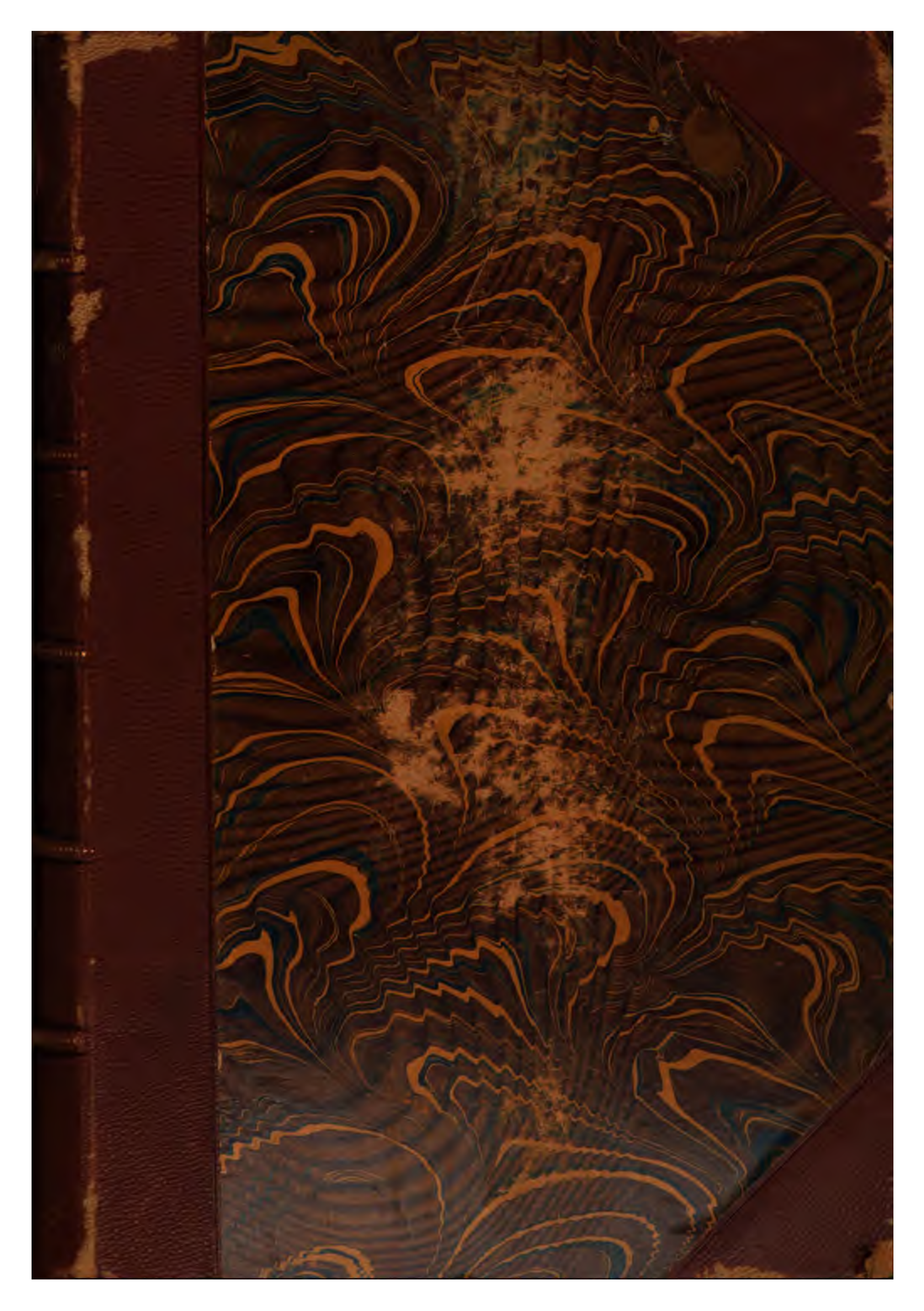
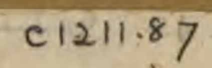








SAINT FRANÇOIS DE XAVIER

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

SA VIE ET SES LETTRES

Radulphus de SCORRAILLE

PRÆPOSITUS PROVINCIALIS PROVINCIÆ TOLOSANÆ.

Cum opus, cui titulus : *Saint François de Xavier, sa vie et ses lettres,* aliquot nostræ Societatis viri, quibus id commisimus, recognoverint ac in lucem edi posse probaverint, facultatem damus ut typis mandetur, si iis ad quos pertinet ita videbitur.

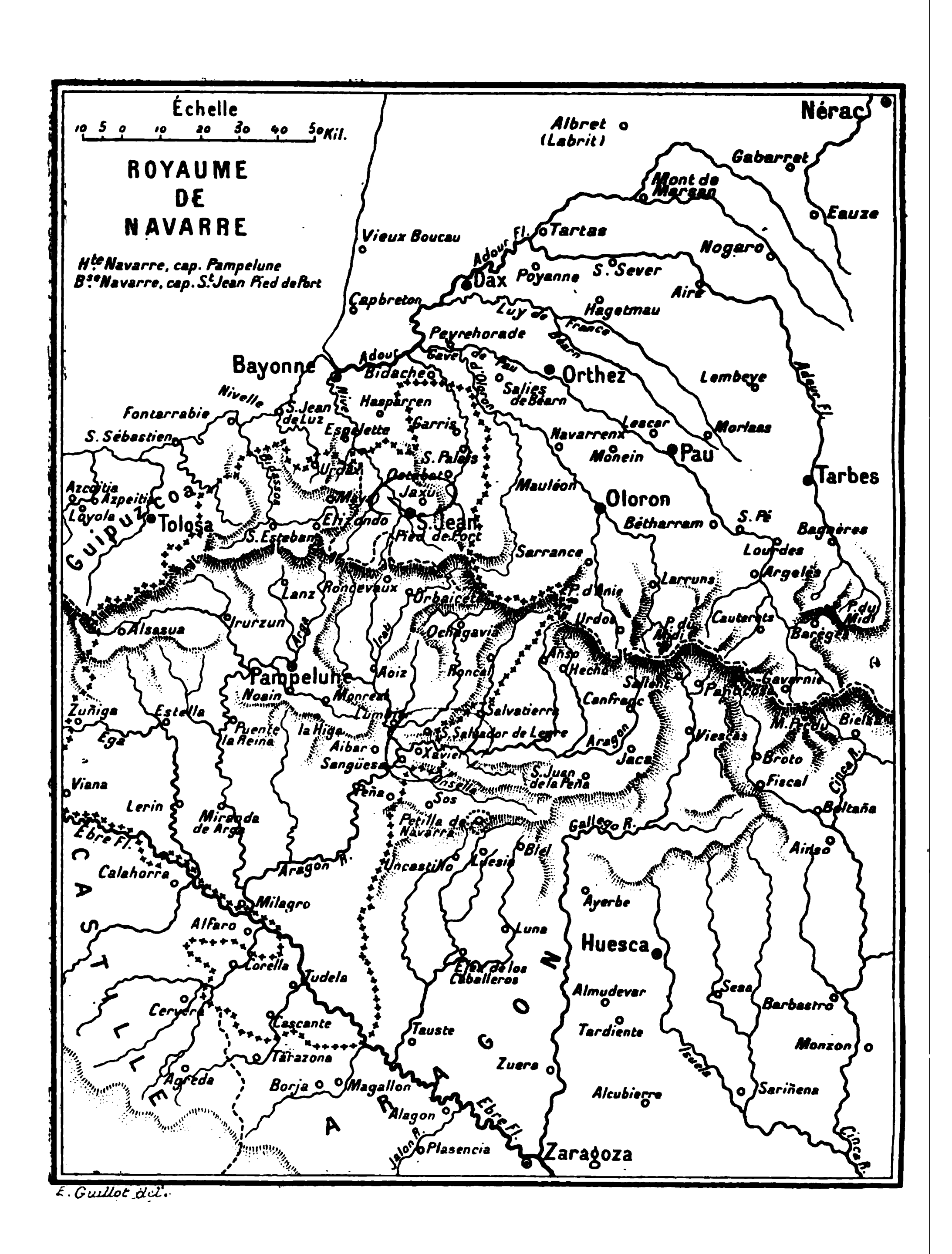
Tolosæ, in Festo SS. Cordis Jesu anni 1898.

R. de Scorraille, S. J.

IMPRIMATUR :

✝ Franciscus Desideratus, *Archiep. Tolosanus.*

Tolosæ, die 23ª junii anni 1898.



E. Guillot del.

P.-L. Jos.-Marie CROS, S. J.

SAINT FRANÇOIS DE XAVIER

SA VIE ET SES LETTRES

TOME PREMIER

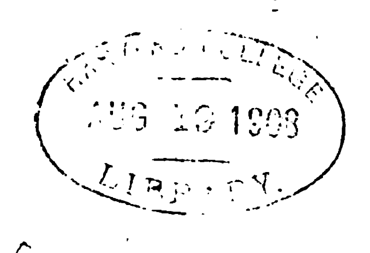
FRANÇOIS DE XAVIER

EN EUROPE ET DANS L'INDE

TOULOUSE
ÉDOUARD PRIVAT
Libraire-Éditeur,
45, RUE DES TOURNEURS

PARIS
VICTOR RETAUX
Libraire-Éditeur,
82, RUE BONAPARTE

1900



A

MARIA DE AZPILCUETA

BIENHEUREUSE MÈRE

DE

SAINT FRANÇOIS DE XAVIER

AVANT-PROPOS

I.

En tête d'un premier volume, intitulé : *Saint François de Xavier, son pays, sa famille, sa vie. — Documents nouveaux* (1re série) [1], nous annoncions la publication prochaine d'un second volume, et nous avions les matériaux d'un troisième, que nous comptions bien publier à son tour. C'était compter sans les Editeurs et leur sagesse : hommes d'affaires, ils se sont refusés à nous suivre en des chemins où ils n'espéraient pas rencontrer autant d'acheteurs qu'il leur en faut, et ils nous ont demandé une *composition historique*, où l'ordonnance des documents pût être, sans effort, bien discernée; — ou mieux, un *récit*

1. In-8° raisin de x-540 pages, avec portrait de saint François de Xavier, — deux autres portraits, — 23 vues, — et 52 photogravures de documents. — 5 francs, *franco* par la poste. — Edouard Privat, libraire-éditeur, 45, rue des Tourneurs, Toulouse.

documenté de la vie de saint François de Xavier, à la portée de tout lecteur intelligent.

Il ne nous a servi de rien d'objecter que l'historien de saint François de Xavier était encore à naître. On nous a répondu : — « Votre travail n'empêchera pas l'historien de venir à son heure, et les documents par vous amassés sont tellement neufs et riches, qu'ils garantissent le succès au livre que l'on en tirera. Ce livre sera lu avec intérêt et il fera du bien aux âmes. »

Nous avons dû capituler, ou plutôt, nous rendre, et voici le livre demandé. La vérité nous autorise à dire que tout (moins les quelques pages qu'il a fallu nécessairement emprunter au volume déjà édité) est neuf dans le présent ouvrage; car les lettres mêmes du Saint, qui en composent les deux tiers, ont ce caractère de nouveauté, et c'est là une recommandation pour notre livre, qui ne saurait guère avoir d'autre mérite.

Mais il demeure dans nos cartons des chapitres entiers, des chapitres à peine entamés, toute une *deuxième série* de *documents nouveaux*, dont notre éditeur, fort aimable d'ailleurs, n'a pas voulu dans la publication présente : « Ces chapitres-là, dit-il, sont excellents pour des érudits : la multitude des lecteurs ne les goûterait pas; réservons-les pour un volume complémentaire; vous l'avez annoncé, promis au public, en tête de celui qui a déjà paru; nous l'offri-

rons, plus tard, à ceux de nos lecteurs qui le voudront, et d'avance souscriront[1]. »

II.

Cette espérance adoucit un peu la rigueur de la loi, et, pour nous consoler davantage, l'éditeur désire qu'ici même nous donnions les titres des chapitres retenus captifs :

CHAPITRE Ier. — La race paternelle de S. François de Xavier, à Jassu (avant le xve s.).

CHAPITRE II. — La race maternelle de S. François de Xavier, à Suescun (avant le xve s.).

CHAPITRE III. — Les derniers héritiers du nom et du sang des Jassu, à Saint-Jean-Pied-de-Port (xvie s.).

CHAPITRE IV. — Arnalt Periz de Jassu, aïeul paternel de S. François de Xavier, et son alliance avec les Atondo (xve s.).

CHAPITRE V. — Bernard Periz de Jassu, grand-

1. *Saint François de Xavier : Son pays, sa famille, sa vie. — Documents nouveaux* (2e *série*). — In-8° raisin de 500 pages au moins, avec portraits, vues, écus d'armes, nombreuses photogravures de manuscrits. Les documents que renfermera ce volume n'ont jamais été publiés, ni en Espagne, ni ailleurs; ils sortent, pour la première fois, des archives publiques ou privées, qui les recélaient. — Adresser les souscriptions à M. Edouard Privat, libraire-éditeur, rue des Tourneurs, 45, Toulouse. — Prix du volume, 5 francs, pour les seuls souscripteurs.

oncle paternel de S. François de Xavier, et son alliance avec les Baquedano (xve s.).

Chapitre VI. — Bernard Periz de Jassu, grand-oncle paternel de S. François de Xavier, et son alliance avec les Cruzat (xve s.).

Chapitre VII. — Bernard Periz de Jassu, grand-oncle paternel de S. François de Xavier, et son alliance avec les Eguia (xve s.).

Chapitre VIII. — Les tantes de S. François de Xavier, Maria, Catalina, Juana, Margarita de Jassu, et leurs alliances (xve s.).

Chapitre IX. — Le père de S. François de Xavier, et son alliance avec les Xavier (xve s.).

Chapitre X. — Le père de S. François de Xavier, et son alliance avec les Azpilcueta (xve s.).

Chapitre XI. — Le père de S. François de Xavier, et son alliance avec les Jauréguiçar-Azpilcueta (xve s.).

Chapitre XII. — Le père de S. François de Xavier, dans sa vie publique et sa vie privée (1479-1512).

Chapitre XIII. — La sœur de S. François de Xavier, Ana de Jassu, et son alliance avec les Ezpeleta (1512).

Chapitre XIV. — La fin du royaume de Navarre et la mort du père de S. François de Xavier (1512-1516).

Chapitre XV. — Premières fautes de Juan de Jassu, cousin germain de S. François de Xavier (1505-1517).

Chapitre XVI. — Les parents et amis de S. François de Xavier dans les cachots de la forteresse de Atienza (1516-1521).

Chapitre XVII. — Les parents et les amis de S. François de Xavier durant la dernière campagne de Navarre (1521).

Chapitre XVIII. — Les parents et les amis de S. François de Xavier, derniers soldats et fidèles sujets du roi de Navarre (1522-1525).

Chapitre XIX. — Les frères et les cousins de S. François de Xavier, depuis son départ pour Paris jusqu'à son départ pour les Indes (1525-1542).

Chapitre XX. — Les frères et les cousins de S. François de Xavier, depuis son départ pour les Indes jusqu'à son départ pour le ciel (1542-1552).

Chapitre XXI. — La descendance des frères et des cousins germains de S. François de Xavier (1552-1590).

Chapitre XXII. — Les derniers descendants des Jassu de Pampelune (1590-1637).

Chapitre XXIII. — Le culte de S. François de Xavier en Navarre (1607-1900).

III.

Les lettres de S. François de Xavier ne sont pas les seuls documents nouveaux que renferme notre pré-

sent travail : les archives d'Etat et les archives judiciaires de Pampelune; plusieurs dépôts d'archives de Madrid et de Lisbonne; les manuscrits de la bibliothèque royale de Ajuda; ceux des bibliothèques publiques de Lisbonne, d'Evora et de Coïmbre; l'inépuisable mine de Simancas... nous ont fourni de très importants documents, qui éclairent d'un jour nouveau la vie du Saint, en Europe, dans l'Inde et au Japon.

Avec nos lecteurs, nous acquitterons maintenant ou commencerons d'acquitter une dette de remerciement, à l'endroit de nos derniers protecteurs ou amis d'Espagne et de Portugal.

A Pampelune, l'aide puissante de M. le président Victor Covian ne nous a jamais manqué : absent, éloigné, il demeurait là, pour nous et pour tous, en la personne de M. le président Ortiz.

Don Hermilio Oloriz et Don José Cendegui savent, par nos lettres, que nous n'oublions pas ce que nous devons à leur infatigable amitié et à celle de leur entourage, aux archives de la *Diputacion* et aux archives de la *Audiencia*.

A Madrid, nous avons retrouvé, toujours plus bienveillant, le concours de Monsieur le Duc de Granada et de tous les siens, et nous y avons eu, de plus, celui de Don José Garnica, Conseiller au *Tribunal*

supremo, et de Don Ramon Sanchez de Ocaña, Secrétaire au ministère de Grâce et Justice, les dignes amis (et c'est tout dire) de Don Victor Covian, le Président de la *Audiencia* de Pampelune.

A Simancas, Don Claudio Perez; à Alcala, Don M. Velazco ont bien voulu nous aider, comme nous aidèrent, autrefois, leurs si obligeants prédécesseurs.

Si nous avons pu, à Lisbonne, faire, en peu de temps, cueillette abondante, nous le devons, — après Dieu, — à l'obligeance véritablement amie, pour ne pas dire paternelle, de Monsieur José M. C. Basto, directeur des archives de Torre do Tombo, et de Monsieur Rodrigo Vicente d'Almeida, *official* de la bibliothèque royale de Ajuda.

Plusieurs, pour être moins riches, ne nous ont pas, avec moins de bienveillance, communiqué ce qu'ils possédaient, et nous garderons toujours souvenir reconnaissant des bontés de Monsieur Jeronymo P. A. da Camara Manoel, de Monsieur José Maria Moniz, de Monsieur Thomas Gomez Ramalho, de Monsieur Sylvestre Lappa, de Monsieur José Maria Rodriguez..., hommes bien choisis pour conserver le trésor des bibliothèques de Lisbonne, d'Evora, de Coïmbre, trésor qu'ils savent encore enrichir de leurs œuvres.

Et que d'autres nous devrions remercier, sans compter nos Pères et nos Frères d'Espagne et de Por-

tugal! Des noms tels que celui de Don João Pinto da Gama, celui de Don Vicente Samaniego y Fernandez-Cid, celui de Don Juan Facundo Riaño, comment les oublier? Pour ne rappeler qu'une de nos dettes, nous retrouvâmes, à Coïmbre, sous le toit hospitalier de Don João Pinto da Gama, le pieux et charmant abri que nous venions de quitter à Lisbonne; ce fut Don Juan Facundo Riaño, alors ministre de Fomento, qui, dès 1883, encouragea et facilita nos premières recherches en Espagne, et c'est grâce à l'intervention de Don Vicente Samaniego, premier secrétaire au ministère d'Etat (section des Ordres), qu'il nous a été permis, nonobstant les termes absolus d'une récente interdiction, de photographier quelques-uns des plus précieux documents que renferment les archives de Simancas.

Nous prions Dieu Notre-Seigneur et saint François de Xavier de récompenser nos bienfaiteurs ci-dessus nommés, et ceux, plus nombreux encore, de qui nous gardons, écrits dans le cœur, les noms et les bons offices.

IV.

Plus haut, nous avons donné à entendre, déclaré même que les lettres de S. François de Xavier, telles

que nous les publions, ont quasi le caractère de documents inédits. L'assertion doit être justifiée.

Après avoir dressé le catalogue des recueils de lettres de saint François de Xavier, publiés de 1549 à 1876, le Père Augustin de Backer gémissait : « Il est « à regretter que les lettres de l'Apôtre des Indes ne « nous soient connues que par des traductions plus « ou moins fidèles. Jusqu'ici, le texte n'a pas été pu- « blié, et il ne le sera peut-être jamais, les pièces ori- « ginales étant perdues ou dispersées [1].

Nul doute que l'on ne doive désirer la publication des lettres de François, en leurs textes originaux, castillan et portugais ; mais ces textes originaux n'auront d'utilité générale qu'en Espagne ou en Portugal, et il sera non moins à désirer que chacune des autres nations possède, en sa propre langue, la traduction bien fidèle des textes originaux.

Le double vœu du P. de Backer fut, onze ans plus tard, en 1887, vivement exprimé par le P. Louis Delplace, dans une intéressante publication, intitulée : *Selectæ Indiarum epistolæ, nunc primum editæ* [2]; et le pieux et docte écrivain préparait efficacement les voies à la réalisation de ses désirs, quand, dès les premières pages de son recueil, et par forme d'avant-propos, il

1. Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus, *Xavier* (III, col. 1603).

2. Florentiæ, ex typogr. a SS. Conceptione, 1887, in-8°, XXVIII-200 pages.

signalait les bonnes, les meilleures sources de textes originaux des lettres du Saint[1].

Aujourd'hui, grâces à Dieu, la plupart des textes originaux, dont le P. de Backer regrettait la disparition, sont retrouvés, et, de l'Espagne ou du Portugal, nous viendra une œuvre de maître où ne se rencontrera pas un mot qui ne soit celui même que la plume de François de Xavier écrivit.

Aux seules archives de Rome, le Père Delplace retrouva, en 1887, le texte certainement original d'un grand nombre des lettres de François. La plupart de ces textes originaux, le Père Pierre Poussines les avait dans les mains, en 1666, quand il publia son livre : *Sancti Francisci Xaverii... epistolarum libri septem, nunc primum ex autographis, partim hispanicis, partim lusitanicis, latinitate et luce donati.* Il les possédait même en double exemplaire, pour le lot qui lui en était venu des Indes : il devait ce trésor à l'ardente dévotion du Père François-Xavier Filipucci; il lui dut aussi la pensée première de publier les lettres de saint François de Xavier. Ecoutons le Père Poussines :

« Alexander Philippucius noster, anno 1658, die « 12 martii, Maceratæ, spe omni humana recupe- « randæ valetudinis exclusus, invocato S. Francisco

1. *Select. Indiar. epist.* — Disquisitio in epistolas S. Fr. Xaverii, pp. XI-XXVIII.

« Xaverio... mirabiliter convaluit... Is deinde sancti
« sospitatoris sui nomen adscivit, et, ut vitam imita-
« retur, exorata Majorum venia, navigavit in Indiam.
« Sed prius..., me adiens, magnopere oravit ut in
« hoc nostro archio romano conquirere ne gravarer
« ecquæ adhuc ineditæ S. Francisci Xaverii epistolæ
« laterent; tum, si quæ reperirentur, latinitate ac
« luce donare... Quinque nondum publice visas illic
« epistolas reperi, manu ipsius scriptas. Philippu-
« cius, in Lusitaniam solvens, promisit exempla qua-
« rumdam aliarum... sese ad me transmissurum... :
« paucis mensibus, pervenerunt ad me ab eo... duo-
« decim exempla,... ex autographis exscripta... Porro
« idem Pater Xaverius Philippucius Goæ..., reper-
« tis longe plurium Xaverianarum literarum chartis
« archetypis, eas diligenter universas descripsit tri-
« bus exemplis, totidemque viis misit ad me ; quarum
« duæ pervenerunt, tertia interclusa infesto casu...
« Accepi et ex Macaensi collegio duas alias ab eodem
« Patre... Universis hisce sex septemve alias adjunxi,
« Compluto, Toleto, Conimbrica, Mussiponto, ubi
« autographa asservantur, communicatas [1]. »

Il eût donc été facile au P. Poussines de donner une édition parfaite des lettres de saint François de Xavier, en leurs textes originaux, castillan et portu-

1. Avant-propos de l'édition de 1666.

gais ; mais, comme il n'appréhendait pas la perte de ces textes, il fit d'abord, ainsi qu'il le devait, œuvre utile à la généralité des fidèles, en traduisant les lettres du Saint; et le latin, langue commune, s'imposait à un traducteur qui visait au bien commun.

Historien et critique éminent, le Père Poussines eut peur de trahir François de Xavier en le traduisant; il voulut, de tout son cœur, ne le point faire; écoutons-le encore :

« Omnium porro quam sincerissimam quamque « perspicuissimam latinam interpretationem accuran- « dam toto animo amplexus, et spatio et contentione « majoribus quam quis facile autumet, in id studium « incubui : singulas quippe non sententias solum, « sed et voces et pene apices, nusquam festinans, « expendi ; præter vocabularia et libros, vivos etiam « magistros adhibens... Sunt in dialecto lusitanica per « Indicas colonias vigente, quidam idiotismi... : « eorum glossas... (a P. Philippucio) elaboratas « accepi..., consului... Res ecclesiasticas usitatis po- « tius et notis formulis, quam circuitionibus ad vete- « rem elegantiam exquisite affectatis, efferre plerum- « que malui ; magis interesse ratus talis utique tracta- « torem argumenti christiane quam ciceroniane loqui. « Scribens hispanice aut lusitanice, S. Xaverius ali- « quas interdum inspergit latinas voces... : has om- « nes studiose retinui... »

Enfin, rappelant des publications antérieures, celle du Père Horace Torsellini en particulier[1], le Père Poussines déclare qu'aucun de ces livres ne lui ôte le droit d'appeler le sien : recueil de lettres *nouvelles, neuves*, *inédites* : « Septem in libros discrevi has quas « emitto epistolas, *novas* omnes merito vocatas, etsi « aliquot ipsarum quædam alibi excerpta aut membra « mutila prodierint; — quòd *integræ nunc primum,* « *ac plane quales e Sancti calamo exiere vulgentur*[2]. »

Cette déclaration est grave et, pour ne l'avoir pas assez remarquée ou prise au sérieux, tels éditeurs, venus plus tard, des Lettres de saint François de Xavier errèrent, peut-être, en *composant* des textes nouveaux, où, çà et là, Torsellini et d'autres viennent, même pour le fond, corriger, améliorer, compléter Poussines, et réciproquement. Le Père Poussines connut, il étudia les travaux du Père Pierre Maffei[3]; il connut, il étudia ceux du Père Torsellini, et il n'était pas

1. Francisci Xaverii Epistolarum libri IV ab Horatio Tursellino ex hispanico in latinum conversi. Romæ..., 1596.

2. *Ibid.* Le Père Poussines est, en effet, exact, pour le fond, dans ses traductions : l'on y trouve, à peu près, toutes *les choses* que François a dites, — et *des choses* qu'il n'a pas dites ne s'y trouvent guère; — mais *le style* est changé, et l'homme diminué et même défiguré : ce que François exprime, en quatre mots d'une simplicité charmante, Poussines, çà et là, le dit en lignes d'un trop beau ou trop bon latin. On peut étudier, comme type, la dernière lettre du Saint (13 novembre 1552). C'est la quarante-quatrième du quatrième livre de Menchaca (II, pp. 465-472).

3. Selectarum epistolarum ex India, libri IIII, Joanne Petro Maffei interprete..., 1571.

homme à ne pas discerner le vrai qui s'y trouvait, ni homme à le négliger, là où il ne possédait pas un vrai plus sûr, un vrai meilleur.

Entre les pièces de grande valeur dont le Père Poussines disposa le premier, il faut noter cinq lettres de saint François de Xavier au roi de Portugal : copie lui en fut envoyée, de Lisbonne, d'après les originaux autographes. Ces lettres existent sûrement encore, en Portugal ; mais, jusqu'à l'heure présente, elles sont à retrouver. N'en pouvant, avec assurance, traduire le texte original, nous nous sommes contenté d'en résumer le fond, d'après la traduction du Père Poussines, qui, sans nul doute, est, à cet égard, exacte.

V.

Le Père Delplace compte cent trente-huit lettres ou écrits analogues de saint François de Xavier, bien connus pour avoir été imprimés : notons cependant qu'il y comprend, d'après Menchaca, et non sans réserves, telles et telles pages de Torsellini et autres, qui pourraient bien n'être que des fragments détachés et amplifiés de lettres données plus tard par Poussines, « intégrales et telles que le Saint les écrivit. »

A Rome, en 1887, le P. Delplace réunit environ vingt-neuf textes, sûrement originaux, desquels huit

sont autographes, ou du moins signés par le Saint.

Des cent neuf textes originaux qui manqueraient à Rome, dix-huit sont à la Bibliothèque nationale de Lisbonne, réunis à d'autres documents, dans le registre intitulé : « *Manuscriptos de muito valor e estimação...* » Ces dix-huit pièces, à peu près, sont autographes ou munies de la signature de François : nous les décrirons plus loin[1].

Restaient à assembler quatre-vingt-onze textes originaux. A l'heure même où le P. Delplace, à Rome, groupait ceux que l'on y pourrait utiliser, M. Jeronymo P. A. Da Camara Manoel publiait, à Lisbonne, au nom de la Société de Géographie, dont il est membre, son excellent livre *Missões dos Jesuitas no Oriente* : on y trouve le texte original de neuf lettres de saint François de Xavier, tirées d'un registre ayant autrefois appartenu aux Jésuites de Portugal, et maintenant acquis au Ministère des Affaires étrangères. Le registre a pour titre : « *Livro primeiro em que se treladão as cartas que mandão os irmãos da Compª de Jesu*

1. L'inspection de ce registre autorise, croyons-nous, à juger que la plupart des meilleures pièces qu'il renferme ont été détachées de celui dont parle, en ces termes, François de Sousa (*Oriente conquistado*, I, p. 625) : « Les lettres de S. François de Xavier se gardent très décemment dans nos « archives de Goa, en un registre recouvert de velours rouge, garni de « coins et fermoirs d'argent. »

Le P. de Sousa donne bien des lettres du Saint, et des plus rares; mais il lui arrive, peut-être quelquefois, d'en écourter le fond et de *corriger* la forme. (V., par exemple, *Oriente*, I, p. 743 et suiv.)

que andão na India das cousas que Nosso Senhor por ella obra e começa do año de 1544 en diante. » De ces lettres (dont, pour la plupart, copie est en un pareil registre de la Bibliothèque royale de Ajuda), cinq aident à compléter le fonds romain : ce sont celles des pages 23, 29, 41, 45 et 55 du livre de M. Camara Manoel.

Tout ce qui, à peu près, pouvait encore manquer, l'obligeance de M. Rodrigo Vicente d'Almeida, *official* de la Bibliothèque royale d'Ajuda, nous le procura, en novembre et décembre 1894 :

Première source. — Deux gros registres renfermant, le premier, copie des lettres « envoyées par les Pères qui allaient en diverses parties de l'Inde », de 1544 à 1556; — le deuxième, copie des lettres de 1556 à 1564 inclusivement.

En tête de chaque registre, le catalogue, année par année, des missionnaires envoyés, de 1541 à 1556, et de 1556 à 1564. A la suite de chacun de ces catalogues annuels, se trouvent mentionnées les lettres plus importantes que l'on reçut des missions.

Dans le premier registre, outre de nombreuses lettres, utiles pour l'histoire de S. François de Xavier, on trouve, copiées, vingt et une lettres du Saint. — Au deuxième registre est une seconde copie des lettres de François, du 15 janvier 1544 et du 20 janvier 1549.

Deuxième source. — C'est le manuscrit coté $\frac{45}{1}$. Il fut apporté de Macao à Lisbonne, en 1746 : « Ce re-« gistre, y est-il dit, se doit garder à Lisbonne en la « Procure de la Province du Japon, et il n'en doit pas « sortir, à moins que ce ne fût sous forme de copie. » João Alvares, signé. — Le registre, papier de Chine, a cent soixante-dix-neuf folios.

João Alvares l'intitule ainsi : « Libro de varias cartas de S. Francisco Xavier, trelladadas de hum libro que esta na sacretaria da Provincia de Japão, no collegio da Madre de Deos da Companhia de Jesus, na cidade de Macao... »

Celui qui copia les lettres, au secrétariat de la province de Japon, à Macao, se fait connaître : — Les vingt premiers folios du manuscrit renferment un excellent résumé des procès faits, l'année 1615, en diverses régions de l'Inde, au sujet des vertus et des miracles de S. François de Xavier. Ce travail achevé, le copiste se recommande aux prières des Pères et Fréres de la Compagnie, et il signe : Manoel Barradas, Cochin, 15 février 1617[1].

La seconde partie du manuscrit, de la même main que la première, commence, au folio 21, par ces mots : « Les lettres ci-après sont tirées, ou de leurs

1. Manoel ne serait-il pas le P. Manoel Barradas, mort à Cochin en 1646, — de qui les écrits sur les pays orientaux, leurs fausses divinités, leurs pratiques religieuses, etc., sont notés dans la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. I, col. 911 ?

« propres originaux, qui sont en ce secrétariat (de la
« Province de Japon, à Macao) ou d'autres anciens
« registres (cahiers, *cartapacios antigos*), qui sont
« dans le même secrétariat. La copie se fait en vue
« de réunir toutes ces choses en un seul corps (*pera*
« *ajuntarem em hum todas estas cousas*).

« Le présent *cartapacio* est divisé en deux parties :
« dans la première sont 62 lettres, mises selon les
« dates des années durant lesquelles le Saint les écri-
« vit. — Dans la seconde partie, on a mis diverses
« choses, que le Saint, en diverses occasions, écrivit
« à quelques personnes, savoir : *22 apontamentos*,
« — *2 avizos, 2 lembranças*, autant (*outros tantos*)
« de *regimentos*, une *obediencia*, et une déclaration
« sur les articles de la Sainte Foi.

« Et tout cela (*o que tudo*), je le mets ici déclaré,
« afin qu'on le sache, — aujourd'hui, 2 novembre
« 1621. »

Suivent immédiatement les copies de lettres, du folio 22 au folio 76 recto.

Aux folios 76 et suivants, les *apontamentos*, les *avisos*, etc., et aussi quelques lettres et autres documents, que l'avis préliminaire n'avait pas annoncés[1].

1. Outre les lettres et les avis séparés qui les complètent, François écrivit divers opuscules, de pure doctrine ou de piété. Le texte original portugais de ces écrits est donné par le P. Sébastien Gonçalvez (Ajuda, ms. $\frac{2c}{30}$, f°s 220-242). On doit aussi consulter le manuscrit Barradas, f° 77 et suivants, 92 et suivants).

Là, nous avons trouvé, déjà recueilli pieusement, à Macao, par le P. Manoel Barradas, dès l'année 1621, ce que, quarante ans plus tard, la piété du P. François Filipucci devait recueillir encore, partie à Macao, et partie à Goa. Il manque cependant, au recueil du P. Barradas, une lettre que le P. Filipucci envoya au P. Poussines, savoir, celle du 10 septembre 1544, adressée par le Saint à François Mansilhas; mais, en revanche, le P. Filipucci ne trouva plus, vers l'an 1664, dans les *cartapacios* de Macao ou de Goa, telles et telles excellentes pièces, que le P. Barradas y avait copiées en 1621.

VI.

Si le P. Roch Menchaca, à la fin du siècle dernier, avait eu sous la main tous ces matériaux, nous n'aurions probablement pas à attendre les œuvres, les *écrits originaux* de saint François de Xavier; car les deux volumes que nous devons au P. Manchaca prouvent qu'il possédait, au plus haut degré, toutes les qualités requises pour exécuter ce travail en perfection[1].

Il est encore à faire, et, sans doute, le maître à

1. S. Francisci Xaverii e Soc. Jesu, Indiarum apostoli, epistolarum omnium libri quatuor, ex Petro Maffeio, Horatio Tursellino, Petro Possino et Francisco Cutillas... — Bononiæ, 1795.

qui l'exécution en sera confiée, la supériorité même de ses dons et qualités l'inclinera à tirer profit des moindres lumières d'autrui. Pour lui donc, — et tout lecteur sérieux s'y intéressera, — nous noterons deux ou trois points qui, au cours de nos recherches, nous ont paru bons à considérer.

Le Père Menchaca, quelles que fussent ses éminentes qualités de critique, ne put élever un très solide édifice : les matériaux meilleurs lui manquaient, pour les neuf dixièmes de la construction. Il interroge les Pères Torsellini, Poussines, Cutillas, et leur demande des textes bien conformes aux lettres originales de François de Xavier. Le Père Torsellini lui fournit des traductions latines, irréprochables quelquefois, mais, d'autres fois aussi, ce nous semble, abrégées, ou faites de pièces rapportées ou transposées ; — le Père Poussines lui donne des traductions où le fond des lettres de François se peut retrouver, où ce fond existe, mais quasi toujours un peu *embelli* de paraphrases ou d'élégances d'expression. Quant au Père Cutillas, il reproduit, çà et là, en castillan, quelques vrais textes de François ; non pas cependant sans les retoucher un peu, croyons-nous [1] ; mais, le plus souvent, il traduit

1. Voir, par exemple, son texte de la lettre du Saint à Ignace (29 janvier 1552), dont la première page autographe se trouve reproduite en photogravure, d'après le livre du P. Louis Delplace, à la page 428 de notre *S. François de Xavier. Docum. nouv.* (1re série.)

ou Torsellini, ou d'autres, — et, alors même, de bonne foi, il embellit. Notons, de plus, qu'avec la chronologie, le Père Cutillas se donne des libertés qui surprennent.

Il est intéressant d'accompagner le Père Menchaca dans son labeur de critique[1] : il épuise d'admirables ressources à concilier les trois éditeurs ; à discerner (là où deux, là où les trois se rencontrent pour une même lettre) lequel des deux ou des trois aurait mieux dit, ou ce qu'il faudrait emprunter à l'un pour compléter l'autre, etc.

Espérons que l'éditeur définitif des lettres de François n'engagera pas ses lecteurs dans les broussailles de discussions pareilles, et qu'il leur épargnera aussi le brouillard, le nuage des *variantes*. Le meilleur texte une fois déterminé, il n'y a, ce nous semble, qu'à laisser là où elles s'introduisirent ces prétendues variantes. Les agréer, au titre de variantes, c'est leur donner quelque autorité, et, avant longtemps, toutes ces variantes, pour peu qu'elles aient bon visage, un biographe du Saint, un traducteur de ses lettres les aura fait monter, du bas des pages, dans le texte : fort peu de biographes, en effet, résistent à la tentation d'*embellir* leurs récits, quand ils peuvent le faire sans *inventer*. Voilà plus de trois cent cinquante ans, que

1. Tome I. *Prolegomena in S. Xaverium*, pp. 1-CLXV.

l'on ne cesse de publier, en toutes langues, les lettres de François de Xavier : on peut, sans crainte, affirmer que les *variantes* seules rempliraient de gros volumes ; aucun des éditeurs cependant, aucun des traducteurs ne voulut tromper.

Citons un exemple, tout de détail. Le 27 janvier 1545, François adresse, de Cochin, aux Pères de Rome, une longue lettre : elle était évidemment pour saint Ignace comme pour les autres[1]. A cette lettre commune, il ajoute, pour saint Ignace, deux pages, qui n'étaient guère que pour lui, puisque François y traite du choix des sujets à envoyer dans les Indes ; c'est une lettre, une note d'*affaires*. Ecrivant à Simon Rodriguez, le même jour, François lui dit : « Les « lettres que j'écris à Rome, je vous les envoie ouver- « tes... Celle que j'écris au Père Ignace, lisez-la seul, « si vous ne jugez à propos de la lire à d'autres. »

Simon Rodriguez jugea à propos d'en garder copie : elle est à Lisbonne, et M. Camara Manoel l'a publiée[2]. Le Père Torsellini, à Rome, la traduisit, de l'original probablement, et, de ce texte latin (on n'en peut guère douter), le Père Cutillas tira le texte castillan qu'il publia, à Madrid, en 1752[3]. Dans le texte latin,

1. Voir au présent volume, pp. 291-302.
2. *Missões*, pp. 29-35.
3. *Cartas de San Francisco Javier... por el Padre Francisco Cutillas*, S. J. — Édit. de Barcelone, 1884, pp. 75-78. — Cf. Menchaca, I, pp. 178-181.

il n'y pas de salutation finale, et la lettre commence sans autre préambule que le *Gratia et charitas*, etc., accoutumé. La copie de Lisbonne n'a même pas ce préambule, et elle se termine ainsi : « *Vester minimus filius, Magister Franciscus.* »

La lettre avait-elle un préambule ? — Nous l'ignorons ; peut-être, en tête ou au revers, François avait-il simplement écrit : *Pour le Père Ignace ;* — mais il est difficile de croire que le Père Cutillas n'ait pas substitué à la formule finale : *Vester minimus filius,* celle-ci : — *Hijo menor, en destierro mayor*, — et au simple *te* de la traduction de Torsellini, un *Va Santa Caridad.* Cette expression, si notable, le Père Cutillas, dans cette même lettre, la reproduit, douze fois : elle n'est pas, même une fois, dans la traduction latine de Rome et dans la copie castillane de Lisbonne.

Des soixante-onze lettres de François que renferme le livre du Père Cutillas, douze sont adressées à saint Ignace : le Père Cutillas date la première du 31 mars 1540, et la dernière du 7 avril 1552. Dans toutes ces lettres, François, parlant à saint Ignace, ne lui dit que : *Vra Santa Caridad;* en somme, dans les douze lettres, cette appellation revient plus de cent trente-cinq fois. Quant à la conclusion : *Hijo menor en destierro mayor*, neuf lettres sur douze en sont ornées, savoir, toutes celles que, dans le livre du Père Cutillas, François adresse, des Indes, à saint Ignace.

Le Père Cutillas aurait-il rencontré d'anciennes reproductions des lettres de François de Xavier, manuscrites ou imprimées, ainsi *riches* de cette appellation et de cette conclusion ? Nous l'ignorons[1]; sûrement, il n'est pas admissible que l'appellation et la conclusion aient figuré dans autant de lettres originales du Saint.

L'appellation *V^ra Santa Charydad*, François la redit plus de dix fois dans sa lettre à saint Ignace du 29 janvier 1552; mais c'est une lettre d'effusion de cœur; François l'écrit en pleurant. Du reste, le Père Poussines, traduisant cette lettre, y redit, comme François, au moins à dix reprises : *tua sancta charitas :* pourquoi le Père Poussines aurait-il omis de le faire ailleurs; par exemple, dans la lettre du 31 mars 1540, où le Père Cutillas fait redire, sept fois, à François de Xavier : *V^ra Santa Caridad*, alors que ces mots ne se trouvent pas, une seule fois, dans la traduction du Père Poussines, seul texte que, selon toutes les apparences, le Père Cutillas ait eu sous les yeux? Encore est-il certain que l'autographe ne pouvait guère renfermer ces mots, car François n'adressait pas cette lettre au seul Père Ignace : sur la foi du Père Poussines, le Père Cutillas jugea que la lettre

1. C'est sur la foi d'un vieil imprimé de la lettre de François du 26 juillet 1540, que nous avons nous-même, après avoir *résumé le fond* de la lettre, donné la conclusion qui s'y trouve : « De votre sainte charité le fils minime en Jésus-Christ, François. » (Présent volume, pag. 171); mais nous doutons qu'elle soit dans l'original.

n'était que pour Ignace, — et il fit parler François, comme il le fait toujours parler[1].

La conclusion : *Hijo menor en destierro mayor*, elle est le dernier mot de la lettre du 29 janvier 1552 : on ne la trouvera guère ailleurs, à moins que ce ne soit dans quelque *duplicata* ou complément, de cette même lettre[2].

A Dieu ne plaise que nous pensions à blâmer le Père Cutillas : nous admirons sa piété et son zèle; — mais l'éditeur attendu des lettres de François de Xavier fera bien, croyons-nous, de négliger souvent les *variantes* du Père Cutillas, qu'elles soient de fond ou de forme; et de même, ses *variantes* de chronologie : — des douze lettres à saint Ignace, pour ne point parler des autres, la plupart ont, dans son livre, des dates peu justifiables. Une variante n'est prudemment signalée que lorsque le vrai texte est incertain et que la variante peut être soutenue ou se défendre. C'est ce que nous voulions conclure, à propos d'un détail. Quel biographe de François, quel traducteur de ses lettres ne se croirait autorisé à émailler de *V^ra^ Santa Caridad* et

1. Voir Menchaca, *Prolegom.* pag. LIV. — Le Père Cutillas, après avoir lu l'admirable lettre du 29 janvier 1552, dut se persuader que le *V^ra^ Santa Caridad* était formule usuelle de François, timidement dissimulée par les fils de saint Ignace, premiers éditeurs des lettres de l'Apôtre des Indes. Dans cette lettre même du 29 janvier, le Père Cutillas ramène la *V^ra^ Santa Caridad*, dix-huit fois.

2. V. Menchaca, II, pag. 336.

de *Hijo menor en destierro mayor* les pages de son livre, si ces fleurs étaient appelées *variantes?*

VII.

La chronologie, on l'a déjà compris, n'est pas encore sans ombres dans la vie de François de Xavier et dans le classement de ses lettres. Pour ne parler que des lettres, telles auraient deux, trois et quatre dates fort différentes, si différents sont les avis des historiens ou biographes de François. Le Saint n'oublie guère de dater ses lettres, et c'est au déficit de sources primitives qu'il faut attribuer la plupart des erreurs des biographes; mais, en dehors des lettres écrites de la propre main du Saint, l'erreur peut se rencontrer, occasion d'erreur, du moins, se trouve dans certaines copies immédiates des originaux.

Ainsi, en tête d'une lettre de 1549, que le P. Barradas déclare copier sur l'original, il note : 20 juin; et, à la fin, bien nettement, le Saint aurait écrit : « Aujourd'hui, 22 juin. » Même observation pour une seconde lettre du même jour. Ainsi encore, en tête d'une lettre de 1552, Barradas écrit : 23 juillet, — et la date finale est nettement : 21 juillet.

En pareille occurrence, quelle date préférer? La dernière évidemment, sauf le cas de certitude con-

traire. François, en effet, n'écrit jamais la date en tête de ses lettres : les dates n'ont pu être inscrites en tête que par un archiviste qui classait les écrits du Saint. Le P. Barradas copie fidèlement tout ce qu'il trouve écrit ; il signale, là où il la rencontre, la main du Saint, qu'elle écrive ou qu'elle rature ; mais il ne discute rien. La date finale conserve donc, jusqu'à preuve d'erreur, autorité dominante[1].

Un exemple fera entrevoir d'autres difficultés, à ce même propos, que l'éditeur des Lettres devra résoudre :

Au manuscrit $\frac{25}{1}$, fol. 29, verso, une lettre est ainsi datée : — « Aujourd'hui, lundi (*secunda feria*), 20 juin 1544. »

Le P. Poussines traduit, d'après la copie, conforme à la précédente, qui lui fut envoyée : « Hac feria secunda XII Kal. Julias (20 juin) 1544. »

M. Pagès : « Mardi, 20 juin 1544. »

Le 20 juin 1544 était un vendredi. D'autre part, si l'on étudie attentivement la lettre qui vient peu après, du 30 juin, on s'aperçoit vite que ce que le Saint y raconte est inconciliable avec la date du 20 juin, quand même le 20 juin 1544 eût été un lundi, et on voit que la lettre a pour vraie date le *lundi, 16 juin* 1544.

1. Le manuscrit du *Ministère des Affaires étrangères* aura, peut-être, tendu ce piège à M. Camara Manoel, à propos de la lettre du Saint du 8 mai 1545. (*Missões*, etc., pp. 37-40).

Le P. Barradas n'eut pas sous les yeux l'original de cette lettre ; il ne manque pas, en effet, quand l'original est à sa disposition, de le noter clairement. Le premier copiste dut lire XX, là où François avait écrit XVI.

Quant à M. Pagès, il faut savoir et se souvenir que, par une erreur assez excusable, il considère lundi comme *feria 1ª* : — pour lui donc, ici et ailleurs, *feria 2ª* ne peut être qu'un *mardi; feria 3ª* sera un mercredi, etc.

Partout, dans notre livre, nous donnerons aux lettres les dates que nous jugerons être les vraies, mais nous ne les discuterons pas ; ce sera l'œuvre du Maître-éditeur.

Il n'est pas non plus toujours facile, là où ne se rencontre pas l'autographe du Saint, de déterminer en quelle des deux langues, portugaise ou castillane, François l'écrivit.

Les lettres de François furent toutes écrites en portugais ou en castillan : nous n'en connaissons aucune qu'il ait écrite en latin. Le plus grand nombre, quatre-vingt-dix au moins, des lettres ou écrits analogues du Saint sont en langue portugaise. Nous croirions volontiers que telles et telles lettres plus longues, François les écrivit d'abord en castillan ; elles devaient aller à Rome. Le Saint, peut-être, en surveillait la traduction portugaise, et signait seulement ces traductions

revisées et approuvées, que l'on expédiait à Goa ou à Lisbonne. Ainsi, on ne peut douter que l'original de la grande lettre du 5 novembre 1549 n'ait d'abord été écrite en castillan : le P. Barradas, copiant cette lettre (f°s 47-56) la dit « tirée du propre original », et le texte en est tout entier castillan. Mais il est certain que, le plus souvent, François écrit ou dicte en portugais ; ses lettres étant, pour la plupart, adressées à des Portugais. Observons que si François destine à des Portugais une de ses lettres, écrite ou dictée en castillan, il ne manque pas de saluer en portugais. Avant de signer, il écrit de sa main : *Vosso em X^to irmão*. Une fois, par surprise, François a déjà écrit : *Vuestro en Christo hermano;* il biffe, et écrit au-dessous : *Vosso em Christo irmão. — Francisco.* Le P. de Sousa (*Oriente conquistado*, I, p. 490) le fait remarquer avec une légitime satisfaction.

On voit le soin que devra mettre l'éditeur des lettres de François à déterminer quel des deux textes, ou portugais ou castillan, est le vrai ou le plus vrai texte, pour telle et telle lettres du Saint. Il n'est pas rare de trouver les deux dans les collections de Lisbonne et de Rome.

Ajoutons une observation trop hardie, peut-être : — Quand il fut obligé d'écrire ou de dicter à la hâte, en portugais, François ne biffa pas toujours ce que sa plume ou sa langue laissa tomber de castillan. Cinq



ou six lettres au moins, copiées sur les originaux par une main portugaise, semblent autoriser ou excuser la hardiesse de notre allégation. Entre ces lettres, nous ne comptons pas celle que le Saint dicta en portugais, à l'adresse de Cypriano, et à laquelle, de sa main, il ajouta d'admirables lignes en castillan. Cypriano, Espagnol d'origine, avait, dit-on, connu saint Ignace; il aurait vécu près de lui à Barcelone. Le castillan lui était plus familier que le portugais, et François voulait faire entendre à Cypriano l'écho fidèle d'une parole castillane d'Ignace, que lui-même n'avait pu lire et ne pouvait relire sans pleurer. Ce castillan final ne tomba donc pas de la plume de François; il lui fut dicté par son cœur; mais, en d'autres lettres, croyons-nous, le castillan échappe ou à la langue, ou à la plume. A l'éditeur des lettres originales de les bien scruter, et de ne pas nous dérober, s'il les rencontre, ces charmants *oublis*, ou charmants ressouvenirs de François : Portugais, Castillans, Navarrais, Français même lui en seront obligés[1].

1. Comme exemples de ces lettres, où les deux langues s'entremêlent, nous signalerons celle du 5 novembre 1549, adressée de Cangoxima aux PP. Camerino et Gomez, et celle du même jour au seul P. Gomez.

Les dernières lignes de la lettre adressée au P. Gomez sont de la main du Saint. Gomez était Portugais, et, plus que Cypriano, exposé à périr. Le cœur dicte à François les lignes finales; c'est dire que tout y est portugais. Seul Gomez les lirait; il lui serait bon d'observer que le secrétaire de François les ignora, et que François se faisait Portugais pour lui rendre plus acceptables de nécessaires corrections : « Por amor de Nosso Sor vos rogo que os façais amar... Rogo vos muito, etc. »

VIII.

Disons, enfin, que l'éditeur des lettres originales de François de Xavier nous donnera, espérons-le, bien dressé, le catalogue des seuls vrais autographes que l'on ait possédés et que l'on possède. Ce sera l'objet d'un travail plus difficile que nous n'imaginerions de prime abord.

En voici quelques raisons :

1° L'écriture d'un homme n'est pas toujours, en tout, semblable à elle-même. Suivant ses dispositions diverses d'âme ou de corps, l'homme donne à son écriture des formes souvent très dissemblables. François ne put échapper à cette loi.

2° Comme le firent tous ses contemporains, François, le plus souvent, dut expédier ses lettres (les plus importantes, du moins) en plusieurs exemplaires, pour avoir quelque assurance qu'un exemplaire arriverait à destination : si, faute de copiste, François copia lui-même telle de ses lettres, on put avoir d'une même lettre deux ou plusieurs exemplaires autographes. Il ne faudrait donc pas, de l'existence d'un autographe, conclure à l'inexistence d'un second, pour une même lettre.

3° Dès le temps où François, quand il le put faire,

donna ses lettres autographes à des copistes, pour en multiplier les exemplaires et les expédier en un même lieu ou en divers lieux, tel copiste put s'étudier à imiter fidèlement l'écriture de François, comme fidèlement il reproduisait son texte et son orthographe. Au bas de telles anciennes copies de lettres du Saint, nous avons vu sa signature *probablement imitée.* François n'étant plus là pour signer lui-même, le copiste signait comme le Saint, le mieux possible; ainsi le copiste aurait pu faire pour la lettre tout entière : imiter de son mieux.

4° Plus tard, quand les lettres de François furent devenues des reliques de saint, aux yeux des fidèles, — des lettres de grand homme, aux yeux de tous, — une famille nouvelle de copistes surgit nécessairement. Au seizième siècle déjà, les scolastiques de Coïmbre, plus d'une fois, en transcrivant des lettres de François, ne résistent pas à la tentation pieuse de bien imiter la signature du Saint, au bas de leur transcription. Ainsi, à Rome, tel Frère coadjuteur calligraphe, chargé de prendre copie d'une lettre de François, dont l'autographe était donné, comme relique, à une église, s'efforcera de si bien copier, que Rome, en donnant tout, paraisse n'avoir rien perdu.

5° Faut-il oublier la famille des copistes intéressés, qui se font, qui passent maîtres dans l'art, dans le métier de procurer à qui les veut bien payer des

autographes de grands hommes? Cette famille, on le sait, n'est pas encore éteinte.

6° Enfin, — pour nous borner, — difficulté peut se rencontrer, là même où l'on inclinerait davantage à reconnaître l'écriture du Saint : c'est lorsque deux, trois exemplaires d'une même lettre, en apparence autographes, présentent de notables variantes, ou de forme, ou de fond. Sûrement, en copiant ses lettres, le Saint demeurait libre de retrancher, d'ajouter, de modifier; mais telle lacune, telle modification peuvent, on le comprend, trahir, dans la page la plus apparemment autographe, une main de copiste, à la fois habile et maladroit.

Telle ou telle des observations qui précèdent, nous l'éclairerons mieux par un ou deux exemples :

Plus loin, page 163, en note, nous dirons : — « La « lettre de François du 13 juillet 1540 est traduite « d'après le texte castillan, original et autographe, « conservé à Rome. » Un autographe de cette lettre serait donc encore à Rome? Nous ne voulons pas l'affirmer, et nous le disons moins encore, à la page suivante 164, à propos de la même lettre : « La copie romaine, faite, *ce semble,* sur l'autographe... »

Nous avons sous les yeux une copie de cette copie romaine, œuvre d'un calligraphe, qui s'est pieuse-

ment étudié à la reproduire : on dirait la main de François de Xavier.

De la copie originale, le P. Delpace écrivait, en 1887 (*Select. Indiar. Epist.*, page XIV) : — « ...exem-« plum adeo accurate, ne exteriore quidem neglecta « suscriptione, excriptum, ut crederet quis primo « intuitu esse epistolam aliquam authenticam » (autographe). Cet *exemplum* ne serait il pas un autographe?... Le P. Delplace ne donnant pas absolument, à ce propos, son jugement personnel, il faut attendre; mais l'autographe de François fut sûrement reçu et conservé à Rome, et si l'exemplaire que l'on y possède maintenant n'est pas, ou l'autographe unique, ou un second autographe, il est, *ce semble*, il est, sans aucune doute, copie fidèle et, en même temps, fac-similé parfait de l'autographe, fac-similé exécuté à Rome, au temps même où l'original autographe y était conservé. De là nos formules indécises (pages 163 et 164), auxquelles l'éditeur *définitif* des Lettres de saint François de Xavier pourra seul substituer le dernier mot de sa critique.

A la même page 163, même note, nous disons : « La lettre... du 18 mars 1541 (est traduite) d'après « le texte original conservé au séminaire de Sala-« manque. »

Nous disons : *texte original,* c'est-à-dire, texte castillan. Nous n'avons pas osé écrire : *autographe*,

parce que nous avons eu sous les yeux et dans les mains trois exemplaires de cette même lettre, tenus, tous les trois, pour autographes; savoir : celui du Séminaire de Salamanque, celui du Collège de Barcelone, et celui de la Résidence de Pau. — Un des trois, du moins, est-il vraiment autographe? — Nous l'ignorons. Un des trois dérive-t-il *immédiatement*, à titre de fac-similé, de l'original autographe du Saint? — Nous l'ignorons : les trois pourraient, à la rigueur, n'être que des reproductions d'un ou de plusieurs fac-similé, et nul doute qu'ils ne soient, au moins, cela.

Il ne nous appartient pas de juger les exemplaires de Salamanque et de Barcelone; nous pouvons parler plus librement de l'exemplaire de Pau.

La lettre est richement encadrée, et son histoire est ainsi racontée par celui qui la possédait, en 1698 :

« Esta carta del glorioso Francisco Xavier adquirió,
« en Roma, el Cardenal Moscoso; de quien la hubo
« Don Andres Pasano, su albazea (exécuteur testa-
« mentaire); y de este, Don Matheo de Gorquera, su
« sobrino; de quien yo la hube; lo cual juro, *in*
« *verbo sacerdotis*, constarme por relaciones veridi-
« cas, de cuyo credito no se puede dudar : y lo firmo,
« en Toledo, en 15 de noviembre de 1698 años. —
« L° Diego de Na... » (Le reste de la signature a disparu sous une tache.)

Cette lettre est-elle un original autographe? — Nous

ne pouvons le croire, trop de détails y trahissant un copiste ignorant; — sans parler de notables lacunes, que l'on ne saurait attribuer à François, le supposât-on copiste. Nous y avons observé un grand nombre de ces détails inquiétants. Tous, sans doute, la plupart même ne seraient pas décisifs; ceux, par exemple, qui sont de pure forme orthographique : François, en effet, ne s'astreint même pas à écrire toujours également son nom : — Il signe *Francisco* et *Francysco;* — mais François n'a pu écrire : — *tan quan,* au lieu de *tanquam;* — *proter,* au lieu de *propter;* — *si el no,* au lieu de *sino el;* — *que,* au lieu de *quæ;* — *solitan*, au lieu de *solitam*, etc.

Il y a cependant toujours intérêt à rencontrer plusieurs exemplaires d'une même lettre de François, alors surtout que ces exemplaires, médiatement du moins, dérivent de l'original autographe. Les éditeurs des *Cartas* de saint Ignace ont donné (t. I, p. 443-447) la lettre dont il s'agit, d'après l'exemplaire de Salamanque : c'est le texte que nous avons traduit. L'exemplaire de Barcelone nous a fourni (tome I, *S. Fr. Xav.*, *Docum. nouv.*, p. 376) une signature de François, qui n'est cependant pas rassurante; — à l'exemplaire de Pau, il faut emprunter le salut final de François, que l'on doit tenir pour authentique :

« Por todos in Domino dilectos »

Francisco de XABIER.

Que Dieu nous donne un éditeur définitif des Lettres de saint François de Xavier !

En attendant, la pieuse curiosité des fidèles et celle même des érudits trouveront quelque aliment dans notre livre : la plupart des lettres du Saint y sont, en effet, traduites d'un texte certainement original et avec une fidélité scrupuleuse. Si l'on y remarque peu d'élégance et, çà et là, à peine la stricte correction, qu'on nous le pardonne : François de Xavier n'est, en sa langue de Navarrais, de Portugais, ni plus élégant ni plus correct; il n'eut pas le souci, il n'eut pas le temps de faire mieux qu'il ne fit; et vouloir, aujourd'hui, se montrer jaloux de l'honneur littéraire de l'Apôtre, comme en furent, peut-être, trop jaloux les Pères Maffei, Torsellini et Poussines, ce serait, au jugement de tous, une faute impardonnable. Les âmes, d'ailleurs, pour qui, grâces à Dieu, nous travaillons, n'ont rien à gagner à ce que les lettres d'un tel homme, écrites, le plus souvent, *currente calamo* et à bâtons rompus, prennent on ne sait quelle forme, quel ton fatigants et même ridicules, de discours d'Académie. Jamais les Saints ne parlèrent ainsi, et quand ils eurent le temps et jugèrent à propos de penser à leur style, ils écrivirent, même alors, d'une façon bien différente.

Les contemporains des Pères Maffei et Torsellini leur surent gré, — et avec raison, — d'avoir publié

ce qu'ils publièrent des lettres de François de Xavier. Le Père Poussines, en un temps où la simplicité, le négligé des lettres du Saint ne pouvait assez plaire, se crut obligé, pour l'honneur même du Saint et le bien des âmes, de le traduire en latin élégant. Dieu récompense, au ciel, non pas tant les œuvres que les saintes intentions, les saints désirs qui les inspirèrent; mais il est évident que l'honneur du Saint et le bien des âmes exigent, aujourd'hui, des procédés tout différents.

Un digne héritier de l'apostolat de François de Xavier dans les Indes, S. E. Ladislas-Michel Zalezki, archevêque de Thèbes, délégué apostolique des Indes orientales, écrivait de Kanty (Ceylan), le 24 mai 1898 :

« La traduction des lettres de saint François Xavier « en latin, que nous possédons, est très savante « peut-être, mais très décourageante. Chaque fois « que je la relis (et c'est ma lecture ordinaire, en « voyage), il me semble que le traducteur, qui devait « être très versé dans les classiques, s'amusait à cher- « cher les tournures de phrases les plus difficiles et « les plus inusitées. Cela décourage les Missionnaires, « et de là vient que ces lettres précieuses sont si peu « lues... »

Possédant si bien notre langue, l'Archevêque missionnaire gagnerait-il à lire les Lettres de saint François de Xavier traduites par M. Léon Pagès ? — Non, car elles sont *traduites sur l'édition latine de Bologne*,

et M. Pagès, comme il le devait, s'efforça de traduire le Père Poussines, sans le trahir, et il ne douta point qu'en traduisant le Père Poussines, ou les textes que le Père Menchaca *composa* de divers alliages, il ne traduisît François de Xavier : « ... l'ampleur de son langage..., trop abondante peut-être en paroles..., devait être conservée sans altération [1]. » M. Pagès l'a conservée : nul doute certes, que Dieu n'ait déjà récompensé un si consciencieux travail, qui révèle, d'ailleurs, chez son auteur, non seulement la plus haute piété, mais les meilleures qualités de l'historien.

IX.

Appréciateur sévère des travaux d'autrui, nous n'avons guère le droit de solliciter, pour le nôtre, l'indulgence du lecteur; nous sommes cependant réduit à le faire, ou à plaider notre propre cause :

Certains pourront être surpris de ne pas trouver, dans notre livre, des exposés historiques ou géographiques, à l'occasion des voyages et des travaux du Saint : rien de la conquête des Indes orientales; rien des premiers établissements religieux en ce pays, depuis la conquête jusqu'au temps de saint François

1. *Lettres de saint François Xavier*... Deux volumes in-8°. Paris, Poussielgue, 1855. Préface, p. II.

de Xavier. Goa, Cochin, Diu, Baçaïm, Malaca, Maluco, etc., ont une histoire politique et chrétienne, antérieure à la venue de François; nous n'en parlons pas. Nous ne décrivons ni Goa, ni Cochin, ni Malaca, ni Ternate...; les mœurs, les coutumes des diverses populations, que le Saint évangélise, nous nous en taisons, comme si nous les ignorions absolument, ou si, pour les étudier, les documents nous faisaient défaut. Sur le Japon même, où tant il y aurait à dire, pas un mot de nous. Il semble que l'on est en droit de requérir l'explication d'un tel silence.

Nous répondrons d'abord que, sur tous ces points, lumière ne nous manquait pas : on ferait une bibliothèque des livres, anciens et modernes, déjà imprimés, où se trouvent les histoires et les descriptions dont il s'agit. Pour ne parler que de la France, elles sont dans toutes les *Vies*, déjà publiées, de l'Apôtre des Indes et du Japon. Elles sont, mieux encore, et avec tout le détail désirable, dans beaucoup d'autres livres : citons deux œuvres de maîtres : — Pour les Indes, l' « Histoire des choses plus mémora-
« bles advenues, tant ès Indes orientales que autres
« pays de la découverte des Portugais, en l'établisse-
« ment et progrès de la foi chrétienne,... jusques à
« l'an 1600; le tout, recueilli des lettres et autres
« histoires qui en ont été décrites ci-devant, et mis
« en ordre par le Père Pierre Du Jarric... » — Pour

le Japon, « Histoire et description générale du Japon, « où l'on trouvera tout ce qu'on a pu apprendre de la « nature et des productions du pays, du caractère et « des coutumes des habitants, du gouvernement et « du commerce, des révolutions arrivées dans l'Em- « pire et dans la Religion, et l'examen de tous les « auteurs qui ont écrit sur le même sujet, avec les « fastes chronologiques de la découverte du Nouveau- « Monde,... par le Père de Charlevoix... »

Le Père Du Jarric et le Père de Charlevoix puisèrent aux meilleures sources : ils le prouvent, et, en vérité, on n'a pas fait, on ne fera guère mieux qu'ils n'ont fait.

Ajoutons que, sur tous ces points, il nous était facile de produire des lumières *nouvelles*, en ce sens que nous pouvions, sur tous ces points, publier des écrits primitifs et totalement inédits. Ainsi, pour ne parler que du Japon, nous avons copié, à Lisbonne, le meilleur du précieux manuscrit original $\frac{25}{12}$ de la bibliothèque de Ajuda, intitulé : — *Historia da Igreja do Japão*,... composta pelos Religiosos da Cia de Iesu que, do anno 1575 athe este presente de 1634, residem nestas partes... — Du fol. 3 au fol 141, « ...se trata do sitio, descripção et qualidade das ilhas do Japão e de algus costumes gerães da gente dellas. » — Du fol. 141 au fol 181, « ...se trata das artes liberães e mecanicas do Japão, de sus letras ou caracteres,

sua antiguidade, e da lingua e poesia japoa, etc... »

Nous avons aussi copié le meilleur de l'excellent traité du Père Alexandre Valignani : *Del principio y progresso de la Religion christiana en Japon*, œuvre inédite de l'illustre missionnaire Visiteur, qu'il acheva, le 25 juillet 1601. — Copies d'autres manuscrits traitant le même sujet, non moins importants et également inédits, sont dans nos cartons.

Pourquoi donc ne pas tirer de ces sources, de premier choix, des récits et des descriptions? — Voici notre réponse : tout ce qui est *inédit* n'est pas pour cela *nouveau*, et notre préoccupation, en publiant un essai de Vie de saint François de Xavier, a été surtout de donner, à ce sujet, du *nouveau*. Nous n'aurions pas songé à publier ses lettres, si quelqu'un, avant nous, les avait fidèlement traduites en notre langue de leur texte original. Nous les donnons vraiment *nouvelles*.

Que l'historien de François de Xavier exploite, un jour, toutes les sources, imprimées et manuscrites, pour donner à l'histoire de l'Apôtre un cadre complet, rien de mieux : pour nous, sans beaucoup emprunter aux livres, nous tirons des manuscrits ce qu'ils renferment de *nouveau;* et, quant aux choses déjà bien connues, fussent-elles dans des manuscrits inédits, nous n'en mêlons à notre texte ou n'en citons, au bas des pages, que ce qu'il en faut strictement, pour aider le



lecteur à suivre la marche de l'Apôtre et à mieux entendre ses lettres. Le *nouveau* de ces manuscrits inédits, on le trouvera dans notre livre, pour la part du moins que nous avons jugée plus notable et plus intéressante. Leurs auteurs n'écrivirent eux-mêmes que pour donner *du nouveau*, ou pour corriger les récits antérieurs aux leurs. Après avoir loué les travaux du P. Maffei, du P. Torsellini, du P. Lucena, et décerné la palme au P. Maffei, Valignani ajoute : « Le « P. Lucena a écrit en Europe; ... il lui manque « d'avoir connu bien des choses par expérience...; « il les grossit par trop, etc. D'autres ont écrit « d'après des lettres, où l'on racontait d'ouï-dire, sans « informations suffisantes. De là, dans les livres « connus, bien des obscurités et même des contradic- « tions, sans parler de quelques exagérations, etc. » Nous nous aiderons du P. Valignani et d'autres, mais uniquement pour éclairer les points obscurcis, et ramener à leurs proportions réelles les faits exagérés.

Nous eûmes, d'abord, la pensée de joindre à nos deux volumes des cartes géographiques. Avec raison, on nous a dit qu'en un temps où le plus jeune enfant des écoles n'a qu'à ouvrir son sac ou son pupitre pour en tirer un atlas, il est plus qu'inutile de charger nos volumes de la carte des Indes et de la carte du Japon.



Sans doute, bien des détails des cartes du temps de saint François de Xavier, l'atlas de l'écolier ne les signale point, et vainement on les chercherait dans les cartes, même les plus savantes, du temps présent; mais cette connaissance des moindres détails n'est pas nécessaire, pour qu'un enfant même puisse accompagner François de Xavier et avoir l'intelligence de ses récits de voyages : à cela suffisent les grandes lignes et les points de repère d'un atlas d'écolier.

La carte du pays natal de François, moins facile à trouver que la carte des Indes, elle était nécessaire pour mieux suivre le récit des événements, auxquels François et les siens furent mêlés, durant les premières années du seizième siècle : un cartographe distingué a dressé, pour nos lecteurs, une carte de la Navarre au temps de saint François de Xavier.

On voudra bien ne pas se scandaliser, à la rencontre de diverses formes orthographiques d'un même mot, d'un même nom de personne ou de lieu : nous avons dû ne pas rajeunir ou corriger nos documents. Citons un ou deux exemples, pour les premières et les dernières lettres initiales :

On rencontrera : *abad* et *abat;* — *Athaondo* et *Atondo;* — *Aranadale* et *Alendale;* — *Aznariz* et *Aznarez;* — *Azpilcueta, Azplycueta, Ezpilcueta;* —

Beterbemale, Betibumal; — *Cande, Camde, Kandy;* — .....; — *Ydocin, Idocin;* — et le nom même du Saint a passé par bien des formes avant d'arriver à sa forme actuelle espagnole : *Javier.* On trouvera : *Issabier, Exabierr, Exavier, Xabier, Xavier;* — et aussi : *Yatsou, Jaxu, Jassu, Jasso.*

Il nous arrive d'écrire un nom de personne ou de lieu autrement qu'il n'est écrit par le P. Poussines, par Léon Pagès et autres : nous ne le faisons que sur la foi des manuscrits les plus autorisés ; nous reproduisons ces noms tels que, plus probablement, le Saint les écrivit : le plus vrai nom, du reste, ou de la personne ou du lieu, pourrait bien être celui que préfèrent le P. Poussines, Léon Pagès ou d'autres.

Dans le premier volume, déjà publié, de *documents nouveaux*, sur le pays, la famille et la vie de saint François de Xavier, — et dans le manuscrit du deuxième volume, encore à publier, — les sources de nos documents sont clairement indiquées. Lors donc que, dans le présent travail, ces documents seront utilisés, nous nous contenterons, pour en signaler les sources, d'un simple renvoi aux chapitres de l'un ou de l'autre volume, ou des deux réunis.

Nous prions enfin le lecteur de vouloir bien corriger, sur son exemplaire, les fautes plus notables

ci-dessous indiquées, que nous avons eu le tort de ne pas corriger nous-même, en temps opportun :

ERRATA.

Page 33, 2e ligne : *Santa : Engracia Luis...* — Il faut : *Santa Engracia ; Luis...*
Page 124, vers la fin : *1634.* — Il faut : *1534.*
Page 144, milieu : *Baladilla.* — Il faut : *Bobadilla.*
Page 249, vers la fin : *partout.* — Il faut : *par tout.*
Page 258, fin : *14 mars.* — Il faut : *14 mai.*
Page 280, dern. ligne : *Manapar.* — Il faut : *Manar.*
Page 298, milieu. Après les mots : *est rétabli,* ajouter : Ici, comme plus haut (p. 187), c'est fine allusion à la débilité spirituelle de Lopez.
Page 334, 3e ligne : *J'attendrai.* — Il faut : *J'attendis.*

Béni soit Dieu ; à l'heure où s'achève l'impression du présent volume, nous arrive le fascicule LXXI (novembre 1899) des *Monumenta historica Societatis Jesu*. C'est le premier d'une série qui a pour titre : *Monumenta Xaveriana*. Il renferme un excellent récit, en castillan, des travaux de François de Xavier, dans l'Inde et au Japon, œuvre inédite de l'illustre Père Alexandre Valignani. Puis, de mois en mois, de nouveaux fascicules nous apporteront les textes originaux des Lettres et autres écrits de l'Apôtre des Indes ; puis, viendront des documents complémentaires, puisés aux meilleures sources ; le tout, enrichi de savantes notes de l'Editeur, le R. P. Cecilio Gomez Rodeles, premier directeur des *Monumenta*, après le fondateur de cette si précieuse publication, le R. P. José Maria Velez, dont une cruelle maladie paralyse, depuis quelques années, la vaillante ardeur [1]. Plus que d'autres,

1. Bien que fort étranger à la famille des érudits, nous oserons dire que les érudits, qui étudient le seizième siècle, se privent d'une lumière de premier ordre, s'ils négligent les *Monumenta historica Soc. Jesu*.

L'histoire publique et intime de l'Europe au seizième siècle se trouve là, pour une belle part, une part essentielle.

Les abonnements de France sont reçus, à Paris, chez M. Alph. Picard, rue Bonaparte, 82.

nous sommes l'obligé des deux, ayant eu si souvent, depuis cinq ans, la joie de recueillir le fruit de leurs rudes travaux. Nous les remercions de la joie nouvelle que nous leur devrons d'offrir à nos lecteurs, à la fin du second volume, tout ce que les *Monumenta Xaveriana* nous fourniront de redressements ou corrections de nos erreurs, et aussi la traduction fidèle des quelques lettres de S. François de Xavier, dont les textes originaux se sont dérobés à nos recherches. Le R. P. Rodeles écrit, il est vrai : « *Cum tam exiguus extet editarum epistolarum numerus, quarum nec autographum, nec apographum antiquissimum habeamus, ne collectio nostra imperfecta relinquatur, hujusmodi epistolas latine dabimus, prout apud Tursellinum, Possinum vel Menchacam reperiuntur*[1] » ; mais nous voulons espérer que l'œuvre du R. P. Rodeles n'aura pas cette imperfection : les lettres qui lui manquent, le Portugal les possède : pieusement invoqué, le grand Portugais Antoine de Padoue les fera découvrir.

Toulouse, Fête de tous les Saints, 1er novembre 1899.

1. *Monum. Xaver. Proœmium*, pp. IX.

I

SAINT FRANÇOIS DE XAVIER

EN EUROPE



CHAPITRE PREMIER.

OÙ L'ON VERRA DE QUEL PAYS SORTIRENT LES AÏEUX PATERNELS DE SAINT FRANÇOIS DE XAVIER ET COMMENT GRANDIT LEUR FORTUNE.

(XIVe et XVe siècles[1].)

I.

Le village de Jassu (en basque *yatsou*), à une lieue de Saint-Jean-Pied-de-Port, compte, aujourd'hui, un peu plus de trois cents habitants : il n'avait que dix-huit feux au quinzième siècle. Entre les familles qui vivaient là, en ce temps et au siècle précédent, la principale était celle des Lascor; après elle venaient les Echeberria. Les Lascor appartenaient à la classe des *hijosdalgo*, gentilshommes ou nobles proprement dits de la terre de *Cissa* (Cise); les Echeberria n'étaient que *infanzones* ou nobles d'ordre inférieur : de ceux-ci François de Xavier descendit par ses aïeux paternels.

Vers le milieu du quatorzième siècle, l'aîné des

1. Voir, pour les documents relatifs à ce chapitre et pour l'indication de leurs sources, *Saint François de Xavier* (*son pays, sa famille, sa vie, documents nouveaux*), t. I, ch. I, II, III, IV, V, VI, et t. II, ch. I, II, III, IV, V, VI, VII et VIII.

Echeberria de Jassu épousa une fille des Garat du village de Suescun, proche de Jassu. Les Garat étaient, comme les Echeberria, de maison *infanzona.* Des fils qui naquirent de cette union, un cadet, Pedro, alla s'établir à Saint-Jean-Pied-de-Port. Laissant à son aîné le nom patronymique de Echeberria, Pedro ne s'appela depuis que Pedro Jassu, et le nom de Jassu devint patronymique dans sa maison.

Dès les premières années du quinzième siècle, Pedro est fermier du *chapitel* royal ou de l'hôtel des poids et mesures de Saint-Jean-Pied-de-Port. Là probablement il s'enrichit, et ses fils purent recevoir une éducation plus libérale, principe des rapides ascensions de la famille.

Les Jassu de Saint-Jean-Pied-de-Port grandirent à la cour des rois successifs de Navarre, du commencement du quinzième siècle aux premières années du seizième, qui virent, avec la chute de ces rois, celle des Jassu, leurs fidèles serviteurs. La Navarre du quinzième siècle était, on le sait, composée des six *merindades* ou provinces de Pampelune, Estella, Tudela, Olite, Sanguessa et *Ultra-Puertos.* Cette dernière *merindad* avait pour chef-lieu Saint-Jean-Pied-de-Port et formait la Basse-Navarre, qui sera, plus tard, la Navarre française.

On sait encore que la descendance mâle des rois primitifs de Navarre s'éteignit avec Sanche VII, en 1234, et que Thibaud IV, comte de Champagne, à titre de mari d'une sœur de Sanche, devint alors roi de Navarre. Cette dynastie finit en 1274, et Philippe le Bel, mari de l'héritière, ajouta, dès 1285, à son

titre de roi de France le titre de roi de Navarre. Louis le Hutin, premier fils de Philippe le Bel, ne laissa qu'une fille, Jeanne, à qui la Navarre appartenait du chef de sa mère; elle épousa (1318) le comte d'Evreux, petit-fils de Philippe le Hardi, et, dès lors, la Navarre fut aux mains d'une dynastie nouvelle, dont le dernier représentant, Charles, mourut en 1425, ne laissant que des filles. L'aînée, Blanche, était, depuis 1419, femme de Jean, second fils du roi d'Aragon : Jean dut à sa femme le titre de roi de Navarre, et ils furent couronnés ensemble, à Pampelune, le 15 mai 1429.

Avec la reine Blanche et le roi Jean commencera la fortune de Jassu.

Dès l'année 1421, Jean et Blanche eurent un fils, Charles, qui fut appelé *Prince de Viane*, titre affecté, depuis peu, à l'héritier présomptif de la couronne de Navarre. Ils eurent ensuite deux filles : Blanche et Léonor.

A la mort de sa mère, le 3 avril 1441, Charles devenait de droit roi de Navarre; son père lui disputa le trône, et, à partir de 1458, Jean, héritier de son frère, le roi d'Aragon, se dit à la fois roi d'Aragon et de Navarre. Charles meurt, en 1461, sans laisser d'enfants. Le trône de Navarre appartenait de droit à sa sœur aînée, Blanche. Jean le lui refuse pour l'attribuer à la sœur cadette, Léonor, femme du comte de Foix. Blanche mourut en 1464, et lorsque Jean termina sa longue carrière, le 19 janvier 1479, Léonor fut proclamée reine de Navarre. Elle régna trois semaines, et, après elle, son petit-fils, François-

Phœbus, proclamé roi, introduisit en Navarre la dynastie des comtes de Foix.

Les Jassu, tant que durèrent les discussions, souvent violentes, entre Jean d'Aragon et Charles de Navarre, se déclarèrent pour le père contre le fils; ils furent, comme on disait alors, Gramontais, bien que, dans le parti de Charles ou des Beaumontais, ils comptassent beaucoup de parents et d'amis. Ainsi encore, demeurant fidèles à leur parti, ils servirent Léonor et son petit-fils François-Phœbus, et, après la mort de celui-ci, sa sœur Catherine; ils avaient cependant sujet d'appréhender que le succès de puissants compétiteurs ne ruinât leur fortune.

On sait enfin comment une dernière dynastie, celle des d'Albret, arriva au trône de Navarre lorsque, en 1484, Catherine épousa Jean d'Albret. Ils furent tous deux protecteurs et amis des Jassu, et le père de François de Xavier eut l'honneur d'être leur intime conseiller, après avoir joui de la confiance de Léonor et du roi Jean, son père.

Ces jalons historiques permettront au lecteur de mieux suivre la marche ascendante des Jassu dans les voies de la fortune, durant le siècle qui les vit s'y avancer à grands pas.

II.

Trois des fils de Pedro de Jassu, Pedro Periz, Bernard Periz et Arnalt Periz contribuèrent, plus que les autres, à l'illustration de la famille.

Pedro Periz, l'aîné, vécut et mourut à Saint-Jean-Pied-de-Port. Après avoir, comme son père, joui des fermes du *chapitel*, il fut, en 1441, honoré de la charge de bayle de Saint-Jean-Pied-de-Port, et l'office lui fut confirmé, pour la vie, en 1454, avec d'autres largesses royales et privilèges, à suite des utiles services que Pedro Periz rendit au roi Jean, durant sa lutte contre Charles. Entre les dons, nous signalerons, vu leur importance, celui des dîmes d'Arberoa et des péages de Saint-Palais.

Pedro Periz mourut sans laisser d'enfants : l'héritage vint à son frère Arnalt Periz, aïeul de saint François de Xavier.

Bernard Periz fut, de bonne heure, au service de divers personnages de la cour de Jean et Blanche, et ces personnages lui concilièrent la faveur du roi et de la reine. Bernard reçut d'abord, en 1434, des secours pécuniaires pour avancer dans la cléricature; mais il laissa bientôt ce chemin, entra à la *Cort Mayor*, premier tribunal du royaume, à titre de notaire, et finit par avoir charge de conseiller royal et d'auditeur à la Cour des comptes. La richesse lui vint avec les honneurs acquis et lui en procura de nouveaux : il épousa, en effet, l'héritière d'une noble maison de Los Arcos, et quatre filles, que Dieu lui donna, allièrent ensuite les Jassu à quatre des plus illustres familles de la Navarre. Ecoutons un témoin bien informé qui vivait au seizième siècle :

Bernard Periz de Jassu eut quatre filles : la première, Ana Perez, épousa Lope de Baquedano, *Justicia* de la ville de Es-

tella. Les Baquedano ont entrée aux Cortès du royaume.

La seconde fille, Maria Perez, épousa, ici même, à Pampelune, Jean Cruzat, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques. Sa descendance est, aujourd'hui, représentée par don Pedro Cruzat, seigneur du *Palacio* de Aderiz, et par Jean Cruzat, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, seigneur du *Palacio* de Oriz : l'un et l'autre siègent aux Cortès.

La troisième, Catalina Perez, épousa, à Estella, Nicolas de Eguia, fils du trésorier royal : j'appartiens moi-même à la maison des Eguia, et j'ai, à ce titre, entrée aux Cortès.

La quatrième enfin, Inesa Perez, fut mariée, à Estella, à Remon Herdara, de qui descend le seigneur actuel du *Palacio* de Anderaz.

Dieu fit meilleure part encore au troisième fils de Pedro de Jassu, Arnalt Periz. Attaché d'abord au service de Charles, prince de Viane, à titre de camérier et de trésorier, il s'acquit à tel point la bienveillance de son jeune maître et la confiance du roi et de la reine que, dès l'an 1441, on put s'attendre à le voir grandir tous les jours; aussi, cette année même, le 27 février, l'auditeur des comptes Juan de Athaondo lui donna-t-il la main de sa fille Guillerma.

En 1445, le prince de Viane, « sur l'ordre et à la prière » du roi son père, « agréant, d'ailleurs, la supplique de la princesse sa sœur », et désirant lui-même reconnaître les services qu'il lui a rendus, promet à Arnalt Periz la première place vacante d'auditeur en la Chambre des comptes. Arnalt eut bientôt la place promise; puis, devenu comme le trésorier du royaume, il fut chargé, jusqu'à sa mort,





de remplir les missions les plus délicates et difficiles; c'est à lui que Jean et Léonor s'adressent quand il leur faut un grand dévouement associé à une haute intelligence.

Arnalt Periz et sa compagne ne se montrèrent pas moins fidèles et dévots au service de Dieu qu'ils ne l'étaient à celui de leurs terrestres bienfaiteurs et souverains. Le testament qu'ils écrivirent ensemble, à Tafalla, le 10 février 1472, et celui que Guillerma de Athaondo dicta seule le 10 novembre 1490, suffiraient à le prouver. Ils y témoignent garder pieux souvenir des parents ensevelis dans l'église Sainte-Eulalie de Saint-Jean-Pied-de-Port, des parents ensevelis dans l'église Saint-Nicolas de Pampelune; ils s'y préoccupent vivement de leurs propres intérêts éternels et du salut de toute leur descendance; ils fondent une chapellenie perpétuelle dans la chapelle Saint-Pierre-Martyr de l'église des Dominicains de Pampelune; ils excluent de leurs funérailles la pompe mondaine; s'ils désirent de la somptuosité, c'est pour mieux honorer les saints protecteurs des Jassu et des Athaondo, savoir, saint Pierre, martyr, saint Vincent Ferrier et sainte Catherine de Sienne. Guillerma lègue de riches étoffes pour la décoration de leur chapelle, et Arnalt veut que l'on peigne soigneusement à fresque, sur les murailles de la même chapelle, les plus beaux traits de leurs légendes.

III.

Ces sentiments d'honneur et de piété chrétienne, Arnalt et Guillerma eurent soin de les imprimer au cœur de leurs enfants. Six, deux garçons et quatre filles, vivaient encore en 1490. Catalina était déjà veuve de Juan de Espinal, riche et noble marchand de Pampelune; sa fille Marie se donna à Dieu au monastère de San Pedro de Pampelune. Juana n'était pas encore mariée et entourait de soins la vieillesse de Guillerma. Maria et Margarita, femmes, la première, du seigneur du *palacio* de Çuazti, et la seconde du seigneur de Olloqui, avaient de nombreux enfants que François de Xavier connaîtra : il aura douze ans à la mort de sa tante Juana, et lorsqu'il partira pour les Indes, en 1541, Margarita de Jassu, presque centenaire, sera encore à Olloqui, comme pour saluer, au nom des générations disparues, le soleil levant de leurs meilleures gloires.

Guillerma, près de mourir, sembla se préoccuper surtout de l'avenir de Juana : « Elle m'a servi, dit-elle, plus longtemps que mes autres filles », et elle recommande à l'héritier de la doter si bien, qu'elle puisse, comme ses sœurs, entrer en une bonne maison. L'héritier, qui sera un jour père de saint François Xavier, exécuta pieusement la recommandation de sa mère, et Juana épousa Juan de Artieda, héritier de la noble maison de ce nom, une des plus illustres de la Navarre. Juan, marié une première



fois, avait des enfants que Juana sut aimer, et, à la place de ceux que Dieu ne lui donna pas, elle adopta, d'accord avec son mari, un orphelin.

Quant aux deux garçons, Juan et Pedro, ils étudièrent tous deux la jurisprudence, et leur savoir les rendit aptes à exercer de hautes charges : Pedro, de 1478 à 1513, eut l'important office de *Justicia* de Pampelune, et Juan, l'aîné de la maison, docteur en décrets de l'université de Bologne dès l'année 1470, s'éleva aux premiers emplois du royaume. En 1472, Leonor le fit *Maître de finances*, et, peu après, *Alcalde de la Cort mayor*. Là, dans ce premier tribunal du royaume, Juan donna de telles preuves de science et de sagesse qu'il ne tarda pas à devenir l'homme de confiance, le conseiller préféré des souverains successifs de son pays et du pays lui-même. En 1479, il est, aux États de Tafalla, un des trois signataires de l'acte qui donne une tutrice au jeune roi François Phœbus; la même année, on le trouve à Saragosse traitant, comme ambassadeur du roi de Navarre, une question de frontières avec le chancelier du roi d'Aragon; en 1483, les États, réunis à Puente-la-Reyna, le députent à la jeune reine Catalina pour la supplier d'agréer le désir que son peuple a de lui voir épouser le prince héritier de Castille.

Le mariage ne se fit point, mais Jean d'Albret, que l'on préféra au fils de Ferdinand et d'Isabelle, n'en fut pas moins incliné à recourir, en toutes ses affaires, à la sagesse du docteur Juan de Jassu, et le pays lui garda, comme le roi, sa confiance : les trois

États, réunis à Olite en 1490, le chargent d'une rédaction nouvelle des article de la *Hermandad*, sorte de Ligue organisée en Navarre pour y maintenir l'ordre et la paix. Il a encore un rôle principal aux États de 1493, et c'est lui qui le 12 janvier 1494, dans la cathédrale de Pampelune, au couronnement de Juan et de Catalina, reçoit, en l'absence du chancelier, le serment de fidélité des trois États du royaume. La même année, le 30 avril, Juan de Jassu est à Medina del Campo, témoin, comme ambassadeur de ses roi et reine, du serment que le roi et la reine de Castille font de garder l'alliance conclue avec la Navarre. En 1495, on le trouve à Olite avec Juan Ribera, *capitan* général de Castille; puis à Pampelune avec le maréchal Pedro de Navarra, traitant des affaires d'État de la plus haute importance; en 1497, il préside les Cortès; en 1498, il signe, comme témoin, avec le maréchal de Navarre, l'acte royal relatif à la vacance du siège épiscopal de Pampelune; en 1499, il ramène la paix dans l'assemblée des États par un habile et délicat règlement de préséance entre le prieur de Roncevaux et le prieur de Saint-Jean-de-Jérusalem. Puis viennent, d'année en année, au sein des États ou au dehors, des actes qui montrent chaque jour grandissante l'influence du docteur, et qui prouvent avec évidence que si Jean d'Albret perdit son royaume, ce fut pour n'avoir pas assez écouté les avis et les supplications unies de son fidèle conseiller et du peuple navarrais, qui ne cessaient de lui redire : « Venez vivre au milieu de nous, et soyez l'allié de la Castille! »



A la fin du quinzième siècle, Juan de Jassu était riche autant qu'honoré. Ses seuls gages d'alcalde-conseiller et des *mercedes* royales, reçues en divers temps, eussent suffi à l'enrichir; mais la fortune lui venait de plusieurs autres sources, et d'abord du majorat que Guillerma constitua en sa faveur :

Désirant, dit-elle, accomplir la volonté de mon mari Arnalt Periz de Jassu (que Dieu pardonne!) et ma volonté personnelle, au sujet de la fondation du majorat de notre maison, je laisse à Don Juan de Jassu, docteur, *Alcalde mayor* de la cour de Navarre, conseiller du roi et de la reine, mon fils aîné, le *palacio* de Ydocin, avec tous ses héritages, servitudes et juridictions... Je lui donne la maison où j'habite présentement, rue de la *Poblacion*, à Pampelune, et aussi la maison que j'y possède, rue dite *La Torre redonda*, et encore le jardin que je possède hors les murs de la ville, proche la porte de Saint-Nicolas.

A Pedro, son second fils, Guillerma donne tous les biens que les Jassu possédaient à Saint-Jean-Pied-de-Port et dans la *merindad* de *Ultrapuertos*, et en particulier la maison natale des Jassu qu'elle décrit ainsi :

Je laisse à Pedro de Jassu, *Justicia* de la ville de Pampelune, mon fils, la maison que je possède en la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port, située sur la place dite *El Mercado*: laquelle confronte, d'une part, à l'hôpital de *Santa Maria*; d'une autre, à la maison dite *Chapitel del Rey*: d'une autre, au *Rio grande* (la Nive), et de l'autre à ladite place du *Marché*.

Elle lui donne aussi la petite maison voisine, dite *La Cocina,* qu'une galerie, traversant le *chapitel* du roi, mettait en communication avec la maison principale. Dans le pays, celle-ci était appelée *Echeandia*, et l'autre *Cocinateguia.*

Les deux frères avaient donc à la fois honneur et richesse; mais Guillerma entendait, et son mari avec elle, que Pedro, bien qu'il héritât de la maison natale des Jassu, demeurât subordonné à Juan :

Je veux, ordonne et commande, dit-elle, que Pedro, mon fils, de son vivant, et après lui les héritiers de sa maison et majorat, observent toujours le devoir de respect qu'ils ont à l'égard de Don Juan de Jassu, en son temps, et à l'égard de ses héritiers après lui, et qu'ils tiennent pour *Pariente mayor* ledit Don Juan et chacun de ses héritiers successifs : comme aussi, ledit docteur, en son temps, et ses héritiers après lui, devront tenir pour enfants de la maison principale les héritiers successifs de la maison de Pedro de Jassu; de telle sorte que chacun ait sollicitude de l'intérêt de tous les autres. Vivant ainsi unis par un mutuel amour, comme frères, comme fils d'un même père et d'une même maison, il leur en reviendra, outre les profits meilleurs, celui d'être plus estimés et honorés des hommes.

Enfin, Arnalt Periz, bien que grandi à Saint-Jean-Pied-de-Port et puis dans la Haute-Navarre, ne voulait pas que sa descendance oubliât le village de Jassu, sa première terre natale; en son nom, Guillerma y pourvoit :

Je veux et commande, dit-elle, au cas où le majorat passerait à une fille, que le fils d'elle et de son mari, héritier

du majorat, et ceux qui viendront après, au même titre, prennent en leurs armes le nom de Jassu, laissant le nom de leur père, et s'il advenait qu'ils n'agissent pas ainsi, je veux qu'ils ne succèdent pas au majorat.

L'Apôtre des Indes, fils du docteur Juan, petit-fils d'Arnalt Periz et de Guillerma, est donc un Jassu. Loin de le nier, quand, à Paris, le 13 février 1531, un notaire de sa *nation*, Iñigo Ladron de Cegama, lui demandera : « Quel est votre nom ? » il répondra : « Je m'appelle Francisco de Jassu » ; mais il s'empressera d'ajouter : « *et de Xavier*. » Xavier, c'est le nom de sa mère, qui devait demeurer le sien.

CHAPITRE II.

OÙ L'ON RACONTE TRÈS BRIÈVEMENT L'HISTOIRE DES AÏEUX MATERNELS DE SAINT FRANÇOIS DE XAVIER.

(Du treizième au seizième siècles [1].)

I.

Xavier est un *castillo* (château fortifié), dans la *merindad* de Sanguesa. Il est situé sur une petite éminence, au versant d'une montagne et proche du beau *rio* l'Aragon,qui traverse ses campagnes et les fertilise. Le territoire de Xavier produit le froment, le vin et l'huile; il y a de beaux pâturages et force gibier; on y exploite aussi quelques salines. Le territoire de Xavier peut avoir de trois à quatre lieues de circuit; il touche à la province d'Aragon vers le nord, le levant et le couchant. A deux lieues est la ville de Sanguesa, jolie, bien peuplée, avec trois couvents, Dominicains, Franciscains et Carmes déchaussés. Du côté de l'Aragon, Xavier a pour voisine la *villa* (bourg) de Soz, où naquit Ferdinand le Catholique, et la *villa* de Lumbier, habitée par quatre cents *vezinos* (habitants domiciliés, ayant droit de cité), gent discrète et courtoise. A une distance de demi-lieue de Xavier est le fameux monastère de *San Salvador* de Leyre, lieu de sépulture pour les

1. *Docum. et sources*, t. I, ch. VII, VIII; t. II, ch. IX, X, XI.

rois de Navarre. Le monastère est occupé par les Bernardins; l'abbé est seigneur temporel de plusieurs localités voisines.

Le *castillo* est muni de meurtrières pour arquebuses et de meurtrières pour arbalètes. Jusqu'à ces derniers temps, il était entouré d'un fossé, et l'on n'y pénétrait que par un pont-levis. Les armes de la maison sont sculptées sur la porte principale.

Cette description de Xavier est des premières années du dix-septième siècle.

Cent ans auparavant, en 1517, il y avait, de plus, à Xavier, « un mur d'enceinte, avec chemin de ronde, « créneaux et meurtrières, deux grands portails bien « ouvrés, une forte tour au flanc du castillo, une « autre en avant du pont-levis. La tour principale, « dite de *San Miguel,* avait une hauteur double, et « le castillo tout entier avait une couronne de cré- « neaux. » Ce fut le Xavier que connut François jusqu'à sa dixième année.

A cette même époque, des vieillards disaient : « Nous ne savons que par ouï dire qu'il y eut ici « une *villa*, et il est vrai que çà et là on remar- « que sur le sol des débris de murailles, qui sem- « blent indiquer qu'il y eut en d'autres temps des « maisons à Xavier; mais nous n'y avons jamais « vu que le *castillo* et la maison des prêtres « qui desservent l'église. » Des enquêteurs royaux de 1427, de 1366, ne parlent pas autrement; eux aussi n'ont vu à Xavier que le *castillo* et la maison de l'abbé (*abat*) ou l'*abbadia*.

Quant au *castillo*, il fut successivement propriété des rois d'Aragon et des rois de Navarre, qui en

confiaient la garde à un gentilhomme avec titre d'*alcayde;* il était, en 1236, au pouvoir de Thibaud Ier, et Adam de Sada y entra, cette année, comme *alcayde :*

In Dei nomine. Sachent tous ceux qui sont et qui seront que Nous, Don Thibalt, par la grâce de Dieu roi de Navarre et comte palatin de Champagne et de Brie, nous confions notre *castillo* de Issavier, avec la *villa* et toutes ses appartenances, à vous Don Adam de Sada, notre aimé *caballero* (gentilhomme) et loyal vassal, tant que vous vivrez, pour l'améliorer et le peupler, et nous voulons qu'après vous le *castillo* avec la *villa* retournent à nous, etc.

Adam de Sada accepte la garde du *castillo* aux conditions marquées, et il donne pour *fiadores* (cautions) au roi « Don Martin Aznarez, fils de Don Aznar de Sada, son cousin germain, et Don Inego de Sada, son frère. » Les Aznarez descendaient du duc Eridon Aznar, que les rois d'Aragon et de Navarre reconnaissaient pour leur ascendant.

Alcayde de la forteresse de Xavier, Adam de Sada était sans doute intéressé à bien garder cette clef de la Navarre sur la frontière d'Aragon ; mais Thibaud comprit que la place serait encore mieux gardée si elle devenait le bien des Sada, et la place leur fut donnée par échange en 1252.

Plus tard, le 6 mai 1329, Jeanne et Philippe, reine et roi de Navarre, confirment en faveur du seigneur de Xavier Don Rodrigo Aznarez, qu'ils appellent « notre parent », les privilèges concédés aux précédents seigneurs et en octroient de nouveaux. Peu

après, en 1346, « Rodrigo Aznarez de Sada, seigneur de Xavier », a le titre de « Gouverneur en Navarre. »

Au siècle suivant, la descendance mâle des Sada ou Aznarez de Sada fait défaut à Xavier : un Alonso de Artieda, en épousant la fille héritière, y devint seigneur, avec obligation de maintenir dans sa postérité le nom des Aznar. Alonso n'eut qu'une fille, Juana Aznarez; il la donna à Martin de Azpilcueta. De ce mariage naîtront deux filles, une desquelles, Maria, sera l'heureuse mère de François.

II.

Qu'étaient ces Azpilcueta qui, vers l'an 1460, supplantaient à Xavier les Aznarez et les Artieda?

Azpilcueta est aujourd'hui un village d'environ cinq cents âmes; il appartient à la vallée de Baztan, non loin de la frontière de France. La route de Pampelune à Urdax et Dancharinea passe tout proche d'Azpilcueta. On n'y voit plus trace de l'ancien *castillo* des seigneurs du lieu, et, dès l'année 1517, il n'en restait guère que des ruines, comme le prouvent des attestations contemporaines telles que celles-ci : « Les gens du roi ont fait démolir la *casa*, « *palacio* et tour d'Azpilcueta, qui étaient solide- « ment bâties. J'ai vu de mes yeux la tour, la *casa* « et la *borda* d'Azpilcueta, ainsi que la tour, qui « était fort belle, bien bâtie et munie de créneaux. « L'alcayde de Maya fit démolir la tour, et le *capitan*

« Mondragon fit mettre le feu à la *borda*, elle aussi « bâtie de belle pierre jusqu'au toit, etc. » Déjà depuis longtemps, à cette date, le *palacio* et les terres d'Azpilcueta étaient d'ailleurs abandonnés à des fermiers, parce que le dernier héritier de la maison, Martin, avait échangé ce séjour contre celui de Xavier.

Écoutons maintenant un autre Martin de Azpilcueta que le monde entier, depuis plus de trois siècles, connaît sous le nom de *Docteur Navarro :*

On me reproche d'avoir dit : *Je suis noble.* Telle n'a pas été ma parole. J'ai dit : « Mon père et ma mère étaient nobles et de familles, non pas tellement riches, mais fort anciennes. Oui, je m'estime heureux d'être issu des deux *palacios* d'Azpilcueta et de Jaureguiçar. Ni l'un ni l'autre ne sont très opulents, mais tous deux étaient debout longtemps avant Charlemagne, et jamais encore, grâce à Dieu, seigneur d'Azpilcueta ou de Jaureguiçar ne fut taché d'hérésie. »

En un autre endroit de ses écrits, le docteur Navarro, après s'être félicité de sa parenté avec l'Apôtre des Indes, ajoute :

Les aïeux maternels de Francisco furent des plus nobles, des plus illustres, et par l'antiquité de leur maison, et par la nombreuse série d'hommes de guerre qui en sortirent. Son aïeul, Martin de Azpilcueta, fut un homme que son mérite personnel honora autant que la gloire acquise par ses ancêtres. Cet honneur était, il est vrai, quasi son unique domaine. Sa maison n'avait que peu de bien, et il demeura seul représentant de si nombreuses générations disparues. Ce fut alors que la Providence l'unit à l'héritière



d'une autre maison, de noblesse égale mais plus riche, la maison des Xavier.

Quand le docteur Navarro nous dit que Martin représentait seul, vers la fin du quinzième siècle, des générations disparues, il n'entend parler que des générations qui se succédèrent au *palacio* même d'Azpilcueta; car, en ce temps et depuis, des Azpilcueta, du même sang que celui de Martin, eurent leurs maisons fondées et s'illustrèrent à Sada, à Lecaun, à Echaguë, à Casseda, à Montréal, à Barasoain et ailleurs encore.

A Sada, où les Aznarez furent si longtemps seigneurs incontestés, les Azpilcueta ont influence prédominante dès le commencement du quinzième siècle; avant de supplanter les Aznarez à Xavier, les Azpilcueta les avaient donc supplantés à Sada, sur le sol même de leurs premières croissances. Garcia, le premier des Azpilcueta de Sada, que nous connaissions, n'ayant pas eu d'enfants, adopta Miguel, fils cadet du seigneur d'Azpilcueta, et le maria, à Sada, avec l'héritière de Pedro de Galan, seigneur du *palacio* de Carraça. Ce Miguel était oncle de Martin, qui devint seigneur de Xavier. Nous verrons, plus loin, l'arrière-petit-fils de Miguel, Juan de Azpilcueta de Sada, ami intime de François.

Lorsque, vers l'an 1420, Miguel alla d'Azpilcueta à Sada, il laissa seigneur de la maison natale son frère aîné Juan, père du futur seigneur de Xavier. De ce Juan seul procédèrent plusieurs chefs des maisons Azpilcueta. La mère de saint François Xavier nous

l'apprend elle-même. Ecoutons l'*abad* de Echaguë, Juan de Azpilcueta, nous dire, à quatre-vingt-treize ans, les souvenirs de son enfance qu'il passa au *castillo* de Xavier :

Il y a environ quatre-vingts ans (c'était vers l'an 1500), j'allai résider au *palacio* de Xavier, pour y servir, à titre de page, Doña Maria de Azpilcueta et Doña Violanta, sa sœur, *dueñas* du *palacio*. A cause de la parenté que j'avais avec elle, je les appelais mes tantes (*tias*).

Dans ce *palacio* de Xavier, je connus, l'espace de huit ou neuf ans, un Martin de Azpilcueta, de Lecaun, fils légitime de Pero Sanz de Azpilcueta et de Maria Suquia, qui vécurent à Estella, au service des maréchaux de Navarre. Martin était cousin germain de Doña Maria et Doña Violanta.

Je me souviens que, nous entretenant de la parenté qu'il y avait entre elles et nous, Doña Maria et Doña Violanta nous contaient comme, au *palacio* de Azpilcueta, qui est en terre de Baztan, un Juan de Azpilcueta et sa femme, *dueños* du *palacio*, eurent cinq fils légitimes. L'aîné, Miguel, demeura *dueño* audit *palacio*: le second, Martin, qui hérita du *palacio* de Azpilcueta, par la mort de Miguel son frère aîné, épousa l'héritière du *palacio* de Xavier, et fut père desdites Maria et Violanta. Le troisième, Pero Sanz, alla s'établir à Lecaun; le quatrième, qui s'appelait Petri Sanz, se maria à Casseda; et le cinquième, Pedro, se maria à Echaguë, dans la maison où je suis né : il a été mon bisaïeul.

Je me souviens d'avoir entendu dire les mêmes choses à Juan Perez de Azpilcueta, de Montreal, qui fut oncle des cinq frères. Le docteur Don Martin de Azpilcueta, qui à présent réside à Rome, et qui était bien au courant de ces généalogies, me parlait souvent des cinq frères du *palacio* de Azpilcueta, devenus chefs de diverses maisons.

Ajoutons que ce docteur Navarro était petit-fils d'un Martin de Azpilcueta de Sada, qui donna son fils, du même nom de Martin, à l'héritière des Jaureguiçar de Barasoain.

Martin de Azpilcueta de Lecaun sera, de 1516 à 1525, comme un second père pour François de Xavier, et, quand il écrira au docteur Navarro, François se dira « son fils en Jésus-Christ, pour la vie ; *filius in Christo, quoadusque vixerit.* »

Notons enfin, avant d'aller plus loin, que l'Apôtre des Indes, bien qu'il porte le nom de Xavier, est plus Jassu et Azpilcueta qu'il n'est Xavier ou Aznar. La généalogie des Aznarez nous les montre, en effet, déjà supplantés à Xavier par les Artieda, un siècle avant que Francisco vînt au monde, petit-fils d'un Azpilcueta, lui-même supplantateur des Artieda. Le sang des Jassu ou des Echeberria, uni au sang des Azpilcueta, est donc le plus vrai sang des veines de Francisco : ce qui lui vient des Aznarez c'est, avec plus de vérité, le rayonnement d'une gloire humaine, l'illustration d'un nom ; — et comme les Jassu et les Azpilcueta sont de race purement basque, les Jassu-Echeberria, Basques du versant français, les Azpilcueta, Basques du versant navarrais des Pyrénées, on ne peut, ce semble, mieux résoudre la question si souvent agitée de la nationalité de François de Xavier qu'en disant : Il est Basque. Au temps de la naissance de François, Jassu et Azpilcueta seront du royaume de Navarre comme Xavier ; le dernier mot sur la nationalité du saint aura donc pour formule : il est *Basque-Navarrais*. Basque, lui aussi, de père

et de mère, le docteur Navarro écrira : « On me re-
« proche d'être Navarrais... Je le confesse; c'est pour
« moi un sujet de joie, et je le tiens à grand hon-
« neur que d'être Navarrais... et Basque. » Les deux
raisons de la joie et de la noble fierté du docteur ne
purent qu'être bien vivantes dans l'âme de François :
« Navarrais et Basques, écrit Navarro, deux peuples
« dont la fidélité à leurs souverains est demeurée
« célèbre... Ainsi ont-ils été fidèles à Dieu et à
« l'Eglise. »

III.

Vers le milieu du siècle dernier, un archiviste des
comtes de Xavier s'étonnait de ne pas trouver au
palacio les titres qui l'eussent le plus intéressé; il en
dresse le catalogue : « Je suis surpris, dit-il, qu'on
« ne rencontre ici, ni aux archives, ni ailleurs, des
« pièces telles que le contrat de mariage de Martin
« de Azpilcueta et de Juana de Aznarez; le testa-
« ment de Juana de Aznarez et celui de son mari; le
« contrat de mariage du docteur Juan de Jassu avec
« Maria de Azpilcueta; le testament du docteur et
« celui de sa femme, etc. »

Aujourd'hui encore, après un siècle de recherches,
ces précieux documents ne sont pas retrouvés. Ils
éclaireraient bien cette fin de chapitre qui sans eux
aura plus d'obscurité que de lumière.

Au mois de juin 1536, quelques vieux amis des
Xavier et des Jassu, interrogés au sujet des parents

et aïeux de François, donnent d'utiles renseignements.

Juan de Hualde, âgé de quatre-vingt-dix ans :

Il y a soixante-huit ans environ (1468), j'allai vivre au *palacio* de Xavier avec Don Martin de Azpilcueta et Doña Juana Aznarez. Je demeurai avec eux, à titre de serviteur (*criado*), l'espace de deux ou trois ans. Je voyais ainsi et connaissais, vivant avec eux, leur fille Maria, alors âgée d'environ huit ans.

Don Pedro de Atondo, *abat* de Cemborayn, âgé de quatre-vingts ans :

Je suis parent de Francisco au troisième degré. Je n'ai pas connu Doña Juana Aznariz, femme de Martin de Azpilcueta, mais j'ai connu Martin et je sais qu'ils étaient légitimement mariés, et que Maria de Azpilcueta fut leur fille légitime. Don Martin de Azpilcueta fut camerlingue de nos rois et puis alcayde de la forteresse de Montreal; je l'ai vu en possession de ces charges.

Etant *donzella*, Doña Maria, fille de Martin et de Juana, demeura quelques années à Sanguesa, dans la maison qui fut de Pedro Ortiz; je l'y ai vue et connue. Don Martin, son père, vivait alors par intervalles à Xavier.

Les deux témoins ont vu Doña Maria de Azpilcueta mariée au docteur de Jassu. Don Pedro de Atondo : « Depuis leur mariage, je connus Doña « Maria et Don Juan de Jassu l'espace de dix-huit à « vingt ans (à partir de 1495). » Juan de Hualde : « J'ai connu Don Juan de Jassu, depuis qu'il eut « épousé Doña Maria de Azpilcueta. Il était, avec sa « femme, seigneur des *palacios* de Xavier, Azpil-

« cueta et Ydocin. Je les ai vus vivre ainsi mariés « l'espace de trente-cinq à quarante ans (à partir de « 1475-1480). »

Enfin, Esteban de Huarte, seigneur du *palacio* de Çuazti, fils de Maria de Jassu, sœur du docteur :

J'ai connu Don Martin de Azpilcueta, alors qu'il vivait dans la forteresse de Montreal. Sa fille, alors mariée au docteur Juan de Jassu, allait quelquefois l'y visiter. De ma douzième à ma dix-septième année (1492-1497), j'ai vécu près de Don Juan de Jassu, mon oncle, et de Doña Maria de Azpilcueta qui résidaient ordinairement à Xavier.

A ces données ajoutons les suivantes : Violanta, sœur cadette de Maria, naquit en 1476; Juana de Aznariz fit son testament en 1477, et Martin, son mari, alcayde de la forteresse de Montréal, à partir de 1492, y mourut en 1502; François, dernier fils de Maria, naquit en 1506; enfin, le docteur Juan de Jassu quitta ce monde le 16 octobre 1515.

De ces éléments comparés et combinés, le lecteur peut tirer un récit où tout ce qui restera conjectural se rapprochera cependant du vrai :

Martin de Azpilcueta épousa Juana de Aznariz, l'héritière de Xavier, vers l'an 1462, et leur première fille survivante, Maria, naquit vers l'an 1463. Camerlingue de Juan et de la princesse Léonor, Martin de Azpilcueta dut vivre à la cour à partir de 1472 et Juana de Aznariz y vécut avec lui. Là, ils connurent le docteur Juan de Jassu de qui ils apprécièrent grandement les mérites. Juana de Aznariz et Guillerma de Atondo, d'accord avec Martin de Azpilcueta,

eurent bientôt arrêté le dessein d'une union que Dieu ne pourrait manquer de bénir. En attendant, Maria de Azpilcueta grandissait à Sanguesa, confiée aux soins de la famille Ortiz, une des plus honorables de la ville, et la piété de Maria se pouvait facilement nourrir, car la seule largeur de la rue où elle vivait la séparait de l'église, sanctuaire vénéré de Notre-Dame de Roc-Amadour.

Mère une seconde fois, en 1476, Juana de Aznariz parut, dès la naissance même de Violanta, avoir le pressentiment d'une fin prochaine; car, l'année d'après, elle dispose en faveur de Maria du majorat de Xavier et d'Azpilcueta, et en règle la transmission à sa descendance. Maria était alors dans sa quatorzième année. Juana ne voulut pas quitter ce monde qu'elle n'eût, autant qu'elle le pouvait faire, assuré l'avenir, et l'union de Don Juan de Jassu et de Maria de Azpilcueta, méditée à la cour de Léonor entre la mère du docteur et la parenté de la jeune héritière, fut solennellement célébrée au palacio de Xavier.

Le docteur Juan, qui n'avait eu jusque-là que la charge de *maestro de finanças*, est de plus *alcalde de la cort mayor*, et l'on pourrait voir des *mercedes* en faveur de son mariage, d'abord dans les lettres de Léonor, datées du 1er février 1476, par lesquelles une rente de 100 florins d'or, du poids et coin d'Aragon, est garantie sa vie durant « au fidèle et bien-aimé conseiller D. Juan de Jassu » ; et encore dans les lettres du roi Jean, datées du 10 juin 1478, qui lui attribuent des droits seigneuriaux au lieu de Ydocin, et en particulier *la justice moyenne et basse*.

Les termes de ce dernier acte royal honorent au plus haut degré le docteur :

Notre illustre, fidèle et bien-aimé conseiller, dit le Roi, a, jusqu'à présent et de bien des manières, rendu de bons, continus, agréables services à nous et à la royale couronne de Navarre; il ne cesse d'en rendre, chaque jour, avec une grande et ardente (*intensa*) fidélité, et nous comptons qu'il ne fera pas moins pour nous à l'avenir; nous désirons donc le rémunérer et récompenser, vu que nous le reconnaissons digne de toute récompense et faveur.

Dès lors, si la vie de Juan de Jassu et de sa jeune compagne ne fut pas sans douceur, la croix cependant tempéra toutes leurs joies comme il convient que soient tempérées des joies chrétiennes. Juan ne put jamais se fixer à Xavier; il n'y résida que par intervalles, et Maria dut le plus souvent ou le suivre ou l'attendre; l'attendre surtout, car de jeunes et nombreux enfants l'enchaînèrent de plus en plus au *castillo*. Elle n'en sort bientôt que pour aller à Montreal consoler son vieux père; puis, retenue par de plus impérieux devoirs, elle doit se décharger davantage de cette obligation sur Violanta, que nous trouvons, en effet, à Montreal, pieuse consolatrice et dévouée infirmière du vieillard jusqu'à son dernier jour. Elle-même nous l'apprend : « J'allai, vers « l'an 1499, vivre auprès de mon père, et je demeu- « rai avec lui jusqu'à sa mort, c'est-à-dire environ « trois ans. »

A cette date, François n'a pas encore été donné à Maria de Azpilcueta; mais l'heure du don céleste

n'est plus éloignée, et il n'est pas sans intérêt de rechercher comment, à Xavier, parents et enfants se disposaient à mériter la grâce d'avoir ou pour fils ou pour frère le futur Apôtre des Indes.

CHAPITRE III.

OÙ L'ON VERRA QUE LA NAISSANCE DE FRANÇOIS DE XAVIER PARUT ÊTRE LA RÉCOMPENSE DES VERTUS ET MÉRITES DE TOUS LES SIENS.

(1490 à 1506[1].)

I.

Guillerma de Atondo survécut près de vingt ans à son mari, et ses exemples autant que ses leçons durent aider à la noble et chrétienne formation de la génération nouvelle.

Quand il aura plu à Dieu Notre-Seigneur de disposer de moi, je veux et commande que mon corps, revêtu de l'habit de saint Dominique, soit enseveli dans l'église Saint-Jacques, des Frères Prêcheurs de Pampelune, où est enseveli mon mari Arnalt Periz de Jassu (à qui Dieu pardonne!), savoir, dans la chapelle de Saint-Pierre-Martyr, que je reçois pour mon avocat et pour avocat de mes descendants à jamais. Durant la neuvaine qui suivra ma sépulture, je veux et commande que l'on célèbre des messes des confréries de Saint-Grégoire, de Saint-Pierre, de Saint-François, « de Sainte-

1. *Documents et sources*, t. I, ch. IX, X, XI; t. II, ch. XII, XIII.

Catherine, de Saint-Blaise et de Saint-Pierre-Martyr, avec les offrandes accoutumées de pain, de torches, de cierges et chandelles de cire; et, aussitôt après la neuvaine, mes exécuteurs feront célébrer, dans ladite chapelle de Saint-Pierre-Martyr, une messe quotidienne durant l'année, avec offrande de pain et chandelles de cire, comme il fut fait pour mon mari (que Dieu pardonne!)

Au temps où Guillerma dictait ces dispositions dernières, une des filles de Juan de Jassu et de Maria de Azpilcueta, l'aînée de toutes probablement, était déjà nubile, car Guillerma dicte encore : « Je « veux et commande que 50 florins soient donnés à « Maria de Jassu, ma petite-fille, fille de Juan de « Jassu, mon fils, en vue de son mariage, et afin « qu'elle soit tenue de prier Dieu pour mon âme. » Maria vivait encore en 1503, mais au *castillo* de Xavier, comme si elle eût préféré à toute alliance la vie pieuse et dévouée que menait, sous ce toit ou à Montreal, la sœur de sa mère Violanta de Azpilcueta. Bientôt elle se fit un sort meilleur, en se donnant toute à Dieu dans l'abbaye de Santa Engracia de Pampelune. Elle y vivait en 1513.

Juan de Jassu, ambassadeur de ses roi et reine, connut, en 1494, la cour de Castille, et il ne put qu'y être apprécié; alors, probablement, Isabelle voulut avoir entre ses filles d'honneur Madalena de Jassu, au sujet de laquelle le P. Antonio de La Peña écrivait en 1620 :

Don Juan de Jassu et sa femme élevaient avec grand soin tous leurs enfants; mais Madalena fut particulièrement formée

à toute modestie et vertu. Elle vécut à la cour d'Isabelle la Catholique, comme dame d'honneur, et Isabelle la chérissait à cause de son aimable caractère et de son bon jugement. Madalena, avec ces dons de Dieu, avait d'ailleurs reçu de lui une grande beauté et tout ce qui charme le monde. Aussi, de riches alliances lui furent-elles vite offertes; mais elle avait les yeux trop bien ouverts pour ne pas discerner le peu que valent les biens du monde; et, sachant quelle sainte vie menaient les Clarisses déchaussées du couvent de Gandie, elle demanda à la Reine permission de s'y retirer, avec la bénédiction de son père et de sa mère. Dès le noviciat, elle parut un modèle de religieuse, et Dieu la favorisa de bonne heure de grâces extraordinaires.

Ana, troisième fille du docteur, précéda ses frères dans la vie. Un parent des Atondo, Bernal de Jaca, *abad* de Eulza, qui les connut tous, dit en effet : « Miguel de Xavier, fils aîné du docteur de Jassu, avait plusieurs sœurs plus âgées que lui... »; mais Ana dut venir au monde peu de temps avant Miguel, car elle ne fut mariée qu'en 1512, et Miguel naquit vers l'an 1495. Le second fils, Juan, vers l'an 1497.

Autour de ces enfants vivait une parenté qui ne leur donnait guère que des exemples de vertu. Au *castillo* même, Violanta, à propos de laquelle le P. de La Peña écrit : « On sait que Violanta de Xavier fut toujours considérée comme une sainte fille. »

A Pampelune, Les Cruzat, fils de Maria Periz de Jassu, se sanctifiaient en suivant les traces de leur mère. Ce serait une édifiante histoire que celle des six garçons de Maria Periz, Lope, Bernal, Diego,

Luis, Juan et Martin, et celle de sa fille Rosa, l'abbesse de Santa : Engracia Luis et Juan, qui eurent successivement au chapitre cathédral la dignité d'archidiacre de la Valdonsella; Martin, qui y posséda celle de chantre; Diego, *veedor de la moneda*, qui « pour récompense de ses longs services, demande « et obtient la *merced* d'avoir son écu d'armes bordé « de *croix de Jérusalem*, à cause de la dévotion « qu'il a à la sainte Croix, et de son nom même de « Cruzat, qui rappelle la sainte Croix »; — Bernal, *alguazil mayor*, *justicia*, etc., qui sut si bien inspirer à ses enfants le mépris des biens du monde, que l'aîné ne voulut pas mourir sans y avoir d'abord renoncé. Il maria sa fille unique et, cela fait, il se retira dans un ermitage, où il mena, sous l'habit d'ermite, jusqu'à son dernier jour, la vie des plus austères anachorètes; — Lope enfin, auditeur des comptes. Sans préjudice des largesses que Lope fait aux églises, il laisse un bel héritage à chacun de ses quatorze enfants. Pour celles de ses filles qui préfèrent le cloître au monde, il laisse à leurs couvents une aumône de 1,000 florins.

A ce testament, daté de 1545, intervient Rosa, l'abbesse de Santa Engracia, sœur du testateur : elle reçut 1,000 florins, au nom de Juana, fille de Lope. Rosa Cruzat eût pu suffire à l'illustration chrétienne de sa maison. Le monastère de Santa Engracia était loin d'être réglé quand elle y entra religieuse. Ce fut elle qui travailla efficacement à le réformer. Le labeur y fut grand; tels et tels procès ne le prouveraient que trop. Mais Rosa ne

se découragea point; elle eut même la rare générosité de se démettre, pour un temps, de sa dignité d'abbesse, afin que l'autorité d'une étrangère, moins difficilement acceptée, pût, mieux que la sienne, ramener dans le couvent le bon ordre et toute vertu.

Quelle part eut à ces travaux Maria Periz de Jassu, sa mère, nous l'ignorons; mais elle n'y fut sûrement pas étrangère, puisque le couvent de Santa Engracia devint, à la fin, sa maison de famille, et qu'elle y voulut mourir sous l'habit de religieuse.

Il faut noter ici que tous ces personnages sont les contemporains des filles et des fils du docteur de Jassu. Lorsque, en 1545, Lope fait son testament, trois seulement de ses filles, sur six, ont atteint l'âge nubile. C'étaient, d'ailleurs, les plus proches parents des Jassu : les relations avec eux ne pouvaient qu'être continues et intimes.

Des vingt-six enfants que Dieu donna à Catalina Perez de Jassu, femme de Nicolas de Eguia d'Estella, quatorze, huit filles et six garçons survivants, édifièrent autant par leurs vertus la famille de Xavier que celle-ci la put édifier par les siennes. Le dernier testament de Nicolas de Eguia, écrit de sa main, s'ouvre par ces mots :

Comme, avec le cours du temps, les biens temporels s'accroissent ou diminuent selon le bon plaisir de Dieu Notre-Seigneur, et que les volontés aussi se meuvent raisonnablement, selon la variété des circonstances, ma bénie et très chère femme, Catalina Periz de Jassu, dont il plut à Dieu de terminer les jours le 27 juin de l'année 1521, voulut me laisser le pouvoir de régler, par des dispositions nouvelles, tout ce

qui regarde la transmission de nos biens à nos fils et filles... Dieu a voulu que, moi vivant, mon fils aîné, Juan Martinez de Eguia, se fît moine à Santa Maria de Irache, etc. Puisque mon fils Diego Martinez veut être ecclésiastique..., je veux que mes petits-fils aient soin de lui, comme s'il était leur père, etc....

Il rend grâces à Dieu de lui avoir donné de si nombreux enfants, et de les avoir « de sa divine main » si bien conduits et *colloqués*, lui vivant, etc. Il conclut : « Que l'on ensevelisse mon corps dans la tombe de la chapelle de *Santa Agueda*, et que l'on y transfère les ossements de ma femme Catalina Periz de Jassu : « nous fûmes toujours bien « unis de pensées et de sentiments pendant la vie; « il convient que nos os reposent en une même « tombe... »

Deux des fils de Catalina Periz de Jassu, Esteban et Diego, iront de bonne heure joindre à Rome François, pour y être, avec lui, disciples d'Ignace de Loyola. Mais l'union de leurs cœurs ne datera pas de 1538 : ils s'étaient connus dès leur jeunesse, dès l'enfance, et les mérites de ces familles allaient depuis longtemps s'accumulant jusqu'à ce qu'enfin l'arbre des Jassu donnât au monde son plus beau fruit.

Aux Arcos, Bernard Periz de Jassu avait eu deux fils, Pedro et Diego. Pedro allia le premier les Jassu à la sainte race des Goñi, et Diego de Jassu, religieux de Saint-Dominique, docteur en théologie, sera, jusqu'à sa mort, le conseiller préféré des Eguia et de la famille de Xavier. Près de mourir, la mère

de François le consultera pour régler ses pieuses fondations, et il avait déjà été l'exécuteur testamentaire du docteur Juan de Jassu, son neveu, et de la mère des Eguia, sa sœur.

II.

La *Corte mayor* de Pampelune, à la requête de François, portera un jour cette sentence : « Nous « déclarons que Francisco de Jassu y Xavier a bien « et dûment prouvé qu'il fut et qu'il est, en légitime « et droite ligne de ses parents et aïeux, suivant les « quatre tiges de sa généalogie paternelle et mater- « nelle, homme *hijodalgo*, noble et gentilhomme... » Mais en prouvant par ses procureurs qu'il descendait, d'une part, des Jassu et des Atondo, et de l'autre, des Azpilcueta et des Xavier, François prouvait surtout qu'il avait, plus que d'autres, le devoir, le droit et les moyens de devenir un très grand saint : la sève même des quatre tiges d'où il procédait le poussait à la sainteté.

Quand Martin de Azpilcueta, docteur Navarro, fut mort, à Rome, un témoin de sa sépulture écrivit : « A l'heure de la levée du corps, il s'est assemblé « pour le voir une si grande multitude dans les « rues, sur les places, que ceux qui vivent aujour- « d'hui déclarent n'avoir jamais vu chose pareille. « On mit en pièces ses vêtements pour en emporter « des débris comme reliques. » Mais cet homme, avec la double autorité de sa sainteté et de sa doctrine,

appréciait entre tous les dons qu'il avait reçus de Dieu, celui d'avoir dans ses veines le sang des Azpilcueta, parce qu'«ils furent toujours fidèles à Dieu, et à l'Eglise. » C'était faire remonter à ces Azpilcueta fidèles du passé l'honneur des vertus ou de la sainteté de tous les Azpilcueta de l'avenir.

Les Xavier d'autrefois nous sont moins connus, et nous n'avons pas de témoignage qui les puisse honorer autant que celui du docteur Navarro honore les Azpilcueta. Il est cependant deux faits bien lumineux dans leur histoire : le culte plusieurs fois séculaire du glorieux archange saint Michel, et le culte plusieurs fois séculaire de la sainte Croix de Jésus-Christ. Saint-Michel (la grande tour du *Castillo* le proclamait et la chapelle du *Palacio* le disait également par son titre), saint Michel fut de tout temps le patron des Aznarez, et leur culte traditionnel pour la sainte image de Jésus crucifié n'est pas moins établi par l'histoire du Christ que l'on vénère aujourd'hui encore à Xavier.

Ecoutons le Père de La Peña ; il écrit, en 1620 :

Il y a trois cents ans que l'on découvrit dans l'ancien *castillo* de Xavier, auquel le nouveau est adossé, le christ miraculeux, vénéré maintenant dans la *capilla* domestique. Ce fut le premier trésor dont il plut à Dieu d'enrichir les Xavier. Il fut trouvé dans un creux de mur, et non seulement détaché de croix, mais les bras ramenés pendants contre le corps, et liés aux épaules avec une chaîne qui les maintenait pendants. L'anneau qui retenait la chaîne se voit encore, fixé au christ.

Tout cela démontre et l'antiquité du christ, que l'on pense

remonter au temps des premières épreuves du christianisme en Espagne, et la vertu miraculeuse dont jouissait dès lors cette sainte image, puisqu'elle fut ainsi cachée, conservée et enfin découverte, tandis qu'une multitude d'autres images semblables ont péri. Le grand prix que ce christ avait, aux yeux des premiers possesseurs, est encore révélé par le fait qu'ils le déclouèrent de sa croix, afin de le mieux cacher ou de l'emporter plus commodément.

Quant à la matière, elle suffit à démontrer que le christ est des plus antiques : tout persuade qu'il est fait, comme celui de Burgos, de peau ou de cuir comprimé et moulé; ce qui explique que l'on ait pu facilement abaisser les bras et les relever sans les rompre. J'ai vu les deux : ils se ressemblent fort, et, à l'aspect de l'un et de l'autre, l'âme est également saisie et pénétrée de compassion pour le Sauveur.

Aujourd'hui, le saint Christ est fixé à une croix, et les fidèles de toute la région le visitent et le vénèrent. La ville de Sanguessa, celle de Lumbier et d'autres, de Navarre et même d'Aragon, y viennent en procession, et beaucoup de pèlerins de divers pays aiment à le voir, quand ils viennent à Xavier pour connaître et considérer le lieu où naquit l'Apôtre des Indes.

On peut lire dans la *Vie* du Bienheureux François la relation du miracle des sueurs de ce christ.

Ainsi encore l'église de Xavier est-elle là, depuis des siècles, pour attester, par son seul titre de *Santa Maria de Xavier*, que les Aznarez furent, dès l'origine et toujours, dévots à la Mère de Dieu.

Ces héritages des quatre races d'aïeux, le docteur Juan de Jassu et Maria de Azpilcueta en assemblèrent les trésors dans leur cœur; de là, ils s'épanchèrent et grandirent surtout dans le cœur de Mada-

lena, leur fille, et de François, leur fils. C'est à la veille de la naissance de François que Dieu semble vouloir manifester cette pure gloire de Juan et de Maria : leurs actes de ce temps les montrent, en effet, l'un et l'autre singulièrement riches de foi et de piété chrétienne, d'esprit apostolique, de zèle pour la gloire de Dieu.

III.

La foi, la piété, l'esprit apostolique de Juan de Jassu et de sa compagne éclatent dans la pièce suivante, qui est du 26 avril 1500 :

Au nom de Dieu et de la Vierge sainte Marie sa Mère, soit manifeste à tous ceux qui la présente charte de donation verront et ouïront, que, l'an de la Nativité de Notre-Seigneur de mil et cinq cents, et le vingt-sixième jour du mois d'avril (dimanche de Quasimodo), dans le *castillo* de Exabierr, en présence du Révérend don Johan de Monterde, vicaire général dans tout le diocèse de Pampelune, pour le Révérendissime seigneur le Cardinal de Sainte-Praxède, évèque de Pampelune, résidant en la Cour de Rome, lequel au présent acte a interposé son autorité et décret, et en présence de moi, notaire, et des témoins ci-dessous nommés;

Constitués personnellement, les magnifiques don Johan de Jassu et doña Maria d'Ezpilcueta, seigneurs dudit château et *villa* de Exabierr, ladite Maria d'Ezpilcueta avec expresse licence et consentement de son dit mari, ont fait donation et transport, pur et irrévocable, maintenant et à tout jamais, à l'église paroissiale de Santa Maria dudit lieu, de toutes les dîmes de pain, vin, bétail, laine et des autres choses

qu'il est accoutumé de payer en dîme dans le royaume de Navarre et le diocèse de Pampelune, toutes entièrement, telles qu'à présent les possèdent et les ont possédées les seigneurs de Exabierr, leurs prédécesseurs de temps immémorial, afin que lesdites dîmes soient à perpétuité de ladite église, et pour les vicaires et bénéficiers qui seront en elle, avec les réserves, modes et conditions plus bas mentionnés, en dépossédant ainsi leurs successeurs à perpétuité, et donnant leur pouvoir à ladite église, et l'investissant, dès à présent, de tout leur droit et action, afin qu'elle les ait et possède librement et pacifiquement, sans empêchement ni opposition de personne aucune; et ils ont juré de n'y contrevenir ni maintenant, ni en aucun temps, enjoignant à leurs fils et successeurs, sous peine de désobéissance et de perdre leur bénédiction, d'avoir à louer et approuver la présente donation et de n'aller, en aucun temps, contre elle, parce que ceci est fait pour le service de Dieu et de ladite église, et pour remède et suffrage des âmes de ceux qui y sont ensevelis, et pour la décharge des âmes de leurs prédécesseurs, seigneurs dudit lieu et de leurs successeurs, et pour que l'office divin se fasse en ladite église, de manière que Dieu y soit mieux servi qu'il n'a été jusqu'à présent.

Ensemble avec ladite dîme, ils ont fait donation à ladite église d'une vigne qui est située au territoire de ladite *villa* de Exabierr, laquelle est de douze *peonadas* environ, et située au-dessous de la vigne grande dudit *castillo*.

Et encore de deux *cafizados* de *tierra blanca*, l'une au-dessus et l'autre au-dessous du *castillo*, afin que le vicaire perpétuel et les bénéficiers puissent être mieux entretenus, etc.

Ici viennent d'autres considérables et nombreuses largesses. Juan et Maria s'engagent, en particulier, à

faire bâtir, cette année même, une maison neuve, que l'on appellera *la Abbadia*, avec jardin clos et contigu, pour servir d'habitation au vicaire perpétuel, à deux *racioneros* (prébendiers) et à un garçon de service.

Juan et Maria poursuivent :

Le vicaire perpétuel sera tenu de faire continuelle résidence et de desservir l'église de Exabierr, comme sont desservies les églises paroissiales du diocèse de Pampelune. Etant disposé, il devra célébrer chaque jour la messe et, en chœur avec les *racioneros*, chanter ou psalmodier, chaque jour, les Heures canoniales.

Les *racioneros* résideront comme le vicaire; ils l'assisteront dans tous les divins offices, spécialement aux messes chantées et aux vêpres, les jours plus bas marqués; enfin, ils seront tenus de dire leurs messes dans l'église Santa Maria de Exabierr, aux fêtes et quelques autres jours.

Lesdits vicaire et bénéficiers devront dire messe chantée tous les dimanches; de même, à toutes les fêtes de Notre-Seigneur, comme Pâques, *Corpus Christi*, Ascension, Transfiguration, jour de la Sainte-Croix et les autres. *Item*, tous les jours de Carême, spécialement en la Semaine sainte, avec chant des vêpres, les mêmes jours; quant aux trois derniers jours de la Semaine sainte, les Matines devront être chantées. *Item*, ils chanteront messe et vêpres à toutes les fêtes de la Vierge Marie, de saint Michel, des saints Apôtres, à toutes les fêtes chômées dans le diocèse de Pampelune, les jours de saint Pierre martyr, de saint Firmin, de sainte Anne, de saint Jérôme.

De plus, en tous ces jours, il y aura chant du *Salve Regina*, et de même tous les samedis de l'année après Complies, et encore tous les jours, depuis la Sainte-Croix de mai jusqu'à la Sainte-Croix de septembre.

En ces jours ainsi marqués et tous les jours de l'année, lesdits vicaire et bénéficiers s'efforceront de faire le plus et le mieux qu'ils pourront, afin que par leur moyen, dans l'église de Exabierr, Dieu soit, dans les offices divins, servi et loué, et que les âmes des défunts dont les corps y reposent en soient efficacement secourues. De quoi lesdits donateurs chargent la conscience desdits vicaire et bénéficiers, les priant de s'acquitter de leur devoir le mieux qu'ils pourront, pour le service de Dieu et la décharge de leurs âmes.

Tous les lundis, ils diront et, s'ils le peuvent, ils chanteront messe de morts, et ils feront ensuite l'absoute sur les tombes de l'église et du cimetière, avec la croix et le chant des répons accoutumés. Les autres jours de la semaine, quand ils le pourront, ils feront l'absoute sur la tombe des seigneurs de Exabierr, qui est dans l'église.

Chaque samedi, ils chanteront messe de la Vierge Marie.

Après cela, Juan et Maria réglementent, avec une grande sagesse, tout ce qui, à l'*abbadia*, concerne la bonne vie et l'entente des clercs qui y doivent habiter en commun, et ils concluent :

Ceci fut fait audit castillo de Exabierr, en présence dudit vicaire général, le 26e d'avril de l'an de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ 1500...; et lesdits fondateurs, pour plus ferme assurance des choses dessus dites, ont ordonné de sceller les présentes du sceau de leurs armes... J. de Monterde, vicaire général, signé.

La foi, la piété, le zèle apostolique de Juan de Jassu ne se manifestent pas moins dans deux suppliques, une de 1501, l'autre de 1503, par lesquelles il sollicite, autant pour sa famille, sa parenté et ses

amis de la *cort mayor*, de la Cour des comptes, etc., que pour lui-même, des grâces spirituelles, « en vue, dit-il, d'obtenir aide meilleure pour le salut de nos âmes. »

Enfin, les mêmes vertus et mérites du seigneur de Xavier et de sa compagne éclatent de nouveau dans les *Ordonnances de l'église de Sainte-Marie-de-Xavier*, œuvre manifeste du docteur, que le vicaire général Juan de Monterde revêt de son autorité. En voici l'avant-propos et la conclusion :

Au nom de la Sainte-Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, et de la Vierge Notre-Dame, et de señor saint Michel, archange, commencent les ordonnances et statuts faits par le très vénérable don Juan de Monterde, vicaire général en tout le diocèse de Pampelune, pour le Révérendissime seigneur cardinal de Sainte-Praxède, évêque de Pampelune, résidant en Cour romaine, en la visite qu'il fit de l'église de Sainte-Marie de Exavierr, le 26 septembre de l'an 1504.

Le vicaire général s'adresse « aux vénérables et aimés en Jésus-Christ don Miguel de Ezpilcueta, vicaire perpétuel, et à don Martin de Larga et don Garcia de Equissoayn, bénéficiers de l'église Santa Maria » :

En l'année 1500, dit-il, je vins au *castillo* de Exavierr, où les magnifiques seigneurs don Juan de Jassu et doña Maria de Ezpilcueta firent donation perpétuelle à l'église Santa Maria des dîmes et de la *primicia* qu'eux et leurs devanciers possédaient, de temps immémorial, et sûrement depuis plus de trois cents ans. Or, au temps où cette donation fut faite, l'église de Xavier n'était qu'une petite *basilica*, et il n'y

avait pas d'habitation pour les clercs. Depuis, lesdits donateurs et fondateurs ont fait construire la maison qui est à présent et réédifier et agrandir l'église; de sorte que les clercs ont, maintenant, une maison où ils peuvent honorablement vivre, et l'église est bien appropriée à la célébration des divins offices.

Lesdits donateurs et fondateurs nous ont donc prié, avec de vives instances, de vouloir venir en personne audit lieu de Xavier, visiter l'église nouvelle et réglementer le service divin, qui, pour l'honneur de Dieu, s'y devrait faire à perpétuité. Accédant à leurs prières, désirant compléter l'œuvre que, mus d'un bon zèle, ils ont entreprise et menée à fin, non sans de grandes dépenses, nous sommes venu parfaire ce qui fut commencé dans l'acte de donation de l'année 1500.

Suivent les quatorze chapitres des ordonnances, et le vicaire général conclut par une exhortation aux prêtres de Santa Maria :

Vous donc, vicaire et bénéficiers de l'église et *abbadia* de Santa Maria de Exabierr, Nous vous exhortons et Nous vous commandons que vous et ceux qui viendront après vous ordonniez votre vie au service de Dieu, vous exerçant aux actes de vertu et à la contemplation, vous écartant des vices et des pratiques mondaines. Les divins offices achevés, n'ayez que des occupations honnêtes; que l'étude soit votre récréation; n'ayez du moins que des délassements convenables, la pêche, par exemple, ou la culture du jardin; ne consumez pas le temps en de vains entretiens, dont il faudra rendre à Dieu un compte étroit.

Nous vous prions d'avoir toujours en mémoire que la vie et règle primitive des Clercs, ordonnée par les saints Apôtres de Jésus-Christ et ses disciples, fut qu'ils eussent à vivre en communauté, ne possédant rien en propre, et que leur demeure

fût contiguë à l'église, afin qu'ils se maintinssent séparés des pratiques mondaines et de nombreuses occasions de péché, se contentant d'avoir le *victum et vestitum*, sans autres biens terrestres. En cette vie sainte et assurée, les Clercs vécurent jusques au temps où le diable, qui toujours veille et travaille pour corrompre et dérégler la bonne vie des serviteurs de Dieu, parvint à allumer dans les âmes ecclésiastiques un tel feu de cupidité, que la vie apostolique leur devint insupportable. De là vint que saint Augustin aima mieux, la loi primitive étant mal observée, recourir au remède de la dispense que de laisser les Clercs périr sous le joug d'une loi qu'ils violaient; c'est ce qu'il dit lui-même dans son traité *De communi vita clericorum.* Il permit donc aux Clercs de posséder des biens temporels, aimant mieux les voir en péril par cette possession que dans une perdition complète où les mettait l'hypocrite simulation d'une pauvreté qu'ils foulaient aux pieds : *Malui habere cæcos et claudos, quam plangere mortuos : qui enim hypocrita est, mortuus est.*

Mais la vie propre des Clercs et leur vie la plus sûre, c'est qu'ils servent Dieu séparés du monde; aussi les Saints Pères voulurent-ils que les Clercs vaquassent au service de Dieu, sans relations habituelles avec leur famille et parenté. C'est ce que dit saint Ambroise *in libro De fuga sæculi : hæc est vera sacerdotis fuga, abdicatio domesticorum, et quædam alienatio carissimorum.*

Tous ces avantages de la vie apostolique vous sont offerts; vous avez un bon abri contre les périls du monde dans l'église et *abbadia* de Santa Maria de Exavierr, et rien ne vous y manque de ce qui est nécessaire pour traverser la vie présente et mériter une belle récompense dans la vie éternelle.

Tout ce dessus a été ordonné et commandé par ledit vicaire général, en présence des susdits don Miguel de Azpilcueta et don Martin de Lerga, et aussi en présence de don Johan de

Jassu, docteur, et de doña Maria de Ezpilcueta, sa femme, seigneurs de Exavierr. Lesdits vicaire et bénéficiers ont signé pour eux et au nom de don Garcia de Equissoayn, absent, avec promesse de lui faire ratifier toutes les choses susdites.

Le Vicaire général scella la pièce du sceau épiscopal.

Redisons, en terminant, que tout dans la fondation de 1500 et dans les ordonnances de 1504 est évidemment l'ouvrage de la tête, du cœur et de la main du docteur de Jassu, unis aux pieuses inspirations de Maria de Azpilcueta; que ces actes s'accomplissent à la veille de la naissance de François de Xavier et l'appellent comme une récompense de Dieu. L'acte est dressé en 1504; mais l'exemplaire sur vélin destiné à Don Juan et à sa compagne ne s'achève que le 2 janvier 1505.

Quant aux détails notables de cet écrit, nous n'en signalerons qu'un, c'est la dévotion des Xavier et des Jassu au docteur saint Jérôme. Patron honoré des deux maisons, saint Jérôme se montrera plus tard patron du plus illustre de leurs descendants, l'Apôtre des Indes.

Que la fondation des deux chefs de la famille de Xavier ait été inspirée par une foi, une piété dégagées de toutes considérations humaines, bien des raisons le persuadent; mais comment en douter, si l'on observe que Xavier, en ce temps, était une solitude, un désert : Dieu seul y serait témoin des solennités du culte que Don Juan et Doña Maria fondaient pour sa majesté.

Ce fut donc pour la seule gloire de Dieu et de Notre-Dame, et pour la sanctification de leur famille, que Don Juan de Jassu et Doña Maria de Azpilcueta commencèrent, en 1500, et achevèrent, en 1504, le bel ouvrage de leur fondation, dans l'église de Santa Maria de Xavier : Dieu et Notre-Dame se hâtèrent de les récompenser.

CHAPITRE IV.

OÙ SE TROUVE L'HISTOIRE DES PREMIÈRES ANNÉES DE FRANÇOIS DE XAVIER JUSQU'A LA MORT DE SON PÈRE.

(1506-1516[1].)

I.

Dans son *Livre de raison,* le docteur Juan de Jassu écrivit : « Francisco est né le 7 avril 1506 »; ainsi le déclare Juan, frère du saint, qui eut à sa disposition le livre de raison de son père, et qui en tira ce détail pour l'inscrire dans son propre *journal de famille.*

Le 7 avril, jour de la naissance de François, était, en 1506, le mardi de la Semaine sainte : ce jour-là, dans l'église de Xavier, le vicaire et les bénéficiers, selon les Ordonnances de Juan de Jassu et de Maria de Azpilcueta, avaient obligation *spéciale* de la messe chantée et des vêpres; *plus posément* ils psalmodiaient les Heures canoniques, afin de « mieux louer Dieu » et de faire plus « dévote mémoire de la Passion de Jésus-Christ. » Dieu semblait aussi se res-

1. *Documents et sources*, t. I, chap. XII, XIII; t. II, chap. XIV, XV.

souvenir de la piété d'Arnalt Periz de Jassu et de Guillerma de Atondo; ils avaient tant désiré glorifier saint Vincent Ferrier, l'apôtre de l'Occident, et voici que l'apôtre de l'Orient naissait le jour même où l'on célébrait, en ce temps, la fête de saint Vincent Ferrier.

François ne naquit pas, comme on l'a dit, dans une étable :

En 1614, un des témoins du procès de béatification, Fermin Cruzat y Sabalza, prêtre, vicaire de la paroisse de Santa Maria de Xavier, natif de Yessa, proche de Xavier, héritier des souvenirs de son aïeul, mort à l'âge de quatre-vingt-dix-ans, lequel « avait très bien connu le P. François Xavier », ce prêtre si bien placé pour connaître toutes choses et qui, de plus, appartient à la parenté des Xavier, ignore évidemment ce que l'on donnera, deux cents ans plus tard, comme fait indubitable, ou du moins comme une tradition sérieuse, car il parle ainsi :

Aujourd'hui, la vénération et dévotion que l'on a pour le serviteur de Dieu amène à Xavier des gens de divers endroits; ils viennent pour visiter le *castillo*, et en particulier la chambre où il est de tradition que le serviteur de Dieu naquit (EL APOSENTO, *en donde, por comun tradicion, esta observado que nacio*). Il y vient des séculiers et des religieux de diverses nations. Certains, venus des Indes, ont emporté des morceaux de brique et des éclats du bois des portes de la dite chambre (*estillas de las puertas del dicho* APOSENTO). On a vu les visiteurs baiser le sol et les parois de la chambre (*besando la tierra y las paredes del mismo* APOSENTO).

Le baptême de François ne dut pas être retardé, et le vicaire perpétuel de ce temps, Don Miguel de Azpilcueta, ne céda probablement pas à un autre le droit que son titre de vicaire et celui de proche parent de la famille lui donnaient de régénérer le nouveau-né.

On est surpris d'abord du choix que l'on fait pour lui du nom de François : il ne se rencontrait ni chez les aïeux ni dans la plus proche parenté; mais Don Juan et Doña Maria venaient d'écrire : « Tout bon chrétien, en ce temps de Carême, garde « mémoire continuelle de la Passion de Jésus- « Christ. » La mémoire de la Passion de Jésus-Christ, plus vive encore durant la Semaine sainte au cœur très chrétien de Juan et de Maria, leur fit, peut-être, comme une loi de donner à leur fils le nom du séraphique ami de Jésus crucifié.

L'église de Xavier possède les fonts baptismaux (*la pila bautismal*) où François fut régénéré. Il suffit de voir ce monument pour être convaincu qu'il était déjà antique lors du baptême de Xavier.

Un autre souvenir était là autrefois de ce baptisé qui plus tard baptisera des peuples; le souvenir a disparu. Le P. Juan de la Peña en parle ainsi :

L'église paroissiale de Xavier, vis-à-vis du *palacio*, possède une précieuse relique : la possession est certaine; malheureusement, l'objet est mêlé à d'autres semblables, entre lesquels il est impossible de le discerner : je veux parler de la tunique blanche ou chrémeau baptismal du Bienheureux Père Xavier. C'était la coutume des seigneurs de Xavier de suspendre, comme des *ex-voto*, dans l'église paroissiale,

les chrémeaux de leurs enfants; on y voit, en effet, appendus à la muraille, les chrémeaux des enfants de don Juan de Jassu et de Maria de Azpilcueta; mais nul ne saurait dire quel de ces chrémeaux est celui de François.

On a prétendu que François, enfant, fut nourri à Jassu ou dans telle autre localité du pays basque. Ces dires ou traditions n'ont pas de fondement sérieux. Ecoutons quelques témoins qui vécurent à Xavier et y connurent le Saint.

Juan de Azpilcueta, de Sada :

Je suis parent de Francisco au quatrième degré. Je le connais depuis qu'il était petit (*niño*), à la mamelle de sa nourrice, et je l'ai connu depuis jusqu'à présent. Je l'ai vu, je lui ai parlé, j'ai eu de longs et fréquents entretiens avec lui, et cela jusqu'au temps où il s'absenta du royaume pour aller aux études.

Bien souvent j'ai vécu au *palacio* de Xavier, à titre de parent, et j'y ai vu élever Francisco à partir du temps où sa nourrice l'allaitait; et depuis ces premières années, tant qu'il a vécu dans ce pays, je l'ai revu fréquemment, et de même son père et sa mère jusqu'à leur mort. Or, avant que Francisco allât étudier et que Don Juan de Jassu et Doña Maria de Azpilcueta finissent leurs jours, je les vis, eux, tenir Francisco pour leur fils légitime et le traiter comme tel, le déclarer tel : eux l'appelaient fils et lui les appelait père et mère.

Juan de Hualde, l'ancien serviteur de l'aïeul de François :

Bien des fois, alors que Don Juan de Jassu et Doña Maria, sa femme, vivaient, j'allai au *palacio* de Xavier, où

ils faisaient leur résidence; j'étais, en effet, en grandes relations d'amitié avec eux; et, aux temps où ils vivaient ainsi à Xavier, y séjournant moi-même un mois et quelquefois deux, je voyais que François résidait avec eux dans ledit *palacio*, les appelant père et mère, et recevant d'eux le nom de fils. J'y ai vu François, selon les temps, en bas âge et grandi.

Esteban de Huarte :

Tant que Don Juan et Doña Maria vécurent, j'allais très souvent au *palacio* de Xavier et j'y passais bien des jours. Dans ces occasions, je vis François, enfant de peu d'années, vivre près d'eux comme fils au *palacio*. Je l'ai connu, et de vue et d'entretien, tant qu'il est demeuré dans ce royaume.

Sans que les témoins lui fournissent avec de plus intimes détails le tableau de la vie du *castillo* de Xavier en ce temps, le lecteur peut assez se le représenter à l'aide des documents qui précédent. Don Juan et doña Maria avaient dressé les Ordonnances de l'église Sainte-Marie pour que Dieu fût mieux servi à Xavier; les premiers donc, ils observèrent, sous les yeux de leurs fils et de leurs serviteurs, ce qu'ils voulaient voir observé après eux. Au *castillo,* comme à l'église et à l'*abbadia*, François grandissant ne vit, n'entendit rien qui n'insinuât efficacement dans son cœur la foi, la piété, la dévotion. A l'église, des solennités quasi quotidiennes; à l'*abbadia*, les exemples et les leçons amies de prêtres choisis entre mille pour y mener la vie des clercs apostoliques dans sa perfection première; au *castillo*, une *abbadia* meilleure encore pour lui, avec la péné-

trante action des leçons et des exemples de Don Juan, de Doña Maria, de Violanta et d'amis ou parents, dont le soin principal (leurs suppliques collectives au Souverain-Pontife nous l'ont prouvé) était aussi le meilleur service de Dieu et le salut éternel.

Ajoutons, pour que le lecteur ait tout à fait sous les yeux le milieu où vécut François enfant, que l'autorité, le crédit, la fortune de son père et des familles amies des Xavier étaient alors à leur apogée; le docteur lui-même écrivait en 1503 :

Les seigneurs de Xavier sont, depuis cent ans et plus, en possession de prélever sur tout le menu bétail qui traverse leurs terres, à la montée, un *borro* (agneau de plus d'un an) et cinq gros par troupeau, et, à la descente, une brebis d'un an et cinq gros, aussi par troupeau. Quant au gros bétail, on exige (en blanc) *sols carlines* pour chaque troupeau.

Tous ceux qui avec du bétail traversent le territoire de Xavier paient ces droits, quand même les troupeaux appartiendraient à des monastères ou à des villes. Seuls, les *Roncaleses* sont exemptés de la redevance en argent : ils ne payent que l'agneau et la brebis...

Ce droit est si ancien, que le lieu où il se paye est connu de tout le monde sous le nom de *el passo :* là les bergers assemblent leur bétail et y attendent que les gardes au service du seigneur viennent recevoir le péage. L'endroit est en dessous du *palacio* et proche du chemin.

Il est de coutume immémoriale que le seigneur de Xavier lève une tête sur cinq du bétail qui passe sans payer. Il y a deux ans environ, cette exécution fut faite sur des troupeaux de Sanguessa et de Roncal; mais, à la prière de l'*alcalde* de Sanguessa, le bétail fut rendu, et ce que le seigneur exigea n'égalait pas le vingtième de ce qui était dû.

La Maison de Xavier est une des plus antiques et des plus privilégiées (*libertadas*) du royaume de Navarre; son seigneur jouit d'une seigneurie souveraine, sans être tenu à aucun devoir de reconnaissance ni d'hommage au roi, ni à la couronne de Navarre, sauf l'obligation de faire guerre et paix à son commandement, comme il appert d'anciens titres et privilèges.

De temps immémorial, la Maison de Xavier a joui du droit d'asile; quiconque s'y réfugie, fût-ce pour cause de crime commis ou d'obligation personnelle, est par là même à l'abri de toute poursuite tant qu'il y demeure. Que de fois n'a-t-on pas vu des gens de toutes les parties du royaume, y compris des *vezinos* de Sanguessa, courir s'y mettre à l'abri, de crainte d'être mis en prison; on les y a toujours bien reçus et gardés tant qu'ils ont voulu, et rien de fâcheux ne leur est advenu, à moins qu'ils ne se soient d'eux-mêmes exposés aux rigueurs de la justice.

La Maison de Xavier eut, en divers temps, des seigneurs de grande distinction, desquels plusieurs furent gouverneurs du royaume ou y remplirent d'autres charges éminentes à la cour des rois; elle a toujours eu ses vassaux, ses paysans, ses taillables et elle a exercé sur eux une juridiction seigneuriale.

Nul ne peut, à l'encontre des droits de la Maison de Xavier, invoquer d'exemption, car elle est elle-même maison exempte, sans aucune sujétion à hommage quelconque, pouvant, à ce titre, non seulement user de ses antiques privilèges, mais, dans les limites de son territoire, s'attribuer des droits nouveaux, comme le peut faire toute maison ainsi exempte.

Du reste, ces privilèges de la Maison de Xavier, ils furent toujours et ils sont encore connus, notoires dans le royaume de Navarre et sur les frontières de l'Aragon.

A ces privilèges, en 1508, s'ajoutait le suivant :

Don Juan et doña Catalina accordent à leur fidèle et bien-



aimé conseiller, le docteur don Juan de Jassu, seigneur de Xavier et d'Azpilcoeta, et à ses héritiers le droit de prendre à chaque radeau (*almadia*) de poutres qui descend par le *rio* de Aragon une poutre, en dédommagement du tort que ces radeaux font au moulin de Xavier.

A Ydocin, comme à Xavier, les droits du docteur étaient encore à peu près incontestés :

En 1508, dit un prêtre de Ydocin, D. Sébastien de Alçorriz, le docteur de Jassu et les habitants de Ydocin déterminèrent, moi présent, les limites du lieu; puis tous revinrent devant le *palacio*, et j'entendis que le docteur leur disait : « Voilà qui « est bien; vous me reconnaissez pour seigneur : *agora bien:* « *me conosceis por señor.* »

François, tant que vécut son père, ou du moins jusqu'à l'année 1512, vit donc se déployer au *castillo* de Xavier, quand les circonstances l'exigèrent, tout le luxe et le train des plus grandes maisons; et il eût pu dire ce que diront en son nom, trente ans plus tard, l'abbé de Cemborayn, son oncle, ou le seigneur du *palacio* de Çuazti, son cousin germain :

J'ai vu don Juan de Jassu, président du Conseil, vivre comme *hijodalgo,* étant des principaux du royaume de Navarre... Don Juan et doña Maria étaient personnes de grande qualité et grande considération en ce royaume. Ils avaient en leurs maisons, comme personnes très principales, écuyers, chevaux et armes.

François enfant vit exercer au *castillo* le droit d'asile en faveur de criminels qui, sans doute, ne

s'éloignaient pas de Xavier sans s'être d'abord réconciliés avec Dieu, grâce aux soins du zèle de Maria de Azpilcueta, de Violanta, sa digne sœur, et des saints prêtres de l'*abbadia*. Il vit encore la charité s'allier à la justice dans les prisons de don Juan de Jassu, investi, à Xavier comme à Ydocin, des droits et des devoirs d'un justicier :

J'ai connu le docteur don Juan de Jassu et aussi D. Martin de Azpilcueta, son beau-père; eux, ainsi que leurs prédécesseurs, enfermaient les malfaiteurs dans la galerie souterraine (*caña*) de la grosse tour : là étaient des fers (*grillos*) pour les lier. La tour avait aussi une basse-fosse (*aposento ciego*); je me souviens d'y avoir vu un individu qui avait volé du raisin : il fut condamné à un ducat d'amende.

Ainsi parlent d'anciens serviteurs du *palacio* de Xavier.

Si François était venu au monde quelques années plus tôt, rien n'eût encore empêché, à la date de 1508, qu'il bénéficiât de l'offre d'un office de page à la cour de Castille que Ferdinand et Isabelle, en 1504, firent à Juan de Jassu pour un de ses fils; mais le temps approchait où les Jassu ne pourraient ni s'attendre à de telles offres ni les accepter, le temps où l'on ne verrait au *castillo* ni train ni luxe de grande maison.



Les dernières fêtes de famille auxquelles présida Juan de Jassu, encore puissant, fêtes dont le jeune François dut garder souvenir, furent, en 1511, le mariage de Madalena de Olloqui, fille de Margarita de Jassu, avec Martin de Echarren, seigneur du *pa-*

lacio de ce nom, et, en 1512, le mariage de Ana de Jassu avec le seigneur de Veyre, don Diego de Ezpeleta.

Il fut bon aux Ezpeleta que Dieu, qui voulait les glorifier, leur dérobât la chute alors si prochaine des Jassu : le mariage n'eût pas été conclu. Nul ne pouvait, en effet, soupçonner que le gracieux enfant de six ans, frère de Ana, à qui tous souriaient au *palacio* de Xavier le jour des noces, était, dans les desseins de Dieu, le grand apôtre des Indes et du Japon; mais lorsque, au lendemain des fêtes, les Jassu tombèrent de la haute faveur des rois de Navarre dans la disgrâce de ses nouveaux maîtres, et de là en une situation fort précaire et de fortune et aussi d'honneur aux yeux du monde, l'union des deux maisons était indissoluble; il y aurait, pour les siècles et pour l'éternité, alliance glorieuse de sang et de nom entre les Ezpeleta et saint François de Xavier.

II.

Au commencement de juillet de cette année 1512, le docteur Juan est à la cour de Castille avec le maréchal de Navarre. Ambassadeurs de leur roi, ils s'efforcent, mais vainement, de contenir ou de détourner l'ambition de Ferdinand. Le 24 du même mois, Pampelune, où le docteur s'est hâté de rejoindre son souverain, est aux mains du duc d'Albe, et Jean d'Albret doit fuir d'abord à Lumbier et puis en France. Le docteur n'ignore pas que la cause de Jean

d'Albret est perdue, mais il le suit pour l'aider à sauver quelques restes d'honneur royal et sauver le sien propre en demeurant fidèle. Aux mois d'août et de septembre, bien des fidélités s'ébranlent; quelques-unes se relèvent, au mois de novembre, pour retomber le mois suivant et attendre, pour paraître se relever encore, la campagne de 1521. Jean de Jassu et tous les siens demeurent aussi inaccessibles à l'intérêt qu'à la crainte.

Le 18 janvier 1513, le docteur est à Medina, avec le marquis de Falces, Miguel de Espinal et Pedro de Hontañon, pour y voir Ferdinand de Castille. Aucun des quatre personnages n'attendait de Jean d'Albret le salut de la Navarre; ils rêvaient également l'indépendance et la grandeur d'une Navarre alliée à la Castille, et sans doute la réalisation de ce beau rêve fut le sujet de la conférence du 18 janvier, à laquelle Juan de Jassu ne put assister qu'à titre d'envoyé du roi de Navarre. Mais où ces personnages et d'autres apparaissent différents, c'est dans le degré de leur puissance de caractère : le docteur leur est supérieur, parce qu'il discerna aussi bien qu'eux toutes les graves considérations qui pouvaient excuser, justifier l'abandon de la personne et de la cause du roi don Juan, sans cependant les abandonner; il remplit jusqu'à la mort le devoir de la reconnaissance et jusqu'à la mort il garda la foi jurée.

A Ydocin on comprit vite que l'on pourrait tout oser contre un homme si oublieux de ses intérêts; aussi, quand le docteur s'y rendit, le 17 janvier 1514, pour dire à ses vassaux : « Depuis 1512, occupé à

« d'autres graves affaires, je n'ai pu me rendre au « milieu de vous pour y réclamer ce qui m'est dû; « je viens aujourd'hui pour cela », il ne put rien obtenir. « Tous, écrit un notaire, bien que à de nom-« breuses reprises le seigneur les requît d'accomplir « leur devoir, se refusèrent à lui donner réponse au-« cune, sauf de lui dire et redire qu'ils n'étaient pas « d'avis de le faire. » Ainsi l'on sut comprendre à Sanguessa et ailleurs.

Avant de mourir, Juan de Jassu put prévoir que Maria de Azpilcueta et Francisco auraient de mauvais jours à traverser. Le roi Ferdinand connut le docteur, et tout persuade qu'il l'aima; et cependant Juan mourra sans avoir obtenu du roi de Castille l'efficace protection de ses droits de personne privée à Ydocin, à Sanguessa, à Xavier.

L'année même de son départ de ce monde, en 1515, Juan fait solliciter cette protection de ses droits par les États assemblés. On lit au procès-verbal des doléances :

Le docteur Juan de Jassu, seigneur de Xavier, par sa pétition en forme de *agravio*, dit que lui étant en la paisible possession de jouir des herbes, pâturages et terres du lieu *del Real*, Son Altesse, loin de prêter l'oreille à ses justes réclamations, a fait donner l'ordre de l'évincer, de le mettre hors (*fuera echar*) de sa possession; en quoi il y a *agravio* et violation du *fuero* : il supplie, avec grande insistance, que l'on remédie à ce tort, comme il est dû.

Ferdinand répondit aux États : « Que le docteur « de Jassu réclame au Conseil, puisque jusqu'à pré-

« sent, à ce que dit le vice-roi, il n'a pas réclamé. » En ce moment était assis aux États, comme représentant la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port, Martin de Jassu, qui avait eu la faiblesse de se constituer, en Basse-Navarre, l'agent du roi de Castille. Si le droit violé du vénérable docteur eût été droit de Martin de Jassu, Ferdinand eût autrement répondu : on voulait essayer d'amener l'ancien président du Conseil à payer d'une lâcheté une sentence de justice des conseillers nouveaux.

La violation des droits du seigneur de Xavier était flagrante et fait personnel de Ferdinand, qui expropriait le docteur pour cause d'utilité, non publique, mais privée. A l'heure même où, sans aucun droit, des gens *del Real* font vente aux députés de la ville de Sanguessa d'un bien dont les Xavier jouissaient depuis des siècles, Miguel, jeune homme alors de vingt ans à peine, se présente accompagné de Pedro de Jassu, son oncle, et ils disent aux contractants :

Señores, le *señor* et la *señora* de Xavier ont appris que vous voulez vendre au Conseil de la ville de Sanguessa une partie du *termino del Real* : nous vous prions et requérons de ne pas faire chose qui soit au préjudice de la maison de Xavier ni de ses seigneurs; car, de tout temps, jusqu'à présent, les seigneurs de Xavier sont en possession de faire paître les herbes et boire les eaux *del Real* à tout leur bétail, gros et menu; et, au cas où ladite vente se ferait, nous déclarons, dès à présent, n'y pas consentir et protester.

La vente se fit, et il y eut ordre royal pour don Juan de laisser faire moyennant indemnité. Expro-

prier ainsi l'ancien *alcalde de la corte mayor,* le tenant toujours fidèle du précédent régime, c'était un moyen entre tous efficace de courber la multitude sous le joug castillan, et peut-être le politique Ferdinand voyait-il là une *cause d'utilité publique* qui justifiait l'expropriation.

Demain, la veuve de Juan de Jassu, espérant que l'on *prêtera l'oreille* à la voix d'une femme, écrira à Ferdinand :

« Maria de Azpilcueta, señora de Xavier, supplie « Votre Altesse d'ordonner qu'on lui restitue la pos- « session des herbes et eaux du *termino del Real,* « possession dont elle a été privée sans connaissance « de cause. ».

On répondra : « Il y a été bien pourvu et confor- « mément à justice. »

Entre toutes les attestations de la fidélité des Xavier, celle de Ferdinand, à la veille de sa mort et au lendemain de la mort du docteur, était la plus désirable et la meilleure. Jean de Jassu partit de ce monde le mardi 16 octobre 1515; Ferdinand le suivit le 23 janvier 1516.

Le docteur ne put mourir sans consolation : il avait généreusement accompli de grands devoirs, et il laissait trois fils dignes de lui et de leur mère; celle-ci, d'ailleurs, lui survivait, habituée dès longtemps à gouverner d'un cœur viril les hommes et les choses dans le *palacio* de Xavier. Miguel avait toutes les qualités requises pour honorer en sa personne le titre de seigneur de Xavier; à son défaut, elles se retrouveraient au même degré chez le futur capitan

Juan de Azpilcueta, frère de Miguel, et, mieux que tous les autres, le docteur avait discerné les trésors d'intelligence, de cœur et de caractère que recélait l'âme de François; enfin, Dieu et Notre-Dame pourraient-ils ne pas bénir une famille qui voulut, par-dessus tout, les glorifier, les servir, et n'omit rien pour que Notre-Seigneur et sa Mère, au *palacio* comme à l'*abbadia,* fussent perpétuellement honorés et servis?

III.

Pedro de Jassu, le *justicia* de Pampelune, survécut une année à peine à son frère le docteur. Avait-il su comprendre et remplir ses devoirs de père comme Juan de Jassu remplit les siens, et sa compagne, Graciana de Lerruz, fut-elle mère aussi vaillamment chrétienne que Maria de Azpilcueta? Ce sont là des questions auxquelles on n'ose répondre; mais l'histoire des Jassu de Pampelune n'est pas moins, par contraste, pleine d'instructions que celle des Jassu de Xavier, et nul doute que le docteur et Maria de Azpilcueta n'aient souvent tiré de là, pour leurs fils, des leçons pénétrantes : Miguel, Juan et Francisco durent bien des fois entendre la voix de doña Maria faire retentir à leurs oreilles ce cri : « Dieu vous « garde d'imiter tels fils de Pedro! »

Mourante, le 22 janvier 1513, Graciana de Lerruz sembla reprocher à Juan, son fils aîné, d'avoir assombri ses derniers jours. Elle nomme ses huit enfants : Juan, Valentin, Miguel, Juan Perez, Esteban,

Juana, Maria Periz et Isabel; mais arrivée à l'institution d'un héritier, elle dit : « J'institue mes héritiers universels ma fille Maria Periz et, à son défaut, ma fille Isabel, et, à défaut d'Isabel, mon fils Miguel. »

Le lendemain cependant, la testatrice fait biffer cet article, et elle dicte : « J'ordonne que celui-là, entre mes enfants, fils ou fille, hérite de ma maison, qui aura des qualités meilleures pour la conserver et l'accroître, et cela au jugement de mes exécuteurs, qui seront D. Miguel de Lessaca, mon beau-frère le docteur de Jassu et mon mari; » mais rien pour Juan, l'aîné de la famille, si ce n'est ces lignes : « Mon fils Juan me laissa confiés douze ducats; que mon mari les lui rende et lui paie quelque peu d'avoine qui lui appartenait et qu'on a employée. » Juan avait des fils et une compagne; Graciana de Lerruz ne les mentionne même pas.

A son tour, le 13 décembre 1516, Pedro de Jassu, disposant de ses biens, parle de son fils aîné Juan avec une sorte d'indifférence; il ne dit rien du majorat de sa maison, rien de la compagne et des fils de Juan : c'est que, depuis longtemps déjà, Pedro n'espérait plus que Juan pût maintenir et perpétuer l'honneur des Jassu de Pampelune; aux yeux de Pedro mourant, il n'y avait déjà plus de maison de Jassu à Pampelune. A l'heure même où le docteur, en 1505, posait en Dieu les plus solides fondements de la sienne à Xavier, Juan ébranlait à Pampelune les fondements de celle de son père.

Alors vivait dans la *rua Mayor*, chez ses parents,

une fille dont plusieurs qui la connurent tracent ainsi le portrait : « Maria Periz de Herice était fort « belle. Les jours de fête, elle portait la robe échan- « crée, dite *cortante,* à longues manches rejetées en « arrière, et, par-dessus, sa pelisse de drap de Cou- « tray; au col, une fraise avec passementerie de « soie; sur la tête, des bandes de velours avec pla- « ques d'argent, et elle allait ainsi, avec sa mère, à « l'église et ailleurs. Les dimanches, on la voyait « quelquefois coiffée du *capirote* des dames et les « manches garnies de boutons d'argent, etc. »

Malheureusement pour lui et pour tous les siens, le fils aîné du *justicia* se laissa séduire et captiver par la bonne grâce, le *cortante,* la fraise et le *capirote* de Maria Periz. Juan était alors près de sa vingtième année. Dès les premiers temps de leurs relations, y eut-il entre Juan et Maria Periz dessein arrêté de contracter mariage et mariage réellement contracté selon les règles des unions clandestines alors encore tolérées? Juan et Maria Periz soutinrent plus tard qu'il en fut ainsi, du moins à partir de l'an 1512; mais tant que dura la pleine clandestinité, il y eut scandale, et scandale toujours grandissant, parce que les fils de Juan et de Maria Periz trahissaient l'union de leurs parents sans en révéler le caractère. Aussi ne voulut-on jamais, chez le *justicia,* voir que des bâtards dans ces enfants, fruits, d'ailleurs, d'une mésalliance également odieuse à Pedro, à Graciana et à leurs autres fils : « Je vis et « entendis que, dans la maison du *justicia,* tous, « grand-père, grand'mère, oncles, tantes, domesti-

« ques et servantes tenaient pour bâtards les enfants « de Maria Periz de Herice. Les domestiques et ser- « vantes disaient : Il y a ici grandes discussions « entre Juan et ses parents... » Ainsi parlent ceux qui virent de plus près l'intérieur de Pedro et de Graciana de Lerruz.

Les exemples de Juan ne purent donc édifier dès lors, et ils n'édifieront pas davantage plus tard François de Xavier et ses frères, et ceux-ci n'avaient pas non plus à imiter Esteban qui, au mois d'octobre 1514, étudiant, devait, à suite de violence à main armée, prendre la fuite pour échapper aux poursuites de la justice.

Le lecteur pourra voir ailleurs, exposés longuement, des faits dont il est mieux ici de détourner ses regards pour les arrêter sur le portrait de François, à l'heure où il recevait la dernière bénédiction de son père : le portrait est tout de la main du docteur Navarro :

Don Juan et doña Maria, dit le docteur, aimaient François plus tendrement, parce qu'il était leur benjamin et aussi à cause de son bon naturel et de sa grâce extérieure ; ils l'élevèrent avec grande sollicitude et de bonne heure le confièrent aux soins d'excellents maîtres. L'enfant écouta si bien leurs leçons qu'il sut bientôt tout ce qu'un enfant peut apprendre. Il n'avait pas son pareil, tant il était doux, aimable, poli, gai, plaisant même ; d'une singulière pénétration d'intelligence, curieux d'apprendre, jaloux d'exceller en tout ce qui fait le gentilhomme accompli, de sorte que, cher à tous les siens, il ravissait dès l'abord ceux qui ne l'avaient jamais vu : péril redoutable auquel il n'eût point échappé sans le don d'une

naturelle réserve, d'une virginale pudeur que tous admiraient en lui, et sans l'action préservatrice d'une spéciale providence de Dieu à son endroit. De bonne heure, ses frères le sollicitèrent de la voix et de l'exemple à s'exercer avec eux au métier des armes : leurs aïeux, disaient-ils, étaient arrivés à la fortune et à la gloire par ce chemin; mais François ne pensa jamais à faire comme eux; il préférait à toute autre la gloire des docteurs, et l'exemple de son père était là pour lui montrer à quelle fortune on peut s'élever par la doctrine. Il méditait donc, dès lors, de grands desseins pour accroître encore l'honneur de la famille en s'illustrant lui-même.

Ajoutons que François, en un acte public, se dira, à vingt-six ans, « clerc du diocèse de Pampelune »; enfant, il fut donc tonsuré et destiné à l'Église, et s'il ambitionna, enfant, des dignités ce furent les dignités ecclésiastiques.

CHAPITRE V.

OÙ L'HISTOIRE DE FRANÇOIS ET DE SES PARENTS SE TROUVE EN ABRÉGÉ DEPUIS LA MORT DE JUAN DE JASSU JUSQU'À LA GUERRE DE NAVARRE

(1516-1521)[1].

I.

De 1516 à 1521, François, croyons-nous, ne s'éloigna guère plus de Xavier qu'il ne l'avait fait de 1506 à 1516. Sanguessa avait, sans doute, des écoles élémentaires et même un *estudio mayor;* mais les prêtres de la *abbadia* ou tels autres précepteurs familiers du *castillo* durent être préférés, après comme avant la mort de Don Juan de Jassu; des attestations graves ne permettent guère, d'ailleurs, d'être d'un sentiment différent; telles sont les suivantes :

Esteban de Huarte :

Tant que vécurent don Juan de Jassu et Maria de Azpilcueta, je vis François vivre près d'eux au *palacio* de Xavier. Quant à don Juan et doña Maria..., ils ont vécu au château de Xavier jusqu'à la fin de leurs jours.

1. *Documents et sources*, t. I, chap. XIV, XV; t. II, chap. XVI, XVII.

Juan de Azpilcueta :

J'ai vu François nourri et élevé dans la maison de son père et de sa mère, jusqu'à ce qu'il alla aux études, hors de ce royaume.

Sancho Ramirez :

Vers l'an 1516, j'habitai au *palacio* de Xavier pendant un mois. Don Juan de Jassu et doña Maria de Azpilcueta s'y trouvaient. François vivait avec eux dans ledit *palacio*, enfant de peu d'années (*muchacho de poca edad*), et il y était traité comme fils. Plus tard, vers 1520, je me trouvai au *castillo* de Xavier, en compagnie de doña Maria de Azpilcueta, mère de François. Je demeurai là l'espace de trois mois, avec d'autres : les gouverneurs de Castille, alors par ce royaume de Navarre, nous avaient donné en garde ledit *palacio*; et en ce temps, où don Juan de Jassu avait fini ses jours, je vis que François était au *palacio* de Xavier, en compagnie de sa dite mère, qui le nourrissait et le pourvoyait de toutes choses nécessaires, comme un fils. Elle l'appelait fils, et lui l'appelait mère.

Du reste, en s'éloignant de ce monde, le docteur Juan n'avait pas laissé sans appui Maria de Azpilcueta et ses trois fils, dont l'aîné n'avait que vingt ans. Martin de Azpilcueta, de Lecaun, demeurait pour remplacer auprès d'eux le vénéré défunt : l'*abad* de Echaguë et d'autres témoins bien informés nous en donnent la certitude. Leurs déclarations prouvent, sans doute, que ce Martin, cousin germain de doña Maria et de Violanta, fut un homme de grande intelligence, un vaillant soldat; qu'il eut un

cœur très fidèle, un beau caractère, une humeur liante; qu'on l'aimait toujours après l'avoir connu, et que le revoir était une fête. Ces témoignages manifestent, plus encore, des richesses de dévouement chrétien et de profonde piété chez Martin de Azpilcueta : il donne ses fils à Dieu et il s'honore d'être, et dans les limites du royaume de Navarre et au delà, le serviteur des moines de Yrançu et le patron de tous leurs droits et intérêts. Mais, cet homme accompli, les témoins nous le montrent installé, établi comme à demeure dans le *palacio* de Xavier, de l'an 1500 à l'an 1520 et au delà. Il y remplace et l'alcayde, retenu loin des siens au *castillo* de Montreal, et le docteur de Jassu à qui des va-et-vient continuels ne permettent pas de gouverner sa maison et sa famille autant ou aussi bien qu'il le voudrait; et quand la mort de l'alcayde et du docteur n'ont laissé que des femmes au *palacio*, Martin y apparaît plus que jamais serviteur grandement respecté, et parent ayant acquis et exerçant tous les droits d'un père :

A dater de 1516, dit Jean de Echaguë, et l'espace de cinq ou six ans encore, j'allais souvent, durant l'année, au *palacio* de Xavier : j'y vis alors, durant ces cinq ou six ans, Martin de Azpilcueta, qui, d'office, régissait et gouvernait ledit *palacio* et les deux femmes de la maison, doña Maria et doña Violanta, restées seules par la mort du docteur de Jassu.

Ainsi, et plus encore évidemment, Martin eut à régir et gouverner Francisco, de sa dixième à sa

vingtième année : Martin de Azpilcueta fut comme le Joseph de la sainte maison de Xavier.

Martin et doña Maria retenaient donc François au *palacio* pour mieux garder son âme; encore est-il vrai de dire que l'agitation du pays, le bruit d'armes qui y retentissait de tous côtés eût suffi à justifier leur conduite. A peine la mort de Ferdinand était connue, que le maréchal de Navarre et tous les amis encore fidèles de Jean d'Albret faisaient, en mars 1516, une hardie tentative pour reconquérir le royaume. Ils furent surpris dans les montagnes, au *Val de Roncal,* cernés, mis dans l'impuissance de se défendre, et les principaux étaient peu après enchaînés au fond des *sosotas* de la forteresse de Atienza. Parmi eux, avec le maréchal, se trouvaient Juan de Olloqui, le fils aîné de Margarita de Jassu, et Valentin de Jassu, le second fils du *justicia* de Pampelune. Des quatre autres, deux, Frances de Ezpeleta et Juan Ramirez de Baquedano, étaient de la parenté des Jassu. La mort de Jean d'Albret au mois de juin, celle de Catherine sept mois plus tard, au lieu de tranquilliser les nouveaux maîtres de la Navarre, parurent surexciter leurs craintes : ils n'avaient cependant plus devant eux que le prince Henri, un enfant de quatorze ans.

Ce fut alors, en 1517, que Cisneros jugea opportune la démolition des *castillos* de tout le pays conquis. Dès l'année 1516, les émissaires du cardinal vont et viennent, comptant les maisons fortes. Le *castillo* de Xavier devait périr, et comme *castillo,* et comme bien des Jassu ; il est, en effet, ainsi noté

dans le procès-verbal d'expertise que Cisneros reçut de ses envoyés : « Dans la merindad de Sanguessa, « la *casa* de Chabier, qui est assez forte; elle est à « une lieue de Sanguessa et appartient à un fils du « docteur de Jassu. »

Les scènes qui attristèrent alors les yeux de François, enfant de onze ans, des témoins les mettent ainsi sous nos yeux :

Il y a environ trois ans, par ordre du révérendissime cardinal gouverneur d'Espagne, fut fait grand dommage au *castillo* de Xavier. On y démolit tout un mur d'enceinte muni de créneaux et de meurtrières; de plus, deux tours rondes; une autre forte tour, en avant du pont-levis de l'entrée; de plus, cette entrée du *castillo* et une autre tour plus à l'intérieur. Dans la grande enceinte, on ravagea le jardin qui servait aussi de garenne de lapins. On découronna et on abattit jusqu'à demi-hauteur la tour de San Miguel; de plus, tous les créneaux de la *casa*, dans son pourtour, ainsi que les meurtrières des arbaletiers et celles des arquebusiers. On démolit des escaliers de pierre, et plus à l'intérieur, dans le corps du logis, d'autres meurtrières. Le dommage s'élève bien à sept cents ou huit cents ducats.

Le mur d'enceinte était muni d'un chemin de ronde; les pierres du grand portail du *castillo* étaient bien travaillées. On ne laissa pas une meurtrière au *castillo*.

On démolit deux grands portails bien ouvrés; on combla les fossés.

On démolit une forte tour au flanc de la *casa* et les escaliers qui menaient au chemin de ronde; le mur d'enceinte fut égalé au sol.

Ainsi furent ruinées, à la même époque, la *casa*, la tour et la *borda* d'Azpilcueta.

Si nous en croyons le duc de Najera, vice-roi de ce temps et homme du choix de Cisneros, Maria de Azpilcueta et ses fils lui durent le peu d'abri qui leur resta à Xavier ou ailleurs :

Ce fut par ordre du cardinal gouverneur d'Espagne (qu'il soit en gloire !), que je fis démolir le fort de la *casa* de Xavier. Quant à la cause de la démolition, tout ce que j'en sais, c'est qu'on disait que là se réunissaient les ennemis (*deservidores*) de Leurs Majestés. On peut se mieux renseigner, au moyen de l'information que le licencié Salazar fit alors par ordre du même cardinal. J'observe que le cardinal ordonna la démolition de la *casa* tout entière, et que cependant on se borna à démolir la partie forte de la *casa ;* le reste, à ce que me rapportèrent ceux qui prirent part à la démolition, fut laissé pour servir de logement.

Quant à la tour d'Azpilcueta, je n'ai pas autre chose à dire : la démolition se fit par ordre du cardinal, et on ne la démolit pas tout entière.

La maison même de Pampelune n'échappa point à toute dévastation; Marie de Azpilcueta s'en plaindra plus tard en ces termes :

« On enleva de ma maison, pour fortifier la ville,
« les bois qui s'y trouvaient : ce fut une perte de
« plus de cent ducats d'or. »



A ces peines personnelles s'ajoutaient celles qu'on ne pouvait ne pas ressentir en apprenant que des tribulations pareilles atteignaient la parenté. Ainsi, les biens de Juan de Olloqui étaient, comme biens de rebelle, donnés à un capitan, Gracian de Ripalda, et Margarita de Jassu avait grand'peine à congédier

les huissiers et agriculteurs experts qui venaient, au nom du capitan castillan, vérifier et estimer, au mois de mai 1517, les récoltes pendantes d'Olloqui.

II.

L'année 1518 eut pour les Jassu son deuil de famille : Juana, la tante de François, mourut à Olaz, proche de Pampelune. Son testament rappelle celui de Guillerma de Atondo ; en voici quelques passages :

Moi, Johana de Jassu, femme du très honorable Johan, seigneur des *palacios* de Artieda, je recommande, avant toutes choses, mon âme à notre Seigneur et glorieux Rédempteur, qui voulut, pour me racheter et sauver, souffrir passion et mort sur l'arbre de la croix, et aussi à la Vierge sainte Marie, sa mère, notre avocate.

J'ordonne que, lorsque mon âme sera passée en l'autre monde, mon corps soit enseveli dans l'église paroissiale de *Señor* Saint-Adrien, du lieu de Olloqui, vu que l'église de *Señor* Santiago de la cité de Pampelune, que l'on a commencé de bâtir, n'est pas encore achevée ; et je veux et ordonne que, lorsque ledit monastère sera tout à fait construit, mes os soient déterrés, transportés dans l'église dudit monastère de Santiago, et là ensevelis dans la chapelle de *Señor* Saint-Pierre, martyr[1].

A ma sépulture, il sera porté seize torches, lesquelles ensuite seront distribuées comme suit : — deux à l'église paroissiale de Xavier, deux à l'église du couvent de Santiago de

1. L'église primitive des Dominicains fut démolie pour faire place aux nouvelles fortifications de la ville.

Pampelune, deux à l'église du lieu de Artieda, une à l'église de la Sainte-Trinité, près de Villava, une autre à l'église paroissiale de Saint-Jean-l'Evangéliste de Huart, et les autres à l'église de Olloqui : le tout pour la rémission de mes péchés.

J'ordonne qu'il soit donné à manger et boire aux *clerigos* qui viendront à mon enterrement, et de plus, à chacun d'eux, son *Respice:* le tout pour la rémission de mes péchés.

Je veux et il me plaît que, dans l'église Saint-Adrien, mes exécuteurs, du plus net de mes biens, fassent chanter une chapellenie entière, pour mon âme et les âmes à moi recommandées, et encore trois trentenaires de messes...

Juana détaille les créances à recouvrer, les dettes à payer; elle donne 20 sols à chacun de ses neveux et nièces, et elle poursuit :

Je lègue à l'église Saint-Adrien d'Olloqui un *brial* (jupe) de soie écarlate, doublé de velours; que l'on en fasse un ornement pour la rémission de mes péchés.

Item, une robe de camelot; que l'on en fasse une chape pour la rémission de mes péchés.

Item, à l'église de Xavier, un mien *ropon* (robe de cérémonie) de damas; l'on en fera un ornement pour la rémission de mes péchés.

Je donne et lègue à Notre-Dame de Roncevaux, à Notre-Dame de Pampelune, à Notre-Dame de Unxue, pour la rémission de mes péchés, afin qu'elles soient bonnes avocates de mon âme auprès de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à chacune un *robo* (boisseau) de froment; à *Señor* Santiago de Pampelune, deux *robos:* et au monastère de Saint-François, de la même ville, une charge dudit froment.



Item, à mes nièces Ana et Elena de Olloqui, à chacune cent florins de monnaie, pour qu'elles prient pour mon âme et les âmes à moi recommandées.

Item, à ma nièce Ana de Jassu, fille du seigneur docteur,

mon frère (qu'il soit en la gloire!), autres cent florins, afin qu'elle prie Dieu pour mon âme et se souvienne beaucoup de moi en ses oraisons et dévotions.

Item, à Juana de Artieda, fille du premier mariage de mon seigneur mari, cent florins de monnaie, un *brial* violet et une mante noire, des miennes, afin qu'elle prie pour mon âme et se souvienne de moi en ses oraisons et dévotions.

A mon neveu Esteban de Jassu, étudiant, pour l'aider en ses études, douze ducats vieux, que je prêtai à son père, Pedro de Jassu, alors vivant, afin qu'il prie Dieu pour mon âme.

Item, à Margarita de Artieda, fille du premier mariage de mon seigneur mari, vingt florins de monnaie, afin qu'elle prie Dieu pour mon âme.

Item, à Marie de Espinal, ma nièce, religieuse de San Pedro, quarante florins, afin qu'elle prie Dieu pour mon âme.

Item encore, à ma dite nièce Ana de Olloqui, quatre coussins neufs, avec broderie de soie, afin qu'elle prie Dieu pour mon âme.

Item encore, à ladite Juana de Artieda, deux coussins brodés de soie, et deux serviettes avec broderie de fil, afin qu'elle prie Dieu pour mon âme.

Item, à Sanchico, l'orphelin que nous avons recueilli à la maison, douze florins de monnaie, afin qu'il prie Dieu pour mon âme.

Item, je donne et lègue à mon seigneur mari le lit où il dort, ainsi que les courtines et coussins dudit lit; et encore quatre nappes, quatre essuie-mains et une douzaine de serviettes, afin qu'il prie Dieu pour mon âme et se souvienne de moi dans ses oraisons et dévotions.

Item, je donne et lègue à Don Pedro de Montréal, recteur de Olloqui, un de mes manteaux de drap noir de Coutray,

pour en tirer un *sayon*, afin qu'il prie Dieu pour mon âme.

Item, à ma servante Tufanica, dix florins, afin qu'elle prie Dieu pour mon âme.

Je veux et commande qu'aussitôt après ma mort, l'on remette à mon héritière universelle, doña Margarita de Jassu, señora de Olloqui, ma sœur, les huit cents florins de dot que j'apportai quand j'épousai le señor Juan de Artieda, ainsi que les deux cents florins qui y furent ajoutés, afin que madite sœur les emploie à payer les legs contenus dans mon testament. Tout ce qui restera sera pour ladite Marguerite de Jassu.

Me confiant en la loyauté et discrétion dudit Juan de Artieda, mon seigneur mari, et du magnifique Miguel de Xavier, seigneur de Xavier, mon neveu, et de ladite Margarita de Jassu, ma sœur, je les institue exécuteurs de ce mien testament, et je choisis à titre de sous-exécuteur le Révérend seigneur Don Fernando de Eguës, prieur du monastère et hôpital général de Notre-Dame de Roncevaux, lesquels, avec beaucoup d'affection et d'insistance, je prie et supplie de vouloir, pour le service de Dieu et la décharge de ma conscience, prendre la peine de mettre mon dit testament à exécution.

Fait au palacio de *Olaz-menor*, le 31e jour du mois d'août de l'an de la Nativité de N.-S. J.-C 1518.

III.

La Castille cependant ne désarmait pas ; elle voulait à tout prix réduire les fidèles Navarrais, et, cette même année 1518, le 29 mai, Diego de Hurtado allait, de la part du roi Charles, tenter la fidélité du

maréchal dans son cachot de Atiença. On trouvera ailleurs l'exposé complet de cette démarche; ici, nous citerons seulement quelques lignes de l'admirable réponse que Pedro de Navarra donna, écrite de sa main, à l'envoyé du roi de Castille. Le docteur de Jassu, l'ami, le compagnon d'ambassades du maréchal, n'eût pas autrement répondu :

...Une fois encore je supplie, avec toute l'humilité possible, qu'il plaise à Sa Majesté faire acte à mon égard de la grande magnificence que l'on est en droit d'espérer d'une telle Majesté, en me donnant liberté entière et permission d'aller servir ceux à qui je dois tant. La fidélité, la *limpieza* que Son Altesse veut et qu'elle aime en ses serviteurs, la fidélité que les serviteurs des autres princes doivent à leurs maîtres, je lui devrai de la garder aux miens, et je deviendrai par là le captif, l'esclave de son service.

Charles eût-il magnifiquement répondu à cette supplique, Pedro de Navarra demeurait toujours plus grand que lui. La supplique n'eut pas de réponse; à moins qu'on ne voie une réponse dans la translation du captif, au mois de mars 1519, de la forteresse de Atiença à la forteresse de Simancas.

A Xavier, où sans se déclarer en révolte contre le pouvoir de Charles, l'on entendait demeurer sujets fidèles du prince Henri, aucune faveur, aucun appui ne se pouvait espérer; vainement aussi l'on y demandait justice. A la fin de l'année 1519, Maria de Azpilcueta sollicite du roi de Castille indemnité pour la démolition de ses maisons de Xavier et d'Azpilcueta, et payement de sommes considérables que le Trésor

de Navarre devait à Juan de Jassu et qu'il n'avait pas encore payées. Après de longs procès, le Conseil du Roi admet que mille ducats dédommageront suffisamment la *señora* de Xavier de tous les torts qu'on lui a pu faire en démolissant ses maisons; ses autres demandes sont écartées. L'apparente largesse de mille ducats ne fut qu'une dérision pour Maria de Azpilcueta : elle mourut sans en toucher un denier.

A Sanguessa, à Idocin, ceux qui, les années précédentes, avaient si ardemment lutté contre Juan de Jassu pensèrent avec raison qu'ils pouvaient achever de substituer leurs intérêts aux droits des seigneurs de Xavier. Ni Maria ni ses fils n'avaient osé renouveler la démarche si mal accueillie de 1514 : le besoin les y contraignit six ans plus tard, et ce fut le 5 janvier 1520 que l'héritier du docteur, Miguel, se présenta à Idocin pour essayer d'y faire reconnaître ses droits de seigneur.

Miguel convoque les *jurados* et les *vezinos;* il leur rappelle les droits des seigneurs de Xavier, la sentence de 1508, l'exécution de 1512, et il poursuit :

Depuis mon père mourut, et moi, occupé à d'autres graves affaires et, le plus souvent, hors de ce royaume, je n'ai pu venir recevoir lesdites servitudes; mais aujourd'hui je viens pour faire la visite des bornes...

A quoi tous les *vezinos* de Idocin, d'une seule voix, ont répondu qu'il ne leur était pas tellement facile de comprendre ce qui faisait l'objet de sa requête, mais qu'il voulût bien leur en donner copie.

Le même jour, les *jurados* et *vezinos* de Idocin, assemblés devant la porte du *palacio,* disent tous d'une voix au seigneur de Idocin : « Qu'on n'appelle pas cette maison *palacio,* car elle n'est pas un *palacio;* elle ne le fut jamais, elle ne saurait l'être. »

A quoi ledit seigneur a répondu qu'il protestait contre eux, et qu'il agirait pour leur faire réparer l'injure infligée à son *palacio,* ajoutant : « Vous voulez déprimer ma maison sachant bien cependant qu'elle est *palacio,* tout le monde la tenant pour telle et l'appelant de ce nom. »

De tout quoi il requiert le notaire de dresser acte.

Et le même jour, se présente au *palacio* un habitant de Ydocin, Johan de Yribarren, qui devant notaire parle ainsi à Miguel de Xavier :

Señor, pour ce qui me regarde, je viens répondre à la réquisition que Votre *Merced* a faite aujourd'hui aux *vezinos* de Ydocin. Considérant que, comme Votre *Merced* nous l'a dit, nous fûmes, du vivant du seigneur votre père, condamnés aux dites servitudes; que votre dit père étant venu ici en 1512, nous acceptâmes la sentence et accomplîmes les servitudes, et que maintenant on ne veut pas faire de réponse à vos réquisitions, moi, pour mon compte, j'y réponds et je dis : « Sachant avec certitude que nous fûmes tous condamnés; m'étant trouvé présent, au temps où nous acquittâmes lesdites servitudes, à la requête du seigneur votre père (en gloire soit-il!), j'entends ne contrevenir en rien à ces actes passés; je déclare, au contraire, à Votre *Merced* que j'exécuterai, comme votre *pechero*, tout ce que Votre *Merced* m'ordonnera, en conformité de ladite sentence; et désirant ne pas

encourir les peines des contrevenants, ni plaider avec Votre *Merced* sur une chose jugée, je vous prie, vous don Juan de Lassaqua, notaire, de retenir acte public de ma présente déclaration.

Mais pour un *labrador* soumis, que de rebelles, et ceux-ci de longtemps n'auront rien à craindre. Les Xavier, en effet, vont se compromettre plus que jamais en soutenant à main armée la cause perdue des d'Albret.

A Xavier enfin, depuis la mort de Juan de Jassu et depuis la disgrâce où sa famille était tombée, les fils, s'ils voulaient sauver quelques misérables débris de leurs anciens droits, devaient plus d'une fois se réduire à la condition de *criados*. Écoutons *le garde* du *palacio* et de ses terres, Miguel de Larréguí :

C'était vers l'an 1519 : il y avait pour señora, au *palacio* de Xavier, doña Maria de Azpilcueta, et avec elle sa sœur doña Violanta, et les trois fils de doña Maria, savoir : Miguel, Juan et Francisco. J'étais garde, et je recouvrais les droits sur les troupeaux qui traversaient les terres de Xavier. Or, un jour, il passa plusieurs troupeaux de bétail réunis, et les bergers, au lieu de les amener à l'endroit voulu pour faire compter les têtes et lever le droit, les firent passer sans rien dire; mais moi et *les trois fils* de la señora de Xavier et d'autres compagnons nous courûmes après eux et nous ramenâmes tout ce bétail à Xavier, et nous le mîmes dans la cour de l'*abbadia*. Je levai aux bergers le *un pour cinq* des troupeaux : il y avait trois cents têtes de bétail pour la señora; mais puis, Pedro de Aybarr de Tudela, propriétaire du bétail, et Miguel de Añues-le-Vieux, qui lui servit d'intercesseur,

négocièrent et transigèrent avec la señora. Je ne sais pas ce qui fut réglé.

Le petit récit qui va suivre d'un autre serviteur du *palacio*, Martin Perez de Yessa, nous persuade que, des trois cents têtes de bétail, un petit nombre restèrent à Xavier :

L'année qui suivit la mort du docteur de Jassu, j'étais à Xavier; il passa un troupeau sans que les bergers fissent aucune déclaration : on arrêta le troupeau, qui fut *quinteado*, dans la cour du salinier de Xavier. Depuis, Miguel de Añues-le-Vieux ayant intercédé, la señora de Xavier, veuve dudit docteur, leur rendit tout ce qui lui revenait du *quinto* (*todo lo que le cabia del quinto*) excepté cinq agneaux qu'elle retint; et à moi et à mes compagnons, elle nous en donna un pour le manger entre nous; et de fait nous le mangeâmes au moulin.

On était donc loin, au *palacio* ruiné de Xavier, en 1520, de la splendeur et des joies des noces de Ana de Jassu en 1512; et la mère et les fils cependant durent, en 1520, juger leur condition meilleure que celle des Jassu de Saint-Jean-Pied-de-Port, qui avaient espéré grandir par le chemin des défaillances. Un Martin de Jassu, en 1514, s'était mis aux ordres du vice-roi castillan pour provoquer à l'infidélité les populations d'*Ultrapuertos;* mais, en 1519, en 1520, le parti d'Henri de Navarre y devenait si puissant que les Jassu déserteurs de sa cause furent contraints de s'exiler; ils allèrent s'établir à Mexico. De là, vingt-cinq ans plus tard, ils écriront

aux Jassu de la Haute-Navarre, qui auront déjà reçu de Dieu et des hommes la récompense de leur fidélité, pour les prier de diriger au loin sur eux quelques rayons de la gloire du docteur de Jassu et de celle de ses aïeux.

CHAPITRE VI.

OÙ L'ON VERRA CE QUE FIRENT EN NAVARRE LES FILS DE MARIA DE AZPILCUETA PENDANT LA GUERRE ET JUSQU'AU DÉPART DE FRANÇOIS POUR PARIS.

(1521-1525[1].)

I.

A l'heure même où Maria de Azpilcueta et ses fils essayaient vainement de résister aux injustes prétentions de leurs vassaux d'Idocin, on apprit, en Navarre, qu'un grand mouvement populaire, parti de Valence et de toute la région de l'Est, allait, comme une marée montante, envahissant l'Espagne tout entière. Bientôt, en l'absence de Charles, la *Sainte-Ligue* des *Communeros* déconcerte, sur vingt points à la fois, les prévisions des gouvernants et rend leurs expédients impuissants. Après dix mois de lutte, ils sont réduits à désarmer la Navarre pour opposer aux *Communeros* les meilleures troupes de Castille, jusque-là occupées à Pampelune.

Les Jassu et tous les amis du prince Henri jugè-

1. Documents et sources, t. I, ch. XVI, XVII; t. II, ch. XVIII, XIX.

rent qu'il fallait saisir au plus vite l'occasion que la Providence semblait offrir de recouvrer la Navarre. Miguel et Juan, fils du docteur, Valentin et Esteban, fils du *justicia,* se rencontrèrent sur tous les champs de bataille : ce fut, de mai 1521 à février 1524, l'acte suprême de leur fidélité. François n'était pas d'âge à les suivre; il demeura au *palacio* pour étudier, consoler sa mère et, comme elle, prier.

Les émotions de la mère et du fils, dès les premières heures, on les entrevoit quand on lit les lettres que Miguel de Añues-le-Vieux, parent et ami des Jassu, adressait alors de Sanguessa à un de ses neveux à Peralta. En voici quelques lignes :

17 mai 1521 : Je vous fais savoir que les Français ont assiégé Saint-Jean-Pied-de-Port, et avec une telle furie, que la ville s'est bientôt rendue à *misericordia.* Il entre par le val de Roncal, par Maya et par San Juan une telle multitude qu'elle ne se peut nombrer. Sanguessa, Caseda, Gallipenzo se sont levés hier pour le roi don Enrique, ayant à leur tête Pedro de Navarra, fils du maréchal. Le seigneur duc de Najera a décampé de Pampelune. Voilà donc la ville maîtresse d'elle-même. L'armée française y sera demain, et l'on dit que les Français n'auront pas à quitter les éperons pour prendre la forteresse, et la chose paraît sûre. Tout le royaume est déjà, comme les montagnes, soulevé pour le roi don Enrique, et je crois que le duc de Najera pourra rendre grâces à Dieu s'il arrive en Castille. Plaise à Dieu que ces événements soient pour son service et pour le repos du royaume : nous avons déjà vu assez de malheurs, souffert assez de disgrâces, pour que, s'il plaît à Dieu, nous souhaitions de n'en pas voir davantage.

21 mai : « Vous aurez su comment les Castillans, enfermés dans la forteresse de Pampelune, commençaient à tourner leur artillerie contre la ville : les Français dressèrent bientôt la leur, à la barbe de la forteresse, et, chose incroyable, chose que l'on ose à peine dire, après six heures d'horloge que dura le siège, les Castillans se rendirent, demandant la vie. On ne voulait pas la leur donner; il fallut, pour les sauver, l'intervention du fils du maréchal. Les Français vont maintenant sur Estella. Bientôt, tout ce qui est du royaume de Navarre sera pris. »

Ainsi l'on espérait à Xavier; mais bientôt, les choses changèrent de face, et dès lors Miguel de Añues termine toutes ses lettres par un cri, qui dut être aussi le cri quotidien du cœur de Maria de Azpilcueta : « Plaise à Dieu nous envoyer l'ange de paix ! »

Vaincus à Noaïn, les amis du prince Henri eurent leur revanche à Maya et à Fontarabie : ils s'emparèrent de ces deux fortes places, au mois d'octobre, et s'y enfermèrent. Miguel et Juan, jusqu'au mois d'août 1522, veillent ou combattent à Maya et dans les montagnes voisines; Valentin et Esteban à Fontarabie. Esteban y mourut, et ce fut honneur et bonheur : on l'avait destiné à « chanter messe », mais les camps lui convenaient mieux que l'église.

Il y eut sûrement, d'octobre 1521 à juillet 1522, échange de messages et de lettres entre Xavier et Maya; rien de cela ne nous est resté. Quelques débris de correspondances, surpris par des espions, aident seuls à mieux comprendre quelles anxiétés, quels ennuis remplirent de part et d'autre ces longs

mois. Nous les avons publiés ailleurs. C'est peu, mais le lecteur y saura discerner, du moins dans leurs grandes lignes ou traits principaux, les scènes du drame qui mit fin au royaume de Navarre. Du *castillo* de Xavier, François et sa mère n'en détachèrent pas le regard; outre l'honneur national, tous leurs intérêts humains étaient mis en question, et, avant tout, les intérêts de leur cœur. On pouvait, d'une heure à l'autre, apprendre à Xavier la mort des meilleurs parents et amis, la mort du *capitan* Juan, la mort de Miguel, l'aîné de la maison. Il dut alors s'amasser dans l'âme de François des trésors de nobles sentiments, une large mesure de cette assurance au milieu des dangers, de cette facilité à s'émouvoir, à s'attendrir, à s'éprendre, à s'enthousiasmer, et de tant d'autres richesses naturelles que la grâce de Dieu n'eut ensuite qu'à transformer, à compénétrer, pour que François de Xavier devînt un des plus charmants et des plus admirables types de la sainteté.

Quand l'heure du suprême combat fut venue, au commencement de juillet 1522, Miguel, qui ne pouvait s'attendre qu'à mourir avec le *capitan* Jayme Velaz et les autres vaillants enfermés à Maya, fit recommander au prince Henri les intérêts de tous les siens. On lui répondit :

Don Sancho de Yessa *al noble y muy magnifico señor el señor de Xabier, mi señor :*

J'ai reçu la lettre que Votre *Merced* m'écrit et celle qui est destinée à M. de Saint-André : j'y vois, señor, combien est



grand le courage que Votre *Merced* a dans le cœur; il me remet en mémoire l'antique magnanimité du Scipion romain. Certes, la détermination que vous avez prise, de concert avec don Jayme Velaz et ces autres gentilshommes de notre pays et lignage, vous procurera aussi grande gloire que jamais nation en put conquérir; la forteresse, d'ailleurs, étant bonne et bien munie d'approvisionnements et surtout de nobles cœurs, elle tiendra, j'espère.

Ce soir même, j'ai adressé par la poste au Roi et au señor *Almirante*, la lettre que Votre *Merced* m'a écrite et celle que vous écrivez à M. de Saint-André; ils seront sûrement heureux d'apprendre que deux si notables personnages sont à Maya avec si belle compagnie. Quant au secours, je vous le promets aussi hâté qu'il sera besoin.

Le señor Victor de Mauléon est venu ici, et il a donné sur sa conduite au señor de Saint-André des explications qui ont satisfait : on lui laisse la liberté d'agir à son gré et de servir ou dans la forteresse ou dans les montagnes.

La première chose à faire, ce me semble, c'est de lever mille Navarrais dans ces montagnes avec leurs capitaines.

Que Votre *Merced* s'assure également que le señor *capitan* son frère et la bande qu'il mène ne s'endormiront pas.

Ma femme et ma fille baisent les mains de Votre *Merced:* leurs prières et leurs larmes ne cesseront de solliciter pour vous la victoire auprès de Notre-Seigneur...

. . . .

Seigneur de Xavier, j'ai reçu vos lettres, et par elles je vois l'affection que vous avez au service du Roi; je vous donne ma parole que j'ai communiqué au Roi et à l'*Almirante* les lettres que vous m'avez écrites. J'espère en Dieu que vous en aurez bonne réponse et telle que vous en soyez content. Je vous donne avis que M. le maréchal de Châtillon sera, lundi ou mardi, à Aguiz. Il vient accompagné. J'espère en Dieu que

les Espagnols ne ramèneront pas d'artillerie à Pampelune. Toutefois, je vous prie de me faire savoir nouvelles de par-delà.

Quant à votre frère et à ses compagnons, je m'occuperai d'eux et ferai qu'ils soient bien récompensés.

Sur ce, que Dieu vous donne ce que vous désirez.

Ecrit de Bayonne, 11 juillet.

Tout vôtre,

SANTANDRES[1].

L'heure des récompenses était encore bien loin. Maya fut emporté d'assaut le 19 juillet, malgré l'héroïsme des assiégés, et Miguel emprisonné, avec Jayme Velaz et cinq autres, dans la forteresse de Pampelune. Jayme et son fils Louis y moururent peu de jours après, et le tour de Miguel serait sans doute venu bientôt si les prières de doña Maria et de François ne l'eussent délivré. Il faut rendre au vice-roi Miranda cette justice que, fidèle à sa parole, il n'omit rien pour garder à ses prisonniers la vie sauve ; au lendemain de la prise de Maya, Santandrès lui avait écrit :

Vous avez fait prisonnier Jayme Velaz et un gentilhomme qui s'appelle le seigneur de Xavier : faites-moi savoir par le retour du trompette ce que vous demandez de rachat, et je vous l'enverrai. Ils sont hommes de guerre; ils ont fait leur

1. Nous devons signaler ici une notable erreur à corriger dans notre premier volume de *Documents nouveaux* pour la vie de saint François de Xavier.

Ayant à tort jugé que les défenseurs de Maya étaient entrés dans la forteresse dès le mois de juillet 1521, nous crûmes devoir dater de juillet 1521 les lettres citées aux pages 205-209, qui ne portent que la date du mois. Elles sont de juillet 1522.

devoir, c'est-à-dire bien servi le roi mon seigneur. Ce sont là, seigneur comte, choses que vous comprenez mieux que je ne sais les écrire. »

Miranda répondit :

Ils auront la vie sauve...; j'ai écrit à ce propos à Sa Majesté. J'observe seulement que ces prisonniers sont les sujets de l'Empereur, notre seigneur; à Son Altesse de disposer d'eux comme il lui plaira, ce que je leur ai promis demeurant sauf.

Miranda écrivait lettres sur lettres à l'Empereur pour lui redire : « J'ai donné ma parole que ces prisonniers auraient la vie sauve » : aucune réponse n'était encore venue à la fin d'octobre. Dieu entendit les gémissements de la mère et du frère de Miguel : — Un chroniqueur de ce temps, le licencié Diego Ramirez de Abalos, termine ainsi la relation manuscrite des événements de 1522, qu'il adresse à Charles-Quint :

Le seigneur de Xavier fut lui aussi emprisonné dans la forteresse de Pampelune; mais, un soir, il sortit passant au milieu des gardiens, sans qu'ils le remarquassent (*se salio por entre todos, sin mirar en ello*) : il se sauva, grâce aux larmes et aux prières de sa noble mère (*se salvo por lagrimas y oraciones de su noble madre*). Il eut, à cette époque, de grandes traverses à supporter. Il était fils du fameux docteur de Jassu, du conseil royal, un sûr et vrai serviteur de ces rois de Navarre, et, par sa mère, il descendait du lignage des Aznar d'Aragon.

II.

Nul doute qu'au sortir de la forteresse, Miguel ne se soit hâté d'aller à Xavier embrasser Doña Maria et Francisco; mais, cela fait, il dut se hâter plus encore de gagner la frontière pour s'enfermer dans la seule place qui restât au pouvoir des Navarrais, Fontarabie : le capitaine Juan de Aspilcueta, son frère, et Valentin de Jassu, son cousin germain, l'y attendaient. Il fallut, à Xavier, pleurer et prier pour eux sans repos, car « une sentence, passée à l'état de chose jugée, les condamnait aux peines de mort corporelle et de confiscation de biens », et la mort était d'ailleurs pour eux le péril de chaque jour sur les remparts de la forteresse.

L'heure parut bonne à beaucoup d'autres pour se déclarer serviteurs des nouveaux maîtres : tel, et des plus hauts, s'empressa d'écrire à Charles-Quint, qui passait en Navarre :

> A l'heure même où je sus la bienheureuse venue de Sa Majesté en ses siens royaumes, je voulus partir pour lui baiser les mains, et je l'eusse fait si ma santé me l'eût permis; Dieu m'est témoin que les jours qui me restent de vie je voudrais les employer au service de Votre Majesté.

Un si grand obligé des anciens rois eût pu se montrer moins humble : sa lettre a pour date le 15 août 1522. Elle n'est pas du maréchal de Navarre, que Charles-Quint laissa mourir à Simancas, trois

mois plus tard; elle n'est pas de son fils Pedro, qui bientôt, à Fontarabie, avec le fils du docteur de Jassu, aura l'honneur de faire capituler Charles-Quint.

On pouvait, il est vrai, à la fin de 1522, on eût pu même, à la fin de l'année précédente, se soumettre sans déshonneur au régime castillan : ainsi pensait le docteur Navarro, qui ne cessa d'exhorter les siens a reconnaître l'autorité des nouveaux souverains; lui-même nous l'apprend :

Dès les premières années qui suivirent la conquête, j'étais dans ces sentiments. Des lumières qui venaient, je crois, du bon esprit, me persuadaient que la France allait à sa ruine : ceux qui voulurent bien m'écouter alors dissertant sur cette question furent du même avis que moi; je citerai le maréchal de Navarre et son frère François, et je concluais qu'il était de leur devoir de chrétiens et de Navarrais, conforme même aux plus vrais intérêts de Jean d'Albret ou de ses héritiers, qu'ils profitassent de la première occasion pour rentrer dans leurs pays. J'y rentrai moi-même, après avoir refusé en France d'honorables charges qui m'y étaient offertes, et, par mon exemple et mes raisonnements, je parvins (ce ne fut pas sans sueurs) à convaincre ceux des miens qui s'étaient attachés à la cause des d'Albret qu'ils pouvaient, en conscience, tenir pour juste l'occupation de la Navarre et se mettre au service des rois catholiques, afin d'avoir part à leurs bonnes grâces. Je leur rappelais que, non seulement de parole, mais de fait, j'avais été comme eux du parti de Jean d'Albret, et qu'ils me voyaient cependant rentrer en Espagne, sans tenir compte des offres de la France et sans que le Roi catholique m'attirât par aucune faveur. Ceci les frappa plus que tout le reste, et ils se laissèrent persuader.

La persuasion n'était pas encore telle qu'elle désarmât, à Fontarabie, les parents et amis du docteur, et il est bien permis de les féliciter de lui avoir fait encore attendre la récompense de ses sueurs : Lui-même n'est pas loin de les en féliciter quand il écrit :

Oui, je suis heureux d'être issu de ces races demeurées célèbres par leur fidélité. A la suite du maréchal de Navarre, les Azpilcueta, les Jaureguiçar sacrifièrent leur fortune pour garder la foi jurée. Sans condamner les autres, je suis fier des miens.

Il y eut un grand *pardon* le 15 décembre 1523; mais entre ceux que Charles-Quint jugea devoir être maintenus sous le coup des peines de mort et de confiscation, il désigne expressément « Don Pedro « de Navarra, fils du maréchal, Frances de Ezpeleta, « Miguel de Xavier, duquel, dit-on, fut Xavier, Juan « de Azpilcueta, frère dudit Miguel de Xavier, Juan « de Olloqui, duquel, dit-on, fut Olloqui, Martin de « Jassu, Juan de Jassu, Esteban de Jassu, Valentin « de Jassu, etc. »

Ceux-là mêmes, l'Empereur-roi dut enfin se résigner à les *pardonner*, car on ne pouvait autrement s'emparer de Fontarabie où ils tenaient en échec, depuis près de deux ans, les forces de la Castille : ils avaient fait, pour sauver l'honneur de leur maison et de leur pays, plus que l'honneur ne demandait. L'acte de capitulation est du 19 février 1524. Au nom du Roi, le comte de Miranda garantit au seigneur de Xavier la jouissance des biens et droits de ses aïeux; il garantit à Juan, à Valentin de Jassu et aux autres

de prochaines *mercedes* royales. En retour, Pedro de Navarra fera en sorte que la ville de Fontarabie soit remise aux mains de Sa Majesté dans les huit jours.

Il est notable qu'entre les restitutions que l'on promet de faire « au seigneur de Chabier » se trouve « la possession du *termino del Real* telle que l'avait eue son père. »

Le 29 avril de la même année, Charles-Quint confirma la capitulation signée en son nom par Miranda; mais, à cette date, depuis déjà deux mois, Miguel et Juan avaient rejoint Doña Maria, leur mère, et leur frère Francisco au *palacio* de Xavier.

Cependant les *mercedes* promises se firent toujours attendre; les droits acquis eux-mêmes ne furent pas de longtemps restitués : on avait *pardonné;* il resterait maintenant à rendre des services et à conquérir des récompenses.

Le jour même du pardon, le 29 avril 1524, à Burgos, en conseil du Roi, on décide que satisfaction sera donnée aux réclamations de Maria de Azpilcueta; mais, sept mois plus tard, le 9 décembre, à ses instances nouvelles on répond : « Prouvez d'abord par enquête que vous êtes fille légitime de Martin de Azpilcueta, l'ancien *Alcayde* de Montréal, et aussi femme légitime du docteur et conseiller royal Juan de Jassu. » Le procès est fait : le marquis de Falces, le seigneur de Essayn et d'autres affirment, avec serment, que ce dont les juges de Pampelune demandent la preuve est de notoriété publique dans toute la Navarre. Il n'en faudra pas moins attendre

jusqu'au 19 septembre 1525 pour obtenir un jugement ainsi conçu :

Nous tenons le procureur fiscal pour dispensé de payer à Maria de Azpilcueta les sommes qu'elle réclame en vertu d'anciennes Lettres royales.

Quant aux dommages faits à la *casa* de Xavier et à la tour d'Azpilcueta, nous condamnons le dit procureur fiscal à payer à ladite Maria de Azpilcueta la somme de mille ducats.

Le procureur fiscal *approuve* la première partie de la sentence; quant à la seconde partie, il proteste et fait appel.

Dix ans plus tard, le 17 juin 1535, rien n'est encore payé. Il faudra attendre jusqu'en 1550. A cette date, le 25 mai, Isabel de Goñi, veuve de Miguel de Xavier, donnera au trésorier royal quittance des mille ducats promis, trente ans auparavant, à Maria de Azpilcueta, pour les dommages de la démolition du *castillo* de Xavier faite en 1517.

Les bergers de Roncal et certains habitants de Sanguessa avaient acquis bien des *droits* à Xavier, de 1521 à 1524. Maria de Azpilcueta, en une requête du 10 mai 1525, raconte entr'autres choses :

Un jour de 1521, Joan Ochoa et Miguel de Julia, armés, allèrent à la forêt de Xavier, et ils y coupèrent vingt-deux chênes verts qui valaient bien chacun un ducat d'or. Les gardes de Xavier ayant voulu s'y opposer, Joan et Miguel les menacèrent de leurs armes et proférèrent contre la señora de Xavier d'atroces injures.

Malgré les protestations de ladite señora, durant ces der-

nières années de troubles et de guerres, don Joan Periz, don Joan de Çabala et d'autres ont labouré des terres, propriétés de ladite señora, et y ont semé du grain, planté des vignes.

Les bergers de Roncal, ont, ces années dernières, refusé de payer le droit de passage de leurs troupeaux, mené ces troupeaux par des chemins interdits, et même obtenu du Conseil royal qu'inhibition fût faite à ladite señora de Xavier d'empêcher d'aucune manière le passage desdits troupeaux sur ses terres; d'où est résulté et résultera pour ladite señora un grand préjudice; car ces troupeaux sont si considérables qu'ils ont vite foulé ou dévoré tous les pâturages où ils s'arrêtent.

Le Conseil royal voulut bien, le 23 octobre 1525, rapporter les Lettres d'inhibition par lui indûment concédées aux bergers de Roncal. Ce fut le *capitan* Juan qui, au nom de sa mère, plaida cette juste cause et put la gagner.

On attendra pour faire bon visage aux Xavier que la domination castillane soit inébranlablement assise. Le 20 décembre 1526, Miguel, pour la première fois, sera honoré d'un signe de bienveillance : on lui accordera pour les trois années réunies, 1524, 1525 et 1526, une gratification de 50 livres. En 1530, le Trésor s'ouvrira encore pour dédommager l'héritier de Juan de Jassu, et, dans sa main tendue, le trésorier de l'Empereur-roi déposera encore 50 livres. Si la fidélité ne coûtait rien, elle serait perle moins rare.

Les nouveaux maîtres de la Navarre finirent cependant par comprendre ce que valait cette perle quand ils eurent vu à l'œuvre, et les hommes prodigues de leurs serments, et ceux qui s'en étaient mon-

rissantes écoles. Dès l'année 1443, le roi Jean II avait même défendu qu'aucune autre école du même ordre fût établie dans la *merindad*.

Les registres de l'église de Santa Maria de Sanguessa fournissent la preuve que le collège (*el Estudio*) de la ville prospérait, en 1545, sous la direction du bénéficier Damian de Ardanaz et du bachelier Alonso de Quintana. En un local distinct, Martin de Liedena enseignait aux enfants les éléments des lettres, et de ces classes inférieures les écoliers passaient au collège ou *Estudio mayor*.

L'importance de cet *Estudio mayor* nous est enfin révélée par don Pedro de Montreal, *abad* de Santiago de Sanguessa, don Joan Frances, bénéficier de Santa Maria, et don Martin de Ustarroz, bénéficier de l'église de Casseda, vieillards dont le témoignage personnel et les témoignages qu'ils allèguent nous font remonter au temps de la jeunesse de François et au delà, jusques à l'an 1482. Ils disent :

Le collège de Sanguessa fut toujours pourvu d'excellents maîtres et répétiteurs. La ville ouvrait des concours et les prétendants aux chaires venaient de loin. Entr'autres professeurs distingués que l'on y a vus, on peut nommer le bachelier Quintana, le licencié Caup, Français, le licencié Ochagabia, le licencié Burrete, le licencié Hernaut et son fils surnommé Esclarino, etc. Chaque maître avait des répétiteurs.

Il y avait au collège, tous les jours, classes de grammaire, d'humanités, de rhétorique et de dialectique. On n'enseignait pas les facultés supérieures, parce que le collège n'avait pas droit de conférer des grades ; ceux qui y prétendaient allaient aux Universités, comme à celle de Huesca. J'ai cependant vu,

observe ici D. Pedro Montreal, un Dominicain, le P. Aguillar, enseigner la philosophie, et un Franciscain, le P. Auricana, enseigner la théologie. Dans les classes de belles-lettres, le grec était enseigné comme le latin.

Les témoins ajoutent à ce tableau des études qui se faisaient à Sanguessa, et qui s'y font encore de leur temps, la description du collège, de ses grandes salles, de la vaste salle qui est au-devant; ils parlent des nombreuses et excellentes pensions où les étudiants qui viennent, qui affluent, et de bien loin à Sanguessa, trouvent logement, nourriture, paternelle surveillance; ils exposent les ressources de la ville pour la piété dans ses quatre églises paroissiales et ses quatre couvents, et enfin les agréments, les charmes des rives de l'Aragon, etc.

Peut-être le lecteur, à la lumière de tous les faits déjà connus, inclinera-t-il à penser que François, s'il étudia quelque temps hors du *palacio* et de l'*abbadia* de Xavier, étudia plutôt à Sanguessa qu'à Pampelune : à quoi la chambre, l'alcôve et la planchette de Pampelune ne font sûrement pas difficulté pour qui les a pu considérer de près. Rien, d'ailleurs, n'empêche d'admettre que François enfant, adolescent, jeune homme n'ait suivi tel ou tel cours, étudié dans telle ou telle école à l'occasion d'un séjour ou d'un passage à Pampelune.

Du reste, que François eût ou non achevé les humanités et la rhétorique, et qu'il vécût ou à Pampelune, ou à Sanguessa, ou à Xavier, il devait trouver, en 1525, le loisir de s'occuper, comme faisaient Juan

et Miguel, des affaires courantes de la famille, et un acte de cette année nous le montre employé à des démarches pour lesquelles, en de meilleurs temps, on eût payé un procureur.

Écoutons d'abord Miguel de Xavier :

De temps immémorial, dit-il, il y a à Burguete, tout contre le village, près du chemin dit *De baxo del lugar*, et sur le rio Ansoy, appelé aussi *rio mayor*, un moulin qui appartint autrefois à la couronne de Navarre. Les rois, par lettres de 1452 périodiquement confirmées, en firent don à Martin de Erro et à ses descendants. Plus tard, il fut donné à don Gracian de Ripalda. Peu après, en 1513, Gracian de Ripalda, d'abord dépossédé du moulin entier, parvint à s'en faire attribuer la moitié. Enfin, dernièrement, moi, Miguel de Xavier, j'ai, par justes titres, acquis le moulin de moitié avec Martin de Ayanz.

Le lecteur entendra mieux maintenant l'acte qui suit :

L'an 1525, le 1er jour de février, en la *villa* du Burgo de Roncesvalles, en présence de moi, notaire, et des témoins plus bas écrits, s'est constitué personnellement Francisco de Jasso, procureur, à ce qu'il a dit, de la noble señora de Xabierr, sa mère; — lequel a arrenté et donné par voie d'arrentement un demi-moulin que la dite señora de Xabierr a et qu'il lui appartient avoir dans la dite *villa*, — savoir est à Johanot de Orbayceta, charpentier, *vezino* de la dite *villa*, pour le temps et espace de quatre ans continus et de suite, en commençant l'année au 29 janvier dernier passé, — pour le prix, chaque année, de dix *cahices* (12 boisseaux le *cahiz*) de froment, — à payer le jour de la Saint-Martin, ou, à la place du froment, sa juste valeur, en la forme et manière qu'il est accoutumé

de payer les rentes, dans les moulins de Pampelune, et aux conditions et modifications que pourraient introduire les donneurs à ferme des moulins de Pampelune. — Et de même, lesdits Francisco de Jasso et Johanot se sont obligés et ont promis leurs fois (engagé leurs paroles) de tenir, observer et garder, — le premier, de maintenir valide ledit arrentement, durant le temps de quatre années, comme il est dit, avec les conditions sus-énoncées, — et le second, également, de les accomplir et de restituer, en propriété et possession, ledit moulin à ladite Señora de Xabierr ou sur son commandement, accompli ledit temps, sous peine de cent florins d'or, à répartir, s'il arrivait que la peine fût encourue; renonçant pour cela à leurs *fueros*, et obligeant, l'un, les biens de la constituante et ledit Johanot les siens.

Et là même, à l'instant, ledit Francisco, — à titre de procureur qu'il a dit être, — a donné possession actuelle et réelle audit Johanot de Orbayceta dudit demi-moulin, avec les cérémonies accoutumées.

De tout ce dessus ils m'ont prié, moi notaire soussigné, de recevoir acte, étant présents pour témoins Martin del Burgo, de Roncevaux, bourrelier, et Johanot, de Roncevaux, forgeron, tous deux *vezinos* de ladite *villa*.

Francisco DE RONCESVALLES, notaire.

« La juste valeur » des dix *cahices* de froment du moulin de Burguete fut-elle annuellement employée à payer tout ou partie de la pension de Francisco, au collège de Sainte-Barbe, à Paris, nous l'ignorons; mais la famille ne pouvait se trouver que dans la gêne en un temps où des sentences judiciaires lui interdisaient la levée de ses plus légitimes rentes, comme était le droit perçu, à Xavier, sur les

troupeaux qui en traversaient et ravageaient les terres. L'acte de février 1525 prouve, du moins, que François n'avait pas, comme on le croyait, commencé d'étudier à Paris en octobre 1524; on sait, d'ailleurs, qu'il était à Sainte-Barbe durant l'année scolaire 1526. Ce fut donc au commencement de septembre 1525 que François dit adieu à sa mère et prit, avec d'autres étudiants navarrais, le chemin de la France, pour arriver à Paris, au plus tard, à la Saint-Rémi (1er octobre), jour de l'ouverture des cours de l'Université. Le départ de François dut bien coûter à Maria de Azpilcueta; mais Dieu lui laissait l'espérance de revoir à Xavier ce *Benjamin* de la maison, qu'elle ne reverra cependant qu'au ciel.

CHAPITRE VII.

COMMENT FRANÇOIS DE XAVIER VÉCUT A L'UNIVERSITÉ DE PARIS AVANT D'Y AVOIR CONNU IÑIGO DE LOYOLA.

(Octobre 1525 — Octobre 1529[1])

I.

On sait que le Paris du seizième siècle était divisé en trois grands quartiers, savoir : la *Ville*, l'*Université* et la *Cité*. Le moindre de ces quartiers pour l'étendue, l'*Université*, comprenait dans son enceinte tous les collèges et les plus anciens couvents. Les collèges, qui n'avaient pas tous la même importance et n'étaient pas tous soumis aux mêmes statuts par leurs fondateurs, varièrent aussi pour le nombre, selon les temps : il y en avait plus de cinquante en 1525. On sait enfin que l'*Université des écoles* comprenait quatre *Facultés*, savoir : la Théologie, le Droit canon la Médecine et les Arts, et que, en dehors des cours faits en certains collèges de fondation privée, il y avait des classes, des cours communs ou publics.

1. Documents et sources, t. I, ch. XVIII, XIX, XX ; t. II, ch. XIX, XX.

Le collège de Sainte-Barbe n'était pas, à vrai dire, fondé en 1525; il ne le fut que trente et un ans plus tard :

Ce n'était, en 1525, qu'une maison privée appartenant à plusieurs particuliers, lesquels néanmoins l'appliquaient à usage de collège, y mettant principal et régents pour l'instruction de la jeunesse, lesquels régents ils licenciaient quand bon leur semblait, n'étant obligés de continuer l'exercice dans leur dite maison.

Ainsi parle le P. de Breul, religieux de Saint-Germain-des-Prés, qui avait vu le collège Sainte-Barbe dès ces premiers temps. Alors et plus tard, le collège eut quelques boursiers, quatre desquels étaient jeunes enfants à qui l'on concédait dix ans d'étude pour arriver à la maîtrise ès arts. Les autres écoliers, pensionnaires, caméristes ou martinets, suivaient les lois communes des collèges et de l'Université.

Pour en donner une idée, nous résumerons ici les statuts du collège du Mans, fondé en 1526 :

Les écoliers trouveront, dans la maison même, d'habiles maîtres afin qu'ils n'aient pas occasion de vagabonder et de perdre le temps en cherchant des maîtres en d'autres collèges. Les boursiers et autres écoliers de la maison iront modestement vêtus, sans cultiver la chevelure. Il n'y a, pour le moment, au collège que trente-six chambres, sans compter la cave, la cuisine, la grande salle commune, la chapelle, les celliers et les classes où se font les leçons publiques de philosophie et de grammaire.

Les douze boursiers ne pouvant occuper toutes les cham-



bres (puisqu'une même chambre doit réunir quatre boursiers, à moins qu'ils ne fussent gradués), on recevra au collège d'autres écoliers, soit à titre de *portionistes et caméristes*, soit à titre de *caméristes* seulement. Les premiers payeront annuellement pour la chambre 30 sols tournois, les autres 25 sols. Les *martinets* (les externes) donneront au collège 5 sols par an, à moins que le principal et le procureur n'en ordonnassent autrement.

Si le boursier ne sait pas, quand il arrive, les rudiments de la grammaire, on lui concède sept ans au plus d'étude dans la maison pour atteindre jusqu'à la maîtrise ès arts; lequel temps passé, s'il n'est promu à la maîtrise, il perd sa bourse.

Promu à la maîtrise ès arts, il a quatre mois pour faire choix entre les autres Facultés, savoir : de droit, de médecine et de théologie. Le choix une fois fait, on ne pourra changer. Au boursier qui se détermine pour l'étude du droit, on donne sept ans de bourse pour se faire licencier en droit; s'il choisit la médecine, sept ans pour atteindre au doctorat. Enfin, il aura treize ans pour obtenir le doctorat en théologie. Quant au baccalauréat, dans ces Facultés comme dans celle des Arts, on suivra les usages de l'Université.

Il sert de beaucoup au maître ès arts pour se perfectionner dans la grammaire, les humanités et les arts de faire quelque temps office de régent. L'expérience a appris que l'on s'applaudit dans les villes d'avoir pour régents des écoles des maîtres ès arts qui ont fait, à Paris, apprentissage de régence dans les collèges de l'Université. Si donc un boursier de notre collège, après avoir été gradué maître ès arts, voulait régenter en un collège de l'Université, il le pourra, moyennant autorisation du principal de notre collège. En ce cas, il n'y aura plus le logement, mais il jouira d'une demi-bourse, et si, après trois ans et demi de régence — temps maximum

qui lui sera accordé — il veut passer aux études dans l'une des trois Facultés de droit, médecine ou théologie, il aura de nouveau dans le présent collège logement et bourse entière pour étudier le temps ci-dessus marqué, à la condition cependant qu'il fera, dans notre collège, une classe de grammaire ou de philosophie.

Dans le collège, on ne parlera que latin.

Il est interdit aux portionistes d'avoir ou donner à manger ou à boire en leurs chambres, sauf le cas de maladie, et encore excepté le cas, pour une ou deux fois l'an, où un compatriote de passage à Paris les visiterait. Seul, le principal pourra avoir des portionistes; il devra cependant manger avec les boursiers, ou du moins assister aux repas pour le bon ordre et le bon service. Tous les autres (si ce n'est peut-être qu'il se rencontrât un écolier fils de prince ou évêque) mangeront au réfectoire commun.

Nul ne pourra découcher : le boursier non gradué qui le ferait aura, pour la première fois, les verges dans la classe; pour la seconde fois, il sera châtié dans la salle, comme il est d'usage en l'Université de Paris.

Nul des portionistes ou boursiers ne sortira seul. Avec permission, il sortira en compagnie de celui qu'on lui aura désigné. Personne n'usera d'épée, ni de bâton d'attaque (*invasivus*). Toute chanson déshonnête est interdite dans la maison.

Deux fois l'an, on tient chapitre auquel assistent le principal, le procureur et les boursiers. On peut y inviter les régents. Lecture est faite des statuts, et chacun peut y dénoncer les fautes et défauts des particuliers.

Le règlement du collège de Sainte-Barbe, en 1525, ne différait sûrement pas, pour la substance, de celui du Mans en 1526. Quant aux usages de l'Uni-

versité relatifs aux promotions, les voici tels qu'on les pratiquait au seizième siècle :

Avant d'être admis à la classe de logique, l'écolier subit un examen sur la grammaire, la rhétorique, la langue grecque et la métrique. Après deux ans au moins d'études philosophiques, on peut être admis à subir l'examen du baccalauréat. L'examen se fait, pour chaque candidat, dans l'école de sa nation. Il y avait, rue du Fouarre, quatre anciennes écoles publiques se partageant les écoliers de l'Université qui y voulaient étudier, suivant leurs nationalités, toutes ramenées aux quatre dénominations de : *France*, *Picardie*, *Normandie*, *Allemagne*. Ces dénominations étaient purement conventionnelles. Ainsi, les étudiants d'Espagne, de Navarre, de Savoie étaient de la nation de France, et aussi les étudiants d'Italie, d'Égypte, de Syrie... Les étudiants anglais étaient de la nation d'Allemagne, etc.

Une année écoulée depuis le baccalauréat (si ce grade est obtenu après deux ans seulement d'étude), il faut, pour obtenir la licence, soutenir deux examens : un privé, *in cameris*, suivi d'un acte *quodlibetarium* dans l'église Saint-Julien, et un examen public soutenu soit dans l'église Notre-Dame, soit dans l'église Sainte-Geneviève. Des examinateurs des quatre nations y prennent part avec leurs chanceliers.

Si le candidat réussit, la Faculté des arts s'assemble aux Mathurins où l'admission à la licence est proclamée. Après quoi, le chancelier de la Faculté des Arts assigne un autre jour d'assemblée aux Ma-

thurins; tous s'y rendent en costume de cérémonie. Le candidat admis y reçoit son diplôme, avec la bénédiction apostolique donnée par le chancelier, et, dès ce jour, le titre de licencié lui est acquis.

Restait la Maîtrise. Pour être fait maître (*magistrari*) ou *recevoir le bonnet* (*biretari*), il fallait aussi que les trois ans et demi d'études fussent achevés. Le licencié n'avait qu'à demander à son maître-régent que, à tel jour, dont on laissait le choix au postulant, le bonnet magistral lui fût délivré. On s'assemblait, et, en séance publique, le maître-régent du licencié ou le bedeau demandait aux maîtres ès arts là présents : *Placet ne vobis talem, licentiatum, birretari?* On répondait : *Placet,* et le maître-régent donnait le bonnet avec les formules accoutumées. Du *placet* des maîtres, l'assemblée était connue sous le nom de *Placet.*

Le maître ès arts ainsi admis n'était cependant qu'un maître d'ordre inférieur, appelé *magister novus*. Le maître ès arts par excellence est le *maître-régent.* Qui voulait ce titre et les privilèges des régents devait solliciter une régence, soit auprès de sa nation assemblée, soit auprès des régents de sa nation réunis en assemblée privée. A l'occasion, une chaire vacante était donnée au candidat. Les maîtres ès arts non régents n'étaient invités qu'aux assemblées générales de la Faculté.

La Maîtrise était, pour les arts, ce qu'est le doctorat dans les trois autres Facultés.

II.

Déjà, le lecteur a quasi sous les yeux toute la vie de François à Paris comme étudiant, et, pour achever d'en mettre les mouvements en lumière, il suffit d'ajouter quelques dates. Arrivé donc à Paris, à la Saint-Rémi de 1525, François employa la première année scolaire à revoir la grammaire, la rhétorique, la langue grecque, la poésie, et il subit avec honneur un examen sur ces matières.

Le 1er octobre de l'année suivante 1526, il commença son cours de philosophie, et, après trois ans et demi d'étude, il fut, le 15 mars 1530, promu au grade de licencié ès arts; après quoi, il alla, pour s'exercer au grand art d'enseigner, donner des leçons de philosophie au collège de Beauvais, l'un des principaux de l'Université, sans préjudice de l'étude de la théologie, à laquelle il s'appliqua jusqu'au jour où il quitta Paris, le 15 novembre 1536.

Venons maintenant à sa vie plus intime.

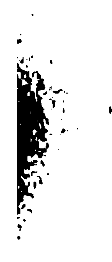
A peine François était installé au collège Sainte-Barbe, dans une chambre de *portionistes* ou de simples *caméristes*, que Dieu parut s'empresser de lui envoyer un ange visible en la personne du berger savoyard Pierre Le Fèvre :

J'allai à Paris (au collège Sainte-Barbe) l'an 1525. J'avais dix-neuf ans. Je prie Dieu de me conserver le souvenir reconnaissant des bienfaits dont il m'a gratifié dès mon arrivée

à Paris. Je mets en première ligne la grâce d'avoir eu un maître tel que Juan Peña, et d'avoir trouvé dans la chambre de son collège, où je fus installé, si bonne société : j'entends parler surtout de Maître François de Xavier, qui est de la Compagnie de Jésus.

Ainsi parle, dans son *Mémorial,* le bienheureux Pierre Le Fèvre. Avec plus de raison, François aurait pu voir un insigne bienfait de Dieu dans la « bonne société » de Pierre, car, loin de la vigilance et des conseils de sa mère, François eût peut-être avant longtemps perdu son âme à Paris, si son compagnon de chambre ne l'avait détourné des mauvais chemins où d'autres l'engageaient.

Apôtre des Indes depuis trois ans, François s'arrêta à San Tomé, près de Meliapour. Or, le chapelain du sanctuaire vénéré, qui s'édifia grandement des vertus de François, écrivait plus tard, entre autres choses :



Au cours de nos entretiens familiers, il arriva au P. Maître François de me raconter diverses choses de sa vie depuis l'enfance jusqu'à ce temps : en quel pays il était né, quels furent son père et sa mère, à quel âge il était allé à Paris, ce qui lui était advenu dans cette ville, et, à propos de la vie que menaient les écoliers de son collège, il me dit : « Ils étaient livrés à la débauche, et notre maître comme eux. Bien des fois, la nuit, ils sortaient du collège et ils m'amenaient avec eux, le maître s'y trouvant; mais je fus saisi d'une telle appréhension de contracter les chancres dont je voyais atteints et les écoliers et le maître, que je n'osai jamais me comporter comme eux. Cette crainte me soutint un an ou deux, jusqu'à ce que le maître mourut de ces maladies honteuses et qu'il

nous arriva un maître chaste et vertueux, de qui je suivis les bons exemples; de sorte que jamais, jusqu'à ce jour, je n'eus de telles accointances (*nunca... conhecera mulher*). » Maître François me dit cela en confidence intime, sans ombre de vanité, ainsi que beaucoup d'autres choses qu'il serait inutile de détailler.

Entre ces autres choses que François dit au chapelain de San Tomé, on peut mettre les confidences relatives à la salutaire action des exemples et des leçons de Pierre Le Fèvre. Un ami commun de Pierre et de François, lui aussi étudiant de l'Université et camériste de Sainte-Barbe, Simon Rodriguez, écrit en effet : « Grâces aux soins du zèle et de l'amitié d'Iñigo de Loyola et de Pierre Le Fèvre, François de Xavier, laissant là sa vie précédente, en mena une meilleure »; mais Iñigo de Loyola n'ayant connu François qu'à la fin de l'année 1529, alors qu'il s'était déjà éloigné du mal, il faut attribuer au zèle et à l'amitié de Pierre ce premier service rendu à l'âme de François : Iñigo de Loyola engagera dans la meilleure des vies celui que Pierre Le Fèvre dégagea d'une vie mauvaise ou périlleuse. François ne l'oubliera jamais, et, plus tard, aux heures des plus grands périls, au plus fort des tempêtes, il invoquera d'abord, comme il le dit lui-même, « l'âme bienheureuse de Pierre Le Fèvre. »

Tous les premiers biographes du Saint disent que François, en ce temps, préoccupa les siens et qu'ils songèrent à le rappeler en Navarre. Les étudiants navarrais ne manquaient pas à Paris ; Maria de Az-

pilcueta ne put donc ignorer longtemps le péril où se trouvait l'âme de son fils, et le chef de la famille, Miguel, dans la situation précaire où l'avaient mis les derniers événements, aimait sûrement mieux voir François à l'école du *capitan* Juan ou du *capitan* Valentin que de payer à Paris les frais de ses études et de ses amusements. Ici viennent à leur place quelques lignes du procès de béatification.

Don Fermin Cruzat, vicaire de Santa Maria de Xavier :

Il y a quatorze ans (1600), Fray Benito Ollta, prieur de San Salvador de Leyre, me montra une lettre qu'il avait tirée d'une armoire du vicomte de Zolina, seigneur de Xavier, et me dit qu'elle était d'une sœur de François Xavier, religieuse au monastère de Sainte-Claire de Gandie. Ladite sœur écrivait au docteur Jasso, du conseil de Navarre, lequel avait dessein de ne pas soutenir ou engager son fils dans la carrière des études : « Ne faites pas cela; bien au contraire, favorisez les études de mon frère François; car j'ai la certitude qu'il doit devenir grand serviteur de Dieu et une colonne de l'Église. » Je tiens d'ailleurs dudit P. Ollta et des seigneurs de Xavier que cette religieuse fut elle-même grande servante de Dieu, femme de vertus et sainteté éminentes. La lettre dont je parle, je l'ai lue et tenue en mes mains, dans le *castillo* même de Xavier, et je la rendis au dit P. Ollta.

Fray Benito de Ollta, prieur de San Salvador de Leyre :

Les parents de François (son père ou Miguel son frère) ayant le projet de le rappeler des études à la maison, faute de ressources (*por falta de hacienda*), sœur Madalena de Xavier

leur adressa une lettre dans laquelle elle les encourageait et les persuadait de ne pas se lasser de pourvoir aux études de François, parce qu'elle avait en Dieu l'espérance que François devait être une colonne de son Église (*havia de ser una columna de su Iglesia*).

Sœur Madalena fut grande servante de Dieu, et elle est, aujourd'hui encore, tenue pour telle au monastère de Gandie. Après la mort de Madalena, l'abbesse de Gandie écrivit à ce sujet; elle parlait non seulement des vertus, mais encore des miracles de sœur Madalena.

Tout ce dessus, je le sais pour avoir lu deux lettres où les choses étaient longuement exposées. Ces lettres, je les vis d'abord aux mains de Don Leon Garro y Xavier. Avant la mort dudit vicomte don Leon et depuis sa mort, j'ai eu les dites lettres et ses autres papiers en mon pouvoir. Je les ai tous rendus, et je ne sais ce que l'on a fait des deux lettres.

Le lecteur aura compris que Fray Benito de Ollta avait raison de dire, avec moins d'assurance que n'avait fait Don Fermin Cruzat, que la lettre de sœur Madalena était adressée au docteur de Jassu. Ce furent évidemment la mère et le frère aîné de François qui reçurent l'avis de sœur Madalena et le mirent à profit. François ne dut pas ignorer, à Paris, les espérances de Madalena, et nul doute que la sainte abbesse de Gandie et Doña Maria n'aient eu aussi belle part que Pierre Le Fèvre et Ignace de Loyola au retour de François dans la voie du bien et aux ascensions de son âme vers Dieu.

Du 1er octobre 1525 au 15 novembre 1536, c'est-à-dire pendant onze années, François vécut à Paris sans jamais revoir la Navarre ni s'éloigner guère de

la grande ville. Une de ses lettres de 1535 ne nous laissera pas de doute à ce sujet. Paris fut donc pour lui comme une seconde patrie, et bientôt tout ce qui intéressait les Parisiens l'intéressa lui-même. Il était, d'ailleurs, Français de cœur, comme il l'était de nom, les destinées de sa famille et les siennes propres n'ayant pas été depuis longtemps séparées des destinées de la France. Navarre et France c'était, pour les Jassu, une même chose, un même amour : c'est dire comme il s'émut, avec les Parisiens et tous les Français, tant que François Ier demeura le captif de Charles-Quint; la part joyeuse qu'il prit aux solennelles actions de grâces du mois d'avril 1526 pour sa délivrance; aux fêtes de son entrée à Paris le 13 avril 1527; comme il s'indigna à la nouvelle de la profanation d'une statue de Notre-Dame dans la rue des Rosiers, le dernier jour de mai 1528, et pleura avec tout le peuple quand il vit, le 12 juin, François Ier faire à la Mère de Dieu une royale réparation d'honneur. Que d'autres événements de cette période, sans parler des incidents quotidiens de la vie universitaire, impressionnaient le cœur ardent et noble de François! Avec quelle émotion, par exemple, ne dut-il pas revoir à Paris, d'avril à décembre 1527, le jeune Henri de Navarre, son roi, maintenant détrôné et sortant des prisons de Pavie? Henri était né à Sanguessa moins de trois ans avant que François naquît à Xavier, et bien des fois sans doute, jeune enfant, mené par son père en une des résidences royales et présenté au futur héritier de Jean d'Albret, François avait dès l'abord charmé le prince,

comme dès l'abord il charmait tous les autres. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, François ne vit pas Henri à Paris sans attendrissement. Charles-Quint n'avait pas fait de l'ingratitude la condition du pardon, et François savait trop bien que Don Juan son père, et Doña Maria sa mère, et tous ses aïeux ne lui eussent jamais pardonné une infidélité de cœur aux anciens rois de la Navarre.

Une émotion cependant les dominait toutes alors, et dans son âme, et dans l'âme de Pierre Le Fèvre : ensemble ils suivaient avec une application anxieuse tous les mouvements du serpent de l'hérésie, qui allait déroulant cauteleusement ses anneaux dans tous les quartiers de la grande ville et jusque dans le quartier de l'Université, tout en dissimulant sa tête venimeuse. François, il nous le dira lui-même, dut à Iñigo de Loyola d'avoir évité les morsures de la bête.

III.

Si les nouvelles qui vinrent à François du pays natal et de la parenté lui donnèrent des joies, ce ne furent guère que des joies comme il les faut aux chrétiens, c'est-à-dire tempérées de quelque tristesse.

Le peu de justice que le nouveau conseil royal daigna accorder, vers la fin de l'année 1525, à la veuve de l'ancien président ne lui profita guère; car, dès le mois de juin 1526, elle dut, avec son fils Miguel, constituer procureur qui soutînt, à Pampe-

lune, l'interminable procès contre les bergers de Roncal ou plutôt contre leurs injustes maîtres.

Dégoûtée de ce monde, Doña Maria se souvenait mieux de ceux qui l'avaient précédée en un monde meilleur. Le 10 mai 1527, à Pampelune :

Les membres du chapitre du couvent des Dominicains d'une part, et maître Diego de Jassu, docteur en sacrée théologie, exécuteur testamentaire du docteur de Jassu, seigneur, quand vivait, de Xavier, et mandataire de doña Maria de Azpilcueta, señora dudit Xavier, passent un accord au sujet de la chapellenie perpétuelle fondée par Arnalt Periz de Jassu et Guillerma de Atondo, en leur vivant seigneurs de Idocin. On fixe les jours de six messes à chanter pour les morts et on confirme la fondation de la messe quotidienne dans la chapelle de Saint-Pierre, martyr. Le docteur Diego s'engage à faire les payements convenus, au nom de Doña Maria.

Miguel et Juan, frères de Francisco, et Valentin, son cousin germain, s'étaient empressés, l'annexion de la Navarre à la Castille une fois devenue un fait irréparable, de suivre les conseils du docteur Navarro et de reprendre au service des nouveaux souverains les traditions de leurs aïeux : il leur fut dès lors possible de contracter d'honorables alliances.

Le capitan Valentin avait déjà, en 1526, plus de quarante ans : il se montra sage en épousant, cette année même, une veuve riche et de noble maison, Maria Cruzat. Née en 1487, mariée d'abord à l'auditeur des comptes D. Anton de Aguerre, Maria Cruzat, veuve depuis l'année 1522, touchait à la quarantaine lorsqu'elle épousa Valentin de Jassu. Dès lors,

on vit le capitan activement occupé à relever l'honneur et la fortune des Jassu de Pampelune que son frère aîné Juan avait jusque-là compromis : il paye les dettes de son père et les dettes de Juan ; il se fait attribuer par le Conseil de Navarre une rente de l'État, en dédommagement des péages perdus de Saint-Palais et de Garriz ; il acquitte les sommes promises à ses sœurs dans leurs conventions matrimoniales ; il reconstruit ou restaure les *palacios* de Sagües et de Gazolaz ; il agrandit et embellit la maison du *Justicia* Pedro, de la rue de la Navarreria ; il fait d'habiles placements, il achète de nouvelles terres, il plante des vignes, et bientôt l'ancien capitan est un des plus riches *ciudadanos* de Pampelune.

Maria de Azpilcueta cherchait pour son fils Miguel une digne compagne ; Dieu la lui donna en 1527 : ce fut Isabel de Goñi y Peralta, fille du seigneur de Tirapu et des *palacios* de Goñi et de Salinas de Oro. Isabel était nièce du célèbre Remi de Goñi, docteur *in utroque* des Universités de Cahors et de Toulouse, conseiller des rois de Navarre, vicaire général de l'évêque de Pampelune (cardinal d'Albret), et enfin grand dignitaire du chapitre cathédral. Isabel alliait encore les Xavier aux Garro, aux Gurpide, aux Ayanz, et elle ne les tirait pas du milieu de la fidélité où leur cœur aimait à vivre. Les Goñi, eux aussi, avaient eu besoin de *pardon*, et dans l'acte même du 29 avril 1524, où Charles-Quint usait de clémence à l'égard des Xavier, l'empereur disait : « Nous pardonnons aussi à Martin de Goñi et au docteur Ramiro de Goñi. »

Saint Michel Archange fut toujours, on s'en souvient, le patron du castillo de Xavier et de ses habitants; or, l'alliance avec les Goñi rattachait le Xavier à saint Michel par un lien nouveau. Plus d'une fois, sans doute, Francisco enfant entendit sa mère lui raconter l'histoire du chevalier Juan Garcia de Goñi, et voici que l'histoire qui avait charmé son imagination et son cœur d'enfant devenait pour lui comme une légende et une tradition de famille : il ne put que s'en réjouir.

Dieu bénit aussi l'union du capitaine Juan de Azpilcueta, qui fut conclue l'année d'après 1528. Juan épousa la fille et unique héritière du seigneur de Sotes et Aoz, Don Gonzalo de Arbizu. De part et d'autre, les parents applaudirent. Maria, la mère du capitaine, le dota de mille ducats en vue d'un mariage si avantageux, et l'acte suivant prouve assez de quel œil le vit le père de la mariée :

Moi, Gonçalo de Arbizu, seigneur de Sotes et Aoz, considérant le peu de forces qui me restent, je veux disposer de mes biens. Pour ce, ayant égard aux nombreux, grands et agréables services que vous, Juana de Arbizu, ma fille unique, née de mon légitime mariage avec Catalina de Sarria, m'avez rendus et me rendez continuellement, chaque jour; vu aussi qu'avec mon expresse permission et conformément à ma volonté, vous avez épousé, en secondes noces, le capitaine Juan de Azpilcueta, je fais donation à vous, ma fille, en faveur dudit mariage, de toute mon *hacienda*, de mes maisons, *palacios*, seigneuries, prééminences, etc., tels que je les possède à présent au royaume de Navarre, afin que, dès aujourd'hui, vous en disposiez à votre gré.

François nous parlera bientôt des largesses qui lui venaient de Obanos, où résidaient le capitaine Juan et sa compagne. Juana fut donc pour François comme une seconde mère; elle aura aussi la joie de recevoir, en 1535, saint Ignace dans son *palacio*, et tels passages de son testament, dix ans plus tard, autoriseront à penser que Juana mit à profit la visite du Saint pour grandir elle-même devant Dieu.

On ne lira pas non plus le testament de Juana de Arbizu sans demeurer persuadé que Juan de Azpilcueta mérita l'affection qu'elle lui témoigne. Juan fut, en effet, un homme de grand mérite. Sa vaillance de soldat, singulière, même en ce temps, ne put qu'être alliée à d'autres qualités. Le docteur Navarro, qui le connut bien, met en relief cet aspect de l'âme du capitan. Après avoir dit : « Le spectacle d'un combat de taureaux et de *toreadores* n'est pas digne d'hommes de cœur », il poursuit :

A ce propos, je me souviens d'une parole du *capitan* Juan de Azpilcueta y Xavier, frère du très célèbre Francisco de Xavier, un des onze qui donnèrent commencement à la Compagnie de Jésus, si illustrée au loin par la fécondité de ses œuvres. Tous deux, à leur manière, furent soldats, et Juan ne mania pas avec moins de vaillance le glaive corporel que Francisco le glaive spirituel. Or, ce *capitan* Juan ne voulut jamais assister à des courses de taureaux, et quand on lui en demandait la raison, il n'avait qu'une réponse : « Là, disait-il, on apprend et l'on s'accoutume, non pas à attaquer l'ennemi, ou du moins à l'attendre, mais à le fuir. »

Nous retrouverons encore Juan, le digne frère de François, et celui que François aima le plus.

Du Béarn, en ce même temps, venaient à François des nouvelles aussi tristes qu'humiliantes de ses cousins germains Juan de Olloqui et Juan de Jassu. Tandis que, dans leur pays, au milieu de leur parenté, Miguel de Xavier, le capitan Juan et le capitan Valentin accomplissaient des devoirs que la conscience autant que l'humaine sagesse imposait, le fils aîné du *Justicia* et le fils aîné de Margarita de Jassu les oubliaient, les violaient gravement sur le sol étranger de France. Ce n'est pas à leurs exemples que l'Eglise doit l'Apôtre des Indes. Francisco ne put ignorer l'inconduite de ses deux cousins, et il ne manqua certainement pas à leur égard au devoir de bon parent, qu'il sut si bien remplir, à Paris, auprès d'un autre égaré. Nous le verrons bientôt, n'écoutant que son bon cœur et sa foi, courir l'espace de trente-quatre lieues à la poursuite d'un neveu de qui il n'espérait rien de bon. Comment douter qu'il n'ait, plus d'une fois, écrit à Juan de Olloqui, écrit à Juan de Jassu, et ne les ait suppliés de s'arrêter dans leurs voies mauvaises, et pour l'honneur de leur nom, et pour le salut de leur âme?

A la date du pardon du 15 décembre 1523, l'héritier de Margarita de Jassu et des Olloqui avait trente-six ans; il pouvait donc, s'il eût, lui aussi, profité du pardon du 29 avril 1524, contracter en Navarre une noble alliance et y perpétuer le nom, les vertus et la gloire humaine des Olloqui ses aïeux. Il eut le tort de ne le point faire et de *malverser*, en Béarn ou dans le pays basque. Plus tard, importuné par les supplications de sa mère, de ses sœurs, des

caballeros de la Navarre, il consentira, sans toutefois sortir de France, à *légitimer*, en épousant leur mère, quatre bâtards, fils d'une Bautista de Miranda; mais des fils *légitimés* ne sont pas des fils légitimes, et une race ainsi formée n'est pas de celles sur qui, selon les lois communes, descendent les bénédictions de Dieu.

Quant au fils aîné du *Justicia*, sa condition fut pire encore. Maria Periz de Herice mourut en 1519, lui laissant trois enfants, que la parenté se refusa toujours à tenir pour légitimes, et lui-même, en 1520, fit abandon à Valentin de Jassu de tous ses droits à l'héritage paternel. Il reparut un moment, en 1521, avec l'armée française, et on le vit dans les rues de Pampelune, la *vara* de *justicia* à la main; puis, rentré en Béarn, il résida tantôt à Orthez, tantôt à Catestins, avec une Juana de Junca, de qui il eut un fils et une fille. Le fils mourut bientôt : la fille, Floreta, viendra plus tard à Pampelune disputer aux filles de Maria Periz de Herice, à Valentin de Jassu, au seigneur même de Xavier, l'héritage des Jassu et de Guillerma de Atondo. Puis, une potence se dressera et l'on y verra pendu comme voleur le fils unique de Floreta, le petit-fils de l'héritier du *Justicia* de Pampelune : ainsi se terminera le roman commencé avec Maria Periz de Herice.

Maria de Azpilcueta fut, on le voit, bien en droit de crier à ses fils, dès l'année 1505 : « N'imitez pas le fils de votre oncle Pedro! » Avec raison, en 1526, elle criait à Francisco : « Quittez Paris, redescendez à Xavier! »

Mais voici que Francisco, en 1529, digne ami du bienheureux Pierre Le Fèvre, ne donnait plus à sa mère que des joies. Madalena, sa sainte fille de Gandie, était là d'ailleurs pour lui redire : « J'ai la certitude que mon frère François doit devenir grand serviteur de Dieu et une colonne de l'Eglise. » Doña Maria pouvait mourir : elle partit, en effet, de ce monde au mois de juillet 1529, et alla au ciel recevoir la récompense de ses vertus et recueillir le fruit de tant de douleurs et d'ennuis chrétiennement supportés.

A Paris, Dieu n'oubliera pas Francisco. Iñigo de Loyola s'achemine déjà vers le collège Sainte-Barbe ; en la personne du Saint, Dieu fera retrouver au fils de Juan de Jassu et de Maria de Azpilcueta tout ce qu'il a perdu.

CHAPITRE VIII.

LES DERNIÈRES ANNÉES DU SÉJOUR DE FRANÇOIS DE XAVIER A L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

(Octobre 1529. — Novembre 1536[1].)

I.

En l'année 1529, Iñigo de Loyola vint s'établir avec nous, et dans la même chambrée que nous, au collège de Sainte-Barbe; il se proposait de commencer le cours des Arts à la Saint-Rémi. Maître Xavier s'était d'abord chargé de lui donner des leçons; mais, Dieu le voulant, ce soin me demeura confié.

Ainsi parle le bienheureux Pierre Le Fèvre dans son *Mémorial.*

Dieu n'amenait pas, en effet, Iñigo de Loyola à Sainte-Barbe pour y être le disciple, mais pour y être le maître de François Xavier, et cet office, le Saint l'exerça avec la sagesse, la discrétion, la constance, la bonne grâce, tout l'ensemble de qualités humaines et de dons célestes qui faisaient de

1. Documents et sources, t. I, chap. XXI, XXII; t. II, chap. XIX, XX.

lui l'homme le plus apte à conquérir les âmes.

Le travail dura plus de trois ans, et ce que l'on en sait, peu de mots suffisent à le dire. A tous les rêves de gloire humaine de Francisco, Iñigo répondit : « Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il perd son âme? » Quand Francisco eut besoin d'argent, Iñigo délicatement lui fit part des aumônes qu'il recueillait, à Paris, en Flandre, en Angleterre, ou qui lui venaient d'Espagne, pour lui, ses compagnons, ses amis, tous les écoliers pauvres; enfin, Iñigo cherchait et trouvait le secret d'amener et de ramener des auditeurs autour de la chaire de philosophie de Francisco, au collège de Beauvais. Si l'on ajoute à cela que Francisco avait sous les yeux, dans la personne d'Iñigo, un gentilhomme d'aussi grande maison que la sienne, à qui la gloire avait plus qu'à lui souri, et qui méprisait la gloire; que ce grand zélateur de la seule gloire de Dieu sollicitait jour et nuit la miséricorde, en faveur de l'âme de Francisco, autant ou plus que le pouvait faire, à Gandie, sa sœur Madalena; qu'il veillait comme l'eût fait Maria de Azpilcueta afin d'éloigner de Francisco toute compagnie dangereuse pour sa foi ou ses mœurs, — et qu'enfin l'heure venue, en 1634, il jeta et maintint, durant trente jours, dans le creuset des Exercices spirituels, l'âme généreuse de Francisco, — on aura l'histoire entière de sa conversion, telle que nous la racontent, d'après les dires des témoins primitifs, les historiens ou biographes de l'Apôtre des Indes.

Nous n'y saurions rien ajouter si ce n'est quelques

faits personnels à François ou touchant de près à sa vie, qui, s'ils n'éclairent pas le travail même d'Iñigo, aident à mieux voir quelles difficultés il eut à vaincre et quel succès couronna cet apostolique labeur.

La pleine conquête de l'âme de François était encore à faire en 1530, en 1531; loin de se déprendre, en effet, de la gloire humaine, le fils de tant d'illustres aïeux s'attachait d'autant plus à ses rêves que tout et Dieu lui-même travaillaient à les dissiper. Ne voyait-il pas s'évanouir aux yeux du monde toute l'illustration des Jassu, des Athondo, des Azpilcueta, des Xavier? Miguel, sur qui elle rayonnait davantage, n'était plus qu'une ombre des Xavier, des Jassu d'autrefois; que pourrait donc jamais être un pauvre cadet de ces maisons déchues?

François écouta, croyons-nous, ces impressions, que rendaient plus vives la mort de sa mère et le sentiment de la solitude où cette mort le laissait, lorsque le mardi 13 février 1531 il adressa à ses amis de Navarre prière et mandat de lui procurer un titre authentique de sa noblesse. De tous les biens de ce monde, il ne lui restait que le sang de ses veines et son nom, avec l'ardent désir de restituer en sa personne, à ce nom, à ce sang, tous les dehors d'honneur qu'ils avaient hier et dont il ne leur restait quasi plus de trace. Le titre qu'il sollicitait lui tiendrait lieu d'héritage et lui remettrait, quand il le voudrait, sous les yeux, la réelle existence de son trésor, sa noblesse.

D'autre part, de toutes les dignités auxquelles son ambition pourrait prétendre, seules les dignités de

l'Eglise n'étaient pas encore pour lui inaccessibles; enfant, il n'en avait pas désiré d'autres, et de fortes études, la science unie à la noblesse, pouvaient lui en rendre l'accès facile. Il alla donc, accompagné de deux écoliers du collège Sainte-Barbe, ses compatriotes, chez un des notaires de sa *nation,* Iñigo Ladron de Cegama, et le notaire écrivit :

Constitué personnellement le très noble François de Jasso y Xavier, maître ès arts, clerc du diocèse de Pampelune, fils légitime du docteur don Juan de Jasso et de doña Maria de Azpilcueta, qui fut seigneuresse de Xavier... ; lequel nomme ses procureurs très noble Miguel de Xavier, seigneur de la *casa* et lieu de Xavier, et Juan de Azpilcueta, *capitan*, ses frères, et Carlos de Larraya, Juan de Jacca, Miguel de Veramendi, Joan Martinez de Leçaqua, à la fin de provoquer information sur son origine, descendance et noblesse, vu qu'il procède, en droite ligne, de père, aïeul et parents et prédécesseurs de ceux-ci tous nobles, *hijosdalgo* et personnes fort prééminentes, signalées et connues dans le royaume de Navarre, et d'obtenir sur ce lettres testimoniales.

La réponse se fera attendre, et peut-être François lui-même, écoutant des conseils meilleurs, en arrêta l'expédition; mais l'acte du 13 février 1531 nous révèle les mouvements de l'âme de l'étudiant, à cette date précise. L'âme de Pierre Le Fèvre était alors plus élevée que celle de François Xavier, mais elle n'avait pas atteint les hauteurs où elle devait bientôt s'élever à la suite d'Ignace, et nous retrouvons l'âme de François quand Pierre Le Fèvre nous manifeste ainsi la sienne :

J'avais l'esprit perpétuellement obscurci ou troublé par des souffles d'ambition. Tantôt, dans mes rêves d'avenir, j'optais pour la médecine, tantôt pour la jurisprudence, tantôt pour une régence de collège. Un jour, je voulais être docteur en théologie; un autre jour, je trouvais mieux de demeurer clerc sans grade. Je voulus même, en un temps, me faire moine : ainsi des impressions ou des affections diverses dominaient tour à tour en moi.

Et ailleurs, sans cesser de parler de lui-même, il parle aussi de François, quand il écrit à des écoliers de la Compagnie de Jésus, réunis à Paris, au collège des Lombards :

Votre condition est bien meilleure que la nôtre, ou du moins la mienne; vous ne vous êtes lancés dans ce stade des études qu'après avoir vu et déterminé le but auquel vous vouliez arriver, par le droit chemin d'une intention ramenée à l'ordre. Vous ne possédez pas moins les vrais moyens d'acquérir la science et vous savez de plus à quelle fin ultérieure vous aboutirez, une fois la science acquise. Nous n'avions, nous, ni la saine intelligence du principe, ni connaissance de la véritable fin...; nous faisions, au contraire, de la fin le moyen et du moyen la fin. Une autre de nos disgrâces, la mienne du moins, — et elle était bien grande, — la voici : nous ne pensions pas que la Croix de Jésus-Christ méritât d'avoir place ni au commencement, ni au milieu, ni à la fin.

Voilà bien l'âme de Xavier; il manquait aux deux écoliers la science des *Exercices* d'Ignace; là ils connurent *le Principe;* là ils se passionnèrent, non plus pour la gloire humaine, mais pour les humiliations de Jésus-Christ. En 1532, l'heure des *Exercices*

n'était encore venue ni pour François, ni pour Pierre lui-même, au jugement d'Ignace. Pierre les fit au commencement de l'année 1534, François après tous les autres, à la fin de cette même année au plus tôt.

II.

En 1533, François perdit une seconde mère, l'abbesse de Gandie, sa sœur. Le prieur de San Salvador de Leyre nous disait : « Après la mort de Madalena de Jassu, la nouvelle abbesse écrivit; elle parlait non seulement des vertus, mais aussi des miracles de sœur Madalena. » Cette lettre ne suivit pas de près la mort de sœur Madalena; elle est datée du 30 décembre 1561 et adressée au P. Ladron de Xavier. En voici la traduction littérale et complète :

Mon très Révérend Père, ça été pour moi une grande consolation en Notre-Seigneur de connaître Votre Révérence et de la savoir rattachée par une proche parenté à notre bienheureuse et angélique Mère, sœur Madalena de Jasso y Xavier, qui fut abbesse de cette maison et y vint de si loin, en sacrifiant pour l'amour de l'Epoux céleste sa patrie, ses parents, ses frères, tout ce qu'elle possédait et pouvait espérer. Sa ferveur y parut admirable, mais il est vrai aussi que Notre-Seigneur l'attirait et l'amenait pour être au milieu de nous un exemplaire de toute vertu et sainteté. Votre Révérence a sujet de louer Dieu qui lui a donné une tante vraiment sainte; elle excella dans la pratique de l'humilité, de la charité, de l'oraison, de la douceur et du silence.

Certes, elle fut grandement humble notre Mère, et nous la vîmes toujours s'abaisser et se mépriser. Les bas offices lui étaient si chers que très souvent, au temps même où elle gouverna la maison, elle s'appliquait aux travaux des novices.

Sa charité se manifestait surtout à l'égard des malades. Tant que les charges de portière et d'abbesse ne le lui interdirent pas, elle employa quasi tous les temps libres de ses journées à laver avec soin le linge et les vêtements des sœurs âgées ou infirmes. Elle nettoyait ainsi jusqu'à six ou sept habits de laine chaque jour, non sans grande fatigue et véritable souffrance, car elle était assez petite et peu robuste; mais l'amour de Dieu lui rendait toute peine légère.

L'oraison fut son principal exercice : elle y employait absolument tout le temps, depuis minuit, où sonnent les Matines, jusqu'à six heures. Louer Dieu était le besoin de son cœur; aussi, allant par la maison, elle ne cessait de répéter le *Gloria Patri*, ou bien : *Sit nomen Domini benedictum*. Le soin, le souci de louer Dieu la réveillait souvent durant les quelques heures réservées au sommeil, et elle redisait des *Gloria Patri, Gloria in excelsis Deo*, etc. Chaque jour elle parcourait, en les méditant, tous les mystères de la Passion et elle avait assigné à chacun de ces mystères un des endroits de la maison où elle devait passer, afin que la vue des objets extérieurs lui rappelât les mystères. C'était chose admirable à considérer que sa dévotion dans la prière. Portière et puis abbesse, elle trouvait dans ces offices bien des occasions de perdre le recueillement, l'attention à Dieu; et cependant nous la voyions, sortant du parloir, aller ou arriver au chœur tellement absorbée dans l'oraison, qu'on en demeurait saisi d'étonnement. Rien ne l'empêchait de se maintenir élevée au-dessus des choses terrestres; les relations avec les hommes ne la retiraient pas du milieu des anges, et elle traversait ainsi le monde sans qu'un grain de poussière mondaine adhérât à son âme.

L'expérience prouva plus d'une fois que les prières de sœur Madalena étaient puissantes auprès de Dieu; telles personnes pour qui elle pria furent délivrées de maux, de châtiments dont la colère de Dieu les menaçait; elle-même communiqua ces secrets à une confidente intime.

Quant au silence, on peut dire qu'elle ne le rompait jamais, car on n'entendit jamais sortir de sa bouche une parole oiseuse, une parole plaisante ou faite pour exciter à rire; et quand il était nécessaire de parler, outre qu'elle se bornait strictement au nécessaire, elle parlait bas et sans s'écarter en rien de la modestie.

Avec toutes ses sœurs, elle se montrait tout à fait bénigne et affable; rien qui pût les offenser ou leur causer ennui; les moindres défauts en cette matière, elle les évitait comme elle eût fait pour des péchés graves et scandaleux.

Je ne veux pas vous laisser ignorer les deux principales tentations de l'Ennemi qu'elle eut à vaincre pendant son noviciat. La première fut une impression de tristesse et d'abattement. Elle, qui avait tant désiré notre genre de vie, se sentit tout à coup rebutée par l'austérité du vêtement et du coucher; l'observance de nos règles lui semblait trop difficile. Mais la bonté de Dieu vint bientôt à son aide; elle vit, en songe, une procession de religieuses, toutes vêtues de brocard cramoisi, moins deux dont la parure était bleue. Elle demanda ce qu'étaient ces religieuses, et il lui fut répondu : « Ce sont les Sœurs du couvent de Gandie déjà défuntes et celles qui vivent encore; ces riches parures sont la récompense de leur patience à supporter l'austérité de la règle. » Sœur Madalena demanda encore pourquoi deux des Sœurs étaient vêtues de bleu. On lui répondit : « Ces deux-là furent mariées avant de venir au couvent. » Sœur Madalena, nouvellement arrivée, l'ignorait; mais nous avions alors parmi les Sœurs deux veuves. Instruite par ce songe, la novice marcha plus allègrement dans le chemin que la règle lui traçait.

Le démon cependant s'efforça, par un autre artifice, de la décourager. Quelque fervente qu'elle fût, il échappait à Madalena de légères fautes, et sa ferveur même les grossissant à ses yeux, elle se disait tristement que la vie parfaite serait pour elle impossible. Or, au temps de ces ennuis, elle vit, en songe, un lieu charmant, une sorte de paradis où se trouvait Notre-Seigneur; mais c'était loin, et, pour y arriver, il fallait gravir une raide côte. Madalena, impatiente d'aller à Notre-Seigneur, s'efforçait de monter; elle n'y pouvait réussir. Un gracieux adolescent s'approcha, lui prit la main et l'aida à monter. Ce secours n'empêcha pas Madalena de tomber; mais l'Ange la soutenait, la relevait, et on avançait un peu. Venait ensuite un autre faux pas et une nouvelle assistance du bon Ange. Cela arriva tant de fois, que Madalena disait en son cœur : « Hélas! « hélas! je n'arriverai jamais avec toutes ces chutes. » Aussitôt l'Ange, répondant à sa pensée, lui dit : « Tomber et se « relever, ainsi l'on monte au ciel : *Caiendo y levantandose,* « *se va al cielo.* » Dès lors, la tentation s'évanouit.

Un Père de notre Ordre, grand serviteur de Dieu, nous raconta qu'une sainte personne avait vu solennelle fête au ciel, le jour où l'âme de notre Mère y entra. Plaise à Dieu que, par son intercession, nous allions l'y rejoindre.

Je communique à Votre Révérence toutes ces choses comme biens qui lui appartiennent; elle sera joyeuse à la vue des bienfaits dont il plut à Notre-Seigneur de combler son épouse, et elle lui en rendra grâces. Je me recommande à ses saintes prières, désirant que Dieu la garde en sa grâce et son amour. *Amen.*

De Santa Clara de Gandie, le 30 décembre 1561.

Indigne servante du Seigneur,

Sor ANA.

Le P. Juan de La Peña ajoute :

Dieu avait révélé à Sœur Madalena que sa mort serait fort paisible, tandis que près d'elle une autre Sœur, appelée Sor Salvadora, mourait en de grandes angoisses et douleurs; elle conjura Notre-Seigneur de changer la condition des deux, et il lui fut répondu que sa prière était exaucée. La mort de l'autre parut un doux sommeil, mais la sainte Abbesse eut à subir, jusqu'au dernier instant, les peines les plus cruelles; pas un de ses membres qui ne fût torturé. Elle garda cependant jusqu'au bout la plus parfaite sérénité de visage; mais il lui en coûta d'indicibles efforts. On observa, après sa mort, qu'elle avait mis sa langue en pièces dans les violences qu'elle s'était faites pour ne pas crier[1].

1. Le confesseur du couvent de Gandie, D. José Llopis, composa, au commencement de ce siècle, les *Chroniques du monastère*. De ce travail inédit, on peut tirer quelques détails de plus : le monastère aurait dû aux prières de Madalena d'être délivré pour toujours de répugnants animalcules (*chinches y piojos*) qui l'avaient infesté jusque-là, etc.

« Telle fut, telle est encore, disent les *Chroniques*, la vénération des religieux de Sainte-Claire de Gandie pour Sor Madalena de Jassu, que des restes mortels de tant de saintes âmes qui vécurent dans le monastère, on n'a conservé, pour les vénérer comme reliques, que ceux de Sor Maria Escarlata et ceux de Sor Madalena de Jassu. Ils sont enfermés en une châsse, dans le chœur, sous l'image de Notre-Dame del Balvarte. »

De patentes erreurs, semées dans les chapitres IV et X de la *Chronique* du confesseur, autorisent à douter de l'exactitude de don José Llopis là où il date les faits racontés. Ainsi, par exemple, il veut que Madalena de Jassu ait reçu l'habit religieux de la main de l'abbesse Clara Berbejal, « qui gouverna le monastère de l'an 1510 à l'an 1514 »; et, plus loin, il fait mourir Madalena en 1533, « âgée de près de quatre-vingts ans », alors, dit-il, que François, son frère, « était occupé à la conversion des infidèles. »

Madalena, âgée de quatre-vingts ans en 1533, serait née en 1453, sept ans avant sa mère; — elle serait passée, demoiselle de l'entourage d'Isabelle, au couvent de Santa Clara, six ans au moins après la mort de la reine et âgée d'au moins soixante ans.

Il peut être vrai cependant que l'abbesse Clara Berbejal ait donné l'habit à Madalena. Rien n'empêche, en effet, que Clara Berbejal ait exercé plusieurs fois avant 1510 la charge d'abbesse au couvent de Gandie, dont la fondation remontait à 1462.

Sœur Madalena de Jassu mourut le lundi 20 janvier 1533. Du ciel, elle seconda l'action apostolique d'Ignace; elle aussi, avec doña Maria et tous les saints aïeux, disait et redisait à François, dans l'intime du cœur : *Que sert à l'homme de gagner l'univers ?...* et « la colonne de l'Église » annoncée à Madalena se dressa et s'affermit, sous les regards du ciel, à Sainte-Marie de Montmartre, le 15 août 1534 :

Nous tous, écrit Pierre Le Fèvre, nous tous qui avions alors le même dessein, et qui d'ailleurs, Maître François excepté, avions fait les Exercices, nous allâmes à Sainte-Marie de Montmartre et nous y fîmes le vœu de servir Dieu et de partir au jour marqué pour Jérusalem, laissant pour toujours nos parents, et ne prenant de nos biens que le viatique nécessaire. Nous décidâmes, de plus, qu'après notre retour de Jérusalem nous irions nous mettre sous l'obéissance du Pontife romain. Étaient présents à cette première réunion : Ignace, Me François Xavier, moi Le Fèvre, Me Nicolas Bobadilla, Me Jacques Laynez, Me Alphonse Salmeron, Me Simon Rodriguez. Claude Le Jay avait déjà le dessein arrêté de se joindre à nous, mais il n'était pas arrivé à Paris. Quant à Me Jean du Codray et à Paschase Broët, ils n'étaient pas encore *pris*.

Le 11 décembre de cette même année 1534, Ana de Jassu, femme de Diego de Ezpeleta, seigneur de Veyre, écrivait de sa propre main les dernières volontés de son mari et les siennes. Ils veulent être ensevelis dans l'église du glorieux San Milian et dans la chapelle qui est dédiée à la bienheureuse Vierge Notre-Dame. Ils fondent une messe de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à célébrer,

tous les vendredis, dans la *hermita* de Saint-Bernard, à Milagro, qu'ils ont fait rebâtir, etc. Ils recommandent à leurs deux sœurs et belles-sœurs, Catalina et Margarita de Ezpeleta, leurs enfants Miguel, Diego, Francisca. Un des exécuteurs sera « le « magnifique seigneur Miguel de Xavier, seigneur « de Xavier et de Azpilcueta. » Miguel de Ezpeleta hérite du majorat. Ce Miguel eut pour fils un admirable imitateur du zèle de François Xavier dans les Indes, Geronymo de Ezpelèta, qui ne signera jamais que *Geronymo Xavier,* plus heureux et fier de se rattacher à Ana de Jassu et à son frère qu'à toute la noble généalogie des Ezpeleta.

La foi vive de Ana se révèle dans son testament par des traits comme le suivant. Elle écrit :

Avant toutes choses, nous confessons et croyons les articles de la sainte foi catholique, et dans cette sainte foi nous voulons vivre le temps qu'il plaira à Dieu, et nous protestons vouloir mourir; et si, en aucun temps ou à l'heure de la mort, par suggestion ou persécution du diable, trouble de la mémoire, préoccupation ou faiblesse de notre entendement, nous venions à mettre en doute les articles de cette sainte foi catholique, dès maintenant pour alors nous protestons, devant la Majesté de Dieu, de la Vierge Notre-Dame et de toute la cour céleste, que nous ne consentons pas à telle tentation, mais protestons, au contraire, vouloir vivre et mourir en la sainte foi catholique et dans l'obéissance à la sainte Église notre mère, comme chrétiens catholiques.

III.

Rien, autant que la mort de ceux qu'il aimait, ne pouvait, après l'amour de Dieu, confirmer François dans ses généreuses déterminations; aussi, lorsque saint Ignace, le 31 mars 1535, s'éloigna de Paris pour aller en Espagne régler les affaires de ses compagnons, François, dans la lettre qu'il lui confia pour être remise à son frère bien-aimé le *capitan* Juan, non content de se déclarer disciple d'Ignace et le fils de son zèle, conseille-t-il vivement au *capitan* navarrais de se mettre, lui aussi, à l'école du soldat castillan converti. La lettre de François est datée du 25 mars 1535; on l'a publiée, traduite en latin, et sur ce texte latin ont été faites plusieurs traductions françaises. Nous avons eu sous les yeux l'autographe castillan; en voici la traduction littérale : c'est comme un miroir, discret sans doute, mais fidèle, de l'âme de François et de sa vie, même extérieure, à Paris, du jour de son arrivée à l'heure présente :

Señor, je vous écrivis dernièrement par bien des voies et pour plus d'une raison. La principale, qui m'incite à vous tant écrire, c'est la grande obligation que je vous ai. Outre que je suis, en effet, votre cadet, j'ai reçu de vous beaucoup de bons offices; je ne veux pas que vous me jugiez méconnaissant et ingrat après de si excessifs bienfaits. Aussi, par tout messager que je trouverai, je ne manquerai pas de vous écrire. Quant aux autres lettres, si, le trajet étant si long, elles ne vous arrivent pas aussi souvent que j'en écris, accusez, je vous prie, les

nombreux croisements de chemins qu'il y a de Paris à Obanos. Ainsi je fais quand, en réponse à bien des lettres que je vous adresse, j'en reçois beaucoup moins que vous ne m'en écrivez. J'accuse la longueur de ces chemins, où tant de nos lettres se perdent. Il n'y a donc pas, de votre part, manque d'amour; vous m'aimez, au contraire, grandement; les privations et les labeurs de ma vie d'étudiant, vous les ressentez dans votre maison, où tout abonde, aussi vivement que j'en souffre à Paris, où toujours le nécessaire me manque, et cela, uniquement parce que vous n'êtes pas informé de mes nécessités. Je les supporte donc, parce que j'ai la ferme confiance que, bien renseignée au sujet de mes misères, votre grande libéralité y mettra fin.

Señor, j'ai rencontré dernièrement en cette Université le R. P. Fray Vear, qui me fit part de certaines plaintes qui vous étaient venues à mon sujet, et dont il m'exposa le détail. Ce qu'il ajouta me fit aussi comprendre que vous en aviez été profondément peiné. Rien ne pouvait mieux manifester la tendre affection que vous me portez; et mon plus sensible ennui, à cette occasion, a été précisément de savoir que votre peine était si grande.

Les méchants auteurs de ces rapports, je ne les connais pas, et il m'est difficile de les découvrir, car entre ceux que je vois il n'en est pas qui ne se dise et ne se montre très ami. Dieu sait ce que j'ai souffert, surtout quand j'ai vu mêlé à ces accusations le nom de Maître Iñigo; or, sachez-le, señor, que j'aie connu Maître Iñigo, ça été pour moi une grâce insigne de Notre-Seigneur. Je vous le déclare, et j'y engage ma parole, je ne saurais, de ma vie, m'acquitter envers lui, tant je lui ai d'obligation. Que de fois, en mes nécessités, il m'a aidé de sa bourse et de ses amis; mais je lui dois plus encore : c'est grâce à lui que je me suis éloigné de compagnies perverses. Encore inexpérimenté, je n'en discernais pas le danger; mais, à l'heure

présente, les sentiments hérétiques de ces hommes ne sont plus un mystère à Paris, et je voudrais, pour tout au monde, ne les avoir jamais fréquentés. Ce service, fût-il le seul, je ne sais quand j'en pourrai payer la dette au señor Maître Iñigo; c'est lui, je le répète, qui m'a empêché de me lier ou de communiquer même avec des hommes dont les dehors paraissaient bons et qui avaient cependant, comme on l'a vu, le cœur rempli d'hérésies. Lui étant donc redevable d'un tel bien, je vous prie de lui faire l'accueil que vous me feriez à moi-même. S'il était ce qu'on vous a dit, pensez-vous qu'il fût venu sous votre toit se remettre entre vos mains? Nul malfaiteur ne se livre à celui qu'il a gravement offensé. A ce signe, sans autres preuves, vous pouvez certes reconnaître avec évidence la fausseté de tout ce que l'on vous a rapporté du señor Maître Iñigo.

Et maintenant, je vous en prie de tout mon cœur, mettez à profit l'occasion qui vous est donnée de connaître le señor Iñigo et de converser avec lui; tout ce qu'il vous dira, croyez-le. Il est à tel point homme de bonne vie, homme de Dieu, que de ses entretiens, de ses conseils vous vous trouverez très bien, je vous l'affirme. Encore une fois, de grâce, je vous en prie, faites-le.

Quant à ce que le señor Maître Iñigo vous dira de ma part, vous me ferez la grâce d'y donner le crédit que vous donneriez à mes propres paroles. De lui vous pourrez apprendre mes nécessités et mes peines; mieux que personne au monde il est en état de vous les exposer, personne au monde ne les connaissant aussi bien que lui; et si vous désirez soulager ma pauvreté, le señor Maître Iñigo, qui vous remettra la présente, recevra ce qu'il vous plaira me donner. Il doit, en effet, se rendre à Almazan, chargé qu'il est de lettres d'un de mes amis, originaire d'Almazan, qui étudie en cette Université; or, cet ami, bien pourvu, reçoit ses fonds par voie très sûre, et il écrit à son père que si le señor Iñigo lui donnait argent pour

des étudiants de Paris, il le lui fasse parvenir avec le sien et de même monnaie. Puis donc qu'il se présente occasion si bonne, je vous prie de vous souvenir de moi.

D'ici, je ne vois plus rien de nouveau à vous faire savoir depuis que notre cher neveu s'est enfui de l'Université. Je courus après lui jusqu'à Notre-Dame de Cléry, à trente-quatre lieues de Paris. Je vous prie de me faire savoir s'il est arrivé en Navarre; je crains fort qu'il ne soit jamais bon.

Pour ce qui s'est passé au sujet des hérétiques de ce pays-ci, le señor Maître Iñigo, porteur de la présente, vous dira tout ce que je pourrais vous en écrire.

De Paris, le 25 mars.

Votre serviteur très sûr et frère cadet,

FRANCES DE XABIER.

A mi Señor, el capitan Azpilcueta, en Ovanos.

Le lecteur ne s'étonnera pas que François, depuis surtout la mort de doña Maria de Azpilcueta, ne reçût guère de secours de l'aîné de la maison; il se demandera peut-être pourquoi l'assistance ne lui était pas, ce semble, venue davantage de la *casa* de Veyre, d'un *palacio* où sa sœur vivait encore au mois de mars 1535. Ana de Jassu ne mourut, en effet, que le 11 juin de cette année. L'excuse de Miguel fut, croyons-nous, la légitime excuse de sa sœur Ana. Les Ezpeleta, on l'a vu, ne furent pas moins que les Jassu fidèles aux rois dépossédés; il y eut, sans doute, pardon pour les Ezpeleta comme pour les Jassu, mais, pardonnés, ils durent expier encore. Tandis que les dames de la noble maison soutenaient les défenseurs de Maya, tel Ezpeleta ve-

nait à Pau jurer fidélité au jeune Henri. Cet acte, signé d'un Ezpeleta, aide à comprendre pourquoi François ne reçut pas de secours de Ana et ne lui en demanda peut-être jamais. Un Garro et un Aguirre signent avec Léon de Ezpeleta ; les Garro seront bientôt héritiers directs de toutes les gloires humaines des Xavier.

Il semble qu'en ce temps, Miguel et le *capitan* aient voulu, pour mieux retenir ces gloires, détourner François de la voie où il s'engageait, à la suite d'Iñigo de Loyola ; on ne s'explique pas autrement deux faits accomplis du mois de septembre 1535 au mois d'août 1536. A ses deux frères, cinq ans auparavant, François avait donné mandat, pour obtenir des lettres testimoniales de noblesse et le titre de *clerc du diocèse de Pampelune,* qu'il se donnait dans la procuration, disait assez qu'il aspirait alors aux dignités ecclésiastiques. Miguel et Juan n'avaient rien fait, et voici que, au mois de septembre 1535, à la suite peut-être des dénonciations qui leur vinrent de Paris et dont François se plaignait, Miguel et Juan, ou leur procureur, provoquent l'enquête demandée en 1531 ; ils font appel aux amis et parents les plus dévoués, Pedro de Athondo, Juan de Hualde, Esteban de Huarte, Juan de Azpilcueta, seigneur de Sada, Sancho Ramirez ; et le mois de juin de l'année suivante est employé à faire l'enquête. Puis vient, le 4 août 1536, la déclaration des *alcaldes* de la *corte mayor* de Pampelune :

Nous déclarons, disent-ils, que ledit don Francisco de Jasso

y Xavier a bien et dûment prouvé qu'il fut et qu'il est, par antique origine et descendance en droite et légitime ligne de ses parents et aïeux, suivant les quatre tiges de sa généalogie paternelle et maternelle, homme *hijodalgo*, noble et gentilhomme, frère légitime de don Miguel de Xavier, de qui sont les localités et *palacios* de Xavier, Ydocin et Azpilcueta. En conséquence, nous Empereur, Reine et Roi, nous déclarons tenir ledit don Francisco de Jasso y Xavier pour homme noble, *hijodalgo* et gentilhomme, et que lui et ses fils et descendants peuvent et doivent user et jouir de toutes les prérogatives, exemptions, honneurs, libertés, privilèges dont les autres gentilshommes et *hijosdalgo* usent et jouissent dans notre royaume de Navarre.

La même année, au commencement de juin, Remi de Goñi, archidiacre de la Table (trésorier) de l'église cathédrale, obtient délibération du chapitre qui confère à François un canonicat, et l'on se hâte d'expédier à l'élu la lettre accoutumée.

François et ses compagnons allaient partir pour Venise, où Ignace les attendait, lorsque lui arriva la lettre du vénérable chapitre cathédral; nous le savons de son ami et frère le P. Simon Rodriguez :

Ce fut, dit-il, aux approches du départ, que François Xavier apprit la nouvelle que le chapitre de Pampelune venait de lui conférer un canonicat : une âme vulgaire aurait pu s'en émouvoir; mais déjà François comptait pour rien des choses que le monde estime bien plus hautes encore.

Sans doute, François répondit au plus tôt pour rendre grâces au chapitre de l'ancienne église de Pampelune : il avait demandé le canonicat, on le lui

donnait. Si Dieu, un jour, glorifiait François, ses gloires deviendraient légitime bien de ses frères, les chanoines réguliers de la cathédrale; aussi, dès 1624, le chapitre réclamera-t-il, comme un droit, célébration spéciale dans son église de la fête de saint François Xavier.

On sait comment, au mois de mai 1536, se rallumèrent les si déplorables démêlés de Charles-Quint et de François Ier : le mouvement de guerre ne fit que grandir les mois suivants, et ce fut au plus fort de cette agitation que les compagnons d'Ignace de Loyola quittèrent Paris, le 15 novembre, pour se rendre à Venise, où saint Ignace les attendait depuis près d'un an.

Le voyage de Paris à Venise est raconté avec tout le détail désirable dans notre *Vie du bienheureux Pierre Le Fèvre*. Un seul incident s'y mêla, pour François, aux incidents communs : il avait, par esprit de mortification, enroulé à ses bras et à ses jambes des ficelles fortement serrées : elles pénétrèrent dans la chair, et quand la violence du mal l'empêcha d'avancer, un médecin, consulté, se confessa impuissant à retirer ces ficelles des chairs. Ce que l'art ne pouvait faire la prière le fit, et François, le lendemain, en s'éveillant, était dégagé de ses liens et guéri.

CHAPITRE IX.

COMMENT FRANÇOIS DE XAVIER, APRÈS TROIS ANS PASSÉS EN ITALIE, ALLA S'EMBARQUER A LISBONNE, POUR L'INDE[1].

(8 janvier 1537-juin 1540.)

I.

Arrivé à Venise, le 8 janvier 1537, François y donna ses soins aux malades de l'hôpital des Incurables : on sait de quelle façon héroïque il y triompha de la répugnance que lui causait le pansement des plaies.

Le fait, raconté par Simon Rodriguez, qui en fut témoin oculaire, n'a pas tous les caractères répugnants que lui prêtent les biographes de François : la grâce même n'en est pas tout à fait absente :

1. *Documents et sources*, t. I, chap. XXIII ; — *Histoire de la Compagnie de Jésus dans l'Inde*, par le P. Sébastien Gonçalvez. Biblioth. du roi, dite *De Ajuda*, proche Lisbonne ; ms. 26/30, petit in-folio de 504 pages, papier de Chine. Ce manuscrit, qui a beaucoup servi au P. François de Sousa (*Oriente conquistado*) et que nous citerons souvent, fut apporté de Macao à Lisbonne en 1747. Le P. Gonçalvez, arrivé dans l'Inde en 1593, mourut à Goa en 1619.

A l'hôpital des Incurables, un lépreux (le mal qui couvrait son corps le faisait du moins juger tel) appelant l'un de nous : « Oh! dit-il, grattez-moi le dos. » Le père se mit aussitôt à lui rendre ce service; mais, à la vue des plaies, il se sentit envahi et par le dégoût, et aussi par la crainte de contracter le mal. Le Père, alors, pour mieux vaincre la tentation, porta à sa bouche et y retint des purulences dont il avait à dessein couvert ses doigts. Le lendemain, il disait, en souriant, à un de ses compagnons : « J'ai rêvé, la nuit dernière, que la lèpre « de ce pauvre homme me tenait déjà au palais, et que je cra- « chais de toutes mes forces pour la rejeter, sans y pouvoir « réussir. » Du reste, aucun accident fâcheux ne suivit l'acte du Père : en lui se vérifia la parole de Jésus : « *Si mortiferum quid biberint, non eis nocebit.* »

Vers la mi-carême de la même année, il fit avec ses compagnons le pélerinage de Rome et, avec eux, il revint à Venise, où tous furent ordonnés prêtres, le 24 juin, fête de saint Jean-Baptiste. Pour se préparer à la célébration de sa première messe, François se retira, avec Salmeron, en un lieu solitaire appelé Monselice, entre Padoue et Rovigo : il y passa quarante jours dans la prière et la pénitence, puis il catéchisa ou exhorta les pauvres gens d'alentour et le peuple de Padoue, jusqu'à ce que saint Ignace l'eût appelé à Vicence; là, il offrit pour la première fois le saint sacrifice.

Peu après, raconte Simon Rodriguez, François de Xavier et moi tombâmes malades. Admis à l'hôpital, nous y eûmes un seul et même lit, tellement étroit que nous y trouvions à peine place; de là bien des occasions de pâtir; quand, en effet, l'un grelottait et ramenait drap et couverture, l'autre,

tout en feu, eût bien voulu les écarter; l'un et l'autre profitèrent de cette occasion de pratiquer la patience et la charité. Du reste, la salle où nous couchions était ouverte à tous les vents, et nous ne recevions de l'Hospitalier presque aucun des secours que notre situation eût exigés.

Ce fut là qu'une nuit, François de Xavier, éveillé, à ce qu'il pensait, vit venir à lui saint Jérôme, à qui il était fort dévot. Le saint lui dit d'un ton plein d'affection : « Vous passerez l'hiver à Bologne, où vous aurez beaucoup à souffrir. Quant à vos compagnons, les uns iront à Rome, d'autres à Padoue, quelques-uns à Ferrare, quelques-uns à Sienne. » Or, Ignace et ceux qui se trouvaient avec lui, sans rien savoir de ce que François de Xavier avait entendu, décidèrent alors que le P. Ignace, Le Fèvre et Laynez iraient à Rome; Salmeron et Broët à Sienne, François de Xavier et Nicolas Baladilla à Bologne, Le Jay et moi à Ferrare, Codure et Hozes à Padoue[1].

François, poursuit le P. Sébastien Gonçalvez, arriva à Bologne au mois d'octobre 1537. Son premier soin fut d'aller visiter le tombeau de saint Dominique; il avait, en effet, grande dévotion au patriarche des Frères Prêcheurs. Ce fut là qu'il dit la sainte messe, le jour même de son arrivée. Il s'y trouva une béate appelée Isabelle Casilini, qui, à voir seulement sa dévotion à l'autel, le tint pour un grand saint. Elle lui parla après la messe et, disait-elle, « cet

1. D'après Polanco (*Chronic.*, I, pag. 62), la distribution des ministères se fit autrement : « Ignace, Le Fèvre et Laynez iraient droit à Rome; — Broët et Rodriguez à Sienne; — Xavier et Salmeron, à Bologne; — Le Jay et Bobadilla, à Ferrare; — Codure et Hozes, à Padoue. » Il est certain que Bobadilla prêcha à Bologne avec François : le vicaire général leur en donne attestation, le 26 juin 1538; certain aussi que Bobadilla prêcha à Ferrare, avec Le Jay : le vicaire général de Ferrare l'atteste, le 28 juin de la même année, et il y a attestation des prédications de Salmeron et de Pascase Broët à Sienne, datée du 29 juin 1538. (Bolland., 31 juillet, pag. 467-468, édit. Bruxell.)

entretien m'anima fortement à pratiquer toute vertu. »

Isabelle avait un oncle, Jérôme Casilini, docte et noble chanoine de San Patronio et recteur de l'église de Santa Lucia. A la prière d'Isabelle, François alla le visiter et le chanoine lui offrit sa maison et sa table. François accepta le logement, mais il voulut mendier au dehors son pain de chaque jour. Après avoir de bon matin célébré la messe et récité les Heures, il s'occupait jusqu'au soir à des ministères de charité auprès des prisonniers et de tous les affligés. Il parcourait aussi les rues, agitant en l'air son chapeau et criant : « Venez ouïr la parole de Dieu! » Le premier banc venu lui servait de chaire, et il prêchait en une langue composée de plusieurs, parce qu'il ne savait pas encore bien l'italien. Il recommandait surtout à ses auditeurs de fréquenter les sacrements de confession et de communion, remèdes singuliers contre les péchés, et dès lors se renouvela à Bologne la coutume de communier comme dans la primitive Église; aussi s'opéra-t-il dans cette ville, chez un grand nombre, changement très notable de vie.

Jérôme Casilini disait de François : « Il parlait peu, mais ses paroles étaient d'une efficacité merveilleuse. Dans ses prédications, telle était son ardeur qu'elle se communiquait vite aux auditeurs. Je l'ai vu souvent répandre d'abondantes larmes à l'autel, quand il célébrait surtout la messe de la Passion. Ainsi encore l'ai-je vu quelquefois tellement ravi, au *memento* des vivants, qu'on ne pouvait le tirer de son ravissement, et il fallait attendre jusqu'à une heure entière qu'il en revînt de lui-même. On peut bien dire de lui qu'il était homme de grande oraison, et, comme Daniel, un *homme de désirs*. »

Rappelé à Rome, où les autres s'étaient réunis, François quitta Bologne au mois de mars 1538. On

se souvient que saint Jérôme lui avait annoncé de grandes souffrances; à ce propos, Simon Rodriguez écrit :

L'annonce des souffrances de François de Xavier à Bologne se vérifia si bien, que lorsque je le revis à Rome, quelques mois après, il me parut plus semblable à un cadavre qu'à un homme vivant, tant il était, à suite de longues privations et de maladies, pâli, amaigri, défiguré. A le voir si différent de lui-même, grêle, chétif, épuisé, je ne pus m'empêcher de juger qu'il ne recouvrerait jamais ses anciennes forces et que tout travail lui serait à jamais interdit.

Bologne n'oublia jamais François, comme le prouvent les lignes suivantes que le P. Gonçalvez écrivait en 1604 :

Isabelle Casilini garda bon souvenir des vertus de François; aussi, depuis, la maison de son oncle, devenue sienne, fut comme l'hôtellerie de tous les Pères de la Compagnie qui passaient à Bologne, et plus tard, quand la Compagnie a voulu s'établir dans cette ville, la maison du chanoine lui a été donnée. Sur cet emplacement s'est élevée l'église du Gesù, qui est une des plus belles de Bologne, et les habitants ont le désir de la dédier à Dieu en l'honneur de François, quand le Siège apostolique l'aura mis au nombre des saints.

Un neveu de Jérôme Casilini entra dans la Compagnie, et je le vis arriver à Goa en 1602. Il nous raconta ainsi l'histoire de sa vocation à l'apostolat : les supérieurs l'envoyèrent de Bologne à Vicence avec un Père français. C'était au fort de l'hiver. Un jour, ils se virent engagés en un si évident péril de mort qu'ils n'espéraient pas y échapper. Ce fut alors qu'invoquant François de Xavier, il fit à Dieu le vœu de venir aux Indes si la vie lui était conservée : et lui et son compagnon

furent miraculeusement sauvés, et le P. Aquaviva, informé de ce qui s'était passé, décida qu'il fallait accomplir le vœu.

A Rome, François, dès que sa santé fut un peu rétablie, s'employa à prêcher avec le P. Le Fèvre dans l'église San Lorenzo in Damaso. Il remplit ce ministère et d'autres, ou de zèle ou de charité, jusqu'au milieu de mars 1540, c'est-à-dire l'espace de deux années.

Dès ce temps et même avant, tandis qu'il travaillait à Bologne, François eut le pressentiment ou l'annonce vague de la mission que Dieu lui destinait dans l'Inde. Jérôme Domenech, qui le connut à Bologne, disait plus tard : « J'entendis bien des fois François de Xavier parler de la conversion des gentils de l'Orient, comme si Dieu lui eût déjà mis au cœur que ce grand ouvrage lui était destiné. »

De son côté, le P. Laynez racontait :

Dans nos voyages en Italie, me trouvant, la nuit, à reposer dans une même chambre avec François de Xavier, il lui arriva souvent (*muchas veces*) de se réveiller, en témoignant épouvante, — ce qui me réveillait moi-même, — et il me disait : « Mon Dieu! que je suis rompu. Savez-vous, Maître Laynez, ce que je rêvais tout à l'heure? J'étais à porter sur mon dos, depuis un bon moment, un Indien ou un nègre d'Éthiopie, mais si lourd qu'il m'accablait de son poids; il pesait jusque sur ma tête, et je ne pouvais la relever. A présent même, tout réveillé que je suis, je me sens éreinté, moulu (*molido*). »

Plus tard, à Lisbonne, il dira à Simon Rodriguez :

Vous souvenez-vous, mon frère Simon, de cette nuit de

l'hôpital de Rome, où je vous réveillai par mon cri répété : *Mas! Mas! Mas!* Vous me demandâtes la raison de mon cri, et je vous répondis de n'en pas faire cas. Sachez maintenant que je me voyais en de très grands labeurs et périls, pour le service de Dieu Notre-Seigneur, et, en même temps, sa grâce me soutenait et m'animait à tel point, que je ne pouvais m'empêcher d'en demander davantage. J'espère que l'heure arrive où ce qui me fut montré d'avance se réalisera.

Après avoir d'abord vécu dans la maison de campagne d'un ami, Quirino Garzonio, et puis, quelques mois, dans une maison louée en ville, saint Ignace et ses compagnons s'établirent en un autre endroit, à proximité de la maison d'Antonio Frangipane : le logis des Pères était vulgairement appelé *Torre del Melangolo*. Simon Rodriguez raconte comment ce logis parut être hanté par de mauvais esprits, et il ajoute :

Ce fut là qu'arriva le fait suivant : Un des Pères, réveillé en sursaut, poussait de grands cris, entremêlés de pieuses aspirations, et, en même temps, il jaillit de ses narines du sang en abondance. Interrogé à ce sujet, il ne répondit pas, et ses compagnons pensèrent que le démon avait tenté de l'étrangler. Plus tard, un d'eux l'interrogea encore, et il répondit : « Je rêvais que l'on me provoquait à mal, et l'angoisse où je me trouvais, l'effort que je faisais pour échapper me tirèrent du sommeil et occasionnèrent l'hémorragie. »

Il s'agit, ici, de François, comme le prouvent les lignes suivantes, écrites, le 10 décembre 1596, par le Père François Vasquez :

Tandis que j'étais recteur à Montilla, le P. Simon Rodri-

guez (il peut y avoir vingt-trois ou vingt quatre ans) passa par cette ville et demeura quelques jours au collège. Or, entr'autres choses qu'il nous raconta des premiers temps de la Compagnie, se trouva celle que voici; c'est Simon Rodriguez qui parle :

« Peu de temps après l'arrivée des Pères à Rome, je tombai malade, et notre P. Ignace ordonna à Maître Xavier d'être mon infirmier. Or, une nuit que Xavier, étendu sur une natte, dormait près de mon lit, et que moi, attendant l'heure où je devais prendre un remède, je veillais, les yeux arrêtés sur Xavier et l'âme occupée de la méditation de ses admirables vertus, tout à coup je le vis s'éveiller, se dresser en gesticulant avec force, comme qui veut repousser un ennemi, et, en même temps, il jaillit beaucoup de sang de sa bouche. « Qu'est-ce donc? » lui demandai-je. Il me répondit : « Ce « n'est rien. » Je repris : « Ce n'est rien; vous jetez le sang « à pleine bouche; n'est-ce rien cela? » Mais Xavier ne m'en dit pas, pour lors, davantage. Plus tard, quand nous vécûmes ensemble en Portugal, nous y eûmes des entretiens intimes. Or, à cette occasion, je demandai à Xavier : « Qu'aviez-vous, « la nuit où le sang vous jaillit si fort de la bouche? » Xavier répondit : « Je vous le dirai; mais, tant que je vivrai, n'en « parlez pas. Dieu m'a fait la grande grâce de demeurer « vierge; or, cette nuit-là, je rêvais que, voyageant, nous « étions arrivés dans une auberge où je ne sais quelle femme « venait à moi comme pour m'étreindre. Ce fut alors que je « me démenai pour l'écarter; et la violence de l'effort fit « jaillir le sang de ma bouche. »

Le P. Vasquez ajoute :

Ce fut ainsi, je l'affirme, que le P. Simon Rodriguez me raconta le fait.

II.

L'heure de la vocation de François à l'apostolat dans l'Inde approchait, et Dieu se choisit pour premier instrument Diego de Gouvea, l'ancien principal du collège de Sainte-Barbe, l'ami dévoué d'Ignace et de ses compagnons.

Informé de leur arrivée à Rome, Gouvea leur écrivit pour savoir d'eux s'ils accepteraient une mission dans l'Inde, au cas où elle leur serait offerte par le roi de Portugal Jean III. Au nom de tous, Pierre Le Fèvre répondit, le 23 novembre 1538 :

IHS. La grâce et la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec nous tous.

Il y a peu de jours nous arriva votre messager avec vos lettres à nous adressées. De vive voix, il nous a donné de vos nouvelles. Par vos lettres, nous avons vu le très bon souvenir que vous gardez de nous, et le désir ardent que vous avez de sauver les âmes de vos Indiens et de recueillir cette moisson qui mûrit. Nos cœurs partagent votre zèle et nous voudrions contenter vos désirs et les nôtres; mais tant d'autres nous sollicitent, qu'il est difficile, pour le moment, de répondre, non seulement à vos demandes, mais aux leurs. Ce que je vais dire vous le fera entendre :

Nous tous, liés mutuellement dans cette Société, nous nous sommes voués au Souverain Pontife, comme au maître de toute la moisson de Jésus-Christ. En nous offrant au Pape, nous lui avons déclaré que nous étions prêts à tout, selon qu'il lui plairait de disposer de nous, en Jésus-Christ. Si donc il nous envoie lui-même là où vous nous appelez, *ibimus gau-*

dentes. Ce qui nous a déterminés à nous soumettre ainsi par vœu au jugement et à la volonté du Pape, c'est que lui, nous le savons, connaît mieux que personne ce qui est plus expédient à la chrétienté entière.

Plusieurs déjà ont puissamment agi auprès de Sa Sainteté, pour qu'Elle nous envoyât à ces autres Indiens, que les Espagnols, d'un jour à l'autre, acquièrent à l'Empereur : en leur nom, la démarche a été faite par certain évêque d'Espagne et par l'ambassadeur de l'Empereur; mais ils ont compris que le Pape ne veut pas que nous nous éloignions de Rome, parce que la moisson y est grande.

Les distances qui nous séparent de l'Inde, la difficulté d'en apprendre les langues ne nous effraient sûrement pas : faire ce qui plaira davantage à Jésus-Christ, tout est là pour nous. Priez-le donc de nous faire ses ministres pour prêcher la parole de vie; bien que, en effet, nous ne soyons pas *sufficientes ex nobis, quasi ex nobis,* notre espoir est cependant en son abondance et ses richesses.

Quant à nos personnes et à nos affaires, vous en serez amplement informé par les lettres que nous avons écrites à notre intime ami et frère en Jésus-Christ, Diego de Caceres, Espagnol. Il vous les montrera. Vous y verrez que nous avons, jusqu'à ce jour, souffert à Rome bien des tribulations pour Jésus-Christ, et comment nous en sommes sortis intacts. Il n'en manque pas, même à Rome, ils y sont nombreux, à qui est odieuse la lumière de la vérité et de la vie ecclésiastique. A vous donc de veiller, et de dépenser à instruire le peuple chrétien par l'exemple d'une sainte vie autant d'efforts que vous en avez déployés pour la défense de la Foi et de la saine doctrine : comment, en effet, croire que Dieu gardera en nous l'intégrité de la Foi, si nous négligeons la sainteté de la vie? Il y a bien lieu de craindre que la cause principale des erreurs de doctrine ne procède des erreurs de la vie, et que les pre-

mières ne se puissent détruire si l'on ne corrige les autres. Mais en voilà bien assez sur ce sujet.

Il ne nous reste, en terminant, qu'à vous prier de nous rappeler au souvenir de nos très vénérés Maîtres Barthélemi De Cornibus, Picard, Adam Wancos, Laurent Benoît et des autres docteurs qui veulent être bien appelés nos maîtres, et nous leurs disciples et fils en Jésus-Christ.

De Rome, 23 novembre 1538.

Tui in Domino, Petrus Faber et ceteri ejus socii ac fratres[1].

Gouvea communiqua cette lettre à Jean III, qui, le 4 août 1539, écrivit à Pedro de Mascarenhas, son ambassadeur auprès du pape Paul III :

Vous le savez, notre principale fin, et la mienne et celle de mon père (en gloire soit-il), dans la conquête de l'Inde et dans toutes mes expéditions, poursuivies avec tant de labeurs, de périls et de dépenses, cette fin a toujours été la propagation de notre sainte foi catholique, fin si belle que, de bon cœur, on a tout affronté pour y atteindre; mais j'ai travaillé surtout en vue de procurer à tous les pays qui me sont soumis des hommes doctes à la fois et de bonne vie, chargés spécialement de prêcher et de donner les enseignements nécessaires aux peuples nouvellement appelés et convertis à la Foi. Grâces à Notre-Seigneur, mes efforts ont si bien réussi sur ce point, que j'ai dû voir dans ce succès un signe évident que l'œuvre est agréée de Dieu. Comment, en effet, sans une spéciale intervention de sa grâce, de tels biens auraient-ils pu être opérés? J'y trouve aussi la preuve que Notre-Seigneur m'oblige de poursuivre le même travail et même de multiplier dans ces pays les ouvriers, à mesure que l'ouvrage y grandit.

1. *Ajuda*, correspond. de Mascarenhas, f° 79.

Or voici que maintenant, je suis informé par lettre de maître Diego de Gouvea que de Paris sortirent dernièrement certains clercs lettrés et hommes de bonne vie qui, pour le service de Dieu, ont fait vœu de pauvreté, s'obligeant à ne vivre que des aumônes des fidèles auxquels ils vont prêchant en divers lieux, et que leurs ministères sont très fructueux. De plus, par une lettre de ces mêmes clercs, adressée par eux à Diego de Gouvea, et que celui-ci m'envoie (lettre dont copie est jointe à la présente), je vois que, le 23 novembre dernier, ils étaient à Rome prêts à exécuter tout ce que le Pape leur donnerait à faire. Leur lettre montre encore qu'ils se proposent de travailler à la conversion des infidèles; ils disent que, s'il plaît au Saint-Père, à qui ils se sont offerts, et sans les ordres duquel ils entendent ne rien entreprendre, de leur commander d'aller aux Indes, ils iront volontiers. — Il me semble donc qu'ayant de telles qualités et de tels desseins, ces hommes rendraient de grands services dans les Indes, et que leurs travaux y propageraient la Foi, confirmeraient dans la vérité ceux qui la connaissent déjà et y amèneraient les autres.

Partant, je vous recommande vivement que, dès la présente reçue, vous fassiez les démarches requises pour savoir ce que sont ces hommes, quel est leur genre de vie, quelles sont leurs mœurs, quelle est leur science, quels sont leurs projets. Si vous trouvez que le tout est conforme aux renseignements déjà reçus, vous parlerez à ces hommes ou leur écrirez, s'ils étaient absents, et vous ferez qu'ils veuillent venir à moi : si, en effet, comme on le dit, ils se proposent d'étendre la Foi, de servir Dieu en prêchant sa parole et en donnant exemple de bonne vie, nulle part, mieux qu'en ces pays de mes conquêtes, ils ne sauraient avoir moyen de réaliser leurs saints désirs. Là, d'ailleurs, ils seront traités de telle sorte que tout les aidera à procurer que Dieu soit toujours mieux servi.

Que s'il est nécessaire d'avoir ou licence, ou commandement du Saint-Père, informez-le de tout et puis suppliez-le, de ma part, qu'il lui plaise de donner à ces hommes la licence ou le commandement requis; à quoi l'inclineront sans doute et ses hautes vertus et son très saint zèle.

Avec eux ensuite vous traiterez la question de leur venue en Portugal, soit par terre, soit par mer, comme vous jugerez à propos et qu'il leur sera plus agréable, et vous leur fournirez largement tout ce qui leur sera nécessaire pour le voyage. De plus, je vous saurai gré de les faire accompagner par quelqu'un de vos familliers, afin qu'ils arrivent le plus tôt possible.

Prenez un soin spécial de cette affaire, je vous en serai obligé[1].

Mascarenhas, le 10 mars 1540, annonce au Roi que deux Pères seront donnés, savoir un Portugais avec son jeune compagnon (Paul de Camérino) et un Castillan : celui-ci, dans les desseins d'Ignace, était le P. Bobadilla; mais, à la dernière heure, malade, Bobadilla ne put partir, et Ignace lui substitua François, qui n'en fut averti que la veille du départ, le lundi, 15 mars. Mascarenhas écrivait donc au Roi :

... Quant aux clercs réformés, qui sont venus ici de Paris et au sujet desquels Votre Altesse m'écrivit et m'envoya une lettre de Gouvea, je me suis bien informé de ce qu'ils sont, et, une fois assuré qu'ils avaient toutes les qualités voulues pour l'office auquel Votre Altesse les destine, je leur ai parlé de votre part. Ils m'ont répondu qu'ils ne se détermineraient pas de leur propre volonté, l'ayant remise par un vœu entre les mains du Pape, mais qu'ils étaient prêts à aller là où il

1. *Ajuda*, mss. Mascarenhas.

plairait au Pape de les envoyer, fût-ce plus loin que les Indes.

Cette démarche faite, je parlai au Pape; je lui exposai les intentions de Votre Altesse : « Si ces hommes, dis-je au Saint-« Père, sont tels qu'il les faut pour remplir les vues du Roi, « savoir, édifier et instruire les peuples nouvellement con-« vertis à notre sainte foi, je supplie Votre Sainteté d'en en-« voyer quatre au Roi. Que si Votre Sainteté en envoie davan-« tage, plus grande sera la grâce faite à Son Altesse, si « nombreuses et diverses sont les terres où l'on pourra les « employer au service de Notre-Seigneur. »

Le Saint-Père loua fort les intentions de Votre Altesse et sa pieuse supplique; il me dit mille biens de ces clercs, de leur science, de leurs vertus, du fruit que produisaient leurs prédications et des saints exercices où ils s'occupent. Il ajouta : « Je « les crois très aptes à instruire ces peuples nouvellement « venus à la Foi; mais avant de les charger d'une entreprise « si lointaine et si périlleuse, j'ai besoin de savoir qu'ils l'ac-« cepteront volontiers. Sachez donc leurs dispositions à cet « égard et puis je leur commanderai. »

Ici, ma peine fut petite, car les clercs, avec une grande joie, acceptèrent la campagne (*jornada*), et alors le Pape leur commanda de l'entreprendre. Mais il y eut difficulté pour le nombre : ils n'en peuvent donner plus de deux; en ce moment ils sont six à Rome, et le Pape en envoie deux en Irlande, à cause de certaines hérésies qu'il y a dans cette île. Des deux qui seront donnés, un est Portugais, estimé parmi eux pour sa doctrine et ses vertus, et qui doit être préféré, comme Portugais et vassal de Votre Altesse; l'autre est un Castillan.

Le Portugais se trouvait à Sienne, occupé, par ordre du Pape, à la réforme d'un monastère; il en est venu avec une fièvre quarte, et à cause de cette indisposition, de laquelle cependant il était déjà un peu remis, grâces à Dieu, je lui ai

fait prendre la voie de mer : il est parti avec mes *criados* et mes bagages. Il sera logé dans ma maison, à Lisbonne, jusqu'à ce qu'il plaise à Votre Altesse de disposer de lui. Il a pour compagnon un prêtre italien qui se prépare à embrasser le même genre de vie[1]. Quant au Castillan, il viendra avec moi par voie de terre. Le surplus de mes informations, au sujet de ces clercs et de leur manière de vivre, je le dirai de vive voix à Votre Altesse.

Je partirai d'ici lundi, 15 du courant[2].

III.

« Quand Maître François s'embarquait, tout son bagage était l'habit qu'il portait, un bréviaire et un autre livre. » Ainsi nous parlera, plus loin, un de ceux qui, aux Indes, le connurent le mieux. En partant de Rome, François avait déjà cet « autre livre » qui ne le quitta plus, et qui se trouve, aujourd'hui, entre les reliques des saints de la Compagnie de Jésus, en un couvent de Madrid. C'est un in-18 épais, de 680 pages, intitulé : *Marci Maruli opus de religiose vivendi institutione per exempla*, etc.

Toutes les pages du livre sont nettes; pas de trace de ces notes marginales qui gâtent tant de livres d'alors et qui auraient fait de celui-ci un trésor bien

1. Paul Camerte, ou mieux Paul de Camerino, ainsi nommé de son lieu natal Camerino, petite ville des États de l'Église, entra déjà prêtre dans la Compagnie; il mourut à Goa, le 21 janvier 1560. Tous ceux qui le connurent admirèrent ses hautes vertus; mais il suffirait à sa gloire, devant Dieu et devant les hommes, que François de Xavier ait toujours compté sur lui et n'ait jamais vu sa confiance trompée.

2. *Ajuda*, ms. Mascarenhas.

plus précieux. François observait déjà la loi que la Compagnie devait bientôt imposer à tous ses fils de « ne rien écrire sur les livres. »

Quand Ignace partit de Paris, au mois de mars 1535, François voulut procurer à son frère Juan la grâce des entretiens du père de son âme. Ignace, à son tour, désira que l'héritier de la maison de Loyola profitât des exemples et des conseils de son fils spirituel; il remit donc à François la lettre suivante, adressée à Beltran de Loyola :

IHS. Notre-Seigneur nous soit toujours favorable et secourable.

Me voici dans une grande, une extrême presse d'occupations, obligé que je me trouve subitement de pourvoir au départ de quelques-uns pour les Indes, et d'en envoyer plusieurs, soit en Irlande, soit dans une province d'Italie autre que celle-ci; je n'ai donc pas moyen de m'étendre autant que je le voudrais.

Le porteur de la présente est un de notre Compagnie, Maître François de Xavier, Navarrais, fils du seigneur de Xavier. Par ordre du Pape et à la requête du Roi de Portugal, il va auprès du Roi. Deux autres s'y rendent par voie de mer. Maître François vous dira le reste, et il vous exposera toutes nos affaires en mon nom, comme je le ferais moi-même si j'étais près de vous.

Sachez que l'ambassadeur du Roi de Portugal, en la compagnie duquel va Maître François, est grandement et entièrement de nos amis; nous lui sommes déjà obligés de tant de manières, et il désire encore, il espère nous donner auprès du Roi et, le plus possible, auprès de tous, l'appui de sa faveur; je vous en prie donc, pour le service de Dieu Notre-Seigneur,

traitez-le avec toute courtoisie; fêtez-le le plus que vous pourrez.

Si Araoz est à Loyola, il fera sienne la présente, et, en toutes choses, il sera donné à Maître François, parlant de ma part, la créance qui me serait donnée.

Mes devoirs, je vous prie, à la dame de la maison et à toute la famille.

Que Notre-Seigneur nous demeure favorable et nous soit toujours en aide.

De Rome, 16 mars 1540.

Pauvre de bonté, IÑIGO.

De Bologne, François écrivit à saint Ignace le mercredi de la semaine de Paques, 31 mars :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Le jour de Pâques, je reçus, sous le couvert du seigneur Ambassadeur, quelques lettres de vous; Dieu sait quelle consolation et joie elles m'ont données. Je crois qu'en cette vie nous ne pourrons plus nous revoir que par des lettres; nous revoir *facie ad faciem,* avec force embrassements, ce sera pour l'autre vie : tant que durera ce peu qui nous reste de la présente, visitons-nous donc fréquemment par lettres; ainsi ferai-je. J'écrirai souvent, comme vous me le faites recommander, et je distribuerai les feuillets selon vos instructions [1].

1. Saint Ignace voulait qu'au lieu de charger une *lettre principale,* qu'on lui adressait, de détails étrangers à l'objet de cette lettre, ou requérant secret, etc., on les mît sur des feuillets distincts. Pour avoir ignoré cette *instruction* d'Ignace, un premier traducteur a étrangement égaré tous les autres. Ils traduisent, après lui : « Je serai très exact, étant persuadé de ce que vous me dites si sagement, à mon départ, qu'il doit y avoir un commerce réglé et une correspondance mutuelle entre les colonies et les métropoles, ainsi qu'entre les filles et les mères, etc. »

Comme vous me le marquiez dans votre lettre, je parlai longuement et à mon gré au seigneur cardinal Yurea. Il me reçut avec beaucoup de bienveillance et s'offrit à nous aider de tout son pouvoir. Quand je pris congé, le bon vieillard se prit à m'embrasser et moi à lui baiser les mains, et avant d'achever mes formules d'adieu, je m'agenouillai et je lui baisai les mains au nom de toute la Compagnie. Je crois, et sa réponse me l'a encore persuadé, que notre esprit et nos procédés lui vont.

Le seigneur Ambassadeur me traite si bien, que le récit détaillé de ses bontés serait infini, et j'en souffrirais vraiment trop si je ne pensais, si je n'étais quasi-certain que je paierai ma dette aux Indes, et non pas à un moindre prix qu'à celui de ma vie. A Notre-Dame de Lorette, le dimanche des Rameaux, je le confessai et communiai, ainsi que beaucoup de gens de sa suite. Je dis la messe dans la *capilla* de Notre-Dame, et le bon Ambassadeur obtint qu'avec lui tous ceux de sa maison qui communiaient le pussent faire dans l'intérieur de la *capilla*. Depuis le jour de Pâques, j'ai confessé et communié de nouveau l'Ambassadeur et d'autres pieuses gens de sa maison.

Le chapelain du seigneur Ambassadeur se recommande beaucoup aux prières de tous; il s'offre à venir aux Indes avec nous.

Mes respects à *madona Faustina Ancolina*. Dites-lui que j'ai célébré une messe pour son Vincencio, mon Vincencio, et que demain j'en célébrerai une pour elle. Dites-lui qu'elle peut compter que jamais je ne perdrai souvenir d'elle, même quand je serai aux Indes. De ma part, *micer* Pedro (*Codazo*), mon très cher frère, rappelez-lui la promesse qu'elle me fit de se confesser et de communier, et qu'elle m'informe si elle l'a fait, et combien de fois; et si elle désire être agréable à Vincencio, son fils devenu mien, dites-lui, de ma part, qu'elle

pardonne à ceux qui le tuèrent, puisque, pour eux, Vincencio prie beaucoup dans le ciel.

Ici, à Bologne, je suis plus occupé à entendre des confessions que je ne l'étais à Saint-Louis.

Recommandez-moi beaucoup à tous, car il est vrai que si je ne les nomme pas, ce n'est pas que je les oublie.

Votre frère et serviteur en Jésus-Christ,

FRANCISCO.

Le vendredi 2 avril, François et ses compagnons arrivèrent à Parme. Le Saint espérait y rencontrer Pierre Le Fèvre : Dieu ne voulut pas pour les deux amis cette consolation. Pierre, quinze jours plus tard, écrivit à saint Ignace :

Maître François Xavier arriva à Parme, le jour même que je m'en éloignai pour aller à Brescia. Il mit en délibération si oui ou non il irait après moi pour me voir; mais les compagnons et l'Ambassadeur lui-même furent d'avis qu'il demeurât, et ce fut l'avis le meilleur. Plaise à Notre-Seigneur que, par sa grâce, si nous ne devons pas nous revoir en ce monde, nous puissions au ciel nous réjouir ensemble, et de nos séparations accomplies pour l'amour de Jésus-Christ, et de nos unions pareillement. Demandons-lui toujours que ceux qu'il a lui-même unis, le vieil homme ou l'esprit mauvais ne les sépare point...

François édifia, au plus haut point, et charma ses compagnons de voyage. Il sauva la vie à trois d'entre eux, et il mit à profit ces services rendus pour mieux gagner à Dieu ceux à qui il les rendait.

A ces faits déjà connus, le P. Gonçalvez ajoute le suivant :

Don Francisco de Lima, *capitan mayor* de l'armée du Nord,

disait, en 1610, au Père Francisco Vieyra, provincial, avoir ouï son oncle, Philippe de Aguiar, raconter ainsi comment le Père François de Xavier l'avait converti :

« Encore garçon, hidalgo, et jeune, et riche, je m'en allai « courir le monde. Je visitai la France, l'Allemagne, l'Italie et « finalement j'arrivai à Rome en 1540. Ayant visité D. Pedro « Mascarenhas, ambassadeur de Jean III, D. Pedro voulut « que je lui fusse compagnon de voyage pour retourner en « Portugal. J'avais la conscience fort chargée, comme il arrive « aux jeunes hommes riches et libres en pays étranger, où « leur vie échappe à toute surveillance. En chemin, je fis la « connaissance de Maître François, et lui me témoigna grande « amitié ; il recherchait ma compagnie et me dilatait le cœur « par son honnête gaieté, tandis que, côte à côte, nous che- « minions. Peu à peu, il en vint à me parler de confession « générale, et il me détermina à la faire. Je la lui fis à lui- « même, et avec grande satisfaction, dans une église qui se « rencontra sur la route. Depuis, je fus, grâces à Dieu, un « autre homme. Il est vrai que Maître François avait un don « admirable d'imprimer dans les âmes la crainte de Dieu : je « la sentais se répandre en moi pendant qu'il me confessait. « Ce fut alors que, pour la première fois de ma vie, je com- « pris ce que c'est qu'être chrétien. »

Tous les biographes de François supposent que Pedro de Mascarenhas engagea le Saint à saluer sa mère, à lui dire adieu, en passant à peu de distance de Xavier, et ils admirent que François ait renoncé à la consolation de Maria de Azpilcueta et à la sienne propre. Nous avons établi ailleurs qu'un tel sacrifice ne se pouvait plus faire depuis 1529, date de la mort de Maria. On n'en montre pas moins, à Xavier, une hauteur que les gens du pays appellent *Las peñas*

del A Dios, parce que, disent-ils, François passant pour aller aux Indes voulut revoir son village natal; pius, au départ, arrivé à ce point, il se retourna pour considérer encore, avant de le perdre de vue pour toujours, le *castillo*, où il avait grandi sous l'aile de parents bien-aimés et l'église où leur vénérée dépouille attendait la résurrection.

Comment douter, en effet, que, sur le chemin de Bayonne à Alsasua, Dieu n'ait vu, cent et cent fois, le regard du cœur de François se détourner avec émotion vers Pampelune, vers Xavier, et s'y arrêter avec amour? Dieu vit ce long chemin tout parsemé de *peñas del A Dios,* et le peuple de Xavier, bien inspiré, les a toutes ramenées au point d'où François, s'il fût venu à Xavier, eût pu mieux considérer les trésors dont il offrait généreusement le sacrifice à Dieu pour le salut des âmes.

Quand le Père François arriva à Lisbonne, écrit le P. Gonçalvez, il y avait déjà longtemps que le Père Simon s'y trouvait avec son compagnon, Paul Camerino, savoir, depuis le 17 avril de cette année 1540. J'ai lu cette date notée par le P. Simon lui-même dans la Bible dont il usait et qu'il donna au P. Antonio Quadros, quand il l'envoya de Portugal dans l'Inde. Déjà, quand Maître François arriva, Me Simon et Paul avaient gagné, par leurs saints exemples, un jeune homme portugais appelé Francisco Mansilhas [1].

1. Ce nom est écrit de manières bien diverses par les historiens de saint François Xavier Le P. Sébastien Gonçalvez déclare que l'orthographe vraie du nom est *Mansilhas.* Il semble que Mansilhas avait commencé d'étudier à Paris, car, à propos de son insuffisante doctrine, François écrira aux Pères Lejay et Laynez : « Que n'est-il demeuré en contact avec Bobadilla « autant qu'il l'a été avec Caceres! »

CHAPITRE X.

COMMENT FRANÇOIS DE XAVIER TRAVAILLA EN PORTUGAL JUSQU'AU JOUR DE SON EMBARQUEMENT POUR L'INDE.

(Juin 1540-7 avril 1541[1].)

I.

Le 13 juillet 1540, François, depuis un mois déjà en Portugal, écrit de Lisbonne à « ses très chers frères en Jésus-Christ, Maître Ignace et Maître Bobadilla, à Rome » :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables. *Amen.*

Ils ont été nombreux et ininterrompus les bienfaits de Jésus-Christ Notre-Seigneur à notre égard durant notre voyage de Rome en Portugal[2]. Nous nous sommes attardés plus de trois

1. *Documents et sources*, t. I, chap. XXIII. — La lettre de François du 13 juillet 1540 est traduite d'après le texte castillan original et autographe conservé à Rome. — Celle du 18 mars 1541, d'après le texte original conservé au Séminaire de Salamanque.

2. Simon Rodriguez partit de Rome, le vendredi 5 mars 1540. Il signe ainsi l'acte par lequel il donne à saint Ignace son suffrage : « Rome, 5 mars 1540, *jour de mon départ.* » Polanco nous apprend qu'il s'embarqua malade à Civita-Vecchia, et que, arrivé à Lisbonne, il passa d'abord quelques jours dans une maison de campagne de Mascarenhas, proche de la ville,

mois en chemin avant d'arriver à Lisbonne [1] : — Qu'après une si longue route, à travers tant de fatigues, le seigneur Ambassadeur et toute sa famille, du plus grand au plus petit, soient arrivés en parfaite santé, il y a là sujet de donner à Jésus-Christ Notre-Seigneur bien des louanges et des actions de grâces; — et d'autant plus que sa main, outre la commune assistance, intervenait très spécialement pour nous sauver de tous périls et aussi pour aider le seigneur Ambassadeur à gouverner sa maison, à la maintenir dans un tel ordre qu'elle semblait plutôt maison religieuse que séculière. Lui se confessait et communiait très fréquemment, et les *criados*, se modelant sur lui et l'imitant, faisaient de même, à tel point que n'ayant pas toujours dans les hôtelleries la commodité voulue pour entendre la confession des *criados*, il nous fallait, en chemin, mettre pied à terre et, un peu à l'écart, je les confessais.

Comme nous traversions l'Italie, il plut à Notre-Seigneur manifester miraculeusement sa bonté à l'endroit d'un de ces *criados*, celui qui résida à Rome dans l'intention de s'y faire

pour achever de s'y rétablir (*Chronicon*, I, p. 86). Gonçalvez nous a donné la date (17 avril) de l'arrivée de Simon à Lisbonne, et François nous dira bientôt qu'en arrivant lui-même à Lisbonne, il y trouva Simon malade : c'était vers le 13 juin.

Nous ignorons comment on pourrait concilier ces faits avec les anecdotes mêlées à l'histoire de la venue de Simon Rodriguez en Portugal. (*Imagem da virtude...*, p. 60; — *Ann. Glorios.*, p. 722; — *Synopsis Annal.*, pp. 2, 3). Ces anecdotes supposent, en effet, que Simon Rodriguez et François de Xavier y seraient venus ensemble.

1. Il est difficile d'expliquer ce calcul de François : « *Tardamos en el* « *camino, antes de llegar a Lisboa, mas de tres meses* », car il dira plus loin : « *El dia que llegue en Lisboa... y esto aya* (*ha ja*, ou bien : *haja*) « *un mes.* » La difficulté est bien plus grande pour ceux qui datent la lettre du 3 juillet. — La copie romaine, faite, ce semble, sur l'autographe, porte la date du XIII juillet. Si l'on suppose que François arriva à Lisbonne le 17 juin, le voyage de Rome à Lisbonne aura duré *plus de trois mois*, — et, le 13 juillet, François pourra dire, à la rigueur : « Le jour que j'arrivai à « Lisbonne,... *il y a un mois.* »

frayle. Contre le gré de tous, il voulut passer une grosse rivière; mais telle était la violence du courant que, nous tous présents, il emporta le *criado* et son cheval, plus loin que du logis où nous vous laissâmes jusqu'à Saint-Louis-des-Français. Dieu Notre-Seigneur voulut bien ouïr les dévotes prières de son serviteur l'Ambassadeur qui, avec tous les siens, ardemment et non sans larmes, suppliait Dieu de le délivrer, et Notre-Seigneur voulut bien le sauver, en effet, plus par miracle que par humaine assistance. C'était un écuyer de l'Ambassadeur.

Tandis qu'il allait ainsi sur l'eau, il eût certes mieux aimé être dans le monastère; vif était le regret qu'il ressentait d'avoir différé l'exécution du dessein qu'en ce moment il eût tant voulu avoir accompli. Lorsque je pus m'entretenir avec lui, il me dit : « Rien, tandis que j'allais sur l'eau à ma perte, sans espérance de salut, ne me faisait autant de peine comme d'avoir si longtemps vécu sans me préparer à la mort. » Et de même il avait en ce moment, disait-il, l'âme bien marrie de n'avoir pas mis en œuvre, mené à terme ce que Notre-Seigneur lui avait donné de commencer de vie nouvelle. A l'entendre, tous s'animaient à bien faire. Pour lui, il demeura si épouvanté, que l'on eût dit qu'il revenait de l'autre monde et qu'il en avait senti les tourments, si pénétrante était la façon dont il en parlait. Il disait : « Qui ne se prépare pas à mourir n'a pas même, à la mort, le courage de penser à Dieu. » Ce que ce bon homme disait, c'était, non pour l'avoir lu ou entendu dire, mais pour y être passé et le savoir d'expérience.

Ceci me fait bien prendre en pitié beaucoup de nos amis et connaissances : j'ai peur que, après avoir tant différé d'exécuter leurs bonnes pensées et bons désirs de servir Dieu, Notre-Seigneur, ils n'aient plus ni temps ni moyen, quand ils le voudront faire.

Le jour que j'arrivai à Lisbonne, j'y trouvai maître Simon dans l'attente, pour ce jour même, de la fièvre quarte. Mon arrivée lui donna tant de joie, et j'en eus tant de le revoir que nos deux joies unies eurent la force d'expulser la fièvre; de sorte que, ni ce jour-là ni un autre, la fièvre ne l'a repris, et cela, depuis déjà un mois : le voilà bien portant, et il fait beaucoup de fruit.

Sachez qu'il y a ici bien des personnes amies de nos services, et tant, que nous ne pouvons toutes les satisfaire, et ce sont des personnes de qualité. Nous en sommes très peinés, mais le temps nous manque. Un grand nombre de gens se rencontrent ici qui vivent désireux de servir Notre-Seigneur, et qui le feraient s'il se trouvait quelqu'un qui leur donnât des Exercices spirituels, pour les aider à ne pas remettre d'un jour à l'autre l'exécution de leurs bons désirs. Certes, quelque hâte que les hommes puissent mettre à faire le bien qu'ils connaissent, ils trouveront, s'ils y regardent bien, qu'ils tardèrent trop à le faire; mais la pleine connaissance que donnent les Exercices est d'un grand secours à plusieurs : elle les réveille et les dégage de ce qui pourrait les retenir. Ceux-là surtout y sont aidés qui, contre toute raison, voudraient non pas aller où Dieu les appelle, mais tâcher de mener Dieu au chemin de leurs propres désirs, se laissant ainsi eux-mêmes guider, moins par les bons désirs que Dieu leur met dans l'âme, que par leurs affections désordonnées. De telles gens et de leur sort, on doit avoir plus de compassion que d'envie, si l'on considère quelle raide côte ils gravissent, par quel chemin ils vont, difficile et périlleux, et la fin pleine d'angoisse où ils aboutiront, triste paie de tant de fatigues.

Trois ou quatre jours après notre arrivée en cette ville, le Roi nous fit appeler et nous reçut avec beaucoup de bonté. Il était seul avec la Reine, en une chambre où nous fûmes

plus d'une heure avec eux. Ils nous demandèrent bien des particularités sur notre genre de vie (*mode de procéder*); comment nous nous étions connus et réunis; quels furent nos premiers desseins. A propos de nos traverses de Rome, ils ont été fort heureux d'apprendre comment la vérité s'est manifestée, et que nous ayions poussé les choses jusqu'à faire éclater le faux des accusations. Son Altesse désire vivement voir la sentence rendue en notre faveur. Ici, tous s'édifient que nous soyons allés en avant jusqu'à ce que le jugement fût porté, et telle est, à cet égard, leur bonne impression, qu'à leur avis, si nous n'avions ainsi fait, jamais nos ministères n'auraient eu de fruit : c'est, ici, le sentiment de tous, que rien de mieux ne se pouvait faire que ce que nous avons fait : — avoir sentence et que la vérité fût connue. Et le Roi et la Reine nous ont témoigné grand contentement d'être bien informés de nos affaires.

A la fin de l'entretien, Son Altesse fit appeler sa fille l'Infante et son fils le Prince, afin que nous les vissions [1]. Il nous dit combien de garçons et filles Dieu lui avait donnés, quels étaient morts, quels survivent. Le Roi, comme la Reine, nous ont, en un mot, témoigné grand amour.

Ce même jour et dans ce même entretien, le Roi nous recommanda beaucoup la confession des jeunes gentilshommes de sa cour : il y a établi la règle que tous ces pages se confessent chaque semaine. Il nous a instamment priés d'avoir bien soin d'eux : « Si ces jeunes hommes, disait Son Altesse, connaissent Dieu et le servent, ils auront plus tard l'estime

1. L'Infante était Marie, née en 1527, au mois de juillet; elle avait donc treize ans. Elle fut mariée, en 1544, à Philippe, fils aîné de Charles-Quint, et mourut, de couches, l'année suivante. Le Prince était Jean, fils aîné de Jean III. Né au mois de mai 1537, il était enfant de trois ans quand François le connut. Il mourut, avant le roi son père, en 1553.

On sait que la Reine, femme de Jean III, était Catherine, sœur de Charles-Quint. Le mariage de Jean III et de Catherine datait du 5 septembre 1525.

de tous, et leurs exemples amèneront la réforme de tous les séculiers de mon royaume, s'ils vivent comme ils le doivent, car le bas peuple se modèlera sur eux : j'en ai l'assurance, la réforme des nobles suffira à la réforme d'une grande partie de mes États. » C'est chose dont on ne peut que s'émerveiller et rendre à Notre-Seigneur de vives actions de grâces, que de voir à quel point le Roi est zélé pour la gloire de Dieu et affectionné à toutes choses bonnes et saintes, et nous tous de la Compagnie, ceux de par-delà comme ceux d'ici, nous lui sommes très obligés pour sa bienveillance à notre égard.

Après nous, à ce qu'il m'a dit, l'Ambassadeur a vu le Roi, et Son Altesse lui a dit : « Quand il m'en devrait coûter cher, je serais heureux d'avoir ici tous les hommes de cette Compagnie. »

Bien des personnes de notre connaissance travaillent à empêcher notre départ pour les Indes. Il leur semble que nous ferions ici plus de fruits qu'aux Indes, par la confession, les entretiens particuliers, les Exercices spirituels, l'administration des sacrements, l'exhortation au fréquent usage de la pénitence et de l'Eucharistie, et la prédication de la parole de Dieu. Parmi ceux qui travaillent ainsi à nous retenir dans l'espérance de ce fruit plus grand, se trouvent le confesseur et le prédicateur du Roi.

D'autre part, c'est merveille que d'entendre les gens qui ont longtemps vécu dans les Indes nous dire le grand fruit que nous y ferions, vu la bonne disposition de ces peuples à recevoir la foi de Jésus-Christ, Notre-Seigneur. Ils disent : « Si aux Indes, comme ici, vous procédez par des voies à tel point écartées de toute ombre d'avarice, nul doute qu'en peu d'années, lorsqu'on aura vu et reconnu que vous cherchez uniquement le salut des âmes, vous n'ayiez converti à la foi de Jésus-Christ deux ou trois royaumes d'idolâtres. » Telles

sont les grandes espérances que nous donnent ceux qui ont passé de longues années dans les Indes.

Ici, nous sommes activement à la recherche de quelques prêtres qui voulussent, pour le seul service de Dieu et le salut des âmes, aller aux Indes avec nous : il nous semble que nous ne saurions mieux servir Notre-Seigneur, en ce moment, qu'en poursuivant cette recherche de compagnons. Que nous soyons une douzaine de prêtres, tous d'un même esprit, d'une même volonté, et nous ne pourrons manquer de faire beaucoup de fruit. Déjà, il s'en découvre quelques-uns. Un prêtre, que nous connûmes à Paris, nous a promis de venir avec nous, de vivre et mourir avec nous, d'aller aux Indes avec les mêmes désirs que ceux qui nous y mènent. Celui-là, nous le croyons, est très sûr, car il a déjà fait ses preuves. Un autre, qui n'est que sous-diacre, mais qui sera bientôt prêtre, s'offre aussi à nous de très bonne volonté. Outre ces deux, un docteur-médecin, lui aussi fort connu de nous à Paris, a promis de nous suivre. Il n'usera là-bas de son art que pour sauver les âmes et les attirer à la connaissance de leur Créateur et Seigneur, sans y rechercher aucun autre intérêt.

Nous nous préoccupons fort de ne joindre à nous que des personnes bien dégagées de toute avarice; cela même ne nous suffit pas, il nous les faut dégagées de toute apparence d'avarice, afin que nul ne puisse concevoir le soupçon que nous recherchons moins le spirituel que le temporel.

Le Roi a parlé à un évêque qui nous aime beaucoup, et aussi à un sien confesseur, pour qu'ils nous invitassent à prêcher. Nous avions différé quelque temps, voulant d'abord nous appliquer à d'humbles emplois; et nous ne témoignons pas avoir volonté ou intention de prêcher, bien que ceux qui nous connaissent ne désirent rien tant. Mais un jour, le Roi nous manda, et, après avoir parlé d'autres choses, il nous dit

que nous lui ferions plaisir de prêcher. Nous nous offrîmes donc de bon cœur à le faire, et pour lui obéir, et dans l'espérance que nous avons en Jésus-Christ Notre-Seigneur de pouvoir, avec son secours, opérer quelque bien dans les âmes. Nous commencerons de dimanche en huit, et telle est l'affection que l'on nous porte à Lisbonne, que nous ne saurions manquer de faire quelque fruit : ce que nous demandons très instamment à Notre-Seigneur, c'est que *augeat eorum fidem qui de nobis aliquam exspectationem vel opinionem habent.* Ayant de nous l'idée qu'ils en ont, nous avons en Dieu Notre-Seigneur cette grande confiance que, sans égard à nous, mais en considération de la Foi de ceux qui désirent nous entendre, il nous donnera savoir et grâce, *ut possimus, et consolari eos, et quæ vel necessaria vel utilia sunt ad animarum salutem dicere*[1].

De Lisbonne, le 13 juillet 1540.

Au nom de tous *ces vôtres d'ici* que vous chérissez en Notre-Seigneur,

FRANCISCO.

Peu de jours après, le 26 juillet, François écrit encore pour réparer quelques oublis. Il demande donc si le Bref d'approbation de la Compagnie a été expédié : le Roi et les autres amis seront heureux de le voir. Le Roi désire aussi voir les *Exercices*. Don Pedro Mascarenhas garde précieusement la lettre qu'il reçut du P. Ignace, sur le chemin d'Italie en Portugal : ce serait un vrai bonheur pour lui que d'en recevoir une seconde : si la chose ne se peut

1. Ce fut dès lors, racontait D. Pedro Mascarenhas, que par tout le royaume on commença de donner le nom d'*apôtres* aux membres de la compagnie de Jésus. (Sebast. Goncalv.)

faire, il est à souhaiter qu'on puisse toujours lui communiquer les lettres que le Frère Francisco Estrada écrira à Simon et à François. Deux licenciés en théologie font les Exercices : on les donnera à d'autres; mais on les laisse attendre et désirer, en vue d'un plus grand bien. Le nombre de ceux qui communient fréquemment, à Lisbonne, est déjà grand. Il y a sujet d'espérer la prochaine fondation d'un Collège de la Compagnie à Coïmbre : Estrada et d'autres pourraient déjà venir étudier à cette Université; rien ne leur manquera. Il faudra, pour la fondation du Collège, avoir d'abord les instructions du P. Ignace; mais il n'y a pas d'autre difficulté du côté des amis : que des sujets viennent, on leur bâtira des maisons.

Quant au départ pour les Indes, le Roi n'est pas encore décidé. Deux évêques insistent pour le départ : des rois, disent-ils, se convertiront. En attendant, François et Simon cherchent des compagnons : ils sont plus faciles à trouver pour demeurer à Lisbonne que pour aller aux Indes. François demande enfin des instructions et des pouvoirs pour l'agrégation des sujets à la Compagnie, pour l'établissement de maisons dans l'Inde, et il signe : « De votre sainte charité le fils minime, en Jésus-Christ, FRANCISCO[1]. »

1. La lettre de François renfermait probablement une ou plusieurs *hijuelas*. Saint Ignace dut garder et puis détruire celle où François lui rendait compte de la halte faite à Loyola.

II.

Entre les témoins cités au procès de béatification de François, en 1614, se trouva Martin de Azpilcueta, natif de Barasoain :

J'ai, dit-il, entendu parler du Père François de Xavier à Miguel de Azpilcueta, mon père, mort il y a quatorze ans, à l'âge de soixante ans; à ma grand'mère, qui s'appelait Maria de Garinoayn, morte il y a trente ans, à l'âge de quatre-vingt-huit ans; à Don Pedro de Jaureguiçar, seigneur de Jaureguiçar, mort, il y a dix ans, à l'âge de soixante-seize ans, et aussi au docteur Navarro (qui de son nom de famille s'appelait Martin de Azpilcueta), mort il y a vingt-huit ans, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Quand le P. Xavier alla en Portugal, le docteur Navarro occupait la chaire de *prima* à l'Université de Coïmbre. Il apprit, par lettre d'un marchand navarrais, que le P. Xavier était arrivé dans le royaume de Portugal pour se rendre de là aux Indes. Aussitôt le docteur écrivit une lettre au roi don Juan, se plaignant fort que ledit P. François ne vînt pas le voir à Coïmbre, puisqu'ils étaient si liés, ledit Père lui ayant écrit bien des fois de Paris et de Rome; que ne pas le voir, alors qu'ils étaient si rapprochés, lui serait fort sensible; qu'il suppliait donc Son Altesse d'ordonner au P. François de venir à Coïmbre, où il gouvernerait sa maison et tous ceux qui y demeuraient; qu'en retour de cette grâce, il offrait à Son Altesse de faire deux leçons extraordinaires, une de matières spirituelles et l'autre de droit canon ou autre faculté; que plus tard, quand lui serait arrivé à son jubilé de docteur, le neveu et l'oncle iraient ensemble aux Indes. Mais le docteur

n'obtint pas ce qu'il demandait : François ne voulut pas aller à Coïmbre. Ce que je viens de raconter, je le sais pour l'avoir lu en certains papiers du docteur Navarro, mon oncle; je suis héritier de la maison natale dudit docteur.

Ici encore, on prête à François une *volonté* qui ne fut pas la sienne. Lui-même nous en fournira la preuve dans deux de ses lettres au docteur Navarro. Nous les donnerons, après avoir mieux exposé aux regards du lecteur l'attachante physionomie de Martin de Azpilcueta. Lui-même nous en révélera plus d'un intéressant aspect.

Martin naquit à Barasoain, proche de Pampelune, le vendredi 13 décembre 1493. Son père, qui s'appelait Martin, était venu, cadet de la maison des Azpilcueta de Sada, s'établir à Barasoain, et il y avait épousé, nous l'avons dit, Maria de Jaureguiçar, fille de la noble et antique maison basque de ce nom.

Le docteur se félicite d'avoir eu une mère très dévote à Notre-Dame :

Plus que d'autres, peut-être, de ma condition, j'ai obligation à Notre-Dame : ma mère, qui s'appelait Marie, s'empressa de m'offrir à la Mère de Dieu, et depuis, cette Bienheureuse Vierge a présidé aux actes plus notables de ma vie : j'ai été baptisé dans une église dédiée en son honneur; deux bénéfices simples, dont les revenus me soutinrent pendant mes études jusqu'au doctorat, me furent donnés en deux églises de Notre-Dame, et ce fut aussi en une église de Notre-Dame que j'eus le bénéfice unique qui les remplaça. J'avais les yeux fixés sur une image de la Bienheureuse Vierge, quand je tombai en une rivière débordée, et tandis que l'on me croyait

déjà noyé, je me trouvai doucement tiré de l'eau; ce fut un jour de fête de Notre-Dame que je pris l'habit du saint Ordre de Roncevaux; dans une église de Notre-Dame, je reçus, en divers temps, les Ordres mineurs et tous les saints Ordres; un jour de fête de Notre-Dame et dans son église, je fis ma profession; en une autre église de Notre-Dame, je célébrai ma première messe basse, et en une autre, également de Notre-Dame, je célébrai ma première messe chantée. Dieu m'a donné une seconde mère pour remplacer la première; elle aussi s'appelle Marie, et elle est abbesse du monastère de Sainte-Marie de Cellas, doña Maria de Tavora, que ses vertus n'illustrent pas moins que sa haute naissance. Il me reste de désirer et d'espérer mourir en un jour consacré à sainte Marie, d'être enseveli en une église qui lui soit dédiée, et d'aller au ciel la louer éternellement. *Amen.*

La dévotion à Notre-Dame était, chez les Azpilcueta et les Jaureguiçar, un héritage de famille. Navarro raconte :

Mon grand-père, vaillant soldat, avait un frère, soldat aussi vaillant que lui, qui mourut sur le champ de bataille : aussitôt, disait-il en un langage plus militaire que canonique, aussitôt je donnai au défunt le *mérite* du jeûne de tous les samedis de sept années consécutives, que j'avais récemment terminé en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Mère de Dieu.

Après avoir étudié les Arts et aussi la théologie à l'Université d'Alcala, il étudia, à l'Université de Toulouse, la théologie encore et l'un et l'autre droits. De disciple, il passa maître.

Navarro nous a dit plus haut quel bon sentiment d'esprit national le ramena de France en Espagne. Ce

fut en rentrant dans son pays qu'il fut arrêté, à Roncevaux, par son disciple et son ami François de Navarre, frère du maréchal, à qui d'ailleurs le rattachaient des liens de parenté. Martin y prit l'habit des chanoines réguliers, « ministres des pauvres et des pèlerins », qu'il ne quitta jamais. De là, en 1525, il alla à Salamanque, où, pendant quatorze ans, il enseigna le droit canon dans la chaire *primaria*. A ceux qui lui reprochaient de n'être pas assez Espagnol, Navarro, obligé de se justifier, répondait :

N'est-ce pas en Espagne, à Salamanque, et l'été comme l'hiver, que j'ai, pendant quatorze ans, fait deux leçons par jour, et souvent de trois heures chacune? La plupart des professeurs du royaume, autrefois mes disciples, me rendent témoignage à cet égard, et je les en remercie. Cette chaire *primaria* de Salamanque, nul ne la quitta, avant moi, que pour passer à un opulent évêché. Cédant à deux ordres exprès de l'Impératrice, à trois ordres formels de l'Empereur, je m'éloignai, quand des ordres semblables eurent mis fin aux efforts que l'Université faisait pour me retenir, et j'allai, comme on l'exigeait, à Coïmbre; mais je ne me rendis qu'à la contrainte, et j'avais juré que je ne partirais pas sans l'assentiment de l'Université, de peur qu'on ne me jugeât oublieux de ses bienfaits.

Ce fut donc Elisabeth, sœur de Jean III de Portugal, devenue en 1526 Impératrice et reine d'Espagne, qui obtint de Charles-Quint que Navarro allât vivifier l'Université de Coïmbre. Il y enseigna seize ans, savoir de 1539 à 1555. Navarro venait donc d'arriver à Coïmbre, quand il apprit que François de Xavier

était à la cour de Jean III, et qu'il se disposait à partir pour les Indes.

Navarro n'écrivit pas seulement à Jean III ; il écrivit aussi, et deux fois, à François, qui lui répond, de Lisbonne, le 28 septembre 1540 :

IHS. — Très Révérend *Señor*, — J'ai reçu de Votre *Merced*, depuis que je suis dans cette ville, deux lettres et toutes deux *amoris et pietatis erga me plenas*. Jésus-Christ Notre-Seigneur, pour l'amour de qui Votre *Merced* s'est déterminée à me les écrire, la récompense d'une si grande charité et bienveillance, car, pour moi, quelle que soit ma bonne volonté, je ne puis acquitter l'obligation que je lui ai, ni répondre dignement à la grande affection qu'elle me porte : aussi, connaissant ma misère (*et hoc per Dei clementiam, quum inutilis ad omnia sim*), *propter habitam de me aliqualem vel cognitionem, vel saltem cognitionis umbram, studui spem omnem et fiduciam meam in Deo ponere ; videns me nemini posse æquam gratiam referre : et hoc me plurimum solatur, quod potens est Deus sanctæ animæ tuæ et similibus retributionem et compræmiationem amplissimam pro me dare.*

Quant à vous communiquer les choses qui me touchent (*mis cosas*), *præsertim de nostro vitæ instituto*, je serais très heureux qu'il s'offrît une occasion de nous voir, car personne, à cet égard, ne pourrait mieux que moi vous renseigner. Plût à Dieu Notre-Seigneur qu'aux nombreuses grâces que j'ai reçues de sa divine Majesté s'ajoutât celle de nous voir en cette vie, avant que mon compagnon et moi ne partions pour les Indes; alors je pourrais vous informer pleinement de ce que vous me demandez dans vos lettres. Vous le dire par écrit, sans être prolixe, *commode fieri nequit.*

Ce que Votre *Merced* me dit dans sa lettre, savoir, que *pro hominum consuetudine, multa de nostro vitæ instituto dicun-*

tur; parum refert, Doctor egregie, ab hominibus judicari, præsertim ab eis qui prius judicant quam rem intelligant.

Le porteur de la présente, Basilio Gomez, désire fort être serviteur et disciple de Votre *Merced;* il est grandement mon ami et moi le sien. Je vous supplie donc, de mon côté, que, *si preces meæ apud te quidpiam possunt* (*possunt quidem multum per tuam humanitatem*), sa bonne et si parfaite volonté à votre endroit soit agréée, avec le désir qu'il a d'être serviteur et disciple de Votre *Merced.* Outre qu'en l'admettant ainsi entre les vôtres, vous rendrez service à Notre-Seigneur, vous me ferez à moi une faveur signalée en prenant la peine de le pousser aux études; il désire, en effet, employer sa jeunesse à la culture des bonnes Lettres, et Votre *Merced* n'a-t-elle pas à considérer en ceci ses obligations, Dieu Notre-Seigneur lui ayant donné si ample trésor de doctrine, non pas pour en jouir elle seule, mais pour les communiquer à beaucoup d'autres?

Notre-Seigneur nous ait toujours en sa garde. Amen.

De Lisbonne, le XXVIII de septembre de l'année 1540.

Filius in Christo, quoad usque vixerit.

Franciscus de XAVIER.

Peu de jours après, le 8 octobre, le P. Simon Rodriguez écrivait de Lisbonne à saint Ignace :

Nous sommes bien surpris, mon frère Maître François et moi, de n'avoir pas de nouvelles de vous, depuis si longtemps. Nous vous écrivîmes très longuement par un courrier du Roi de Portugal. Aujourd'hui, je serai court, n'ayant appris qu'une heure d'avance, par un fils spirituel de Maître François, le départ du présent courrier.

Tout va bien, grâces à Dieu. Notre santé est bonne, et nos petits talents trouvent tellement à s'employer, que nous n'y

pouvons atteindre : nous confessons une bonne partie des principaux seigneurs et dames de ce royaume où Dieu nous a menés... Maître François a donné les Exercices à un prédicateur et à un gentilhomme; ils en ont retiré grand fruit. C'est chose admirable à voir que la piété de ce peuple, et comme il va épris d'amour pour Dieu Notre-Seigneur... Tel, plus que duc, s'ouvre à nous en des entretiens intimes, comme s'il se confessait, et ainsi les frères du Roi.

Le grand Inquisiteur nous a confié le soin spirituel des prévenus ou condamnés pour la Foi; nous en avons assisté deux jusqu'à la mort. La prison de l'Inquisition et plus de cent gentilshommes qui se confessent tous les vendredis nous occuperaient assez...

Deux juifs sont venus d'Afrique pour se faire chrétiens : le Roi nous les a confiés...

Quant au départ pour les Indes, Maître François et moi ne sommes pas sans inquiétude. Le Roi, dit-on, n'y consentirait pas; il croit notre présence nécessaire à la cour. Nous lui avons fait parler; nous n'avons pas encore de réponse. Que Dieu Notre-Seigneur règle tout pour son service; il sait que nous n'avons qu'un désir, une volonté, être là où nous puissions glorifier son nom. Faites-nous savoir vos pensées à ce sujet. Ce qui fait agir le Roi, c'est la grande affection qu'il a pour nous, ainsi que la Reine et les frères du Roi. D'autre part, on nous dit qu'il se fera un grand bien outre-mer, et cela nous détermine à partir, et nous voudrions n'en pas être empêchés...

Maître François est maintenant à quinze lieues d'ici, en visite chez Don Pedro Mascarenhas : il rentrera dans cinq ou six jours; il s'étonne fort des chaleurs de ce pays.

Écrivez-nous, et bien longuement; parlez-nous de Le Fèvre, de Laynez, de ceux d'Irlande, de tous nos frères, de toutes les affaires de la Compagnie. Dites aux frères de Paris de nous

écrire. Enfin, je prie Dieu Notre-Seigneur de vous conserver tous en son service... Frères, priez Dieu pour nous.

Au nom des deux, votre frère en Jésus-Christ,

Simon RODRIGUEZ.

Le docteur Navarro écrivit une troisième fois, et, ce semble, il fit sien le rôle de fils spirituel que François avait paru s'attribuer. François lui répondit, le 4 novembre :

Votre lettre du 25 octobre a donné à mon âme tant de joie et de consolation, que rien ne pourrait m'en donner davantage, si ce n'est votre vue, *a me per multos jam dies optata*.

Vous sachant appliqué à des travaux et occupations aussi saintes que le sont des œuvres de piété et l'instruction de ceux qui veulent être doctes uniquement pour employer leur doctrine au service de Jésus-Christ Notre-Seigneur, je ne vous plains pas comme je vous plaindrais, si j'avais lieu de croire que l'immense talent dont Jésus-Christ Notre-Seigneur vous a doté vous le dépensiez moins utilement à son service; car la récompense de l'œuvre sera d'un prix bien plus haut que la peine qui vous l'aura acquise; *quando super multa erit constitutus, qui in modico fuit fidelis*. Si donc, à l'heure présente, ayant à faire quelques cours en sus des leçons accoutumées, vous en ressentez la fatigue, une pensée doit vous donner courage pour accepter résolûment ce surcroît de labeur, c'est qu'il fut un temps où vous vous employâtes moins activement qu'il n'eût fallu à faire valoir le grand talent de votre doctrine. Aussi sommes-nous heureux, nous qui aimons votre bien, de vous voir payer de cette façon vos vieilles dettes, au lieu de se fier à des héritiers. Combien, en effet, pâtissent dans l'autre monde pour avoir trop compté sur des exécuteurs testamentaires! *Et ideo horrendum est incidere in*

manus Dei viventis, præsertim in reddenda villicationis ratione.

Plaise à Dieu Notre-Seigneur (à qui il a déjà plu de vous donner tant de savoir pour le départir à d'autres) que vous soyez, à votre tour, libéral dans la communication de ce bien à des âmes qui ne désirent s'instruire que pour mieux servir leur Créateur et Seigneur. Ayez, dans ces labeurs, la gloire de Dieu en vue, et au cœur le désir de l'accroître; alors, *dabit Dominus vires, et ita fiet, Doctor egregie, ut in alia vita simus socii consolationum, si in hac fuerimus passionum comites.*

J'écrirai, selon votre désir, au prieur de Roncevaux, et ma lettre lui sera portée par le señor Francisco de Motillon, quand il retournera en Navrrre; ce sera d'ici à vingt jours.

Le reste, je le remets à notre première entrevue; ce sera quand vous y penserez le moins, car la si vive affection que vous me témoignez dans vos lettres me fait une obligation de vous obéir sur ce point : *Ego vero meum erga te amoris vinculum taceo : Dominus novit, qui amborum intima solus ipse rimatur, quam mihi sis intimus.*

Vale. Doctor egregie, et me, ut soles, ama.

De Lisbonne, ce 4e novembre 1540.

Tuus in Domino humilis servus,

Franciscus de Xabier.

Le lien qui rattachait le cœur de François au docteur Martin de Azpilcueta, c'était doña Maria de Azpilcueta, sa sainte mère; on le devine à ces accents d'amour, à la fois si vifs et si discrets. On peut encore juger par là à quel point se sont mépris ceux qui, après avoir montré François *supérieur* aux sentiments *de la chair et du sang*, jusqu'à ne vouloir

pas donner à sa mère la joie de le revoir en ce monde, ajoutent, en cet endroit :

Les lettres de Martin d'Azpilcueta furent inutiles ; un homme qui n'avait pas voulu se détourner du chemin pour rendre une visite à sa mère n'eut garde de faire un voyage et de quitter ses occupations importantes pour voir un de ses parents.

Si François n'alla pas à Coïmbre, comme avec tant d'ardeur il le désirait faire, la cause unique en fut sûrement quelque insurmontable obstacle qui surgit à la dernière heure.

III.

Ainsi, avant de partir, François ne put-il s'empêcher de dire et de redire amoureusement adieu à saint Ignace et à tous ses frères de Rome. Sa lettre est du 18 mars 1541 :

IHS. — La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Nous avons reçu vos lettres tant désirées, et nos âmes, comme elles en ont l'obligation, se sont réjouies d'apprendre que vous êtes tous en bonne santé et tous si pieusement et saintement occupés à élever, avec l'édifice spirituel, une demeure matérielle, afin que les ouvriers de l'heure présente et ceux de l'avenir, ayant les moyens requis *ad laborandum in vinea Domini,* puissent continuer l'œuvre déjà si bien commencée pour le service de Dieu Notre-Seigneur. Vous nous

montrez bien le chemin de ce divin service; plaise à Notre-Seigneur nous donner sa sainte grâce pour vous imiter, nous maintenant éloignés *tantum corpore, licet præsentes animo numquam magis quam nunc.*

D'ici, je vous fais savoir que le Roi trouve bonne notre façon d'agir, parce qu'il voit de ses yeux les fruits qui en résultent; et comme il en espère de plus grands, si nous sommes un jour plus nombreux, il est décidé à fonder un collège et une Maison des nôtres, savoir de la Compagnie de Jésus. Pour ces fondations demeureront ici Maître Simon, Maître Gonzalo et un autre prêtre docteur en décrets. Beaucoup d'autres, de jour en jour, demandent d'être admis dans la Compagnie. Le Roi prend fort à cœur la fondation de ces maisons; nous ne lui en parlâmes jamais, *nec per nos, nec per tertias personas* : c'est de sa pure et simple volonté qu'il s'est déterminé à les bâtir, et chaque fois que nous l'avons vu, il a ramené l'entretien sur cette affaire.

L'été prochain, il bâtira le collège, à l'Université de Coïmbre; la Maison sera, je pense, à Evora, et je crois que le Roi écrira à Sa Sainteté, pour qu'elle lui envoie un ou plusieurs sujets de la Compagnie, qui aident à Maître Simon dans ses commencements.

Le Roi est si affectionné à notre Compagnie, il désire tellement, *tanquam unus ex nobis,* la voir grandir, et cela pour le seul amour et honneur de Dieu Notre-Seigneur, qu'il nous oblige par là à lui être, *propter Deum,* perpétuels serviteurs. Vraiment, en présence d'une si bonne et si ardente volonté, accompagnée d'œuvres aussi parfaites, il nous semble que nous serions bien coupables aux yeux de Dieu Notre-Seigneur si nous ne reconnaissions pas l'obligation que nous avons à ceux qui se signalent ainsi au service de sa divine Majesté. Oui, nous croirions tomber dans le péché d'ingratitude si, tous les jours de notre vie, nous ne nous souvenions de Son Al-

tesse dans nos indignes oraisons et sacrifices, si grandes sont nos obligations à son endroit.

Micer Paul (Camerino), un autre qui est Portugais, François Mansilhas et moi nous partons cette semaine pour les Indes. Certains, qui ont vécu en ces pays-là plusieurs années, nous disent qu'il y a voie bien ouverte pour la conversion des âmes; nous espérons donc en Dieu Notre-Seigneur que notre travail y sera très fructueux.

Le Roi nous envoie bien enrichis de ses faveurs; il nous a fort recommandés au Vice-roi, qui cette année se rend aux Indes. Celui-ci nous témoigne grande affection. Son vaisseau est le nôtre, et il ne veut pas qu'autre que lui s'occupe de notre embarquement; il veut nous pourvoir lui-même de tout le nécessaire, jusqu'à exiger que nous mangions à sa table. J'entre dans ces détails uniquement pour vous montrer que, grâce à la faveur du Vice-roi et à la grande autorité qu'il a dans ces pays infidèles, nous y pourrons faire beaucoup de bien. Ce Vice-roi a déjà vécu longues années dans l'Inde; il est grand homme de bien; on le tient pour tel ici, et il est là-bas aimé de tous. Il m'a dit, un de ces jours, qu'en une certaine île de l'Inde, où ne vivent que des infidèles, sans mélange de Mores ni de juifs, nous aurions un grand fruit assuré; lui ne doute pas que le roi de cette île et tous ses sujets ne se fassent chrétiens. Quand nous considérons devant Dieu Notre-Seigneur la foi vive de certaines personnes, qui ont de nous quelque bonne opinion, et combien ont besoin de nos petits et faibles services *gentes quæ Deum ignorant et dæmonia colunt*, nous ne pouvons douter (notre espérance demeurant toute en Dieu) que nous n'ayons aux Indes occasion de servir Jésus-Christ Notre-Seigneur, d'aider nos frères et de les attirer à la connaissance de la vraie foi.

Nous vous en prions pour l'amour et service de Dieu Notre-Seigneur, quand, au mois de mars prochain, les vaisseaux de

Portugal partiront de nouveau pour l'Inde, écrivez-nous longuement vos pensées au sujet de la conduite que nous aurons à tenir parmi les infidèles. L'expérience sans doute nous éclairera sur quelques points, mais nous espérons de Dieu Notre-Seigneur qu'il plaira à sa divine Majesté, comme il lui a plu de le faire jusqu'à présent, de nous éclairer par votre moyen sur tout le reste, et de nous apprendre ainsi comment nous devrons le servir. Nous craignons, en effet, qu'il ne nous arrive ce qui arrive à tant d'autres, à qui Dieu refuse bien des choses, parce qu'ils négligent de demander, de recevoir d'autrui ou ne le veulent point faire. Dieu donnerait si, humiliant notre entendement, nous sollicitions dans nos œuvres aide et conseil, surtout de ceux qu'il a plu à sa divine Majesté d'établir ses médiateurs entre Elle et nous, pour nous faire savoir à quoi Elle désire employer nos services. Ainsi donc, *rogamus vos, Patres, et obsecramus iterum atque iterum in Domino, per illam nostram in Christo Jesu conjunctissimam amicitiam,* écrivez-nous vos avis, indiquez-nous à quelles industries nous devons recourir, selon qu'il vous paraîtra, afin de mieux servir Dieu Notre-Seigneur, puisque tant nous désirons que Jésus-Christ Notre-Seigneur nous manifeste par vous sa volonté. Puis, dans vos prières, nous désirons, *ultra solitam memoriam,* un autre souvenir plus particulier. La longue traversée, des relations avec les gentils, si neuves pour notre petit savoir, tout cela exige plus de secours que de coutume.

Des Indes, nous vous écrirons plus longuement par les premiers vaisseaux qui en reviendront, et nous vous donnerons sur toutes choses des renseignements complets.

Quand j'ai pris congé du Roi, il m'a dit que, pour l'amour de Notre-Seigneur, je lui écrivisse fort au long sur ce qui pourrait favoriser la conversion de ces pauvres âmes; qu'il s'attristait beaucoup de la misère où elles vivent, et qu'il désirait ardemment que Dieu, créateur et rédempteur, ne fût

pas ainsi perpétuellement offensé par des créatures qu'il a faites à son image et rachetées à un si haut prix. Tel est le grand zèle de Son Altesse pour l'honneur de Jésus-Christ Notre-Seigneur et le salut des âmes, qu'il y a vraiment sujet de donner à Dieu d'infinies louanges et actions de grâces, en voyant un Roi si bien et si pieusement pénétré des choses divines. Si je n'en étais, comme je le suis, témoin, je n'aurais pu croire à tant de bien que j'ai vu en lui. Plaise à Dieu lui donner de longues années de vie, puisque si bien il les emploie, et qu'il est à tel point *utilis et necessarius populo suo*.

Autre nouvelle d'ici; c'est que la cour est bien réformée, et tellement, qu'elle tient plus de maison religieuse que de cour. Un si grand nombre se confessent et communient tous les huit jours, sans y manquer, qu'il y a vraiment sujet d'en louer et bénir Dieu, et notre travail de confession est tel que, fussions-nous au double de prêtres, nous aurions encore des pénitents de reste pour nous occuper tout le jour et une partie de la nuit, et cela de seules gens de cour sans autres du peuple. Quand nous étions à Almérin, ceux qui venaient à la cour pour affaires s'émerveillaient d'y voir tant de communiants, les dimanches et fêtes, et entraînés par cet exemple, ils faisaient comme eux; de sorte que si nous étions plus nombreux, nul ne viendrait négocier avec le Roi qu'il ne songeât à négocier avec Dieu. La multitude des confessions ne nous a pas laissé le temps de prêcher; mais comme il y a beaucoup de prédicateurs à la cour, nous avons laissé la prédication, persuadés que nous servions plus utilement Notre-Seigneur au confessionnal qu'en chaire.

D'ici, plus rien à vous apprendre, si ce n'est que nous sommes sur le point de nous embarquer. En finissant, nous demanderons à Jésus-Christ Notre-Seigneur la grâce de nous revoir et réunir corporellement en l'autre vie. Je ne sais, en effet, si nous nous reverrons jamais en la vie présente : il y a

si loin de Rome aux Indes; puis, la moisson des Indes est assez abondante pour qu'on n'aille point chercher de moisson ailleurs. Celui-là donc qui le premier arrivera au ciel, et là-haut *non invenerit fratrem quem in Domino diligit,* qu'il prie Jésus-Christ Notre-Seigneur de nous y réunir tous dans sa gloire.

De Lisbonne, 18 mars 1541.

FRANCISCO.

A cette lettre, François joignit une *hijuela*, moins communicable; il l'adressait à ses très chers frères en Jésus-Christ, « Micer Jaio e Micer Lainez », sans négliger d'y parler à saint Ignace : il dit en substance :

J'écris à Pedro Codacio ce qu'il a à faire pour obtenir secours du Roi dans la construction de notre maison; que certains cardinaux, amis et l'Ambassadeur, lui en écrivent ou du moins à Don Pedro Mascarenhas. Écrivez vous-même à Don Pedro; vos lettres lui font plus de plaisir que je ne saurais dire; il les garde avec soin et les relit souvent. Il est vôtre à tel point, que je me sens obligé d'être sien tant que je vivrai. Il serait bon, ce me semble, sauf meilleur avis, que vous écrivissiez au Roi pour le remercier du dessein qu'il a de vous bâtir un collège à Coïmbre; cela servira à faire hâter la construction. On aime fort ici ces bons procédés (*aca, son mucho de cumplimientos*). Vu tout ce que Don Pedro a dit de vous au Roi, je sais que votre lettre lui fera plaisir. Je sais aussi que votre lettre passera sous bien des yeux.

Mansilhas n'a reçu aucun ordre sacré, et le bonhomme a plus de zèle, de bonté et de grande simplicité que de science. Je crains, si Dieu ne nous vient en aide, que nous n'ayons là-bas, aux Indes, embarras pour le faire ordonner. Il désire

fort avoir par votre moyen une dispense qui lui permette de se faire ordonner, *extra tempora, ad titulum voluntariæ paupertatis et sufficientissimæ simplicitatis,* de telle façon que sa grande bonté et sainte simplicité supplée à ce qui lui manque de doctrine.

François, d'une manière aimable, s'informe des dispositions spirituelles de quelques amis, à qui l'on voit que ces passages de la lettre ne manqueront pas d'être lus :

Maintenant que notre règle est approuvée, je voudrais savoir si tels et tels amis, zélés promoteurs de la Compagnie, se sont joints à nous ou le feront prochainement ; j'en connais qui auront peine à trouver la paix de l'âme s'ils ne la cherchent dans les travaux et les humiliations de notre genre de vie. Ceci n'est pas dit pour le seul Francisco Zapata, à l'exclusion du Licencié. Celui-ci aura beau aller et venir d'une grande maison à une autre, son cœur ne jouira pas du repos véritable.

Il a un mot pour le médecin de la maison :

Je tiens pour certain que le señor Doctor Lopez, s'il s'éloigne de nous, perdra son don de guérir (*dicha en curar*), à ne pouvoir plus secourir l'estomac du P. Iñigo.

Un mot pour le jeune parent de saint Ignace, qu'il avait vu arriver à Rome, en 1539 :

Je ne sais pourquoi je ne puis tirer de mon esprit la pensée de notre très cher frère Antoine Araoz, depuis que le Roi a décidé que certains d'entre nous partiraient et que d'autres

resteraient. Je crois qu'il nous viendra voir aux Indes avec une demi-douzaine de prêtres.

Il conclut :

Quand vous nous écrirez, parlez-nous de tous *nominatim*. Ce ne sera qu'une fois l'an ! De grâce donc, parlez-nous d'eux et longuement ; que nous ayons là de quoi lire huit jours. Nous ferons de même pour vous.

Au nom de tous vos frères d'ici, très affectionnés en Jésus-Christ,

FRANCISCO DE XABIER.

François ne partit pas sans être muni de pouvoirs très étendus ; on les trouve exposés dans quatre Brefs du pape Paul III, expédiés en divers mois et jours de l'année 1540 ; les premiers s'adressent, à la fois, à Simon Rodriguez et à François de Xavier, et cependant, comme si déjà l'on eût prévu que François n'aurait pas son ami pour compagnon dans l'Inde, un Bref de la première date, 27 juillet 1540, n'est que pour lui et l'institue nonce du Saint-Siège : « Paul III, à notre cher fils François de Xavier, de la Compagnie de Jésus, professeur de théologie et nonce du Saint-Siège apostolique [1]. »

Lorsque le temps du départ fut proche, raconte le P. Gonçalvez, Jean III ordonna à Don Antonio de Ataide, comte de Castanheira, de s'informer auprès de Maître François des choses qui lui seraient nécessaires pendant la traversée, et de les lui procurer. Tout ce que le comte put obtenir fut que le

1. Le texte intégral de ces Brefs est donné par Sébastien Gonçalvez dans son *Hist.* (ms.) *de la Comp. de Jésus dans l'Inde,* chap. VII et VIII.

Père acceptât, pour lui et ses compagnons, une soutane de laine grossière (*algumas cacheiras grossas*), afin de se protéger contre les froids du cap de Bonne-Espérance, et quelques livres pieux qu'on ne trouverait pas dans l'Inde. Il ne voulut aucune provision de bouche. Encore moins accepta-t-il un serviteur que lui offrit Don Antonio : « Il le faut pour votre dignité », lui disait le comte; vous ne pouvez pas laver votre linge, ni vous occuper du pot-au-feu. » A cela, d'un air modeste et grave, François répondit : « Señor, cette jalousie d'une prétendue dignité, ce zèle pour accomplir de prétendus devoirs a mis la chrétienté dans le déplorable état où nous la voyons. Pour moi, j'entends laver mon linge, m'occuper du pot-au-feu, et servir encore les autres ; à quoi j'espère ne perdre aucune autorité. »

Le comte demeura très frappé de ces paroles; souvent depuis il les rappela, et il disait encore : « Chargé d'approvisionner les gens qui, sur ces vaisseaux, étaient au service du Roi, j'eus fort à faire avec la plupart pour les empêcher de demander ou même de prendre plus qu'on ne leur voulait donner; et autant ou plus avec le P. Maître François, pour obtenir qu'il ne refusât pas absolument tout, et consentît à accepter du Roi quelque bagatelle. »

Tout cela, le P. Louis Gonçalez de Camara l'entendit, en 1550, de la bouche même du comte de Castanheira; et le P. François Anriquez, à qui le P. Gonçalez de Camara l'avait raconté, le rappelait, à son tour, aux Pères et Frères du collège de Coïmbre dans une lettre qu'il leur écrivit d'ici. C'était leur dire efficacement : Voilà ce que vous aurez à faire quand on vous enverra du Portugal dans l'Inde.

Le récit suivant est aussi du P. Sébastien Gonçalvez :

Avant de s'embarquer, François alla recommander son

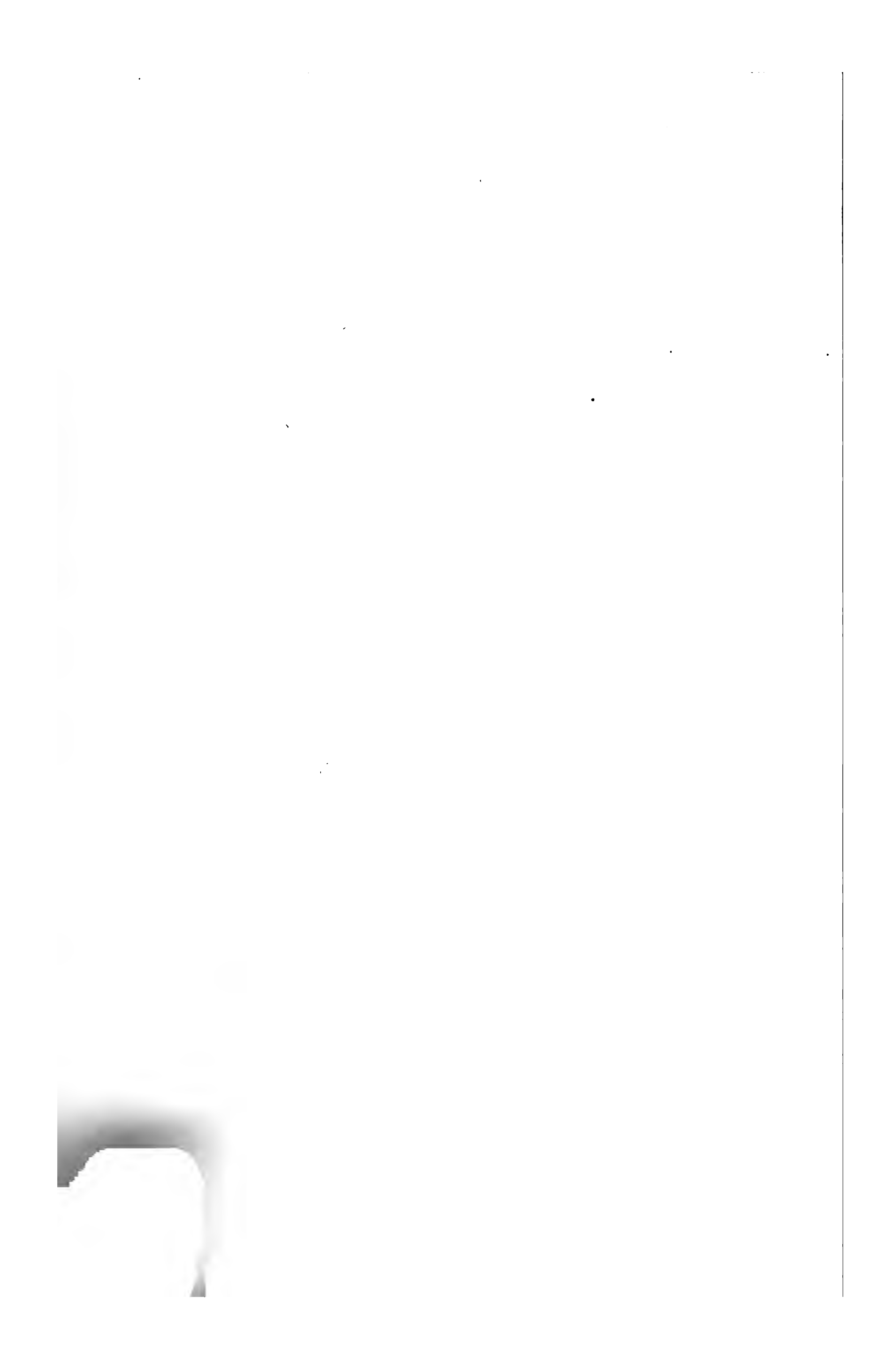
voyage à Notre-Dame, dans le sanctuaire qui lui est dédié sous le vocable de Notre-Dame de Nazareth. Proche de là, tandis que le Saint disait la messe, deux gentilshommes étaient à vider une querelle, l'épée à la main. Un des deux tomba gravement blessé, et des témoins coururent à la recherche d'un prêtre. On trouva François qui, la messe finie, se rendit auprès du blessé et le confessa ; mais quand il fallut obtenir du malheureux jeune homme qu'il pardonnât à son adversaire, tous les efforts de François furent inutiles. Le mourant allait jusqu'à répondre qu'il aimait mieux aller en enfer. François alors lui dit : « Mais ne pardonneriez-vous pas si Dieu vous accordait la vie? » Le jeune homme demeura comme interdit à cette question, et répondit enfin que si Dieu lui donnait la vie, il pardonnerait. François se mit à prier, demandant à Dieu assurance de vie temporelle pour le blessé, afin que son âme ne périt pas éternellement. Il se sentit exaucé et déclara au jeune homme qu'il ne mourrait pas de sa blessure. Tel fut l'accent du Saint, que le jeune homme n'en douta pas; il pardonna, et guérit, en effet, comme le Saint le lui avait promis.

François, on l'a vu, pensait s'éloigner de Lisbonne avant la fin du mois de mars; le départ n'eut lieu que le 7 avril, jeudi après le dimanche de la Passion : c'était le jour anniversaire de la naissance de François. Le Vice-roi, ami de l'apôtre, était Martin Alphonse de Sousa, et le vaisseau qui le portait s'appelait *le Saint-Jacques*.

Il est de tradition à Lisbonne que, sur la plage de Belen, François, près de s'embarquer, prêcha au peuple et aux nombreux gentilshommes qui l'avaient suivi. Les religieux du couvent de Torre de Belen

lui procurèrent, à cette fin, une chaire mobile, qui demeura ensuite vénérée dans leur église jusqu'à ce que, à la prière de Doña Catarina, fille de Jean IV, elle fut transférée dans la chapelle du palais de Bemposta.

L'ancien et beau tableau des *Adieux de François de Xavier à Lisbonne*, que possède l'Académie des sciences, achèverait, si les détails en sont historiques, de donner un caractère de singulière grandeur à la scène du départ de l'Apôtre des Indes.



II

SAINT FRANÇOIS DE XAVIER

DANS L'INDE

CHAPITRE XI

OÙ FRANÇOIS DE XAVIER RACONTE SON VOYAGE DE LISBONNE A GOA ET SES PREMIERS TRAVAUX EN CETTE VILLE.

(Avril 1541-octobre 1542.)[1]

I.

Apprenons d'abord de Sébastien Gonçalvez ce qu'étaient les peuples que François de Xavier allait évangéliser :

Les Mores occupent une grande partie de l'Asie, et leur loi est tellement conforme aux appétits dépravés de la nature, qu'ils ont vite acquis empire sur les cœurs là où ils s'établissent; encore ajoutent-ils à cette action corruptrice la violence des armes. Quand les Portugais, à la fin du quinzième siècle, arrivèrent dans l'Inde, les Mores étaient maîtres de Aden, Fartaque, Ormuz, de la Perse, de la Carmanie; maîtres à Cambaye, dans le Décan, le Canara, le Malabar. De Goa à

1. *Documents et Sources,* t. I, ch. 25; t. II, ch. 20. — Quand la source d'une lettre du Saint n'est pas mentionnée, le lecteur peut conclure que la traduction en a été faite sur copie du texte original, contenue dans un ancien registre de *Lettres des Indes*, autrefois au collège des Jésuites de Lisbonne, aujourd'hui à la bibliothèque *de Ajuda*.

Cochin, il y avait plus de Mores qu'on n'en trouve sur toute la côte d'Afrique, de Ceuta à Alexandrie. Peu après notre arrivée dans l'Inde, les Mores conquirent le royaume de Bengale. Ils avaient déjà celui de Malaca et aussi quelques îles des régions de Sumatra, Maluco, Java. Ils étaient, d'ailleurs, si bien pourvus d'artillerie, que la nôtre ne les étonna pas.

C'étaient et ce seront toujours, au temporel et au spirituel, nos grands ennemis. Un More me disait : « Trois choses nous empêcheront d'avoir la paix avec vous : la Croix, le vin et le porc. » La vérité est qu'ils n'en veulent qu'à la Croix; là, en effet, où ils peuvent s'emparer de nos biens, si le vin et le porc s'y trouvent, ils boivent le vin et mangent le porc, en dépit de leur loi. Outre la haine qu'ils ont pour tout chrétien, ils voient en nous des ennemis de leur commerce, et ils eurent peur de voir arrêté le courant de leurs fidèles vers La Mecque. J'ajoute que les Mores, quand on veut leur montrer la vérité par des arguments, ne donnent pas de raisons en réponse, vu qu'ils n'en ont pas : ils répondent avec la lance; leur prophète le leur a commandé, afin de les mieux enchaîner dans l'erreur.

Venaient ensuite les païens, à la conversion desquels s'oppose la difficulté de la corruption de leurs mœurs; un mot la résume : *omnis caro corruperat viam suam.*

Puis, les Juifs, à qui il est si difficile de persuader que le Messie est venu. Le Juif lettré vous oppose les Semaines de Daniel qui, à l'entendre, ne sont pas encore écoulées; et le Juif du peuple croit tout ce que le rabbin lui enseigne.

Puis, les anciens chrétiens du pays : ceux-là vous éconduisaient avec deux mots : « Nous sommes baptisés, et nous avons nos prêtres. »

Restaient les Portugais, qui n'avaient guère de chrétien que le nom, tant ils s'engouffrèrent, de bonne heure, dans les affaires d'argent et dans la mauvaise vie. »

Écoutons maintenant l'Apôtre des Indes :

De Mozambique, François écrivit à saint Ignace, le 1[er] janvier 1542 :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

De Lisbonne, à mon départ, je vous écrivis tout ce qui s'y était fait. Nous partîmes le 7 avril 1541. J'eus le mal de mer pendant deux mois, et tous bien à souffrir, quarante jours durant, sur les côtes de Guinée, à cause de grands calmes ou de temps peu à souhait. Enfin, le Seigneur a bien voulu nous faire la si grande grâce de nous mener à une île, où nous sommes encore.

Sûr de vous réjouir *in Domino*, je vous dirai comment Dieu Notre-Seigneur a bien voulu nous employer au service de ses serviteurs. A peine débarqués, nous nous occupâmes auprès des pauvres malades de la flotte : je les confessai, les communiai, les aidai à bien mourir, usant des indulgences plénières que Sa Sainteté me concéda pour ces contrées. Quasi tous témoignaient grande joie de mourir ainsi assistés par un prêtre qui avait pouvoir de leur donner absolution plénière à leurs derniers moments. Micer Paul et Micer Mansilhas avaient soin du temporel; notre logis était celui des pauvres. Nous nous employâmes ainsi, selon nos petits moyens, à procurer le bien temporel et spirituel de tous; et quant au fruit, Dieu le sait, puisque c'est lui qui l'opère.

Ce nous est une consolation, et pas des moindres, de savoir le seigneur Gouverneur et tous les gentilshommes de la flotte bien persuadés que nos désirs sont très différents de ceux du monde et tendent à plaire, non pas aux hommes, mais à Dieu seul; telle, en effet, était la nature des peines et des labeurs à embrasser, que, pour le monde entier, je n'aurais pas osé les affronter une journée seulement. Nous rendons grâces à

Dieu de nous avoir donné et la vue de notre infirmité, et la force de remplir notre devoir.

Le seigneur Gouverneur ne cesse de me dire l'espérance qu'il a en Dieu Notre-Seigneur de voir se convertir beaucoup de chrétiens là où il nous enverra. N'oubliez donc pas, de grâce, nous vous en supplions tous, de nous recommander spécialement à Dieu dans vos oraisons et saints Sacrifices, puisque vous nous connaissez et savez que nous sommes métal de si bas aloi.

Là est une des sources de notre plus sensible consolation, et ce qui nous fait espérer toujours davantage que Dieu Notre-Seigneur nous viendra en aide. Nous le voyons, des choses requises pour notre emploi de prédicateurs de la Foi de Jésus-Christ, aucune qui ne nous manque; mais, comme nous ne poursuivons dans nos œuvres que le seul service de Dieu Notre-Seigneur, nous avons toujours en Lui plus de confiance, espérant que pour son service et sa gloire il nous donnera abondamment, l'heure venue, tout ce qui sera nécessaire.

S'il se trouve, là-bas, des personnes très désireuses de servir Dieu Notre-Seigneur, envoyez-en quelques-unes en Portugal, d'où il leur sera facile de venir aux Indes avec la flotte qui fait, tous les ans, la traversée. Le bien qui se fera sera grand.

En mer, jusqu'à Mozambique, j'ai prêché tous les dimanches. Ici, je l'ai fait toutes les fois que j'ai pu. Le seigneur Gouverneur se montre si bien disposé, si affectionné à notre égard, il nous aime à tel point, qu'il nous donnera tout l'appui désirable dans nos œuvres pour le service de Dieu Notre-Seigneur; nous y pouvons absolument compter.

Je désirerais fort pouvoir écrire plus longuement; mon mal, pour le moment, ne me le permet pas. On m'a saigné, aujourd'hui, pour la septième fois; je me sens peu dispos.

Dieu soit loué. A tous nos amis et connaissances, mes souvenirs affectueux, je vous prie.

De Mozambique, le 1er jour de janvier 1542.

FRANCISCO.

Au procès de canonisation, on trouve quelques détails de plus sur le séjour du Saint à Mozambique :

Dans le vaisseau qui l'amena de Portugal avec ses compagnons, Maître François fit grand bien tant que dura la traversée : il ne se donna aucun repos. Aussi tous le considéraient comme un saint.

A Mozambique, il fit de même; et l'on admira comment, malgré la gravité des maladies qui sévirent parmi les gens de la flotte, et en mer et au Mozambique, il ne mourut que quarante ou quarante et un hommes.

Pendant les divagations que lui occasionnèrent la fièvre, à Mozambique, on observa que toutes ses facultés rentraient dans l'ordre, dès qu'on lui parlait de choses spirituelles : il ne divaguait que pour les autres.

Les médecins, de bonne heure, le prièrent d'interrompre son travail auprès des autres malades. Il leur répondit : « Cette nuit prochaine, j'ai à m'occuper d'un frère (*irmao*) qui est un peu dévoyé (*desencaminhado*) : cela fait, je me reposerai. » Ce *frère* était un matelot, dont on désespérait depuis plusieurs jours, et à qui la fièvre ne laissait pas un moment lucide. Le lendemain matin, tous les malades vus, un médecin entra dans la *casinha* du Père pour le visiter : il trouva le matelot dans le lit de maître François, un pauvre lit de camp, fait de cordages entrelacés, sans autre garniture qu'un vieux drap en lambeaux (*um pedaço de panho velho*) et un oreiller (*almofada*) : rien de plus. Le long du lit où

reposait le matelot, était un affut de faucon (fauconneau : *repairo de falcão*), et sur le bois nu de l'affut, près du chevet du lit, Maître François était assis, causant avec le matelot. Ce pauvre malade, jusque-là dans le délire, avait recouvré le plein usage de sa raison, dès qu'on l'eut étendu sur le lit de Maître François. Il se confessa, reçut le très saint Sacrement et, le même jour, sur le soir, il mourut. Maître François eut grande joie de cette fin. Du reste, on le voyait toujours content, et, quelque grandes quelles fussent, les souffrances n'altéraient pas sa joie.

Il se reposa quelques jours et, à peine convalescent, il reprit ses travaux.

Tandis que François et ses compagnons poursuivaient leur traversée vers l'Inde, de pieux personnages, qui ne les connaissaient pas et ignoraient leur prochaine arrivée, leur préparaient, sans le savoir, un logement à Goa. Ecoutons le Père Sébastien Gonçalvez, qui vécut à Goa dès l'année 1593 :

Le roi Jean avait envoyé à Goa, en 1538, à titre de théologien-prédicateur salarié, pour y prêcher aux Portugais et aider à la conversion des Indiens, un pieux prêtre, précédemment religieux de Saint-François, mais délié de ses vœux par Bref apostolique : il s'appelait maître Diogo de Borba. Il disait plus tard à François de Xavier : « Les majordomes de Sainte-Foi ont fait la maison que je vois maintenant maison de la Compagnie de Jésus. Dieu nous excitait à la fonder, tandis qu'à Rome vous travailliez à fonder la Compagnie et qu'on vous nommait, avec maître Simon, pour venir dans l'Inde. Il semble aussi que Dieu fit hiverner vos deux compagnons à Mozambique, afin que, en arrivant, ils trouvassent la maison prête à les recevoir. »

Mû d'un saint zèle, Diogo de Borba dit, un jour, en chaire : « Nous ferons un registre où seront inscrits tous ceux qui voudront aider les nouveaux convertis en se constituant leurs *parrains*, afin que les gentils, voyant comment on leur fait honneur et comment on les protège, soient plus excités à demander le saint baptême. »

Maître Diogo et d'autres, en particulier le bachelier Miguel Vaz, vicaire-général de l'évêque Fray Juan de Albuquerque, Pedro Fernandez, auditeur général (*ouvidor geral*), et Cosme Anes, notaire de la Matricule (*escrivão da Matricula*), conférèrent pour organiser l'œuvre. Ils arrêtèrent d'en parler à l'évêque et au docteur Fernando Rodriguez de Castello-branco, Inspecteur du Domaine (*Veador de Fazenda*) et gouverneur de l'Inde, en l'absence de Don Estevão da Gama, qui était allé au détroit. Ils désiraient que la confrérie eût le titre de Santa-Fé et fût sous le patronage de saint Paul, docteur des gentils. Le dessein eut l'approbation de tous.

Le 24 avril 1541, dimanche de Quasimodo, dans l'église de Notre-Dame *da Luz*, en présence de l'évêque, du *Veador de fazenda*, de la noblesse et du peuple, Diogo de Borba fit un sermon sur la conversion de saint Paul, et invita tout le monde à contribuer à l'œuvre, de leurs aumônes. Dans l'église Notre-Dame da Luz, un nommé Anrique de Meneses avait fondé une chapelle, qui existe encore, sous le vocable de la conversion de saint Paul : c'est celle du côté de l'épître. La fondation est d'une messe quotidienne. Quant à l'église même, elle est paroisse des chrétiens du pays.

On s'empressa de nommer quatre majordomes pour recueillir les offrandes : on choisit, entre les plus honorables, deux Portugais et deux chrétiens du pays. On devait y joindre deux protecteurs, qui seraient des plus puissants, comme l'*Ouvidor geral*, ou l'*Ouvidor* de Goa, ou le *Provedor*

mayor des défunts, etc. Le notaire de la Confrérie serait aussi un personnage principal.

Les majordomes auraient de fort importantes charges : ils devraient travailler à empêcher la construction ou le relèvement des pagodes; faire châtier les brahmes qui injurieraient les chrétiens; réprimer les scandales, l'inconduite des anciens chrétiens, qui détourneraient les païens du christianisme; obliger les païens à entretenir leurs parents devenus chrétiens; favoriser ces chrétiens dans leurs demandes et suppliques; leur venir en aide dans leurs nécessités spirituelles et corporelles; faire dire des messes pour les membres défunts de leurs familles; adopter leurs orphelins; procurer des offices aux chrétiens et en exclure les païens; alléger les impôts des premiers et alourdir ceux des autres. La fête de la Confrérie serait le 25 janvier, conversion de saint Paul.

Bientôt les fondateurs, considérant que leur œuvre n'atteignait que l'île de Goa et le voisinage, alors qu'il y avait les mêmes nécessités à Ceylan, à Malaca, à Maluco, où les prêtres manquaient pour administrer les sacrements aux nouveaux convertis et en convertir d'autres, décidèrent que l'on fonderait un collège pareil à celui que le *capitan* Antonio Galvan avait fait à la forteresse de Ternate, avec si grand profit pour les îles *Molucas*. On y élèverait des garçons de diverses nations, Canaras, Paravas, Malayos, Chris, Bengalas, Chingalas, Pegus de Siam, Guzarates, Abexins, Cafres de Sofola et Mozambique et de l'île Saint-Laurent, et d'autres pays. On n'en recevrait que de treize ans et au-dessus. Deux religieux auraient soin d'eux et leur enseigneraient la grammaire, les cas de conscience, et, par-dessus tout, les formeraient aux bonnes mœurs et aux ministères de notre sainte Foi. On y donnerait les saints Ordres à ceux qui les désireraient et auraient les qualités requises. On résolut enfin de tout soumettre au gouverneur Estevao da Gama, dès son

retour. Le docteur de Castellobranco, en attendant, appliqua à l'œuvre la rente des pagodes de l'île, savoir, deux mille trangasbraças, qui font six cents xerafis (300 *reis* le *xerafim*), pour l'entretien de trente écoliers, la réparation de quelques ermitages et la construction du collège.

L'évêque approuva tout. Il permit de bâtir le collège proche de l'église de Notre-Dame-da-Luz, siège de la Confrérie. Là les écoliers assisteraient aux divins offices [1].

Mais les majordomes n'acceptèrent pas cette décision. Le site ne leur parut pas à propos, et l'honneur de la Confrérie exigeait plus d'indépendance. Ils proposèrent de bâtir dans la rue dite *Carreiros dos Cavallos*. On fut vite d'accord. Deux Pères de Saint-François seraient chargés de la direction spirituelle et des classes.

A cet endroit du compromis, à la marge, Cosme Anes écrivit depuis : « On n'a jamais exécuté cette clause et on ne le devra jamais faire, parce que les intentions des fondateurs sur ce point ont changé. On détermina, comme chose plus convenable et à propos, que le soin de l'administration et de l'enseignement dans cette maison serait confié aux reli-

1. Le 10 janvier 1537, Jean III demanda l'évêché de Goa pour Fray Juan de Albuquerque. Son ambassadeur à Rome (Pedro de Sousa de Tavora) lui écrit, le 12 avril, en lui annonçant la nomination : « Quand je lui parlai de « Fray Juan Albuquerque, le Pape se troubla un peu, parce qu'il a, plus « d'une fois, dit au cardinal Santiquatro de vous écrire que vous ne deviez « pas présenter des *Frades* pour des évêchés, ayant des *Clerigos* pour cela. » J'ai répondu que cet évêché étant si loin, on aurait peine à trouver un *Clerigo,* ayant les qualités requises, qui consentît à y aller. Le cardinal Santiquatro a ajouté : « Saint-Père, ces *Frades,* qui ont déjà renoncé au monde « pour l'amour de Dieu, c'est peu que, pour l'amour de Lui, ils renoncent « aussi à leur pays; et celui-ci, qui est d'ailleurs capable, ira résider. » Le Pape a été très content d'apprendre que Votre Altesse veut le faire partir sans retard, et que lui n'a pas d'ambition, qu'il ne désire pas les honneurs, les dignités... (Torre-do-Tomb., *Corp. diplom.*, t. III.)

Fray Juan était Castillan d'origine, entré dans l'ordre de Saint-François en Portugal. (Sousa, I, p. 26.)

gieux de l'Ordre apostolique de Jésus (*da Ordem apostolica de Jesu*), comme on fait maintenant; et on devra le faire toujours. En foi de quoi, nous signons ici. »

L'accord relatif à la translation de l'œuvre de Notre-Dame-da-Luz à *Carreiro dos Caballos* est daté du 10 novembre 1541. La confirmation du gouverneur Estevao da Gama est du même jour.

Ainsi parle le Père Gonçalvez.

Un mois plus tard, le 24 décembre 1541, François, déjà arrivé à Mozambique, les majordomes de la confrérie *da Converçao da Fé* écrivent au Roi :

... Entre autres choses qui se sont établies ici pour le service de Dieu, et desquelles on attend de grands biens et de vraies merveilles de propagation de la Foi et de conversion des infidèles dans ces contrées, — fin pour laquelle V. A. en a ordonné la découverte et y appuie tout bien, — est la confrérie *de la Conversion à la Foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, fondée en cette ville de Goa, la présente année 1541. Les commencements sont petits, et rien n'était encore écrit; les fruits cependant que l'on a déjà recueillis en garantissent de meilleurs. Et c'est pour cela que nous adressons à V. A. copie du compromis récemment accordé et écrit, etc.

On demande approbation royale; on désire obtenir du Pape des indulgences, etc.

La lettre porte les signatures de Miguel Vaz, de Cosme Anes et de cinq autres [1].

1. *Torr. do T.*, corp. chron., P. I, m. 71, d. 31. — Sébastien Gonçalvez donne de longs et intéressants détails sur le collège Sainte-Foi depuis sa fondation jusqu'au temps où lui-même y vécut dès la fin du seizième siècle. Nous noterons seulement avec lui que le collège ne fut

II.

De Goa, le 20 septembre 1542, François écrit encore à saint Ignace et aux Pères de Rome, et il leur dit avec plus de détail tout ce qui s'est passé depuis le départ de Lisbonne jusqu'au jour présent. Nous n'omettrons que des faits peu notables :

Partis de Lisbonne le 7 avril 1541, nous ne sommes arrivés à Goa que le 6 mai 1542 : nous avons mis plus d'un an à faire un voyage qui ordinairement se fait en six mois [1]. Nous étions sur le vaisseau du Gouverneur, qui nous a toujours bien honorablement traités, et il y a eu sermon tous les dimanches. Je demeure très obligé à Notre-Seigneur de m'avoir fait la grâce de rencontrer, en traversant le royaume des poissons, tant d'hommes à qui j'ai pu prêcher la vérité divine et admi-

maison de la Compagnie qu'à dater de la mort de Diogo de Borba, en 1548. Jusque-là, les Pères n'y eurent que le titre et la fonction d'*auxiliaires* pour l'enseignement et la direction des écoliers. Les Pères et Frères qui venaient de Portugal y étaient sans doute accueillis, logés, entretenus, mais par la charité des majordomes. François n'y logea, pour la première fois, qu'au mois de décembre 1543. Diogo l'y contraignit; mais François rejeta l'offre qui lui était faite de diriger la maison; ce fut le P. Antonio Gomez qui l'accepta en 1548.

1. A la veille de l'arrivée de François à Goa, on était, à Lisbonne et ailleurs, impatients d'avoir de ses nouvelles. De Lisbonne, l'étudiant Martin Pezano écrivait à saint Ignace : « Nous ne pourrons avoir aucune nouvelle « de Maître François avant le mois d'août 1542; aussitôt que nous en au- « rons, vous serez averti » (*Epist. mixt.*, I, p. 93). On comptait sans l'arrêt forcé à Mozambique, qui doubla et au delà le temps du voyage. Pezano ajoute : « Quant à vos lettres, elles sont parties pour l'Inde. » Si donc François, plus d'une fois, eut à gémir de ne rien recevoir de son bien-aimé Père Ignace et de ses frères, ce ne fut pas que l'on négligeât de lui écrire. Beaucoup de lettres se perdaient.

nistrer le sacrement de pénitence; remède spirituel aussi nécessaire en mer que sur terre.

Nous avons hiverné six mois dans l'île de Mozambique, avec la multitude qui remplissait nos cinq grands vaisseaux. L'île a deux groupes d'habitations : un où habitent des mahométans amis, et l'autre muni de forteresse pour les Portugais. Nous avons eu bien des malades durant l'hivernage : il en est mort quatre-vingts. Nous les avons toujours assistés à l'hôpital. Paul et Mansilhas avaient soin spécial des corps et je m'occupais aussi des âmes; je confessais et donnais la communion incessamment, sans cependant pouvoir tout seul suffire à l'ouvrage. Le dimanche, sermon, auquel le Gouverneur se trouvait. Souvent, j'avais à confesser hors de l'hôpital; le travail ne nous a donc pas manqué.

Le Gouverneur cependant, malade lui-même, avait hâte d'arriver à Goa, qui est à neuf cents lieues de Mozambique. Il décida que Paul et Mansilhas resteraient avec les malades et que je partirais avec lui; eux devaient quitter Mozambique au mois de septembre : je les attends d'un jour à l'autre.

Goa est une belle ville, peuplée de chrétiens; elle a une magnifique cathédrale et beaucoup d'autres églises, et un couvent de Franciscains. Les chanoines de la cathédrale et les religieux du couvent sont nombreux. Béni soit Dieu que le nom de Jésus-Christ soit ainsi glorifié sur une terre si lointaine et au milieu des infidèles.

La traversée de Mozambique à Goa a été de deux mois et un peu plus. Nous nous sommes arrêtés quelques jours seulement à Mélinde, ville maritime de mahométans amis. Il y a un cimetière pour les marchands portugais, avec des croix sur les tombes, et une autre grande croix de pierre a été dressée, proche de la ville, par les Portugais. Je ne saurais dire la joie que j'ai ressentie en voyant la croix triompher ainsi sur un sol des mahométans. Nous avons eu un mort sur le vaisseau :

nous lui avons fait, à Mélinde, de solennelles obsèques, qui ont excité l'admiration de ces infidèles...

De Mélinde, nous passâmes à l'île de Socotora : elle est habitée par des chrétiens; mais ils ne le sont que de nom. Ils honorent grandement saint Thomas, apôtre, et se glorifient de descendre de ceux que l'Apôtre fit chrétiens; et cependant les *Cacizes*, comme ils disent, gens qui leur tiennent lieu de prêtres, non seulement ne baptisent pas, mais ignorent même l'existence du baptême. Ils ne savent pas plus que les autres écrire ou lire; ils n'ont même aucun livre. Je baptisai beaucoup d'enfants à Socotora, ce que les parents agréèrent de très bon cœur. Ils me suppliaient de demeurer avec eux, et je priai de mon côté le seigneur Gouverneur de me le permettre; mais l'île étant exposée aux incursions des mahométans, il ne le voulut pas, et il m'assura que j'aurais ailleurs des chrétiens à qui mon secours et mes soins seraient autant ou plus nécessaires qu'aux habitants de Socotora.

Entre les enfants que je voulais baptiser s'en trouvèrent deux qui étaient, à mon insu, fils d'une mahométane; quand vint leur tour, ils s'enfuirent vers leur mère et se plaignirent à elle que j'eusse voulu les baptiser, et cette femme vint m'en faire des reproches. A quoi les chrétiens de Socotora répondirent en criant : « Ils sont indignes d'un si grand bien, et nous ne souffririons pas qu'un seul mahométan se fît chrétien! » C'est à ce point qu'ils les haïssent.

Partis de Mozambique à la fin de février, nous arrivâmes, comme je l'ai dit, à Goa le 6 mai. Les cinq navires demeurés à Mozambique en partirent au mois de mars : quatre arrivèrent; un, le plus grand et chargé de riches marchandises, périt; l'équipage seul échappa.

A Goa, je suis logé à l'hôpital : j'y administre les sacrements de pénitence et d'eucharistie aux malades; puis, au dehors, si grand est le nombre de ceux qui demandent à se

confesser que, fussé-je en dix endroits à la fois, les pénitents ne me manqueraient jamais.

Jusqu'à ces derniers jours, je me mettais à confesser, de bon matin, après les soins donnés aux malades; après midi, j'allais aux prisons entendre les confessions générales des prisonniers, après leur avoir enseigné la méthode[1]; cela fait, je me rendais à la chapelle de Notre-Dame, proche de l'hôpital, et j'y enseignais les prières, le *Credo,* les commandements aux enfants : ils étaient souvent plus de trois cents. L'évêque a depuis étendu cet exercice à toutes les églises, où il se fait avec grand fruit et à la satisfaction de tout le monde.

Tant que j'ai vécu proche de la chapelle de Notre-Dame, j'y faisais, le matin des dimanches et fêtes, une instruction au peuple; dans l'après-dîner, j'y expliquais les articles du Symbole aux indigènes : la chapelle ne pouvait contenir la foule qui s'y rendait : je leur enseignais aussi les prières. Je disais, ces jours-là, la messe à l'hôpital des lépreux, qui est hors la ville; je les confessais et les communiais. Aucun, là, qui n'ait communié, et ils se sont bien affectionnés à moi dès le premier jour.

Le Gouverneur m'envoie maintenant en un pays où il y a espérance de faire beaucoup de chrétiens. J'amène avec moi trois clercs indigènes : deux sont sous-diacres; l'autre est dans les ordres mineurs; ils parlent la langue du pays, et assez bien le portugais. Dès que Paul et Mansilhas arriveront, le Gouverneur me les enverra. On appelle ce pays le Cap de Comorin : il est à deux cents lieues d'ici. Dieu veuille, à votre

1. Ici, Gonçalvez note : « Cette façon d'agir plut tant au Gouverneur que « lui aussi, chaque semaine, allait une fois à l'hôpital et une fois au *Tronco;* « et Jean de Castro, après lui, fit de même par mandement du Roi, qui avait « fort approuvé la pratique de Martin de Sousa. »

Le *Tronco* était la principale prison de Goa, proche du palais du vice-roi. L'Inquisiteur et l'Evêque avaient aussi chacun une prison pour les délinquants relevant de leur juridiction respective.

prière, oublier mes péchés et me donner la grâce d'y faire du bien.

Je pars content : fatigues d'une longue navigation, prendre sur soi les péchés d'autrui quand on a bien assez du poids des siens propres, séjourner au milieu des païens, subir les ardeurs d'un soleil brûlant, et tout cela pour Dieu, voilà sûrement de grandes consolations, matière de joies célestes; car enfin la vie bienheureuse pour les amis de la croix de Jésus-Christ c'est, ce me semble, une vie semée de telles croix. Fuir la Croix ou ne la point trouver, c'est pour eux une mort. Qui a une fois goûté Jésus-Christ ne saurait plus durement mourir que de vivre sans lui ou de s'éloigner de lui pour suivre ses passions. Non, non, croyez-moi, pas de croix qui se puisse comparer à celle-là; et, au contraire, quel bonheur égal à celui de vivre en mourant chaque jour, en rompant nos volontés pour chercher et trouver *non quæ nostra sunt, sed quæ Jesu Christi?*

Je vous en prie et supplie, pour l'amour de Dieu, mes très chers frères, parlez-moi dans vos lettres de tous ceux de la Compagnie. Je n'espère plus les revoir *facie ad faciem* en ce monde; que je les puisse donc voir, *per ænigma*, dans vos lettres. Ne me frustrez pas de ce bien, quoique j'en sois indigne. Dieu vous a fait tels, que je suis en droit d'attendre et de recevoir de vous grande consolation.

Comment procéder avec les païens et les mahométans auxquels on m'envoie : c'est vous que je prie de me le faire savoir pour l'amour de Jésus-Christ. J'ai cette confiance que Dieu Notre-Seigneur me tracera par vous une voie facile par où je les ramènerai à la foi chrétienne. En attendant, je me tromperai; mais vos lettres, vos instructions me feront voir mes fautes, et j'espère les corriger ensuite. Jusque-là, j'espère aussi que les mérites et prières de la sainte Église et de tous ses membres vivants, desquels vous êtes, inclineront Jésus-Christ

Notre-Seigneur à user de moi, tout méchant serviteur que je suis, pour semer son Évangile sur cette terre infidèle. Il y aura là sujet de confusion pour ceux qui sont capables de grandes choses, et encouragement pour les autres. J'en suis témoin oculaire; il y a ici grande pénurie d'ouvriers : avec quelle joie je me ferais le serviteur de ceux qui y viendraient travailler à la vigne du Seigneur!

Je m'arrête, priant Dieu de vouloir bien, par son infinie miséricorde, nous réunir un jour dans le ciel et nous donner, durant la vie présente, la grâce et la force de nous conformer en toutes choses à sa divine volonté.

Votre inutile frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

Le même jour, 20 septembre, François écrit à saint Ignace seul; il lui dit, en substance :

On vient de fonder ici un collège : rien de plus nécessaire. Le Gouverneur favorise cette œuvre de tout son pouvoir : l'église sera fort belle, on l'inaugurera l'été prochain; elle a deux fois la grandeur de l'église du collège de Sorbonne. Le collège a du revenu pour cent écoliers, et l'on pense que ce revenu ira croissant. A voir les commencements, j'augure que, d'ici à six ans, le collège aura trois cents élèves de diverses nations et langues. Le Gouverneur, dès qu'il sera dégagé de ses expéditions contre les païens, se charge d'avancer les constructions : il attend de pareilles œuvres la bénédiction de Dieu sur ses armes. Je vous supplie, pour l'amour de Jésus-Christ et sa gloire, de recommander à Dieu dans vos prières Martin de Sousa et de faire que tous ceux de la Compagnie prient, afin qu'il ait d'En-Haut la sagesse et la force requises au bon gouvernement de ces immenses pays de l'Inde, et que *sic transeat per bona temporalia ut non amittat æterna*. Il me

semble que c'est là me recommander moi-même à vous, car les qualites et mérites de Martin de Sousa m'ont tout entier conquis, et si (ce qu'à Dieu ne plaise) j'oubliais jamais ce que je lui dois, je me croirais digne des plus grands châtiments. Il écrit au Roi d'agir auprès du Souverain-Pontife pour que des hommes de la Compagnie viennent promouvoir cette œuvre. Le collège est dit par quelques-uns : *De la conversion de saint Paul;* par d'autres : *De la sainte Foi :* ce dernier titre, à mon avis, lui convient mieux, vu son objet. Je ne saurais exprimer à quel point le Gouverneur estime l'Institut de la Compagnie et quel est son zèle pour le collège. Il dit : « A moi de le bâtir, au P. Ignace de nous donner des hommes de la Compagnie, excellents maîtres de ces enfants qui, bien instruits, iront ensuite répandre la bonne doctrine dans leurs divers pays.

Le Gouverneur désire vivement que l'autel principal de l'église du collège soit *privilégié,* et que, dans le diplôme de concession de cette faveur, il y soit mis deux conditions : la première, que le prêtre célèbre gratis, et la seconde, que ceux qui font célébrer la messe pour le défunt à délivrer du Purgatoire se confessent et communient.

Un Franciscain, Diogo de Borba, instruit, en ce moment, soixante de ces enfants indigènes : ils passeront au collège, l'été prochain. La plupart savent lire; plusieurs écrivent et sont assez prêts à étudier la grammaire.

Le Gouverneur désire obtenir de vous un Père capable de prêcher et aussi d'exposer aux prêtres l'Écriture sainte et la doctrine des sacrements : tels, en effet, viennent ici sans grande instruction. Le Père les exhorterait en même temps à bien vivre, et cela, plus par ses exemples que par des paroles. Les autres Pères envoyés, il les souhaite aptes à entendre les confessions, à administrer les sacrements et travailler auprès des païens de l'île de Goa : il attend donc trois prêtres et un

professeur de belles-lettres; je crois même qu'il écrit au Roi d'en demander quatre au Souverain-Pontife. Il joint à cela la demande des indulgences dont j'insère le catalogue dans la présente lettre : les Pères qui viendront pourraient en apporter les Brefs, et il en résultera un grand bien. Je n'ai pas vu de peuple qui, plus que les Portugais, apprécie ces faveurs romaines; elles attireront ici bien des âmes à la fréquentation des sacrements.

Le Gouverneur, je crois, vous écrit; sans vous avoir jamais vu, il vous aime beaucoup. Répondez-lui, je vous prie, et envoyez-lui deux chapelets indulgenciés, un pour lui, l'autre pour sa femme : il estimera fort ce don, et à cause des indulgences, et parce qu'il lui viendra de vous. Il désire aussi que vous lui obteniez du Souverain-Pontife, pour lui, sa femme et ses enfants, la grâce de gagner, chaque fois qu'ils se confesseront et communieront, les indulgences des *sept stations* de Rome. Lui obtenir ces choses, ce sera vous l'obliger beaucoup et lui persuader que j'ai auprès de vous quelque pouvoir.

Je finis, priant Jésus-Christ Notre-Seigneur de vouloir bien, par son infinie miséricorde, nous réunir au ciel après nous avoir unis sur la terre.

Votre fils en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

Le Gouverneur sollicitait des faveurs qu'il est utile de résumer, d'après le catalogue commenté que François en donne :

La première est une indulgence plénière pour le jour de la fête de saint Thomas. Le carême, aux Indes, quels qu'en soient le point de départ et la limite (de la mi-février au 25 avril), est toujours dans la saison d'été : il est donc alors difficile d'avoir les

gens pour le devoir pascal; la Saint-Thomas serait occasion de le faire remplir à ceux qui l'auraient négligé au temps du carême.

Indulgence plénière dans les hôpitaux, aux malades et à ceux qui les servent, chaque fois qu'ils communieront et, de plus, à l'heure de la mort : ce sera promouvoir la fréquente communion des malades et encourager les autres à les servir.

Indulgence plénière en chacun des jours où l'on célébrera la fête solennelle des divers sanctuaires de Notre-Dame vénérés dans l'île. La condition sera de visiter ces sanctuaires après avoir communié. Ces fêtes rendront plus facile l'accomplissement du devoir pascal et seront pour plusieurs occasion de communier fréquemment.

Il y a, à Goa et dans tous les centres portugais de l'Inde, des groupes de pieux fidèles qui se dévouent à l'assistance des pauvres indigènes, chrétiens anciens ou nouveaux. Ce sera les encourager que leur obtenir, et à leurs femmes, indulgence plénière à chaque communion et à l'heure de la mort. On donne à ces pieux et charitables associés le nom de *Confrères de la Miséricorde.*

Les Portugais ont sur le littoral des résidences, appelées *forteresses,* où ils vivent en famille, et ces forteresses sont très éloignées de Goa : Moluco (Ternate, dans la Moluque, de ce nom) est à mille lieues; Malaca, à cinq cents lieues; Ormuz, à quatre cents lieues; Diu, à trois cents lieues; Mozambique, à neuf cents lieues; Sofala, à douze cents. Dans chacune de ces forteresses, l'évêque de Goa a un vicaire; le Pape

sera prié d'autoriser l'Evêque à déléguer ses vicaires pour y donner la confirmation.

Du câp de Comorin partent les montagnes de Gate, qui traversent toute l'Inde, du sud au nord, et en divisent les climats, de telle sorte qu'il y a, en même temps, durant six mois, l'été sur un versant et l'hiver (ou saison des pluies et tempêtes) sur l'autre ; la période mitoyenne est celle des mois de juin et juillet : alors, la chaleur, d'un côté, n'est pas excessive, et, de l'autre, l'état de la mer ne permet pas de beaucoup naviguer; pour ces deux raisons, un grand nombre qui la violent observeraient la loi du jeûne, si le Souverain-Pontife transférait le carême à la période de juin et juillet.

Telles étaient les faveurs que Martin de Sousa faisait solliciter à Rome.

Avant d'accompagner François à Comorin, nous noterons ici, avec Sébastien Gonçalvez, que le Saint ne dit pas tout le bien qui fut opéré à Goa, par son ministère, de mai à octobre 1542 :

A peine débarqué, il conquérait par son humilité le cœur de l'Evêque : agenouillé aux pieds de Fray Juan de Albuquerque, François lui remit le Bref qui l'instituait Nonce du Pape et lui en conférait les pouvoirs : « J'en userai, dit-il, quand et comme il plaira à V. S., pas davantage. » A quoi l'Evêque répondit : « Usez de tous les pouvoirs que vous a donnés Sa Sainteté. »

A l'hôpital de Goa comme à Mozambique, François s'étendait, la nuit, proche du malade le plus en danger, afin de lui venir plus promptement en aide. Il allait, le jour, de porte en porte, mendiant pour les prisonniers, les lépreux,

les pauvres, et il remédia à beaucoup de misères, car les riches ne manquaient pas, et François, de bonne heure, se concilia leur amitié. Il leur disait : « Faisons l'aumône : ce sera l'expiation de nos péchés; » et cette exhortation indirecte à la pénitence servit beaucoup à préparer le retour des pécheurs à Dieu. Le mal, à Goa, était extrême. De là, quelqu'un, au commencement de l'année 1542, avait écrit au Roi : « Quel besoin de réforme...! Qui se confesserait, à Goa, hors le temps de carême serait qualifié d'hypocrite; les chefs de maison déshonorent leurs esclaves; ils vendent à d'autres l'honneur de celles qu'ils n'ont pas déshonorées eux-mêmes; pas de crime qui soit puni, quelque établi qu'il soit en justice, si l'on possède assez d'argent pour payer l'impunité. Mores et païens n'ont qu'à donner de l'or, et il leur est permis d'opprimer, à leur guise, même les nouveaux chrétiens. A ceux-ci, aucune faveur; aux riches infidèles les plus importantes charges. Aussi, les bonnes âmes qui voudraient embrasser le christianisme en sont-elles détournées, et par le spectacle de la scandaleuse vie des Portugais, et par la défaveur à laquelle semblent condamnés les nouveaux chrétiens... » Or, avant la fin de cette année même 1542, bien que le mal y fût grand encore, Goa paraissait bien changé, grâce au zèle de François. Déjà même, bon nombre d'âmes y marchaient dans une voie de perfection, et François les y soutenait en les exerçant à méditer, suivant la méthode que saint Ignace appelle *le premier mode d'oraison*, qui consiste à s'examiner sur les commandements de Dieu, les commandements de l'Eglise, etc.

Tout dans la conduite de Maître François édifiait; en particulier, son mépris pour la mondanité. En arrivant, il pria le majordome de l'hôpital de lui faire aumône d'une soutane sans manches (*loba*), pareille à celle des prêtres du pays : on lui en offrit une de camelot assez grossier; il la trouva trop

belle, et ne l'accepta pas, bien qu'on lui dît que les prêtres n'en portaient pas d'étoffe moins bonne. On lui en fit donc tailler une de *teada* noire : la *teada* est une étoffe de pur fil de coton. Cette simple *loba*, sans ceinture (*solta*), fut longtemps le vêtement de nos premiers Pères de l'Inde. Quand les clercs du pays prirent la soutane d'Europe (*roupeta*) et le manteau, nous fîmes comme eux, suivant les Constitutions.

Maître François mendiait ainsi une chemise, des souliers, etc., qnand ce qu'il portait ne pouvait absolument plus servir. Le majordome, voyant sa chaussure toute rompue, lui offrit des souliers neufs. Il répondit : « Attendons, ceux-ci peuvent encore servir. » Une *loba* de coton était vite usée; à regret Maître François abandonnait la vieille. Un de ses dévots, François Payva, racontait que, pour lui tirer la première, il fallut la lui dérober et laisser dans sa chambre la neuve qui la devait remplacer. François la mit, sans remarquer le changement, et, le jour même, invité chez Peyva, avec d'autres amis, informés du tour qu'on lui avait joué, il entendit les convives lui faire compliment sur sa belle soutane (*agabar o saio*) et demander de qui lui venait ce cadeau. Maître François palpa la soutane et demeura un bon moment troublé, interdit (*sobresaltado*), comme s'il eût été pris en flagrant délit de vol.

Le grand labeur de Maître François, durant ces premiers mois, fut l'enseignement de la doctrine chrétienne. Il allait par les rues, une clochette en main, criant : « *Fieis christaos, amigos de Jesu Christo, mandai vossos filhos e filhas, escravos e escravas a santa doctrina, por amor de Deos!* » A cet appel, accourait une multitude de gens de toute condition : il les rangeait en files et les menait à l'église dite du Rosaire. Là, tout ce qu'il faisait ravissait les auditeurs et spectateurs : élevait-il les yeux au ciel, il y élevait les âmes. Faisant le signe de la croix, il en disait à haute voix les paroles, et cela

si dévotement, que le peuple, les enfants surtout faisaient aussitôt comme lui. A ceux-ci il enseignait des cantiques résumant la doctrine, et il la fixait ainsi dans leur mémoire. Puis, les bras étendus ou élevés vers le ciel, il entonnait une sorte de litanie, dont chaque verset formulait très brièvement un objet, un point de l'enseignement de l'Eglise, et le répons chanté qui suivait exprimait un acte de foi. Maître François achevait l'exercice par l'explication d'un article du symbole ou d'un commandement. Dans cette explication, Maître François s'accommodait à l'intelligence des derniers de ses auditeurs, n'usant que d'une sorte de patois portugais, la seule langue que pussent entendre les chrétiens du pays.

Le catéchisme composé par Maître François fut imprimé au collège Saint-Paul de Goa, en 1557. On y retrouve le cri d'appel : *Fieis christaos, etc.*, et il est à noter que, dans le texte du symbole, Maître François, avant chacun des articles, fait redire le mot : *creio*, *je crois*. — *Je crois* en Dieu le Père tout-puissant, etc.; *je crois* en Jésus-Christ, son fils unique, etc.

Gonçalvez dit ailleurs que François composa ce catéchisme à Ternate, où il attendait le passage du vaisseau qui devait le ramener à Malaca, au mois de juillet 1547.

Depuis, ajoute Gonçalvez, à Goa, à Lisbonne, dans nos églises, l'exercice de la *Doctrine chrétienne* est des plus florissants : l'honneur en revient surtout au Père Maître François.

III.

Tandis que François allait déjà à grands pas dans sa belle carrière, que faisaient les siens en Navarre?

A Xavier, Miguel poursuivait ses luttes pour reconquérir les droits et les biens des aïeux. Son dernier procès est avec un habitant de Sanguessa. Miguel expose ainsi son grief au Conseil du roi :

Mes prédécesseurs, seigneurs du lieu et du *palacio* de Xavier, ont eu la possession d'une chapelle, sous l'invocation de saint Valentin, dans l'église San Salvador de la ville de Sanguessa. L'autel était décoré d'un rétable que fit faire un de mes prédécesseurs, seigneur de Xavier, don Rodrigo de Aznariz. Sur ce rétable étaient sculptées les armes de la maison de Xavier, qui sont : *una media luna de argent, escacada con sable o negro, en campo colorado* : ce qui montrait que le rétable, l'autel et la chapelle étaient du *palacio* et des seigneurs de Xavier. Or, le nommé Martin de Sarramiana, *vezino* de Sanguessa, en mon absence, et pour me faire injure, est allé, durant le mois de mars de l'année passée 1537, tirer de la chapelle ledit rétable et les armes qu'il porte, et il a fait mettre à la place un rétable en son nom.

Sur le vieux rétable, on lisait ces mots gravés : *Aqui jaze sepultado el muy noble Señor Don Rodrigo Aznariz, caballero, Señor de Xabierr.*

Miguel ne vécut pas assez pour voir la fin du procès, et au lendemain de sa mort, le 9 février 1542, sa veuve, doña Isabel de Goñi y de Peralta, comme

tutrice des deux enfants d'elle et du défunt, viendra, accompagnée de don Miguel de Goñi, son frère, et du *capitan* Juan de Azpilcueta, se plaindre aux juges de Pampelune d'autres violations des droits de la *casa* de Xavier, à Sanguessa. Les accusés, cette fois, sont les administrateurs de l'église Santiago.

Ailleurs encore, on travaillait à s'enrichir aux dépens des Xavier. Miguel avait cédé à Valentin de Jassu, en 1531, des rentes toujours payées jusque-là. Les débiteurs contestent le droit certain du seigneur de Xavier, et Miguel doit plaider pour garantir à Valentin de Jassu l'exécution de l'acte de 1531. Les témoins viennent nombreux, et ils prouvent l'injustice des habitants de Cizur :

Je sais, dit l'huissier du Conseil royal, Martin de Vergara, je sais que les habitants de Cizur sont *pecheros* du seigneur de Xavier. J'étais, il y a vingt-neuf ans, domestique (*moço*) du docteur de Jassu, et je vis, tous les ans, les habitants de Cizur lui payer les *cahizes* de froment qu'ils lui devaient.

Miguel mourra sans voir ses droits reconnus; il mourra à l'âge où l'homme est, d'ordinaire, le plus attaché à la vie, et à l'heure où sa compagne et ses jeunes enfants avaient le plus besoin de son aide. Au cours même du procès de Cizur, et à la veille de quitter ce monde, Miguel, interrogé sur son âge, répondra, le 19 juillet 1541 : « J'ai environ quarante-sept ans. »

Mais le frère aîné de Francisco mourait, après avoir toujours chrétiennement vécu, et la mort le

surprit occupé à réclamer en justice, comme héritage meilleur des Xavier, un vieux rétable d'autel, que l'adversaire, pour essayer de se défendre, appréciait ainsi : « Il est très vieux et ruiné; on peut le voir à la sacristie où il a été déposé; il ne vaut pas deux ducats. »

C'était le rétable d'un patron des aïeux, devenu le patron aimé des générations nouvelles : le second fils du *justicia* de Pampelune fut, au baptême, appelé Valentin.

Ce meilleur des fils de Pedro de Jassu voyait, d'un jour à l'autre, grandir sa fortune. A l'heure où François méditait l'exécution de ses projets apostoliques, la confiance des Pampelunois remettait entre les mains du *capitan* Valentin des œuvres fort étrangères à son ancien métier, comme, par exemple, l'administration des fonds destinés à la construction de l'hôtel de la Chancellerie du royaume et la haute surveillance des travaux. Le soin des affaires publiques n'empêchait pas, d'ailleurs, Valentin de s'occuper des siennes : chaque année amène de nouvelles acquisitions, et tandis que François naviguait entre Socotora et Goa, Valentin de Jassu, le 26 mars 1542, achetait à Catalina de Espinal, veuve Aoiz, et à Juan son fils, leur maison de la rue de la *Caldereria*.

A Olloqui, Margarita de Jassu vieillissait, attristée par la conduite du capitan Juan, son fils aîné, toujonrs exilé volontaire en Béarn ou en France; et,

au *palacio* même, son second fils Frances troublait la paix de la famille par ses prétentions à un héritage que l'aîné, il est vrai, ne méritait guère et que ne mériteraient pas davantage les fils de la Miranda.

A Veyre, Miguel de Ezpeleta, le fils aîné de Ana de Jassu, neveu de François, se montrait tout à fait digne de sa mère. Pour ne signaler que deux faits de l'an 1542, on le vit, à cette date des premiers exploits apostoliques de son saint oncle, vaillant soldat, à la fois, et ardent chrétien. Le régent de la *thesoreria general* du royaume dira plus tard :

Je sais, avec certitude, que Miguel de Ezpeleta a très bien servi Sa Majesté, dans toutes les occasions que lui en ont donné les vice-rois. Ainsi, en 1542, lorsque le vice-roi d'alors, Juan de Vega, se jugea en péril d'être prochainement assiégé dans Pampelune, Miguel de Ezpeleta fut un de ceux qu'il chargea de présider aux levées de gens de guerre, avec titre de capitan : de quoi il s'acquitta avec un zèle et une fidélité admirables; j'en ai eu les preuves dans les mains aux archives mêmes des vice-rois.

Le culte de saint Michel était passé de Xavier à Veyre avec Ana de Jassu, et son aîné, Miguel, le 18 mai 1542, au lendemain de l'arrivée de François à Goa, entreprenait, dans l'église de San Milian, l'érection d'une belle chapelle dédiée à l'archange, patron de la maison de sa mère.

La même année dut voir le départ pour le ciel de Francisca de Ezpeleta, sœur de Miguel, qui eut peut-

être pour parrain le futur Apôtre des Indes, son oncle. Mariée, en 1538, à Bernaldino de Baquedano, elle avait suivi son mari à Estella. C'est là qu'elle fait son testament, le 18 janvier 1542. François était alors au chevet des mourants de Mozambique. Un des témoins du testament fut le capitan Juan de Azpilcueta, frère du saint. Quatre ans auparavant, il avait signé, avec le seigneur de Xavier, leur aîné, le contrat de mariage de Francisca. Juan n'avait alors que bonheur à Obanos; mais la mort de Miguel, le départ de François, le testament de Francisca durent être pour lui des leçons bien comprises de mépris du monde.

Une autre leçon non moins pénétrante lui vint de Béarn, avec l'annonce de la mort de Juan, fils aîné du *justicia* de Pampelune.

Ecoutons un chanoine de la cathédrale d'Oloron, vénérable Mossen Berthomieu de Luger :

J'ai connu Juan de Jassu parce que j'habitais, en juillet 1542, dans la maison du chanoine Mossen Gracian d'Ezcurre, où ledit Juan de Jassu arriva en ce temps, venant du côté de Saint-Palais. A peine arrivé il tomba malade, et Mossen Gracian d'Ezcurre, obligé de se rendre à Pau, confia le malade et sa maison à mes soins et à ceux du chanoine Mossen Guillem de Motta. Nous lui donnâmes, en effet, les secours que son mal exigeait et nous lui fîmes aussi administrer les sacrements. Il se confessa à Mossen Juan de Miranda, bénéficier de la cathédrale. Je fus obligé ensuite de m'éloigner d'Oloron. Quand je revins, deux ou trois jours après, je trouvai Juan de Jassu encore vivant; mais il vécut, depuis, fort peu de jours. J'assistai à sa mort et à sa sépulture. Il paraissait

âgé de cinquante à soixante ans : c'était un homme de taille moyenne, bien fait, bien découplé.

Juan laissait héritière Maria, unique fille survivante de Maria Perez de Herice. Elle était alors mariée à un Juan de Ezparça, *boticario* de Pampelune. Le capitan Valentin l'avait dotée.

A la dernière heure, Juan se réconcilia avec Dieu. Quand ce cousin germain de François mourait ainsi, sous le toit d'un prêtre, et entouré des soins, assisté des exhortations et des prières de tant d'autres prêtres, l'Apôtre des Indes venait de débarquer à Goa. Jour et nuit déjà, il s'y épuisait de labeur pour détourner et préserver de l'enfer des âmes qui lui étaient plus étrangères qu'aux chanoines d'Oloron l'âme du Navarrais Juan de Jassu. Dieu le voyait : pour sauver des étrangers, François avait paru abandonner les siens. La justice et l'amour de Dieu s'en souvinrent à Oloron, et Juan de Jassu fut sauvé; mais la sévérité n'est point absente, ici même, où se manifeste si clairement la miséricorde. Qui donc eût jamais pu prévoir que le second et dernier héritier du majorat, fondé à Pampelune par Arnalt Periz de Jassu et Guillerma de Atondo, serait le Juan de Jassu de Catestins?

La chute était déjà lamentable, et nous verrons la descendance de Juan tomber plus bas encore.

A Barasoain, les Azpilcueta montaient : ils allaient se rapprocher, en la personne d'un autre des leurs, des hautes régions où planaient le docteur Navarro et François de Xavier.

Juanes, frère du docteur, avait épousé, en 1520, Maria Sebastian, fille du seigneur du *palacio* de Munarizqueta. Il eurent trois enfants qui, orphelins de bonne heure, furent adoptés par le docteur. Juan, l'aîné, âgé de vingt et un ans, vint à Coïmbre, en 1542, étudier auprès de son oncle. Encore trois ans, et la lecture des lettres de François aura allumé dans son cœur le feu de l'apostolat : il laissera le *palacio* de Munarizqueta à son frère Esteban, entrera au noviciat de Coïmbre, et, peu après, il ira conquérir, avec Emmanuel de Nobrega, le titre d'apôtre du Brésil. Son biographe écrira un jour : « Les Portugais qui connurent François de Xavier aux Indes orientales, et qui furent ensuite, au Brésil, témoins des œuvres du Père Juan de Azpilcueta, disaient : « C'est donc aux Navarrais que Dieu a réservé la « conversion des deux Indes ! » Mieux instruit du lien de sang qui unissait François de Xavier, Juan de Azpilcueta et le docteur Navarro, le Père de Nobrega écrit du Brésil, le 10 août 1549, au docteur, pour lui exposer les prodiges que la grâce opérait au milieu de peuplades encore sauvages, et il ajoute :

La plupart de ces merveilles ont, après Dieu, pour auteur le Père Juan; et il semble, en vérité, que faire grandement du bien aux âmes est une *merced*, dont il a plu à Notre-Seigneur de favoriser, entre tous, les Azpilcueta : à vous, parmi les peuples chrétiens; à Maître François, dans les Indes, et à Juan, votre neveu, sur ces terres du Brésil.

CHAPITRE XII.

OÙ FRANÇOIS DE XAVIER RACONTE A SAINT IGNACE ET AUX PÈRES DE ROME SES PREMIERS TRAVAUX AU CAP DE COMORIN.

(Octobre 1542-février 1544.)

I.

François dut s'éloigner de Goa et descendre au Cap de Comorin, tout de suite après avoir écrit sa lettre du 20 septembre 1542, puisque, dès le 28 octobre, il adresse, de Tutucurin, la lettre suivante à saint Ignace, où il lui expose les fruits de ses premiers travaux :

Je vous écrivis de Goa, comme j'étais près de partir pour Tutucurin avec trois clercs indigènes du séminaire de Goa. Nous avons visité quelques localités peuplées de ceux qui, il y a quelque huit ans, reçurent le baptême. Comme il n'y a pas de Portugais résidants en ce pays, qui est fort stérile et pauvre, les fidèles, privés de tout secours des prêtres, ne savent rien, si ce n'est qu'ils sont chrétiens... Depuis mon arrivée, je n'ai donc pas cessé d'aller d'un village à un autre, donnant le baptême aux enfants qui ne l'avaient pas encore reçu : j'en

ai ainsi baptisé un grand nombre de ceux qui, comme l'on dit, ne savent pas distinguer leur main droite de la gauche. Les autres, plus grands, ne me laissaient pas de repos que je ne leur eusse enseigné quelque prière ; je n'avais le temps ni de dire l'office, ni de manger : ici, j'ai commencé à bien entendre que *talium est regnum cœlorum*. Comment, sans être impie, se soustraire à de si pieuses importunités ? J'allais donc leur enseignant sans relâche le signe de la croix, le Symbole des Apôtres, le *Pater noster* et l'*Ave Maria*. Je les ai trouvés bien intelligents, et s'il y avait quelqu'un qui travaillât à les former, je ne doute pas qu'ils ne devinssent de très bons chrétiens.

Je me suis, un jour, détourné de mon chemin pour visiter une bourgade où personne ne voulait être chrétien, quoique les localités circonvoisines aient reçu la foi : les habitants s'en disent empêchés par le petit roi païen de l'autorité duquel ils dépendent.

Ici, François raconte comment, dans cette bourgade, une femme en mal d'enfant fut miraculeusement délivrée après avoir été instruite des principaux mystères et baptisée. La bourgade s'émut et le principal officier du roitelet, collecteur des impôts, qui se trouva providentiellement de passage, autorisa tout le monde à embrasser la foi chrétienne. François et ses compagnons les ont instruits et baptisés. Cela fait, ils sont venus à Tutucurin, d'où le saint écrit. Là, ils ont été fort bien accueillis et l'avenir est plein d'espérance.

François loue de nouveau le zèle de Martin de Sousa. Dernièrement, les mahométans volèrent leurs barques aux chrétiens de Comorin, qui n'ont d'autre

ressource que la pêche, soit des poissons, soit des perles : le Gouverneur a rudement châtié ces ennemis de notre Foi. Les barques ont été recouvrées et celles des mahométans ont été données aux chrétiens qui n'en avaient pas. Martin de Sousa médite, en ce moment, le grand dessein de transférer tous ces pêcheurs de Comorin, qui vivent fort épars, dans une île où, sous l'autorité d'un bon chef, ils auraient garantis leurs intérêts de ce monde et de l'autre.

François, enfin, suggère à saint Ignace l'idée d'un Bref de félicitation, que le Pape adresserait à Martin de Sousa. Le Gouverneur sera, du moins, heureux d'avoir une lettre du Père Ignace. François signe : « *Vester in Christo filius. Fr. de Xavier*[1]. »

Quatorze mois plus tard, au commencement de janvier 1544, François, après quelques jours passés à Goa, se rendit à Cochin, d'où étaient près de partir les vaisseaux qui allaient en Portugal, et, le 15 janvier, il adressa aux Pères de Rome la lettre suivante; on y trouvera le tableau de la vie de l'apôtre et l'exposé de ses œuvres durant cette période :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables. Amen.

Il y a deux ans et neuf mois que je partis de Portugal, et depuis lors je vous ai écrit trois fois, celle-ci comprise, et je

1. Correa (*Lendas*), sous l'année 1543, fait intervenir le Saint dans la *légende* du fils du roi-grand de Comorin, emprisonné avec sa mère par le roi de Travancor. Tous deux écrivent à François pour qu'il négocie, avec le vice-roi, leur délivrance, etc. Correa signale en ces termes la première apparition de François dans l'Inde : « ... *hum Mestre Francisco, qu'em* « *modo d'apostollo fazia sua vida, e amdava lla com os cristaos allem* « *do cabo de Comorin...* »

n'ai reçu de vous depuis mon arrivée dans l'Inde qu'une lettre datée du 18 janvier 1542. Dieu Notre-Seigneur sait la consolation qui m'est venue avec elle. Il y a deux mois seulement qu'elle me fut remise; le vaisseau qui la portait hiverna à Mozambique : là est la cause d'un si grand retard.

Micer Paulo, Francisco de Mansilhas et moi nous portons fort bien. Micer Paulo est à Goa, au collège de Santé-Fé; il a à sa charge les écoliers de cette maison.

Francisco de Mansilhas et moi sommes avec les chrétiens du cap de Comorin[1]. Il y a plus d'un an que je suis avec eux, et vous saurez qu'ils sont nombreux, et que chaque jour il s'en fait beaucoup d'autres. Dès que j'arrivai à la côte où ils vivent, je cherchais à savoir d'eux quelle connaissance ils avaient de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Je leur demandais, à propos des articles de la Foi, ce que, devenus chrétiens, ils savaient ou croyaient de plus qu'au temps où ils étaient païens : je n'eus d'eux qu'une réponse, savoir, qu'ils étaient chrétiens, et que n'entendant pas notre langue, ils ignoraient notre Loi et ne savaient pas ce qu'ils avaient à croire.

Leur langue native est le malabar; la mienne le basque (*bizcayna*). Ils n'entendaient pas la mienne, et je n'entendais pas la leur; je réunis donc les plus savants d'entr'eux, et je cherchai des gens qui entendissent leur langue et la mienne[2].

1. Paul de Camerino et François Mansilhas vinrent de Mozambique par les « vaisseaux du royaume », qui partaient de Mozambique en septembre. « Les vaisseaux du royaume » arrivèrent à Goa le 20 octobre (*Lendas*). D'après Gonçalvez, Mansilhas aurait aussitôt accompagné ou suivi François à la côte de Comorin; mais il est certain (*Selectæ Indiarum Epistol.*, p. 12) que Mansilhas attendit, à Goa, que François vînt l'y chercher, vers la fin de l'année suivante 1543, et que, jusque-là, François travailla seul, ou n'eut que des auxiliaires étrangers à la Compagnie.

2. Le lecteur remarquera que François, s'étant mis ici comme en demeure de déclarer sa nationalité, ne se dit ni Portugais, ni Castillan, ni Espagnol, ni Navarrais : il se dit Basque pour la langue et, de fait, le basque fut la langue de son père et de sa mère. François semble dire que son interprète, pour la traduction de la doctrine et des prières, entendait le basque; sûrement

Après cela, en de nombreuses séances et avec grand labeur, nous rédigeâmes les formules de prière : celle du signe de la croix d'abord, accompagné de la confession des trois Personnes en Dieu; puis le *Credo*, les Commandements, le *Pater noster*, l'*Ave Maria*, le *Salve regina*, le *Confiteor*; le tout fut ainsi traduit du latin en malabar.

J'appris ces formules par cœur, et puis une clochette à la main, j'allais réunissant tout ce que je pouvais d'enfants et d'hommes, dans l'endroit où je me trouvais et, deux fois le jour, je leur enseignais les prières un mois durant. Les enfants (ce fut bientôt une institution régulière) devaient enseigner ce qu'ils avaient appris, et à leurs pères et mères, et à tous les gens de la maison, et encore aux voisins.

Les dimanches, j'assemblais pour dire les prières en leur langue, tous les habitants du lieu, hommes et femmes, grands et petits : à quoi ils témoignaient prendre grand plaisir. Ils venaient donc très joyeux et récitaient d'abord à haute voix le *Credo* en leur langue, commençant par la confession d'un seul Dieu en trois Personnes : le premier je disais les paroles et tous suivaient.

Le *Credo* achevé, je le redisais moi seul, article par article, m'arrêtant à chacun des douze. Je leur faisais observer qu'être chrétien ne veut pas dire autre chose, si ce n'est croire fermement, sans hésitation aucune, les douze articles; puis donc qu'ils se déclaraient chrétiens, je leur demandais, à chacun des articles, s'ils le croyaient fermement; et tous à la fois, hommes et femmes, grands et petits, les bras posés en croix sur la poitrine criaient, pour chaque article : — Oui. Je leur

ce ne fut pas en basque, mais en portugais que François conversa avec ses interprètes de Malabar; mais le portugais étant *devenu* sa langue, François, après avoir écrit : « Ma langue est le basque », put, sans danger d'induire en erreur ceux qui devaient lire ses lettres, ne pas leur dire que la langue commune employée dans les conférences de Malabar fut le portugais ou le castillan et non pas le basque.

fais redire le *Credo* plus souvent que les autres formules, parce que seule, la foi aux douze articles autorise l'homme à se dire chrétien.

Après le *Credo*, je leur enseigne, en premier lieu, les Commandements; je leur dis : « La loi des chrétiens n'a que dix « commandements, et celui-là est bon chrétien qui les observe « comme Dieu le veut. Celui-là, au contraire, est un mau- « vais chrétien qui ne les observe pas. » Chrétiens et infidèles demeurent stupéfiés (*muy espantados*) de voir comme la Loi de Jésus-Christ est sainte et de tout point conforme à la raison naturelle.

Le *Credo* et les Commandements récités, je dis le *Pater noster* et l'*Ave Maria*. A mesure que j'avance, ils répètent ce que j'ai dit. Nous récitons douze *Pater noster* et douze *Ave Maria* en l'honneur des douze articles de la Foi. Ceux-là achevés, nous en récitons autres dix en l'honneur des dix Commandements, et voici quel ordre s'y observe :

Nous commençons par réciter le premier article de la Foi; après quoi je dis en leur langue et eux avec moi : « Jésus- « Christ, Fils de Dieu, donnez-nous grâce pour croire fer- « mement et sans hésitation aucune le premier article de la « Foi »; et pour qu'il nous donne cette grâce, nous récitons un *Pater noster*. Cela fait, nous disons ensemble : « Sainte « Marie, Mère de Jésus-Christ Fils de Dieu, obtenez-nous de votre Fils Jésus-Christ grâce pour croire fermement et sans « hésitation aucune, le premier article de la Foi »; et pour qu'Elle nous obtienne cette grâce, nous lui disons l'*Ave Maria*.

Le *Credo* et les douze *Pater noster* et *Ave Maria* ainsi récités, nous récitons les Commandements selon la méthode que voici :

Je dis, et eux avec moi, le premier Commandement, et aussitôt après, ensemble encore, nous disons : « Jésus- « Christ, Fils de Dieu, donnez-nous grâce pour vous aimer

« par dessus toutes choses »; et cette grâce ainsi demandée, nous récitons tous un *Pater noster;* lequel achevé, nous disons : « Sainte Marie, Mère de Jésus-Christ, obtenez-nous de « votre Fils, grâce de pouvoir observer le premier Comman- « dement »; et la grâce ainsi demandée, nous disons tous l'*Ave Maria*. Nous faisons de même pour les neuf autres commandements.

Ce sont là les grâces que je leur enseigne à demander par nos formules de prière, et je leur dis que s'ils les obtiennent, Dieu leur donnera tout le reste plus entièrement qu'ils ne sauraient le demander.

Je fais réciter le *Confiteor* à tous et spécialement à ceux qui doivent être baptisés; et après le *Confiteor*, le *Credo* : à chaque article, je leur demande s'ils le croient fermement. Quand ils m'ont répondu oui, et que je leur ai exposé la Loi de Jésus-Christ qu'ils ont à observer pour se sauver, je les baptise.

Quand nous voulons achever nos prières, nous disons le *Salve Regina*.

J'espère de Dieu Notre-Seigneur que les enfants seront hommes meilleurs que leurs parents, car ils se montrent fort affectionnés à notre Loi, désireux de l'observer, d'apprendre les prières et de les enseigner à d'autres. Ils ont en horreur les actes idolâtriques des païens; à tel point, qu'il leur arrive souvent de les combattre, et ils reprennent leurs pères, leurs mères quand ils les voient agir de même. Bien plus, ils se font accusateurs et viennent me donner avis de ces actes.

Si je suis averti qu'il se passe hors de l'endroit des choses de ce genre, j'assemble tous les enfants du lieu, et je vais avec eux là où des idoles ont été honorées. Ces enfants alors infligent au diable plus d'ignominies que leurs parents et parenté ne lui procurèrent d'honneur, tandis qu'ils fabriquaient ou adoraient ces idoles. Sous la main de ces enfants, en effet,

les idoles sont bientôt en pièces et quasi en poussière; puis, ils crachent dessus, ils les foulent aux pieds. Ils les soumettent à d'autres affronts encore, et s'il paraît à propos de n'en pas dire les noms, c'est honneur à ces petits de ne les épargner point à qui a l'insolente audace de se faire adorer de leurs parents.

II.

J'ai résidé quatre mois en une grande localité chrétienne, pour y traduire en leur langue nos prières et les enseigner; or, il me venait alors tant de gens demander que j'allasse à leur maison réciter certaines prières sur les malades, et les malades eux-mêmes venaient à moi si nombreux que, sans autre travail, la seule récitation de ces évangiles m'eût assez occupé; de sorte que, satisfaire ainsi la dévotion de ceux qui m'appelaient à eux ou qui venaient à moi, et, de plus, enseigner les enfants, baptiser, traduire des prières, répondre à des questions sans fin, enterrer les morts..., il y avait là un travail excessif. Je ne pouvais cependant rejeter leurs si saintes demandes, sans péril pour leur foi en notre religion et loi chrétienne; mais la chose alla si loin qu'il me devint impossible de contenter tout le monde, et la question de savoir chez qui, d'abord je devais me rendre éveillait, d'ailleurs, sans que j'y pusse remédier, de petites passions; j'usai donc, pour que tous fussent satisfaits, de l'expédient que voici : Je donnais aux enfants qui savaient les prières charge d'aller aux maisons des malades; là, ils réunissaient les gens de la famille et les voisins; tous, à plusieurs reprises, récitaient le *Credo,* disant au malade de croire et qu'il serait guéri; puis venaient les autres prières. Tous les malades étaient ainsi visités et, de plus, le *Credo*, les Commandements, les prières étaient enseignés dans les maisons et sur les places. Notre-Seigneur, du reste,

récompensait par de nombreuses grâces de guérison la foi des parents et voisins et celle des malades eux-mêmes, usant ainsi à leur égard d'une signalée miséricorde, puisqu'il tirait de leurs infirmités occasion de les mener, comme par contrainte, à la Foi.

Là où j'ai ainsi commencé l'ouvrage, je laisse quelqu'un qui le poursuive et je vais faire de même ailleurs; de sorte qu'on ne manque jamais ici de saintes occupations. Quant aux fruits, le baptême des petits enfants et l'instruction des autres en produisent de meilleurs que je ne saurais jamais l'écrire.

Partout où je passe, je donne copie des prières et j'en fais faire d'autres copies par ceux qui, là, savent écrire; je recommande qu'on les apprenne par cœur, qu'on les récite chaque jour et que tous s'assemblent, le dimanche, pour les dire; à cet effet, je désigne en chaque lieu quelqu'un qui préside aux assemblées. Que de chrétiens demeurent à faire, en ces contrées, parce qu'il manque de gens qui s'occupent à de si pieuses et saintes choses! Bien des fois il me vient la pensée d'aller aux Universités d'Europe, principalement à l'Université de Paris, en Sorbonne, et là, à grands cris, comme un homme qui a perdu le sens, de dire à des hommes plus riches de science que du désir de se disposer à tirer d'elle bon profit, combien d'âmes, par leur négligence, sont frustrées de la gloire et vont en enfer. Si, tout en étudiant les Lettres, ils s'étudiaient aussi à considérer le compte que Dieu leur en demandera, beaucoup d'entr'eux, touchés de ces pensées, recourraient à des moyens, à des exercices spirituels faits pour leur donner connaissance, intime sentiment de la volonté divine; ils se conformeraient plus à elle qu'à leurs propres inclinations, et ils diraient : *Domine, ecce adsum : quid me vis facere? Mitte me quo vis, et si expedit, etiam ad Indos.* Combien plus heureusement ils vivraient, et avec espérance

fondée d'obtenir de Dieu miséricorde, quand, à l'heure de la mort, viendrait ce jugement particulier auquel personne ne saurait échapper; ils pourraient, en effet, s'y aider du *Domine quinque talenta tradidisti mihi, ecce alia quinque superlucratus sum.* Beaucoup de ceux qui étudient aux Universités y étudient, je le crains, plus pour atteindre, la science aidant, aux dignités, aux bénéfices, aux évêchés, qu'avec le désir de se conformer d'abord aux règles de vie que ces dignités et ces conditions ecclésiastiques requièrent; il n'est que trop commun qu'un étudiant dise : « Je veux devenir savant pour acquérir un bénéfice, une dignité d'Eglise; arrivé là, j'entends y servir Dieu. » Ils se déterminent donc dans ces choix d'états de vie par leurs inclinations désordonnées; ils ont peur que Dieu ne veuille pas ce qu'ils veulent; leurs affections désordonnées se refusent à remettre le choix au bon plaisir de Dieu.

J'ai été près d'écrire à l'Université de Paris, ou du moins à notre maître *De Cornibus* et au docteur Picard, que des millions et millions de Gentils se feraient chrétiens si les ouvriers ne manquaient, afin que ma lettre les excitât à chercher et à diriger vers ce but les hommes *qui non quaerunt quae sua sunt, sed quae Jesu Christi.*

Telle est la multitude de ceux qui, dans le pays où je me trouve, se convertissent à la foi de Jésus-Christ, que bien des fois il m'arrive d'avoir les bras lassés de baptiser et de ne pouvoir plus parler, à force d'avoir redit, en leur langue, le *Credo*, les Commandements, les autres prières et l'instruction, aussi en leur langue, par laquelle je leur explique ce que veut dire chrétien, ce que c'est que le paradis et l'enfer, qui va d'une part et qui de l'autre. Les prières que je répète le plus sont le *Credo* et les Commandements. Il m'arrive de baptiser, en un jour, toute une localité. Trente sont déjà chrétiennes sur cette côte.

Le P. Martin de Sainte-Croix écrivant, de Lisbonne, le 22 octobre 1545, au bienheureux Pierre Lefèvre, lui donne sur la vie de François, au Malabar, quelques détails, qui ne seront point déplacés en cet endroit :

Ici est arrivé des Indes un jeune homme appelé le Licencié Juan Vaz, fils d'une des principales maisons de Lisbonne. Il a vécu six mois avec le P. Maître François et nous a raconté de lui des choses bien remarquables. Interrogeant Maître François, ce jeune homme a pu apprendre bien des particularités que ni Maître François ni les autres de là-bas ne songeront à nous écrire, et je n'ai pas moi-même le temps de vous en donner le détail. Je me borne à vous dire quelque chose de son genre de vie : Il va déchaux, sa soutane est toute déchirée et il a sur la tête un misérable capuchon de toile noirâtre. Là-bas, dit le Licencié, on appelle Maître François *Balea Padre, le Grand-Père*. Il est chéri de tous, *et invenit gratiam apud regem unum ;* à tel point que, par criée, faite dans tout le royaume, chacun est tenu d'obéir au *grand-père, frère du roi*, comme au roi lui-même, et il y a liberté, pour tous ceux qui le voudraient, de se faire chrétiens. Ce roi a donné à Maître François une grosse somme d'argent, dont il s'est servi pour nourrir et habiller les pauvres. Quarante-quatre ou quarante-cinq églises sont déjà bâties en autant de localités de la côte de la Pêcherie converties au christianisme. Maître François est accompagné de quatre *prêtres* indigènes, ceux-là mêmes desquels il écrivait précédemment qu'ils lui servaient d'interprètes. Il les a fait ordonner *prêtres*, et six autres sont au collège de Goa pour être ordonnés à leur tour et aller évangéliser un pays, à 250 lieues de Goa. Maître François sait maintenant fort bien la langue du pays. En rase campagne, deux, trois, quatre, six mille âmes le suivent, et,

du haut d'un arbre, il leur prêche. Le Licencié nous a dit encore que François Mansilhas se trouve en une autre région, où il est fixé, occupé seulement à baptiser ou à faire les enterrements. Sa résidence principale est en une ville, grande trois fois comme Coïmbre; tout son désir est que d'ici lui viennent des auxiliaires : *messis quidem multa*[1].

François reprend :

Le Gouverneur de l'Inde est grand ami de tous ceux de notre Compagnie; il désire beaucoup qu'il en vienne quelques-uns dans ces régions, et je crois qu'il en écrit au Roi. Il est aussi très affectionné aux nouveaux chrétiens. Il leur a fait une *merced* de quatre cents pièces d'or, qui doivent être, tous les ans, employées à rémunérer ceux qui, dans les chrétientés nouvelles, s'occupent diligemment à enseigner la doctrine chrétienne[2].

Je vous écrivis, l'an passé, au sujet d'un collège qui se fait en la cité de Goa; il y a déjà beaucoup d'écoliers, de diverses langues, tous de race païenne. Parmi eux, dans le collège même, où nombre d'habitations sont déjà achevées, beaucoup étudient le latin. Les autres apprennent à lire et à écrire.

1. *Epist. mixt.*, I, p. 231.

2. Les maîtres dont parle ici François s'appelaient *Canacapoles;* leurs fonctions étaient, outre l'enseignement du catéchisme, d'avoir soin des églises, de baptiser en cas de nécessité, de dresser le rôle de ceux qui n'avaient pas reçu le baptême, de s'enquérir des faits scandaleux ou répréhensibles et d'en tenir note pour que le missionnaire, à son passage, en fût instruit. Les 4,000 fanoens ou 400 pardaos d'or, que le Vice-roi attribua aux Canacapoles, étaient une redevance payée annuellement à la reine pour ses escarpins ou pantoufles « *para os chapims da Rainha.* » Le Gouverneur les donna de confiance, sachant la piété de la Reine, et François s'empressa de lui notifier le don. Il disait à la Reine : « Les petits chrétiens, fils et petits-fils de païens, « élevés grâce à cette largesse, vous seront *chapims* meilleurs et plus sûrs « que tous autres sur le chemin du ciel. » (Sébastien Gonçalvez.)

Le *pardao* équivalait à 2 livres tournois de France.

Micer Paulo est avec ces écoliers : il leur dit la messe tous les jours, il les confesse et ne cesse de les former à la vie spirituelle. Il a charge aussi de tout le matériel nécessaire aux écoliers. La maison est vaste : plus de cinq cents écoliers y pourraient habiter et il y a rentes suffisantes pour les entretenir : beaucoup d'aumônes se font à ce collège et le gouverneur le favorise et soutient largement. Il y a, dans la sainte fondation de cette maison, que l'on appelle le collège de Sainte-Foi, sujet pour tous les chrétiens de rendre grâces à Dieu Notre-Seigneur. Avant de longues années, — je l'espère de la miséricorde de Dieu Notre-Seigneur, — le nombre des chrétiens se multipliera grandement, les limites de l'Eglise se dilateront, grâce aux étudiants de ce collège.

Il y a dans ce pays, outre les Infidèles, une classe d'hommes qu'on appelle Brahmes; toute la gentilité les entretient : ils ont charge des bâtiments où sont les idoles; race la plus perverse du monde et de laquelle se peut entendre la parole du psaume : *De gente non sancta, ab homine iniquo et doloso eripe me.* Ces gens-là ne disent jamais la vérité; ils s'ingénient à fabriquer leurs mensonges avec finesse : là est leur travail d'esprit. Ils trompent ainsi ces peuples simples et ignorants; ils leur disent que les idoles exigent telles et telles offrandes; ce sont les offrandes qu'il faut aux Brahmes pour entretenir leurs femmes et leurs enfants. Ils font croire au pauvre peuple que les idoles mangent, et de là vient qu'un grand nombre de ces hommes simples, avant de prendre leurs repas, offrent d'abord une pièce de monnaie pour l'entretien de l'idole. Les Brahmes font deux repas chaque jour, et tandis qu'ils mangent, les tambours (*atabales*) font grand bruit de fête : c'est, disent-ils, le signal du dîner et du souper des idoles. Quand leurs provisions sont près de finir, les Brachmes disent au peuple : « Les idoles sont fort irritées contre vous parce que vous ne leur envoyez pas ce qu'elles vous ont

demandé ; hâtez-vous de le faire, de peur qu'elles ne vous donnent la mort, ou ne vous rendent malades, ou ne livrent vos maisons aux démons. » Et le pauvre peuple, de peur que ces maux ne lui arrivent et persuadé qu'ils arriveraient, donne en effet ce que veulent les Brahmes.

Ces Brahmes ont peu d'instruction, et la méchanceté, l'injustice comblent, chez eux et au delà, les déficits de la vertu. Ceux de ce pays sont fort ennuyés que je ne cesse de découvrir au peuple leur malice; eux, quand nous sommes seuls, me confessent la vérité, qu'ils trompent le peuple et qu'ils vivent de leurs mensonges au sujet de ces idoles, parce qu'elles sont tout le bien qu'ils possèdent. Ils ont cette idée de moi que j'en sais plus qu'eux tous réunis; ils me font visiter et voient avec grand'peine que je n'accepte pas les présents qu'ils m'envoient. Tout cela, ils le font pour que je ne dévoile pas leurs secrets; ils déclarent bien savoir qu'il n'y a qu'un Dieu et ils promettent qu'ils le prieront pour moi. En retour de tout cela, je leur dis entre nous ce qui me semble à propos, et puis, aux pauvres gens que la seule crainte leur fait dévots, je manifeste à satiété leurs ridicules tromperies; un grand nombre, pour cela, perdent la dévotion au démon et se font chrétiens. Tous les Gentils se convertiraient à notre foi si ce n'étaient les Brahmes. On appelle pagodes les maisons où vivent les Brahmes avec leurs idoles.

Les païens de ces contrées sont fort peu instruits dans les lettres, mais très savants dans le mal. Je n'ai fait chrétien, depuis ma venue dans l'Inde, qu'un seul Brahme; c'est un excellent homme, célibataire (*mancebo*) ; il s'est donné a charge d'enseigner la doctrine chrétienne aux enfants.

III.

A l'occasion de ma visite aux localités chrétiennes, je rencontrais de nombreuses pagodes. Je passai, un jour, proche d'une où vivaient plus de deux cents Brahmes. Ils vinrent me voir, et, entre beaucoup de choses qui se dirent, je les priai de répondre à cette question : — Ces dieux, ces idoles auxquels s'adressent vos adorations, que veulent-ils que vous fassiez pour aller au ciel? — Ils disputèrent, et grandement, pour savoir qui parmi eux répondrait : enfin, ils dirent à un des plus vieux que c'était à lui de répondre. Le vieux, qui avait plus de quatre-vingts ans, demanda que je fusse le premier à parler et à dire ce que voulait de nous, pour cela, le Dieu des chrétiens. Je refusai, pénétrant sa finesse, de rien dire qu'il n'eût d'abord parlé. Il fut donc obligé de mettre à nu ses ignorances : « Nos dieux, dit-il, pour que nous allions où ils sont, nous commandent deux choses : la première est de ne pas tuer de vache; nous les adorons. La seconde, de faire des aumônes aux Brahmes qui desservent les pagodes. »

Ce qu'ayant ouï, et attristé de voir que les démons s'assujettissent ainsi nos frères jusqu'à se faire adorer d'eux, au mépris de Dieu, je me levai, disant aux Brahmes de rester assis, et, de toute ma voix, je récitai, en leur langue, le *Credo* et les commandements de la Loi, — à chacun desquels je m'arrêtai un peu pour l'expliquer; et cela fait, je les admonestai, en leur langue, tout en exposant ce qu'est le paradis, ce qu'est l'enfer; qui va d'un côté et qui va de l'autre.

Mon exhortation achevée, ils se levèrent tous et me firent de grandes embrassades : « Vraiment, disaient-ils, le Dieu des chrétiens est le vrai Dieu, puisque ses commandements

sont si conformes à la raison naturelle. » Ils me demandèrent si l'âme meurt avec le corps, comme l'âme des brutes. Dieu Notre-Seigneur me donna de leur répondre de telle sorte que mes arguments se trouvèrent adaptés à leur capacité; ils entendirent clairement la vérité de l'immortalité des âmes et témoignèrent en ressentir une vive satisfaction. Il faut se garder, avec ces pauvres intelligences, de recourir, pour les éclairer, aux plus subtiles considérations des docteurs scolastiques.

Ils me demandèrent ensuite : — « Quand l'homme meurt, par où s'en va son âme? » — Et encore : « Quand l'homme est endormi et qu'il rêve être quelque part ailleurs, avec ses amis et connaissances (ainsi m'arrive-t-il très souvent d'être avec vous, frères bien-aimés), est-ce que l'âme va, en effet, ailleurs et cesse d'être unie au corps? » — Ils me prièrent encore de leur dire si Dieu est blanc ou noir. Il leur semble, en effet, qu'entre les diverses couleurs des hommes Dieu doit faire son choix. Eux n'hésitent pas à dire qu'il est noir, et ils trouvent cette couleur belle, parce qu'il n'y a dans le pays que des noirs. De là vient que presque toutes leurs idoles sont noires. Encore les trempent-ils très souvent dans l'huile, de sorte qu'elles sont infectes et laides à faire peur.

Je fis à toutes leurs questions des réponses qu'eux jugèrent satisfaisantes, même quand j'en vins à conclure : « Faites-vous donc chrétiens puisque vous connaissez la vérité »; ils répondaient comme parmi nous font tant d'autres : « Que dira-t-on de nous si nous changeons à ce point, et d'état et de genre de vie? » Sans compter la tentation où les met cette pensée : « Une fois chrétiens, nous manquerons du nécessaire. »

Je n'ai rencontré qu'un seul Brahme un peu instruit : c'est en une localité de cette Côte; il avait, disait-on, étudié en des écoles renommées. Je cherchai et trouvai moyen d'avoir des

entrevues avec lui. Il me dit, en grand secret, que dans ces écoles la première chose que les maîtres exigent des futurs écoliers c'est le serment de ne jamais révéler certaines doctrines qui leur seront enseignées. Par amitié le Brahme me fit connaître, toujours en grand secret, ces choses qu'ils doivent tenir cachées; en voici une : « Vous ne direz pas qu'il y a un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre, lequel est dans les cieux; mais vous adorerez ce Dieu, et non pas les idoles qui sont des démons. » Les Docteurs ont quelques livres : on y trouve les commandements de Dieu. L'enseignement se fait en une langue autre que la vulgaire, comme il se fait chez nous en latin. Le Brahme me donna fort bien le texte des commandements et l'accompagna d'une bonne exposition. Ces sages (chose à peine croyable) observent le dimanche : ce jour-là ils ne disent qu'une formule de prière, mais ils la répètent bien des fois, savoir : » Je t'adore, ô Dieu, avec ta grâce et ton secours, à jamais. » La prière est toujours dite à voix très basse, pour garder le serment du secret. Il me dit qu'ils considèrent la polygamie comme contraire à la loi naturelle, et qu'il est écrit dans leurs livres qu'un temps viendra où tous vivront sous une même loi. Il me dit encore que les docteurs de ces écoles enseignent bien des procédés ou recettes d'enchantements.

Le Brahme me pria de lui dire, à mon tour, les principales choses de la loi des chrétiens, me promettant de ne les découvrir à personne : « Je ne vous les dirai pas, lui répondis-je, que vous ne m'ayiez, au contraire, promis de ne pas garder secrètes ces choses principales de la loi des chrétiens. » Il me promit de les publier. Je lui dis alors et je lui exposai avec grande joie ces importantes paroles de l'Évangile : *Qui crediderit et baptisatus fuerit salvus erit.* Il les écrivit, et le commentaire aussi, en sa langue. Je lui exposai de même le *Credo* et, vu le lien intime qui y relie les Commandements, je

joignis l'explication des Commandements à l'exposé du *Credo*.

Il m'a dit qu'une nuit, en songe, il vit avec grande joie qu'il serait chrétien et qu'il irait avec moi compagnon de mes travaux. Il me priait de ne le faire chrétien qu'en secret, et encore sous certaines conditions inacceptables, illicites. Je refusai. Il sera, je l'espère de Dieu, chrétien sans conditions. Je lui disais d'enseigner aux simples à adorer « un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre, lequel est dans les cieux » ; il refusa, de peur qu'à cause de son serment violé, le démon ne le tue.

Je ne sais plus de quoi vous parler au sujet de ce pays, si ce n'est des consolations que Dieu Notre-Seigneur répand dans l'âme de ceux qui s'y occupent à convertir les Gentils à la foi de Jésus-Christ ; elles sont telles que l'on peut dire : s'il y a sur la terre joie digne de ce nom, la voici. Il m'arrive bien des fois d'entendre une personne qui va parmi ces chrétiens parler ainsi : « O Seigneur, ne me donnez pas tant de consolations, ou, si votre bonté et miséricorde veut les donner, appelez-moi à votre sainte gloire, car il est trop dur à vos créatures de vivre sans vous, après qu'une fois vous vous êtes si intimement communiqué à elles ! »

Oh ! si ceux qui étudient prenaient autant de peine pour se disposer à goûter de telles joies, qu'ils en prennent, jour et nuit, pour apprendre les lettres. Oh ! si la joie que l'écolier recherche dans l'intelligence de ce qu'il étudie, il la voulait chercher dans le don par lui fait à ses frères de l'intelligence des choses, sans lesquelles ils ne sauraient connaître Dieu et le servir : quelles joies supérieures il ressentirait, et comme il se trouverait plus prêt à rendre compte, à l'heure où Jésus-Christ lui dira : *Redde rationem villicationis tuae !*

Mes récréations, en ce pays, sont de me ressouvenir bien des fois de vous autres, mes bien-aimés frères, et du temps où, par la très grande miséricorde de Dieu, je vous connus et jouis de vos entretiens. Je vois maintenant, je sens dans

l'intime de l'âme combien, par ma faute, j'ai perdu de ce temps de notre commune vie : je n'ai pas mis à profit les grandes connaissances que Dieu Notre-Seigneur vous a données de lui-même; et toutefois, malgré l'éloignement où vous êtes de moi, vos prières, le souverain soin continuel que vous avez de me recommander à Dieu, me valent une grande grâce; je le sens, Dieu Notre-Seigneur, par votre entremise et secours, me donne claire vue de la multitude infinie de mes péchés et les forces voulues pour vivre parmi des infidèles. Je lui en rends grâces, et à vous, mes bien-aimés frères.

Entre les nombreux bienfaits que j'ai déjà reçus, en ma vie, de Dieu Notre-Seigneur, et que je reçois tous les jours, il en est un singulier, c'est que vivant j'ai pu voir, comme tant je le désirais, la confirmation de notre Règle et genre de vie. Grâces soient à jamais rendues à Dieu Notre-Seigneur d'avoir ainsi jugé bon de manifester à tous ce qu'il avait secrètement donné à connaître au seul Ignace, son serviteur et notre Père.

Je finis, priant Dieu Notre-Seigneur qu'après nous avoir miséricordieusement réunis, et puis, pour son service, à tel point séparés les uns des autres, il nous rapproche de nouveau dans sa sainte gloire. Pour nous mieux assurer cette grâce et faveur, sollicitons l'intercession et le patronage de toutes les saintes âmes de ce pays qui, baptisées par mes mains, sont allées avant de perdre l'innocence jouir du ciel, où Dieu les a appelées : leur nombre est, je crois, de plus de mille. Je les prie ces saintes âmes, de nous obtenir de Dieu Notre-Seigneur, pour tout le temps que nous aurons à passer en cet exil, la grâce de connaître et sentir en nos âmes sa très sainte volonté et de l'accomplir parfaitement.

De Cochin, le 15 janvier 1544.

Votre très affectionné frère en Jésus-Christ.

FRANCISCO [1].

1. *Ajuda*, ms. Lettres des Indes.

A cette admirable lettre de François (après Dieu), la Compagnie de Jésus doit la conquête de Jérôme Nadal. Lui-même raconte :

J'ai vu Iñigo de Loyola, sans l'y connaître, à Alcala. Je le connus intimement à Paris, en 1535. Relevant d'une grave maladie, je rencontrai Iñigo au faubourg Saint-Jacques, et je lui dis comment, malade, j'avais eu peur de la mort : « Pauvre « de moi ! dit Iñigo, pourquoi avez-vous eu peur ? — Eh ! ré« pondis-je, Jésus-Christ a craint la mort et vous ne la crain« driez pas ? — Il y a quinze ans, reprit Iñigo, que je ne « crains pas la mort. »

J'allai depuis me confesser à E. Miona et, comme faisaient Iñigo et ses compagnons, communier, tous les dimanches, dans l'église des Chartreux. Laynez vint me visiter dans ma chambre pour m'avancer dans la piété ; ce qu'il me dit ne me toucha point. Pierre Le Fèvre vint aussi et revint à moi pour la même fin ; il ne gagna rien. Miona, de son côté, m'inclinait vers Iñigo ; mais je lui répondais : « Pourquoi voulez-vous me « faire iñiguiste, vous qui ne l'êtes pas ? »

Iñigo lui-même m'entreprit aussi, à la porte Saint-Jacques ; il me raconta comment on l'avait poursuivi et examiné à Salamanque, etc. Peut-être soupçonnait-il que des préventions pareilles m'empêchaient de me fier à lui ; j'étais cependant bien loin de les avoir. Un autre jour, il m'amena en cette petite et vieille église qui est du côté de la porte des Dominicains, et là, aux fonts baptismaux, il me lut une longue lettre qu'il avait adressée à un sien neveu d'Espagne : tout ce qu'il y disait tendait à tirer ce neveu du monde pour l'amener à la vie parfaite. Le démon vit bien quelle action exerçaient sur mon âme Iñigo et sa lettre, et il me détourna violemment de l'Esprit qui m'attirait. Sortis que nous fûmes de l'église, et arrêtés devant la porte, sur la place, je dis à Iñigo, en lui montrant

le livre des Évangiles que j'avais à la main : « Moi, je veux « suivre ce Livre-ci. » Au fond, je me disais : « Qui sait si ces « hommes ne tomberont pas un jour entre les mains des In- « quisiteurs? Je ne veux pas me joindre à eux. »

Dès ce jour, je ne vis plus à Paris ni Iñigo ni aucun de ses compagnons; je ne sus rien d'eux, ne m'informai pas de ce qu'ils faisaient, et n'y pensai même pas... »

Nadal était rentré à Majorque depuis sept ans, lorsque, vers le mois de juin 1545, la lettre de François de Xavier vint l'y visiter :

Je cherchais, dit-il, la paix sans la trouver, parce que Dieu m'appelant je le fuyais, et cependant sa Bonté m'atteignit par un miséricordieux détour et j'entendis de nouveau son appel. Un ami m'envoya de Rome (par l'entremise de l'ambassadeur d'Espagne ou du vice-roi de Majorque) copie d'une des premières lettres de Maître François de Xavier, celle où l'admirable Père, après avoir exposé le grand bien que Dieu, par ses travaux, avait opéré dans les âmes, lui rend grâces de ce que vivant il a pu voir la Compagnie de Jésus confirmée par le Siège apostolique.

Quand j'en fus là de ma lecture, les derniers mots me tirèrent comme d'un long sommeil; je me ressouvins d'Iñigo, de tout ce qui s'était passé entre lui et moi, et, le cœur vivement ému, je m'écriai en donnant de la main sur une table : « Ceci, « maintenant, c'est quelque chose! » Et, dans mon esprit, ces mots faisaient suite au dernier entretien que j'avais eu avec Iñigo à Paris. Je vis clairement la grâce que Dieu me faisait et, dès ce moment, j'arrêtai que j'irais à Rome... [1].

1. Les premières lettres de François arrivèrent à Lisbonne, à la fin de l'année 1543. On les attendait impatiemment en Navarre. Esteban de Eguia achevait de régler ses affaires de père de famille à Estella, pour aller rejoin-

Une fois les lettres expédiées, François se remit à son labeur de missionnaire avec tels de ses précédents auxiliaires et quelques auxiliaires nouveaux[1].

dre Diego à Rome. François de Rojas lui écrit, de Lisbonne, le 30 janvier 1544 : « J'ai dû, faute de messager, retarder la joie que vous donnera, en N. S., je le sais, la lecture des lettres de Maître François. »
Epist. mixt., I, pag. 156.

1. « Laissant au collège de Goa quelques garçons *paravas* qu'il y avait amenés pour être instruits, il repartit, prenant avec lui, à la Pêcherie, un « clerc indien, un prêtre castillan, appelé Juan de Lizano, et quelques dévots « séculiers, un desquels s'appelait Juan de Artiaga » (Sébastien Gonçalvez).

D'après Gonçalvez, François serait arrivé à Goa en décembre 1543, et il en serait reparti au mois de février 1544 ; mais il faudrait, pour cela, que François fût allé deux fois à Goa, de décembre 1543 à février 1544, puisqu'il est certainement à Cochin le 15 janvier 1544. Il faut donc admettre qu'après avoir réglé ses affaires à Goa, au mois de décembre, il redescendit à Cochin pour de là, ses lettres écrites, aller reprendre, en février, son ministère apostolique dans la région du cap de Comorin.

Entre autres actes que François accomplit à Goa, à la fin de décembre 1543 ou dans les premiers jours de janvier 1544, Sébastien Gonçalvez signale sa profession, qu'il aurait faite entre les mains de l'Évêque. La formule de ces vœux, François la porta, jusqu'à la mort, sur sa poitrine, en un reliquaire où se trouvaient aussi la signature de saint Ignace et une relique de saint Thomas, que François reçut de son ami Gaspard Coelho, vicaire de l'église de Meliapour.

L'original de sa profession, François l'avait expédié à Rome, et la pièce était déjà arrivée en Portugal avant le mois de février 1545. Le 9 de ce mois, le P. Araoz écrit d'Evora à saint Ignace : « Je vous ai déjà annoncé l'envoi « de la profession de Maître François avec lettre de lui... »
Epist. mixt., I, p. 198.

CHAPITRE XIII.

OÙ L'ON TROUVERA UNE SORTE DE JOURNAL DES SOLLICITUDES APOSTOLIQUES DE FRANÇOIS XAVIER DURANT L'ANNÉE 1544.

(23 février-28 décembre[1].)

Nous devons à la piété filiale de François Mansilhas, le premier compagnon de l'apostolat de François de Xavier dans l'Inde, les lettres du présent chapitre; elles mettent quasi sous les yeux, au jour le jour, le cœur de l'Apôtre.

François Mansilhas eut le malheur de ne pas suivre son maître jusqu'au terme; mais il pleura amèrement cette lourde faute. Mourant, à Cochin, en 1565, il ne voulut, tant que dura sa maladie dernière, d'autre assistance que celle des Pères de la Compagnie de Jésus; il leur disait : « Voir seulement, entendre l'un de vous m'est une grande consolation. »

La lecture, la vue seule des lettres ou billets du Saint, à qui il eût si bien fait de toujours obéir, dut, plus d'une fois, de 1548 à 1565, éveiller dans son cœur des regrets, des tristesses, des remords; il les

1. Source : *Ajuda*, ms $\frac{25}{1}$, foll. 26-38.

garda cependant, et il légua ce trésor à la Compagnie de Jésus; nous lui en devons double reconnaissance.

I.

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorable.

Mon très cher frère, je désire beaucoup savoir de vos nouvelles. Je vous en prie fort, pour l'amour de Jésus-Christ, faites-moi savoir très longuement nouvelles de vous et de vos compagnons. Quand j'arriverai à Manapar, je vous en informerai.

Souvenez-vous des choses que je vous laissai par écrit, et priez Dieu de vous donner beaucoup de patience avec ces pauvres gens : considérez-vous comme étant à vous purifier de vos péchés en purgatoire, et songez que c'est grande grâce de Dieu qu'il vous les fasse ainsi expier, dès la vie présente.

Vous direz à Jean de Artiaga que le Capitan m'a écrit lui avoir donné dix *pardaos*, à mon compte, et que j'ai répondu au Capitan que ni vous, ni Jean de Artiaga, ni moi n'avons besoin d'argent jusqu'à son retour de La Pêcherie : Jean rendra donc la somme au Capitan, à qui j'écris à ce propos, et la restitution se fera sans retard. Le Capitan, il est vrai, vous doit paiement d'une *alvara* (cédule, brevet, ordre, etc.), que le señor Gouverneur a délivré, en vue de pourvoir au salaire d'un *topar* (interprète); mais si les dix *pardaos* reçus n'avaient pas cet objet, dites à Jean de les rendre tout de suite au Capitan[1].

1. Le pardao, monnaie qui se faisait à Goa, valait, d'après Pyrard (*Voyage aux Indes Orientales*), 25 sols de France. D'autres disent 37 sols; d'autres, 42. Le cruzado valait 2 pardaos.

Notre-Seigneur vous donne sa grâce pour le servir, et aussi abondante que je me la souhaite à moi-même.

De Punicale, ce 23 février 1544.

Je n'écris pas à Jean de Artiaga, parce que la présente est (va) pour vous et pour lui.

Votre très affectionné frère,

FRANÇOIS.

* * *

Mon très cher frère, vos lettres m'ont donné grande joie.

Je vous prie fort de vous comporter avec ces pauvres gens comme fait un bon père avec de méchants fils. Quelque nombreuses que vous apparaissent les misères, ne vous déconcertez pas (ne vous lassez pas). Dieu, qu'ils offensent par de si grands péchés, ne les tue cependant pas, pouvant le faire; il ne les abandonne pas dépourvus de tout ce qui est nécessaire à leur subsistance. Il pourrait leur ôter ces choses qui les soutiennent; il ne le fait pas. Ne vous lassez donc point; il s'opérera, d'ailleurs, par votre moyen, plus de bien que vous ne pensez, et si vous ne pouvez faire tout celui que vous voudriez, contentez-vous de celui que vous faites. S'il reste à désirer, ce n'est pas, en effet, votre faute.

Je vous envoie un *merino* (officier de justice, alguazil, huissier, etc.) pour faire le service jusqu'à mon retour. Je lui donne un *fanoen* pour chaque femme convaincue de boire de l'*urraca* (arack, alcool du vin de palmier) : la coupable sera, de plus, emprisonnée trois jours. Faites publier cela partout l'endroit, et dites aux Patangatins (officiers municipaux) que si, dorénavant, j'apprends qu'il se boit de l'urraca à Punicale, ils me le paieront très cher.

A Mathieu, vous direz d'être bien bon enfant, et que moi j'aurai soin de lui, plus que ne feraient ses propres parents.

D'ici à mon retour, tâchez que ces Patangatins changent

de mœurs, car autrement je les ferai mener tous prisonniers à Cochin, et ils ne reverront plus Punicale : tous les maux qui se font dans le pays leur sont imputables.

Hâtez-vous de baptiser les nouveau-nés; instruisez les enfants, comme je vous l'ai recommandé; enseignez à tous les prières; le dimanche, ajoutez une petite prédication. Empêchez tout culte de pagode[1].

Gardez-moi, jusqu'au retour, la lettre que m'adresse Alvaro Fogaça.

Dieu Notre-Seigneur vous donne, en cette vie et en l'autre, la sainte consolation que je me souhaite à moi-même.

De Manapar, 14 mars 1544,

Votre très affectionné frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

***

Mon très cher frère en Jésus-Christ, il y a grande joie pour moi quand vous m'écrivez que vous vivez très heureux : puis donc que Dieu se souvient tellement de vous, souvenez-vous de lui, et ne vous découragez pas dans la poursuite des œuvres commencées. Rendez-lui toujours grâces de vous avoir choisi pour un office aussi noble qu'est celui que vous remplissez.

Je ne veux rien ajouter aux recommandations que je vous ai laissées dans le mémorial (*lembrança*). Souvenez-vous de moi, car je ne vous oublie jamais.

Dites à Mathieu d'être bon enfant, et que moi je lui serai bon père, et aurai grand soin de lui. Rappelez-lui de parler haut, le dimanche, quand il traduira ce que vous lui direz,

1. Le mot *pagode* s'employait pour désigner non seulement le temple où les idoles sont adorées, mais aussi *idole* ou image quelconque de fausse divinité.

afin que tous entendent bien, et que nous-mêmes, d'ici, de Manapar, nous l'entendions.

Faites-moi savoir des nouvelles des chrétiens de Tutucurin; si les Portugais qui s'y sont établis leur font quelque tort; si l'on a nouvelles du Gouverneur; s'il vient gouverner à Cochin.

Ici, va se révélant une chose, d'où résulterait grand service de Dieu : priez Notre-Seigneur de la faire aboutir et venir à pleine lumière.

Je vous en supplie, à l'égard de votre monde, les principaux d'abord et aussi tout le peuple, procédez avec beaucoup d'amour; car si le peuple vous aime, s'il est bien avec vous, Dieu en sera grandement servi. Sachez donc supporter très patiemment leurs faiblesses; songez que si, maintenant, ils ne sont pas bons, un temps viendra où ils le seront. Que si d'eux vous n'obtenez pas tout ce que vous voudriez, contentez-vous de ce que vous pouvez obtenir : ainsi je fais.

Dieu Notre-Seigneur soit toujours avec vous, et qu'il nous donne la grâce de toujours le servir.

De Manapar, 20 mars 1544.

Votre frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

*
* *

Mon très cher frère en Jésus-Christ, je ne saurais assez vous dire (achever d'écrire) le désir que j'ai d'aller par cette côte. La vérité est, je vous l'assure, que si je trouvais une embarcation, je partirais vite.

Tout à l'heure me sont venus trois païens, gens du roi de Travancor, avec plainte contre un Portugais qui, à Patanao, s'est saisi d'un message de ce prince Iniquitribirim, et a mené celui qui le portait prisonnier à Punicale. De là, disait-on, il devait le mener à Tutucurin. Quand vous saurez ce que c'est,

vous en écrirez au Capitan, et si le Portugais, quel qu'il soit, est là, qu'il élargisse sans retard le captif. Si quelque chose est dû au Portugais, qu'il fasse valoir son droit devant le Prince, et que l'on se garde de soulever davantage ce pays. Je ne puis, ce me semble, écrire au Prince. Trop juste est l'irritation de gens que l'on déshonore, que l'on appréhende au corps sur leur propres terres; ce qui ne se fit pas même du temps des *Pules* (petits souverains indépendants).

Je ne sais quel parti prendre : mieux vaudrait peut-être ne plus perdre notre temps, et quitter un pays où ceux qui doivent nous aider n'en ont cure et laissent tous les excès impunis. Si l'on avait châtié ceux qui allèrent voler ce *parao* (bâtiment de guerre), les Portugais n'auraient pas fait ce qu'ils font. Et maintenant, faudra-t-il s'étonner si le Prince se venge sur nos chrétiens de la capture de son serviteur?

Écrivez au Capitan la peine extrême que j'ai ressentie de cet emprisonnement. Pour moi, je ne veux plus écrire à des gens qui disent avoir à faire le mal, sans que personne s'y oppose ou même réclame.

Si le prisonnier est à Tutucurin, allez, pour l'amour de Dieu, trouver le Capitan, où qu'il soit, et faites délivrer cet homme, et mandez le Portugais pour que son droit à lui soit aussi reconnu. Qu'un païen, sur un sol occupé par les Portugais et où leur capitan réside, allât se saisir d'un Portugais et le traînât ailleurs, l'acte serait jugé mauvais : ainsi, les païens trouvent mauvais qu'un Portugais se saisisse de l'un d'eux, sur leur propre terre, en temps de paix, et le traîne au Capitan, alors qu'il y a chez eux des tribunaux.

Si vous ne pouvez aller trouver vous-même le Capitan, envoyez-y Paul Vaz.

Je ne saurais vous dire à quel point cet événement m'a contristé. Notre-Seigneur nous donne la patience voulue pour supporter de si déraisonnables excès.

Vous m'écrirez bientôt; vous me direz tout ce qui s'est passé au sujet de ce *criado* du Prince. Est-il vrai qu'un Portugais l'ait pris? Pourquoi l'a-t-il pris? L'a-t-il mené à Tutucurin? Si oui, je suis déterminé à ne pas aller là où réside Iniquitribirim. Je ne veux pas entendre les si justes plaintes de gens à qui l'on fait de telles injures sur leurs propres terres; j'irai plutôt là où je désire : savoir, au pays du prêtre Jean, où nous aurons tant à faire pour le service de Dieu Notre-Seigneur, sans y trouver qui nous persécute.

Peut-être bien (*nao sera muito que tome...*) prendrai-je ici, à Manapar, un bateau et me rendrai-je, sans plus tarder, dans l'Inde.

Notre-Seigneur nous donne son aide et sa grâce. Amen.

De Manapar, 21 mars 1544.

Votre très affectionné frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

*
* *

Mon très cher frère, j'ai été bien heureux d'apprendre de vos nouvelles par vos lettres, et d'y voir le fruit que vous faites. Dieu vous donne forces pour persévérer de bien en mieux.

Les torts que font à ces chrétiens et les païens et les Portugais, je ne puis ne pas les ressentir vivement dans l'intime du cœur. Je ne saurais m'y accoutumer. Voir les injures que l'on fait à ces chrétiens et ne les pouvoir secourir, c'est là un tourment qui ne me quitte pas.

J'ai écrit au vicaire de Coulao et à celui de Cochin au sujet des esclaves que les Portugais ont volées à Punicale, afin que, par grandes excommunications, on sache qui les vola. Cette démarche, je la fis il y a trois jours, dès que je reçus la lettre des Patangatins.

Donnez à Mathieu tout le nécessaire pour l'habillement, et

tenez-lui bonne compagnie, afin qu'il ne vous laisse pas. Tant que je l'ai eu avec moi, il a été traité fort amicalement : témoignez-lui de même grande affection.

Dans la traduction du *Credo*, à l'endroit où ils disent : *Enaqu-venu*, mettez, au lieu de *venu*, *vichuam*, parce que *venu* veut dire : *je veux*, et *vichuam* veut dire : *je crois;* or, il est mieux de dire : *je crois en Dieu*, que : *je veux en Dieu*.

Ne dites pas : *vao-pinale*, parce que cela veut dire : *par force;* et Jésus-Christ souffrit volontairement et non par force.

Quand on reviendra de la pêche, vous visiterez les malades; vous ferez réciter par quelques enfants les prières, comme il est marqué au mémorial que je vous laissai dernièrement. Vous vous réserverez la récitation d'un évangile.

Traitez ces gens toujours avec grand amour, et n'omettez rien pour qu'ils vous aiment. J'ai été bien joyeux d'apprendre qu'ils ne boivent pas d'urraqua et ne font pas de pagodes, et que, le dimanche, ils viennent tous aux prières. Si, quand ils eurent été faits chrétiens, il fût demeuré près d'eux quelqu'un qui les instruisît, comme vous les instruisez maintenant, ils seraient bien meilleurs qu'ils ne sont.

Notre-Seigneur vous donne autant de consolation en cette vie et de gloire en l'autre que je m'en désire à moi-même.

De Manapar, 27 mars 1544.

Votre frère très affectionné en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

***

Mon très cher frère, je me réjouis beaucoup de votre excursion de visites aux localités que je vous avais désignées, et plus encore du grand fruit, qu'au dire de tous, vous y avez fait. J'attends ici, pour aujourd'hui ou demain, un message du Gouverneur, et s'il est tel que je l'espère, je ne manquerai pas de venir et de prendre les chemins qui me mèneront à

vous, car je désire beaucoup vous voir, bien que, en esprit, je ne vous perde jamais de vue.

Cet Artiaga était un soldat qui allait en compagnie de Pedro Juan de Artiaga. Il va, congédié par moi, et l'âme pleine de tentations, qu'il ne reconnaît pas; encore ne s'achemine-t-il pas à cette connaissance. Il dit qu'il ira à Combuture pour y enseigner le peuple et se trouver à proximité de vous. Je me fie peu à ses projets parce qu'il est, vous le savez, fort changeant. S'il vient à vous, ne perdez pas avec lui beaucoup de temps.

J'ai déjà écrit au Capitan de vous pourvoir du nécessaire, et j'ai bien dit à Manoel da Cruz de vous prêter de l'argent toutes les fois que vous en aurez besoin; et lui, de très bonne volonté, m'a promis de le faire. Veillez bien sur votre santé, puisqu'elle vous aide à si bien servir Dieu Notre-Seigneur.

A Mathieu, vous direz de ma part de vous bien servir. Si vous êtez content de lui, il trouvera père et mère en moi; mais s'il ne vous était pas très obéissant, je ne veux pas le voir, ni m'occuper de lui. Donnez-lui tout le nécessaire pour l'habillement.

Dans les localités où vous irez, faites assembler les hommes, un jour, en un endroit marqué, et, un autre jour, les femmes en un endroit différent. Faites que dans toutes les maisons on récite les prières; donnez le baptême à ceux qui ne l'ont pas encore reçu, petits ou grands, et n'oubliez pas que si la meule fait quelque bon ouvrage, c'est grâce à celui qui lui amène l'eau et la met en mouvement.

Notre-Seigneur nous veuille toujours venir en aide et nous tenir en sa garde.

De Manapar, 8 avril 1544.

Votre frère très affectionné en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

*
* *

Mon très cher frère en Jésus-Christ, j'ai grand désir de vous voir : plût à Dieu que ce fût bientôt; aucun jour toutefois ne se passe que je ne vous voie en esprit, et vous me rendez la pareille; de sorte que nous sommes continuellement présents l'un à l'autre.

Je vous en prie, pour l'amour de Dieu, écrivez-moi des nouvelles de vous et de tous les chrétiens : comment toutes choses vont-elles? Écrivez-le-moi bien par le menu.

J'attends le Pule de Travancor, qui doit venir sans faute cette semaine : il me l'a écrit. J'attends de lui des choses utiles au service de Dieu. Tout ce qui se passera, je vous le ferai savoir, afin que vous rendiez grâces à Dieu Notre-Seigneur.

J'écris, tout à l'heure, aux Patangatins au sujet du hangar de branchages. Il me semblerait bon que les femmes allassent à l'église le samedi matin, comme on fait à Manapar, et les hommes le dimanche matin; faites ce qui mieux vous semblera.

Quand il sera nécessaire d'écrire au Capitan pour vos approvisionnements, faites-le bien à temps, afin qu'il y pourvoie.

Renseignez-moi au sujet de Juan de Artiaga : où est-il? sert-il Dieu? J'ai peur qu'il ne persévère pas à le servir : il est, vous le savez, si versatile.

Le Père (le prêtre, son compagnon) et moi nous portons bien.

Dites à Mathieu d'être bon enfant et de parler haut et de redire, d'une bonne façon, ce que vous dites. Quand j'arriverai par-delà, je lui donnerai quelque chose qui lui fera bien plaisir.

Écrivez-moi si les enfants viennent aux prières, et combien il y en a qui les savent. Par la première occasion, écrivez-moi à propos de tout et longuement.

Notre-Seigneur soit avec vous comme je désire qu'il soit avec moi.

De Livar, 23 avril 1544.

Votre très affectionné frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

*
* *

Mon très cher frère en Jésus-Christ, aujourd'hui, 1er mai, j'ai reçu de vous une lettre qui m'a donné tant de joie, que je ne saurais dire combien j'en demeure consolé, au sortir de quatre ou cinq jours de fièvre continue. On m'a saigné deux fois. Je suis mieux maintenant.

J'espère, Dieu aidant, aller vous voir à Punicale, la semaine prochaine. Le Pule de Travancor viendra, j'espère, aujourd'hui ou demain. Quand je serai auprès de vous, je vous communiquerai le résultat de nos conférences. Plaise à Dieu que ce soit chose utile à son service.

Le P. François Coelho (prêtre séculier) vous envoie deux parasols (*sombreiros*).

Comme nous nous verrons bientôt, je n'ajoute rien de plus, si ce n'est : Dieu Notre-Seigneur nous donne sa sainte grâce, afin que, elle aidant, nous le servions.

De Nar, 1er mai 1544.

Votre très affectionné frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

*
* *

Mon très cher frère en Jésus-Christ, Dieu sait combien j'aimerais mieux être avec vous, pour quelques jours, que d'en employer à Tutucurin et d'y être retenu; mais comme il est nécessaire de passer ici quelques jours pour y mettre la paix, avec grand profit pour le service de Dieu, je me console dans

la pensée que je suis là où il plaît davantage à Dieu que je le serve.

Je vous en supplie, ne témoignez, pour rien, mauvaise humeur à ces pauvres gens, quelque fatigants qu'ils soient. Quand le travail vous déborde et que vous ne pouvez atteindre à tout, contentez-vous de faire ce que vous pouvez, et remerciez vivement Notre-Seigneur de vous trouver là où vous ne sauriez, quand vous le voudriez, demeurer oisif, si nombreuses s'offrent à vous les occupations, et toutes pour le service de Dieu Notre-Seigneur.

Je vous envoie Pedro. Dès que Antonio sera guéri (si c'est dans les six à huit jours prochains), envoyez-le-moi.

J'écris à Manoel da Cruz, et je le prie instamment de faire l'église au plus tôt.

Par le premier *tone* (petit bateau) qui viendra de chez vous ici, envoyez-moi mon petit coffre.

Dès que les affaires qui me retiennent seront achevées, j'irai vite vous voir; j'ai, plus que vous ne pensez, désir d'être avec vous quelques jours.

Chaque fois que vous aurez besoin de quelque chose, écrivez-le-moi par ceux qui, de là où vous êtes, viennent de ces côtés.

Avec vos gens, faites toujours le possible pour les supporter patiemment, et s'il arrive que la bonté ne puisse rien sur quelqu'un et qu'il ait besoin de châtiment, exercez à son endroit cette œuvre de miséricorde; châtiez-le.

Dieu Notre-Seigneur vous soit en aide, comme je désire qu'il me le soit.

De Tutucurin, 14 mars 1544.

Votre très affectionné frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

II.

Mon très cher frère en Jésus-Christ, j'arrivai samedi soir à Manapar. On me donna, à Combuture, de bien mauvaises nouvelles de chrétiens du cap de Comorin : les Badages en ont amenés captifs[1]; pour leur échapper, les autres se sont retirés sur ces rocs à fleur d'eau, dans la mer, et là ils périssent de faim et de soif[2]. Je pars, cette nuit, avec vingt tones de Manapar, pour les secourir. Priez Dieu pour eux et pour nous; recommandez-nous spécialement aux prières des enfants.

A Combuture, on m'a promis de faire une église, et Manoel de Lima s'est engagé à contribuer de cent fanoens à la dépense. Vous irez à Combuture et y réglerez le mode de construction de cette église : vous pouvez vous y rendre, mercredi ou jeudi de la semaine prochaine.

Allez ensuite, si Dieu le veut, visiter les chrétiens qui se trouvent entre Punicale et Landale; donnez le baptême à ceux qui ne sont pas encore baptisés; passez de maison en maison pour y visiter les chrétiens; informez-vous diligemment des nouveau-nés et baptisez-les.

Observez si ceux qui enseignent les enfants et qui convoquent les chrétiens s'acquittent bien de leur office.

A Manoel da Cruz, qui est à Combuture, vous recommanderez de veiller sur les deux localités des chrétiens Carians. Que les ennemis s'y réconcilient, qu'on n'y fasse point de pagodes, qu'on n'y boive pas d'urraqua, que l'on s'y réunisse le

1. « Les Badages, dit le P. Sébastien Gonçalvez, sont une population aventurière qui vit dans les montagnes du royaume de Bisnaga. Ils étaient maîtres de l'ancien royaume de Pandi, dont ils s'emparèrent à l'occasion de démêlés entre le roi de Coulam et celui de Travancor. »

2. Ces récifs, semés entre la côte du cap de Comorin et l'île de Manar, portent, dans les anciennes cartes, le nom de Pont-d'Adam.

dimanche pour les prières, les hommes le soir et les femmes le matin.

Si François Coelho est par-delà, vous lui direz de venir vite, que c'est moi qui le dis.

Dieu vous ait en sa garde.

De Manapar, aujourd'hui lundi, 16 juin 1544.

J'ai déjà payé au more, porteur de la présente, ce que je lui promis pour aller à Vacarapatam.

Votre très affectionné frère en Jésus-Christ,

François.

*
* *

Mon très cher frère en Jésus-Christ, je vous fais savoir qu'avec l'aide de Dieu Notre-Seigneur, je me trouve en très bonne santé. Plaise à celui qui me la donne me donner la grâce de le servir.

Faites-moi savoir fréquemment de vos nouvelles et des chrétiens, et hâtez-vous de bâtir l'église ; dès qu'elle sera achevée, vous m'en informerez.

Les lettres que je vous envoie pour le Capitan, faites-les lui tenir par main très sûre.

Je vous recommande fort l'instruction des enfants. Baptisez très diligemment les nouveau-nés, et puisque les grands, ni pour bien ni pour mal, ne veulent pas aller en paradis, qu'il y aille du moins les petits nouveau-nés, qui meurent tôt après le baptême.

Rappelez-moi bien au souvenir de Manoel da Cruz. A Mathieu, je redis qu'il soit bon fils. Vous, soyez toujours affable avec vos gens ; ne les traitez qu'avec amour, et comportez-vous de même avec les Adigares.

Notre-Seigneur soit toujours avec vous.

De Viranaodianpatarnao, 22 juin 1544.

Votre affectionné frère en Jésus-Christ,

François.

*
* *

Mon très cher frère en Jésus-Christ, j'arrivai, mardi, à Manapar. Dieu Notre-Seigneur sait ce que j'ai eu à souffrir dans ce voyage : j'allai au secours des chrétiens qui, pour échapper à la poursuite des Badages, se sont retirés sur les rochers du cap de Comorin, où ils meurent de faim et de soif. Telle a été la contrariété des vents que, ni par la rame, ni par le halage, nous n'avons pu arriver au cap. Les vents s'apaisant, nous y retournerons, et je ferai le possible pour aider ces malheureux. C'est pitié, et la plus grande du monde, que de voir en quelles souffrances se trouvent ces pauvres chrétiens. Il en vient tous les jours beaucoup à Manapar; ils arrivent dévalisés, pauvres, n'ayant pas de quoi manger ni se vêtir.

J'ai écrit aux Patangatins de Combuture, Punicale et Tutucurin, d'envoyer quelques aumônes pour ces misérables chrétiens, mais de ne rien tirer des pauvres; quant aux *Campanotes* (maîtres de barques) qui voudraient donner, que ce soit de leur plein gré; de ceux-ci même, rien par force, et absolument rien des pauvres. J'écris en ces termes aux Patangatins; d'eux, je n'attends rien de bon. Ne permettez pas qu'ils extorquent aumône de personne, riche ou pauvre; mon espérance est plus en Dieu que dans les Patangatins.

Je vous en prie, écrivez-moi longuement : si l'église de Combuture se fait; si Manoel de Lima a donné les cent fanoens; comment tout s'est passé dans la dernière visite que vous avez faite; si l'on enseigne les enfants dans toutes ces localités, car j'ai payé, moi, salaire à tous (les maîtres), et j'ignore ce qu'ils font en mon absence. Vous m'écrirez sur tout cela bien longuement, parce que je désire beaucoup savoir de vos nouvelles et du lieu de votre résidence.

J'ai été huit jours en mer, et vous savez fort bien ce que

c'est que naviguer en tone, avec les vents violents que nous avons eus.

Notre-Seigneur vous ait continuellement en sa garde.

De Manapar, 30 juin 1544.

Votre très affectionné frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

*
* *

Mon très cher frère en Jésus-Christ, Notre-Seigneur vous ait en sa continuelle garde et vous donne beaucoup de force pour le servir.

On m'a remis et j'ai lu avec grande joie une lettre de vous, où j'ai vu la diligence que vous avez mise à veiller sur vos pauvres gens, afin que les Badages ne vous prissent pas au dépourvu.

De mon côté, je suis allé, par terre, au Cap visiter ces infortunés chrétiens que les Badages ont volés et mis en fuite. C'était la plus grande pitié du monde que de les voir : ici, des affamés sans aucun aliment; là, des vieillards, incapables de nous suivre; sans parler des morts, des mères en travail d'enfant et d'autres nombreuses misères. Vous en êtes déjà ému, et que serait-ce si vous les aviez, comme moi, vues de vos yeux?

Je fis venir à Manapar tous les pauvres, où ils sont maintenant en grand nombre; priez Dieu d'émouvoir le cœur des riches, afin qu'ils aient pitié d'eux.

J'espère aller à Punicale mercredi (6 août).

Veillez bien sur vos gens, jusqu'à ce que ces Badages soient revenus dans leur pays.

Vous direz à Antonio Fernandez-le-Gras et à ces Patangatins de Chael-le-Vieux que je leur défends, moi, d'aller repeupler Chael-le-Vieux, et que s'ils y vont, ils me le payeront cher (*muito bom pago*).

Mon souvenir bien amical à Manoel da Cruz et à Mathieu.

Notre-Seigneur soit avec vous, et qu'il nous donne sa grâce afin que nous le servions.

De Manapar, 1er août 1544.

Votre frère en Jésus-Christ.

FRANÇOIS.

*
* *

Mon très cher frère en Jésus-Christ, Dieu soit toujours avec vous. J'ai eu grande joie, d'une part, en voyant dans votre lettre les consolations de votre dernière visite aux chrétiens ; mais j'ai ressenti ensuite une vive peine, et elle me demeurera jusqu'à ce que Dieu Notre-Seigneur vous ait tiré de péril. Les tribulations ne nous manquent pas ; béni soit Dieu.

J'ai envoyé le Père par toutes ces localités, afin que l'on y mette à la mer, dès que le temps le permettra, les bateaux et autres embarcations, parce qu'il me semble certain que l'on vous assaillira et que les chrétiens risquent d'être emmenés captifs. Sûrement, l'ennemi viendra jusqu'à la plage ; j'en suis informé par un canacar principal (juge et administrateur païen), qui aime ces chrétiens. Je lui avais envoyé un homme avec une lettre à l'adresse du roi Iniquitribirim, de qui le canacar est favori. Je disais au roi : « Puisque vous êtes ami du seigneur Gouverneur, ne permettez pas que ces Badages nous fassent de mal, car le Gouverneur verrait avec grand déplaisir les chrétiens maltraités. » Le canacar, qui est mon ami et qui aime les chrétiens, plusieurs desquels sont ses parents, vint me voir et me donner assurance de secours. Depuis, je lui écrivis de m'informer de ce qui se passerait, et en particulier de me faire savoir le moment de la venue des ennemis à la plage, afin que nous eussions le temps de nous réfugier en mer. Il l'a fait.

J'ai déjà écrit au Capitan, afin qu'il envoie un *catur* (petit

vaisseau de guerre) pour protéger et vos gens et vous-même. Faites qu'ils veillent bien, tant qu'ils sont sur la terre ferme, car ces Badages viennent de nuit, à cheval, et ils nous prennent, sans nous laisser le temps de nous embarquer. Veillez vous-même pour ce pauvre peuple, car il a si peu de savoir-faire (*he para tam pouco*) que, pour épargner deux fanoens, on négligera de poser des sentinelles. Que, par vos soins, tous lancent bientôt leurs embarcations à la mer; qu'ils y mettent leurs bagages, avec les femmes et les enfants, et qu'ils récitent les prières mieux que jamais, puisque nous n'avons personne qui nous aide, si ce n'est Dieu.

Envoyez-moi le papier qui resta dans le coffre : je n'ai plus de quoi vous écrire; faites-le-moi porter au plus tôt par un *culle*, et dites-moi si les bateaux sont à la mer et les bagages dans les bateaux, ou le mouvement que l'on se donne pour ces préparatifs.

A Antonio Fernandez-le-Gras, vous direz que, s'il veut être mon ami, il veille au salut de ce peuple; car les Badages ne garderont captifs que ceux qui peuvent se racheter; ils tueront le reste.

Par-dessus tout, que l'on observe, de nuit, avec grand soin; qu'il y ait des sentinelles sur divers points de la terre ferme. J'ai grand'peur que, de nuit, avec ce clair de lune, l'ennemi n'arrive à la plage et ne se jette sur nos chrétiens; ordonnez donc qu'il y ait des sentinelles la nuit.

Notre-Seigneur vous ait en sa garde.

De Manapar, 3 août 1544.

Votre très affectionné frère en Jésus-Christ.

François.

* * *

Mon très cher frère en Jésus-Christ, ce matin, je vous ai écrit d'encourager ces gens en la présente tribulation et d'avoir la grande charité de me faire savoir nouvelles certaines de Tutucurin. Je crains qu'il ne vienne mal à nos chrétiens par les *caballerias* de Tutucurin. Je ne saurais vous dire, si grande elle est, l'épouvante des gens d'ici. Que vous quittiez les nôtres pour aller avec Juan de Artiaga, cela ne m'a jamais paru bien, et ne le faites pas, que le pays ne soit d'abord délivré du fléau des Badages. Je vous en prie, dès que vous saurez quelque nouvelle certaine, faites que j'en sois instruit.

Iniquitribirim envoie un brahmane avec l'interprète du Capitan pour arrêter les articles d'une paix avec ces gens : je ne sais ce qui sera conclu. Ils sont ici, à Manapar, et s'en iront bientôt par mer.

Je vous en prie, écrivez-moi, dès que vous en aurez, et par le menu, nouvelles des Portugais de Tutucurin, afin de calmer la grande inquiétude où je suis. Dites-moi s'il y a, entre les morts et les blessés, quelques Portugais, quelques chrétiens.

Quant à votre départ, nous avons à nous voir pour en décider; ou bien, cet ouragan (*furia*) des Badages passé, je vous en écrirai.

Notre-Seigneur soit toujours avec vous. Amen.

De Manapar, 19 août 1544.

Tout à l'heure, on m'a remis une lettre de Guarim, par laquelle il nous informe, vous, mon très cher frère, et moi, que les chrétiens sont en fuite dans la forêt : les Badages les ont dévalisés; il y a de blessés un chrétien et un païen. De tous côtés nous avons mauvaises nouvelles. Loué soit Dieu Notre-Seigneur, à jamais.

Votre très affectionné frère en Jésus-Christ,

François.

* * *

Mon très cher frère, Dieu soit toujours avec vous.

La seule parole de Notre-Seigneur : *Qui non est mecum contra vos est*, vous révèle le nombre des amis que nous avons dans ces régions, de ceux qui nous aident à faire chrétiens ces peuples. Mais ne nous décourageons pas : Dieu, à la fin, donne à chacun son salaire; peu, d'ailleurs, lui servent autant que beaucoup, quand il lui plaît. Certes, je vous l'assure, j'ai plus compassion de ceux qui vont contre Dieu que désir de les voir atteints par sa justice, sachant très bien qu'à la fin, il châtie terriblement ses ennemis, comme nous le font voir ceux qui sont dans l'enfer.

Ce brahmane qui vient à vous est porteur d'une dépêche des Badages au Roi : faites, pour l'amour de Dieu, qu'on lui donne tout de suite une embarcation qui le mène à Tutucurin.

Écrivez-moi des nouvelles de Tutucurin, du Capitan, des Portugais et des chrétiens, car mon inquiétude est grande.

Saluez bien pour moi Juan de Artiaga. Dites à Mathieu qu'il ne travaille pas pour rien, et que je ferai pour lui plus qu'il ne pense.

Notre-Seigneur soit toujours avec vous. Amen.

De Manapar, 20 août 1544.

Pour l'amour de Dieu, mettez vite en chemin ce brahmane, et parlez au Capitan afin que, pour le moins, il lui fasse honneur.

Votre très affectionné frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

*
* *

Mon très cher frère en Jésus-Christ, Dieu vous soit toujours en aide. Amen.

Les lettres que vous m'avez envoyées m'ont grandement réjoui. Quand le pays sera bien délivré des Badages, faites-le-moi savoir, afin que, le pouvant alors, sans péril pour les chrétiens, j'envoie François Coelho vous remplacer, et que vous alliez rendre à Dieu le service de baptiser ceux de Careopatan et de visiter les *Careas* de Beadala et leur Mudaliar (administrateur, juge).

Le capitan de Négapatam peut beaucoup auprès du roi de Jafanapatam, de qui sont ces îles de Manar; il pourra vous appuyer auprès de ce roi.

Dès que votre région sera assurée contre les Badages, expédiez-moi le patamar (courrier à pied), afin que tout de suite je vous envoie François Coelho, et de l'argent, et des lettres, et une instruction (*regimento*) sur ce que vous aurez à faire à Manar.

Je vous recommande fort notre frère Juan de Artiaga. Donnez-moi note écrite de tout ce qui lui est nécessaire, afin que j'y pourvoie, comme il est juste.

Ici, je vais parmi ce peuple sans interprète. Antonio est demeuré malade à Manapar. Rodrigo et Antonio, voilà mes interprètes; d'où vous pouvez voir la vie que je mène et les sermons que je puis faire. Mes interprètes ne m'entendent pas; je les entends eux moins encore : jugez par là de mes entretiens avec ce peuple. Je baptise les nouveau-nés et autres à qui ce sacrement peut être administré; je n'ai pour cela aucun besoin d'interprète. Les pauvres, eux aussi, sans interprète, me donnent à entendre leurs nécessités : à les voir seulement, sans interprète, je les comprends. Je n'ai donc, pour les œuvres les plus importantes (*para as cousas mais principaes*), aucun besoin d'interprète.

Tous les Badages qui se trouvaient de ces côtés sont déjà

réunis à Cabecate : les gens d'ici n'ont donc plus à les craindre; mais les Badages qui sont plus à l'intérieur y font encore tout le mal qu'ils peuvent, en attendant que décision soit portée par Iniquitribirim[1].

Notre-Seigneur soit toujours avec vous. Amen.

De Punicale, 21 août 1544.

Ce soir, je pars pour Talle, où il y a foule de pauvres gens.

Votre très affectionné frère en Jésus-Christ.

FRANÇOIS.

III.

Mon très cher frère en Jésus-Christ, ce prince, qui est à Talle, neveu de Iniquitribirim, est tellement notre ami, qu'à peine informé des maux que faisaient chez vous, aux chrétiens, les Adigares (percepteurs des droits royaux), il a mandé un sien *criado* avec lettre, par laquelle il leur ordonnait de laisser arriver toutes les denrées de la terre ferme et de n'avoir que de bons procédés à l'égard des chrétiens. Le *criado* était, de plus, chargé de donner au prince les noms de ces Adigares et de me les communiquer afin que, si j'allais voir le Roi, je pusse, avec plus de précision, le renseigner sur ce qui se serait passé.

C'est pour le bien des chrétiens, que ce *criado* du prince fait sa démarche; ayez donc soin que les Patangatins l'accueillent avec beaucoup d'honneur et le payent pour ses peines, comme il est juste; ce qu'ils dépensent fort mal à propos

1. Ce fut à l'occasion de ces incursions des Badages, que se produisit la célèbre panique qui les mit en fuite. Ils dirent avoir vu près de François de Xavier un personnage de taille surhumaine.

pour des bayadères, ils feraient mieux de l'employer à de telles choses, ainsi que le veulent la raison et les vrais intérêts de tout le peuple. Vous lui ferez, vous aussi, quelque présent, afin que, de meilleure volonté, il dise aux Adigares de ne plus faire de mal aux chrétiens et de leur être bons amis (de leur faire bonne compagnie).

Est-il vrai, écrivez-le-moi, qu'un Portugais ait mené prisonnier à Tutucurin un *criado* de ce prince; et pourquoi l'a-t-il fait? Je vous ai déjà écrit longuement à ce même propos; et si la chose est vraie, il vaudrait mieux, ce me semble, demeurer ici que d'aller voir le Roi. Tous, en effet, ne sauraient voir dans l'emprisonnement d'un *criado* du prince qu'un grand outrage et un fort vilain cas (*caso tan feo*).

Le Roi accueillit très honorablement le Père François Coelho et lui concéda tout ce qui fut jugé pouvoir être utile aux chrétiens; et pour mieux lui faire honneur, il donna à quatre hommes de Manapar la charge de Patangatins, sans lever, à cette occasion, aucun impôt sur le peuple, comme il était coutume de faire du temps des Pules. Le Roi encore, à l'occasion d'une autre visite que lui fit le Père, accompagné de nombreux habitants de localités diverses, et pour honorer le Père, choisit parmi eux trois Patangatins, sans rien imposer aux localités[1].

Pour l'amour de Dieu, écrivez de ma part au Capitan que je le prie instamment et lui demande en grâce de ne faire ni laisser faire, de tout ce mois de septembre, aucun mal aux sujets du Grand-roi, puisqu'ils se montrent tant nos amis dans les affaires des chrétiens : c'est bien le moins qu'on puisse demander. Si je vais voir le Roi (et ce serait dans le

1. Le lecteur devra ne pas oublier que le titre de *Père* est toujours, ou le plus souvent, donné par saint François-Xavier aux *prêtres* exerçant leur ministère dans l'Inde, qu'ils soient prêtres séculiers, ou prêtres de la Compagnie.

courant du mois que je m'acheminerais ainsi vers Cochin), je ne voudrais pas que, précisément à cette époque, on eût aucun sujet de lui faire de nous des plaintes nouvelles.

Vous m'écrivîtes, dans le temps, que vous ne pouviez m'instruire par lettre de plusieurs choses et qu'il y fallait un entretien. Renseignez-moi cependant, car s'il s'agit de choses qui intéressent grandement le service de Dieu, de maux procédant ou du Capitan, ou des Portugais, ou des chrétiens, je n'irai certainement pas trouver Iniquitribirim à Cochin, que je n'aie d'abord vu si je puis remédier aux maux et que, le pouvant faire, je n'y aie remédié.

Notre-Seigneur nous soit toujours en aide et favorable.

De Manapar, 2 septembre 1544.

Votre frère très affectionné en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

* * *

Mon très cher frère en Jésus-Christ, Notre-Seigneur vous soit continuellement en aide. Amen.

Je suis fort inquiet au sujet des chrétiens de Tutucurin, vu qu'ils n'ont personne qui s'occupe d'eux (qui veille pour eux). Pour l'amour de Notre-Seigneur, faites-moi vite savoir ce qui se passe, et si vous voyez que le service de Dieu le demande, allez, avec force tones de Combuture et de Punicale, tirer ces gens des îles où ils se sont réfugiés; menez-les à Combuture, Punicale et Trinchandur. Partez, au plus vite, avec les tones qu'il y aura à Punicale, et faites dire à ceux de Combature d'aller vous joindre sans retard. Ce ne sera certes pas pour l'amour de Betibumal et de ses chevaux, que vous laisserez mourir de faim et de soif ces pauvres gens. Le Capitan, lui, eût bien mieux fait de se préoccuper du sort des chrétiens que des intérêts de Betibumal et de ses chevaux.

Ci-joint une dépêche, à l'adresse des Patangatins de Punicale et de Combuture, par laquelle je leur commande d'être vite prêts à se rendre avec vous à ces îles, pour en tirer les chrétiens de Tutucurin qui y meurent de faim et de soif. Si donc vous jugez nécessaire de partir et de faire partir les autres, remettez la dépêche aux Patangatins et allez au secours de ces pauvres gens. S'il n'y a pas, à votre avis, nécessité, n'y allez pas; faites ce qui vous semblera bon; je m'en remets totalement à vous. Que si vous y allez, veillez à ce que les tones portent provision d'eau et d'autres vivres.

Notre-Seigneur soit toujours avec vous. Amen.

Faites-moi savoir nouvelles (*como estao*) de Manoel da Cruz et de Mathieu, que je laissai désolés.

De Aranadale, 5 septembre 1544.

Votre frère très affectionné en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

*
* *

Mon très cher frère en Jésus-Christ, j'apprends de bien tristes nouvelles du Capitan : on lui a brûlé son vaisseau et sa maison; il est réfugié aux îles. Allez vite, pour l'amour de Dieu, avec toute cette gent de mer de Punicale, et prenez toute l'eau que l'on pourra embarquer sur les tones. J'écris fort raide (*muito rijo*) aux Patangatins d'aller, sans retard, avec vous, trouver le Capitan, et de prendre beaucoup de tones chargées d'eau pour tant de gens.

Si je pensais que le Capitan dût me voir avec plaisir aller moi-même aux îles, j'irais, et vous resteriez à Punicale; mais je ne sais s'il en serait content, car, dans une de ses lettres, il me disait : « Vous ne pouvez rien écrire sans faire grand scandale. » Dieu et tout le monde savent s'il est vrai que je ne puisse rien écrire sans scandale; mais il y a là (et j'en ai

d'autres) raison suffisante pour que je n'aille pas au Capitan.

J'écris aux Patangatins de Combuture et de Umbebar qu'ils aillent, au plus tôt, là où est le Capitan et qu'ils y mènent tous leurs tones chargées d'eau et de vivres.

Pour l'amour de Dieu, hâtez-vous; vous voyez quelle est la détresse du Capitan et de tous ces chrétiens : vite et très vite, pour l'amour de Dieu.

Notre-Seigneur soit avec vous. Amen.

De Aranadale, 5 septembre 1544.

Votre frère très affectionné en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

*
* *

Mon très cher frère en Jésus-Christ, Dieu nous donne sa très sainte grâce, puisqu'en ce pays nous n'avons pas d'autre aide que la sienne.

J'étais à Trinchandur, pour me rendre à Varivandiao-Patanao et y visiter les chrétiens, comme j'ai fait à Aranadale, Pudicurim et Trinchandur, et la visite était grandement nécessaire. Or, près de partir, j'ai eu la nouvelle que le pays est en grande agitation, parce que les Portugais emmenaient captif un beau-frère de Betibumal : celui-ci, de son côté, et les siens parlaient d'emmener captifs les chrétiens de Comorin.

Le P. François Coelho m'écrit donc d'aller, sans retard, là où se trouvent ces chrétiens, parce que, dit-il, si vous n'y allez pas, il leur adviendra grand malheur. Le P. Coelho dit encore : « Il est venu un prince, neveu de Iniquitribirim, au milieu de ces pauvres gens, avec intention de les maltraiter, et il le fera si vous n'êtes pas auprès d'eux. » Il écrit de plus : « Iniquitribirim vous envoie trois ou quatre *criados*, porteurs d'une lettre à vous adressée. Les *criados* se sont arrêtés à Manapar pour s'y reposer. » Par cette lettre, qui

m'arrive, Iniquitribirim me prie d'aller le voir, parce qu'il désire me communiquer des affaires qui l'intéressent au plus haut point.

Il a, je pense, grand besoin de la faveur du seigneur Gouverneur, vu que les Pules prospèrent et ont beaucoup d'argent, et il a, ce me semble, peur que les Pules ne se concilient, à force d'argent, l'aide du Gouverneur.

Iniquitribirim rappelle encore, dans sa lettre, que les chrétiens sont en assurance sur ses terres, et il promet de leur demeurer très ami (faire bonne compagnie).

Je pars donc tout de suite, ce soir même, pour Manapar. De là, pour l'amour des chrétiens de Tutucurin et de Bembar, et, dans le dessein de leur procurer asile assuré sur les terres du Grand-roi, j'irai voir Iniquitribirim et traiter avec lui la question de l'asile de ces chrétiens chez lui.

Vous donc, faites en sorte que les chrétiens de Tutucurin, qui périssent dans ces îles, viennent à Combuture et à Punicale. Vous m'écrirez avec détail sur tout ce qui les concerne, en particulier, sur la situation du Capitan et des Portugais.

Si vous trouvez ensuite le temps de visiter les chrétiens de Combuture, ceux de Carias, le *lugar* de Thome da Molta et celui qui est proche de Patanao, j'en serai bien content, car la visite y est grandement nécessaire. Je m'estimerais heureux de pouvoir les visiter moi-même et d'y instruire les enfants.

Vous emprunterez à Manoel da Cruz, de Punicale, notre ami, cent fanoens, et vous les emploierez à payer ceux qui instruisent les enfants : sachez combien on leur donnait précédemment. Vous ferez, en tout cela, œuvre bien utile au service de Dieu.

Le porteur de la présente est, ce me semble, fort homme de bien et désireux de servir Dieu. Faites-lui très bonne compagnie, jusqu'à ce que je retourne de l'endroit où sera Iniqui-

tribirim. Si vous le jugez à propos, pour le service de Dieu, laissez-le à Combuture, pour y aider à la construction de l'église.

Écrivez-moi bientôt par certain barbier, et donnez-moi compte détaillé des choses de par-delà. Je suis en grand souci, et au sujet des Portugais, et au sujet des chrétiens.

Notre-Seigneur nous donne plus de repos en l'autre vie que nous n'en trouvons dans la vie présente.

De Trinchandur, 7 septembre 1544.

Votre frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

*
* *

Mon très cher frère en Jésus-Christ, la maladie d'Antoine persiste; il ne peut me servir. Envoyez-moi bientôt, à Manapar, Antonio Parava. J'ai besoin de lui pour préparer le manger (*para fazer de comer*).

Écrivez-moi bientôt, car je suis fort inquiet au sujet de ces pauvres gens. Dès mon arrivée au lieu où réside Iniquitribirim, je tâcherai qu'il expédie des lettres (et je vous les enverrai) adressées à tous les Adigares de ces localités, afin qu'ils aient à se montrer bons pour les chrétiens (à faire bonne compagnie aux chrétiens).

Priez Dieu pour moi, et dites aux enfants que, dans leurs prières, ils n'oublient pas de me recommander à Dieu.

J'écris un mot à Manoel da Cruz, afin qu'il vous donne cent fanoens pour l'instruction des enfants. C'est le billet ci-inclus.

Notre-Seigneur vous soit en aide et favorable. Amen.

De Tutucurin, 20 septembre 1544.

Votre frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

*
* *

Mon très cher frère en Jésus-Christ, dès mon arrivée à Manapar et près de partir pour la résidence d'Aleixo de Sousa, me vinrent deux nayres (militaires nobles) avec lettre d'un Portugais habitant Bearim, qui me dit avoir en mains, pour me les remettre, une lettre du *veador de fazenda* (administrateur général des finances) et certaines autres dépêches : tout cela exige que j'aie entretien avec Iniquitribirim. Quant à Aleixo de Sousa, la même lettre m'apprend qu'il est allé à Coulao, fort mécontent des Pules, à ce que l'on dit; je ne sais si c'est vrai.

Je m'en vais donc, et en m'éloignant par voie de terre du cap de Comorin, je visiterai les localités chrétiennes et baptiserai les enfants nouveau-nés.

Lundi, ou quand il vous semblera plus à propos, visitez les chrétiens exilés de Tutucurin; vous me ferez plaisir. Comme ils n'ont pas de lieu de réunion, assemblez-les et instruisez-les en rase campagne. Quant aux chrétiens demeurés dans la ville, déclarez à Nicolas Barbosa qu'il ne doit pas les convoquer pour la pêche des perles; je ne veux pas du tout (*nao e minha vontade*) que des gens si désobéissants, ou, pour mieux dire, des chrétiens renégats, jouissent des fruits de notre mer.

Si ceux de Punicale voulaient aller pêcher la perle aux îles de Tutucurin, j'y consens très volontiers, et dites à Barbosa qu'il se garde de toutes choses mal faites (*de fazer cousa mal feita*); son passé n'en est que trop chargé (*sobejao as passadas*).

Je me recommande fort à vos prières et à celles des enfants; avec un tel secours, je n'ai aucune des craintes que les chrétiens d'ici s'efforcent de me faire partager. Ils me disent : « Ne prenez pas la voie de terre; tous ceux qui nous veulent du mal vous en veulent à vous davantage. » Mais je suis si ennuyé (*enfadado*) de vivre, qu'il me semble meilleur de

mourir pour la défense de notre Loi et Foi. Voir tant de péchés comme j'en vois se faire, et n'y pouvoir rien, voilà ma peine; oui, ma seule peine, c'est de n'avoir pu davantage arrêter ceux que vous savez faire à Dieu de si cruelles offenses; le reste ne m'est rien.

Notre-Seigneur vous soit toujours en aide et favorable. Amen.

De Manapar, 10 novembre 1544.

Je vais partir pour Pudicare, et le P. François Coelho va visiter les chrétiens qui sont à Atapanao.

Votre frère très affectionné en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

*
* *

Mon très cher frère en Jésus-Christ, le 16 de ce mois de décembre, j'arrivai à Cochin. Avant d'y venir, j'ai baptisé tous les Machuas, pêcheurs qui vivent au royaume de Travancor, que j'ai rencontrés; et Dieu sait avec quelle joie j'irais achever l'ouvrage et baptiser ceux qui restent; mais le seigneur Vicaire général juge qu'il est plus utile au service de Dieu que j'aille là où réside le seigneur Gouverneur, pour y traiter l'affaire de Jafanapatam.

Je partirai pour Cambaye, d'ici à deux ou trois jours, en un catur très bien équipé, et j'espère revenir tout de suite, avec pleine expédition, telle qu'il la faut pour le service de Dieu Notre-Seigneur.

Le seigneur Evêque ne viendra pas à Cochin cette année, et le Vicaire général s'en ira en Portugal, d'où il reviendra bien vite, je l'espère.

Diego est à Saint-Paul de Goa, très désireux de venir ici. Le Père Maître Diogo, Micer Paul et tous les autres du collège se portent bien.

J'ai eu nouvelles du Portugal; il m'en est venu beaucoup

de lettres. J'ai reçu l'autorisation attendue pour votre promotion au sacerdoce, sans titre de patrimoine ou de bénéfice : cette autorisation, du reste, n'était pas, je crois, nécessaire; l'Évêque vous aurait ordonné sans cela, comme il a fait pour les Pères Manoel et Gaspard, qui sont à Cochin, et viendront travailler (*faire fruit*) avec vous.

Deux de la Compagnie, dont on annonçait la venue, n'étaient pas dans les vaisseaux premiers arrivés; ils ne sont pas dans ceux qui maintenant arrivent : ils auront dû, peut-être, hiverner à Mozambique; peut-être aussi retourner en Portugal : l'un est Portugais, l'autre Italien. Le Roi m'écrit beaucoup de bien des deux. Je n'en connais aucun. Ils ne sont pas de ceux que nous laissâmes à Lisbonne. Dieu veuille nous les mener à bon port.

Il y a, au collège de Coïmbre, plus de soixante étudiants de notre Compagnie, et l'on m'en écrit tant de belles choses, qu'il y a certes sujet d'en rendre à Dieu Notre-Seigneur de vives actions de grâces. Quasi tous sont Portugais, de quoi je me réjouis fort (*do que en muito folgo*).

J'ai de bien bonnes nouvelles de nos compagnons d'Italie. Je n'en dis pas plus long à ce sujet, vu que, d'ici à un mois, nous nous retrouverons j'espère, et que je vous montrerai toutes ces lettres.

Je vous en supplie (*rogo muito*), pour l'amour et le service de Notre-Seigneur, dès ma lettre reçue, mettez-vous en mesure de venir, au plus tôt, visiter les chrétiens de la plage de Travancor que j'ai récemment baptisés. Dans chaque localité vous établirez une école pour les enfants : employez-y jusqu'à 150 fanoens. Payez, d'avance, tous les maîtres de cette côte, jusqu'à la Grande-Pêcherie, et, pour ces dépenses, demandez l'argent au Capitan.

Prenez, à Manapar, un tone jusqu'à Careapatao. Avant d'y arriver, allez à Monchuri, qui est un *lugar* des Machuas :

les habitants de ce lieu ne sont pas encore baptisés. Monchuri est à une bonne lieue du cap de Comorin : baptisez-les, parce que, bien des fois, ils l'ont demandé et que je n'ai pu aller à eux. Antonio Fernandez et un chrétien malabare iront vous chercher avec un catur, et ils vous accompagneront jusqu'à ce que vous ayez achevé de baptiser ceux que je n'ai pu baptiser moi-même.

Antonio Fernandez est très homme de bien (*home muito de bem*) et zélé pour l'honneur de Dieu. Il connaît les gens de ces contrées ; il sait parfaitement comment il faut traiter avec eux : faites donc ce qu'il vous dira, sans y contredire en rien ; ainsi je faisais moi-même, et je m'en suis toujours bien trouvé ; je vous en supplie, faites de même.

Emmenez avec vous Mathieu et le *Merino* qui m'accompagna de Viranâo à Patanâo, et encore vos garçons de service (*moços*) et un *caracapula* qui sache écrire, afin que vous puissiez laisser dans chaque localité une copie des prières. Il vous servira aussi de secrétaire, pour écrire certaines lettres ou traduire celles qui vous seraient adressées. Vous le payerez de l'argent du Roi que vous remettra le Capitan.

Vous confierez au Père Jean de Liçano la charge que vous aviez de baptiser et d'enseigner.

Je m'arrête, parce que François Mendez a hâte de partir.

Notre-Seigneur vous soit toujours en aide, comme je désire qu'il me le soit.

De Cochin, 18 décembre 1544.

Votre très affectionné frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

CHAPITRE XIV.

OÙ FRANÇOIS DE XAVIER EXPOSE BRIÈVEMENT SES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1544, ET SES DESSEINS APOSTOLIQUES POUR UN PROCHAIN AVENIR.

(20 janvier à 8 mai 1545.)

I.

François disait à Mansilhas qu'il allait se rendre auprès du Gouverneur, « pour y traiter l'affaire de Jafanapatam. » Nous devons, avant d'aller plus loin, exposer ici cette affaire, qui se rattache intimement à l'histoire de la première évangélisation de Ceylan. Ce que nous produirons de documents nouveaux aidera à mieux entendre les lettres du Saint et dissipera quelques obscurités ou corrigera certaines inexactitudes mêlées aux récits de ses biographes.

Ceylan, au temps de saint François Xavier, comptait, au moins, neuf rois; le principal était le roi de Cota : c'est de lui qu'il s'agit, quand on parle du « Roi de Ceylan » ; les autres n'étaient que des vassaux, mais fort indépendants; en particulier, le roi de Jafanapatam et le roi de Cande ou Kandy. Dès l'année 1539, le vice-roi Gracia de Noronha avait lié

Jean III au *roi de Ceylan*, en lui empruntant une très grosse somme, et ce lien demeurait ferme, parce que l'argent n'était pas rendu; de sorte qu'il était difficile aux Portugais de rien faire qui déplût à ce roi. En 1543, il s'offrit à ne pas réclamer la somme prêtée, si le Gouverneur l'aidait à établir ses fils rois de Jafanapatam et de Kandy, en expulsant les possesseurs des deux principautés; et Martin de Sousa, sans donner, sur ce point, réponse à l'ambassadeur du roi de Ceylan, ne put lui refuser une autre chose que le roi demandait, savoir, qu'à l'exclusion de ses fils, un sien petit-fils eût le titre de roi de Ceylan. — Ajoutons que le roi de Jafanapatam ne régnait qu'après avoir tué le précédent roi, son maître, qui était de la race des rois de Ceylan, et que le frère aîné de l'usurpateur lui disputait cet héritage, en vertu de son droit d'aînesse.

Cet exposé, dégagé d'une multitude de détails, suffit pour mettre en lumière les difficultés de la situation des Portugais vis-à-vis des trois rois; difficultés qui grandiraient inévitablement, si tel ou tel, de bonne foi ou par politique, manifestait quelque désir ou volonté de se faire chrétien, ou se déclarait ennemi de la religion des conquérants.

Les fils de saint François, venus de Goa, avec André de Sousa, peu après l'arrivée du gouverneur Martin de Sousa, évangélisèrent les premiers Ceylan, et leur apostolat s'exerça, d'abord, à la cour du du roi de Cota et dans son royaume. L'année 1544, qui vit naître les premiers fruits de leur zèle, fut aussi l'année du massacre des chrétiens de Manapar, su-

jets du roi de Jafanapatam. Peu après, arrivèrent à Goa le frère du roi et quelques-uns de ses fidèles, qui n'avaient pas eu, pour échapper à la mort, d'autre sûr moyen que cette fuite : ils se firent chrétiens.

La même année 1544 arrivèrent à Goa, fuyant la mort, deux fils du roi de Ceylan : leur frère aîné, première conquête des prédicateurs de la Foi, venait de périr, victime de la haine du roi contre le christianisme. Baptisés à Goa, on les appela, dès lors, le prince Jean et le prince Louis.

Ces événements éveillèrent la crainte et l'ambition dans le cœur du roi de Cande : il s'empressa de témoigner le désir d'être chrétien, et de mettre en avant l'idée d'un mariage à faire entre le prince Jean, seul héritier légitime du roi de Ceylan, et une de ses filles ; à quoi le roi de Ceylan opposa, d'une part, de terribles menaces à l'adresse du roi de Cande, et, d'autre part, de belles offres de service au Roi de Portugal.

Le lecteur entendra mieux maintenant les quelques lettres suivantes : nous les insérons sans commentaire aucun :

De Goa, le 15 octobre 1545, D. Joan, Prince de Ceylan, écrit à la Reine de Portugal et à l'Infant D. Enrique :

Il annonce, comme prochaine, la conversion de sa mère. Outre les miracles des croix et du tremblement de terre, observés à la mort du Prince de Ceylan, il y aurait eu « beaucoup d'autres choses » que Fray Pedro racontera à la Reine. D. Joan loue beaucoup les services que lui a rendus « son

parrain » André de Sousa. Il prie la Reine et l'Infant de le récompenser en le nommant capitaine et gouverneur de ses terres de Ceylan.

A la lettre est joint le catalogue des faveurs que D. Joan attend du roi de Portugal :

1° Me confirmer les titres de prince de Ceylan et roi de Jafanapatam;

2° Me donner jurisdiction sur tous les chrétiens de Comorin;

3° Me réserver le droit de distribuer les offices et charges dans mes terres, — à l'exclusion du gouverneur de l'Inde.

4° Attribuer à mon frère D. Louis les terres de notre frère défunt, vu que notre père les lui retire ou l'exclut de cette succession, comme chrétien;

5° Si Dieu dispose de moi, que D. Louis soit mon héritier;

6° Que les pêcheurs de perles me paient une redevance;

7° Que Maître Diogo vienne résider dans mes États, et qu'il y soit fait évêque de toutes mes seigneuries;

8° Que André de Sousa soit, sa vie durant, capitaine et gouverneur de mes seigneuries[1].

De Goa, le 15 novembre 1545, D. Joan, Prince de Ceylan, écrit au Roi de Portugal :

L'an passé, j'écrivis à Votre Altesse comme Notre-Seigneur Dieu, par son infinie miséricorde, me fit si grande *merced* que de me convertir chrétien, chose que mes aïeux négligèrent tant. Quant à mes parents d'aujourd'hui, ils s'obstinent dans les erreurs qu'ils suivent; ils les défendent par des paroles de mensonge, comme fait mon père, et il veut maintenant les

1. T. do T., Gav. ant., 20, m. 7, nº 28.

défendre par les armes, voyant que ses paroles et mensonges ne font déjà plus d'effet, depuis les nombreux miracles que Notre-Seigneur a manifestés, à la mort de mon frère, de qui Dieu ait l'âme en son paradis.

Des croix, en effet, se sont ouvertes dans la terre; d'autres ont apparu dans le ciel; la terre a tremblé : je ne sais vraiment quel cœur serait celui qui ne se convertirait pas, et, de fait, beaucoup se convertissent, de sorte que dans la ville de mon père, et malgré ses défenses, on ne fait que se baptiser; de quoi je rends bien grâces à Notre-Seigneur.

Huit jours après que les vaisseaux de l'an passé furent partis, vint me joindre un mien frère, plus jeune, que ma mère tenait caché pour que le Roi ne le fît pas mourir. Je le fis chrétien, ainsi que d'autres de nos gens, de condition noble, et puis nous vînmes à Goa, où nous nous trouvons. Nous y fûmes honorablement reçus par le Gouverneur, Martin A° de Sousa.

Je ne voulais rien accepter du Gouverneur pour l'entretien de ma maison, vu les dépenses que le Roi fait dans l'Inde; mais j'ai été forcé d'accepter une pension de quarante cruzados par mois, depuis le mois d'avril...

J'ai aussi de grandes obligations à Maître Diogo, pour les nombreux enseignements et les consolations que je reçois de lui[1].

De Goa, le même jour, 15 novembre 1545, André de Sousa écrit à l'Infant D. Enrique :

...Étant à Ceylan, par ordre de D. Martin Al° de Sousa, je requis le fils du roi de Ceylan de se faire chrétien, et cela bien longtemps, et je continuai mes instances, par l'entre-

1. T. do T., corp. cronol., p. 1, m. 77, d. 12.

mise de deux frayles de saint François, que j'avais amenés avec moi. Je travaillai tant, qu'il était converti, et j'allais partir avec lui pour le faire baptiser à Goa, quand le roi son père le sut; il le fit tuer par trahison, et ordonna que l'on brûlât son corps avec grande cérémonie, selon l'usage. Dieu, à cette occasion, fit bien des miracles : la terre trembla, on vit dans le ciel une croix de la grandeur d'un mât, et là où on le brûla, la terre s'entr'ouvrit en forme aussi de croix. Quand le roi l'apprit, il fit combler ces ouvertures, mais la croix se forma de nouveau, chaque fois qu'on la fit disparaître; ce qui occasionna la conversion d'un grand nombre de gens. Pour moi, j'ai fait, de mes mains, deux cents chrétiens.

Le Roi voulait tuer ses deux autres fils plus jeunes, et moi avec eux. Nous nous réfugiâmes, les deux princes et moi, avec quarante à cinquante Portugais et beaucoup de chrétiens du pays, dans une église, et puis, non sans grande difficulté, risque de ma personne et perte de mes biens, nous sommes arrivés dans l'Inde, etc[1].

Le 20 décembre, même année, André de Sousa écrit au Roi de Portugal :

L'an passé, j'écrivis à V. A. comme j'arrivai à Cochin avec un prince de Ceylan, que je fis chrétien. Huit jours après que les vaisseaux furent partis, vint un frère du Prince, plus jeune, et beaucoup de noblesse de Ceylan : ils se firent bientôt chrétiens, et le prince prit nom D. Louis. Je vins, avec eux tous, à Goa où était le Gouverneur, Martin A° de Sousa, qui les reçut honorablement et comme il convenait à la qualité de tels princes et crédit de V. A. Le Gouverneur voulait les envoyer mettre en possession du royaume, à la place de leur frère, que le roi a fait mourir, et s'emparer d'un fort, à leur

1. T. do T., Gav. ant., 20, m. 7.

profit : on allait partir avec moi, quand arrivèrent nouvelles que les Rumes venaient sur nous. Je ne crus pas devoir m'éloigner de l'Inde : je fis que les princes allassent s'offrir au Gouverneur qui leur plut.

Au milieu de l'hiver, arrivèrent, de Jafanapatam, des ambassadeurs aux princes et au Gouverneur : ils disaient : « Anciennement, nous étions sujets du roi de Ceylan ; or, le Seigneur que nous avons maintenant nous tyrannise ; les fils du roi de Ceylan étant devenus chrétiens, nous désirons les avoir pour souverains, obéir au roi de Ceylan et nous faire tous chrétiens. D. Martin A° de Sousa, informé de ces choses, arrêta qu'il y enverrait les princes ; mais alors arriva D. Juan de Castro, et rien ne se fit.

En arrivant, D. Juan de Castro manda venir les princes, et leur fit plus d'honneur encore que Martin A° de Sousa ; il leur donna pour compagnon son fils. En ce temps, ils ne sortaient pas de ma maison. Juan de Castro, selon le dessein de son prédécesseur, résolut d'envoyer les princes à Jafanapatam, la chose devant être du service de Dieu et de V. A. Il envoya, d'abord, un ambassadeur au roi de Ceylan, pour savoir ses intentions, car on dit que, d'accord avec son frère, il veut empêcher les gens de se faire chrétiens ; ce qui exigerait d'autres mesures.

Cette île de Jafanapatam est l'île même de Ceylan, dans sa pointe nord-est. Un seigneur, qui s'est soustrait à l'autorité du roi de Ceylan, la tyrannise : il est haï. C'est un favori du précédent seigneur : il tua son maître, prit sa place et fit périr plus de deux mille serviteurs dévoués du seigneur légitime. Récemment, pour mettre le comble à ses péchés, il a fait mourir sept cents et tant de chrétiens. C'est pour cela que l'on veut mettre ces princes à sa place : ce sera, d'ailleurs, un acheminement à la conversion de Ceylan tout entier à la foi chrétienne.

Ces princes attendent encore que V. A. leur fasse justice pour le meurtre de leur frère, que son père, roi de Ceylan, a tué parce qu'il s'était fait chrétien.

Depuis ces choses, est revenu l'ambassadeur envoyé à Ceylan : il dit que le Roi ne se fera jamais chrétien et sera plutôt more. On se propose d'aller l'attaquer, en septembre 1546.

Ici, André de Sousa fait valoir ses services. Il demande dédommagement pour ses dépenses au profit des deux princes; par exemple, qu'on lui accordât, pour quatre ans, la pêcherie de perles qui se fait sur les côtes de Jafanapatam, où il a vécu avec les princes, etc.

André de Sousa poursuit :

Depuis cette détermination prise, arrivèrent de Ceylan les frayles de saint François, avec des lettres du roi de Cande pour le gouverneur et les deux princes. Ce roi demandait un secours de cinquante hommes, parce qu'il désire se faire chrétien avec ses fils et ses sujets. Il offre de marier sa fille avec le prince de Ceylan. Le roi de Ceylan menace de s'emparer du royaume de Cande.

Quant au roi de Cande, il est dirigé, dans ses voies nouvelles, par un homme d'honneur qui vit dans le pays, Nuno Alvarez Pereira. Le Gouverneur m'y envoie donc avec cinquante hommes et les mêmes *frayles*. Je ferai beaucoup, car j'ai beaucoup de crédit dans ce pays : le Roi lui-même me fait appeler, etc. Ce royaume de Cande est au milieu de l'île de Ceylan : c'est un pays très fertile, très peuplé, etc.

Les frayles et moi nous partons, en janvier prochain (1546), pour le service de Dieu et de V. A., et je fais cela à mes gros

dépens et risque de ma personne. Il faudra aller à quinze lieues dans l'intérieur des terres, au milieu d'ennemis, avant d'arriver à l'entrée du royaume de Cande; et tout cela, pour servir Dieu et V. A. Je vous demande de vous souvenir de moi et de mes services, car je n'ai personne qui sollicite pour moi, si ce n'est Dieu Notre-Seigneur. Je laisse donc tout en ses mains et à la conscience de V. A., etc[1].

Le 8 mars 1546, Jean III écrira à Juan de Castro, nouveau Gouverneur de l'Inde :

Par Miguel Vaz et par lettres de Maître François et autres, j'ai su combien de gens, dans ces pays, se sont convertis et se convertissent à la foi catholique. Je rends bien des grâces à Dieu pour ces nouvelles; aucune autre ne pourrait me donner plus de joie.

L'œuvre est bien grande; ceux qui s'y occupent sont peu nombreux; l'Evêque doit quitter le pays. Ces considérations m'ont fait juger à propos de renvoyer dans l'Inde Miguel Vaz, et avec lui viennent dix prêtres de la Compagnie de Jésus, que vous pourrez envoyer aux endroits où leur présence sera plus nécessaire. Vous vous entendrez pour cela avec Maître François et Miguel Vaz.

J'attends beaucoup de vous que, pour votre part, vous contribuerez à ce que je reçoive de Notre-Seigneur la grâce de voir la moisson grandir, autant que les commencements permettent de l'espérer. C'est là, je vous le rappelle, le plus grand service, le plus grand contentement que je puisse recevoir de vous. Avec sollicitude et diligence, favorisez, traitez bien et les nouveaux chrétiens, et ceux qui le deviendront, et les Religieux que j'envoie, et les autres qui sont déjà dans

1. T. do T., Gav. ant., 2, m. 6, n. 12.

l'Inde. Tout ce qui a trait à cette grande affaire et le fruit que j'en attends, voilà ce que je vous recommande le plus.

Quelques grands travaux que vous ayez par ailleurs, ne pensez pas qu'en négligeant ceux-ci, votre activité s'emploiera utilement aux autres, car, sans le secours de Notre-Seigneur, rien n'aboutit, et si vous négligez l'affaire de Notre-Seigneur, les autres ne réussiront pas.

J'ai eu grand mécontentement d'apprendre le fait du roi de Jafanapatam, et la mort de ces martyrs qui est son ouvrage. Des lettres de Maître François m'informent que Maître Afonso de Sousa a donné des ordres pour que l'on châtie ce roi comme le cas l'exige. Si la chose s'exécute, j'en aurai grand contentement, et je vous recommande instamment d'y veiller : il serait par trop pernicieux que de tels excès restassent impunis.

Maître François m'écrit encore que ce roi a un frère qui se ferait chrétien avec le peuple, si je lui donnais ce pays : c'est à Maître François qu'il l'a dit. Ce serait chose excellente que de procurer ainsi le salut de tant d'âmes; mais il y a une autre chose à considérer : le Prince de Ceylan, qui s'est fait chrétien, et la reine sa mère, me font demander la même grâce par André de Sousa. Si je donne le pays à son fils, elle offre de se faire chrétienne avec ses parents et serviteurs. Ce n'est pas tout : le roi de Ceylan me fait dire que si je confirme mes provisions relatives au don de ce pays, il me donnera 400 quintaux de plus de cannelle et me tiendra quitte de ce que je lui dois. D'ici, je ne puis voir ce qu'il y a de mieux à faire. Souvenez-vous, dans vos déterminations, que ma tendance unique est le service de Notre-Seigneur et la propagation de la Foi, et que je tiendrai pour meilleur ce qui favorisera davantage ce dessein.

Le Roi veut que André de Sousa, qui a ménagé la

conversion du prince, fils du roi de Ceylan, et a protégé sa vie, devienne Capitan et *Guarda-mayor* de ce prince, quand il sera fait roi de Ceylan. Il recommande encore de châtier, dès qu'on le pourra, le roi de Jafanapatam.

Le 15 mars, la Reine écrit au Gouverneur de se préoccuper, par-dessus tout, de l'avancement du règne de Jésus-Christ, parce que là est l'obligation du Roi[1].

II.

Lorsque François arriva à Cochin, le 16 décembre 1544, et que, deux ou trois jours après, il se rendit à Cambaye, pour y négocier avec le gouverneur A° M. de Sousa, « l'affaire de Jafanapatam », tous les faits mentionnés dans ces lettres n'étaient pas encore accomplis, mais ils ne pouvaient qu'être tous prévus; et ce qu'il y avait de mieux à faire, d'abord, c'était de châtier le roi de Jafanapatam. François venait d'obtenir du Gouverneur que ce dessein, qui était le sien, s'exécuterait.

Rentré à Cochin, le Saint ne manqua pas d'annoncer à ses amis d'Europe une décision, dont le résultat serait inévitablement l'extension rapide de la foi chrétienne à Ceylan.

Le 20 janvier, il écrit à Jean III. Ses autres lettres sont du 27 janvier.

1. *Vie de Jean de Castro*, édit. de 1835, pp. 432..., 446...

Elles furent par lui confiées au vicaire général Miguel Vaz, qui se rendait à la cour de Lisbonne pour exposer, de vive voix, au Roi les misères de l'Inde. Dispensé de le faire lui-même, François se contente de rappeler à Jean III que Dieu lui a donné ces terres lointaines, non pas tant pour enrichir le trésor royal, que pour étendre le royaume de Jésus-Christ. Miguel Vaz lui dira ce qu'il est à propos de faire pour atteindre un si noble but : il importe surtout que le Roi ne se contente pas de recommander à ses gouverneurs et autres officiers de bien agir, mais qu'il les châtie, au besoin; sans cela, on n'obtiendra rien, et le Roi, à l'heure de son jugement, entendra Jésus-Christ lui reprocher de n'avoir su que parler ou écrire là où il fallait frapper.

François supplie le Roi de laisser Miguel Vaz retourner au plus vite dans l'Inde, où cet homme, aussi intrépide que pieux, est nécessaire à tous et à l'Évêque lui-même.

Il prie le Roi d'encourager Cosme Anes dans l'œuvre du collège de Sainte-Foi, et Fray Vicente dans celle du collège de Cranganor. Il lui dit que Jafanapatam et la côte de Coulam pourraient, avant un an, donner cent mille chrétiens; il regrette que l'amitié de Jean III n'ait pas encore amolli le cœur du roi de Ceylan; enfin, il demande que l'on envoie aux Indes beaucoup d'ouvriers de la Compagnie : plusieurs seraient maintenant nécessaires à Malaca et dans les régions d'alentour.

Aux Pères de Rome, François écrit :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur, etc.

Dieu Notre-Seigneur sait combien plus mon âme se consolerait à vous voir qu'à vous écrire ces lettres, dont le sort est si incertain, attendu la grande distance qu'il y a de ces pays à Rome. Et cependant, puisque Dieu Notre-Seigneur nous a ainsi séparés par de si grands espaces, n'oublions pas qu'étant si unis par la charité et la conformité d'esprit, ces distances matérielles ne sauraient (si je ne me trompe) amener ni froideur (*desamor*), ni indifférence, vu surtout que nous nous aimons en Notre-Seigneur. Quant aux souvenirs du passé, où Jésus-Christ est mêlé comme objet principal, la mémoire nous les remet sous les yeux aussi vivants que les faits mêmes qu'ils rappellent.

Pour moi, qui ai continuellement présents à l'esprit tous ceux de la Compagnie de Jésus, je vois dans ce souvenir plus votre ouvrage que le mien : c'est vous qui, par la continuité de vos bienfaits, la continuité des dévotes prières que vous faites pour moi, triste pécheur (*triste peccador*), produisez cette incessante mémoire de vous-même ; c'est vous, mes très chers et uniques (*unicos*) frères en Jésus-Christ, qui l'imprimez dans mon cœur ce continuel souvenir ; et ceci m'oblige de reconnaître que si je vous dois de me souvenir grandement de vous, le souvenir que vous avez de moi est plus grand encore. Je prie Dieu Notre-Seigneur de vous en récompenser, car je ne saurais moi-même autrement acquitter ma dette qu'en me confessant impuissant à la payer : il me demeure donc imprimée dans l'âme la grande obligation que j'ai à tous les membres de la Compagnie.

Sachez, comme nouvelle de ces pays de l'Inde, que Notre-Seigneur, en un royaume où je réside, a déterminé une multitude à se faire chrétiens ; c'est à tel point, que j'ai, dans l'es-

pace d'un mois, baptisé plus de dix mille personnes. Voici comme je procédais : en arrivant dans la localité dont les habitants m'appelaient pour que je les fisse chrétiens, je réunissais en un même lieu tous les hommes et tous les enfants; là, je les faisais se signer à trois reprises, invoquer le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et confesser un seul Dieu. Il y a deux ans, je traduisis en leur langue le *Confiteor*, le *Credo*, les Commandements, le *Pater noster*, l'*Ave Maria* et le *Salve Regina*. Revêtu d'un surplis, je commence donc, sachant par cœur ces prières, à les réciter dans l'ordre où je viens de les énumérer, et à mesure que j'en dis les paroles, tous, grands et petits, à haute voix, les répètent. Cela fait, je récite une explication, en leur langue, des articles du Symbole et des Commandements; puis, à haute voix encore et en présence de ceux des païens qui n'ont pas encore voulu venir à la Foi, tous, aidés par moi, demandent à Dieu pardon des péchés de leur vie païenne, acte qui console les pénitents et donne aux autres une salutaire confusion. Les païens, en effet, alors même que, connaissant la vérité, ils refusent de la suivre, demeurent saisis d'admiration devant l'exposé de la loi chrétienne, et ils rougissent de vivre comme qui ignorerait l'existence même de Dieu.

Après cela, vient une exhortation, laquelle achevée, je récite un à un, avec intervalles, les articles de la Foi, et, à chaque article, je demande à tous les assistants, à haute voix, s'ils le croient : eux, les bras posés en croix sur la poitrine, répondent que oui; alors, je les baptise, et à chaque baptisé je remets son nom écrit.

Une fois baptisés, les hommes s'en vont à leur maison, et ils envoient les femmes et les filles, que je baptise de la même façon.

Quand ils sont ainsi tous chrétiens, je leur fais démolir les édifices où ils tenaient leurs idoles et mettre en pièces ces

idoles mêmes. Je ne saurais dire la consolation que ressent mon âme, quand je vois les idoles ainsi détruites par les mains de ceux qui les adorèrent. Dans chaque localité je laisse un exemplaire des prières écrites, et dispose les choses de telle sorte que, tous les jours, une fois le matin et une fois le soir, les gens se réunissent pour les apprendre.

Tout cela fait en une localité, je vais le faire dans une autre, et je vais baptisant ainsi, tour à tour, ces populations, l'âme remplie d'une joie dont je ne saurais, ni par lettres ni de vive voix, donner une juste idée.

D'un autre pays, à cinquante lieues de celui où je me trouve, les habitants me firent savoir qu'ils voulaient être chrétiens et qu'ils me priaient de venir les baptiser; mais, retenu par de graves occupations qui intéressaient le service de Dieu, je n'y pus aller : je priai un prêtre de s'y rendre, ce qu'il fit, et un grand nombre reçurent le baptême. Irrité contre eux pour cela seul, le roi du pays fit mettre à mort ou cruellement tourmenter un nombre considérable de ces nouveaux chrétiens. Béni soit Dieu que, de nos jours encore, il y ait des martyrs, et que là où la piété ne suffirait pas à peupler le ciel, la cruauté, Dieu le permettant, y supplée et serve à compléter le nombre des élus.

Le Gouverneur de l'Inde, notre ami et de toute la Compagnie, de qui je vous ai souvent parlé, a ressenti une si vive tristesse du meurtre de ces chrétiens, qu'à peine informé par moi de l'événement, il a fait armer une flotte pour envoyer prendre ce roi et le mettre à mort : j'ai dû travailler à apaiser sa sainte colère. Ce roi a un frère, héritier présomptif, qui vit hors du royaume dans la crainte que le roi ne le fasse mourir, et il dit que si le Gouverneur lui assurait la possession du royaume, il se ferait chrétien avec les principaux seigneurs. Le Gouverneur a donc ordonné à ses capitaines d'entrer, pour cela, en négociation avec ce prince. Quant au meurtrier des

chrétiens, il leur commande de le faire mourir ou d'agir à son égard selon les réquisitions qui leur seront par moi adressées, en vertu de l'autorité qu'il me délègue. J'espère de la miséricorde infinie de Dieu Notre-Seigneur et des ardentes prières de ceux qu'il a martyrisés, que le roi reconnaîtra ses torts, demandera pardon à Dieu et fera une salutaire pénitence.

En un autre royaume, à quarante lieues des terres où Francisco Mansilhas et moi résidons, le prince héritier se résolut à être chrétien ; ce qu'ayant appris son père, il le fit tuer. Ceux qui assistèrent à l'exécution disent qu'à l'endroit où elle eut lieu, la terre s'entr'ouvrit en forme de croix et qu'on vit dans le ciel une croix couleur de feu. On ajoute que la vue de ces choses extraordinaires incline beaucoup d'infidèles à se faire chrétiens. Un prince, frère du défunt, après en avoir été témoin, pria les Pères de cette région de le baptiser. Il est, depuis, allé demander protection au Gouverneur contre le meurtrier de son frère. J'ai vu ce prince, et je pense qu'avant longtemps, le royaume sera chrétien, si vive est l'impression produite par les prodiges, et aussi parce que le prince, frère du défunt, a maintenant droit au royaume.

Dans un autre pays, bien loin de notre résidence, savoir, à cinq cents lieues, trois grands seigneurs et bien des gens du peuple se sont faits chrétiens, il y a huit mois. Ils envoyèrent aux forteresses du Roi de Portugal des messagers qui disaient, qu'ayant jusqu'à présent vécu comme des animaux sans raison, ils voulaient désormais mener une vie d'hommes, connaître Dieu et le servir, et ils priaient les capitaines de leur procurer des prêtres qui les instruisissent et les fissent chrétiens. Les capitaines y ont pourvu.

En voilà bien assez, pour vous faire entendre combien ces terres sont aptes à donner une belle moisson : *Rogate ergo dominum messis ut mittat operarios in messem suam.* J'es-

père de Dieu Notre-Seigneur faire, cette année, plus de cent mille chrétiens, si bonne est la disposition des âmes.

Micer Paul est à Goa, au collège de Santa-Fé, confesseur des écoliers; il s'occupe, à la fois et avec un soin continu, de leurs infirmités spirituelles et corporelles. Le Roi de Portugal témoigne tant de zèle pour l'accroissement de cette sainte maison, qu'il y a sujet d'en louer Dieu.

Ceux qui, pour le seul amour et service de Dieu Notre-Seigneur, viendront ici accroître le nombre des fidèles et étendre les limites de notre Mère la sainte Église, y trouveront toutes les faveurs et tout l'appui nécessaires. Les Portugais de ces contrées y pourvoiront autant qu'il le faudra, et feront aux nouveaux arrivants un accueil plein d'amour et de charité. La nation portugaise est *muy amiga de su ley* (sic) et fort jalouse de voir les infidèles de ces pays convertis à la foi de Jésus-Christ, notre rédempteur et seigneur. N'y eût-il qu'à répondre à cette grande charité et à reconnaître l'amour que les Portugais témoignent à la Compagnie, vous devriez en envoyer ici des sujets : combien plus le devez-vous, en présence du mouvement de ces peuples vers la foi chrétienne.

Je finis, priant Dieu Notre-Seigneur de nous donner la connaissance intime de sa très sainte volonté, et, une fois connue, beaucoup de force et de grâce pour la faire, en cette vie, par amour (*de charidad*).

De Cochin, le 27 janvier 1545.

Vester in christo filius minimus,

Franciscus[1].

Les lettres de François produisaient, en Europe, une impression profonde. Le Recteur de Coïmbre

1. *Ajuda*, ms. Lettres des Indes.

écrit au Bienheureux P. Le Fèvre, le 22 octobre 1545 :

Nous venons de recevoir des lettres de Maître François : nous en sommes tous remués, et, pour transplanter dans l'Inde le collège de Coïmbre, il ne faudrait pas grand effort... Voici trois copies de la dernière de ces lettres. Je vous prie d'en expédier une à Rome, une autre à Valence, et la troisième à mon frère, à Tolède : tous s'en édifieront grandement. Les martyrs desquels parle Maître François seraient jusqu'au nombre de six cents, au dire des Portugais qui viennent de ces pays. Le Roi a fait annoncer par les églises les nouvelles de la conversion des infidèles dans l'Inde : c'est plus encore que n'écrit Maître François ; et le Roi me demande douze sujets pour les envoyer aux Indes, cette année[1].

Le même jour, François écrivit au Père Ignace : Il rappelle au Saint les demandes relatives à l'autel majeur du Collège de Sainte-Foi. Il poursuit :

Des sujets qui n'auraient pas le talent requis pour prêcher, confesser et exercer les autres ministères analogues de la Compagnie, rendraient cependant bien des services dans l'Inde, après avoir fait les Exercices et passé quelques mois occupés à d'humbles offices, pourvu qu'ils eussent, et des forces corporelles, et de la vertu. Dans ce pays d'infidèles, la science n'est pas tellement nécessaire ; ce qu'il y a à faire, c'est d'enseigner les prières, de visiter les chrétientés et de baptiser les nouveau-nés. Nous ne pouvons suffire à tout, et, faute de quelqu'un qui le leur donne, beaucoup de ces enfants meurent sans baptême. Si donc vous rencontrez de ces hommes,

1. *Epist. mixt.*, I, p. 230.

peu faits pour les ministères de la Compagnie, mais capables d'aller d'un endroit à l'autre, enseignant les prières et donnant le baptême, envoyez-nous-les; ils rendront grand service à Dieu Notre-Seigneur.

Il leur faut, ai-je dit, des forces corporelles. Le travail, ici, est plus accablant, à cause des grandes chaleurs; puis, en bien des endroits, il n'y a pas de bonnes eaux; les vivres y sont peu variés : du riz, du poisson, des poules, c'est tout; point de pain ni de vin, aucun de ces autres aliments si divers qui abondent en Europe...

La vigueur corporelle leur est donc nécessaire; mais elle ne leur suffirait pas : Dieu Notre-Seigneur leur fera la grâce de se voir en des périls de mort. On n'y pourrait échapper qu'en pervertissant l'ordre de la charité : qui l'observe doit en passer par là et se souvenir qu'ils naquirent pour mourir au service de leur Rédempteur et Seigneur. Ici, les forces nécessaires sont celles de la vertu. Elles me font défaut, et cependant, là où je vais, j'en aurais souvent grand besoin. De grâce et pour l'amour et service de Dieu Notre-Seigneur, ayez spécial souvenir de moi et recommandez-moi à tous ceux de la Compagnie. C'est à leurs prières, c'est aux vôtres, je le crois sans aucun doute, que je dois la protection divine qui m'a jusqu'à présent couvert.

Ceux que vous verriez capables de supporter les labeurs corporels dont j'ai parlé, mais non d'aller plus loin, ne laissez pas de les envoyer, car il y a telles régions où, sans péril de mort, ils pourront servir Dieu très utilement.

Quant à ceux qui, ayant aptitude pour entendre les confessions et donner les Exercices, ne pourraient, faute de santé, se livrer à d'autres travaux, envoyez-les; ils vivront à Goa, à Cochin et ils y rendront grand service à Dieu. Ces villes sont peuplées de Portugais : tout y abonde, comme en Portugal. Les malades y trouveront beaucoup de médecins et toute

sorte de remèdes. Il n'en va pas ainsi là où les Portugais ne résident point, comme est la région où nous sommes, Francisco Mansilhas et moi. Ne fît-on, à Goa et à Cochin, que donner les Exercices, Dieu en serait grandement servi.

Voici quatre ans que je partis de Portugal. En tout ce temps, je n'ai reçu de Rome qu'une lettre, la vôtre ; j'en ai reçu deux de Portugal : elles sont de Maître Simon. Je désire savoir, chaque année, de vos nouvelles et de tous ceux de la Compagnie, bien particulières. Je sais que vous m'écrivez tous les ans, et moi aussi je vous écris ; mais j'ai peur que, comme je ne reçois pas vos lettres, vous ne receviez pas les miennes. Deux de la Compagnie venaient cette année ; le vaisseau qui les portait n'est pas arrivé, ou il est retourné en Portugal, ou il a hiverné à Mozambique, île de la région de l'Inde, où bien des vaisseaux venant de Portugal passent l'hiver...

François désire apprendre si le Dr Iñigo Lopez, médecin de la Maison de Rome, qu'il laissa malade en 1540, est rétabli.

D'ici, plus de nouvelles à vous donner. Je finis en vous redisant : envoyez-nous le plus de sujets possible ; grande est la pénurie d'ouvriers ; et je prie Dieu Notre-Seigneur que si, en la vie présente, nous ne nous revoyons pas, ce soit pour l'autre, en un repos meilleur que celui de ce monde.

De Cochin, le 27 janvier 1545.

Vester minimus filius.

Magister Franciscus[1].

Enfin, au Père Simon Rodriguez, le même jour :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables. *Amen.*

1. Reg. des Lettres des Indes (Min. des aff. étrang., Lisbonne).

Les lettres que j'écris à Rome, je vous les envoie ouvertes pour que vous les lisiez et sachiez les nouvelles de Goa, et vous disposiez à envoyer ici tous les ans de nombreux sujets. Quelque nombre qu'il en vienne, ils pourront tous servir Dieu Notre-Seigneur. Quant à vous, si les forces du corps égalaient celles de l'esprit, votre venue serait très désirable. Ceci toutefois soit dit, au cas où le P. Ignace vous le conseillerait ou commanderait, car il est notre père : à lui nous devons obéir, et ne pas bouger de nous-mêmes sans son avis et ses ordres.

De Diego Fernandez, vous saurez que je l'ai vu à Goa, il y a un mois; il est fort tranquille, bien portant, et très heureux de vivre au Collège de Sainte-Foi, en la compagnie de Maître Diogo (de Borba) et de Micer Paulo; il y rend, et avec joie, grand service à Dieu Notre-Seigneur. Il me dit qu'il vous écrivait longuement. Ne manquez pas de lui répondre, puisque tant il vous aime et chérit; vos lettres le consoleront, quand il y verra que vous avez plaisir à le voir vivre au Collège comme il fait.

Francisco Mansilhas et moi nous recommandons à vos dévotes oraisons et à celles des autres de la Compagnie. Nous tous, qui vivons ici, sommes vos créatures (*feitura*); puis, nous sommes en grande nécessité de secours spirituels; nous les attendons de vous et de toutes les saintes âmes qui sont autour de vous. Recommandez-nous donc à leurs prières et à leurs saints sacrifices.

Je vous en prie, pour l'amour de Dieu Notre-Seigneur, écrivez-moi ou chargez quelqu'un de la Compagnie de m'écrire longuement, au sujet des Frères de Portugal et de Rome, de tous en général et de chacun en particulier. Notre meilleure consolation, c'est, quand les vaisseaux de Portugal arrivent, la lecture de vos lettres.

La lettre que j'écris aux Frères de Rome (*Companheros de Roma*), vous la lirez à Pedro Carvalho, notre grand ami, et

vous lui direz de ma part que, le tenant pour un de nos Frères de Rome et de Portugal, je ne lui écris rien en dehors de la lettre commune à eux adressée. Vous en direz autant à tous ces Frères qui vivent avec vous. Cette lettre unique, lue à plusieurs, n'est déjà plus une lettre, mais plusieurs lettres.

Quant à celle que j'écris au P. Ignace, lisez-la seul, si vous ne jugez à propos de la lire à d'autres. Après quoi, vous les cachèterez et les expédierez à Rome par voie sûre.

Notre-Seigneur nous soit toujours en aide ; qu'il nous donne la grâce de connaître sa très sainte volonté et les forces pour l'accomplir, et exécuter ce que, à l'heure de notre mort, nous serons heureux d'avoir fait.

Un mot des indulgences et autres grâces que je priai de solliciter à Rome, sur les instances du Gouverneur, vu la nécessité qu'il y a d'elles en ces contrées. J'en écris cette année au Roi, le priant de les obtenir pour la consolation du peuple fidèle des Indes. Et vous, pour l'amour de Notre-Seigneur, chargez-vous, de grâce, de rappeler au Roi d'en faire la demande à Sa Sainteté.

Ces années passées et la présente encore, j'ai prié le P. Ignace de solliciter une autre faveur spirituelle pour le Collège de Sainte-Foi ; ce sera complaire aux pieux personnages qui ont fondé cette maison, et contribuer efficacement à sa durable prospérité. Il s'agit d'obtenir que Sa Sainteté déclare *privilégié* l'autel majeur de Sainte-Foi, de sorte que les prêtres qui y diront la messe retirent une âme du Purgatoire, comme s'ils célébraient sur les autels privilégiés de Rome. Cette indulgence, cette faveur, telle que je la fis demander, par ordre du Gouverneur, accroîtrait la dévotion de tous à cette sainte Maison.

Envoyez bien du monde dans l'Inde; ce sera étendre grandement les frontières de la sainte Mère Église. Je sais, par une expérience personnelle acquise et déjà grande, le bien

que font ici les zélateurs de la Foi de Jésus-Christ, notre Rédempteur et Seigneur; de là mes si fréquentes insistances.

Dieu sait comme il est vrai que je désirerais grandement vous voir, et quelle grande consolation ce serait pour moi. Vous devez cela à votre vertu, et c'est aussi l'effet d'un don spécial de Dieu à votre endroit, que l'on désire à tel point vous revoir. J'explique ainsi la vivacité de mes propres désirs. Si, pour le meilleur ou avec un égal service de Dieu, ils se pouvaient réaliser, quel contentement, quelle joie j'aurais à vous voir et à vous servir! c'est la vérité, Dieu le sait.

Ne permettez pas qu'aucun de nos amis vienne aux Indes, investi de charges et offices royaux. C'est de ceux à qui échoient de tels emplois que l'on peut dire, et la parole semble faite pour eux : *Deleantur de libro vitæ et cum justis non scribantur*. Quelque confiance que vous ayez en leur vertu, s'ils ne sont pas confirmés en grâce comme le furent les Apôtres, n'espérez pas qu'avec des dons inférieurs ils feront ce qu'ils doivent. Il est tellement passé en coutume, ici, de faire ce qui ne se doit pas, que nul ne s'en inquiète; tous vont par le chemin de *rapio, rapis*, et j'admire comment ceux qui nous arrivent de par-delà savent enrichir ce verbe *rapio, rapis* de modes, de temps, de participes nouveaux. Ils ont d'ailleurs la conscience tellement formée, que, de ce qu'ils ont une fois pris, ils ne lâchent jamais rien ; jugez par là comme elles s'en vont mal dépêchées de cette vie, les âmes qui furent ici dépêchées avec leurs offices et charges.

Le Vicaire général Miguel Vaz se rend en Portugal; il fut toujours, dans ce pays de l'Inde, très zélé pour le service de Dieu : vous le verrez, et à ce zèle pour l'honneur de Jésus-Christ, à la sainteté de ses entretiens, vous reconnaîtrez ce que vaut sa personne. Il vous informera longuement des choses d'ici. J'écris au Roi, à son sujet ; je le fais pour la décharge de ma conscience et de celle de Son Altesse. Je prie le

Roi de renvoyer vite Miguel Vaz; sa présence est très nécessaire dans l'Inde; c'est l'homme qu'il faut pour défendre les ouailles contre d'insatiables loups. Gardien du troupeau des nouveaux convertis, Miguel Vaz ne cesse d'aboyer contre ceux qui le traquent ou le dévorent. Si Son Altesse en envoyait un autre, je ne sais quels pourraient être les bons résultats de sa détermination. Miguel Vaz est si aimé des bons, si redouté des méchants; puis, le nouveau venu aura-t-il, de si tôt, acquis l'expérience des choses que douze années de séjour dans l'Inde ont acquise à Miguel Vaz? Parlez au Roi, afin qu'il nous le rende.

De Cochin, 27 janvier 1545.

Votre vrai et très affectionné frère en Jésus-Christ,

FRANCISCO[1].

III.

François, au commencement d'avril, se trouvait à Negapatam, avec la flotte, que l'on croyait destinée à conquérir Ceylan à Jésus-Christ, et qui ne servit qu'à sauver, par son immobilité calculée et criminelle, un misérable intérêt de négoce.

De là, avant de connaître ce vil calcul, François, le 7 avril, écrivit à Mansilhas :

Mon très cher Père et Frère, Dieu sait combien plus j'aimerais vous voir et vous dire de vive voix, au lieu de le faire par lettre, comment vous devez servir Dieu sur cette côte, dans la grande vigilance des chrétiens. Je parle ainsi parce

1. *Ajuda,* ms. Lettres des Indes.

que j'ignore, encore à présent, ce que Dieu voudra faire de moi. Plaise à Dieu Notre-Seigneur nous donner, en temps opportun, de connaître sa très sainte volonté et d'être prêts à l'exécuter, toutes les fois qu'il lui plaira de nous la manifester et de nous la faire sentir dans l'intime de l'âme; et de bien entendre aussi que, pour être heureux en ce monde, nous devons nous y tenir pour étrangers, tout disposés à vivre indifféremment ici ou là, selon que le demandera le plus grand service de Dieu Notre-Seigneur.

Pour moi, j'ai nouvelle certaine que, dans la région de Malaca, il y aurait belle porte ouverte au service de Dieu, et que, s'il ne s'y fait pas beaucoup de chrétiens, si notre sainte Foi ne s'y étend pas grandement, c'est faute d'hommes qui y travaillent.

Je ne sais à quoi aboutira l'affaire de Jafanapatam; c'est pour cela que je n'arrête pas encore si j'irai à Malaca, ou si je demeurerai ici : j'espère pouvoir me déterminer dans le courant du mois de mai.

Il s'est fait récemment des chrétiens aux îles de Macassar, et le roi de ces îles a fait demander, à Malaca, des Pères qui leur enseignent notre sainte Foi et Loi. Je ne sais quels Pères (prêtres) y pourront aller de Malaca. Si Dieu Notre-Seigneur voulait se servir de moi dans ces îles, et que je me déterminasse à partir dans le courant de mai, vous enverrez un patamar à Goa, au seigneur Gouverneur, pour lui faire savoir mon départ vers ces régions, afin qu'il ordonne au Capitan de Malaca de me donner l'aide et faveur dont j'aurai besoin, en vue du service de Dieu Notre-Seigneur. Si je pars en effet pour ces îles de Macassar, je vous en écrirai.

Ne vous lassez pas de travailler auprès de votre peuple; prêchez continuellement par tous ces *lugares;* baptisez très diligemment les enfants qui viennent au monde, et faites qu'en tout lieu les prières soient enseignées.

Réclamez de Juan da Cruz deux mille fanoens, levés sur la pêcherie pour l'instruction des enfants; recouvrez de même les fanoens que vous laissâtes au P. Juan de Liçano. Puis, avec grande activité, faites enseigner les prières par toute la côte; ne vous fixez nulle part; allez sans relâche d'une localité à une autre; visitez tous ces chrétiens, comme je le faisais quand j'étais là. Ainsi faisant, vous servirez mieux Dieu Notre-Seigneur.

Dressez bien, à Manapar, le compte des dépenses qui se sont faites pour l'église. Je remis en garde à Diego Rebello deux mille fanoens, don d'Iniquitribirin pour les églises de ses terres. Le P. François Coelho sait ce qui a été dépensé et ce qui est de reste.

Vous emploierez deux mille fanoens pour l'enseignement des enfants; vous visiterez les chrétiens nouvellement faits de la côte de Travancor; vous distribuerez par toutes ces terres, dans l'ordre que vous jugerez meilleur, ces Pères malabares, et vous veillerez bien à ce qu'ils édifient le peuple par l'honnêteté, la chasteté de leur vie et leur diligence au service de Dieu.

Vous remettrez au Père Juan de Liçano cent fanoens, qu'il me prêta pour l'utilité des chrétiens, quand vous étiez à Punicale. Vous les prendrez de l'argent destiné à l'instruction des enfants. Mais vous n'en tirerez pas autre chose, et l'emploierez tout entier à payer des maîtres qui apprennent diligemment aux enfants les prières.

Je vous recommande plus spécialement deux choses : la première est que vous alliez continuellement d'un lieu à un autre, baptisant les nouveau-nés et faisant enseigner avec grand soin les prières; la seconde, que vous ayez l'œil sur la conduite de ces prêtres malabares, afin qu'ils ne se damnent pas, et châtiez-les au besoin, car c'est un grand péché que de ne châtier point qui le mérite, et plus encore ceux de qui la

mauvaise vie est pour une foule d'autres sujet de scandale.

Aidez Cosme de Payva à décharger sa conscience de beaucoup de vols qu'il a faits sur cette côte; des maux, des meurtres même que sa grande cupidité occasionna à Tutucurin; donnez-lui aussi, comme ami de son honneur, le conseil de restituer l'argent qu'il accepta de ceux qui tuèrent les Portugais. C'est si vilaine chose que de vendre à prix d'argent le sang des Portugais! Je ne lui écris pas, car je n'espère pas du tout qu'il s'amende; mais avisez-le, de ma part, que je dois écrire ses méfaits au Roi et au seigneur Gouverneur, afin qu'ils le châtient, et, de plus, à l'Infant don Enrique afin que, par voie d'inquisition, il châtie lui aussi ceux qui persécutent les nouveaux convertis à notre sainte Loi et Foi. Qu'il songe donc à s'amender.

Si Juan de Artiaga est par delà, ne permettez pas qu'il réside plus sur cette côte, et dites à Cosme de Payva de ne lui plus rien payer désormais, parce qu'il n'est pas fait pour habiter ce pays.

Accueillez chez vous le basque Fernandez, porteur de la présente; j'espère de Dieu Notre-Seigneur qu'il sera des nôtres. Il me paraît très bon enfant (*muito bom filho*) et fort désireux de servir Dieu : il est donc juste que nous l'aidions.

Ecrivez-moi longuement, et de vous, et de vos chrétiens. Dites-moi aussi si Cosme de Payva se corrige, s'il restitue les levées indues faites sur les chrétiens.

Notre-Seigneur vous soit toujours en aide, comme je désire qu'il me le soit.

De Nagapatam, 7 avril 1545.

Votre frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS [1].

1. *Ajuda*, ms. Lettres des Indes.

Quand la trahison deceux qui dirigeaient l'expédition de Jafanapatam eut été consommée, François, sans en connaître cependant tout le lamentable résultat, alla se consoler auprès de saint Thomas, à Meliapour, d'où il écrit, le 8 mai, à Diogo de Borba et à Paul Camerino :

Mes très chers et bien-aimés frères, la grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

On n'a pas pris Jafanapatam ; on n'a pas mis en possession du royaume le prince qui devait se faire chrétien. On a laissé l'entreprise, parce qu'un vaisseau du Portugal venant de Pegu a donné à la côte, et que la cargaison étant venue aux mains du roi de Jafanapatam, on a voulu, avant tout, recouvrer la cargaison : pour ceci, on laisse ce qu'avait commandé de faire le Gouverneur ; plaise à Dieu qu'on le fasse, s'il y va de son service.

Je fus quelques jours à Negapatam, et la saison ne me permit pas de retourner au cap de Comorin : j'ai été obligé de venir à San-Tomé, et je me suis donné, dans cette sainte maison, l'office de prier Notre-Seigneur de donner à mon âme intime connaissance de sa sainte volonté, avec ferme propos de l'accomplir et ferme espérance *quod dabit perficere quod dederit velle.* Il a plu à Dieu de se souvenir de moi, selon sa miséricorde accoutumée : sa volonté est (je l'ai compris avec grande consolation intérieure) que j'aille dans la région de Malaca, où deux rois du pays appelé Macaçar se sont nouvellement faits chrétiens, afin de leur expliquer la doctrine de notre sainte Foi. Je traduirai en leur langue les articles du *Credo* et les Commandements, et j'y ajouterai un bref commentaire. Il est bien juste, très chers frères, que, s'étant faits spontanément chrétiens, nous les traitions avec une spéciale

faveur. Je traduirai en leur langue le *Pater noster* et l'*Ave Maria*, afin qu'ils sachent comment demander à Dieu l'accroissement de leur foi et la grâce d'observer sa loi; et, de même, le *Confiteor*, afin que, en attendant que Dieu leur envoie des confesseurs qui entendent leur langue, cette confession quotidienne des péchés leur tienne lieu de la confession sacramentelle.

Le Père Francisco Mansilhas et autres Pères, malabares, demeurent avec les chrétiens du cap de Comorin; là où ils sont, on n'a pas besoin de moi.

Les Pères qui ont hiverné à Mozambique et d'autres qui, je l'espère, viendront de Portugal, iront en compagnie des princes de Ceylan, quand ceux-ci retourneront en leur pays.

Quant à mon voyage vers les nouveaux chrétiens de Macaçar, j'y espère de Dieu Notre-Seigneur de grandes grâces, puisqu'il m'a fait celle de comprendre, avec de si vives impressions de joie spirituelle, que sa très sainte volonté me le commande. Je croirais, en ne le faisant pas, désobéir expressément à ses ordres et me condamner à en porter la peine dans ce monde et dans l'autre. Aussi suis-je tellement déterminé à partir que, s'il n'y a pas cette année de vaisseau pour Malaca, j'irai par quelque bâtiment de Mores ou de païens. C'est pour le seul amour de Dieu Notre-Seigneur que je fais ce voyage : telle est donc ma confiance en lui, mes très chers frères, que si ces vaisseaux mêmes font défaut et qu'un *patamar* (j'entends une petite barque quelconque) prenne la mer, j'irai, sans hésiter, sur le patamar, mon espoir tout en Dieu. Je vous prie donc, très chers frères en Jésus-Christ, pour son amour et service, de vous souvenir de moi en vos saints sacrifices et continuelles oraisons et de me recommander à Dieu.

Ce sera, je l'espère, à la fin du mois d'août que je partirai pour Malaca : les vaisseaux qui doivent s'y rendre attendent la mousson. J'écris au Gouverneur, lui demandant provision

à l'adresse du capitaine de Malaca, afin que celui-ci me pourvoie d'embarcation et de tout le nécessaire pour aller aux îles de Macaçar. Ayez soin de l'avoir de sa Seigneurie, et envoyez-la-moi par ce patamar, ainsi qu'un petit bréviaire romain.

Mes amitiés à notre grand et véritable ami Cosme Anes. Je ne lui écris pas, la présente étant pour lui comme pour vous deux.

S'il arrivait des Pères de notre Compagnie étrangers au Portugal et n'en sachant pas la langue, qu'ils l'apprennent : on ne trouverait pas aisément d'interprète qui pût les entendre.

De Malaca, je vous écrirai plus longuement : je vous dirai ce que sont les nouveaux chrétiens et les moyens qu'il y a d'en multiplier le nombre, afin que, de Goa, vous y envoyiez ceux qui pourront aider à la propagation de la Foi. Votre maison s'appelle Santa-Fé : les œuvres doivent répondre au nom.

Les patamares qui partiront au mois de juillet vous apporteront des lettres de nous plus longues que celle-ci. Je ne sais si nous nous reverrons en ce monde; plaise à Dieu nous réunir en sa sainte gloire. *Amen.*

San-Tomé, 8 mai 1545.

Vester minimus frater,

Franciscus [1].

Gaspard Coelho, vicaire de l'église Saint-Thomas de Meliapour, écrivit plus tard, au sujet du séjour que fit François dans sa maison :

Je soussigné, Gaspard Coelho, vicaire perpétuel de l'église

1. *Ajuda,* ms. Lettres des Indes.

de Saint-Thomas, apôtre, atteste et certifie qu'il est vrai que le Père Maître François (Dieu a son âme), avant d'aller vers la Chine pour la première fois, résida, l'espace de trois ou quatre mois, dans cette ville de San-Thomé. Durant tout ce temps, il fut logé dans ma propre maison, et il y eut le vivre comme le couvert. Je dus à cela le bonheur de m'entretenir souvent avec lui et de jouir de sa grande amitié.

Je le vis toujours fort adonné à la méditation et contemplation; il ne parlait que de choses spirituelles. Il se montrait grandement obéissant aux prélats de l'Église, exécutant toutes leurs volontés en ce qui regardait le service de Dieu. Ses enseignements et sa sainte vie produisirent un grand bien dans la ville et y avancèrent beaucoup le service de Notre-Seigneur Jésus-Christ; il retira bien des âmes du péché mortel, particulièrement en mariant ceux qui vivaient dans le désordre. Il mit la tranquillité dans le pays et y établit la crainte de Dieu. Quasi tout le peuple le suivait, attiré par le spectacle de sa vertueuse vie, et il est certain, j'en suis témoin, que Maître François, dans tout le détail de sa vie, prenait pour modèles les saints Apôtres.

Une de ses coutumes était de sortir, quasi toutes les nuits, de ma maison (et bien souvent je ne m'en aperçus pas) pour aller, en traversant le jardin, à la *casa* du Bienheureux apôtre saint Thomas, et là, se retirer en un réduit où l'on déposait la cire destinée à brûler devant l'image de Notre-Dame. A ce que j'ai compris, sans qu'il me l'ait dit, s'il aimait à se rendre en cet endroit retiré, c'était pour y faire oraison et se flageller. Je lui dis un jour : « Père Maître François, n'allez pas seul en cet endroit : c'est un nid de diables; ils vous battront. » Lui riait, et cependant il amenait un Malavar, homme simple, qui vivait avec lui, et ce garçon demeurait couché près de la porte. Or, une nuit, le Père Maître François étant dans le réduit, en oraison, il se mit à crier : « Notre Dame,

ne viendrez-vous pas à mon aide? » et il cria ainsi bien des fois. Le garçon, réveillé par ces cris, entendit qu'on donnait des coups, sans comprendre qui frappait, et cela dura un bon temps. Le bruit finit, et Maître François retourna au lit sans que je m'en aperçusse; mais il ne vint pas aux matines, ainsi qu'il faisait toujours, s'y tenant, jusqu'à la fin, agenouillé devant l'autel de saint Thomas.

Les matines achevées, j'allai le trouver; il était couché. Vous souffrez? lui demandai-je. Il répondit : « Mon Père, je me sens mal. » Le garçon malavar était présent; il sortit avec moi et me raconta ce qui s'était passé. Je le racontai, à mon tour, au Père Maître François, et j'ajoutai : « Ne vous avais-je pas dit de ne pas aller à San-Thomé, de nuit? » Il se mit à sourire. Il fut ainsi deux jours malade, mais sans rien me faire connaître; seulement, quand nous nous levions de table, je lui disais, par forme de badinage, répétant ses propres paroles de la nuit : « Quoi, Señora, vous ne me viendrez pas en aide? » Et lui souriait, en rougissant, et, par son silence même, il appuyait ma conjecture.

Un peu plus tard (c'était, je crois, un samedi soir), le Père Maître François me dit : « Votre Révérence sait-elle ce qui m'est arrivé la nuit dernière? Je suis allé à l'enclos de Saint-Thomas, et tandis que j'allais et venais, me promenant, j'ai entendu que l'on récitait à haute voix les matines dans le chœur; j'ai distingué telle et telle partie des matines (Maître François les désignait). » Je m'étonnai de n'avoir pas entendu ces solennelles matines, et Maître François ajouta : « Je suis allé à la porte latérale et je l'ai trouvée fermée, la clé en dehors; de là, aux autres portes, et je les ai trouvées fermées, sans les pouvoir ouvrir. Je suis donc retourné, surpris et avec impression de crainte, dans ma chambrette. » Il dit cela sans s'y arrêter, et ne m'en parla plus.

Ici, Gaspard Coelho raconte ce que François lui avait dit de sa vie d'écolier à Paris, et il conclut :

Pour tout dire en un mot, je l'ai toujours considéré comme un saint, un homme d'éclatante dévotion et vertu. En foi de quoi j'ai signé le présent témoignage.

CHAPITRE XV.

OÙ FRANÇOIS DE XAVIER RACONTE SES PREMIERS TRAVAUX A MALACA ET A AMBOÏNO.

(Août 1545-mai 1546.)

I.

Parti de San Thomé, à la fin du mois d'août 1545, François était à Malaca vers la fin de septembre. De là, il écrit aux Pères de Portugal, le 10 novembre :

Mes très chers frères en Jésus-Christ... Je vous écrivis très longuement de l'Inde avant de partir pour le pays des Macaçares, où deux rois se sont faits chrétiens. Il y a un mois et demi que je suis arrivé à Malaca où je suis, attendant la mousson pour aller chez les Macaçares ; ce sera bientôt, Dieu aidant, d'ici à un mois et demi. Ces Macaçares sont bien loin de Goa, savoir, à plus de mille lieues. Ceux qui en viennent disent que le pays semble bien disposé pour que les chrétiens s y multiplient : nul n'a d'idoles dans sa maison ; il n'y a pas parmi eux de promoteurs en titre de l'idolâtrie : ils adorent le soleil dès qu'il paraît, et c'est là tout le culte de leur paganisme. Ils sont guerriers et ne cessent de se battre.

Depuis mon arrivée à Malaca, qui est une grande ville de commerce, les pieuses occupations ne m'ont pas manqué : je

prêche tous les dimanches, et je ne suis pas aussi content de mes prédications que le sont ceux qui ont la patience de m'écouter. J'enseigne, tous les jours, une heure ou plus, les prières aux enfants. A l'hôpital, je confesse les pauvres malades, je leur dis la messe et leur donne le Très Saint-Sacrement. Tant de gens demandent à se confesser qu'il ne m'est pas possible de donner satisfaction à tous.

Ma plus grande occupation est de traduire les prières, du latin en une langue qui, chez les Macaçares, se puisse entendre. Ne pas savoir parler, quel ennui[1] !

Quand je quittai l'Inde pour venir ici, j'étais à San-Tomé. Les habitants du pays disent que là est enseveli le corps de l'apôtre saint Thomas. J'y trouvai plus de cent Portugais mariés. Il y a une très dévote église dans laquelle serait, au dire de tous, la tombe de l'Apôtre.

Tandis que j'étais là, attendant le temps de venir à Malaca, je rencontrai un marchand, qui avait navire et marchandises. Nous parlâmes des choses de Dieu, et Dieu lui donna de comprendre qu'il y avait d'autres marchandises dont il n'avait jamais fait commerce; de sorte qu'il a laissé les premières et son vaisseau, déterminé qu'il est à servir Dieu Notre-Seigneur, le reste de sa vie, dans la pauvreté. Nous allons ensemble chez

1. Arrivé à Malaca, le Père François occupa les loisirs que lui laissait le service des âmes à traduire en langue malaise l'exposé de la doctrine chrétienne; le malais est compris dans toutes ces îles orientales. L'écrit achevé, François travailla à l'apprendre par cœur. Après avoir ajouté que François donnait ainsi aux missionnaires de l'avenir l'exemple d'un très utile travail, Gonçalvez suppose que « François dissimula son don des langues, don affirmé, dit-il, par plusieurs témoins, tels que Antonio Pereira, Gaspard Lopez et les Pères Francisco Duram, Joan Lopez et Belchior Figuereido. » Mais si le don des langues était, chez Maître François, un bien tellement acquis et permanent, qu'avait-il besoin de travailler pour fixer dans sa mémoire un exposé de doctrine en langue malaise? Il n'avait qu'à traduire oralement ses pensées en Malais, comme il les traduisait en Portugais.

Rien ne prouve que le don fût continu ni fréquent, et tout persuade le contraire.

les Macaçares. C'est un homme de trente-cinq ans; il a été jusqu'à présent soldat du monde, il l'est maintenant de Jésus-Christ et il se recommande à vos prières; son nom est Joâo D'Eyro.

Ici, à Malaca, j'ai reçu beaucoup de lettres de Rome et du Portugal, avec lesquelles je me suis grandement consolé. Elles me consolent de même chaque fois que je les relis, et je les relis tant de fois, qu'il me semble que je suis là où vous êtes, mes frères bien-aimés, ou que vous êtes là où je suis, sinon de corps, *saltem in spiritu.*

Les trois Pères qui sont venus, cette année, de Portugal avec don Juan de Castro, m'ont écrit de Goa à Malaca. Je leur écris maintenant d'aller, deux d'entr'eux, au cap de Comorin tenir compagnie à notre frère très cher, Francisco de Mansilhas, qui est demeuré là avec trois prêtres pour y instruire les chrétiens. Je dis au troisième de rester au collège de Santa-Fé et d'y enseigner la grammaire.

Le vaisseau est trop près de partir pour que je vous écrive, une seconde fois, ce que je vous ai écrit étant dans l'Inde; mais, l'an prochain, je vous parlerai en une très longue lettre de la gentilité des Macaçares.

Par-dessus tout, mes bien-aimés frères, je vous en prie pour l'amour de Dieu, envoyez, tous les ans, beaucoup d'ouvriers de notre Compagnie; il en manque beaucoup. Pour aller parmi les Gentils, la science n'est pas nécessaire; ce qu'il faut, c'est qu'ils viennent très bien exercés à la vertu.

Je finis, priant Notre-Seigneur de nous donner de comprendre, en l'intime de nos âmes, sa très sainte volonté, et puis les forces requises pour l'accomplir et la mettre en œuvre.

De Malaca, 10 novembre 1545.

Vester minimus frater et servus,

Franciscus[1].

1. *Ajuda*, ms. Lettres des Indes.

François parle de Juan de Castro : c'était le nouveau Gouverneur de l'Inde, arrivé le 1[er] septembre. Martin de Sousa l'installa solennellement, le 5, et partit pour Cochin, d'où il regagna bientôt le Portugal.

Aux Pères de Goa François écrit, de Malaca, un mois plus tard, le 16 décembre[1]:

Mes très chers Pères et Frères,

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables. *Amen.*

Par le P. *Commendador* je vous écrivis longuement, alors que j'étais près de partir pour le Macassar ; je n'y suis pas allé, des nouvelles en étant venues, moins bonnes que nous n'espérions. Je vais à Amboïno, où les chrétiens sont déjà nombreux, et beaucoup d'autres disposés à se joindre à eux. De là, je vous ferai savoir l'état des choses et le fruit que l'on y peut espérer. Je connais par expérience ce que l'on peut faire au cap de Comorin et à Goa ; au retour, s'il plaît à Dieu, d'Amboïno et de la région de Maluco, je saurai également ce qui s'y peut faire. Alors, je vous écrirai pour vous dire sur quel point, à mon avis, vous pourrez mieux servir Dieu et mieux propager la sainte Foi de Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Aujourd'hui, très chers frères Jean de Beira et Antoine Criminal, je vous prie que, à lettre vue, vous vous prépariez à partir pour le cap Comorin, où vous rendrez plus de service à Dieu qu'en restant à Goa. Vous y trouverez le P. Francisco de Mansilhas ; lui connaît le pays, il sait comment vous devrez y procéder. Si ledit P. François de Mansilhas se trouvait à Goa, vous partiriez avec lui. Je vous en prie, pour l'amour de Dieu, ne faites pas le contraire, et, pour aucun motif, ne laissez pas d'aller au cap Comorin. Le P. Nicolas Lancilloti demeu-

rera à Saint-Paul pour y enseigner la grammaire, ainsi qu'il a été réglé en Portugal. Je n'en dis pas davantage, comptant que vos charités ne feront pas le contraire de ce que j'écris.

Micer Paul, je vous prie fort, pour l'amour de Jésus-Christ, de bien veiller sur cette Maison, et, par-dessus tout, je vous recommande d'être obéissant à l'égard de ceux qui ont charge de la gouverner : vous me ferez en cela un très grand plaisir. Si j'étais à Saint-Paul, je ne ferais rien contre la volonté de ceux qui ont la charge de cette sainte Maison ; je me bornerais à leur obéir en tout ce qu'ils me commanderaient. Je n'insiste pas davantage : j'espère de Dieu qu'il vous a donné de sentir dans l'intime de l'âme que vous ne sauriez, d'aucune manière, le servir aussi bien qu'en renonçant, pour l'amour de lui, à votre propre volonté.

Vous me donnerez des nouvelles de tous les Pères et Frères, et du P. François de Mansilhas, par le vaisseau qui se rendra à Maluco. Écrivez bien longuement, car vos lettres, je les lirai avec grand plaisir.

Et maintenant, mes très chers Frères, je vous prie de me recommander toujours à Dieu dans vos sacrifices et dévotes oraisons, car je vais par des contrées où j'ai grand besoin de vos prières.

Simon Botelho, ami de votre sainte Maison, part d'ici pour Goa ; il vous donnera avec détail de mes nouvelles. Je suis fort son ami, car il est très homme de bien, ami de Dieu et de la vérité ; je vous en prie, conservez son amitié. Il a été parfait à mon égard, donnant ses ordres, et avec beaucoup d'amour et de charité, afin que rien ne manquât de ce qu'il fallait pour mon voyage. Dieu le récompense : quant à moi, je lui demeure très obligé.

Dieu Notre-Seigneur veuille nous réunir en sa sainte gloire,

mes bien-aimés frères en Jésus-Christ, puisque dans ce monde nous allons si séparés les uns des autres.

De Malaca, le 16 décembre 1545.

Vester minimus frater in Christo

Franciscus[1].

Le lendemain 17 décembre, à Rome, saint Ignace écrivait, de sa main, l'acte par lequel il communiquait à François tous les pouvoirs concédés à la Compagnie pour l'exercice de ses ministères apostoliques.

II.

Tandis que François, au mois de septembre 1545, naviguait vers Malaca, trois excellents ouvriers, les PP. Antoine Criminale, Jean de Beira et Nicolas Lancilloti arrivaient, le 2 de ce mois, à Goa[2]. Quel-

1. *Ajuda*, ms. Lettres des Indes.

2. Antoine Criminal, né à Lissa, proche de Parme, en 1520, fut attiré à la Compagnie par la sainte vie du Bienheureux Pierre Le Fèvre, et saint Ignace l'y admit à la fin de l'année 1541 : il était sous-diacre. Il alla ensuite à Coïmbre où, après un an et demi d'études, il fut ordonné prêtre, le 6 janvier 1544 : peu après, le 29 avril, il partait pour l'Inde; mais le départ utile n'eut lieu que l'année d'après, le 28 mars, et il arriva à Goa au commencement de septembre 1545. Il mourut martyr, de la main des Badages, au mois de mai 1549.

Jean de Beira naquit à Pontevedra, en Galice. Il avait déjà un canonicat à la cathédrale de La Coruña, lorsque les prédications du Frère François Estrada l'emmenèrent au noviciat de Coïmbre, en 1544. Il mourut saintement à Goa, le 4 janvier 1564.

Nicolas Lancilloti, originaire de Urbino (États de l'Église), fut reçu dans la Compagnie par saint Ignace, qui eut toujours en lui la plus grande confiance. Il mourut à Coulam, en 1558, après avoir admirablement travaillé et souffert pour Jésus-Christ et les âmes.

ques passages de leurs premières lettres intéresseront le lecteur; il notera seulement que tels et tels faits les supposent encore dépourvus de *dernières nouvelles*.

Le P. Jean de Beira aux Pères de Coïmbre :

Nous arrivâmes ici, le 2 septembre, en bonne santé, grâces à Dieu, et nous y sommes encore tous les trois, avec le P. Micer Paul Camerino et un prêtre nommé Maître Diogo, qui n'est pas encore de la Compagnie, mais qui nous est fort affectionné et à tous nos frères. Et lui et quelques autres ont été, au nom du Roi, les fondateurs du Collège où nous vivons. Ils font tous leurs efforts pour nous y retenir et fixer, bien que le P. Maître François ne soit pas de cet avis. Leur insistance ne nous convient pas davantage, car nous savons les grandes nécessités des régions qu'il a déjà parcourues et de celles où il se trouve en ce moment.

Une lettre de lui nous apprend qu'il est allé en un pays appelé Macaçar, fort éloigné d'ici. Il nous ordonne d'aller, deux d'entre nous, avec des Princes qui sont à présent à Goa, lorsqu'ils retourneront en leur pays : ce pays s'appelle Ceylan. Ils ont fui de Ceylan à Goa pour échapper à la mort, dont leur père les menaçait, parce qu'ils veulent être chrétiens. Ainsi a déjà péri leur frère aîné, que l'on peut dire avoir été baptisé dans son sang. On parle de prodiges advenus depuis la mort de ce prince : sur sa tombe, la terre se serait entr'ouverte en forme de croix; on aurait vu, lors de la sépulture, une croix couleur de feu briller dans les airs. De nombreuses conversions ont suivi, et le Roi a fait de nouveaux martyrs. Le Gouverneur de l'Inde lui a envoyé un ambassadeur pour l'inviter à se faire chrétien ; on n'espère pas de lui bonne réponse; aussi le Gouverneur se tient-il prêt à partir en armes pour donner le trône aux Princes ses fils. Depuis qu'ils sont à

Goa, un des capitaines de leur père et dix gentilshommes sont venus les joindre, laissant pour cela femme, enfants et biens. Ils ont grandement souffert en ce voyage de deux cents lieues et plus. Ils viennent tous les jours au Collège, où nous leur enseignons la doctrine chrétienne ; c'est chose admirable à voir que le zèle et la dévotion qu'ils ont à l'apprendre.

Le P. Maître François nous écrit encore de ne pas aller tous en la compagnie de ces Princes, quand ils retourneront à Ceylan : quelques-uns devront attendre ici de nouveaux ordres. Il va, lui, s'assurer par lui-même de l'état des choses et des esprits, laissant pour cela une région où sont déjà de nombreux chrétiens, qu'il a confiés aux soins de Francisco de Mansilhas. Ce pays fut évangélisé par le glorieux apôtre saint Thomas.

Nous sommes donc à Goa, attendant les ordres du P. Maître François. Le P. Lancilloti est notre supérieur ; le P. Micer Paul Camerino est chargé des enfants ; le P. Antoine Criminal est sacristain ; j'ai la charge de portier. Beaucoup de Mores et d'infidèles sont baptisés chez nous ; la parole du cantique de Notre-Dame se vérifie : *Esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes :* ces pauvres gens s'enrichissent de la grâce de Dieu, et tant de chrétiens, fils de chrétiens, en sont vides [1].

Le P. Lancilloti aux Pères de Coïmbre :

En attendant les ordres de Maître François, nous sommes tous trois dans ce collège de Goa tâchant d'y mettre un ordre conforme aux lois et usages de la Compagnie. La construction matérielle est excellente, l'église est bien bâtie et grande, les terrains voisins, assez étendus, lui appartiennent, ils sont bien clos, et dans l'enceinte se trouvent deux dévots ermitages, l'un de Saint-Jérôme et l'autre de Saint-Antoine. La maison

1. *Ajuda*, ms. Lettres des Indes.

a, dit-on, seize cents ducats de rente. On m'a chargé de la direction de cet établissement, mais j'ignore toutes choses. V. R. voudra bien prier le P. Maître Simon de s'informer de ce qu'il y a à faire ici auprès du Vicaire général de Goa, qui est maintenant à Lisbonne, et de me faire connaître ses pensées.

Les enfants, tous de ces contrées, sont nombreux au Collège; les plus grands sont chrétiens depuis plusieurs années. On ne se propose pas de les admettre dans la Compagnie, mais il y a espérance qu'ils feront un grand bien dans toute l'Inde. J'ai charge de leur enseigner le latin jusqu'à ce qu'il arrive quelqu'un plus capable que moi de le bien faire. La venue de ce Maître est bien nécessaire, et aussi de quelques Frères pour les offices domestiques, afin que les prêtres puissent plus librement se livrer à leurs ministères auprès des âmes.

Douze de nos écoliers seraient déjà capables de commencer le cours des arts; envoyez-nous des maîtres capables, envoyez-nous aussi des prédicateurs [1].

Peu de jours après, le P. Lancilloti écrivant à saint Ignace lui disait entr'autres choses :

Maitre François arriva ici, en mai 1542; il lia aussitôt amitié avec les futurs fondateurs de notre collège et s'arrêta quelque temps; mais, considérant qu'il pouvait faire ailleurs un bien plus grand, il ne tarda pas à s'éloigner. Où qu'il portât ses pas ici, les yeux de tous étaient sur lui, et autant il remplissait les âmes d'admiration, autant il captivait les cœurs. Toujours, où que l'occasion lui en fût offerte, il se mettait à catéchiser les enfants, les ignorants; il entendait les confessions, il prêchait. Il s'est, par là, acquis un grand renom dans

1. *Ajuda,* ms. Lettres des Indes.

cette région de l'Inde. Nos fondateurs, dès qu'ils l'eurent connu, eussent bien voulu qu'un homme de tant de doctrine et d'une si grande sainteté reçût lui-même le collège, au nom de la Compagnie, et le gouvernât; mais se voyant seul, Maître François jugea ne pas devoir accepter, pour le moment, ce fardeau. Il espérait, d'ailleurs, exercer plus utilement ses ministères là où il se rendit, savoir : au cap Comorin, à deux cents lieues d'ici. Il y a déjà baptisé d'innombrables païens.

Quand nous arrivâmes, le 2 septembre, les fondateurs du collège nous firent le plus bienveillant et charitable accueil. Ces braves gens se figuraient que nous étions, comme Maître François, doctes et saints, capables de prendre en main leur œuvre et de la promouvoir; ils se sont refroidis, ils ont quasi perdu cœur, quand leur est apparue notre infirmité, notre ignorance. Nous avons tâché de relever leur courage, en leur annonçant que de plus doctes viendraient en 1546.

Maître François, du lieu où il est (Malaca), ne saurait mieux pourvoir au bien de notre collège que s'il était à Rome. Il le connaît peu; jamais il n'a pu demeurer ici; l'esprit de Dieu, je crois, le pousse ailleurs. L'Inde est si grande, que cent mille hommes des plus doctes ne suffiraient pas à la convertir. Pour l'amour de Dieu, que l'on n'envoie ici que des hommes éprouvés, des hommes de vigoureuse santé et de ferme vertu !

En ce même temps, Diogo de Borba écrivit à Simon Rodriguez, et sa lettre prouve que les nouveaux arrivés étaient, à ses yeux, et apparaissaient à tous, du moins par leurs vertus, dignes frères de François de Xavier:

La paix de Jésus-Christ Notre-Seigneur soit avec vous et avec toute la Compagnie de son saint Nom.

J'ai l'intime conviction que Dieu Notre-Seigneur, voulant

épancher son abondante miséricorde, sauver les peuples infidèles de ces contrées et réformer ceux de l'Europe, a suscité votre sainte Compagnie pour l'exécution de son miséricordieux dessein.

Ici abordèrent les trois parfaits serviteurs de Dieu Maître François, Maître Paul et Maître Mansilhas; mais il n'est resté à Goa que le seul Maître Paul. Il est en un Collège nouvellement fondé et que l'on appela *De la conversion de la Fé*. Le peuple lui a donné le nom de Collège de Saint-Paul, et il est bien vrai que les fondateurs eux-mêmes l'appelèrent d'abord ainsi. On dit aujourd'hui indifféremment : *Collège de Santa-Fé* ou *Collège de Saint-Paul.*

A mon avis, ce fut pour votre Compagnie qu'avant même d'avoir eu à Goa la moindre connaissance d'elle, ce Collège se fonda; ainsi le disposa et le voulut Notre-Seigneur, afin que, dès leur arrivée, ses serviteurs y trouvassent des enfants auprès de qui ils pussent, sans retard, exercer l'activité de leur zèle, un abri religieux et une sorte de forteresse, où, vivant en corps, ils n'auraient pas à redouter les attaques de l'Enfer, et d'où ils pourraient sortir pour étendre au-dehors, dans l'Inde entière, les conquêtes de notre sainte Foi...

Les Pères ont choisi pour *Mayoral* le P. Nicolas, qui ne se considère, je le vois, que comme le serviteur de tous, et remplit, en effet, l'office de serviteur de tous; il enseigne aussi, avec grand et continuel labeur, la grammaire latine à vingt écoliers plus avancés que les autres. Le P. Criminal a les charges de sacristain et d'infirmier; ce dernier emploi n'est pas peu de chose, en une maison où les malades sont toujours nombreux. Le P. Juan de Beira sert de portier, et avec un tel zèle, une telle vigilance, qu'il me semble bien des fois voir l'Ange chargé de garder, un glaive à la main, l'entrée du Paradis terrestre. Maître Paul a soin de tout, et son active sollicitude suffirait, je crois, à éloigner les démons du Collège et

de ses abords. La piété, comme les études, tout va de mieux en mieux, et nos espérances d'avenir seraient bien grandes, si nous avions plus de maîtres ; il faudrait ici maintenant un régent des arts et un de théologie, car plusieurs de nos écoliers, d'un talent distingué, sont déjà prêts pour ces études.

J'ai bien peur qu'on ne nous prenne le P. Juan de Beira et le P. Antonio Criminal. Si on le fait, la Maison croule et je demeure inconsolable. Je suis déjà bien vieux, et ne puis ici qu'embarrasser les Pères, avec mes infirmités et les défauts qui accompagnent la vieillesse. Je voudrais donc rentrer en Portugal, mais je serais désolé de laisser ici après moi une Maison désordonnée [1]...

Diogo de Borba touchait, il est vrai, à sa fin ; mais, en ce temps même, où le saint prêtre se figurait n'être plus qu'un embarras, Dieu lui confiait l'importante mission d'instruire dans la foi le Roi de Tanor. Les quelques lettres qui suivent mettront suffisamment sous les yeux du lecteur, et la mission donnée à Diogo, et ses difficultés, et la sagesse du *missionnaire :* elles servent, d'ailleurs, à mieux discerner tels et tels graves aspects d'une question, toujours présente, l'évangélisation des peuples infidèles.

Le Roi de Tanor au Gouverneur Juan de Castro :

Il y a de longs jours que j'ai la volonté de me faire chrétien : la chose a été différée jusqu'à l'heure présente, pour qu'elle s'accomplît de votre temps; et pour que vous y donniez plus de crédit, j'ai fait appeler Antonio Corelho Sousa, capitaine de Chale, pour vous l'envoyer. Je lui ai rendu longuement compte de toute ma détermination, et il va,

1. *Ajuda,* ms. Lettres des Indes.

vous appeler et faire que vous ameniez l'Evêque avec vous. Je vous prie donc de ne mettre en ceci aucune hésitation ni retard, parce que de telles choses se doivent traiter avec beaucoup de diligence. Antonio Corelho vous informera plus pleinement de tout ce qui s'est traité entre moi et lui. Donnez crédit à tout ce qu'il vous dira, afin que la chose se conclue au plus vite. Amenez avec vous le plus de gens que vous pourrez; tout ceci, en effet, importe beaucoup au service du Roi de Portugal et au mien.

Fait à Ponor, 9 décembre 1545.

(*Signature du roi et sceau*[1].)

Le Roi de Tanor à Juan de Castro :

Le Capitan de Chale m'a donné ici une lettre de vous; j'ai ordonné qu'on me la lût : j'ai su ce qui venait en elle et m'en suis réjoui grandement, parce que je sais que ce sont paroles d'une personne qui ne manquera pas de les tenir, et qui même fera plus qu'il ne dit.

Pour moi, je vous ai écrit comme il y a bien des jours que j'ai la volonté de me ranger à votre Loi. Je laissais de le faire, parce que mon frère, roi de ce pays, est encore vivant, et je me proposais de le faire après sa mort, et aussi la mort de ma mère. Maintenant, à l'occasion de votre venue de Portugal, et vu la connaissance que j'ai de vous, je sens mon désir grandir à tel point que je ne veux pas différer davantage.

Je vous prie donc de ne pas hésiter à venir, le plus tôt que vous pourrez, ainsi et de la façon que vous l'écrivit, de ma part, le Capitaine de Chale, d'autant plus que mes frères, propres héritiers du royaume, sont dans la même volonté que moi, et que la majorité du peuple voudra ce que je voudrai.

1. *Ajuda*, mss. J. de Castro, t. IV, fol. 167.

Toutefois, comme c'est là une chose qui ne se doit faire que de bon gré, il se peut que le peuple ne la fasse pas tout de suite comme moi, mais il ne laissera pas, pour cela, de demeurer fidèle à mon service. De si grandes choses ne peuvent pas s'achever en peu de temps.

Je serai donc à Tanor, attendant votre venue, pour m'entretenir avec vous et faire ce que j'écris.

Fait à Poylecheyfe, le 29 décembre 1545.

(*Signature et sceau*[1].)

Cette lettre reçue, on délibéra :

Assemblés, à Goa, dans la maison du gouverneur D. Juan de Crasto, savoir, D. Juan de Albuquerque, évêque; Fray Paulo, gardien du couvent de Saint-François; Maître Pedro. vicaire général; D. Diego de Almeyda, capitaine de la ville; Pedro de Faria, Vasco da Cunha, D. Bernaldo de Noronha, Bernaldino de Sousa, Francisco da Cunha, Diogalvrez Telez, Jorge Cabral, D. Alvaro de Crasto, le Docteur Simon Mȳz, auditeur général, le Docteur Francisco Toscano, chancelier de l'Inde; Manoel Coutiñho, Ruy Gonzales de Caninha et Geronymo Pinto, tous trois *vereadores* (échevins) de cette ville; Martin Gomez, Diogo Gālez, Jean Mȳz et Manoel Afonso, tous quatre syndics (*mesteres*) et procureurs du peuple, et le secrétaire Antonio Cardoso;

Sa Seigneurie a dit que (comme tous savent) le Roi de Tanor, il y a peu de temps (*os dias pasados*), a écrit des lettres à Diego Corelho, Capitaine de Chale, par lesquelles il le prie de venir à lui avec une flotte et le plus de soldats possible, et d'amener un évêque, parce qu'il était décidé à se faire chrétien. A ces lettres, le Capitaine a répondu qu'il ne pouvait

1. *Ajuda*, mss. de Juan de Castro, t. IV, fol. 169.

aller ainsi vers lui, retenu qu'il était par ses démêlés avec l'Idalquao, mais que, ces démêlés terminés et le plus tôt possible, il irait à lui pour conclure une œuvre si sainte, et que, en attendant, on lui enverrait Maître Diogo pour l'instruire, l'affermir dans son bon dessein et lui servir de secrétaire pour ses lettres, où il dirait ses intentions, et comment aucune nécessité, aucun intérêt ne le meut à se faire chrétien, mais bien la grâce de Dieu et une volonté sincère de laisser la gentilité et d'embrasser notre Loi. — Or, aujourd'hui, Sa Seigneurie a reçu une lettre de Maître Diogo et une autre d'Antonio Corelho, Capitaine de Chale, par lesquelles ils l'informent que le roi de Tanor a le dessein, en effet, de se faire chrétien, mais qu'il le voudrait être en secret, parce que sa mère, son frère et quelques rois de Malabar s'étonneraient fort de sa détermination; les Nayres et le peuple de son royaume en seraient mécontents. Il appréhende même qu'un armement, que fait le Roi de Calicut, n'ait pour cause quelque soupçon de son dessein, etc.

Les délibérants donnèrent, peu après, leur avis par écrit. Il fut arrêté qu'on ne prendrait pas de résolution avant le mois de septembre[1].

Vers la fin de février 1546, maître Diogo écrit à Juan de Castro :

Le roi de Tanor est mécontent (prend mal) que Votre Seigneurie ne vienne pas, et elle soupçonne que la cause en est quelque lettre que je vous aurais adressée secrètement.

Il demande que je le fasse chrétien, en compagnie de ses

1. *Ajuda*, ms. de Juan de Castro, t. IV, fol. 155 et suiv. Aux foll. 179-217 se trouvent les *avis* (*pareceres*) originaux de l'Evêque et des autres personnages ci-dessus désignés. Il y a, de plus, celui des *vingt-quatre de la cité*.

frères et de dix à douze autres membres de sa famille, mais en secret, et sans rien changer, pour le moment, dans ses usages, dans ses idolâtries accoutumées, disant que lui, en dissimulant ainsi, conservera son royaume et, petit à petit, le convertira; qu'il nous donnera toute la faveur nécessaire pour travailler à cette œuvre. Il permet que l'on fasse une église à Tanor, où se trouve un chrétien très riche, disposé à en faire les frais par dévotion. Le Roi, de son côté, y aidera tant qu'il pourra. Il ajoute que, dès qu'il verra moyen de se déclarer, il détruira les pagodes et donnera autant de marques extérieures de son christianisme, qu'il en a de sentiments dans l'âme; que tout cela se ferait vite, si son frère venait à mourir.

Voilà ce qu'il dit et, dans ces conditions, il veut que je le fasse chrétien. Que Votre Seigneurie voie ce qui se doit faire, parce que je ne ferai, moi, que ce que m'ordonneront Votre Seigneurie et le seigneur Évêque, et les Pères et Docteurs de la cour souveraine (*Desembargo*). A vous de savoir, à nous de faire ce que Votre Seigneurie, le seigneur Évêque et les Pères et Docteurs aurez décidé.

Je dirai maintenant mon avis : faire une telle chose, dans les conditions ci-dessus marquées, c'est aller contre les décisions des Docteurs, théologiens et canonistes, et en particulier de saint Augustin, qui n'autorise d'aucune manière de telles dissimulations, et saint Paul dit : *Corde creditur ad justitiam; ore autem fit confessio ad salutem.*

Que Votre Seigneurie veuille bien ne pas nous expédier réponse, sans en donner avis au collège, parce que nous y demandons certains objets nécessaires.

Maître Diogo demande qu'on lui envoie de Goa un jeune brahme, Antonio, qui vit au couvent de Saint-François. On a besoin de lui à Tanor[1].

1. *Ajuda*, Mss. de Juan de Castro, t. IV, fol. 222.

On ne tint pas compte des appréhensions de Maître Diogo; le Roi de Tanor fut baptisé; mais l'avenir, sans donner pleinement tort à ceux qui jugèrent mieux faire en se hâtant ainsi, justifia surtout la prudente hésitation de Diogo, qu'avait déjà suffisamment justifiée son exposé des vraies doctrines.

III.

La lettre de François, du 16 décembre, ne put, on le comprend, que déconcerter Diogo de Borba. Juan de Beira et Antoine Criminal ne s'empressèrent pas moins d'obéir, comme le prouvent ces lignes de Juan de Beira :

Arrivés à Goa, nous avons attendu les ordres du P. Maître François Xavier. Il nous a enjoint, par lettre, au P. Antoine Criminal et à moi, de nous rendre au cap Comorin. Là, nous avons trouvé de nombreuses églises, où le culte divin grandit par l'observation des règlements de Maître François. C'est chose admirable que le zèle des enfants à venir, le matin et le soir, réciter la doctrine chrétienne et en écouter l'explication. Les femmes, le samedi, les hommes, le dimanche, passent deux heures à l'église, pour y apprendre les prières, les dix Commandements, la méthode de confession générale, et y louer Dieu, qui les a menés des ténèbres à la lumière. Déjà, plus de trace ni mention d'idolâtrie ; Dieu s'est servi de Maître François pour opérer tant de bien, et il y a eu grande douleur et regrets, quand il s'est éloigné d'ici pour aller évangéliser d'autres contrées, où il a également ramené un grand nombre d'âmes à Jésus-Christ.

N'espérant plus pouvoir se rendre encore à Macaçar, François, le 1er janvier 1546, était parti de Malaca pour Amboïno[1].

De là, le 10 mai, il écrit aux Pères de Goa :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

De Malaca, je vous écrivis, en 1545, par deux voies. Je vous demandai, pour l'amour de Dieu, à vous, Père Jean de Beyra, et à vous, Père Antoine Criminale, de vous rendre, à lettre vue, au cap de Comorin, pour y instruire et protéger ees pauvres chrétiens, et y tenir compagnie au P. François de Mansilhas, que je laissai auprès d'eux, ainsi que Jean de Liçano et trois autres prêtres, originaires du pays; et, afin d'accroître vos mérites, je vous le commandai en vertu de la sainte obéissance.

Pour moi, je m'embarquai à Malaca, pour Maluco, le 1er janvier, et j'arrivai à l'île d'Amboïno, le 14 février. Sans tarder, je visitai les localités chrétiennes de l'île, où je baptisai beaucoup d'enfants. J'achevais à peine ce ministère des visites et baptêmes, quand arriva à Amboïno la flotte de Fernand de Sousa, avec les Castillans venus de la Nouvelle Espagne à Maluco; c'étaient huit vaisseaux en tout. Là, j'eus grand travail spirituel : confessions, prédication tous les dimanches, visite des malades, assistance des mourants, démarches de pacification. Tout cela m'occupa tellement, en carnaval comme en carême, que le temps me manquait pour donner satisfaction à tous.

1. « Amboïno, dit le P. Sébastien Gonçalvez, comprend cinq îles; mais les Portugais appellent ainsi leur forteresse et l'endroit où elle est bâtie. Les Portugais appelaieut les autres îles : Varanula, Homa, Liacer, Ronceslao. » Elles avaient parmi les naturels, elles ont eu depuis et gardent encore des noms bien différents, dans les langues des divers peuples.

J'ai étudié l'état des esprits en ce pays : j'espère de Dieu Notre-Seigneur que toute l'île se fera chrétienne, quand le seigneur sera venu s'y fixer : c'est Jordan Freitas, actuellement Capitan de Maluco, un véritable homme de bien et zélé pour l'accroissement de notre sainte Foi. Il ira s'y établir, de novembre prochain 1546 à un an ; ce sera donc en 1547. L'île d'Amboïno a de 25 à 30 lieues de tour ; elle est très peuplée et compte déjà sept localités chrétiennes.

A 130 lieues d'Amboïno, est une autre terre appelée la Côte-du-More, où vivent beaucoup de chrétiens dépourvus, me dit-on, de toute instruction ; je vais m'y rendre, le plus tôt que je pourrai. Ceci soit dit pour que vous sachiez la nécessité qu'il y a de nos hommes de ce côté : vous êtes, il est vrai, nécessaires ailleurs, mais la nécessité est ici plus grande. Je vous supplie donc, pour l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur, de venir, vous, Père François de Mansilhas, et vous, Jean de Beira, et pour que votre mérite en soit accru, je vous le commande en vertu de la sainte obéissance. Si l'un des des deux est mort, que l'autre vienne avec le P. Antoine Criminale, et qu'un de vous trois demeure avec les chrétiens de Comorin et les prêtres de cette côte. S'il vient, cette année, de Portugal quelques sujets de la Compagnie, vous leur direz que je les prie, pour l'amour de Notre-Seigneur, d'aller tous au cap de Comorin, pour y instruire et protéger les chrétiens. Vous m'écrirez longuement à Maluco, pour me donner nouvelles des derniers arrivés de Portugal. Les lettres qu'ils apporteraient me viendront par les Pères qui doivent se rendre à Maluco. Pour accroissement de leur mérite, ce sera en vertu de la sainte obéissance que les nouveaux arrivés de Portugal iront au cap de Comorin.

Ma présente lettre ne peut, ce me semble, vous parvenir que dans le courant de février 1547. Cette même année, au commencement d'avril, un vaisseau du Roi partira de Goa

pour Maluco : vous viendrez par ce vaisseau. A cette fin, la présente reçue, partez, sans retard, du cap Comorin pour Goa, et tenez-vous y prêts à vous embarquer pour Maluco sur le vaisseau du Roi. Les habitants de Maluco espèrent que ce vaisseau leur amènera leur Roi, fait prisonnier dans le temps, et les Portugais attendent, par la même voie, le nouveau capitan de la forteresse de Maluco. Si le Roi de Maluco s'est fait chrétien à Goa, j'espère de Dieu Notre-Seigneur que beaucoup d'habitants de Maluco feront comme lui, et le Roi ne fût-il pas chrétien, je crois que notre venue dans ce pays y sera très utile pour le service de Dieu.

Les deux qui viendrez par ici, apportez chacun tout ce qu'il faut pour dire la messe; que les calices soient de cuivre; c'est pour nous, qui allons *inter gentem non sanctam*, un métal plus sûr que l'argent. J'ai en vous, comme membres de la Compagnie, cette confiance que vous ferez ce que, pour l'amour de Notre-Seigneur, je vous demande si instamment. Et afin d'accroître vos mérites, je vous le commande en vertu de l'obéissance. Plus rien à vous dire, si ce n'est que l'espérance de vous voir me réjouit fort. Plaise à Dieu que ce soit bientôt, et pour l'avancement de son service, et pour la consolation de nos âmes.

Micer Paul, mon frère, ce que bien des fois, et de vive voix et par lettres, je vous ai demandé pour l'amour de Notre-Seigneur, je veux, une fois encore, vous en prier de toutes mes forces : c'est que vous tachiez de faire en tout la volonté de ceux qui ont la charge du saint Collège de Saint-Paul. Si j'étais à votre place, je ne travaillerais à rien tant comme à obéir à ces directeurs de cette sainte maison. Croyez-moi, Micer Paul, mon frère, c'est un moyen très sûr d'aboutir, en toutes choses, que de désirer être commandé et de ne pas contredire à celui qui commande. Faire, au contraire, sa propre volonté, en dépit du commandement, c'est chose très pé-

rilleuse. Aboutiriez-vous en agissant ainsi, croyez-moi, mon frère Micer Paul, il y aurait là plus d'erreur que de réussite. Vous obéirez donc en tout à Maître Diogo de Borba; sa volonté est pour vous la volonté de Dieu, et qu'il veuille ceci ou cela, vous aurez de part et d'autre la volonté de Dieu.

Les Frayles castillans de l'ordre de Saint-Augustin, qui vont à Goa, vous donneront de mes nouvelles. Je vous en supplie, aidez-leur en tout ce que vous pourrez; témoignez-leur beaucoup d'amour et de charité. Ce sont de si religieuses et de si saintes personnes, qu'elles méritent tout bon accueil.

Envoyez, au plus tôt, la présente à nos frères du cap de Comorin, afin qu'ils arrivent à Goa, au mois d'avril, pour s'embarquer, au mois d'avril, sur le vaisseau du Roi et venir à Maluco.

Je vous en prie instamment, mes frères, pour le service de Dieu, efforcez-vous d'attirer en votre compagnie quelques personnes de bonne vie, qui nous puissent aider à enseigner la doctrine chrétienne par toutes les localités de ces îles. Que chacun de vous, du moins, tâche de se gagner un compagnon; si ce n'est pas un prêtre, que ce soit un laïque désireux de tirer vengeance de l'injure que lui ont faite le monde, le démon et la chair, en le déshonorant aux yeux de Dieu et de ses Saints.

Dieu veuille, par son infinie miséricorde, nous réunir en son royaume. Il y aura, à se retrouver là haut, plaisir et délassement meilleur qu'à se retrouver en ce monde.

De Amboïno, 10 mai 1546.

Vester minimus frater,

Franciscus[1].

1. *Ajuda,* ms. Lettres des Indes.

François, le même jour, écrivit aux Pères de Portugal.

Il rappelle sa lettre du 16 décembre 1545. Il ajoute que, du cap de Comorin aux îles de Macaçar, la distance est de plus de 900 lieues; qu'avant de partir, il laissa avec François de Mansilhas un Père espagnol et trois prêtres indigènes. A Ceylan, se trouvaient cinq *frayles* de l'ordre de Saint-François et deux autres prêtres; c'était assez pour l'entretien des chrétientés existantes, vu qu'il n'y a pas d'autres chrétiens que ceux-là dans l'Inde, en dehors des forteresses, et qu'ici, des vicaires enseignant et baptisant, il pouvait donc partir pour Malaca et, de là, passer à Macaçar.

Puis, François raconte, avec quelques détails de plus, la conversion de Jean d'Eyro :

Je trouvai un marchand, propriétaire d'un vaisseau; il me pria de le confesser. Aucune prudence humaine n'aurait pu amener la détermination qu'il prit; mais il se fit grande violence, il se vainquit et prit le chemin du ciel. Dieu, par sa miséricorde, agit si puissamment dans l'intime de son âme que, s'étant confessé, un jour, il se résolut, le jour suivant (ce fut là même où l'on martyrisa l'apôtre saint Thomas), à vendre son vaisseau et tout ce qu'il y avait dedans; puis, comme libéral dispensateur, il donna aux pauvres, sans se rien réserver, tout le prix de la vente.

Nous partîmes ensemble de San-Tomé et nous arrêtâmes, à mi-chemin de Macaçar, en une ville appelée Malaca, où le Roi a une forteresse. Le Capitan me dit qu'un religieux prêtre était allé, mandé par lui, du côté de Macaçar, en compagnie de beaucoup de Portugais, sur un galéon bien approvi-

sionné, afin d'encourager tous ceux qui voudraient se faire chrétiens, et qu'il ne lui semblait pas à propos que j'allasse plus loin, avant d'avoir de ses nouvelles. J'attendrai donc trois mois et demi à Malaca.

François raconte ses travaux à Malaca, déjà connus. Il dit de plus :

J'étais logé à l'hôpital; d'autres, bien portants aussi, y étaient admis... Dieu aidant, je pus réconcilier entre eux bien des soldats et autres habitants de la ville. J'allais, le soir, par les rues, emmenant avec moi de nombreux enfants, de ceux à qui j'enseignais la doctrine chrétienne; et, une clochette à la main, je recommandais au peuple les âmes du purgatoire.

Les trois mois et demi passés, aucune nouvelle du Religieux n'était venue; d'autre part, les vents qui amènent les vaisseaux de Macaçar ne soufflaient plus. Je me déterminai à partir pour une autre forteresse du Roi, appelée Maluco : c'est la dernière dans cette direction. A 60 lieues de là, il y a deux îles, une desquelles, de 30 lieues de tour, fort peuplée, s'appelle Amboïno : le Roi en a fait *merced* à un excellent homme et bon chrétien, qui viendra, d'ici à un an et demi, s'y établir avec sa famille. Je trouvai dans cette île sept localités chrétiennes. J'administrai le baptême aux enfants qui ne l'avaient pas reçu. Beaucoup moururent, peu après leur baptême. On eût dit que Dieu Notre Seigneur attendait seulement, pour les appeler, qu'ils fussent au chemin du salut.

François, à propos de ses ministères sur les huit vaisseaux de la flotte de Fernand de Sousa, écrit :

Aider à bien mourir est un grand travail, quand on a

affaire à des hommes qui menèrent une vie peu conforme à la loi de Dieu. Eux qui, vivant en de continuels péchés dont ils ne voulaient pas se déprendre, se fiaient tant à la miséricorde de Dieu, ils n'ont plus confiance en elle, à la mort. Dieu aidant, beaucoup de soldats se réconcilièrent : ils vivent maintenant plus en paix. La flotte partit pour l'Inde, au mois de mai, — et j'allai, avec mon compagnon Jean d'Eyro, à Maluco, distant de 60 lieues.

Par delà Maluco, à 60 lieues, est l'île du More, où se firent, il y a des années, beaucoup de chrétiens; mais la mort des prêtres qui les avaient baptisés les laissa dans l'abandon et l'ignorance. Le pays du More est plein de dangers; le peuple est très perfide. Il mêle des poisons aux aliments et breuvages qu'il donne : De là vient qu'on ne s'empresse guère d'aller y secourir les chrétiens. Il est cependant nécessaire que les âmes de l'île du More soient instruites, et que quelqu'un les baptise pour leur salut; j'ai, de mon côté, l'obligation de perdre la vie du corps pour assurer à mon prochain la vie de l'âme. Je me suis donc résolu d'aller à l'île du More, pour y secourir les chrétiens *in spiritualibus,* et d'affronter tout péril de mort, me confiant en Dieu Notre-Seigneur et mettant en lui toute mon espérance. Je veux, dans la mesure de mes petites et misérables forces, faire en moi l'épreuve de cette parole de Jésus-Christ, notre rédempteur et Seigneur : *Quicumque voluerit animam suam salvam facere perdet eam ; qui autem perdiderit animam suam propter me inveniet eam.*

Ce latin est facile à entendre, et la sentence de Notre-Seigneur, dans cette généralité de sa forme, n'a rien d'obscur; mais dès que l'homme en vient à se l'appliquer, dès qu'il traite de se déterminer à perdre la vie pour Dieu afin de la mieux trouver, et à se jeter, pour cela, en des hasards où probablement, en effet, il laissera la vie, — ce qu'il faudrait

déterminer se fait alors si noir, que le latin, tout clair qu'il est, devient obscur. En vérité, je pense qu'en pareil cas, et à mesure que le cas se reproduit, celui-là seul, quelque docte qu'il soit, parvient à l'entendre, à qui Dieu Notre-Seigneur, par son infinie miséricorde, veut bien l'expliquer. C'est ici que l'on voit la condition de notre chair et quelle en est la faiblesse, l'infirmité.

Beaucoup de mes dévoués amis ont tâché de me détourner du projet d'aller en de si dangereuses terres; n'y pouvant réussir, il sont venus m'offrir bien des contre-poisons. Je leur ai bien su gré de leur amour et bienveillance, mais je me suis gardé d'accepter ce qu'ils m'offraient ainsi avec tant d'affection et de larmes. Je n'ai pas voulu me charger de craintes, n'en ayant pas; j'ai voulu surtout, ayant mis ma confiance en Dieu, ne rien perdre d'elle, en recourant à d'autres appuis. J'ai prié mes amis de me recommander continuellement à Dieu : de tous les contre-poisons, c'est le meilleur qu'on puisse trouver.

Déjà, de Comorin à Malaca et à Maluco, je me suis vu en bien des périls, soit sur mer dans les tempêtes, soit, là et ailleurs, au milieu de gens ennemis. Une fois, entre autres, notre vaisseau, de quatre cents tonnes, avec un vent violent en poupe, laboura le sol l'espace de plus d'une lieue. Il n'eût fallu que la rencontre d'un seul écueil, et le vaisseau était en pièces; il demeurait ensablé, s'il se fût trouvé moins d'eau d'un côté que de l'autre. Il y eut alors bien des pleurs. Dieu voulut, en ces dangers, nous montrer et nous donner à entendre le peu que nous sommes, quand nous comptons sur nos forces ou nous appuyons sur les créatures. Lors, au contraire, que dépris de cette vaine confiance et de ces espérances trompeuses, nous allons au créateur de toutes choses pour mettre en lui notre espoir, pour nous confier en celui à qui il est si facile de nous fortifier contre des périls affrontés et

subis pour son amour; l'heure de ces périls venue, on voit comment tout le créé obéit au Créateur; la perspective de la mort n'empêche pas que l'âme n'ait impression vive de joie très supérieure aux impressions de la crainte; et, le péril, les angoisses, qui nécessairement l'accompagnent, une fois disparus, l'homme ne saurait ni écrire ni exposer de vive voix tout ce qui se passa en lui, durant l'heure de l'épreuve. Ce qui reste, c'est que le souvenir du passé, gravé dans la mémoire, ne permet plus de se lasser au service d'un si bon Maître. On compte que ce Maître, dont les miséricordes n'ont point de fin, donnera, demain comme aujourd'hui, les forces qu'il faudra pour le servir.

François expose les ordres qu'il a donnés aux vouveaux arrivés de Portugal, et comment tels et tels ont été par lui destinés à Maluco. Il poursuit :

Cette région de Maluco est un amas d'îles, à proximité desquelles on n'a point encore découvert de terre ferme. Elles sont innombrables et toutes peuplées de Gentils, faute d'ouvriers qui les invitent à devenir chrétiens. S'il y avait, à Maluco, une maison de notre Compagnie, une multitude de gens se feraient chrétiens. C'est là ma pensée arrêtée : il nous faudrait, à ce bout du monde de Maluco, fonder une maison, pour le grand service qu'elle rendrait à Dieu Notre-Seigneur[1].

1. François allait, de temps en temps, de l'une à l'autre des îles Amboïno : il se rendait à l'île de Varanoula, quand une tempête menaça d'engloutir le bâtiment qui l'avait pris à bord pour le déposer à la côte. François plongea dans la mer son crucifix, et la tempête s'apaisa; mais le lien qui le retenait s'étant détaché, le crucifix demeura dans l'eau. Le lendemain, déposé sur le rivage, François s'acheminait vers le bourg de Tomadou, quand un crabe sortit de la mer, tenant le christ entre ses pattes : il le déposa sur le sable et replongea dans la mer. François s'agenouilla et demeura là, en une oraison profonde, l'espace de demi-heure. Ainsi raconta le fait, sous serment, François Roiz, qui accompagnait le Saint. Son témoignage fut reçu, à Zebû, ville des Philippines, par le vicaire général de l'évêque de cette région. (Gonçalvez).

Les Gentils sont, dans ces régions, plus nombreux que les Mores; ils s'aiment peu entre eux. Les Mores voudraient que les Gentils, ou se fissent Mores, ou devinssent leurs esclaves. Les Gentils ne veulent pas être Mores, et moins encore leurs esclaves. S'il y avait quelqu'un qui leur prêchât la vérité, tous se feraient chrétiens, car les Gentils aiment mieux être chrétiens que Mores. Il n'y avait ici que des Gentils, avant les soixante dernières années. De La Mecque, où les Mores disent qu'est enseveli le corps de Mahomet, vinrent deux cacizes, qui firent passer un grand nombre de Gentils à la secte de Mahomet. Ce qu'ont de meilleur les Mores de Maluco, c'est qu'ils ne savent absolument rien de leur perverse religion; s'ils ne deviennent pas chrétiens, la raison en est uniquement que personne ne leur prêche la vérité.

J'entre dans tous ces détails, afin que vous gardiez mieux souvenir et tristesse d'une telle perdition d'âmes, procédant du seul défaut de secours spirituel. Qui n'aurait pas assez de savoir acquis ou de talent pour être admis dans la Compagnie, en aura de reste pour faire du bien à Maluco : il n'y faut que la volonté d'y venir pour vivre et mourir avec ces pauvres gens. S'il nous en arrivait de tels, chaque année, une douzaine, la mauvaise secte de Mahomet serait bientôt ruinée; tous se feraient chrétiens, et Dieu serait moins offensé qu'il ne l'est maintenant, personne ne se trouvant là pour reprocher aux infidèles leurs vices et leurs péchés.

Pour l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur, de sa très sainte Mère et de tous les saints qui sont la gloire du paradis, je vous prie, mes très chers Pères et Frères, de vous souvenir spécialement et toujours de moi devant Dieu, car je vis en un extrême besoin de sa faveur et de son assistance, et par conséquent de la vôtre. De nombreuses expériences m'ont prouvé que, grâce à vos prières, Dieu Notre-Seigneur m'a aidé et secouru en bien des tribulations et du corps et

de l'âme. Aussi, pour ne vous jamais oublier, pour mieux garder de vous continuel souvenir, à la grande joie de mon âme, sachez que des lettres que vous m'avez écrites j'ai détaché vos noms, tracés de vos propres mains, et ces noms, tant j'ai de consolation à le faire, je les porte toujours sur moi, joints à l'acte de ma profession. Grâces soient rendues, d'abord à Dieu Notre-Seigneur, et puis à vous autres, mes très doux (*suavissimos*) Frères et Pères, pour avoir été ainsi faits de Dieu, que de porter seulement vos noms sur moi me console à tel point : encore allons-nous bientôt nous revoir (*presto nos veremos*) en l'autre vie, plus à loisir que dans la vie présente. Je m'arrête.

De Amboïno, le 10 mai 1546.

Vester minimus frater et filius,

Franciscus[1].

A la lettre précédente, le Saint joignit un feuillet où il décrit le pays et donne force détails sur les mœurs des habitants. Les îles sont montagneuses et très boisées; les hauteurs servent de forteresses; les volcans abondent; les tremblements de terre sont si fréquents que personne ne s'en épouvante. L'image de l'enfer est quasi partout sous les yeux, et cependant on se permet tous les excès de l'immoralité, et l'anthropophagie est si peu en horreur que, d'une famille à l'autre, on se prête, on cède les vieux parents pour les manger, comme on se prête ailleurs les aliments les plus communs. La langue qui se parle à Malaca est très répandue dans ces îles; chacune cependant a sa langue à part. Peu de gens (ce qui est

1. *Ajuda*, ms. Lettres des Indes.

regrettable) savent écrire ; c'est le malais qui s'écrit, en caractères arabes. Ce furent les Cacizes, venus de la Mecque, qui enseignèrent à écrire. Nul n'écrivait avant eux[1].

François raconte ensuite, entr'autres choses, comment il rencontra, à Malaca, un marchand portugais qui revenait d'un pays lointain « appelé Chine. » Ce que lui en dit le marchand persuada à François que le christianisme y fut autrefois connu. Beaucoup de vaisseaux portugais allant, chaque année, de Malaca aux ports de la Chine, François a recommandé aux patrons et autres de s'informer minutieusement des cérémonies et coutumes religieuses des Chinois, et de lui transmettre ce qu'ils en auront appris.

1. Les mariniers du vaisseau qui mena François, de Malaca en vue d'Amboïno, étaient Mores. Ruy Diaz Pereira, qui était sur le vaisseau, dit que François les instruisit et qu'il en baptisa plusieurs : « Maître François, ajoute Pereira, les instruisait en leur propre langue, « en su propia aravia. »

Il est permis de penser que François, partout en relation avec les Mores, et qui devait les trouver établis dans la région d'Amboïno, avait rédigé d'avance, à l'aide de bons interprètes, tout ce qu'il lui faudrait pour interroger et instruire les Mores, et l'*aravia* des mariniers n'était probablement que du malais.

CHAPITRE XVI.

OÙ FRANÇOIS DE XAVIER RACONTE SES DERNIERS TRAVAUX AUX MOLUQUES ET SES NOUVELLES ŒUVRES A MALACA.

(Mai 1546-janvier 1548.)

I.

Du mois de mai 1546 au mois de juin 1547, François ne cessa de travailler, dans la région des Moluques, allant et venant d'Amboïno à Ternate et aux îles du More[1]. Rentré à Malaca, au mois de juillet, il y déploya son zèle jusqu'au mois de décembre. Alors, il reprit le chemin de l'Inde et débarqua à Cochin, le 12 janvier 1548. Là, il s'arrêta quelques jours pour expédier des lettres en Europe. Il y raconte ses œuvres jusqu'au 20 janvier.

Nous l'entendrons dire à Simon Rodriguez : « Je

1. « Les îles *Malucas,* dit le P. Sébastien Gonçalvez, sont au nombre de cinq, savoir : Ternate, Tidore, Moutel, Maquiem et Bacham. *Maluco* est le nom collectif de ces îles. Elles sont à trois cents lieues environ à l'est de Malaca, en vue les unes des autres, et occupent, réunies, un espace d'environ vingt-cinq lieues. Aucune n'a plus de six lieues de tour. Le vrai nom de l'île de Ternate est Gape : on l'appelle Ternate, du nom de sa ville principale. Ainsi, l'île de Duco s'est appelée Tidore, parce que sa ville principale s'appelle ainsi. Celui qui y gouverne a titre de roi. »

ne sais rien des affaires de l'Inde. » Une ou deux lettres de graves personnages fourniront au lecteur les nouvelles qui pouvaient le plus intéresser François.

L'Evêque de Goa avait écrit au Gouverneur Juan de Castro, le 28 décembre 1546 :

Le Gardien des *Frades* qui sont à Ceylan est arrivé ici. Il a raconté la débâcle (*desmancho*) arrivée à Cande par la faute des Portugais, qui ont laissé le Roi seul. Ce roi est déjà baptisé... Tout serait disposé pour la conversion du pays. Il serait bon d'y envoyer, cette année, cinquante hommes pour la défense de ce Roi, et, dès que l'hiver sera passé, charger Don Alvaro (de Castro, fils du Gouverneur) d'achever cette belle œuvre. Ce serait glorifier Dieu et vous acquérir honneur devant les hommes...

L'Évêque veut être un de ceux qui iront baptiser ce peuple, etc.[1].

Deux jours après, le 30 décembre, l'Evêque ajoute :

J'ai reçu une lettre du Père Fray Antonio Piquyno, qui est à Ceylan. Il dit : « Avant d'écrire à Votre Seigneurie, j'ai « voulu m'assurer du christianisme du Roi de Cande ; je l'ai « mis à l'épreuve et j'ai vu que tout y était fausseté. Dès « qu'il s'est vu hors de la nécessité pour laquelle il se fait « chrétien, il a aussitôt dissimulé cette qualité ; il ne croit pas

1. Le Gardien lui-même, Fray Siméon de Coïmbre, venait d'écrire (25 décembre) à Jean III, pour lui annoncer la conversion prochaine d'un Roi, « qui s'appelle roi de *Camde*, dans l'île de Ceylan. » A sa lettre est jointe une lettre du Roi de *Camde*, qui demande secours et promet d'être chrétien. (T. de T., corp. chron., P. 1er, m. 78.)

« en Dieu, il ne veut pas entendre parler de doctrine, ni voir « la croix, ni en faire le signe; il ne veut même pas que « d'autres se fassent chrétiens sur ses terres, sauf les escla- « ves, etc. Il fait ses pagodes comme précédemment, etc. » (25 novembre 1546.)

Je ne vous communique pas cette lettre de Fray Antonio pour vous refroidir dans l'exécution de vos bons desseins; c'est, au contraire, pour vous animer. Souvenez-vous, en effet, que la contradiction accompagne toujours les bonnes entreprises et qu'il faut se garder de les abandonner pour cela[1]...

Un mois plus tard, le 1er février :

J'ai été bien désolé de la mort de Miguel Vaz. Je perds avec lui un grand soulagement, car je lui avais remis en main toute mon autorité, vu que le fardeau dépassait mes forces et que je dois, l'année prochaine, m'en aller en Portugal; et voilà que Notre-Seigneur le prend : comment et quand, je l'ignore : Dieu seul le sait. Ici, il court bien des faux témoignages; je vous en rendrai compte lorsque Notre-Seigneur vous amènera où je suis, ou bien me mènera où vous êtes.

Maître Diogo, lui aussi, est mort. De grandes fièvres l'ont emporté après cinq jours. Il est mort, quinze jours après le vicaire général, mercredi dernier (26 janvier). Ce sont là mystères divins. Nous sommes, et moi surtout, épouvantés des choses de ce monde.

Que Notre-Seigneur, pour de longues années, garde heureusement votre illustre personne[2]...

1. *Vie de Jean de Castro*, pp. 478, 480.

2. Le 14 février, le Doyen de la Seu écrit, de Goa, au Gouverneur : « Me Diogo est mort : on dit qu'en apprenant la nouvelle de la mort de « Miguel Vaz dans la maison du Doyen, il sortit aussitôt, en poussant de « grands cris et gémissements, et qu'il se mit au lit, où la fièvre, en quatre

A la fin de la même année, le 30 novembre, Cosme Anes écrivit aussi à Jean III : il parle au Roi d'autres affaires, sans oublier de mentionner encore, après onze mois écoulés depuis leur mort, les deux zélés promoteurs de tout bien dans l'Inde :

Par la flotte de l'an passé, V. A. aura su la mort de Miguel Vaz, vicaire général. Après le départ de la flotte, on m'écrivit à Cochin que Maître Diogo aussi était mort : la peine qu'il eut de la mort de Miguel Vaz causa la sienne. Plaise à Dieu Notre-Seigneur que leurs âmes soient en sa sainte gloire : telles furent leurs œuvres, que l'on doit compter pour eux sur cette récompense. Chrétiens et païens se sont montrés vivement affectés de la mort de ces deux hommes vertueux : celle de Miguel Vaz surtout a été regrettée, car il n'en manquait pas qui avaient en lui tout leur secours et remède. Le bruit a couru que c'était l'Évêque qui l'avait fait empoisonner. Pauvre Évêque! Lui qui est incapable de donner sujet à personne de tuer, pour son service, même une puce. Je pense moi que si, comme beaucoup l'affirment, Miguel Vaz est mort empoisonné, ce sont les brahmes qui lui ont fait administrer le poison. Ils savaient que Miguel Vaz était porteur d'ordres de V. A. pour les expulser de l'île de Goa.

Il serait bien bon que Maître François, en ce temps et en

« jours, l'a tué. Il n'est pas, ce semble, d'un bon chrétien de se laisser ainsi « dominer par la douleur; il fallait se soumettre à la volonté de Dieu. »

Ce ton trahit déjà, chez le Doyen, trop de facilité à se plier aux volontés quelconques des hommes : ce qui suit achève de démasquer le flatteur des puissants, contre lesquels Miguel Vaz et Diogo de Barbo soutinrent, jusqu'à la mort, les droits de Dieu :

« Le Père Me Diogo fut, toute sa vie, fort crédule, et il a donné des preu- « ves de la même faiblesse, à sa mort, en croyant à des choses qui n'avaient « ni pieds ni tête. Pero Fernandez. »

tout autre, fût dans ce pays, à cause de sa grande vertu et doctrine (*por seu grande virtude e sufficiencia*). Il est allé du côté de Maluco, et nous n'avons pas encore lettre de lui qui nous apprenne ce qu'il y a fait. Le pays est, dit-on, tellement disposé qu'il s'y peut opérer beaucoup de bien; mais ici, il se produit, chaque jour, des occasions de rendre à Dieu un grand service, et il y faut pour cela nécessairement un homme comme Maître François. Parce qu'il n'est pas ici, que de choses se passent sur les vaisseaux, qui ne s'y passeraient pas !

L'Évêque est très vertueux; c'est un bon prélat; mais, vu la condition de ces pays, il est lent et faible (*remisso e frouxo*), et, d'ailleurs, fût-il autre, il ne pourrait faire plus qu'il ne fait, parce que les Gouverneurs entendent être rois, non pour patienter, comme le Roi, mais pour exercer tous ses pouvoirs; et l'Évêque est si modeste (recueilli), qu'il n'ose leur parler, si ce n'est de ce qu'ils veulent; et Maître Pedro, qui sert de vicaire général, emploie le temps de ses prédications en louanges du Gouverneur. Du contraire, il n'en a cure, et, dit-on, il se trouve bien de cette tactique, et fait réussir auprès du Gouverneur les affaires des chrétiens du pays et accueillir leurs pétitions. Plus cependant ferait Miguel Vaz, s'il vivait.

Pour suppléer à ces indigences et donner un Supérieur au collège de Sainte-Foi, il paraît fort nécessaire que Votre Altesse pourvoie la maison d'un religieux de l'Ordre de Jésus, s'il se peut, qui soit homme d'autorité et lettré, pour prêcher au collège, y avoir charge d'administrer la maison et gouverner aussi les Pères qui, de là, s'en vont travailler au loin; un homme qui puisse traiter avec le Gouverneur des affaires qui intéressent la conversion des Gentils dans ces contrées; car, excepté Maître François, tous les autres Pères de l'Ordre de Jésus, qui sont venus ici, n'ont pas la capacité requise pour cela. Aussi sont-ils allés, donnant, çà ou là, de la tête, ou cau-

sant déplaisir par certaines démarches; non pas qu'ils aient rien fait d'injuste, mais des choses à contretemps, comme certaines réquisitions auprès du Gouverneur, ou de tel Capitaine ou autre officier de Votre Altesse. Dans leur vie, rien à reprendre (*em seus vidas nao he defeito*) : tout y est bon zèle et vertu; mais l'ardeur même du zèle qu'ils apportent ici les expose à se compromettre, faute d'un Supérieur aussi capable qu'il le faudrait. Sur une information qui leur vient, ils s'ingèrent en telle affaire, où ils sont mal reçus. Certes, la faute n'est pas imputable aux gens du pays : ce n'est pas avec eux que les Pères ont besoin de prudence, de circonspection; c'est avec les Portugais : ce sont eux qui troublent une si bonne œuvre; eux qui mettent dans la tête des Pères tels projets, dont l'exécution, qu'ils voudraient prompte, ne saurait venir qu'avec le temps; ce sont eux qui les font aller au Gouverneur, aux capitaines et venir de Comorin à Goa. Aussi, et pour cela, et pour d'autres choses, ils ont grand besoin d'un Supérieur doté des qualités requises.

Le collège (Notre-Seigneur en soit loué) grandit beaucoup. Les jeunes gens qu'on y instruit se font très capables, et s'il y avait des maîtres aptes à les pousser davantage, plusieurs, qui ont de vrais talents, deviendraient fort lettrés.

Cosme Anes donne au Roi l'assurance que, sauvant ainsi éternellement tant d'âmes dans les Indes, Son Altesse y acquiert une grandeur bien supérieure à celle d'Alexandre. Il poursuit :

Tous les jours, Pères et écoliers, après dîner, vont en procession du réfectoire aux ermitages qui sont au haut du jardin, et ils y font très particulières prières pour la Reine notre dame, pour le Prince, pour les gouvernants de l'Inde. C'est un beau spectacle que de voir ainsi s'avancer pieusement les

Pères d'abord, puis les plus grands écoliers, qui sont déjà grammairiens, puis ceux qui apprennent le psautier, puis d'autres plus jeunes; et ainsi, bien rangés, deux à deux, ils arrivent à l'ermitage, s'agenouillent et répondent aux prières qu'un des Pères récite; de là ils vont, dans le même ordre, à l'autre ermitage. Après quoi, ils se distribuent, par groupes, dans le jardin, soit sous les hangars (*alpendoradas*), aux temps de grande chaleur ou de pluie; soit, en d'autres temps, sur les bancs des allées. Les groupes sont formés d'enfants d'une même nation; ils causent en leur langue, et quelquefois concertent sur ce qu'on leur a dit en classe, afin de ne pas l'oublier.

Il y a, au collège, quatre grands garçons fort habiles qui prêchent aux chrétiens du pays. Un d'eux, de Tutuan, a un talent remarquable : il deviendra grand prédicateur. Il n'a que treize ou quatorze ans, et déjà, en très bon portugais, il a composé des sermons, où il cite les autorités des Pères avec un tel à-propos, que le peuple à l'entendre se pâme, pleure de joie et loue Dieu.

Je m'étends sur ces détails, sachant bien que Votre Altesse trouve plaisir à les lire, parce que ce sont choses du service de Dieu.

Par une autre lettre, Cosme Anes recommande au P. Simon Rodriguez de solliciter des indulgences pour le collège, etc.[1].

François ne tarda pas à savoir la mort de Miguel Vaz, puisque dans la lettre qu'il écrit à Jean III, huit

1. En un temps où Pedro Mascarenhas, ami si vrai de la Compagnie de Jésus, devenu Vice-Roi, fut jugé froid pour les intérêts des Pères de l'Inde, Cosme Anes demeura, à leurs yeux, ami également dévoué. Le Vice-Roi choisit un confesseur ailleurs que dans la maison de la Compagnie; Cosme Anes garda le sien du collège, et il promit de ne pas laisser la maison en peine, etc. (*Chronic.*, IV, n° 1427.)

jours après être arrivé à Cochin, il parle ainsi, à ce propos :

A Malaca, je rencontrai l'Evêque, et je m'édifiai grandement à le voir braver tant de fatigues pour visiter ses ouailles. La récompense de si admirables œuvres, il la reçoit telle que le monde a coutume de la donner aux Saints, et j'ai été, à cette occasion, profondément touché de la patience du saint homme. Il circule, par toute l'Inde, je ne sais quel sinistre bruit, semé par les fils du siècle, et je ne serais pas surpris qu'ils l'eussent déjà fait arriver aux oreilles de Votre Altesse : on l'accuse, au sujet de la mort de Miguel Vaz. Or, pour la décharge de ma conscience, je dois ici un témoignage à l'Evêque : j'affirme donc savoir avec certitude (bien que je ne puisse ni dire ni écrire d'où et comment je le sais) que l'Evêque est aussi étranger au fait dont il s'agit, que je le suis moi-même; or, je me trouvais aux Moluques lorsqu'il arriva.

François donne, une fois de plus, à Jean III, de graves avertissements; il les résumera plus loin, en recommandant à Simon Rodriguez d'en seconder les bons effets.

En terminant, il remercie le Roi des *mercedes* dont il a honoré Pedro Gonçalez, vicaire de Cochin, ami et bienfaiteur des Pères de la Compagnie de Jésus.

II.

Le même jour, 20 janvier, François, écrivant aux Pères de Rome, leur expose les actes, déjà connus,

de son séjour de trois mois à Amboïno et de trois autres mois à Maluco. Il ajoute les détails suivants :

Tout le temps que je passai dans la ville de Maluco, je prêchai, les dimanches et jours de fête, et je ne cessai guère de confesser. J'enseignais, chaque jour, la doctrine chrétienne aux enfants et aux nouveaux convertis. Les dimanches et fêtes, après dîner, pour ces derniers, instruction sur un des articles de foi du *Credo*. La prédication du matin était pour les Portugais. Il y avait sujet de rendre grâces à Dieu du bien qu'il opérait dans les âmes; sa louange, du reste, était incessamment dans la bouche de ce peuple nouvellement appelé à la Foi : les garçons, sur les places de la ville; les filles et les femmes, jour et nuit, dans les maisons; les laboureurs dans les champs, les pêcheurs dans leurs barques ne cessaient de chanter, au lieu de leurs chansons accoutumées, de pieux cantiques; ils chantaient le *Credo*, le *Pater noster*, l'*Ave Maria*, les *Commandements*, les *Œuvres de miséricorde*, le *Confiteor*, etc., et tout cela en leur langue, de sorte que tous, convertis et païens, les entendaient.

Dieu le voulant, en peu de temps, et auprès des Portugais, et auprès des naturels du pays, *inveni magnam gratiam coram oculis eorum*.

Le P. Sébastien Gonçalvez raconte ainsi l'édifiante histoire d'un de ces nouveaux fils spirituels de François dans la région des Moluques :

Entre les enfants que Maître François catéchisa à Amboïno, et qui furent baptisés de sa main, s'en trouva un à qui il donna son nom de François. Il était de l'île de Ronceslao, qui fait partie du groupe des îles Amboïno. Après l'avoir baptisé, François lui dit : « Vous, mon fils, vous mourrez, le

très saint nom de Jésus à la bouche. » Ces paroles furent très remarquées, et, à la rencontre de Francisco de Ronceslao, on disait : « Voilà celui qui doit mourir, le très saint nom de Jésus à la bouche. »

Or, il advint que le Capitan d'Amboïno, Sancho de Vasconcellos, ayant à réduire des voisins en rébellion contre les Portugais, adjoignit à sa troupe portugaise quelques chrétiens plus intrépides des îles d'Amboïno, et parmi eux se rencontra Francisco de Ronceslao. C'était en 1588. L'engagement fut sanglant, et, les ennemis une fois repoussés, on s'occupa des blessés et des morts. Francisco, entre les blessés, allait rendre le dernier soupir, quand on arriva près de lui, et aussitôt, n'écoutant que leur pieuse curiosité, de nombreux chrétiens d'Amboïno entourèrent le mourant, en se disant les uns aux autres : « Voyons si ce que le saint Père François a annoncé s'accomplira »; or, ils eurent la joie d'entendre Francisco de Ronceslao dire et redire, jusqu'à son dernier souffle, cette seule parole : « Jésus, aidez-moi ! » Et il mourut en la disant.

Je tiens ce fait du Père François Da Cunha, recteur du collège Santa-Fé de Goa, à qui des temoins très sûrs l'avaient raconté.

L'histoire d'un autre fils spirituel de François, de ces mêmes régions, est plus belle encore. Gonçalvez raconte :

De 1558 à 1562, les chrétiens d'Amboïno demeurèrent livrés à la tyrannie des Mores. Le Roi de Ternate, pour réduire les fidèles à l'apostasie, y donna autorité au très cruel capitaine Leliato ; ces îles comptaient, alors, plus de trente localités chrétiennes. Elles furent soutenues par un ancien disciple de François, D. Manoël, seigneur de Ative. Le Père

Pedro Mascarenhas, envoyé à Amboïno, quand les Portugais y furent redevenus maîtres, écrivait, en 1562 :

« Le tyran avait fait cerner sur une montagne, où ils s'étaient réfugiés, tous les habitants du bourg (*villa*) de Luilao ; on les pressait de se soumettre au roi de Ternate et d'abandonner la religion chrétienne, puisque déjà il n'y avait plus de Portugais pour les défendre. Ils répondirent : « Tant que D. Manoël vivra, nous serons bien éloignés de songer à nous rendre, ni à renier notre foi. » Ils ajoutaient : « Allez donc trouver D. Manoël et essayez de le vaincre ! »

« D. Manoël fut, lui aussi, tenté ; on lui parla comme aux autres. Voici ce qu'il répondit : « Je suis un pauvre Amboïnois sans instruction ; je ne sais ce que c'est qu'être chrétien, et je ne saurais dire ce qu'est Dieu ; mais je sais une chose que le saint Père François m'a enseignée, qu'il est bon de mourir pour Jésus-Christ. A cette parole du Père je dois de n'être pas More ; sans elle, je serais peut-être tombé comme d'autres ; grâce à elle, j'ai le cœur tellement affermi, qu'il ne saurait accepter d'autre foi et d'autre loi que celles de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

« Le pire ennemi de Manoël était un sien beau-frère, appelé Antoine, qui avait essayé, bien des fois, de lui donner la mort. Un jour, payés par lui, deux scélérats portugais avaient déjà dirigé vers la tête de Manoël le canon de leurs armes à feu. Manoel leur demande un instant, et, enlaçant des deux bras une croix qui se trouvait là plantée, il dit aux assassins : « Le Père Maître François nous disait qu'un chrétien doit mourir sur la croix ; faites feu maintenant ! » La scélératesse des assassins fut vaincue, et, par respect pour la majesté de la sainte Croix et le nom de son serviteur, ils abaissèrent leurs arquebuses. Manoël aida puissamment de son épée, de sa bourse et de sa parole au relèvement des Portugais à Amboïno. »

A propos de ses travaux à l'île du More, François écrit :

Il n'y a, dans ces îles, ni pain, ni vin, pas de troupeaux; c'est grande merveille d'y rencontrer quelques porcs; les sangliers abondent dans les montagnes. Les bonnes eaux manquent sur bien des points; on récolte assez de riz, et des arbres fort communs, appelés *cagueres*, servent à faire une sorte de pain et de vin. D'autres arbres fournissent la matière des tissus dont les habitants s'habillent.

Tout ceci soit dit pour que vous sachiez que les îles de Maluco sont grandement fertiles en consolations spirituelles : tant de périls et travaux, librement embrassés pour le seul amour et service de Dieu Notre-Seigneur, ne peuvent qu'être sources inépuisables de joies spirituelles; ces îles, à mon avis, semblent faites à souhait pour qu'un homme, en peu d'années, y perde les yeux, par la seule abondance de ses larmes de sainte joie. Je ne me souviens pas d'avoir été ailleurs tant et si continuellement consolé, ni d'avoir ailleurs si peu ressenti ce qui peine le corps : et cependant, on n'y marche qu'entouré d'ennemis ou d'amis peu sûrs; pas un remède pour se défendre des maladies; pas une de ces choses dont le secours est nécessaire pour entretenir ou protéger la vie : ces îles, en vérité, seraient bien mieux nommées îles de l'espoir en Dieu (*islas de esperar en Dios*) qu'îles du More.

Il y a, dans ces îles, une race qu'on appelle les *Javaros;* ils sont païens : tuer, le plus qu'ils peuvent, c'est en cela qu'ils mettent leur félicité. On dit que, bien souvent, ils tuent femmes et enfants, quand ils ne trouvent pas mieux à tuer. Beaucoup de chrétiens périssent par leurs mains.

Viennent ici de longs détails sur les volcans des

îles de Maluco et sur les tremblements de terre et leurs effets. Le saint dit, en terminant :

Un jour de Saint-Michel, tandis que j'étais à célébrer la messe, la terre s'ébranla tellement, que j'eus peur que l'autel ne tombât ; saint Michel, je pense, fit rentrer dans l'enfer les démons qui troublaient ainsi le service divin.

François mentionne une de ses œuvres de Maluco, dont il ne parle pas ailleurs :

Durant les trois mois que je passai encore à Maluco, après avoir visité les localités chrétiennes de ces îles, je prêchai, tous les mercredis et vendredis, aux femmes du pays épousées par des Portugais. Je leur parlai sur les articles de la Foi, les Commandements, la Confession et la Communion. Nous étions en Carême, et ainsi, à Pâques, beaucoup de celles qui auparavant ne communiaient pas communièrent.

Grâces à l'aide de Dieu Notre-Seigneur, il se fit un grand bien à Maluco, et parmi les Portugais, leurs femmes et enfants, et aussi parmi les chrétiens du pays.

Le Carême fini, je partis de Maluco, me dirigeant vers Malaca, bien accompagné de l'amour de tous, chrétiens et infidèles. En chemin, tout travail ne me manqua point; proche de certaines îles, je rencontrai quatre vaisseaux et je passai à terre, avec l'équipage, de quinze à vingt jours. Je leur prêchai trois fois; j'en confessai un grand nombre et mis la paix entre plusieurs.

Au départ de Maluco, j'avais voulu éviter les pleurs et lamentations de mes amis, dévots et dévotes; je m'embarquai donc vers le milieu de la nuit; mais la précaution fut vaine : je ne pus échapper aux adieux : il y eut cela d'utile que je compris mieux le tort que mon éloignement pouvait faire à

ces âmes. Je réglai donc, avant de partir, que, tous les jours, on continuerait d'enseigner la doctrine chrétienne dans une église, ainsi qu'un bref commentaire des articles de la Foi, que j'écrivis. Un prêtre, mon ami, devait employer deux heures par jour à l'instruction des nouveaux chrétiens, et, une fois la semaine, prêcher aux femmes des Portugais sur les articles de la Foi et sur la Confession et la Communion. Je réglai aussi, étant à Maluco, que tous les soirs, la nuit venue, on recommandât, par les places, aux prières du peuple, les âmes du Purgatoire et ceux qui vivent en péché mortel. Les bons y trouvaient impression pieuse et encouragement à la persévérance; c'était, pour les mauvais, un principe de salutaire crainte. On choisit un homme de la ville qui, tous les soirs, allât, avec lanterne et clochette et en habit de confrère de la Miséricorde, par les rues et les places; s'arrêtant par intervalles, il criait que l'on eût à prier pour les âmes des défunts et pour les âmes qui persévèrent dans le péché mortel sans en vouloir sortir; âmes infortunées, desquelles on peut bien dire : *deleantur de libro viventium, et cum justis non scribantur*.

Le Roi de Maluco est More : il s'honore fort d'être vassal du Roi de Portugal et ne le nomme que *le Roi de Portugal, mon seigneur*. Il parle fort bien le portugais. S'il ne se fait pas chrétien, ce n'est pas qu'il soit dévot à Mahomet; le vice de la chair le retient captif... Ce pauvre Roi me témoignait tant d'amitié, que les Mores de la Cour, principaux personnages, s'en offensaient. Il voulait que je fusse son ami, me donnant assurance qu'avec le temps il se ferait chrétien. Il me priait de l'aimer, malgré sa tache de More : « Chrétiens et Mores, disait-il, nous avons un même Dieu; viendra un temps où nous serons unis. » Il avait grande joie de mes visites, mais je ne pus jamais le déterminer à être chrétien; il me promettait de faire chrétien un de ses nombreux enfants, avec

pacte exprès que celui-là règnerait après lui sur les îles du More[1]...

François rappelle l'ordre qu'il avait donné, en 1546, aux nouveaux venus de Portugal de s'embarquer, l'année suivante, pour aller à Maluco. Il poursuit :

Des Indes s'embarquèrent pour Malaca les Pères Juan de Beira et Nuno Ribeiro, avec le Frère Nicolas Nunez. Ce fut pour moi une grande consolation de les y trouver, en revenant de Maluco; je vis, durant le mois que nous passâmes ensemble, qu'ils étaient serviteurs de Dieu et qu'ils rendraient, en effet, à Maluco, grand service à Dieu Notre-Seigneur. Ils partirent de Malaca, au mois d'août 1547. La traversée est de deux mois; je leur avais, durant les jours que nous fûmes réunis, donné tous les renseignements voulus sur le pays, la direction, les avis que me suggérait l'expérience.

Ils sont si éloignés de l'Inde, qu'on ne peut avoir nouvelles d'eux qu'une fois l'an : je leur ai fort recommandé d'écrire ainsi, tous les ans, de longues lettres pour Rome, dans lesquelles ils exposeront, par le menu, tout ce qu'ils font pour le service de Dieu et l'état des esprits dans le pays : il fut convenu qu'ils n'y manqueraient pas.

A Malaca, je restai quatre mois, attendant de pouvoir m'embarquer pour l'Inde... Les dimanches et fêtes, je prêchais deux fois : le matin, pendant la messe, aux Portugais, et, après dîner, aux chrétiens du pays. Il venait tant de monde,

1. Nous négligerons, ici, l'histoire ou la légende de la conversion d'Isabel, fille d'Almonsor, Roi de Tidore, et femme, avec titre de Reine, de Boleife, Roi de Ternate. — Gonçalvez (ch. VI, f°s 109-111) dit tout ce que l'on a pu savoir ou conjecturer, au sujet de la part que François aurait eue dans cet événement.

qu'il fallut se réunir dans la plus grande église de la ville. Je confessais sans relâche, et cependant je ne pus suffire à l'ouvrage. Plusieurs, à ce propos, m'en voulaient; mais de telles inimitiés n'étaient pas pour me scandaliser : je m'en édifiais; elles procédaient, en effet, de l'horreur que l'on avait conçue de péchés auxquels on voulait sincèrement renoncer. Les dimanches et fêtes, un très grand nombre communiaient. Tous les jours, dans l'après-dînée, il y avait foule, à la doctrine chrétienne : les fils et les filles des Portugais, les nouveaux convertis, hommes et femmes, s'y rendaient; et, à mon avis, ce qui les attirait davantage, c'est que je ne manquais pas d'expliquer, chaque fois, quelque passage du *Credo*.

Je fus, en ce même temps, fort occupé à ménager des réconciliations : les Portugais de l'Inde sont très brouillons[1].

A propos de la doctrine chrétienne qu'il enseignait aux enfants de Malaca, François donne le détail d'une méthode d'enseignement des articles de la Foi, analogue à celle qu'il pratiquait à Comorin, et il ajoute :

Je recommandai à un prêtre de Malaca d'enseigner ainsi, chaque jour, la doctrine chrétienne. Il me le promit, et j'espère de Dieu Notre-Seigneur qu'il le fera.

1. François, ni dans sa présente lettre ni ailleurs, ne parle de la miraculeuse délivrance de Malaca, menacé par le roi de Achem; délivrance à laquelle le Saint eut grande part. Le récit de cet événement se trouve, fort détaillé, aux f°s 262-272 des récits de Fernand-Mendez Pinto. Le conteur fut témoin oculaire et un des acteurs. Le rôle de François est mis en belle évidence. Tout cela est-il vraiment historique, nous l'ignorons. La chronologie n'a pas toute l'exactitude désirable. L'événement, d'après Pinto, se déroula du mercredi 9 octobre au dimanche 6 décembre 1547; mais, en 1547, le 9 octobre était un dimanche, et le 6 décembre un mardi. Plus loin, on trouvera un récit inattaquable du même fait.

Quand je fus près de partir, les principaux habitants de Malaca me demandèrent que deux de la Compagnie vinssent, selon ma méthode, leur prêcher, et à leurs femmes, et aux chrétiens du pays, et enseigner de même la doctrine chrétienne à leurs enfants et à leurs esclaves. Ils m'ont tellement importuné à ce sujet, il est d'ailleurs si évident que le service de Dieu en sera augmenté, les habitants de Malaca ont si bien mérité de nous, ils aiment tant la Compagnie de Jésus, que je me crois obligé de faire tout le possible, afin qu'au mois d'avril 1548, deux de la Compagnie leur viennent avec les vaisseaux qui vont alors de Goa à Malaca.

Étant à Malaca, j'appris de grandes nouvelles par quelques marchands portugais, hommes très dignes de foi. Ils me parlèrent de certaines grandes îles, découvertes il y a peu de temps : on les appelle les îles de Japon. Notre sainte Foi, disent-ils, s'y propagerait mieux qu'en aucune autre partie de l'Inde, parce que les Japonais sont fort désireux de s'instruire ; ce qui manque à nos Gentils de l'Inde. Avec ces marchands est venu ici un Japonais, appelé Angero, qui était à ma recherche ; de sorte que ces marchands lui parlèrent de moi. Angero venait avec le désir de se confesser à moi, parce que, ayant fait part aux Portugais de certains péchés de sa jeunesse, et leur demandant comment il pourrait obtenir de Dieu le pardon de péchés si graves, les Portugais lui conseillèrent de venir avec eux à Malaca, où il me trouverait, et ainsi il fit ; mais, quand il arriva à Malaca, j'étais parti pour Maluco ; de sorte qu'il se rembarqua pour retourner au Japon. Quand il fut en vue de ces îles, une tempête, où ils faillirent périr, l'en éloigna : il reprit donc le chemin de Malaca et il m'y trouva. Sa joie fut grande, et depuis, il vint et revint à moi avec ardent désir de s'instruire. Comme il parle assez bien le portugais, nous pûmes comprendre, moi ce qu'il me demandait, et lui les réponses que je lui faisais. Si tous les Japonais

sont aussi curieux d'apprendre que l'est Angero, c'est, de toutes les nations nouvellement découvertes, la plus curieuse. Quand Angero assistait aux instructions que je faisais sur la doctrine chrétienne, il les résumait par écrit. Il allait souvent prier, à l'église ; il m'adressait force questions ; il a vif désir de savoir, et un homme ainsi disposé ne peut qu'avancer chaque jour, et arriver en peu de temps à la connaissance de la vérité.

Huit jours après sa venue à Malaca, je partis pour l'Inde. J'aurais été heureux de l'amener avec moi ; mais les Portugais, avec qui il était en relations, allant eux aussi aux Indes, il ne lui parut pas bien de laisser leur compagnie, après avoir reçu d'eux tant de marques d'estime et d'amitié. J'espère le voir arriver à Cochin, d'ici à dix jours.

Je demandai à Angero : « Si j'allais dans votre pays, les Japonais se feraient-ils chrétiens ? » Il me répondit : « Ils ne se feraient pas chrétiens tout de suite ; ils vous adresseraient d'abord beaucoup de questions, ils considéreraient vos réponses et ce que vous prétendez. Ils observeraient par-dessus tout si votre vie est conforme à vos paroles ; mais si vous faites ces deux choses, savoir : bien exposer la doctrine, avec réponses à leurs questions, et vivre de telle sorte qu'on ne trouve rien à reprendre dans votre conduite, expérience ainsi faite, le Roi, les nobles, les gens éclairés se feraient chrétiens ; six mois y suffiraient, car c'est un peuple qui ne se régit et détermine que par raison. »

Un marchand portugais, mon ami, a longtemps vécu dans la province même d'Angero ; je le priai de me donner, par écrit, des renseignements sur sa contrée et sur ses habitants, d'après ce qu'il avait lui-même vu et entendu et ce que d'autres, dignes de foi, lui auraient appris. Il m'a fourni ce mémoire : je vous l'envoie avec ma présente lettre. Tous les marchands portugais qui sont allés au Japon me disent que si j'y vais, il s'y fera plus, pour le service de Dieu Notre-Sei-

gneur, qu'avec les Gentils de l'Inde, les Japonais étant un peuple de grand sens (*de mucha razon*).

Ce que je sens en mon âme me donne à penser que moi ou un autre de la Compagnie irons au Japon, avant deux ans, bien que le voyage soit plein de périls. Il y a, dans ces parages, de redoutables tempêtes, et les pirates chinois y exercent leur métier de larrons : bien des vaisseaux se perdent. Priez donc Notre-Seigneur, très chers Pères et Frères, pour ceux qui iront vers le Japon, car un grand nombre de navigateurs y vont et n'en reviennent pas.

En attendant, Angero apprendra mieux le portugais; il verra l'Inde et les Portugais qui y vivent, les industries ou arts de l'Europe, notre genre de vie; on l'instruira, et nous traduirons toute la doctrine chrétienne en langue japonaise, ainsi que l'explication des articles du *Credo*. Nous y ajouterons un exposé historique un peu étendu de l'avènement de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Angero sait très bien écrire en caractères japonais.

Il y a huit jours que je suis dans l'Inde, mais je n'ai pu voir encore les Pères de la Compagnie; je ne vous parle donc ni de leurs personnes ni de leurs œuvres; eux, je pense, vous écrivent par les vaisseaux qui retournent en Portugal.

De Malaca ici, nous avons couru de grands dangers; jamais encore je ne vis tempête égale à celle où nous nous sommes trouvés, durant trois jours et trois nuits. Combien, encore vivants, pleuraient leur mort et juraient de ne jamais plus aller par mer, si Dieu Notre-Seigneur les délivrait! Pour sauver les vies, on jeta à la mer tout ce qui s'y pouvait jeter. Au plus fort de la tourmente, je me recommandai à Dieu Notre-Seigneur, prenant pour mes protecteurs en sa présence ceux qui, sur la terre, sont de la bénie Compagnie de Jésus et tous ceux que la dévotion lui tient affectionnés. Ainsi patronné, je m'unissais aux très ferventes oraisons de l'Épouse

de Jésus-Christ, la sainte Mère Église, aux prières de laquelle sur la terre son divin Époux, dans le ciel, ne cesse de prêter l'oreille. Je ne manquai pas de me couvrir aussi du patronage des saints qui vivent dans la gloire du Paradis; et d'abord, de ceux qui furent de la sainte Compagnie de Jésus. Ici, le premier patronage auquel je recourus fut celui de l'âme bienheureuse du Père Le Fèvre, et puis des autres qui, vivants, étaient de la Compagnie.

Je ne saurais jamais écrire les consolations que je reçus, tandis que je me recommandais ainsi à Dieu Notre-Seigneur, par l'entremise des membres de la Compagnie, soit de ceux qui vivent sur la terre, soit de ceux qui règnent au ciel.

Je me confiais encore, dans ces grands périls, à la garde de tous les saints anges, montant d'un chœur à l'autre pour les invoquer tous; j'implorais conjointement l'intercession des Patriarches, des Prophètes, des Apôtres, des Evangélistes, des Martyrs, des Confesseurs, des Vierges et de tous les saints.

Pour m'assurer davantage le pardon de mes innombrables péchés, je sollicitais l'intervention de la glorieuse Vierge Notre-Dame, à qui Dieu Notre-Seigneur, au ciel où Elle est, accorde tout ce qu'Elle lui demande. Enfin, j'appuyais toute mon espérance sur les infinis mérites de la mort et Passion de Jésus-Christ, notre Rédempteur et Seigneur.

Ainsi enveloppé de tant de protecteurs, je goûtai, au milieu de la tempête, une consolation plus vive, je crois, que celle qui suivit notre délivrance. Qu'un très grand pécheur, en de telles détresses, pleure de joie, c'est pour moi, quand le souvenir m'en revient, un sujet de confusion profonde. La même impression de grâce me faisait dire à Dieu que, s'il me délivrait de cette tempête, ce fût seulement pour me faire entrer en d'aussi grandes, en de plus grandes, où je dusse mieux le servir.

Bien des fois, dans l'intime de l'âme, Dieu Notre-Seigneur m'a fait entendre de combien de périls et de maux corporels et spirituels il m'a préservé, grâce aux pieux et continus sacrifices et oraisons de tous ceux qui militent encore dans la bénie Compagnie de Jésus, et de ceux qui, après avoir milité, vivants, dans la même Compagnie, sont maintenant dans la gloire et en grand triomphe. Ce compte de mes obligations à votre endroit, je vous le rends, mes Pères et Frères bien-aimés, afin que tous vous m'aidiez à payer une dette que, seul, je ne saurais payer ni à Dieu, ni à vous. Quand j'ai commencé de parler de la sainte Compagnie de Jésus, je ne sais plus sortir de ce délicieux entretien, ni achever d'écrire; mais le départ des vaisseaux est là qui presse : je me vois forcé d'achever, sans vouloir la fin ni être à la fin.

Je ne sais comment mieux finir d'écrire, qu'en faisant à tous ceux de la Compagnie cette protestation : *si oblitus unquam fuero Societatis Nominis Jesu, oblivioni detur dextera mea*. Je sais, en effet, par tant de voies, combien je dois à tous ceux qui sont d'Elle. Dieu Notre-Seigneur m'a fait, par vos mérites, la grâce de connaître, dans la mesure de ma pauvre capacité, ce que je dois à la sainte Compagnie. Je ne dis pas totalement connaître : il n'y a en moi ni la vertu ni l'intelligence qu'il faudrait, pour que ma vue mesurât l'ampleur d'une telle dette ; mais j'aurais, ce me semble, à me reprocher d'être ingrat envers la Miséricorde de Dieu Notre-Seigneur, si je ne disais : « Je sais ma dette, bien que fort peu. »

Je finis donc, priant Dieu Notre-Seigneur qu'après nous avoir, durant cette si misérable vie, ainsi unis de cœur dans sa sainte Compagnie, sa miséricorde nous réunisse, au ciel, dans sa même Compagnie glorifiée, puisque, pour son amour, nous aurons vécu si séparés les uns des autres sur la terre.

Voulez-vous savoir quelle est notre séparation corporelle? Vous allez en juger. Si, en vertu de la sainte obéissance, vous

demandez, de Rome, un renseignement à ceux qui sont à Maluco, à ceux qui seront au Japon, vous ne pouvez avoir en main la réponse qu'après, au moins, trois ans et neuf mois. En voici la preuve : Quand vous nous écrivez de Rome, huit mois s'écoulent avant que vos lettres arrivent dans l'Inde. De la réception de ces lettres au départ des vaisseaux pour Maluco, autres huit mois d'attente; de Goa à Maluco et de Maluco à Goa, si la mer est bonne, vingt et un mois; et enfin, autres huit mois pour que les lettres passent de l'Inde à Rome. Encore faut-il, je le redis, que l'on ait beau temps, car une tempête, un moindre contre-temps suffisent pour prolonger, d'une année et plus, le voyage.

De Cochin, 20 janvier 1548.

Minimus servus servorum Societatis nominis Jesu.

Franciscus[1].

III.

François écrit enfin, le même jour, à Simon Rodriguez :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur, etc.

Pour l'amour de Dieu Notre-Seigneur, mon frère, Maître Simon, travaillez à nous envoyer quelques prédicateurs de notre Compagnie, car on a grand besoin d'eux dans l'Inde.

De tous les Pères que vous avez envoyés, je n'ai vu que Juan de Beira, le Père Ribero et le Frère Nicolas, qui sont à Maluco, et Adam Francisco, que je trouvai à Cochin; mais, je vous le recommande fort, pour l'amour et service de Dieu

1. *Ajuda*, ms. Lettres des Indes.

Notre-Seigneur, quand vous préméditez d'envoyer aux Indes des sujets de la Compagnie, qui ne sont pas destinés à prêcher, mais à travailler à la conversion des infidèles, choisissez des hommes qui aient longtemps été exercés, éprouvés chez nous, et qui s'y soient affermis dans la vertu par des victoires de plusieurs années. Pas de malades : pour travailler, aux Indes, les forces corporelles, sans être aussi nécessaires que les spirituelles, sont cependant requises.

Quel service rendrait le Roi à Dieu Notre-Seigneur, s'il envoyait aux Indes de nombreux prédicateurs de notre Compagnie! sachez que la doctrine fait bien défaut dans ces pays : je vous le dis pour l'avoir constaté moi-même. Si la propagation de la Foi, parmi les Infidèles, est souvent contrariée ici, ne vous en étonnez pas : c'est nous qui sommes auteurs principaux de ces embarras ou lenteurs. Il faut donc, en premier lieu, remédier à nos misères, et puis aller au secours des Gentils. Faites donc, je vous en prie, pour l'amour et service de Dieu Notre-Seigneur, faites tout le possible pour envoyer des prédicateurs.

Je ne vous dis rien des affaires de l'Inde, car je n'en sais rien : il n'y a que huit jours que je suis arrivé de Malaca; mais j'ai compris que nos compagnons vous en écrivent une relation très étendue.

Les hommes de la Compagnie que vous manderez pour convertir les Infidèles, il est nécessaire que de chacun d'eux on puisse avoir la confiance de les envoyer, ou seuls, ou avec des compagnons, en quelque endroit que le service de Dieu Notre-Seigneur le requière, comme à Malaca, en Chine, au Japon, au Pegu, etc. A l'une quelconque de ces destinations peuvent d'ailleurs être envoyés, avec assurance d'y rendre beaucoup de service à Dieu Notre-Seigneur, des sujets dont la science ne serait pas grande, pourvu que leur vertu le soit.

Pour la décharge de la conscience du Roi, à qui la Compa-

gnie doit beaucoup, puisqu'il lui est si affectionné, je dirai qu'avant de promouvoir les intérêts spirituels des Infidèles, il doit se préoccuper de ces mêmes intérêts parmi les siens. Je désire beaucoup, et pour la gloire et le service de Dieu Notre-Seigneur, et pour la décharge de la conscience du Roi, qu'il pourvoie de prédicateurs de notre Compagnie ou de l'Ordre de Saint-François, toutes les forteresses du royaume des Indes; prédicateurs sans autre occupation spéciale ou principale que celle de faire, les dimanches et fêtes, une instruction, le matin, aux Portugais; d'exposer, dans l'après-midi, les articles de la Foi aux esclaves et nouveaux chrétiens, et, une fois la semaine, d'expliquer ces mêmes articles aux femmes et filles des Portugais, et de les instruire sur les sacrements de confession et communion; je sais par expérience la grande nécessité de ces ministères. Travaillez à décharger ainsi la conscience du Roi, car il me semble (et plaise à Dieu que je me trompe) que l'excellent homme (*el buen hombre*), à l'heure de la mort, se verra bien inquiet au sujet de l'Inde; au ciel, en effet, je le crains, Dieu et ses Saints disent de lui : « Le Roi, par lettres, témoigne avoir de bons désirs pour l'accroissement de ma gloire dans l'Inde, et il ne la possède, en mon nom, que pour cela; mais il ne punit jamais les agents qui laissent sans exécution ce que ces lettres leur commandent; si, au contraire, quelqu'un néglige, aux Indes, les intérêts de son trésor royal, si ses agents n'arrivent pas, par des voies quelconques, à accroître ses rentes et ses domaines, ils sont pris et châtiés. »

Si j'étais sûr que le Roi connût bien la sincérité de l'amour que je lui porte, je lui demanderais une grâce, et cela, pour lui rendre service; ce serait que, tous les jours, il s'occupât, un quart d'heure, à prier Notre-Seigneur de lui donner claire intelligence et, mieux encore, sentiment dans l'intime de la parole de Jésus-Christ : *Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur?*

et que, à la fin de toutes ses prières, il s'accoutumât à joindre la dévotion de redire : *Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur?* Il est temps, mon très cher frère, de détromper le Roi, car elle est plus rapprochée qu'il ne pense l'heure où Dieu Notre-Seigneur doit l'appeler pour rendre compte, ou lui dire : *Redde rationem villicationis tuæ.* Faites donc que le Roi pourvoie de fondements spirituels l'édifice des Indes.

Mon frère Maître Simon, avec l'expérience que j'ai, je ne trouve qu'une seule voie, un seul chemin par où l'on puisse promouvoir grandement, dans les Indes, le service de Dieu Notre-Seigneur : il n'y en a point d'autre. Le voici : « Quel que puisse être le Gouverneur des Indes, que le Roi lui adresse une Instruction (*regimiento*), où il sera dit : « Il n'y a pas, dans l'Inde, de religieux à qui je me fie (le Roi nommerait ici, en premier lieu, la Compagnie) pour étendre en ces contrées la Foi de Jésus-Christ, autant que je me fie à vous; et partant, je vous commande de faire chrétienne l'île de Ceylan; de faire grandir la chrétienté du cap de Comorin. A cette fin, cherchez autour de vous des religieux; donnez-leur toute autorité sur la Compagnie de Jésus; qu'ils puissent y disposer de tout, y commander, faire des ouvriers de la Compagnie et des autres, tout ce que vous voudrez et qui vous semblera à propos pour l'accroissement de la sainte Foi; et si vous ne le faites point, si l'île de Ceylan tout entière n'est pas bientôt chrétienne, si vous ne procurez pas une grande propagation de notre Foi... » Ici, que le Roi menace les Gouverneurs de son indignation, et, pour leur inspirer plus de crainte et les convaincre qu'il parle tout de bon (*de veras*), que le Roi fasse un serment et qu'ensuite il le tienne : ce sera mériter beaucoup que de le faire, et plus encore de le tenir. Qu'il dise aux Gouverneurs : « Je le jure, si vous ne déchargez pas ma conscience en faisant, aux Indes, beaucoup de

chrétiens, je vous ferai, dès votre arrivée à Lisbonne, saisir et mettre aux fers; vous demeurerez de longues années en prison, et je confisquerai tous vos biens. »

Que le Roi parle ainsi à ses Gouverneurs, qu'il donne ensuite des ordres et que les infractions ou négligences soient gravement punies; alors, il se fera beaucoup de chrétiens dans ces pays : d'une autre manière, non. Voilà la vérité, mon frère Maître Simon : *cætera taceo.* Ainsi encore prendront fin les injustices, les vols que l'on fait à ces pauvres chrétiens; ainsi seront encouragés à devenir chrétiens ceux qui ne le sont pas encore. Mais que le Roi dise à d'autres qu'à son Gouverneur : « Faites des chrétiens », il n'y a à espérer de cela aucun bon résultat : *Crede mihi, vera dicenti et experto.* Le pourquoi, je le sais; il n'est pas nécessaire de le dire.

Il est deux choses que je désire voir dans l'Inde. La première est : les Gouverneurs sous cette loi; la seconde, dans toutes les forteresses de l'Inde, des prédicateurs de notre Compagnie, parce que je crois qu'il en résulterait grand service de Dieu, et à Goa, et dans toutes les autres parties de l'Inde.

Dieu Notre-Seigneur nous ait en sa continuelle garde. Amen.

De Cochin, le 20 janvier 1548.

Votre très affectionné frère en Jésus-Christ.

FRANCISCO[1].

Tandis que François écrivait ainsi à son ami et frère Simon, une lettre de celui-ci l'attendait à Goa; elle était partie d'Almeirim, le 24 mars 1547 :

La grâce et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours en nos âmes.

1. *Ajuda,* ms. Lettres des Indes.

Nos travaux en ce pays sont si peu de chose, que nous ne saurions vous écrire selon nos désirs. Ce que nous faisons nous laisse l'envie d'être là où vous êtes, pour avoir part au fruit de vos travaux à vous, puisque ceux d'ici ne sont rien auprès d'eux; et une de mes consolations est de pouvoir, en vous envoyant des Frères, concourir de quelque façon à la sainte œuvre que vous avez dans les mains.

Toutefois, la Compagnie s'étendant en Europe, de tant de côtés, il est nécessaire d'envoyer du secours en bien des endroits : ainsi, maintenant, notre Père Ignace me fait demander quelques scholastiques, pour Paris et pour autres Universités de l'Italie, où Notre-Seigneur inspire à plusieurs de faire quelque chose pour la Compagnie : et de là vient que, cette année, je ne puis vous envoyer aucun Frère. Il est vrai aussi que j'attends vos lettres, pour savoir quelles gens vous sont plus nécessaires. Si j'avais à me gouverner par mes désirs (*meu apetito*), tous ceux que j'envoie en Castille, en Italie et ailleurs, je voudrais vous les envoyer; mais encore faut-il, je le vois, que la Compagnie se fonde, afin qu'ensuite, de toutes parts, se produise le fruit que vous faites dans l'Inde.

Les choses de la Compagnie vont prospérant en tout lieu, grâces à Dieu, et, plus qu'ailleurs, en ce royaume elle grandit pour le nombre : j'attribue cela à vos prières et à la nécessité qu'il y a de cette gent dans les Indes. Le Roi et la Reine favorisent toujours beaucoup la Compagnie en ce royaume, et dépensent pour elle beaucoup du leur. Jusqu'à présent cependant, mes péchés n'ont pas permis que le collège soit fondé : il n'a pas de rentes et il n'est pas bâti. Tout dépend de la libéralité et du saint zèle de Leurs Altesses, et sûrement cette garantie suffirait bien, si Leurs Altesses devaient toujours vivre.

De Rome, il n'est venu, cette année, aucune lettre pour vous.

Maître Laynez, Salmeron et Le Jay sont au Concile, qui se tient à Trente. Araoz est en Castille, où il réunit déjà des sujets. Pour Maître Le Fèvre, il a plu à Notre-Seigneur de l'appeler au repos de ses travaux. Il arriva à Rome, et après huit jours qu'il y eut passés en bonne santé, il tomba malade pour huit autres jours, au bout desquels il a rendu son âme à Dieu Notre-Seigneur. Ç'a été le 1er jour d'août, qui est des *Vincula Petri :* ainsi donc, en ce jour de 1546, il a été tiré de la prison de ce monde. Maître Jean, son compagnon, de qui déjà nous vous avons écrit, est mort lui aussi, le jour de son patron saint Jean, et tous deux reposent dans l'église de notre nouvelle maison de Rome, qui s'appelle *Santa Maria da Estrada*. Vous savez quelle a été leur vie : elle vous dit assez en quel lieu ils sont.

Le Roi Prêtre-Jean envoya ici, l'an passé, un ambassadeur au Roi pour le prier de lui mander un patriarche et quelques prêtres qui leur enseignassent la foi. Inclinée comme elle est à toute piété, Son Altesse résolut d'employer à ce service de Notre-Seigneur quelqu'un de la Compagnie. Il écrivit à notre Père Ignace et à Sa Sainteté, pour les prier de lui mander quelqu'un de la Compagnie fait patriarche. Vous verrez tout cela, plus au long, dans les lettres de nouvelles que je vous fais écrire par les Frères de Coïmbre. Je m'en remets à eux pour les détails. Je crois que ce sera Maître Paschase qui ira en Ethiopie, l'an prochain : j'enverrai quelques Pères en sa compagnie; vous serez alors plus longuement informé de toutes choses.

J'enverrai aussi quelques Frères pour vous aider en vos travaux : je me conformerai, à cet égard, à ce que me diront les lettres que j'attends de vous cette année. Notre-Seigneur, par sa miséricorde, dispose toutes choses de telle sorte que lui soit plus servi et nos volontés plus soumises (*abnegadas*) : je crois que nous tous, qui sommes ici, nous nous voudrions

plus dans l'Inde qu'ici. Plût à Notre-Seigneur, par son infinie bonté, faire par vous seul, là-bas, ce que tous réunis nous y ferions, et vous rendre participant du peu que nous faisons ici : vos travaux sûrement nous font paraître les nôtres bien petits.

Daigne Celui qui a su nous réunir tous en un même esprit, malgré les distances, nous réunir dans sa gloire *in secula seculorum*.

De Almeyrim, le 24 mars 1547.

Pauvre de vertu,

Maître Simon.

Ceylan, on l'a pu comprendre, demeurait la préoccupation intime du cœur de François; aussi ne voulut-il arriver à Goa qu'après avoir considéré, de ses yeux, ce qui se pourrait faire dans la grande île. Ses amis de Cochin et les Pères de la côte purent, sans doute, le bien renseigner sur ce qui s'y était accompli depuis son départ pour Malaca.

Les deux jeunes Princes, fils du Roi de Ceylan, étaient morts, emportés par une maladie contagieuse, qui fit à Goa beaucoup de victimes, et cette mort avait grandement consolidé l'autorité de leur père. Aussi les religieux de saint François, vrais apôtres de Ceylan, jugèrent-ils que leur zèle serait mieux employé à la conquête du royaume de Kanty. Dieu bénit, en effet, leurs efforts, et le 25 décembre 1546 (nous l'avons vu plus haut), Fray Siméon de Coïmbre expédiait à Jean III une lettre du « Roi de *Camde* », par laquelle ce roi promettait de se faire chrétien : il demandait, en même temps, secours afin d'assurer et d'étendre son autorite à Ceylan.

Il y eut promesse de secours et le Roi fut baptisé; mais, comme le prouvent les lettres, citées plus haut, de l'évêque de Goa à Juan de Castro, on eut le tort de laisser le roi de Kanty se tirer lui-même de peine, et, dès lors, s'éteignirent les velléités de conversion que la crainte avait fait naître, et que seuls l'intérêt et la reconnaissance eussent pu alimenter.

Malgré tout cependant, l'Evêque voulait espérer, et François espéra comme lui :

Comptant sur l'intercession des martyrs de ces régions, écrit Sébastien Gonçalvez, François alla débarquer au port de Galle et se rendit auprès du Roi de Cande. Il trouva le cœur de ce barbare mieux disposé qu'il n'avait espéré : le Roi se montra désireux de vivre chrétiennement à titre de vassal du Roi de Portugal, à condition que le Vice-roi établirait à Cande une garnison de soldats portugais, chargés de le maintenir en la paisible possession du royaume. La garnison serait à la solde du roi de Cande[1].

François promit de ne rien omettre pour que le désir du Roi fût réalisé, et il reprit le chemin de l'Inde, accompagné d'un ambassadeur du Roi. Arrivés à Goa, le 20 mars 1548, ils y trouvèrent Juan de Castro près de partir pour Baçaïm. Le Vice-roi, qui n'avait pas connu le Saint, parut l'accueillir avec moins de bienveillance qu'il n'eût convenu d'en manifester : il était, disait-on, indisposé contre lui, à cause de certains ordres ou instructions, venant de Portugal par l'entremise de Miguel Vaz, et que l'on jugeait inspirés par François. Mais le Saint n'alla pas moins trouver Jean de Castro à Baçaïm, et le Vice-

1. Juan de Castro eut titre de *Vice-roi*. Avant lui, Gracia de Noronha (1538), et autres, en remontant, l'eurent aussi. Après lui, du vivant de François, Alfonso de Noronha jouit du même titre (1550).

roi, bientôt conquis, donna des ordres pour que l'ambassadeur et sa suite fussent magnifiquement traités, et il choisit, pour mener au roi de Kandy les troupes qu'il désirait, un gentilhomme de grand mérite, qui fut, plus tard, gouverneur de l'Inde, D. Antonio Monis Barreto.

On comptait sans le roi de Ceylan qui trouva le moyen de persuader à son ennemi, roi de Kanty, que, pour eux, le seul moyen d'échapper à la domination des Portugais était de les tenir, le plus possible, éloignés de leurs terres.

L'expédition de Monis ne servit donc qu'à honorer sa vaillance et celle de ses compagnons : l'on en peut lire le récit émouvant dans Correa.

Le temps de donner sa récompense au sang des martyrs, aux sueurs des fils de saint François et de leur digne coadjuteur Xavier, n'était pas venu. Dieu l'amena, et ce que les martyrs et les premiers prédicateurs de la Foi avaient semé dans les larmes, leurs héritiers le récoltèrent dans la joie[1].

1. Nous n'avons rien dit d'un voyage à Ceylan, que François aurait fait, entre le 27 janvier et le 7 avril 1545 : nous croyons que ce fut un simple passage ou arrêt à Jafanapatam.

CHAPITRE XVII.

OÙ LES AMIS DE FRANÇOIS DE XAVIER ET FRANÇOIS LUI-MÊME RACONTENT SA VIE DANS L'INDE, JUSQU'A LA LA VEILLE DES PRÉPARATIFS DE SON DÉPART POUR LE JAPON.

(Janv. 1548. — Janv. 1549[1].)

I.

Le Père Francisco Perez, qui attendait, à Goa, la venue de François, nous donne des renseignements précis sur les actes du Saint, durant les premiers mois de 1548 :

Au mois de décembre 1547, le P. Maître François partit de Malaca pour Goa et il essuya, en route, une tempête de six ou sept jours. Débarqué à Cochin, il y fut bien accueilli de tous et y passa trois jours à écrire des lettres pour l'Italie et l'Espagne. De là, il se dirigea vers la côte de Comorin, où l'on compte plus de deux cent mille chrétiens, disséminés sur

1. Sources : t. I, chap. xxv; — Registres de Lettres des Indes, à la Biblioth. de *Ajuda*.

une étendue de soixante-dix à quatre-vingts lieues de côtes, et confiés aux soins de nos Pères et Frères. Il y établit Supérieur le P. Antoine Criminale, qui visite la côte entière, chaque mois.

De Comorin, Maître François revint à Cochin, d'où il partit pour Goa, où je me trouvais alors avec le P. Lancillotti et d'autres. Il n'y demeura que huit jours, et s'en alla trouver le Gouverneur à Baçaïm. Il y fut très bien reçu de lui et, sur sa demande, il prêcha, à la grande satisfaction de tous. Le Gouverneur eût bien voulu le retenir; Maître François s'excusa et, ses affaires terminées, il rentra à Goa.

Le Frère Manuel de Moralez, qui se trouvait au cap de Comorin, vit alors, pour la première fois, le Saint. Il écrit :

Le très désiré de tous P. Maître Francisco arriva, et sa vue nous consola grandement. Il nous réunit en un même lieu, appellé Manapar, et là, durant les quinze jours qu'il passa avec nous, il conversa avec chacun en particulier, s'informant de tout ce qui nous intéressait personnellement, au point de vue spirituel, et de tout ce qui pourrait aider à la conservation et à l'accroissement de nos chrétientés. Quand il s'éloigna, pour aller à Goa, il nous donna des instructions écrites, pour remédier à ce qui laissait à désirer, et nous tracer le chemin à suivre pour l'avenir[1].

1. Manuel de Moralez ne profita pas assez des instructions de François, et le Saint fut contraint de l'expulser de la Compagnie, en 1552. Il ne faut pas le confondre avec le généreux missionnaire de Ceylan, qui porta le même nom. Celui-ci ne vint dans l'Inde qu'en 1551, et mourut saintement à Goa, après deux années de travail. Le premier était venu dans l'Inde, en 1546.

Voici, résumées, les instructions dont parle le Frère Moralez; elles sont datées de février 1548 :

Avis que le P. Maître François laissa aux Pères et Frères de la Pêcherie et de Comorin[1] *:*

L'ordre que vous avez à tenir pour servir Dieu est le suivant, auquel vous vous conformerez avec beaucoup de diligence :

I. Se préoccuper surtout du baptême des enfants nouveaux-nés, et administrer soi-même, le plus possible, ce sacrement nécessaire.

II. Après l'administration du baptême, rien de plus important que l'instruction des enfants. Que chaque village ait un maître gagé.

III. Réunion des femmes, le samedi, et des hommes, le dimanche. Quand le Père s'y rencontre, il prêche sur les grandes vérités, en des termes accommodés à l'ignorance et à la simplicité des auditeurs. A la même occasion, le Père travaille à réconcilier les ennemis.

IV. Dès que le P. François Coelho aura achevé la traduction des *Articles de la Foi* en malabare, un exemplaire en sera donné à chaque village, pour être lu aux assemblées du samedi et du dimanche.

V. Si, pour l'accomplissement d'un vœu, quelque argent est offert, le Père se gardera bien d'en rien employer à son usage; tout sera distribué aux pauvres.

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 81, 82. Dans ce manuscrit, les *avis* sont datés de février 1549; mais la lettre du F. Moralez, qui les mentionne, étant du 3 janvier 1549, la date de février 1548 peut être admise comme celle de leur *première édition*. D'autres mss. les datent de février 1548.

VI. Aux assemblées, recommander vivement que l'on avertisse le Père, dès qu'il se trouve dans les maisons quelqu'un de gravement malade. Qui manquera à ce devoir ne sera pas enseveli au cimetière de l'église. Le Père qui visitera le malade l'interrogera sur les articles de la Foi, etc., et lira sur lui un évangile.

VII. Aux sépultures, « vous ferez aux assistants une exhortation, leur rappelant qu'ils ont à mourir et que, par conséquent, s'ils veulent aller en paradis, ils se mettent à bien vivre. »

VIII. Recommander aux parents d'apporter à l'église leurs enfants malades, pour qu'on récite sur eux un évangile.

IX. Ne pas se mêler de procès; renvoyer les plaideurs aux juges locaux ou au Capitaine de la région. Si les parties voulaient absolument l'arbitrage d'un Père, adressez-les au P. Antoine Criminale.

X. « Avec le Capitaine, traitez fort doucement (*muito benignamente*), de façon à ne rompre jamais avec lui, pour rien. Procurez, de même, de vivre en paix et amitié avec tous les Portugais de cette côte, et ne soyez mal avec aucun d'eux, quand même eux voudraient continuer les torts qu'ils font aux chrétiens. Reprenez-les donc avec charité, et s'ils ne s'amendent pas, parlez au Capitaine. Une fois encore, je vous le recommande : pour aucun motif ne soyez mal avec le Capitaine.

XI. Les entretiens que vous aurez avec les Portugais seront de choses de Dieu. Parlez-leur de la mort, du jugement, des peines de l'enfer et du purgatoire. Exhortez-les à se confesser et à communier, et à vivre dans l'observation des dix commandements de Dieu. Si vous leur parlez de ces choses, ils ne vous embarrasseront pas dans celles de votre office : ou ils vous laisseront, ou ils reviendront pour un entretien spirituel.

XII. Aidez les Pères du pays pour le bien de leur âme; faites qu'ils se confessent, qu'ils disent la messe et que leur vie soit de bon exemple. N'écrivez de mal d'eux à personne; vous pourrez seulement rendre compte des choses au P. Antoine Criminale, qui est supérieur de cette côte.

XIII. Gardez-vous bien de dire, en présence des Portugais, aucun mal des chrétiens de ce pays; mais, au contraire, défendez-les, parlez pour eux. Si les Portugais considéraient le peu d'instruction de ces pauvres gens et le peu de temps qu'il y a qu'ils sont chrétiens, ils s'émerveilleraient de ne les pas voir pires.

XIV. Faites tout votre possible pour que ce peuple vous aime, parce que vous leur ferez beaucoup plus de bien s'ils vous aiment que s'ils vous haïssent. N'infligez de châtiment à personne, que vous n'ayez d'abord pris conseil du P. Antoine Criminale; et si le Capitan est sur les lieux, vous ne châtierez et ne ferez emprisonner personne, que le Capitaine n'en soit, d'abord, prévenu.

XV. Aux enfants qui viennent aux prières, témoignez beaucoup d'amitié, et gardez-vous de les maltraiter. S'ils méritent châtiment, dissimulez (*dissimulando com o castigo que merecem*).

XVI. N'allez en aucun pays, à l'appel de quelque roi ou autre seigneur, sans l'avis du P. Antoine Criminale.

XVII. Je vous recommande encore, et beaucoup, de travailler à vous faire aimer, là où vous irez et là où vous résiderez; faites, par vos bons procédés, par vos bonnes paroles, que nous soyons tous aimés et non pas haïs, parce que, de cette façon, comme je l'ai dit, il se fera plus de fruit.

Que Dieu nous l'accorde et demeure avec nous !

FRANÇOIS.

Nous savons pourquoi François, s'éloignant encore de Goa, alla rejoindre Juan de Castro à Baçaïm, et ce fut à la prière du Gouverneur, qu'au lieu de redescendre au cap de Comorin, il vint se fixer à Goa. Don Juan se sentait mourir : il désirait avoir, à l'heure suprême, l'assistance du Saint.

A peine rentré de Baçaïm, François, le 2 avril, écrit à son ami Diego Pereira, que ses affaires commerciales avaient amené à Cochin :

Dieu Notre-Seigneur sait combien j'aurais de plaisir à vous voir, avant que vous ne partiez pour la Chine; mais le seigneur Gouverneur m'a commandé d'hiverner ici, à Goa, et je n'ai pu qu'obéir à Sa Seigneurie. Mes désirs étaient d'aller à Cochin, et de là au cap de Comorin, où sont mes compagnons, et j'aurais eu grande satisfaction et joie à m'entretenir avec V. *Merced* de certaines choses, comme avec le véritable ami de mon âme; à lui rendre, en particulier, compte d'un voyage ou lointaine expédition que j'espère, d'ici à un an, entreprendre, savoir est, au Japon, vu les renseignements certains que j'ai sur le fruit qui s'y peut faire, au profit de notre sainte Foi.

Là-bas, à Malaca, j'envoie deux miens compagnons. L'un est pour prêcher, tant aux Portugais qu'à leurs femmes et à leurs esclaves, et pour enseigner, chaque jour, la doctrine chrétienne, comme je faisais quand j'y étais. L'autre, qui n'est pas prêtre, enseignera à lire et à écrire aux fils des Portugais; il leur apprendra aussi à réciter les Heures de Notre-Dame, les Psaumes, l'Office des morts, pour les âmes de leurs parents. Votre *Merced* le sait fort bien : que les fils des Portugais gardent parfaitement la piété portugaise, tout est là : nés à Malaca et toujours plus de Malaca, ils ne seraient bientôt plus que Malais (*Malaqueses*). J'ai bien recommandé à celui qui

leur enseignera à lire et écrire, qu'il enseigne aussi, avec le temps, la grammaire à ceux qui auront l'aptitude requise (*a os que forem para isso*).

Si je pouvais, comme je serais heureux de le faire, m'entretenir avec vous, avant votre départ pour la Chine, je vous recommanderais une riche marchandise (*veniaga*), de laquelle cependant font peu de cas ceux qui trafiquent à Malaca ou en Chine : elle s'appelle la conscience (*consciencia da alma*), marchandise bien peu connue de ces côtés-là, où les marchands se jugeraient même ruinés d'avance, si la conscience entrait pour rien dans leur commerce. J'espère toutefois de Dieu Notre-Seigneur que mon ami Diego Pereira, avec beaucoup de conscience, fera fortune, là où, faute de conscience, les autres se ruinent; et dans mes pauvres oraisons et saints sacrifices, je ne cesserai de demander que Dieu Notre-Seigneur le mène et le ramène à bon port, toujours plus riche de conscience et de biens spirituels que de tous autres fonds (*de fazenda*).

Ramirez vient, là-bas, remettre tous ses intérêts entre vos mains. Comme il sait la véritable amitié qui nous unit, il lui semble que, venant de ma part à V. *Merced,* elle lui fera la grâce de l'aider à recueillir quelques aumônes, pour s'en retourner dans son pays, où il a laissé père et mère. Il désire grandement les revoir; mais il lui manque de quoi payer la traversée et se procurer quelques vivres. Je voudrais bien lui venir moi-même en aide, mais je suis tellement pauvre que je ne vois pas possibilité de lui fournir ce viatique nécessaire. Je prie donc V. M., pour l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur et de la Vierge Notre-Dame, sa mère, de s'en charger, et, à cette fin, je lui mets devant les yeux, autant que je le puis, la considération de notre amitié. Accueillez donc ce pauvre Ramirez, employez-le, prêtez-lui quelque argent, comme vous avez l'habitude de faire à tous ceux qui recourent à vous. Du petit négoce qu'il entreprendra avec ce fonds, il pourra tirer

de quoi se pourvoir de vivres et payer sa traversée, et *V. M.*, en même temps, fera acte méritoire, au service de Dieu Notre-Seigneur, et à moi grande faveur et aumône : ce qui m'obligera, de plus en plus, à faire tout ce qu'elle me commandera.

Notre-Seigneur vous donne de longs jours, pour son service, et vous mène et ramène à bon port, selon vos désirs. *Amen.*

De Goa, 2 avril 1548.

Serviteur et ami vrai de V. *Merced,*

FRANÇOIS.

Les deux Pères que François envoyait à Malaca, et qui partirent en effet le 9 avril, étaient Francisco Pèrez et Roch de Oliveira[1]. Ils eurent, à Malaca, sujet de s'édifier, en voyant de plus près les œuvres du Saint. Francisco Perez écrivait, peu après :

Nous sommes arrivés, le 28 mai, et nous avons été fort bien reçus de tout le monde, car on est ici très dévots au P. Maître François. Il y a passé dernièrement six mois, employant chaque jour plus de deux heures à catéchiser les enfants, fils de Portugais, et les esclaves, hommes et femmes. Chaque dimanche, il prêchait, le matin aux Portugais, et le soir aux chrétiens du pays et aux esclaves, hommes et femmes. Le jeudi, il prêchait, après la messe, aux femmes

1. François Perez, Castillan selon les uns, Portugais selon d'autres, dut sa vocation à la sainte éloquence du Frère Estrada. Il entra, déjà prêtre, au noviciat de Coïmbre, le 15 janvier 1544. On verra, plus loin, à quel point François de Xavier admirait sa vertu et l'efficacité de ses œuvres. Il mourut saintement à Negapatam, le 12 février 1583.

De Roch de Oliveira, nous ne savons rien de plus que ce que François dit de lui, dans la lettre même où il raconte ses œuvres et celles de François Perez à Malaca.

mariées. Il visitait souvent les malades de la ville et des hôpitaux, s'occupait à mettre la paix dans les familles et confessait sans relâche.

Quelque temps après que Maître François fut venu à Malaca, il y aborda force Mores, qui ne purent pas exécuter leurs mauvais desseins, Maître François ayant animé les nôtres au combat. Les Mores se retirèrent, emportant une oie pour tout butin. Une flotille de chrétiens se mit à leur poursuite, les tailla en pièces et captura plusieurs de leurs vaisseaux. Des chrétiens, trois seulement, dit-on, furent tués, et les autres ne tardèrent pas à rentrer au port. Les sorciers du pays disaient cependant : « Ils ont tous péri », et le peuple s'affligeait. Mais, de la chaire, un jour, Maître François les reprit de leur peu de foi et voulut qu'ils récitassent un *Pater* et un *Ave* en action de grâces de la grande victoire que les chrétiens, disait-il, avaient remportée sur les Infidèles. Personne cependant n'avait encore paru; aucune nouvelle d'eux n'était arrivée. Or, peu de jours après, la flotille rentra à Malaca triomphante. Maître François alla, avec le peuple, féliciter les soldats [1].

On raconte aussi qu'un jour, prêchant à Maluco, il dit : « Récitez un *Pater* et un *Ave* en mémoire de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour le repos de l'âme de d'Araujo » (riche Portugais, son ami, qui résidait à Amboïno). Or, d'Araujo était mort bien loin de là, et nul encore n'en avait eu nouvelle.

Quelqu'un, qui est digne de foi, m'a dit l'avoir vu délivrer

1. C'est ici le résumé, certainement exact, des longs et intéressants récits de Mendez Pinto. A ce propos, nous observons que Pinto et Perez s'accordant à faire partir François de Malaca pour Cochin, au mois de décembre 1547, après un séjour de *six mois*, — il faut savoir entendre François lorsqu'il dit avoir passé *quatre mois* à Malaca : — il veut dire : quatre mois, après le départ des missionnaires se rendant à Maluco, au mois d'août.

un possédé du démon; et encore, que le Père ayant dit la messe pour la conversion d'une riche Indienne, cette femme, le lendemain, se convertit, et avec elle son fils et ses deux filles. On a pour lui si grande dévotion, qu'il n'est personne, pas même entre les Mores, qui l'appelle autrement que *le Saint Père.*

Juan de Castro mourut le 6 juin, assisté par François jusqu'au dernier soupir, comme il l'avait désiré, et le Saint, qui probablement lui avait inspiré de généreuses réparations, en signa l'acte, avec d'autres graves témoins :

Pour le Roi, notre Seigneur, de la part de Maître Pedro, vicaire général, et de Fray Antonio de Casall, et de Maître Francisco, et de Fray Joan de Villa de Conde :

Señor, le Vice-Roi D. Juan de Crasto, étant près de mourir, nous dit, de parole, à nous quatre, Maître Pedro, vicaire général, — Fray Antonio, gardien, — Maître Francisco, de la Compagnie de Jésus, — et Fray Joan de Villa de Conde, que nous fissions cette lettre à Votre Altesse, et que nous lui fissions les recommandations (*lembranças*) suivantes, en son nom, pour n'être déjà plus, lui, à temps de le pouvoir faire.

Premièrement, il vous remontre les nombreux et grands services que fit à Votre Altesse Manoel de Sousa de Sepulveda, à la bataille de Diu et dans la construction de la forteresse : auquel temps, il eut table ouverte pour bien des gens et fut chargé de faire le boulevard de Saint-Thamas, où il eut beaucoup à souffrir; et de même, les secours qu'il a donnés dans toutes les autres campagnes navales : il prie, en conséquence, V. A. qu'il lui plaise accorder signalée *merced* audit Manoel, et si V. A. eut quelque déplaisir, à propos du refus

qu'il fit de la forteresse de Diu, il la prie, en considération de l'heure où il se trouve, de pardonner cela à Manoel.

Item, il nous a recommandé de rappeler à V. A. Francisco da Cunha, lequel aussi servit très bien à Diu, et dans la bataille, et dans les travaux de construction de la forteresse. De plus, il nourrit beaucoup d'hommes, pourvut aux nécessités de beaucoup de malades, et il fut, après Dieu, la cause que beaucoup échappèrent à de graves maladies et recouvrèrent la santé ; il prie donc V. A., en considération de l'heure où il se trouve, de pardonner à Francisco da Cunha de n'avoir pas accepté la forteresse de Diu, si elle en eut quelque déplaisir.

Item, il nous a dit de recommander à V. A. Don Francisco de Lima, et Vasco da Cunha, qui, eux aussi, lui aidèrent beaucoup et l'accompagnèrent en ses travaux ; D. Francisco, en particulier, l'accompagna toujours avec beaucoup d'affection, et il est demeuré avec lui jusqu'à l'heure de la mort.

Il nous a dit encore de recommander à V. A. Don Diogo d'Almeida, capitaine de Goa, qui l'a beaucoup et diligemment aidé en ces guerres de terre ferme, et il y fut toujours des premiers.

Il nous a dit aussi de rappeler à V. A. que Antonio Pª l'aida beaucoup, en cette campagne de Diu et en toutes les autres, avec grande diligence, et que pour cette raison, au nom de V. A., il lui avait fait *merced* de quelques villages, au pays de Baçaïm, desquels il paie le cens accoutumé ; il la prie de confirmer ce don.

Item, le jour même de sa mort, il nous dit et recommanda, avec vives instances, de demander à V. A., en son nom, que, pour l'amour de Dieu, et en considération de l'heure où il se trouvait, elle pardonnât à Enrique de Sousa Chichorro, eu égard à sa pauvreté personnelle et à celle de l'orpheline qu'il a épousée.



Et, pour être ces choses dites et faites par nous selon la vérité ; en vue de décharger nos consciences et de consoler l'âme du défunt, nous signons ici, tous quatre, aujourd'hui, 22 octobre 1548.

Petrus Fernandus, — Fray Antonio de Cassall, — Francisco, — Fray Joan de Villa de Conde[1].

II.

Ce devoir de charité rempli, François, tout en poursuivant à Goa ses ministères apostoliques, était impatient de redescendre au cap de Comorin. L'arrivée de nouveaux ouvriers, venant du Portugal, le retint quelques jours encore : parmi eux se trouvaient les PP. Gaspard Barzée et Melchior Gonçalez[2]. Ils racontent ainsi aux Pères et Frères de Portugal comment François les accueillit.

1. T. do T., corp. chron., P. 1, m. 81, d. 66. — L'historien de l'apôtre des Indes trouvera d'utiles lumières et de précieux documents dans les *Vies* imprimées de Juan de Castro; aux archives de *Torre do Tombo* et à la bibliothèque de *Ajuda*, où sont réunies les pièces les plus intéressantes relatives à son gouvernement.

Au sujet de l'acte du 22 octobre, ou de la signature de François, en ce jour, une difficulté notable sera signalée, plus loin, au lecteur.

2. Le P. Gaspard Barzée, né en Zélande, entra au noviciat de Coïmbre, le 20 avril 1546. On a pu dire de lui que, s'il eût longtemps vécu, on eût vu en sa personne un autre François de Xavier. Il mourut saintement, à Goa, le 18 octobre 1553.

Le P. Melchior Gonçalez entra au noviciat de Coïmbre, le 25 avril 1546. François, en 1548, lui confia la direction du séminaire de Baçaïm, et il y mourut, empoisonné par les païens, le 6 octobre 1551. Gaspard Barzée, de passage à Baçaïm, l'assista à ses derniers moments. (Ainsi parle le P. Fr. de Sousa, après Bartoli et Nadasi.)

Une difficulté notable demeure à résoudre, au sujet du P. Belchior ou Melchior Gonçalez. Elle est posée par le P. de Sousa. (*Oriente Conquist.*,

Le P. Gaspard Barzée :

Nous arrivâmes à Goa, le 4 septembre. Le P. Maître François s'y trouvait, près de s'embarquer pour le cap Comorin. Informé de notre arrivée, il ne voulut pas s'éloigner sans nous avoir vus et avoir appris les nouvelles de la Compagnie.

Dès que les vaisseaux furent fixés à l'ancre, il nous fit visiter et nous envoya force rafraîchissements, avec prière de débarquer au plus vite, parce qu'il avait grand désir de nous voir. Nous fîmes ainsi; et certes, on ne pourrait exprimer la joie que nos âmes ressentirent, en voyant la charité du P. Maître François, et comme il louait Dieu, quand il nous entendait raconter, ou qu'il racontait lui-même le fruit que Notre-Seigneur, par le moyen de la Compagnie, opère ici et en tout lieu.

Bientôt, le P. Maître François m'ordonna de me préparer à prêcher à Saint-Paul, le jour de Notre-Dame de Septembre, et il me recommanda beaucoup de parler haut, parce que la foule serait grande, à cause de ce que des gens du vaisseau avaient dit de nous; mais je parlai si bas, que l'on demeura fort mécontents, et le P. François comme les autres, plusieurs ne m'ayant presque pas entendu. Il partit alors, me laissant ordre de m'exercer, de nuit, dans l'église à parler; ce que je fis, jusqu'à ce que les frères furent contents de moi. Dès lors, je me mis à prêcher, et le peuple aussi est satisfait.

Le P. Melchior Gonçalez (le 9 novembre 1548) :

Nous arrivâmes à Goa, le 2 ou le 3 septembre, bien heureux

t. I, p. 669.) On trouvera, plus loin, les lettres du Saint auxquelles il fait allusion. Le P. de Sousa suppose qu'il y eut deux Pères Melchior Gonçalez; mais aucun catalogue des missionnaires venus de Portugal ne parle d'un second Père de ce nom. Peut-être fut-il admis, dans l'Inde même, par Antonio Gomez.

d'y trouver le P. Maître François. Donner, par lettre, une idée de ses vertus, c'est impossible; elles sont d'une si haute valeur, que je n'ai ni parole ni sentiment qui puissent s'élever jusqu'à elles.

Il va tellement rempli de l'amour de Notre-Seigneur, noyé dans cet amour, qu'il semble que rien, hormis cet amour ne le touche. Certes, mes bien-aimés Frères, le détail, ici, serait infini, et je ne saurais trouver assez de temps pour vous écrire d'innombrables choses. Dieu sait cependant que je le voudrais faire, vous connaissant si affamés des récits édifiants qui ont trait à la Compagnie de Jésus, et surtout au Bienheureux P. Maître François.

Il n'est pas vieux, et sa santé paraît bonne, bien qu'il soit très mortifié. Je note ce détail qu'il ne boit d'aucune sorte de vin. Les privations ne lui sont rien, tant il s'oublie, vaillant soldat de Jésus-Christ, pour ne s'occuper que de son Roi. De lui on peut bien dire la parole de saint Bernard : *Fidelis miles vulnera sua non sentit, dum benigne sui Regis vulnera intuetur*. En vérité, bien-aimés Frères, au milieu de nous se trouve un martyr vivant, et je tiens pour assuré qu'il mourra bientôt martyr, car on dirait qu'il ne cherche pas autre chose. Que de fois déjà, des flèches ont été décochées contre lui; que de fois on a mis le feu aux logis où il se retirait pour passer la nuit. A trois et quatre reprises, en une même nuit, la tentative s'est renouvelée; d'où vous pouvez juger ce que doit être son sommeil et quel repos il y trouve. Vrai soldat de Jésus-Christ, voilà un titre qui lui revient bien justement.

Tout ce que je dis là n'est rien auprès de ce qu'il faudrait dire, et je laisse à d'autres de vous parler des miracles qui accompagnent sa prédication; aussi bien, est-il préférable que de telles choses ne soient pas encore manifestées davantage, et que tous vous le recommandiez très particulièrement à Dieu Notre-Seigneur.

Il est maintenant passé au cap de Comorin; là vivent plusieurs de nos Frères, tous amis de la Croix de Jésus-Christ, et disposés à souffrir quotidiennement, pour son amour, tous les martyres. Quant à moi, j'attends le signal d'aller avec lui, car il veut que je l'accompagne, et déjà, à ma grande satisfaction, j'allais partir, quand il me dit d'attendre l'arrivée du Père qui venait de Portugal par un autre vaisseau. Je restai donc à Goa avec mes compagnons de route, mais tellement troublé par la tristesse de la séparation, qu'il me semblait n'être déjà plus de la Compagnie de Jésus. Lui parti, on eût dit, d'ailleurs, que cette terre (je veux dire la terre de Goa) ne produisait plus de fruits de vertus et foisonnait de misères. Nous espérons, s'il ne meurt pas, le revoir ici dans le courant du mois de janvier. Puis, il ira en un pays qu'on appelle Japon.

Entre les Pères de Comorin, qui avaient déjà connu François au mois de février, se trouvait le P. Enrique Enriquez[1]. Après l'avoir revu, au mois d'octobre, il écrit à S. Ignace (de Pembay, 31 octobre 1548) :

Le P. Maître Francisco m'a ordonné d'écrire à V. R. et au P. Maître Simon, et à tous ceux de la Compagnie de Jésus, ce qui se fait sur ces côtes, et d'écrire longuement...

De la très édifiante lettre du P. Enriquez, qui n'a pas moins de onze grandes pages, nous tirons les

1. Le P. Enrique Enriquez entra au noviciat de Coïmbre, le 8 octobre 1545. Il fut, jusqu'à sa mort (6 février 1600), un des plus vaillants ouvriers de l'Inde. François le tenait pour un saint.

lignes suivantes; c'est par elles qu'il entre en matière :

Je veux, avant tout, vous parler du P. Maître François, afin que vous et tous ceux de la Compagnie rendiez, à son sujet, grâces à Dieu. Cette parole de saint Paul : *Omnibus omnia factus sum, ut omnes lucrifacerem,* parole que ceux de la Compagnie ont le devoir de s'approprier, lui, de tout son pouvoir, et *supra quam dici potest,* il travaille à la vérifier en sa personne. Je ne pourrai, hélas! faire assez entendre, par écrit, à V. R. la renommée dont jouit dans l'Inde le P. Maître François. — De ce seul renom procèdent de grands biens pour les âmes et beaucoup de gloire pour Dieu Notre-Seigneur.

Tout le monde le tient pour un Saint. Pas un lieu où, dès qu'il y paraît, il ne soit écrasé de travail, et à tel point, que l'on s'estime très heureux si l'on a pu enfin l'atteindre et lui parler. Il est, dans tous ces pays, comme un soleil par l'exemple de sa sainte vie; aussi, je veux redire que la Compagnie tout entière a l'étroite obligation de remercier continuellement Dieu Notre-Seigneur, pour le singulier crédit qu'il lui a donné auprès de tous et pour l'immense bien qu'il opère...

Suit la louange des vertus et mérites du P. Antoine Criminal et du Frère Adam François. A propos de ce dernier, Enrique dit : « Ç'a été une grande joie pour le P. Maître François de voir comment le Frère Adam travaillait. » Il poursuit : « Afin d'obéir au P. Maître François, qui m'a commandé de le faire, je vous parlerai aussi de moi »; et il raconte comment, par le conseil de l'Apôtre, il s'est appliqué à l'étude de la langue malabare. Dieu a béni ses efforts.

Au mois de février 1548, il en savait à peine « dire deux mots », et voici qu'au mois d'octobre, il songe à composer une grammaire qui aide les jeunes missionnaires à apprendre le malabare, sans se fatiguer autant que lui.

Il revient encore à son bien-aimé Père, et dit en terminant : « Avant la venue du P. Maître François, il y avait aux Indes grande disette de serviteurs de Dieu. Quel bien s'est fait depuis qu'il arriva avec ses compagnons ! »

Tels des Pères du cap de Comorin n'avaient pas encore eu le bonheur de rencontrer François. De ce nombre était Baltasar Nunez[1]; il écrivit, le 15 novembre 1548, aux Frères de Portugal :

J'ai reçu vos lettres, mes frères, le 10 octobre dernier : j'étais ici, au cap Comorin, fort désireux d'avoir nouvelles de vous tous, et il plut à Notre-Seigneur que vos lettres me fussent portées, de Goa, par notre si aimé, si chéri P. Maître François. Jamais (pour mes péchés) je n'avais eu, jusqu'à ce temps, le bonheur de le voir. Dieu voulut me donner, à la fois, ces deux consolations, recevoir vos lettres et voir Maître François.

Que je vous donne, en premier lieu, nouvelles de notre Père et si vrai Père. Sachez donc que c'est un homme de la taille du P. Manuel de Nobrega, ni bien petit, ni bien grand. Sa démarche, sa tenue belles, mais de telle sorte, que rien n'y attire l'attention; un visage ouvert; les yeux toujours

1. Tous les catalogues, imprimés et manuscrits, comptent le P. Baltasar Nunez parmi les missionnaires envoyés en Portugal en 1546; mais nous ne trouvons plus mention de lui après 1551. A cette dernière date, il écrit encore des lettres à ses frères de Portugal.

élevés et humides de larmes; la bouche toute souriante *(cheia de riso;* pleine de sourire); paroles brèves, mais qui tirent des larmes : « Jésus! très sainte Trinité! » Vous n'entendriez sortir de sa bouche rien tant que ces deux mots, et il ajoute, en les redisant : « O mes Frères et mes compagnons, combien il est meilleur que nous ne pensons, notre Dieu! Considérez, et louez-en Dieu, rendez-lui-en grâces, comment, en si peu de temps depuis que notre sainte Compagnie est confirmée (il n'y a que sept ans), Notre-Seigneur a voulu opérer en elle tant de grandes choses! Nous les voyons de nos yeux, mes bien-aimés compagnons : plusieurs vivent à Rome, d'autres à Valence, d'autres à Gandie, d'autres à Coïmbre, d'autres à Santa-Fé de Goa, d'autres à Socotora, d'autres au cap Comorin, d'autres à Malaca, d'autres aux Moluques, d'autres au Japon, où j'irai prochainement! »

Ces paroles, mes frères, Maître François les disait avec une telle ardeur de dévotion, que nous en étions émus jusqu'aux larmes. Tout cela, dit pour nous encourager, et avec tant de charité et d'amour, nous excitait, en effet, à concevoir des désirs toujours plus grands de travailler et de souffrir, et à les mettre à exécution. Il nous racontait, à cette même fin, ses propres fatigues et travaux.

Dans les pays où il s'arrêta, là où il passa, il demeure de lui un tel renom, que ce que l'on en devrait dire ne paraîtrait pas croyable. Ces choses-là, je ne veux pas les écrire; elles sont tellement dignes de considération, qu'on ne doit pas les confier au papier. Si grand est l'éclat de la vie de Maître François, que son nom est célèbre dans toute l'Inde, et celui-là s'y estime le plus heureux, qui pense être en droit de se dire davantage son ami.

Ce peu de nouvelles, je vous les écris, frères, parce que je sais que vous serez heureux de les apprendre; mais quel regret j'ai de ne vous pas exposer, avec détail, les merveilles que

l'on raconte de Maître François; j'en ressens plus d'ennui que vous n'en ressentirez. Sachez, et n'en parlez pas, que Dieu opère par son moyen beaucoup de choses desquelles, comme j'ai dit, il n'est point licite de parler. J'en demeure donc là, au sujet de notre bon Père; j'ajoute seulement qu'il partira, en avril 1549, pour le Japon. C'est, je crois, un voyage d'un an et demi, les vents ne soufflant pas en certains mois; de sorte que la fatigue y sera grande; mais notre Père s'est déterminé à marcher, malgré tout, son zèle lui faisant espérer le salut de beaucoup d'âmes en ce pays; il prend ainsi pour lui le plus pénible, et il nous distribue le reste [1].

En ce temps, Baltasar Nunez était à Travancor : François l'y avait envoyé pour consoler le P. François Enriquez et travailler avec lui [2]. Baltasar se rendit à ce poste et, quand il partit de Punicale, le Saint le chargea de remettre à François Enriquez la lettre suivante : elle est datée du 22 octobre :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables. Amen.

Dieu Notre-Seigneur sait combien plus j'aurais de joie à vous voir qu'à vous écrire, et combien plus j'aimerais partager vos travaux, tous entrepris pour l'amour et service de Dieu Notre-Seigneur, que le repos, la vie tranquille de ceux

1. A la fin de 1548, tous les esprits n'étaient pas, même à Lisbonne, conquis à François de Xavier : il s'y trouvait des personnages qui, pour admettre la vérité de ce que l'on racontait des admirables œuvres de l'Apôtre des Indes, avaient besoin d'entendre de graves témoins oculaires leur en faire le récit. (V. *Epist. mixt.*, I, p. 559.)

2. François Enriquez, venu de Portugal en 1546, alla, dix ans après, recevoir, au ciel, la récompense de ses travaux. Il dut, alors, se féliciter d'avoir suivi les saints avis de François.

qui ont sous la main tous les plaisirs du monde : de ceux-ci l'on ne peut avoir que pitié. Quant aux autres, de qui saint Paul disait : *Quibus dignus non erat mundus*, leur sort est grandement enviable.

J'envoie où vous êtes Baltasar Nunez : je le destine à ce royaume de Travancor, afin qu'il vous y aide en vos travaux, et qu'il partage vos consolations présentes, en attendant de Dieu Notre-Seigneur la vraie, l'éternelle récompense.

Pour moi, je vais à Goa, pour y plaider la cause (*para favorecer*) de ces chrétiens, en une affaire que, Dieu aidant, j'espère élucider, et d'où, je l'espère aussi, résultera la conversion de beaucoup de païens. Recommandez la chose à Dieu : nos péchés, il est vrai, sont grands, et nous ne méritons pas d'être ses instruments en une œuvre qui intéresse à ce point son service : priez-le néanmoins de vouloir bien, par un effet de son immense bonté et de son amour infini, se servir de nous pour la propagation de notre sainte Foi.

Le Père Antonio ira bientôt vous voir. Si vous souffrez de la tête, c'est que, là où vous êtes, vous ne pouvez travailler. Vous ferez ce que le Père vous dira, soit qu'il vous retienne là, soit qu'il vous dise d'aller dans l'Inde vous faire soigner à Goa.

Si vous n'avez pas besoin de Duarte, envoyez-le au Père Antonio.

Ne vous désolez pas de voir que vous ne faites pas, sur ces terres, autant de fruit que vous désireriez, le peuple étant si adonné à ses idolâtries et le Roi si contraire aux nouveaux chrétiens : considérez plutôt que vous faites plus de fruit que vous ne pensez, vu le soin et la diligence que vous mettez à baptiser les nouveaux-nés, à leur communiquer la vie spirituelle : ne voyez-vous pas que peu d'Indiens, blancs ou noirs, vont en paradis, si l'on excepte les enfants de quatorze ans et au-dessous, qui meurent dans l'ignorance du mal? Vous faites

donc, croyez-le bien, mon frère François Enriquez, plus de bien que vous ne pensez : combien d'enfants de ce royaume de Travancor, que vous avez baptisés depuis votre arrivée, maintenant morts et en possession de la gloire du ciel, n'auraient pas ainsi joui de Dieu, si vous n'eussiez été là! Sûrement, l'ennemi de la nature humaine vous abhorre; il vous veut loin de ces terres, parce que, vous parti, le royaume de Travancor ne donne plus d'élus au ciel.

Pour troubler et inquiéter les serviteurs de Jésus-Christ, le Diable a coutume de leur représenter, avec intention mauvaise, des services meilleurs à rendre à leur Dieu ; il ne veut cependant que les tirer du lieu où ils rendent des services moindres. Je crains bien que ce ne soit la tactique de l'Ennemi contre vous : s'il s'acharne à vous ennuyer, à vous fatiguer, c'est pour vous jeter hors de ces contrées. Il peut y avoir huit mois, que vous êtes sur cette côte : eh bien, par le seul baptême des enfants, morts depuis, vous avez sauvé plus d'âmes, que vous n'avez fait en Portugal, à Coulao et par le chemin de Coulao à la côte de Travancor. Ayant donc, en si peu de temps, sauvé, sur ces côtes, plus d'âmes qu'avant d'y venir, ne vous étonnez pas que l'Ennemi multiplie ses tentations, pour vous en expulser et vous jeter là où vous ferez moins de fruit.

J'envoie les Pères Cypriano et Moraes à l'île de Socotora, où il y a beaucoup de chrétiens, et aucun Père, ni personne qui baptise.

J'attends, d'un jour à l'autre, les Pères qui sont venus, cette année, de Portugal : ils viendront me trouver ici, comme je leur en laissai l'ordre, quand je partis de Goa. Ils nous apporteront nouvelles du Père Antonio Gomez, si le vaisseau qui le menait avec ses compagnons est arrivé : on l'attendait encore, à mon départ de Goa.

Notre-Seigneur vous donne beaucoup de santé et de vie

pour son saint service; et, la vie présente achevée, qu'il vous prenne en la gloire du paradis.

De Punicale, 22 octobre 1548[1].

Votre frère en Jésus-Christ.

FRANCISCO.

III.

A Goa, peu après le départ de François pour le cap de Comorin, un deuxième groupe d'ouvriers était arrivé de Portugal; entre autres, Antonio Gomez et Paul del Valle[2]. Celui-ci eut la joie d'être chargé d'aller trouver François : il raconte lui-même (24 décembre 1548) :

Quand nous arrivâmes à Goa, au commencement d'octobre, notre béni Père Maître François était au cap de Comorin. Il

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 41. — La date du *22 octobre* était sur l'*original* : la Déclaration des exécuteurs testamentaires de Jean de Castro semblerait cependant prouver que François se trouvait alors à Goa, et non à Punicale. Mais François écrit : « *Eu me parto para Goa.* » — Voilà donc deux pièces originales signées par François, le 22 octobre 1548, l'une à Punicale, et l'autre à Goa. La Déclaration n'énonce pas le lieu où elle fut rédigée; mais sûrement les quatre signataires ne se sont pas rencontrés à Punicale. Il reste à supposer que François, sur la présente pièce, écrivit 22 octobre par distraction, au lieu de 22 septembre. François, au mois de septembre, était, en effet, dans la région de Punicale. Peut-être aussi donna-t-il, à Goa, sa signature avant de partir pour Punicale, — et la pièce n'aurait été datée que plus tard, quand il fallut l'expédier au Roi.

2. Le P. Antonio Gomez, venu de Portugal, en 1548, mourra, en y retournant (1555), après avoir été expulsé de la Compagnie par François de Xavier.

Paul del Valle, venu, lui aussi, dans l'Inde, en 1548, se montra vaillant ouvrier, au cap de Comorin, pendant quatre ans, et mourut saintement à Punicale, le 4 mars 1552.

plut à Notre-Seigneur que, huit jours après notre débarquement à Goa, on m'envoyât vers lui, pour lui apporter les lettres de Portugal et ensuite résider sur ces côtes. Parvenu à Cochin, ville à cent lieues de Goa et à cent autres lieues du cap de Comorin, je l'y rencontrai.

Ah! mes frères, qui pourrait donc, mieux que ne le sauraient faire mes tièdes paroles, vous faire entendre la joie que ressentit mon âme? Celui-là, oui, est un vrai serviteur de Dieu, et jamais je n'en vis aucun de semblable à lui. Frères, ceci est certain, à le voir seulement, sans qu'il vous parle, on se sent animé d'un désir si pénétrant (*tan odorifero*) de servir Dieu, qu'on n'en peut donner une idée. Sa bouche ne cesse de redire : Loué soit Jésus-Christ! et avec une telle ferveur, qu'à l'entendre, les cœurs s'enflamment.

Il passa avec les frères de Cochin cinq jours, durant lesquels nous ne le perdîmes pas de vue vingt heures. Il ne peut se rassasier d'interroger au sujet des frères, et de tout ce qui se fait en Europe. Il veut particulièrement qu'on lui parle du Père Maître Simon, et du Père Ignace par-dessus tous. Il m'interrogea aussi beaucoup sur le Père Estrada. Il va, le cœur toujours très rempli d'amour (*anda siempre muy lleno de amor*).

Après les cinq jours, il partit pour Goa, désirant vivement voir le Père Antonio Gomez, qui arrivait pour être Recteur du collège; et moi, je suis au cap de Comorin, où je me trouve avec les bénis Pères et Frères, Antonio Criminal, Enrique Enriquez, Adam Francisco, Balthasar Nunez, N..., qui tous se portent bien et servent Dieu, de tout leur cœur[1]...

Tandis que François s'occupait à consoler et instruire ses frères du cap de Comorin, tous, à Goa, le

1. *Ajuda*, ms. Lettres des Indes.

croyaient déjà mort : nous l'apprenons du Père Gaspard Barzée, qui écrit aux Pères de Portugal, le 13 décembre :

Tout à coup, le bruit courut que le Père Maître François était mort, et chacun disait comment, à sa manière. Ses amis les plus dévoués en furent tristes au delà de toute expression : « Quand il nous en coûterait, disaient-ils, trente mille cruzados, nous le ferons canoniser; » et ils racontaient des miracles, de très grands miracles qu'il fit, vivant en ce pays : je ne vous les raconte pas, parce qu'il ne nous convient pas de parler de ces choses, si ce n'est à Dieu, pour lui en rendre grâces. Certes, nous sentirions bien, nous, le vide que ferait dans ces contrées la mort du Père François ; mais nous ne laissons pas, pour cela, d'aller notre chemin.

Dieu n'a cependant pas tardé à nous rassurer et consoler par la venue du Père Cypriano et de Manoel de Moraes, arrivant du cap Comorin, où le Père François se trouvait, en paix et bonne santé. Peu après, il arriva lui-même ici, et puis s'embarqua pour Cochin. Nous l'attendons encore, fin février, parce que nous savons certainement qu'il doit aller au Japon, pays dont les habitants sont tellement disposés, qu'il y a espérance de leur faire beaucoup de bien [1].

Le cœur de François était, en effet, tourné vers le Japon : il ne se consolait pas de voir Ceylan, que les fils de saint François étaient près d'avoir conquis à Jésus-Christ, redevenir la proie de Satan, par la faute de gouvernants chrétiens ; il n'espérait rien de bon de ces hommes, et le bien qui se faisait, sa grande âme le comptait pour peu de chose, auprès

1. *Ajuda.* — Lettres des Indes.

du bien qu'elle rêvait. Un autre Miguel Vaz se rendait à Lisbonne ; mais, de ce côté non plus, François n'attendait pas un secours efficace : deux lettres, une du saint évêque Jean de Albuquerque, l'autre du saint Vicaire des Dominicains, le Père Diogo Bermudez, révèleront à la fois, et les sentiments des deux personnages, et ceux de François de Xavier.

L'Évêque écrit au Roi, le 28 novembre :

Je sais bien que d'autres vous écriront le nouvel événement spirituel arrivé dans votre ville; les Pères du collège Sainte-Foi, en particulier, vous l'exposeront dans leurs lettres; j'ai voulu cependant mettre ici quelques lignes à ce sujet, parce que j'ai eu part à l'ouvrage, bien que la palme en appartienne à de plus vertueux que moi. Ceci soit donc à la gloire de Notre-Seigneur et pour la consolation de V. A., qui ne poursuit rien tant, dans ces pays, que la conversion des Infidèles à la vraie Foi catholique de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il plut à Dieu, pour cela, de préférer à tous les autres rois votre père le roi Don Manoel (qu'il ait la sainte gloire!) et V. A. demeure avec son héritage et la charge de continuer sa sainte entreprise.

L'événement est que, dimanche dernier, nous baptisâmes, au collège de Sainte-Foi, un païen que l'on appelait Loquu, et que l'on appellera, maintenant, du nom de Lucas de Saa. C'était un autre Saul, si bien il soutenait les païens de cette île, et les favorisait dans leurs erreurs. Il fut très riche, au temps où on l'eut pour grand Fermier des douanes et autres revenus de V. A. Durant ces longues années, en grande amitié avec les Gouverneurs, il hantait fort le palais; et, de sa faveur, de ses aumônes, de ses largesses il soutenait les païens, les empêchant d'embrasser le Christianisme. Ses succès, à cet égard, dépassaient ceux du Fermier général Chris-

naa, bien que celui-ci ait plus de crédit auprès des païens et, sans cesse, ait favorisé et favorise, de tout son pouvoir, le paganisme.

Il a donc plu à Notre-Seigneur de le renverser de cheval (j'entends de l'honneur où il vivait), et cela, sans bâton ni pierre, c'est-à-dire, sans nos répréhensions ou prédications; car, depuis longtemps, nous ne faisions guère que prier, sans agir autrement auprès de lui. Tandis que nous semblions l'abandonner, Dieu, par des coups salutaires, qui l'atteignaient et au dehors et au dedans, a fait tomber de ses yeux les écailles qui les voilaient; je veux dire, il l'a détaché de ses idolâtries, et il a ouvert les puissances de son âme à la vérité; de sorte qu'il a occupé son entendement à connaître les articles de la Foi, sa mémoire à les apprendre, et sa volonté à aimer les préceptes divins.

Avec lui se baptisèrent sa femme, deux nobles *Quamquares*, un sien neveu et une autre femme. Il y eut une grande fête : toute la ville vint voir ce baptême : les *fidalgos* et le Gouverneur s'y trouvèrent. — Fifres, trompettes, timbales, sonnerie des cloches, rien ne manqua. Je baptisai : un Père de la Compagnie de Jésus tenait le bassin, un autre les saintes-huiles, un autre un cierge à la main, etc. On fit procession dans le cloître : les hommes y furent nombreux, et plusieurs émus jusqu'aux larmes. Le Gouverneur, Garcia de Saa, fut parrain; le Père Antonio Gomez prêcha fort bien; il parla de la Foi, du prix auquel Jésus-Christ a racheté les âmes, et il recommanda les chrétiens du pays. Je m'étends ainsi, parce que je sais le plaisir qu'a V. A. d'entendre parler d'âmes sauvées, de ce pays surtout.

Le fils de Chrisnaa a succédé à son père dans l'office de Fermier général : qu'il tombât, à son tour, bien que superbe, — et qu'on nous laissât abattre discrètement quelques-uns de ces païens puissants, — les Pères de la Compagnie de Jésus

et moi, leur compagnon, en un an ou deux au plus, nous ferions toute cette île chrétienne. Après la grâce de mon salut, je ne demande rien tant que de voir, avant de mourir, cette île entièrement chrétienne. A mon âge, après les travaux de la vie religieuse, et ceux de ce pays, accompagnés de bien des ennuis, je ne saurais vivre longtemps : ma joie, en mourant, serait là. J'ai parlé au Gouverneur; je l'ai prié de donner à Lucas de Saa l'office de Chrisnaa : favoriser les païens convertis, c'est le mieux pour atteindre notre fin. Je ne sais ce que fera le Gouverneur.

Il y a deux mois, j'envoyai à l'île de Divar un *merino* d'Église, avec le Père de l'Ermitage et deux témoins, pour chercher et saisir dans la maison d'un infidèle noble, des pagodes et des livres païens. On m'apporta un panier de ces livres. Or, le païen eut assez d'autorité pour obtenir que le Gouverneur me fît réclamer ces livres : un domestique vint chez moi, de la part du Gouverneur, et il entra, en compagnie du noble païen, me disant que j'eusse à lui rendre les livres. Je ne pus supporter cette insolence, et, me levant de ma chaise, sans rien dire, je pris un bâton (un bourdon) qui se trouvait là, et, tout vieux que je suis, je courus après le païen, qui s'enfuyait : je traversai ainsi, à sa poursuite, la chambre et la salle : je l'atteignis près de la porte, et, voulant lui donner du bâton sur le dos, le bâton atteignit le haut du portail et se rompit. Je retournai à la chambre et je dis au domestique du Gouverneur : « Dites à Sa Seigneurie que ce que j'ai fait, à propos de ce païen, je l'ai fait pour tous, depuis bien des années, et sous les Gouverneurs précédents, afin de détruire le paganisme et propager la sainte Foi de Jésus-Christ. Ce païen n'aurait pas dû être favorisé, ni ouï, ni reçu au palais. Que si Sa Seigneurie ne trouve pas à propos que j'agisse ainsi, dites-lui que, par ordre du Roi, je ne suis pas venu ici pour autre chose. Quant à ordonner des prêtres et souffleter (*dar*

bofetadas) les enfants, à la Confirmation, le fasse qui voudra... »

Le domestique partit : Je n'ai pas eu de réponse, et n'ai pas, jusqu'à présent, dit mot de cela moi-même au Gouverneur. Je montrai le panier de livres au Père Antonio Gomez. Il en prit un, pour voir s'il trouverait quelqu'un qui le pût lire. Je n'avais rien dit de ces choses à V. A., jusqu'à ce jour : je lui en parle; elles me pèsent. Il me semble bon que Lucas de Saa reçoive quelque honneur signalé; que V. A. lui donne la charge de Chrisnaa, savoir, celle de Fermier général sur tous les païens : rien, après Dieu, ne saurait les attirer au baptême, autant que ces honneurs : ils sont, en effet, très vaniteux. Loquu étant, maintenant, Lucas de Saa, il convient que Chrisnaa, comme Esaü, soit supplanté par Jacob, et que celui-ci ait la bénédiction, l'autre ne la méritant pas.

Je vois, par expérience, qu'il n'est pas venu dans ce pays d'hommes plus zélés, plus soigneux, plus diligents dans l'œuvre de la conversion des Infidèles et pour aider les Portugais à se sauver, que les Pères de la Compagnie de Jésus. Ils vont, chaque jour, à l'hôpital, confesser et servir les malades; ils sont fort assidus à la prison et à la table des Lascarins que tient le Gouverneur, car lui ne dîne ni ne soupe à cette table. Trois fois la semaine, avant le dîner, ils prêchent, tous les Lascarins étant là assis, en bon ordre, à leurs tables. C'est un Père de la Compagnie, appelé Maître Gaspard, qui, debout, leur prêche. Quand il a fini, on apporte le dîner, et les Lascarins dînent. Beaucoup de gens nobles font des confessions générales aux Pères; nous sommes, quasi toute l'année, grâces à eux, en une sorte de Carême; ils vont, par les Ermitages, où prêchent aux Canarins, en leur langue, des jeunes gens élevés dans le collège. Je les accompagne quelquefois. Dieu veuille conserver et mener à perfection de si

bonnes œuvres. Ce qui nous manque, c'est que le Chef nous aide davantage.

Tous les autres Pères, Franciscains et Dominicains, que V. A. a récemment envoyés, sont très vertueux et ils font ce qu'ils peuvent, avec leurs prédications... Le Père de saint Dominique, qu'on appelle Vicaire général, m'a dit vouloir envoyer deux de ses Pères à Chaul, vu qu'ils sont bons prédicateurs et confesseurs : j'en ai été très content et leur ai donné le meilleur ermitage qu'il y ait dans cette forteresse : joint à l'ermitage, est une maison qui leur suffira. Je lui ait dit d'envoyer deux autres Pères à Cochin, pour les mêmes ministères, et que je leur donnerai un autre ermitage : nous en sommes d'accord.

Ils doivent, je crois, écrire à V. A., pour lui demander de fonder une nouvelle maison de leur Ordre à Chaul et une autre à Cochin. Il me semble à moi, selon Dieu, que, pour le présent, ce n'est pas à faire : maintenant, leur maison de Goa suffit. Les raisons de cela, si V. A. les veut connaître, je les lui écrirai : il en est une que je lui dirai, aujourd'hui : la voici : — Cette Inde tout entière, je voudrais la voir remplie d'*apôtres*, pour les raisons ci-dessus dites. Si j'en avais, j'en aurais déjà peuplé Chaul, Cochin et toutes les forteresses, et un grand fruit se serait fait : j'en voudrais rencontrer un et même deux dans chaque rue des endroits habités de l'Inde : la dévotion que le peuple leur porte, la modestie de leur extérieur (*honestidade de seus trajos*), leur mépris de la mondanité ravit (*trespassa*) les cœurs des hommes. Leur armure spirituelle les laisse bien libres et dégagés; ils ne sont pas à charge au clergé séculier, parce qu'ils ne prennent ni trentenaires, ni messes, ni sépultures de morts; ils ne vont pas, avec la croix, par les maisons, faire la levée des corps. Le clergé de ce pays est très pauvre. Ainsi, à Cananor, depuis qu'un couvent y est établi, au lieu de quatre bénéfi-

ciers et du vicaire, qui s'y trouvaient et célébraient l'office divin dans l'église principale, le vicaire seul peut vivre, et il ne s'y dit qu'une messe basse. Mais les Pères de la Compagnie, tout leur travail est auprès des âmes, sans oppression du clergé séculier. Je suis obligé de dire, surtout en cette matière, les vérités (*as verdades*) à V. A...[1].

Il y a dans cette ville un prêtre français, appelé Gabriel Fermoso (Le Beau), qui fut chapelain de Martin Afonso de Sousa. Je lui donnai, pour l'amour du Gouverneur, la vicairie de Notre-Dame de La Luz. Il s'en alla, avec lui, en Portugal, mais il est revenu, avec le titre de *Capellan* de V. A. et celui de Protonotaire, que lui a délivré le Nonce qui est à Lisbonne; de sorte qu'il est exempt de mon autorité et relève immédiatement du Pape... Le voilà maintenant, qui me requiert de lui laisser porter rochet aux processions générales, etc. : c'est grand dommage, car personne, avant lui, n'était venu ici avec ces prétentions, et déjà tous les clercs de la ville veulent être protonotaires : on aime tant et les vanités, et le peu de sujétion! Que l'on révoque vite ce Bref de Protonotaire, et, avec cela, les autres se tairont. Ce Gabriel Fermoso n'est qu'un ignorant (*idiota*). Priez les Nonces de ne pas envoyer ici de pareils titres.

Il me paraît bien que V. A. charge le Père Antonio Gomez de venir, quelquefois, prêcher à la cathédrale : il le fait, sans doute, par vertu et quand je l'en prie; mais, en ayant charge,

1. Peu après la mort de Miguel Vaz, entre les *avisos* pour la réforme de l'Inde, que l'Évêque faisait parvenir au Roi, se trouvait le suivant : — « Les hommes de meilleur zèle et qui conviennent le mieux pour cette sainte œuvre sont les Pères de la Compagnie de Jésus : ils sont, en effet, les mieux appareillés en toute vertu; ceux qui donnent le plus de profit et le moins de peine : il semble donc superflu (*escusado*) d'en envoyer d'autres que ceux-là. »

Plaise à Dieu faire toujours revivre, sans préjudice pour personne, de tels pères dans leurs fils!

il le fera avec plus de plaisir. J'en serai consolé, et tout le monde, ici, verra avec joie que V. A. n'oublie pas sa première fondation en ce pays, qui est celle de l'église cathédrale. Ce Père prêche très agréablement (*mui consolativamente*), et avec fruit pour les âmes : sa prédication attirera plus de monde aux offices divins. L'église est fort grande, faite pour une multitude.

Voici encore une nouvelle que j'annonce à V. A. : la conversion de Luquu a tant réjoui, tant édifié les âmes, que trois ou quatre jours après, trois *fidalgos* sont entrés au collège, pour y servir Dieu Notre-Seigneur. Le premier, Diogo, un neveu du *Varão dal Vito;* le second, André de Carvalho, est fils du capitaine *del Cacava* et cousin de Manoel de Sousa; le troisième est Alvaro de Ferreira...

Notre-Seigneur exalte V. A. à son saint service, etc.

De Goa, 28 novembre 1548.

Orador de V. A.

Fray JUAN DE ALBUQUERQUE[1].

Le Père Vicaire des Dominicains s'adresse, lui aussi, au Roi, le 6 décembre :

Il expose la situation de Ceylan, au point de vue de la Foi : il le fait, à l'occasion du voyage en Portugal du Père Fray Juan de Villa-el-Conde, « personnage très vertueux, très zélé pour le bien des âmes, qui a déjà tant souffert et se sent disposé à souffrir encore pour sauver les Ceylanais, etc. »

Le P. Vicaire ajoute :

Les affaires des chrétientés sont, ici, bien en défaveur, principalement celles de la chrétienté de Ceylan, si principale

1. T. do T., corp. chron., P. 2, m. 241, doc. 90.

dans l'Inde, et qui, grâces à Dieu et à V. A., avait de si beaux commencements, tant de milliers de chrétiens y étant déjà convertis, et ses progrès incessants autorisant à espérer, pour un avenir prochain, la conversion de l'île entière. Mais, à cause de nos péchés, cet espoir ne se réalise pas ; tout se défait et se dissout; non point certes par la faute de V. A., mais de ceux qui sont ici : n'y étant venus que pour amasser de l'argent, ils donneraient tout Ceylan et leurs âmes au Diable pour un teston.

Ces chrétiens, encore tendres en la Foi, se voyant persécutés, et par leur propre roi, et par le Capitaine, et par ses employés, sans que le Gouverneur y pourvoie et leur vienne en aide, que peuvent-ils faire, sinon laisser la Foi, renier la Foi et le nom chrétien? Et notre péché est bien grand, car, les ayant baptisés, nous avons l'immense obligation de leur venir en aide pour qu'ils n'apostasient pas, n'abandonnent pas la Foi, condition pire que celle des païens.

En de telles affaires, V. A. doit donner créance aux Religieux vertueux et zélés, qui ne prétendent à d'autre intérêt qu'à celui de Dieu, et qui ne sont pas venus ici chercher de l'argent, mais des âmes : dans le cas présent, peu de gens diront la vérité à V. A.; à peu de gens elle doit se fier.

Je me souviens que l'Empereur alla, bien longtemps, trompé au sujet des affaires de la chrétienté de la Nouvelle-Espagne, jusqu'à ce que Fray Bartolomé de Las Casas, qui maintenant est évêque aux Indes, et, il y a quatre ou cinq ans, s'entretint avec V. A. à Almerin, le détrompa. Alors, pour être instruit de la vérité, l'Empereur dépouilla de sa charge le Président des Indes, qui était l'Archevêque de Séville, et de leurs offices les Auditeurs, parce qu'ils lui avaient menti, l'avaient trompé et trahi, afin de garder leurs pots-de-vin et autres intérêts.

Tout ceci soit dit pour faire entendre à V. A. la créance qui

est due, en pareilles affaires, à de bons religieux. Je prie V. A. et nous la prions tous, avec beaucoup d'insistance, d'y pourvoir; et puisque le Père Fray Joan (de Villa-el-Conde) ne s'engage que pour cela dans les peines et périls d'un voyage d'aller et retour en Portugal, que V. A. lui donne créance, comme à quelqu'un qui est, mieux que personne, renseigné sur Ceylan, puisqu'il y a six ans qu'il en a la charge, et que toutes les affaires qui s'y rapportent sont passées par ses mains. Que V. A. ne renvoie pas ces affaires aux Gouverneurs, car ils les ont vite oubliées; que tout se vérifie en Portugal, et que, la vérité bien connue, il n'arrive ici que des décisions bien nettes à exécuter : V. A. trouvera auprès d'elle des personnes mieux instruites des affaires de ce pays-ci, que ne le sont les gens qui y résident : et nous, voyant que les intérêts de la chrétienté de l'Inde sont dans les mains de V. A. et favorisés par elle, nous serons encouragés à persévérer dans cette œuvre de Dieu, jusqu'à y perdre volontiers la vie, sans faire un pas en arrière.

Que V. A. le sache bien, nous tous, Religieux, qui sommes ici, nous ne pouvons rien, sans un grand appui de V. A.; si cet appui nous manque, nous perdons cœur (*desmaiamos*) et ne faisons rien. Ainsi j'ai trouvé l'Evêque, je veux dire froid et triste; et de même Maître François et les autres Pères, parce qu'ils voient, d'une part, si peu de concours (*ajuda*), et, de l'autre, tant d'empêchement que le Diable et ses membres mettent à cette affaire; de sorte que, faite pour grandir, elle décroît, se défait, et ira se ruinant chaque jour davantage, à moins que V. A. n'y remédie.

Nous savons le zèle de V. A., l'amour et la diligence qu'elle met à s'occuper des affaires de Dieu; aussi espérons-nous de sa miséricorde que V. A. mettra la main à une œuvre de si grande importance, et qui intéresse à un tel point le service de Dieu.

Qu'il lui plaise, à ce grand Dieu, garder toujours en son amour et sa crainte la sérénissime personne de V. A.

De cette ville de Goa, 6 décembre 1548.

Le moindre *capellan* de V. A.

Fray Diogo Bermudez, vicaire[1].

Le départ de François pour le Japon ne pouvait, on le comprend, qu'aggraver, aux yeux de ceux qui n'en ignoraient pas le dessein, une situation déjà si grave : telle était bien la pensée de Fray Vicente, qu'il exprimait dans sa lettre à Jean III, du 1er janvier 1549 :

Je prie Votre Altesse, pour l'amour de Dieu Notre-Seigneur et pour la consolation de mon âme, de me laisser achever mes jours sur cette pauvre terre de Malabar et dans ce collège de l'Apôtre saint Jacques; parce que, après avoir commencé une œuvre de si grande utilité pour le service de Dieu, la laisser inachevée serait pour moi une grande tristesse. Je vous demande cette charité[2].

Maître François fait beaucoup de service à Dieu Notre-Seigneur... Les Pères font beaucoup de fruit et donnent très bon exemple... Maître François s'en va au Japon : je ne sais jusqu'à quel point il vise juste (*quanto acerta*); à Goa, il

1. T. do T., corp. chron., P. 1, m. 87, doc. 73.

2. Le 16 mars 1550, Jean III, écrivant à François de Xavier, répondit ainsi aux demandes de Fray Vicente :

« Je trouve très bien que le Père Fray Vicente, tant qu'il vivra, soit maintenu au collège de Cranganor; et quant au prêtre de la Compagnie de Jésus qu'il désire y être chargé d'enseigner la grammaire aux enfants, de prêcher, les dimanches et fêtes, à eux et aux habitants de la forteresse, je verrai avec plaisir que vous me procuriez un de ceux dont vous pouvez disposer, car, d'ici, on ne peut en envoyer aucun, cette année. » (S. Gonçalves.)

faisait grand bien aux âmes et grand service à Dieu Notre-Seigneur. Votre Altesse devrait bien parler à Maître Simon, afin qu'il lui ordonnât de venir du Japon et de se tenir à Goa et sur les autres terres jusqu'au cap de Comorin, puisqu'il est si nécessaire dans l'Inde. L'Evêque, d'ailleurs, trouve grande consolation à l'avoir : il aime sa doctrine et ses conseils [1]. »

Fray Vicente parle comme si le Saint était déjà parti : il n'en était qu'aux préparatifs du départ.

1. T. do T., corp. chron., suppl., P. 1, m. 82, doc. 1.

CHAPITRE XVIII,

OÙ L'ON VERRA COMMENT FRANÇOIS DE XAVIER SE PRÉPARA A PARTIR DE GOA POUR ALLER AU JAPON.

(1er janvier-14 avril 1549.)

I.

Au commencement de janvier 1549, François alla à Cochin, où il s'agissait de fonder un collège, et, de là, il expédia ses lettres. La suivante, du 20 janvier, était pour Simon Rodriguez :

Je ne saurais assez vous dire, mon frère Maître Simon, la consolation que m'a procurée la venue de Antonio Gomez et de tous les autres Pères. Sachez qu'ils font beaucoup de bien aux âmes et rendent grand service à Dieu Notre-Seigneur, soit par leur bonne vie, soit en prêchant, en confessant, en donnant les Exercices spirituels, et aussi par leurs entretiens avec les gens. Tous ceux qui les connaissent sont fort édifiés.

Il y a, dans ces pays, grand besoin d'hommes de notre Compagnie, principalement dans les villes d'Ormuz et de Diu : ils sont là plus nécessaires qu'à Goa ; car, faute de prédicateurs et de directeurs spirituels, beaucoup de Portugais y vivent hors de notre Loi. Vu cette nécessité si grande, j'enverrai à

Diu ou à Ormuz Antonio Gomez, puisque Dieu lui a donné si grand talent et si grand zèle pour prêcher, confesser, donner les Exercices et converser avec le prochain. Maître Gaspard demeurera au collège de Sainte-Foi.

Vous rendriez un bien grand service à Dieu Notre-Seigneur, mon très cher frère, si, avec beaucoup d'autres de la Compagnie, vous veniez en ces pays de l'Inde. Sur le nombre, sept ou huit prédicateurs; et, quant aux autres, n'eussent-ils pas le talent de prêcher, s'ils étaient hommes grandement mortifiés et dès longtemps éprouvés, ils feraient, sans tant de science, beaucoup pour la conversion des Infidèles. Ce sont, en effet, gens fort barbares et ignorants : au milieu d'eux, le service de Dieu sera fort avancé par des hommes médiocrement doctes, mais très vertueux et doués d'une vigueur corporelle capable de résister à beaucoup de travaux. Quant aux forteresses, s'il y avait un prédicateur de notre Compagnie et un autre prêtre avec lui, pour aider à confesser, on arriverait vite à fonder un collège où l'on admettrait les fils des Portugais d'abord, et plus tard les fils de famille du pays.

On m'a beaucoup parlé d'une île de Japon, qui est à deux cents lieues par-delà la Chine. Les gens de ce pays ont l'esprit très pénétrant et grand désir de s'instruire, tant aux choses de Dieu qu'aux sciences quelconques. Ces informations me viennent de Portugais qui sont retournés de ces contrées, et aussi de quelques Japonais qui sont passés, comme moi, l'année dernière, de Malaca dans l'Inde et se sont faits chrétiens, au collège de Sainte-Foi de Goa. Ils m'ont donné, au sujet de leur pays, les renseignements que vous trouverez dans le cahier joint à la présente lettre : tout cela est écrit d'après les dires de Paul de Sainte-Foi, un des Japonais devenus chrétiens; il s'appelait précédemment Angero. C'est un homme très vertueux et très sincère. Il vous écrit lui-même longuement le récit de sa venue du Japon dans l'Inde et des

grâces que Dieu lui a faites. J'espère qu'il lui en fera beaucoup d'autres encore [1].

J'ai le dessein arrêté d'aller, ce mois d'avril prochain, au Japon avec un Père nommé Cosme de Torres, qui vous écrit, lui aussi, fort au long. Il me semble que notre sainte Foi y fera des conquêtes, et ma présence dans l'Inde n'est pas nécessaire, surtout depuis la récente arrivée des nouveaux Pères. Je puis donc m'éloigner. L'année prochaine, d'ailleurs, vous amènera ici vous-même, je l'espère, ou quelqu'un à votre place, accompagné de beaucoup d'autres de la Compagnie. A cette date, j'attends cela de Dieu Notre-Seigneur, j'aurai déjà écrit du Japon dans l'Inde, pour donner de nos nouvelles et faire savoir quelle espérance il y a de propager en ce pays notre sainte Foi. Plaise à Dieu qu'alors, ayant déjà mis ordre à plusieurs choses de l'Inde, pour le service de Dieu, vous puissiez, suivant les informations que je vous enverrai, vous joindre à moi sur ces terres japonaises, si, comme je le pense, notre sainte Foi y peut être semée avec assurance de moisson. Plaise aussi à Dieu que, plus tard, de nombreux ouvriers de la Compagnie aillent en Chine et, de la Chine, aux grandes écoles appelées Chynguinquo, par-delà la Chine et Tartao. A ce que nous a dit Paul de Santa-Fé, Tartao, Chine et Japon suivent la loi religieuse que l'on enseigne à Chynguinquo. Lui ne connaît pas la langue en laquelle est écrite cette loi, langue à ce appropriée, comme est le latin chez nous ; de sorte qu'il n'a pu nous renseigner pleinement sur ce que renferment les livres imprimés, qui traitent de cette Loi. Quand je serai, s'il

1. Les récits de Paul de Sainte-Foi, datés du « commencement de janvier 1549 », et recueillis par les Pères de Goa, remplissent neuf pages du Reg. I de *Ajuda;* à partir du fol. 57. Le Rédacteur dit, en terminant : « S'il plaît à Dieu, le Père M. François Xavier, avec Paul, *auteur de cette information*, deux hommes de Japon faits chrétiens et trois autres, Pères et Frères de notre Compagnie, nous naviguerons, cet avril prochain, vers le Japon... »

plaît à Dieu, arrivé au Japon, je vous écrirai, avec beaucoup de détails, ce qu'il y a dans ces livres, que les Japonais disent leur être venus de Dieu.

J'ai résolu, dès que je serai, Dieu aidant, arrivé au Japon, d'aller où réside le Roi, et quand j'aurai vu par moi-même toutes choses, j'écrirai, non seulement aux Pères de l'Inde et à ceux de Coïmbre et de Rome, mais à toutes nos Universités, particulièrement à celle de Paris, afin de les réveiller et qu'on n'y vive pas en une telle insouciance; tout entiers à se faire des amas de doctrine, ils oublient les ignorances des Gentils.

Cypriano, cette année, va à Socotora avec un Père prêtre et deux Frères laïques. Il y a dans cette île un More qui y gouverne, contre toute raison et justice, sans avoir autre droit que la force. Il y fait de grands torts aux chrétiens; il dérobe leurs biens, s'empare de leurs filles qu'il fait Mores, et les maltraite de beaucoup d'autres façons. Vous devriez en parler à Son Altesse, lui dire que, pour le service de Dieu et la décharge de sa conscience, il ordonne de chasser les Mores de l'île, ce qui se peut faire sans dépense aucune; il suffit que la flotte qui va au Détroit ait ordre de les expulser, au retour. Ces Mores-là peuvent être, tout au plus, trente; ils ont, proche du rivage, une sorte de baraque (casilla) pour toute forteresse; mais, interdisant aux habitants d'avoir aucune arme, ils les tiennent en une vraie captivité. Pour l'amour de Dieu Notre-Seigneur, occupez-vous de la délivrance de ces pauvres et affligés chrétiens, tyranniquement dominés par des Mores. La flotte va s'approvisionner d'eau à Socotora : qu'elle s'arrête un peu; en huit jours, les Mores auront disparu de ce pays. C'est pitié que d'y entendre les lamentations des chrétiens. Je passai par là, il y a six ans, et je ne pus, sans grande compassion, voir les mauvais traitements que leur infligent ces Mores de la côte. Il n'y a pas ici de dépense à

faire; la main du Roi y suffira. Martin-Alphonse de Sousa, qui fut gouverneur de l'Inde, pourra donner à Son Altesse de très véridiques renseignements; il lui racontera les excès, la tyrannie des Mores, et lui donnera l'assurance que, sans frais, au retour du Détroit, la flotte peut chasser les Mores et démolir leur baraque ou prétendue forteresse.

Tous les Pères vous écrivent le fruit qu'avec l'aide de Dieu, ils retirent de leurs travaux; je m'en remets à leurs lettres.

Faites en sorte que, chaque année, il arrive ici quelques hommes de la Compagnie, et que la plupart soient déjà ordonnés prêtres. Écrivez à Rome et partout où vivent de nos Pères, pour les prier de vous envoyer à Coïmbre quelques prêtres de grande mortification et diversement éprouvés; il s'en trouve, chez vous, qui n'ont pas le talent voulu pour prêcher, pour enseigner dans les collèges, de sorte qu'on peut s'en passer; mais ces hommes, s'ils ont grande humilité, grande mortification et autres vertus, pourront très utilement s'occuper à la conversion des Infidèles, à Malaca, à Maluco, au cap de Comorin, au Japon, et aller jusqu'aux pays du Prêtre-Jean. Procédez ainsi, jusqu'à ce que le collège de Coïmbre en puisse fournir beaucoup qui aient déjà achevé leurs études. Des novices ne sont pas faits pour aller hors des collèges; ils ne peuvent avoir ni l'instruction ni la vertu formée, qui sont requises pour travailler à la conversion des Gentils : il y faut, vous le savez très bien, une épreuve de plusieurs années dans l'exercice de la mortification.

A cinq lieues de Cochin, est une forteresse du Roi, appelée Cranganor : il y a là un très beau collège, œuvre de Fray Vicente, le compagnon de l'Évêque. Il s'y trouve une centaine d'écoliers, fils des chrétiens du pays, qui descendent de ceux que saint Thomas évangélisa et qui portent ici le nom de *chrétiens de saint Thomas*. Leur territoire est de soixante lieues, et le collège en est rapproché. C'est chose belle à voir

que cet édifice et le site qu'on lui a choisi, et aussi tout ce pays des chrétiens de saint Thomas.

Le P. Fray Vicente a rendu de grands services dans l'Inde; il est fort notre ami et de la Compagnie entière : or, il désire beaucoup avoir, dans son collège, un de nos Pères, qui y enseigne et, de plus, les dimanches et fêtes, prêche aux écoliers et aux fidèles de l'endroit. Pour l'amour de Notre-Seigneur, donnez-lui, dès que vous le pourrez, la consolation de recevoir ce prêtre, qui vivra avec lui au collège et sous son autorité.

A Cranganor, il y a deux églises : une sous le vocable de Santiago, et l'autre sous le vocable de Saint-Thomas. Les chrétiens de saint Thomas ont grande dévotion à cette dernière, et l'autre est dans l'enceinte du collège. Fray Vicente désire avoir, pour ces églises, quelques indulgences, afin d'être agréable aux chrétiens et d'aviver leur dévotion. Je vous prie donc très fort, pour le service de Dieu, d'obtenir de Rome directement, ou par l'entremise du Nonce qui est en Portugal, les grâces désirées, savoir : que la veille de saint Jacques, et aussi le jour de la fête et toute l'octave, ceux qui visiteraient l'église du collège, après s'être confessés et communiés, eussent indulgence plénière, et de même ceux qui, la veille, le jour et toute l'octave de saint Thomas, visiteraient son église et, confessés et contrits, communieraient.

Pour l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur, procurez à Fray Vicente ces deux consolations qu'il vous demande, les indulgences pour les deux églises, et le Père de la Compagnie pour son collège.

Plus rien à dire, si ce n'est que Notre-Seigneur nous réunisse en sa gloire. Amen.

De Cochin, 20 janvier 1549.

Votre indigne très affectionné frère,

FRANCISCO[1].

1. *Ajuda*, ms. Lettres des Indes.

Le 25 janvier, il ajoute à sa lettre du 20 le billet suivant :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur, etc.

Le porteur de la présente est un homme que j'ai connu dans ce pays; il va maintenant en Portugal faire valoir ses services. Il m'a supplié de lui donner une lettre pour vous, afin que vous le connaissiez. Je pense, moi, qu'il aboutirait plus sûrement et mieux, s'il adressait ses requêtes à Dieu, afin d'obtenir le pardon de ses péchés, qu'en poursuivant auprès du Roi la reconnaissance de ses services. Si vous pouvez, là-bas, lui rendre ce service, conseillez-lui de se faire *frayle*, au lieu de retourner ici à son métier de soldat; vous ferez excellemment une œuvre pie, puisque vous empêcherez une âme de périr. Et cependant, aidez-lui, pour l'amour de Notre-Seigneur, à obtenir quelque récompense de ses services.

Toutes nos lettres pour le Portugal étaient déjà écrites et remises à Maître Pedro Fernandez, ancien vicaire général dans cette région, qui doit vous les remettre, lorsque les vaisseaux de Malaca sont arrivés. Ils nous apportent nouvelle très certaine que les ports de la Chine sont tous en hostilité déclarée (*levantados*) contre les Portugais; mais je ne laisserai pas, pour cela, d'aller au Japon, comme je vous l'ai écrit : il n'est pas, en effet, de meilleur repos en cette laborieuse vie, que d'être engagé en de grands périls de mort, quand on s'y voue pour un seul motif immédiat, savoir, le service et l'amour de Dieu Notre-Seigneur et la propagation de notre sainte Foi : il vaut mieux à l'homme, pour son repos, vivre dans ces travaux qu'en être loin.

Dieu Notre-Seigneur nous réunisse en sa gloire.

De Cochin, aujourd'hui 25 janvier 1549.

Votre très affectionné frère en Jésus-Christ.

FRANÇOIS [1].

1. *Ajuda*, ms. Lettres des Indes.

Le 1er février, encore un billet pour Simon Rodriguez :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur, etc.

Tant de personnes me demandent des lettres pour vous, que je dois m'exécuter quelquefois; puis, j'ai plaisir à vous écrire, parce qu'il me semble que ce même plaisir vous le ressentez à me lire.

Les porteurs de la présente sont deux hommes mariés de Malaca, gens de bien et bons chrétiens. Ils vont en Portugal pour des affaires qu'ils sont obligés d'y traiter. Ils vous donneront beaucoup de nouvelles de Malaca; ils vous parleront, comme témoins oculaires, des biens qu'y font ceux de la Compagnie. Ils sont aussi porteurs de lettres du Père Francisco Perez, où ces mêmes choses sont, je crois, exposées. Ils vous fourniront quelques renseignements sur la Chine et le Japon, qui leur sont venus à Malaca, où ils ont longtemps vécu.

Tous mes amis (*devotos*) sont stupéfiés de me voir entreprendre un voyage si long et si périlleux; et moi je me pâme (*pasmo*) de voir leur peu de foi : Il est vrai, les tempêtes de ces régions sont les plus violentes que l'on ait encore observées; mais Dieu Notre-Seigneur est maître; il règne dans ces mers de la Chine et du Japon. Les vents y sont redoutables, les écueils nombreux : force vaisseaux y périssent; mais ces vents et ces écueils ne peuvent rien qu'au gré de Dieu. Il y a tant de larrons de mer dans ces parages; ils sont si cruels; ils torturent de si horribles façons, avant de leur donner la mort, ceux qui tombent en leurs mains, les Portugais surtout, qu'il y a là déjà de quoi trembler; — mais Notre-Seigneur a tout pouvoir sur ces larrons : ni eux donc, ni le reste ne me font peur. Ce dont j'ai peur, c'est que Dieu Notre-Seigneur ne me châtie pour être négligent à son service, pour

m'être rendu inutile, incapable de propager, au milieu des Gentils qui l'ignorent, la connaissance du nom de Jésus-Christ; mais les périls, les labeurs, les épouvantes dont parlent mes amis, je les compte pour rien : seule la crainte de Dieu me demeure, puisque ce que les créatures ont de puissance redoutable ne s'étend pas au-delà de la limite que lui trace leur Créateur.

Pour l'amour et service de Dieu Notre-Seigneur, je vous prie de faire bon accueil aux deux porteurs de ma lettre; aidez-les, favorisez-les, comme vous pourrez bonnement le faire, durant le peu de jours qu'ils passeront à Lisbonne. Vous pourrez avoir par eux bien des renseignements sur l'Inde, et par eux vous m'écrirez très longuement. Parlez-moi de tous ceux de la Compagnie qui sont en Italie, en France, en Flandre, en Allemagne, en Espagne, en Aragon et au béni collège de Coïmbre. De Malaca, il part, tous les ans, des vaisseaux qui vont en Chine, et de la Chine au Japon : vous adresserez vos lettres aux Pères de la Compagnie qui sont à Malaca. Eux garderont les originaux, mais, par bien des voies, ils nous en adresseront des copies, et tant de copies, que quelqu'une nous parviendra.

Notre-Seigneur nous réunisse dans sa sainte gloire du paradis. *Amen.*

Aujourd'hui, 1er février 1549.

Votre tout en Jésus-Christ affectionné frère,

FRANCISCO [1].

1. *Ajuda*, ms. Lettres des Indes.

II.

François annonçait à Simon Rodriguez des lettres du Japonais Paul de Sainte-Foi et du Valencien Cosme de Torres.

La lettre de Cosme de Torres est du 25 janvier : il l'adresse à saint Ignace.

Après avoir conté ses voyages et aventures, de 1538 à 1546, il poursuit :

« ... Nous arrivâmes à Amboïno; là, je rencontrai le P. Maître François, et le premier aspect du Père m'impressionna tellement, que je désirai, sur-le-champ, m'attacher à ses pas. Je ne lui dis pas mon désir, mais je le retins en m'éloignant. Arrivé à Goa, je m'offris à l'Évêque, et il m'employa à desservir une vicairie de son diocèse. J'y passai quatre ou cinq mois, l'esprit toujours inquiet; j'étais tourmenté de véhéments désirs, qui m'amenèrent au collège de Santa-Fé, auprès du P. Nicolas Lancillotti. Là, interrogeant, je compris ce qu'était la Compagnie de Jésus, et déjà si frappé de la rencontre et de la vue de Maître François, ce genre de vie m'attira encore davantage. Je me déterminai à faire les Exercices, et, après deux jours, mon âme se trouva en une paix dont je ne saurais exprimer la douceur; j'en étais tout surpris, et je ne finirais pas, si je voulais dire ce que la Grâce opéra en moi dans la suite des Exercices.

Le P. Maître François arriva à Goa, le 20 mars 1548; ce fut pour moi une grâce, car, les Exercices achevés, j'eus à traverser d'indicibles tentations, auxquelles la venue du Père porta remède. Il voulut que je donnasse les Exercices à

quatre écoliers de grammaire, naturels du pays. Par la grâce de Dieu, ils en profitèrent beaucoup, y recevant connaissance de Notre-Seigneur et un singulier don de larmes; nous étions tous émerveillés de cette impression que faisaient les Exercices, les rares effets qu'ils produisaient en ces âmes de nouveaux convertis. Le P. Maître François en était encore plus ravi que nous; il louait Dieu, et ne cessait de s'informer auprès de moi si le fruit persévérait, tel que je l'avais observé.

Peu après, le P. Maître François alla visiter les chrétiens du cap de Comorin. Avant de s'éloigner, il me parla d'un pays appelé Japon, et me dit qu'à son retour de Comorin, il désirait m'y prendre avec lui; ce que j'acceptai avec reconnaissance, comme grâce très grande de Notre-Seigneur et marque si touchante de l'amitié que le Père avait pour moi. Je vous prie, mes Pères et frères en Jésus-Christ, de m'aider à rendre grâces à Dieu.

Il y a, dans ce collège, un jeune Japonais appelé Paul, de qui vous verrez une lettre; il a un jugement si lucide, une mémoire, une intelligence si heureuses, il pénètre si bien dans la connaissance de Dieu, que je vais prochainement, par ordre du P. Maître François, lui donner les Exercices.

Nous partirons pour le Japon au mois d'avril 1549. Jusqu'à présent, on n'a pas décidé quels autres y devront aller [1].

1. Le second élu de François fut Juan Fernandez. Le P. Louis Frois parle ainsi de ce digne compagnon de l'apôtre du Japon :

« Juan Fernandez, natif de Cordoue, était, avec son frère aîné, marchand e soies et de velours à Lisbonne, quand il entra, à vingt-deux ans, au noviciat, le 19 mai 1547, à suite d'une prédication du Fr. François de Estrada. Il partit, l'année d'après, pour les Indes. Maigre, délicat, faible, il faisait, à Goa, trois et quatre heures d'oraison, à genoux, et y remplissait, à la fois, les offices de linger, d'infirmier et de sous-ministre. Dès que François de Xavier l'eut observé, il le choisit pour aller avec lui au Japon. En même temps, il commanda qu'on le tonsurât, qu'on lui donnât un bréviaire et qu'il fût préparé pour l'ordination sacerdotale avant le départ. François ne revenait guère sur les décisions qu'il avait prises, parce qu'elles étaient bien préméditées : ici cependant, telles furent les larmes et les supplications de Juan

Nous avons grande espérance qu'il s'y fera beaucoup de bien, et cela pour deux raisons : la première est qu'une sorte de prophétie, répandue chez les Japonais, leur annonce prédication d'une religion meilleure que la leur; la seconde, que les gens religieux de ce pays aiment fort à entendre tout ce qui instruit et porte à la vertu. Ce sont là les motifs de la grande espérance du P. Maître François...[1].

La lettre du Japonais, qui ne partit qu'avec celle de Cosme de Torres, était déjà écrite depuis le 29 novembre 1548 : Paul de Sainte-Foi l'adressse à saint Ignace :

J.H-S. Paul de Japon envoie la paix, la grâce et l'amour de Jésus-Christ au P. Ignace et aux autres Pères et Frères de la Compagnie de Jésus, afin qu'il soit glorifié et la sainte Foi augmentée.

Il plut à Celui qui me réserva, dès le sein de ma mère (venu qu'il est pour chercher la brebis errante et perdue), de ne me pas oublier, moi, si éloigné de lui, de me tirer des ténèbres et de m'amener à la lumière et à un état de salut, par la Foi de Jésus-Christ, le Réparateur de nos âmes. Et, non content de m'avoir attiré à la connaissance de la Vérité, il a

Fernandez, pour être laissé dans le degré de Frère coadjuteur, que François crut devoir s'y rendre. Juan fut le premier à savoir la langue japonaise, et il composa de doctes écrits sur cette langue. Ils périrent dans un incendie, et Juan n'en témoigna aucun trouble. Il fut un des plus utiles ouvriers de la Compagnie au Japon. Le P. Cosme de Torres disait : « Il se ferait bien peu de chose au Japon, si nous perdions le Frère Juan Fernandez. » Tombé malade et muni des sacrements, le 24 juin 1567, il mourut le surlendemain. Le japonais était devenu son unique langage, à tel point que, dans son agonie même, il n'invoqua Notre-Dame ou Notre-Seigneur qu'en japonais. Les chrétiens de Firando, au milieu desquels il mourut, le pleurèrent longtemps. »

1. *Ajuda.* Lettres des Indes.

voulu être mon avocat auprès de son Père, afin que rien ne me manque, et que tant de sang, répandu pour tous, ne soit pas perdu pour moi. Si grandes sont les grâces dont je sens la présence en mon âme, qu'elles montrent bien la toute-puissance de Dieu; et lui, qui n'a besoin de personne, il veut se servir d'un si faible instrument. Comment cette faveur du Seigneur m'est venue, je vais vous le conter, pour qu'il en soit béni et loué.

Étant en mon pays de Japon, et encore Infidèle, il m'arriva de tuer, pour certains motifs, un homme... Je m'enfuis, de nuit, pour n'être point pris..., et j'allai trouver un Portugais, appelé George Alvarez, capitaine de vaisseau, qui m'accueillit et me traita bien, se proposant de m'amener et remettre à mon père Maître François, de qui il est grand ami. A ce qu'il me raconta de la vie de Maître François et de ses œuvres, il me vint un grand désir de me voir avec lui.

Cheminant donc, nous arrivâmes à Malaca, et comme, durant la traversée, George Alvarez m'avait appris ce que c'est qu'être chrétien, je me sentais déjà quelque peu disposé à accepter le baptême, et ce désir allait croissant de jour en jour, et je me serais vite fait chrétien, dès cette première venue à Malaca, si le vicaire de cette ville m'eût baptisé. Il me demanda qui j'étais et dans quelle condition je vivais. Je lui rendis compte, et lui dis que j'étais marié, et que j'avais à retourner à ma maison. Sur quoi, il me refusa le baptême, disant que je ne pouvais revenir à ma condition de marié avec une femme païenne. Quand donc arriva la mousson pour le Japon, je m'embarquai sur un vaisseau qui allait en Chine. Parvenu là, je profiterais, le temps favorable venu, d'un vaisseau qui irait au Japon.

Partis de Chine, voie de Japon (le trajet est de sept ou huit jours, soient 200 lieues), nous n'étions guère qu'à vingt lieues de la côte de mon pays, et nous la voyions, quand nous

fûmes assaillis d'une violente tempête, venant de terre et battant la proue. L'obscurité était si profonde, que nous ne savions pas où nous étions, et cela dura quatre jours et quatre nuits, chacun criant miséricorde, en une si affreuse détresse. Il fallut, pour échapper, aller reprendre le port de Chine, d'où nous étions sortis.

Me trouvant ainsi ramené en Chine, cette tempête me donnait à penser; mon désir, d'ailleurs, d'être chrétien et de m'instruire dans la Foi me suivait toujours : j'hésitais donc, ne sachant à quoi me déterminer. Alors, je rencontrai le Portugais Alonso Vaz, qui, le premier, m'avait encouragé, dans mon pays, à venir à Malaca : il fut tout étonné d'apprendre et mon retour de Malaca, et le fait de la tempête qui me ramenait en Chine, et comme il s'en allait, avec un vaisseau pour Malaca, il me dit d'y retourner avec lui. Avec lui me pressait de le faire un Lorenzo Botelho, homme honorable : « Revenez à Malaca, me disait-il; je crois que vous y trouverez le Père Maître François. De Malaca, vous irez dans l'Inde, au collège Saint-Paul de Goa, où l'on vous instruira dans la Foi, et puis quelque Père ira, avec vous, au Japon. »

Le conseil me parut bon, et je me mis en route avec joie. En arrivant à Malaca, j'y rencontrai d'abord George Alvarez, qui s'empressa de me conduire au Père Maître François. Nous le trouvâmes dans une église, occupé à célébrer un mariage. George Alvarez me remit en ses mains et lui conta longuement mon histoire. Pour comprendre que toutes ces choses étaient disposées par la providence de Dieu, il n'eût fallu que voir avec quelle grande joie le Père Maître François me regardait et m'embrassait. Cela, plus je vais, mieux je le comprends et le sens dans mon âme.

Déjà si satisfait, si consolé par la seule vue de Maître François, je pus aussi m'entretenir avec lui, car j'entendais quelque peu le portugais et j'en pouvais dire quelques mots.

Le Père bientôt m'ordonna de me rendre au collège de Saint-Paul, en la compagnie de George Alvarez, qui allait à Goa, tandis que lui prendrait le chemin du cap Comorin, pour y visiter les chrétiens, et puis venir à Goa. Il ne s'attarda pas en route, car à peine j'arrivais au collège Saint-Paul, à l'entrée de mars 1548, que, quatre ou cinq jours après, le Père Maître François y arriva. Ma consolation fut grande : du premier moment, en effet, où je l'avais vu, l'émotion pieuse que j'avais ressentie m'avait mis au cœur le désir d'être à son service et de ne me séparer jamais de lui.

Étant dans ce collège et m'y instruisant dans la Foi, je reçus le baptême, au mois de mai de ladite année, le jour de la Pentecôte, dans la cathédrale et par les mains du seigneur Évêque; et, le même jour, fut aussi baptisé un mien serviteur (*criado*), que j'avais amené du Japon : il est ici, comme moi.

J'espère de Dieu, créateur de toutes choses, et de Jésus-Christ crucifié pour nous racheter, que ce qui est advenu tournera à sa gloire et à la propagation de la Foi. Les grâces particulières que j'ai reçues de Notre-Seigneur me font bien voir que là est la vérité; et tant de lumières, et un tel apaisement de ma conscience, une si grande paix, en rendent aussi témoignage. Plaise à Dieu, par sa miséricorde, que je ne lui sois pas ingrat, après de pareils bienfaits; et aussi, de l'intelligence, mémoire et volonté qu'il m'a données, à ce que disent les Pères de ce collège. Ils s'étonnent de l'impression que font en moi les choses de Dieu; qu'en si peu de temps j'aie si bien appris à lire et à écrire; que j'aie pu entendre de si hautes doctrines; apprendre par cœur l'évangile de saint Mathieu, que j'ai écrit en caractère japonais et divisé en plusieurs parties, afin de le mieux retenir. Vos Révérences trouveront ci-joints des spécimens de caractères et d'écriture du Japon.

Pour l'amour de Notre-Seigneur, obtenez-moi, par vos priè-

res, que, m'ayant tant donné, il ne laisse pas en moi ses dons sans aucun fruit, mais que tout y serve à sa louange et à sa gloire.

Et pour que cela vienne à bon terme; pour que Notre-Seigneur aide au Père Maître François, qui maintenant se prépare au voyage de Japon; pour que j'aie, moi, au besoin, la force de donner cent fois ma vie pour l'amour de Dieu, j'ai grand besoin d'un puissant secours du Père Ignace et du Père Maître Antonio Gomez, et des autres Pères et Frères de la Compagnie de Jésus. Qu'ils me recommandent donc continuellement à Dieu, car j'espère en Notre-Seigneur qu'il se fera beaucoup de fruit au Japon, et que, avant de mourir, nous y verrons un collège de la Compagnie, fondé pour la gloire de Jésus-Christ et la propagation de la Foi. Amen.

De Goa, 29 novembre 1548.

Votre serviteur en Jésus-Christ,

Paul de Sainte-Foi, Japonais (*gitpon*)[1].

A Cochin, François écrivit deux lettres, plus graves encore que celles qu'il adressait à Simon Rodriguez : une est adressée à saint Ignace, et l'autre à Jean III.

Il dit à saint Ignace, entr'autres choses, le 14 janvier:

« Toutes ces nations indiennes sont fort barbares, vicieuses et sans inclination pour la vertu; pas de constance dans le caractère, nulle franchise. L'apostolat y est encore rendu bien difficile par les chaleurs excessives de l'été, et par les vents et les pluies de l'hiver; sans compter la difficulté des langues,

1. *Ajuda.* Lettres des Indes. — Le copiste imita la signature : « *Paulo de Sancta Fee, gitpon.* »

et les graves périls où l'on se rencontre, et pour la vie du du corps, et pour celle de l'âme.

Grâces à Dieu, nous tous, vos fils, hommes de la Compagnie, nous avons été bien gardés par sa providence, et, par sa même admirable grâce, nous sommes agréés, aimés, non seulement des Portugais, — soit hommes privés, soit magistrats civils, soit gens d'Eglise, — mais des païens eux-mêmes.

L'ignorance est grande, chez les Indiens et les Mahométans : — ce n'est donc pas le grand savoir qui est principalement requis de ceux que vous nous enverrez ; mais il leur faut beaucoup de vertu, et surtout une parfaite chasteté, de la prudence, du courage, une vraie humilité, et puis, des forces corporelles.

Le Recteur que vous enverrez à Goa doit avoir deux qualités surtout : l'obéissance, afin de se concilier l'amitié des magistrats et du clergé; qu'il soit ensuite, non pas grave et sévère, mais affable et doux; par là, il s'attachera le cœur de tous, et en particulier des écoliers et de ses frères. La Compagnie de Jésus n'est, ce me semble, qu'une Compagnie d'amour : loin de nous l'âpreté chez les uns, la crainte chez les autres. Nul ne doit être retenu par force : bien au contraire, il faut rejeter, malgré eux, ceux qui n'ont pas les vertus requises; et ceux qui les ont, c'est l'amour seul qui doit les lier, vu surtout qu'ils ont à souffrir pour Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Je crois pouvoir affirmer que la Compagnie ne saurait, ici, se recruter, se perpétuer par l'admission de sujets indigènes; il faut donc, sous peine d'y voir le Christianisme s'éteindre, envoyer des sujets d'Europe. En ce moment, des hommes de la Compagnie vivent sur tous les points de l'Inde où il y a des chrétiens : quatre à Maluco, deux à Malaca, six au cap de Comorin, deux à Coulam, deux à Baçaïm, quatre

à Socotora; chaque groupe a son supérieur [1]. Ces terres sont séparées les unes des autres par de grandes distances : elles sont, de Goa, Maluco à plus de mille lieues; Malaca, à cinq cents; le cap de Comorin, à deux cents; Coulam, à cent vingt-cinq; Baçaïm, à soixante; Socotora, à trois cents.

Dans ces pays, les Portugais ne sont maîtres que sur la mer et sur les côtes; ailleurs, ils ne possèdent que les localités où ils vivent. Quant aux indigènes païens, ils ont horreur du Christianisme, et le labeur du moment est de protéger contre eux ceux qui se sont faits chrétiens. Sans doute, beaucoup se convertiraient, si les néophytes étaient bien traités par les Portugais; mais, les voyant méprisés, on ne veut pas se joindre à eux. Aussi, ne voyant moi-même aucune nécessité à mon séjour dans l'Inde, et sûr de trouver, au Japon, des peuples avides de s'instruire, et libres, jusqu'à ce jour, de toute accointance avec les Juifs et les Mahométans, j'ai résolu de me rendre chez eux, au plus tôt; et j'ai grande espérance que nos travaux y porteront des fruits sérieux et durables. Paul, un des trois Japonais venus avec moi, l'an passé, de Malaca, vous écrit une longue lettre. En huit mois, il a appris à lire, écrire et parler le portugais; il fait maintenant, et non sans utilité, les Exercices. Il dit des merveilles de son pays. Quand j'aurai vu tout cela de près, je me propose d'en écrire à l'Université de Paris, afin que, par son moyen, toutes les Universités de l'Europe en soient instruites. J'amènerai avec moi, outre les trois Japonais, un prêtre Valencien, Cosme de Torres, qui s'est, ici, joint à nous, et, Dieu aidant, nous partirons, au mois d'avril prochain. Le Japon est à plus de treize cents lieues de Goa : il faut, pour s'y rendre, passer à Malaca et

1. Gonçalvez observe : « Me François envoya à Socotora, en 1549, le P. Alphonse Cypriano avec un autre Père et deux Frères; mais il n'y faisait que peu de chose. » Ce qu'il ajoute prouve que les tentatives renouvelées après la mort du Saint n'avaient pas encore eu de grands résultats, à la date de 1612 : le grand obstacle était la domination des Mores.

toucher aux terres de Chine. Les dangers sont grands, sur ce chemin ; mais les récits de Paul de Sainte-Foi, ou plutôt Dieu lui-même, m'animent tellement, que je me sens prêt à affronter plus de périls encore, pour semer l'Evangile sur le sol du Japon.

Les Portugais ont, dans l'Inde, quinze forteresses : il serait facile d'y établir des maisons de la Compagnie, si le Roi aidait à la fondation : je lui en ai écrit, et aussi à Maître Simon, à qui je dis, de plus, que sa venue dans l'Inde, en compagnie de nombreux ouvriers et prédicateurs, si vous l'approuviez, serait d'une immense utilité : oui, mon Père, je le crois : Maître Simon jouit, auprès du Roi, d'une grande faveur, qui servirait ici beaucoup à la fondation des collèges et à la protection des chrétiens, présents et à venir. Je désire bien que vous informiez Maître Simon de votre volonté, à cet égard. Le Père Antonio Gomez m'a dit que Maître Simon est tout disposé à venir, avec de nombreux sujets du collège de Coïmbre : il en pourrait venir beaucoup d'autres de Rome ou d'ailleurs.

Ce serait nous rendre grand service et faire, ce me semble, chose agréable à Dieu, que de nous envoyer une lettre pleine de conseils spirituels : par cette sorte de testament, vous nous feriez part, à nous, vos moindres fils, des biens, des trésors que vous avez reçus du Ciel.

Le Père Enrique Enriquez, prêtre portugais, homme de grande vertu, travaille au cap de Comorin : il parle et écrit très bien la langue malabare, et les chrétiens le vénèrent et le chérissent : consolez, je vous prie, par une de vos lettres un si bon, si laborieux, si utile ouvrier, *qui portat pondus diei et aestus*.

Fray Vicente m'a exprimé, de nouveau, le désir qu'il a de confier aux Pères de la Compagnie son séminaire de Cranganor : il veut que je vous en informe.

Enfin, je sollicite pour moi une grâce, savoir, qu'un prêtre

de la Compagnie célèbre, à mon intention, une fois le mois, dans l'église bâtie à l'endroit où, dit-on, saint Pierre fut crucifié; et veuillez aussi donner charge à quelqu'un de nous écrire ce qui se fait dans les collèges d'Europe, quelles œuvres entreprennent les Profès et autres membres de la Compagnie, et le fruit de ces œuvres : j'ai recommandé que les lettres venant de Rome soient expédiées à Malaca, d'où elles me viendront au Japon.

Et vous, très vénéré Père de mon âme, comme si vous étiez là présent à mes yeux, je vous en supplie, les genoux en terre (c'est à genoux que je vous écris), ne cessez pas de me recommander à Dieu, dans vos saints Sacrifices et oraisons, afin que, ma vie durant, il me donne de connaître pleinement et de parfaitement accomplir sa très sainte volonté.

Votre moindre et plus inutile fils,

FRANÇOIS.

Une *hijuela* du même jour renferme la louange de la *sainteté* du P. Antoine Criminale. François dit à saint Ignace que le P. Cyprien s'est d'abord effrayé, vu son âge, quand on lui a parlé d'aller, avec trois compagnons, à Socotora, mais qu'il a pris courage, et que, fin janvier, il ira évangéliser cette terre, pour l'expiation des péchés de sa jeunesse[1]. Le P. Lancilotti est à Coulam pour y fonder un collège. François envoie à Rome des spécimens de caractères japonais, et un mémoire sur le Japon, œuvre de Paul de Sainte-Foi.

1. Le P. Cyprien (Alphonse) avait plus de cinquante ans, lorsque saint Ignace, qui l'avait connu longtemps auparavant, le reçut dans la Compagnie. Il vint dans l'Inde, en 1546, et il y mourut, à San-Thomé de Méliapour, après avoir généreusement travaillé au salut des âmes, pendant treize ans : ce fut le jour anniversaire de la mort de saint Ignace, 31 juillet 1559.

La lettre adressée à Jean III est pleine des graves, des sévères avertissements d'un Saint à un Roi, qui aurait opéré des merveilles durables, en Orient, si une indomptable vigueur de caractère eût secondé chez lui la piété des intentions.

François lui annonce la venue à Lisbonne de Fray Villa del Conde; il lui redit les désolantes injustices, violences, rapines des Capitans des forteresses et des autres agents royaux; il lui donne l'assurance que le roi de Ceylan est ennemi irréconciliable des chrétiens, et qu'en soutenant cet homme, comme il le fait, le roi de Portugal autorise tous les témoins de cette faveur à dire : Jean III possède les Indes, non pour y faire régner Jésus-Christ, mais pour y amasser de l'or, s'enrichir et enrichir les siens. — Il répète : — Ne comptez pas sur l'effet de vos recommandations écrites aux Gouverneurs, aux Capitans; ce ne sont pas des paroles qu'il faut, mais des actes. — Il le supplie d'avoir quelque pitié des chrétiens du cap de Comorin, sans défense depuis la mort de Miguel Vaz, leur si vrai père. Enfin, à plusieurs reprises, il lui remet devant les yeux la mort, le jugement, les peines de l'autre vie; et plaise à Dieu, dit-il, pour dernier mot, que ce ne soient pas les peines de l'enfer. — A Jean III, comme à saint Ignace, François déclare que s'il *s'enfuit* au Japon, une des raisons principales de cette fuite est le dégoût et le désespoir que lui cause la vue de la mauvaise administration des Indes.

De Lisbonne, administrer les Indes ne pouvait

qu'être chose bien difficile, vu surtout que, dans l'entourage du Roi, les coupables ne manquaient pas de s'assurer, à tout prix, de puissants complices, de tout-puissants patrons. La grandeur du mal, qui désolait François, inspirait, en ce même temps, les lignes suivantes à Correa :

« Combien s'en retournent en Portugal, chargés de vols, « d'homicides, de crimes qui sembleraient impossibles, et « je les vois passer devant le Roi, sans qu'on les châtie : grand « sera le compte que le Roi en devra rendre à Dieu. Les Gou- « verneurs vivant sans crainte, les capitaines des forteresses, « les juges, les administrateurs des domaines ou des finances « en sont encouragés à tout mal : pourvu que l'on rapporte « force richesses en Portugal, les pires crimes y sont glorifiés, « et les bonnes grâces du Roi sont acquises : il n'y a qu'à « savoir distribuer quelque part des rapines. — La potence « à qui, s'il est pauvre, vole une vieille couverture ; à ceux « qui firent la conquête de l'Inde, l'hôpital ; aux larrons qui « nous viennent de l'Inde, rien à craindre, et tout honneur, « s'ils sont riches. »

Correa rappelle les prodiges qui accompagnèrent la conquête : quel avenir Dieu ouvrait au Portugal ! Mais voici que la décadence s'accuse de toutes parts ; Dieu châtie notre ingratitude. Correa fait noblement sienne l'iniquité de tous : « Que, par sa grande bonté, s'écrie-t-il, la sainte miséricorde de Dieu me pardonne mes péchés. Amen » ; et, sur ces lignes, il laisse tomber sa plume d'annaliste, qu'il avait prise avec un saint enthousiasme : « Les biens, dit-il, se sont changés en maux ! » Ces gémissements de Correa sont de l'année 1551.

III.

Rentré à Goa, au mois de mars, François, en prévision d'une longue absence, mit la dernière main à un travail du mois de janvier, savoir, ses belles instructions pour les Pères qui résidaient dans les forteresses : les voici :

Règlement que le Bienheureux P. François avait coutume de donner aux Pères de la Compagnie de l'Inde, qu'il envoyait faire du fruit dans les forteresses.

I. Souvenez-vous de vous-même : soyez en règle avec Dieu et avec votre âme et conscience : ainsi vous pourrez être d'un grand secours au prochain...

II. Les choses humbles et basses, ayez grande ardeur (*promptidão*) à les faire : enseignez vous-même les prières aux enfants des Portugais et aux esclaves : cette charge, ne la confiez pas à d'autres; visitez les pauvres de l'hôpital, les exhortant à se confesser et à communier; visitez de même les prisonniers : exhortez-les à faire une confession générale, car beaucoup parmi eux ne se sont jamais confessés. Recommandez leur cause aux confrères de la Miséricorde, avec qui vous devez vivre en de très bons rapports.

III. Deux fois le jour, ou du moins une fois, examinez votre conscience (*faites les examens particuliers*) : gardez-vous de jamais laisser de les faire : que votre soin principal (*sobre tudo*) soit de vivre plus occupé de votre conscience que de celle des autres; car, qui n'est pas bon pour soi, comment le sera-t-il pour les autres?

IV. Que vos prédications soient aussi suivies (*continuas*) qu'elles le pourront être, parce que c'est là un de ces ministères universels d'où résulte le plus de fruit, et pour le service de Dieu, et pour le bien des âmes. Prenez-garde de jamais faire de prédication sur des questions douteuses, des thèses controversées entre les Docteurs; — ne parlez que de choses fort claires et de doctrine morale : attaquez les vices; plaignez-vous des offenses que l'on fait à Dieu; gémissez de la condamnation des pécheurs aux peines éternelles de l'enfer; parlez de la mort subite (*muito arrebatada*), qui emporte les hommes, alors qu'ils y pensent le moins et très au dépourvu; et, à propos de tel ou tel point, introduisez comme des colloques pathétiques entre le pécheur et Dieu; ou faites entendre les menaces de la colère de Dieu contre le pécheur : travaillez de toutes vos forces à remuer les passions (*affectos*) dans l'âme de l'auditeur, à lui inspirer la contrition, la douleur, à lui tirer des larmes : enfin, exhortez-le à se confesser et à recevoir le Très Saint-Sacrement : ainsi faisant, vous prêcherez avec fruit.

V. Je vous recommande particulièrement de ne jamais reprendre, dans vos prédications, quelqu'un qui, dans le pays, aurait autorité (*mando*) : de telles répréhensions, faites-les-leur en particulier, dans leur maison, ou au confessionnal : ce sont là, en effet, des hommes fort dangereux (*mui perigosos*) : repris ainsi publiquement, au lieu de s'amender, ils deviennent pires. Faites, d'abord, amitié avec eux; puis, vous les reprendrez, et vous mesurerez la réprimande à l'amitié : selon que celle-ci sera grande ou petite, ainsi sera la réprimande. Ne les reprenez jamais que d'un visage joyeux (*rosto alegre*) : n'y usez que de paroles de douceur et d'amour (*mansas e de amor*), jamais de rigueur : de temps en temps, embrassez-les, et humiliez-vous devant eux, et cela, pour qu'ils accueillent mieux la réprimande. Si vous procédez avec rigueur,

je crains bien que vous ne leur fassiez perdre patience et respect, et qu'ils ne vous deviennent ennemis : je parle surtout de personnes puissantes, de gens ayant autorité et richesse.

VI. Lorsque de telles gens riches ou des commerçants viendront à vous pour se confesser, exhortez-les à faire, d'abord, pendant deux ou trois jours, un retour sur leur vie passée, à se ressouvenir de leurs péchés, à les écrire même, pour plus de sûreté. La confession faite, ne les absolvez pas tout de suite : différez deux ou trois jours, et proposez-leur à faire quelques méditations de la *première Semaine*, afin qu'ils considèrent et pleurent leurs péchés : conseillez-leur quelque pénitence, quelque discipline, pour s'exciter aux larmes (*pour pleurer*); et, en même temps, faites qu'ils restituent ce qu'ils doivent; qu'ils se réconcilient avec leurs ennemis, et qu'ils s'éloignent des péchés de la chair et autres, où ils sont enracinés; tâchez qu'ils fassent cela, avant de leur donner l'absolution, parce que, au confessionnal, ils promettent beaucoup, mais ils exécutent peu : il sera donc bon qu'ils fassent, avant d'être absous, ce que, avant d'être absous, ils promettent.

Notez bien encore ceci : quand vous entendez des confessions de ce genre, n'ayez aucune sévérité, n'inspirez aucune crainte aux pénitents, jusqu'à ce qu'ils aient achevé de dire leurs péchés : parlez-leur, au contraire, de la grande miséricorde de Dieu; faites léger ce qui, en soi, est très grave (*fazendo leve o que en si he muito grave*), et cela, jusqu'à ce que tous les péchés soient dits : faites-y bien attention, chaque fois que vous confesserez, parce que vous rencontrerez des personnes qui, pour ressentir vivement la confusion d'être tombés en certains péchés vilains, honteux (*feos, torpes*), n'ont jamais osé les découvrir au confesseur. De tels pénitents, encouragez-les grandement (*em grande maneira*), afin qu'ils disent leurs péchés; dites-leur que vous en savez d'autres, plus grands que ceux qu'ils ont commis; faites léger tout ce

qu'ils accusent (*fazendolhes todo leve*); et encore, croyez-m'en, avec de telles personnes, pour leur aider à avouer des fautes que la honte et le démon les empêchent de confesser, il servira que vous leur disiez quelques-unes des misères de votre triste vie passée : tout cela, l'expérience vous l'apprendra.

VII. Vous en rencontrerez (et plût à Dieu qu'ils ne fussent pas nombreux), qui doutent, au sujet des Sacrements et surtout de l'Eucharistie : la cause de cela est le long temps qu'ils ont passé sans communier, et aussi le fait de leur vie prolongée au milieu des Infidèles : je laisse d'autres raisons : comment n'auraient-ils pas des doutes, au sujet de l'Eucharistie, en nous voyant, nous prêtres, vivre si différents de ce que nous devrions être? — Obtenez de ces pénitents qu'ils vous manifestent toutes leurs imaginations, toutes leurs incrédulités, tous leurs doutes, et puis excitez-les à croire fermement que le vrai corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ est réellement présent dans l'Eucharistie. Ce qui les aidera surtout à se tirer (*sahirse*), et des péchés, et des erreurs, c'est de communier très souvent (*muitas veces*).

Quand vous aurez à confesser des Capitaines, des Facteurs..., obtenez, d'abord, qu'ils vous exposent la manière dont ils procèdent en leurs opérations commerciales : par là, vous verrez s'il y a lieu à des restitutions. Sans cela, et si vous vous contentez de leur demander : Avez-vous fait quelque tort? Ils vous répondront : — Aucun...

VIII. Vous serez très obéissant et grandement (*em grande maneira*) au Père Vicaire. En arrivant, vous irez lui baiser la main, et cela, les genoux en terre. Vous aurez de lui licence, pour prêcher, confesser, enseigner et faire les autres œuvres spirituelles. Pour aucun motif vous ne romprez avec lui. Travaillez fort à être son ami, comme aussi à lui donner les Exercices, ceux du moins de la Pénitence, ou de la *Première semaine*, si vous ne pouvez obtenir davantage. Soyez également

très ami avec tous les autres Pères, et pour rien ne rompez avec aucun d'eux; mais, au contraire, honorez-les beaucoup, faitez-vous aimer d'eux, et donnez-leur les Exercices : Que s'ils ne veulent pas les faire tout entiers, obtenez que, pendant quelques jours, enfermés (*encerrados*), ils fassent ceux de la *Première semaine*.

IX. Au Capitaine vous obéirez beaucoup et grandement, vous humiliant fort devant lui, et pour aucun motif vous ne romprez avec lui, quand même vous lui verriez faire des choses très mal faites; et lorsque vous vous apercevrez qu'il est votre ami, alors, avec beaucoup d'amour, préoccupé (*doente*) des intérêts de son âme et de son honneur, vous lui direz, avec beaucoup d'humilité et d'un visage gai (*alegre*), ce que, au dehors, on dit de lui. Cela, vous le ferez, quand vous verrez qu'il en peut tirer profit et que, d'ailleurs, il se fait déjà grand bruit sur son compte. Il vous viendra bien des gens se plaindre du Capitaine, et vous prier d'aller lui parler; excusez-vous-en de toutes vos forces; dites que vous êtes fort occupé d'affaires spirituelles; que vous ne savez pas ce que vous gagneriez à lui parler, et que si le Capitaine était homme à ne tenir compte ni de Dieu ni de sa conscience, bien moins ferait-il cas de vous.

X. Vous vous occuperez de la conversion des Infidèles quand vous en aurez le temps. Souvenez-vous, par-dessus tout, de ne jamais laisser un bien universel pour un bien particulier : ne laissez jamais la chaire pour le confessionnal, — ni l'enseignement quotidien des prières, à l'heure marquée, pour quelqu'autre œuvre utile à un particulier.

Une heure avant d'enseigner les prières, vous irez, ou votre compagnon, par les rues, invitant les gens à venir à la Doctrine chrétienne.

XI. Dès le premier jour, tâchez de savoir, de gens très vertueux, quelles sont les mœurs du pays, quels en sont les tra-

fics (*tratos*) ordinaires, afin de parler plus à propos, en chaire ou au confessionnal, soit pour instruire, soit pour reprendre.

XII. Tous les soirs, par quelques paroles brèves, mais faites pour émouvoir les auditeurs à dévotion et pitié, vous recommanderez les âmes en souffrance dans les feux du Purgatoire ; — et de même, les âmes qui sont en péché mortel, afin que Notre-Seigneur leur fasse la grâce d'en sortir ; — et vous direz, pour les unes et puis pour les autres, le *Pater* et l'*Ave*.

XIII. Avec tous, dans les entretiens, ayez bon et gai visage : rien de fâché, rien de triste ; car si l'on vous voit triste ou fâché, beaucoup, par crainte, laisseront de mettre à profit votre ministère. Soyez donc toujours affable et bénin. Si vous reprenez, que ce soit en particulier, et avec amour et bonne grâce, sans que celui à qui vous parlez puisse avoir l'idée qu'il vous déplaît.

XIV. Les dimanches et fêtes, après dîner, d'une à deux heures, ou de deux à trois, comme vous aimerez mieux, vous prêcherez, à la Miséricorde ou à l'église, sur les articles de la Foi, aux esclaves, hommes et femmes, aux chrétiens libres et aux enfants des Portugais. Avant cet exercice, si vous n'y allez vous-même ou votre compagnon, vous enverrez quelqu'un par les rues, qui, agitant une *campanilha*, invite les gens à aller entendre l'explication des articles de la Foi.

XV. Si vous receviez quelqu'un pour être de la Compagnie ou que vous jugiez qu'il pourrait lui convenir, pour y servir Dieu, les épreuves et mortifications auxquelles vous le soumettrez, une fois les Exercices achevés, seront : le service des malades de l'hôpital, le service des prisonniers de la *Cadêa* (la chaîne) et celui des pauvres de la Miséricorde. Qu'il ne fasse rien d'étrange, rien qui donne au public sujet de risée ou de moquerie : tout au plus, pourra-t-il mendier pour l'amour de Dieu, à l'intention des pauvres de l'hôpital et des

prisonniers de la Chaîne. Ces mortifications ou épreuves, vous les adapterez aux qualités diverses des sujets et au degré de leur vertu, de peur qu'au lieu de leur être utile, vous ne les exposiez à périr ou à se décourager, jusqu'à ne savoir plus se mortifier en rien. N'omettez rien (*travaillez*) pour qu'ils vous découvrent leurs tentations ; car c'est là un grand remède pour ceux qui, n'étant pas encore parfaits, tendent cependant à la perfection. Si vous vous montrez sévère, rigoureux, ils ne vous manifesteront rien...

XVI. Dans vos prédications ou entretiens, pour ramener à Dieu des séculiers que l'injustice ou la corruption des mœurs retiennent enchaînés, il faut d'abord éveiller en eux le sentiment de la crainte, — et commencer par le sentiment de la crainte des châtiments temporels, qui atteignent la fortune et le corps, comme les tempêtes, les maladies ; parce que, après une longue habitude du péché, leur foi est si diminuée, que l'appréhension de ces maux est la seule qui les touche...

XVII. Les dimanches et jours de fêtes, ou quelqu'autre jour de la semaine, occupez-vous à terminer des brouilleries ou des procès : il s'y dépense plus que ne valent les objets en litige, et tout le profit est pour les procureurs et les notaires. Le remède au mal sera que vous arriviez à donner les Exercices à ces procureurs et notaires ; car ce sont eux qui soulèvent tous les procès.

XVIII. Dans vos prédications, vous alléguerez des autorités (*fallares por autoridades*), le moins que vous pourrez. Parlez des choses intimes, qui se passent dans l'âme des pécheurs, tandis qu'ils vivent mal ; parlez de la fin qui les attend ; parlez des tromperies de l'Ennemi ; dites des choses que le peuple entende, et non pas des choses où il ne comprend rien. Si vous voulez faire beaucoup de fruit, et pour vous-même et pour le prochain, et vivre consolé, liez amitié (*conversais*) avec les pécheurs, et amenez-les à s'ouvrir à

vous : là sont les livres vivants que vous devez étudier, et pour bien prêcher, et pour la consolation de votre âme. Je ne dis pas que vous ne puissiez, quelques fois, lire dans des livres écrits; par exemple, afin d'autoriser, par des textes de l'Écriture sainte, les remèdes que vous signalerez contre les vices et péchés lus et étudiés dans les livres vivants; comme aussi, pour appuyer par des textes de l'Écriture et des exemples de Saints, ce que vous direz contre les vices.

XIX. Puisque le Roi vous fait donner tout le nécessaire, tirez de là, avant de recourir à qui que ce soit; car c'est une grande chose que de ne rien recevoir de personne. Croyez-moi, à qui reçoit, celui qui lui donne prend la liberté; je veux dire : quand vous êtes l'obligé de quelqu'un, vos paroles, à son endroit, n'ont plus autant d'efficacité qu'elles en auraient si vous ne lui deviez rien ; il nous en coûte (*nos pesamos*) de remplir le devoir de la réprimande envers qui nous oblige; nous n'avons pas de langue pour parler contre eux.

Vous rencontrerez force personnes, vivant dans le péché, qui rechercheront beaucoup votre amitié, et à vivre familièrement avec vous : ce n'est pas qu'ils désirent mettre à profit cette liaison pour leur âme ; ils veulent s'en couvrir, aux yeux du public, et vous empêcher de parler de leur inconduite. Entre vous et ces gens-là, il devra être entendu que si vous répondez à leurs invitations ou acceptez leurs présents, ce sera à condition que vous les sermonnerez pour le salut de leur âme. Invité à leur table, allez-y, et, pour la paie (*em pago*), invitez-les à se confesser; et s'ils ne veulent pas s'aider de vous pour le bien de leur âme, donnez-leur à entendre que vous ne pourrez pas accepter leurs invitations ou leurs présents.

Je vous disais, plus haut, de ne rien recevoir ; je n'entendais pas exclure les petits présents, comme de quelques fruits et autres choses de peu de valeur, car si vous ne les receviez

pas, on s'en offenserait. Des choses de valeur, ne les recevez pas, et s'il vous vient abondance de présents en comestibles, envoyez-les à l'hôpital, ou aux prisonniers ou à d'autres pauvres. Quant aux petits cadeaux faits à la maison, vous édifiez plus en les acceptant qu'en les refusant, puisque le refus offenserait; si l'on n'accepte rien des Portugais de l'Inde, on les offense (*ils se scandalisent*).

En voilà assez pour maintenant. Que Notre-Seigneur aille avec vous et demeure avec nous. *Amen.*

A Goa, janvier 1549[1].

Restait la plus grande sollicitude de François; c'était, lui parti, la direction du collège de Goa et le gouvernement spirituel des religieux de cette maison et des autres Résidences de l'Inde. Antonio Gomez s'était déjà montré incapable d'exercer la charge de Supérieur : François révélait discrètement ses déficits, quand il disait à saint Ignace, le 14 janvier, les qualités requises chez un Recteur de Goa; et cependant, on ne pouvait remédier au mal. Écoutons le P. Lancilotti; il écrira bientôt, de Coulam, à saint Ignace :

Puisque vous m'ordonnez d'écrire ce qui se passe chez nous, voici une chose qu'il me semble ne pouvoir taire :

Antonio Gomez est venu, de la part de Maître Simon Rodriguez, pour être le Supérieur de nous tous : un digne homme, sans doute, mais tellement ardent, qu'il lui parut que tous les ouvriers de la Compagnie, dans les Indes, avaient à renaître, pour acquérir vraie intelligence de l'Institut. On eût

1. *Ajuda*, ms. $\frac{25}{1}$, foll. 82-86.

dit que sa formule était : *Recedant vetera, nova sint omnia :* à tel point, qu'au jugement de tous, il allait aux extrêmes. Ses procédés à l'égard des écoliers indiens ne furent pas meilleurs ; il se mit à leur fixer des heures d'oraison, de contemplation, d'examen ; et moi, qui les pratiquais depuis plusieurs années, et qui les savais incapables de marcher dans ces voies, je disais au P. Gomez : *Non est ponendum vinum novum in utres veteres :* il faut, avec ces gens-là, aller pas à pas ; qu'ils soient chrétiens, c'est déjà beaucoup. Mais il ne voulait pas m'écouter.

Sur ce, par ordre de Maître François, j'allai à Cochin. A peine j'étais parti, que les écoliers indiens sautèrent par-dessus les murailles et s'enfuirent.

Peu de jours après (novembre 1548), Maître François arriva à Goa, et voyant que le P. Gomez n'était pas apte à gouverner, il lui retira l'autorité et donna charge des écoliers à un autre. Il eût voulu envoyer le P. Gomez à Ormuz, chez les Perses ; il en fut empêché par Cosme Anes, agent du Roi, qui intercéda pour lui. Cosme, avec qui le P. Gomez vit en relations assez intimes, espérait se concilier la faveur du Roi, grâce aux rapports bienveillants que le Père enverrait sur son compte à Lisbonne, et Maître François, qui ménage cet homme, accorda à ses instances que le P. Gomez serait encore Recteur du collège, mais à condition que tous les Pères hors de Goa auraient pour Supérieur le P. Paul Camerino, et il nous fit savoir que nous devions reconnaître le P. Paul à ce titre, jusqu'à ce que Votre Révérence eût envoyé un profès pour nous régir, ou qu'il en eût lui-même autrement ordonné.

Mais une difficulté a surgi. Vous avez décidé que Maître François serait ici votre Vicaire et que, en son absence, le Recteur de Goa aurait ses droits. Maître François étant parti, nous laissant le P. Paul pour Supérieur, on a demandé si, oui ou non, le P. Gomez, en vertu de votre disposition, a droit

meilleur que n'a le P. Paul, en vertu de la disposition de Maître François. Il semble que, *selon la lettre,* le droit du P. Gomez est meilleur, et lui le soutient ; mais les autres disent que votre pensée n'est point d'annuler les décisions de Maître François.

Croyez que les Pères ne veulent pas aller contre l'obéissance, mais pourvoir au bien de la Compagnie. Pour l'amour de Dieu, donnez-nous la solution. Le P. Gomez est bon homme et assez bon prédicateur ; mais, de l'avis unanime des Pères, il n'est pas du tout fait pour gouverner.

Ces misères et d'autres, François les avait appréhendées, à l'heure du départ ; de là, entr'autres précautions destinées à en diminuer la gravité et les fâcheux résultats, le *Mémorial* qu'il laissa à Paul Camerino :

Premièrement, par-dessus toutes choses, je vous recommande, pour l'amour de Dieu Notre-Seigneur et pour l'amour que vous portez au P. Ignace et à tous ceux de la Compagnie de Jésus, de vous conduire avec beaucoup d'humilité, de prudence, de sagesse, et de vivre en amour et charité avec Antonio Gomez et tous les autres qui sont épars sur divers points de l'Inde.

J'ai tant de confiance en tous ceux de la Compagnie de Jésus, à cause même de ce que je leur dois (*por o que delles tenho recebido*), qu'ils n'ont pas, ce me semble, besoin de supérieur ; mais, pour que le mérite soit plus grand et la vie mieux ordonnée, il est bon que chacun ait son supérieur à qui il obéisse. — Ainsi donc, me fiant à votre humilité, prudence et sagesse, je trouve à propos (*tenho por bem*) que vous soyez et demeuriez supérieur de tous les Frères, jusqu'à ce que le contraire vous soit signifié : à vous obéiront tous ceux même qui vivent hors de Goa.

Antonio Gomez aura charge de tous les écoliers, soit du pays, soit Portugais; — il recouvrera les rentes de la Maison, pourvoira aux dépenses et en tiendra les comptes : pour ceci, vous n'aurez rien à voir avec lui (*en isto nao tendreis que entender com elle*); et de même pour les expulsions d'écoliers, Portugais ou du pays : en tout cela, je veux (*deixo*) qu'il fasse ce qui lui semblera meilleur. Ainsi donc, vous ne vous occuperez, avec lui, d'aucune de ces choses; vous ne lui commanderez rien, à titre de supérieur (*por obediencia*) : si vous demandez, ce sera pour l'amour de Dieu. J'en dis et conseille autant, pour ce qui touche aux pénitences qu'il imposerait aux Portugais et à ceux du pays; aux règlements de vie des internes; à la distribution des charges et offices : vous le laisserez faire à son gré, sans le contredire en rien; et, une fois de plus, je vous en prie, je vous le commande, autant que je le puis, en vertu de l'obéissance que vous avez promise (*dada*) au P. Ignace, qu'il n'y ait, entre vous et Antonio Gomez, ni discordes, ni brouilleries (*desavenças*), mais, au contraire, beaucoup d'amour et de charité, sans donner, ni à ceux de la maison, ni à ceux du dehors, aucune occasion de murmure.

Quand les Frères, qui vont par le cap de Comorin, vous écriront d'affaires intéressant les chrétiens, qui nécessitent l'appui du seigneur Gouverneur ou du seigneur Evêque; et aussi, quand des lettres pareilles vous viendront du Père Nicolas, qui est à Coulao, du P. Cyprien qui est à San-Thomé, du P. Belchior Gonçalez qui est à Baçaïm, du Père François Perez qui est à Malaca, du P. Jean de Beira et des autres qui sont à Maluco et ailleurs; — toutes ces affaires des Frères du dehors, ayant importance grave, pour lesquelles ils écriront à Goa, qu'elles soient temporelles ou spirituelles, les temporelles toutefois se ramenant à un intérêt spirituel, — ayez grand soin qu'elles soient expédiées, et donnez à Antonio Gomez charge de le faire très diligemment.

Quand vous écrirez aux Frères qui vont souffrant dehors bien des tribulations, dites-leur des choses pleines d'amour et de charité; gardez-vous de leur écrire des choses peu affectueuses (*cousas de desamor*), des choses d'où puisse leur venir tentation.

Pourvoyez-les des objets nécessaires qu'ils feront demander : songez qu'ils ont tant à souffrir, au service de Dieu, principalement ceux qui sont à Maluco et au cap de Comorin : ceux-là vraiment portent la Croix : aidez-les donc, au spirituel, et aussi au temporel ramené au spirituel. Cela, je vous le recommande beaucoup, de la part de Dieu; je vous commande, au nom du P. Ignace, d'avoir grand soin d'aider ceux qui sont dehors.

Mon frère, je vous prie instamment de croître toujours en vertu; donnez bon exemple, comme toujours vous avez fait.

Vous m'écrirez beaucoup de nouvelles, et de vous, et de toute la maison, et de l'amour et charité d'entre vous et Antoine Gomez, et de tous ceux qui sont au cap de Comorin, et de Cyprien, qui est à San-Thomé, et des Pères qui viendront, cette année, du royaume; — s'ils sont prédicateurs, s'ils sont prêtres ou laïques, et vous m'enverrez toutes ces nouvelles, bien complètes (*mui cumpridamente*) par le vaisseau qui, au mois de septembre, ira à Malaca et de là à Banda. Vous enverrez les lettres au P. François Perez, parce que lui me les enverra de Malaca au Japon; et chaque fois que de Goa il partira des vaisseaux pour Malaca, vous m'écrirez beaucoup de nouvelles, et de tous les Frères de la Compagnie, et de ce collège.

Il part, deux fois l'an, un vaisseau pour Malaca; une fois en avril, et l'autre en septembre : les deux sont vaisseaux du Roi. Celui qui part en avril va à Maluco et passe à Malaca. Celui qui part en septembre va à Banda et passe à Malaca. Par ces deux voies, vous m'écrirez, tous les ans, à Malaca, et

les lettres iront à François Perez, qui me les enverra au Japon.

Je vous en prie beaucoup, ce mien mémorial (*lembrança*), lisez-le, chaque semaine une fois, afin que vous ayez toujours souvenir de moi et de me recommander à Dieu, vous, et aussi tous nos dévots et dévotes; et vous aurez soin (*fareis*) que ceux de la maison me recommandent à Dieu.

A Antoine Gomez, j'ai dit que s'il venait des prédicateurs, il en envoie quelques-uns dehors, comme à Cochin, puisqu'il y a si grande nécessité de prédicateurs; et de même du côté de Cambaye, comme à Diu : si donc, cette année, il vient quelques prédicateurs, ayez soin de lui rappeler cet avis, afin que, à vous deux, vous en envoyiez là où ils seront nécessaires.

Vous chargerez Dominique, ou un autre Portugais de la maison de m'écrire des nouvelles de tout le collège, et des Frères éparpillés par toute l'Inde, et du Père Maître Gaspard, qui est à Ormuz, et de tout le fruit qui se fait en ces régions. Vous signerez la lettre, et si vous avez quelque chose de secret à me dire, écrivez-le de votre main.

Comme vous n'avez pas l'expérience de ce qui se fait hors de cette ville, comme au cap de Comorin, à Coulao, à Maluco, à Malaca, à Ormuz, vous n'écrirez à aucun de ceux qui vont là d'en revenir, parce que vous ne savez pas le fruit qu'ils y font, et combien on aurait à souffrir de leur absence, s'ils venaient : j'écris donc à ceux qui ont autorité au cap de Comorin, comme est le Père Antoine, de ne laisser venir dans l'Inde aucun de ceux qu'on y appellerait, à moins que lui-même, Père Antoine, ne jugeât que le sujet n'est pas nécessaire, et qu'on n'a pas besoin de lui; — et j'écris au Père Antoine et à tous les autres de n'envoyer ici aucun des sujets qui sont avec eux, si là ils leur sont nécessaires pour le plus grand service de Dieu et l'accroissement de notre sainte Foi. N'adressez

donc à aucun de ces Pères mandement d'obéissance pour le faire venir au collège.

Que si quelqu'un d'eux arrivait à ce collège, mandé pour être secouru, aidé spirituellement, aidez-le, afin qu'il ne périsse pas, si vous discernez en lui quelque amendement ou correction.

Je vous prie beaucoup, Micer Paul, mon frère, de travailler à bien observer ce mémorial.

Tout vôtre, FRANÇOIS [1].

François s'embarqua, peu après, pour Cochin, où il s'arrêta jusqu'au 25 avril, et, de là, il prit la voie de Malaca, où il arriva, le 31 mai. Les Pères de Goa annoncèrent ainsi ce départ aux Pères de Coïmbre et de Rome :

Nous n'avons pu longtemps jouir de la présence du P. Maître François; il ne s'accorde, en effet, aucun repos, et n'a jamais le cœur plus allègre que lorsqu'il a plus de labeur à endurer pour Jésus-Christ.

Il est parti, la semaine des Rameaux (14-21 avril) de 1549, pour le Japon, où il pensait arriver au mois d'août. Avant de partir, il visita les Frères dispersés le long des côtes. Quand enfin l'heure fut venue, nous eussions tous voulu le suivre; mais la chose étant impossible, il nous promit de nous appeler, si Jésus-Christ lui ouvrait chemin pour amener ce pays à la connaissance de Dieu. Il nous exhorta vivement à nourrir de grandes pensées et à nous relever par l'espérance du ciel; car « si de grands espaces, disait-il, nous séparent aujourd'hui, rien ne pourra, demain, dans la céleste Jérusalem, nous disjoindre des embrassements de nos frères. » Tenez-vous donc

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 86.

prêts, mes frères; c'est une expédition immense et qui requiert beaucoup d'hommes; l'île est grande, et, à voir l'allégresse de Maître François, on comprend qu'il attend de ce peuple d'admirables choses.

De l'arrivée de Maître François au Japon, nous ne saurons certainement rien avant un an; les mers, dans une étendue d'ailleurs si vaste, ne sont navigables qu'en certain temps; vous n'aurez donc des nouvelles de Maître François et de ses œuvres au Japon qu'en 1551.

Passant à Cochin, qui est sur sa route, il y a prêché, ainsi que ses compagnons, et la ville en a été à tel point remuée, que le Gouverneur demandait avec instance qu'on lui laissât Alphonse de Castro, et qu'il s'offrait à bâtir un collège.

Du cap Comorin nous est venue l'annonce d'un événement, qui nous a fait tressaillir d'une sainte joie : le P. Antoine Criminale a été mis à mort pour Jésus-Christ; fin bien digne de sa vie. Maître François nous parlait si souvent avec admiration de ses vertus, qu'après avoir mené une telle vie, il devait très saintement mourir[1].

1. *Select. epist.*, p. 111. — Cf. *Ajuda*, Lettres des Indes, fol. 66.

CHAPITRE XIX.

OÙ FRANÇOIS DE XAVIER RACONTE CE QUI LUI ADVINT, DEPUIS SON DÉPART DE GOA, JUSQU'A SON DÉPART DE MALACA POUR LE JAPON.

(14 avril-24 juin 1549.)

I.

En sortant de Goa, François avait annoncé la mort prochaine du gouverneur Garcia de Saa, successeur de Juan de Castro : le Gouverneur mourut, le 6 juillet. Il eut pour successeur Jorge Cabral.

Dès que, à Malaca, François eut pu déterminer le jour de son embarquement pour le Japon, il se mit à écrire des lettres : la première, datée du 20 juin, fut adressée aux Pères de Goa, Paul Camerino, Antonio Gomez et Baltazar Gago[1] :

La grâce et la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours en nos âmes. *Amen.*

Je vous écris ce peu de lignes, parce que rien ne peut vous

1. Arrivé de Portugal, en 1548, Baltazar Gago, qui vécut longtemps au Japon, mourut à Goa, en 1583.

faire plus de plaisir que des nouvelles de notre voyage et de notre arrivée à Malaca.

Nous partîmes de Cochin, le 25 avril. Les Frayles (de Saint-François) nous y avaient donné l'hospitalité avec une grande charité et un très sincère amour : de quoi nous leur devons demeurer très obligés.

Nous avons employé à la traversée jusqu'à Malaca, quarante et tant de jours (*40 et tantos dias*) : et moi, et Cosme de Torres et les autres avons toujours eu bonne santé ; pas un n'a été malade. Nous avons eu un très beau temps : pas d'orage qui nous ait fatigués ; pas d'Achems, qui aient essayé d'arrêter notre marche. Dieu Notre-Seigneur soit à jamais loué.

Nous arrivâmes à cette ville de Malaca, le dernier jour de mai. Et le Capitan, et toute la ville, grands et petits, me reçurent avec grande joie et contentement. Je parlai bientôt au Capitan, du secours que nous attendions de lui pour aller au Japon. Il s'offrit aussitôt à nous aider et se mit à l'œuvre avec une diligence et une affection singulières, qui nous obligent tous à une grande reconnaissance : tel est son amour pour nous et pour tous ceux de la Compagnie, qu'il voulait mettre un équipage de Portugais sur le vaisseau qui nous mènerait au Japon ; mais il ne se trouva pas de vaisseau qui pût aller en ce pays. Il fit donc appareiller la jonque d'un Chinois, appelé Ladrão (larron, pirate), païen marié à Malaca, qui s'obligea à nous conduire au Japon. Le Capitan exigea de lui un acte de cautionnement, où il était dit que si Ladrão ne nous menait pas au Japon, il perdrait sa femme et tous les biens qu'il avait à Malaca.

Le Capitan nous pourvut abondamment de tout le nécessaire et nous donna, pour être offerts en présent au Roi du Japon, divers objets, d'une valeur totale de 200 cruzados.

Ladrão doit nous mener au Japon directement, sans passer

en Chine. Plaise à Dieu Notre-Seigneur nous donner bon voyage, et nous faire atteindre les terres du Japon, afin que ces peuples connaissent et glorifient son saint Nom.

Afonso a dit messe chantée fort solennellement, avec diacre et sous-diacre, le jour de la Trinité. On vint le chercher, en procession, à la Miséricorde et on l'y ramena de même : il eut pour parrains le Père Vicaire et le Père François Perez. Le Père Cosme Torres fit l'office de diacre et moi je prêchai, ce même jour. Le peuple a été fort content de toute la fête : on n'avait encore jamais vu, à Malaca, solennité de première Messe.

Donnez-moi longuement des nouvelles de vous et de tout ce que vous faites à Goa; — bien des nouvelles, en particulier, du collège, et de tous les Pères et Frères qui s'y trouvent, et du fruit qui s'y fait, car j'aurai grande joie à les lire; parlez-moi aussi des Frères qui viendront de Portugal; dites-moi combien ils sont, tant de prêtres, tant de laïques; s'il y a quelques prédicateurs et qui ils sont; le tout fort longuement, en deux ou trois feuilles de papier. Et tous les Pères et Frères eux aussi, m'écriront, chacun pour soi, longuement, de leur santé, de leurs offices, de leurs joies, de leurs âmes. Dites-leur de le faire : ma présente est pour chacun d'eux.

Faites aussi que Diego de Mozambique, au nom de tous les écoliers du pays, m'écrive très longuement; s'ils sont sages (*quietos*) et contents; comment ils servent Dieu Notre-Seigneur.

Toutes ces lettres, les vôtres, celles des Frères, vous les enverrez à Malaca, adressées au Père François Perez, comme je vous l'ai déja dit, et lui me les fera passer au Japon.

Je me recommande beaucoup à vos prières et à celles des Pères et Frères : dites-leur bien de prier pour moi. Que l'on prie aussi pour le Capitan de Malaca, à qui nous avons tous grande obligation, et nous ne pouvons reconnaître l'amour

qu'il nous témoigne et la peine qu'il prend, si ce n'est par un retour d'amour et en le recommandant à Dieu Notre-Seigneur.

Les lettres qui viendront pour moi de Portugal, soit du collège de Coïmbre, soit du Père Maître Simon, soit des Pères de Rome, soit d'autres Frères de la Compagnie, toutes, vous les enverrez à Malaca, et les lettres du Roi aussi, avec les autres, par le vaisseau qui va de Goa à Banda, en passant par Malaca; et si, au temps de ce départ, les lettres venant de Portugal n'étaient pas encore arrivées, vous les enverrez, au mois d'avril, par le vaisseau qui va à Maluco.

Vous écrirez aux Frères de Maluco toutes les nouvelles, bien longuement, — et, de la même façon, vous m'écrirez, en particulier, de tous ceux qui sont au cap de Comorin, à Coulao, à San-Thomé, à Ormuz, à Baçaïm, à Goa; et ainsi, grâce à vos lettres, je saurai tout ce qui se passe et le fruit qui se fait, comme si je le voyais de mes yeux. Ecrivez-moi donc très longuement; et notez bien que c'est en vertu de la sainte obéissance, que je vous commande de faire ainsi; savoir, que tous les Portugais qui sont dans ce saint collège de Sainte-Foi m'écrivent, chacun pour soi.

Les lettres du Roi, qui viendraient par la première voie de Portugal, vous les ouvrirez et ne me les enverrez qu'après les avoirs lues. Il y sera peut-être question de la reine Doña Isabel, mère du roi de Maluco, qui se fit chrétienne, au temps où j'étais à Maluco, et au sujet de laquelle j'écrivis à Son Altesse. Si le Roi m'adressait quelque dépêche pour être remise à Doña Isabel, faites-là parvenir, d'une manière sûre, aux Frères qui sont à Maluco, par le vaisseau qui se rend là, au mois d'avril. Que si, dans ces lettres du Roi, il n'y a rien pour Doña Isabel, vous verrez le seigneur Gouverneur et le prierez de vous faire la grâce de bien regarder si, parmi les dépêches à lui venues, il ne se trouverait pas une lettre ou

provision, à l'adresse de Doña Isabel, par laquelle le Roi lui ferait *merced* de certains domaines, pour son entretien. — Cette affaire, je la recommande très particulièrement, et à vous, et à Antonio Gomez.

Il y a, à Maluco, un homme, appelé Baltazar Velozo, beau-frère du roi de Maluco, de qui il a épousé une sœur. Il est très ami de la Compagnie, et donne grand secours à ceux de nos Pères qui sont là occupés à faire des chrétiens. J'ai fait demander pour lui au Roi certaines *mercedes* : si, dans les lettres du Roi, à moi adressées, se trouvait une dépêche pour lui, faites-la lui parvenir avec les lettres que vous expédierez aux Frères de Maluco. Si la dépêche ne se trouve pas dans mes lettres, voyez le seigneur Gouverneur, et priez-le de vous faire la grâce de regarder si, entre les dépêches que le Roi mande à Sa Seigneurie, il n'y aurait pas quelque lettre adressée à un homme de Maluco, nommé Baltazar Velozo; et si la *merced* royale est en effet venue, recevez-la du seigneur Gouverneur et envoyez-la à Maluco, avec les lettres que vous adresserez aux Frères, — et joignez-y une lettre, par laquelle vous remercierez beaucoup Baltazar Velozo d'être si ami de la Compagnie. Ceci, faites-le très diligemment.

Antonio Gomez, je vous recommande fort la charité, l'amitié, l'amour avec tous les bienheureux Frères de l'Ordre de Saint-François et de Saint-Dominique (*Bemaventurados Frades*); à tous vous serez très dévot (*muito devoto*). Gardez-vous d'avoir avec eux rien qui malédifie. J'espère que vous accomplirez toujours ce devoir et garderez, pour cela, en vos âmes beaucoup d'humilité (*habitando em vosoutros muità humildade*). De temps en temps, vous les visiterez, afin qu'ils reconnaissent en vous que vous les aimez, et que le peuple, si ami (*amador*) des discordes, voie la charité que, chez vous, il y a à l'égard de tous.

Je vous recommande, par dessus toutes choses, de vous

faire aimer de tous : à quoi servira que l'on observe que chacun de vous est très humble, et qu'il règne entre vous une grande charité. Cela, je vous le recommande, de toutes mes forces.

Que celui qui a charge des autres, dans la maison, travaille plus à se faire aimer des Frères, qu'à s'en faire obéir.

Tous, tenez-vous prêts, car si je vois qu'il se peut faire, au Japon, plus de bien que dans l'Inde, je vous l'écrirai vite à tous ; et à beaucoup d'entre vous j'écrirai (et ce sera ma première lettre) qu'ils viennent là où je serai.

Du seigneur Évêque vous serez toujours très grands amis (*muito grandes amigos*), et en tout ce que vous pourrez vous le soulagerez, prenant part à ses travaux ; et vous aurez toujours pour lui souverain respect et révérence, puiqu'il est le prélat de toute cette Église de l'Inde, à qui tous nous devons obéir, dans la pleine mesure de nos forces (*em quanto nossas forças abrangerem.*)

Si quelques prédicateurs et Frères de la Compagnie arrivent, cette année, vous tâcherez d'envoyer un des prédicateurs à Cochin ; et s'il en venait plus d'un, envoyez-en un à Baçaïm, dût la maison de Goa n'avoir pas d'autre prédicateur que Antonio Gomez ; et ainsi vous ferez, Antonio Gomez ; je vous le commande au nom de la sainte obéisance ; car c'est cela même que j'écris au seigneur Evêque.

Les obligations du Roi à l'égard de ses sujets, la grande obligation que nous avons au Roi et aux Portugais de l'Inde, pour le grand amour qu'ils nous portent, tout cela nous presse fortement de veiller au salut de leurs âmes, bien que la charité suffise à nous en faire un devoir, et nous excite à le remplir.

Dieu Notre-Seigneur, par son infinie miséricorde, nous donne de sentir dans l'intime de nos âmes sa très sainte volonté, et aussi la force de l'accomplir parfaitement, comme, à

l'heure de notre mort, nous nous réjouirons de l'avoir accomplie.

De Malaca, jour du *Corpus Christi*, 20 juin de l'an 1549.

De Cochin, je vous écrivis de la grande nécessité d'avoir, à Coulao, une maison pour les Frères de notre compagnie qui vont au cap de Comorin, et pour l'instruction des fils de chétiens de ce même cap. Agissez fortement, vous, Antonio Gomez auprès du seigneur Gouverneur, et, d'abord, avec le *Vedor de Fazenda*, pour que celui-ci aide le Père Nicolas à bâtir cette maison de Coulao, puisqu'il est nécessaire que nos frères du cap de Comorin aient où se retirer quand ils seront malades.

Baltazar Gago, vous aurez, vous, soin spécial de m'écrire des nouvelles des Frères du collège de Coïmbre, des Pères de Rome, des Frères qui viendront, l'année prochaine; nouvelles encore du Patriarche, s'il arrive pour se rendre auprès du Prêtre Jean, ou s'il écrit qu'il viendra; nouvelles aussi du Père Maître Simon, de tous les Frères de l'Inde et de vous. Et pour que vous ayez plus de mérite, et que vous ne négligiez pas de faire une chose que je vous recommande si fort, je vous en donne l'ordre, en vertu de la sainte obéissance. Puis, ayez soin de vous tenir prêt, pour le moment où je vous ferai appeler : ce sera plus tôt que vous ne pensez.

Vous m'informerez du fruit que font les Révérends Pères de l'Ordre de Saint-François et de l'Ordre de Saint-Dominique; et s'il vient, cette année, de Portugal quelques Frayles, qui soient prédicateurs; vous me donnerez aussi des nouvelles de notre ami Cosme Anes et de toute sa maison.

Lorsque, du cap de Comorin, les Pères écriront que les chrétiens ont besoin de quelque faveur, ou dénonceront quelques vexations du Capitan de cette région, vous, Antonio Gomez, aurez soin spécial d'en donner avis à Ruiz Gonçalez, puisqu'il est le père et procureur de ces chrétiens, afin que

sa justice vous appuie auprès du seigneur Gouverneur.

Vous tous, de la maison de Goa, ayez soin spécial de nous recommander à Dieu, nous, Père Cosme de Torres, Joan Fernandez, le Japonais Paul et ses compagnons, le Chinois Manoel, Amador et moi, puisque nous en avons tant besoin, dans le périlleux et fatigant voyage que nous entreprenons.

Ici, on nous a donné grandes nouvelles du Japon, et de la facilité qu'il y aura, vu la disposition des esprits, d'y faire des chrétiens. On nous a écrit encore que des hommes venant du Japon disaient : Les Japonais désirent que les Pères leur soient envoyés pour leur exposer les choses de Dieu (*declarar as cousas de Deos*).

Qu'il Lui plaise nous donner bon voyage. Nous allons, pleins de cette confiance en sa miséricorde que, si nos péchés ne mettent pas obstacle au grand fruit qu'avec son aide nous pouvons faire, Lui nous départira largement sa grâce.

Depuis mon arrivée à Malaca, je demeure tout émerveillé, tout saisi (*maravilhado e espantado*), à la vue du grand fruit que le Père François Perez fait en ce pays. Tous les dimanches et jours de fête, il prêche, à la *Sé,* aux Portugais, aux hommes et femmes esclaves, aux gens du pays, captifs ou libres. Une fois la semaine, il prêche, à Notre-Dame, sur les articles de la Foi, aux femmes des Portugais et autres mariées du pays. Chaque jour, à la messe, il enseigne la doctrine chrétienne aux enfants; et, non content de cela, il travaille à confesser, le plus qu'il peut; de sorte que, dans la vigne du Seigneur, il n'est certainement pas ouvrier oisif ou négligent : c'est un travailleur; le temps lui manque pour dormir et manger (*para dormir e comer, tempo lhe nao vaga*) : Elle ne l'atteindra pas, ce me semble, la parole de Notre-Seigneur : *Quid statis hic tota die otiosi?* On le trouve, en effet, toujours occupé à fouir (*cavar*) dans les âmes, pour en tirer le péché (pour les tirer du péché) et y établir le service de Dieu

Notre-Seigneur. Il y a un tel concours à ses prédications, que la Sé ne suffit déjà plus aux auditeurs. C'est un homme aimable (*aprazivel*) : il plaît à tout le monde; il est bien vu de tous; du Capitan comme de la ville entière, — et c'est pour le voir si zélé au service des âmes et de Dieu Notre-Seigneur, que tous le chérissent. Pour moi, je me suis senti confus, en considérant le bien si grand, qu'avec l'aide de Dieu Notre-Seigneur, faisait en ce pays un homme d'une santé misérable (*mal disposto*) et continuellement souffrant. Tout le peuple s'édifie, à son sujet, et profite si bien de ses leçons que six Pères, occupés sans relâche à entendre les confessions, auraient fort à faire, si nombreux accourent les pénitents. J'ajoute que le Père François remplit encore, là où il célèbre la messe, tous les offices d'un chapelain. Après cela, je ne sais que dire, si ce n'est que tous, et principalement ceux qui se portent bien, ont sujet de s'humilier en voyant les malades travailler ainsi et opérer un tel bien dans les âmes.

Roch de Oliveira enseigne à lire et écrire aux enfants, et il ne fait pas, dans le pays, un moindre bien, si grande est la peine qu'il prend à les intruire. Il a grand nombre de ces garçons (*moços*) : aux uns il enseigne la lecture et l'écriture; aux autres la grammaire. Partie d'entr'eux ne viennent déjà plus à l'école, pour être assez avancés et avoir appris tout ce qu'ils désiraient, savoir est, à lire et à prier.

Ces enfants sont tels, qu'on ne peut que rendre grâces à Dieu Notre-Seigneur, en les voyant, modestes comme des religieux. De leur bouche on n'entend s'échapper aucun juron, pour petit qu'il soit. Entr'autres nombreux et très pieux exercices, que Roch de Oliveira a pu établir, il a obtenu que ses écoliers assistassent, en procession, comme les Frayles, aux enterrements. Ils y chantent très dévotement les litanies pour les défunts, et c'est sur leurs épaules que le corps est porté au cimetière.

Tous savent les prières; ils entendent la messe, chaque matin, et puis se rendent à l'école. Dans l'après-midi, quand le Père François Perez a achevé d'enseigner la doctrine chrétienne, ils retournent à l'école, où, la leçon finie, tous, à haute voix, récitent les prières.

Le contentement que ces choses me donnent est incroyable (*incomparavel*) : priez tous Dieu de les conserver et de les promouvoir pour son saint service.

— Avis (*lembrança*), au sujet de deux compagnons qu'il faudra envoyer, en 1550, au mois de septembre, par le vaisseau qui se rend de Goa à Banda :

Iront à Malaca, un prêtre et un laïque; le prêtre, capable et suffisant pour confesser; le laïque, sachant très bien lire et écrire.

Le Père François Perez est, en effet, très occupé : il prêche, les dimanches et fêtes, deux fois : une aux Portugais, et l'autre, après dîner, aux esclaves, chrétiens libres et fils des Portugais, et cela, avec un tel concours de gens, qu'il y a sujet de rendre grâces à Dieu. Il fait, un jour sur semaine, une instruction aux femmes des Portugais, et, tous les jours, il enseigne la doctrine chrétienne, qu'une foule de gens vont écouter. A cause de ces nombreux travaux, le Père François Perez ne peut s'appliquer aux confessions; ce qui pourtant est très nécessaire, vu la multitude de personnes qui, de toutes parts, abondent à Malaca, plus qu'à aucune autre forteresse de l'Inde.

Si, cette année 1549, quelques Pères venaient de Portugal, vous pourriez, à la mousson d'avril de 1550, envoyer à Malaca le prêtre confesseur; n'attendez pas, pour cela, la mousson de septembre.

S'il y avait, à la maison, un compagnon laïque qui sache

très bien lire et écrire, pour enseigner et faire ce qu'enseigne et fait Roch de Oliveira, je serais bien content qu'on l'envoyât, avec un Père, à la mousson de septembre, parce que j'ordonne ici que Roch de Oliveira et Jean Bravo s'en aillent dans l'Inde, à la mousson de novembre, quand les vaisseaux partent de Malaca pour l'Inde. Roch de Oliveira va recevoir les saints Ordres, pour retourner bientôt à Malaca, à la mousson d'avril; Jean Bravo demeurera à Goa pour y enseigner la grammaire.

A la mousson d'avril ou à celle de septembre, à l'une ou à l'autre, vous enverrez donc le Père et le compagnon laïque, ayant les qualités requises, de la façon que j'ai marquée; et afin que vous n'y mettiez pas de négligence, je vous commande, en vertu de la sainte obéissance, à vous Micer Paul et Antonio Gomez, de le faire ainsi.

J'écris au Père Nicolas d'avoir soin spécial des Frères qui sont à San-Thomé, et au cap de Comorin et à Coulao; — et aux Frères du cap de Comorin j'écris de rendre obéissance au Père Nicolas et de s'adresser à lui, à Coulao, à Cochin, là où il sera, pour toutes choses nécessaires, qu'elles intéressent leurs personnes ou les chrétiens. Au P. Nicolas j'écris que, pour toutes ces choses nécessaires, soit à ses frères, soit aux chrétiens, il s'adresse au collège de Sainte-Foi de Goa; — et vous, Antonio Gomez, ayez soin spécial de pourvoir les Frères, avec grande diligence, charité et amour.

Le P. Nicolas sera sous l'obéissance du P. Micer Paul, conformément au règlement que je laissai avant de partir de Goa, et où sont désignées les personnes à qui doivent obéir ceux de la maison et ceux du dehors.

Les écoliers du pays et les écoliers portugais obéiront à Antonio Gomez, — et les autres de la maison obéiront à Micer Paul, selon que j'ai laissé écrit.

Ceux qui sont à Baçaïm et à Ormuz obéiront à Micer Paul,

comme il est déjà dit ; et n'oubliez pas de m'écrire sur toutes choses et bien par le menu.

De Malaca, 22 juin 1549.

Votre affectionné (*intimo*) en Jésus-Christ.

FRANÇOIS [1].

Le lendemain, 23 juin, il s'adresse à Paul Camerino et au P. Gomez, pour leur recommander une délicate négociation de mariage : la reconnaissance, d'une part, et, d'autre part, le zèle, l'intéressent à cette affaire :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Après vous avoir écrit très longuement de tout ce qui vous intéresse, il me semble à propos de tracer ces lignes pour vous y informer de la rencontre que j'ai faite ici, à Malaca, d'un grand ami : il s'appelle Christophe Carvalho. C'est un célibataire, homme très vertueux (*chegado muito a virtude*), riche, probe, doué de bien de qualités.

Désirant le salut de tous et mû de ce zèle à son endroit, je l'ai prié, au nom de l'amitié qui nous lie, de se décider, pour l'amour de Notre-Seigneur, à faire choix d'un genre de vie où il puisse servir Dieu et avoir l'âme bien en paix, vu surtout les grands périls auxquels sont exposés ceux qui n'ont pas un état de vie bien arrêté. — Et lui m'a répondu qu'il désirait beaucoup trouver ce repos et se fixer à un genre de vie où il pût servir Dieu Notre-Seigneur, et faire valoir les grâces et dons que sa Miséricorde lui a départis.

Comme nous devisions ainsi, je me suis ressouvenu des

1. *Ajuda*, $\frac{25}{4}$, folio 43.

grandes charités et aumônes que nous avons tous reçues de notre Mère, et j'ai eu le désir que mon ami épousât sa fille ; je lui ai donc parlé de ses qualités et vertus, et lui, fort satisfait du vrai portrait que je lui faisais de cette vertueuse fille, se détermina à demander sa main et m'en donna parole. Je ne doutai pas qu'il ne la tînt; car il m'est véritable ami, et la chose est d'ailleurs pour lui très honorable, de grand profit, et telle que, réalisée, il y trouvera la paix de l'âme.

J'en ai donc écrit à notre Mère; mais comme il me semble que votre concours y sera très nécessaire, je vous prie et supplie de vous souvenir de ce que nous devons tous de retour à la grande bienveillance et charité de notre Mère. — D'accord avec le *Vedor de fazenda*, prenez donc cette affaire en main, et de telle sorte, que l'honorable veuve soit dégagée de sa sollicitude, et sa fille bien mariée.

Christophe Carvalho, mon ami, se rend à Goa ; vous le verrez et saurez de lui la parole qu'il me donna et ses dispositions présentes. Quant au *Vedor de fazenda*, vous lui exposerez le grand service qu'il rendrait à Notre-Seigneur en cette affaire, l'honneur et le contentement qui lui reviendront d'avoir ainsi protégé l'orpheline et consolé la veuve; et j'espère de Dieu Notre-Seigneur que la chose se conclura, le Vedor étant si homme de bien et d'honneur.

Vous savez que le Roi notre Maître, par une sienne *Alvara*, a fait *merced* à notre Mère de l'office demeuré vacant par la mort de Diogo Froes (qu'il ait la sainte gloire !), au profit de celui qui épouserait sa fille; mais comme Christophe Carvalho est, d'une part, en position de prétendre à une riche alliance et, d'autre part, n'entend pas exercer d'office, je vous recommande et vous prie, pour l'amour de Dieu Notre-Seigneur, et en considération des grandes et nombreuses obligations que nous avons à notre Mère, que vous deux, joints avec le *Vedor de fazenda*, obteniez du seigneur Gou-

verneur, en faveur de Christophe Carvalho, l'autorisation de vendre ledit office ; la *merced* du seigneur Roi étant, à son sentiment, dot suffisante.

Je m'en tiens là, sans plus de recommandations ou d'insistance, parce que je sais quel soin vous aurez de mener cette affaire à bonne fin : d'incessants bienfaits, vous le voyez, nous y obligent de nouveau, chaque jour.

Vous ferez donc en sorte, je vous prie, que le mariage se conclue; j'aurai grand plaisir, grande joie, à voir cette bonne fille, cette orpheline, en assurance, et le repos de notre Mère garanti. Connaissant, comme je le connais, mon ami Christophe Carvalho, je sais qu'auprès de lui notre Mère trouvera appui et consolation, et c'est pour cela que je reviens à vous recommander l'affaire. J'ai la parole de Christophe Carvalho : après avoir compris que Dieu Notre-Seigneur lui faisait en ceci une grande grâce, il m'a promis d'en profiter; je lui ai rappelé sa détermination si bonne ; j'en ai écrit à notre Mère ; ce qui n'empêche pas que, sous peine de ne pas aboutir, l'affaire ne doive être activement poussée par quelqu'un qui y prenne un vif intérêt. De là mon insistance auprès de vous, à cette fin.

Notre-Seigneur nous réunisse dans sa sainte gloire; car, en cette vie, je ne sais quand nous nous reverrons.

De Malaca, vigile de saint Jean (23 juin) 1549.

Votre frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS [1].

1. *Ajuda*, $\frac{25}{4}$, fol. 46.

II.

Le 22, François avait écrit une lettre destinée aux Pères de Rome, mais que Simon Rodriguez devait leur transmettre, après l'avoir lue :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur, etc.

Au mois de janvier de la présente année 1549, je vous écrivis longuement du fruit qui se fait au pays de l'Inde, soit dans les forteresses du Roi, soit sur les terres infidèles; d'où résulte la propagation de notre sainte Foi. Tous les Frères de la Compagnie vous écrivent aussi le bien que, par leur moyen, Dieu Notre-Seigneur opère dans les âmes.

Je partis de l'Inde pour le Japon, au mois d'avril, avec deux compagnons, un prêtre et un laïque, et trois Japonais chrétiens. Ils ont été baptisés, après qu'on les eut bien instruits sur les principaux articles de la Foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cet enseignement leur fut donné, au collège de Sainte-Foi de Goa, où ils apprirent aussi à lire et à écrire. Ils y firent même les Exercices, et avec beaucoup de recueillement et grand désir d'en profiter. Dieu les y combla de grâces ; il leur donna connaissance multiple et sentiment vif et profond des bienfaits qu'ils ont reçus de leur Créateur et Rédempteur. Tel est le fruit qu'ils ont retiré et des Exercices et d'ailleurs, qu'avec beaucoup de raison, nous tous qui sommes ici désirons avoir une part des vertus que Dieu a mises en leurs âmes. Ils savent lire et écrire, et se servent de livres pour réciter leurs oraisons.

Je leur ai, plusieurs fois, demandé à quels pieux exercices ils trouvaient plus de goût et de consolation ; ils m'ont dit

que c'est à lire pieusement la Passion; ils y sont fort dévots. Ils eurent là, au temps des Exercices, de vives impressions, des consolations et des larmes.

Avant de leur donner les Exercices, nous les occupâmes, de longs mois, à entendre l'explication des articles de la Foi et des Mystères de la vie de Jésus-Christ; on leur exposa les raisons de l'Incarnation du Fils de Dieu dans le sein de la Vierge Marie, et celles de la rédemption du genre humain par Jésus-Christ.

Je leur ai demandé, plusieurs fois, quel, entre les biens que notre Loi nous donne, est, à leur avis, le meilleur; ils m'ont toujours répondu que c'est la confession et la communion. Ils me disaient aussi qu'il leur semblait impossible qu'un homme raisonnable, à qui notre sainte Foi aurait été exposée, ne se fît pas chrétien. Un des trois, appelé Paul de Sainte-Foi, disait, en gémissant (je l'entendis) : « O peuple de Japon, bien à plaindre êtes-vous d'adorer comme dieux des créatures que Dieu a faites pour le service des hommes! » Je lui demandai la raison de ses gémissemements; il répondit : « Je pensais aux gens de mon pays, qui adorent le soleil et la lune, alors que le soleil et la lune, serviteurs et valets (*moços y criados*) de ceux qui connaissent Jésus-Christ, ne sont pas pour autre chose que pour éclairer et le jour et la nuit, afin que les hommes, aidés de leur lumière, servent Dieu sur la terre et y glorifient son fils Jésus-Christ. »

Nous arrivâmes à cette ville de Malaca, avec mes deux compagnons, les trois Japonais et moi, le dernier jour de mai de cette année 1549. Dès l'arrivée, on nous donna force nouvelles du Japon, venues par lettres de marchands portugais qui s'y trouvaient. Ils me faisaient savoir qu'un grand Seigneur de ces îles désirait être chrétien, et que, par un ambassadeur envoyé au Gouverneur de l'Inde, il lui demandait des Pères qui allassent enseigner notre Loi.

Ils écrivaient encore : A un endroit où arrivèrent quelques marchands portugais, le Seigneur du lieu leur donna, pour s'y loger, une maison abandonnée. Les gens du pays n'y voulaient plus habiter, parce que, disait-on, elle était hantée par le démon. Les Portugais s'y établirent ; mais il leur arriva bientôt de se sentir tiraillés par leurs habits ; ils regardaient de qui, d'où venaient ces tiraillements ; ils ne voyaient rien. Ils en étaient effrayés. Entre ces Portugais se trouvait un enfant, qui, certaine nuit, se mit à pousser de grands cris ; les Portugais se levèrent tous et accoururent, en armes, se croyant attaqués ; ils interrogèrent l'enfant sur la raison de ses cris ; l'enfant répondit qu'une vision l'avait épouvanté et lui avait tiré les cris. Depuis, l'enfant planta de nombreuses croix autour de la maison, et il ne se produisit plus rien qui effrayât les Portugais. Les gens de l'endroit avaient entendu les cris de l'enfant ; ils en demandèrent l'explication ; on la leur donna, et ce fut alors que le Seigneur du lieu leur apprit que cette maison était infestée par le démon. Il leur demanda, à ce propos, s'ils connaissaient quelque moyen de chasser le démon ; à quoi les Portugais répondirent qu'il n'y en avait pas de meilleur que le signe de la sainte Croix ; et depuis que les Portugais eurent placé des croix dans la maison et au dehors, ceux du pays se mirent à faire de même.

Ils m'écrivent qu'il y a grande ouverture dans ce pays pour l'extension de notre sainte Foi : les Japonais sont intelligents, avisés, raisonnables, désireux de s'instruire ; de sorte que j'espère, si Dieu, malgré nos péchés, veut se servir de nous, qu'il se fera du bien aux âmes de plusieurs Japonais, ou même à tout ce peuple.

Depuis que j'ai eu des informations sur le Japon, j'ai été longtemps à me déterminer, à savoir si j'irai ou non ; mais depuis, il a plu à Notre-Seigneur me donner dans l'intime de l'âme le sentiment qu'il voulait mon voyage au Japon pour

son service en ce pays; et il m'a paru que si je négligeais d'y aller, je serais pire que les infidèles du Japon. L'Ennemi se donne bien du mal pour m'empêcher de le fairé. Qu'appréhende-t-il de notre voyage au Japon, je l'ignore.

Nous prenons avec nous tout ce qu'il faut pour dire la messe.

S'il plaît à Dieu, cette année même, je vous écrirai longuement du Japon et de tout ce qui s'y fait. Dès que nous y arriverons, notre dessein arrêté est d'aller à la ville où réside le Roi, et de lui dénoncer l'ambassade dont nous sommes chargés auprès de lui par Jésus-Christ.

On dit que proche de la résidence du Roi, il y a de grandes écoles; nous allons, pleins de la confiance que la miséricorde de Dieu Notre-Seigneur nous donnera de vaincre tous nos ennemis; nous n'avons pas peur de nous voir en présence des lettrés du pays. Oh! que peut-il savoir celui qui ne connaît pas Dieu ni Jésus-Christ? D'autre part, que peuvent craindre ceux qui ne désirent que glorifier Dieu, faire connaître Jésus-Christ et, par là, sauver les âmes? Nous n'avons donc aucune crainte des Infidèles, aucune crainte même de la multitude des démons qui infestent de tels pays; tempêtes, barbares et démons ne peuvent, en effet, nous faire mal, nous peiner que lorsque Dieu le leur permet, et pas plus qu'il ne permet. Seule une crainte, une peine nous reste; nous appréhendons d'offenser Dieu Notre-Seigneur; assurés que nous sommes de vaincre nos ennemis, si nous nous gardons d'offenser Dieu. Et cependant, comme Dieu Notre-Seigneur donne à tous grâce suffisante pour le servir et se garder de pécher, nous espérons de sa divine Majesté qu'il nous la donnera. Le bien ou le mal est, d'ailleurs, tout entier à bien ou mal user de la grâce de Dieu; nous confiant donc grandement aux mérites de la sainte Mère Église, l'Epouse de Jésus-Christ Notre-Seigneur, et aussi aux mérites particuliers de tous ceux

de la Compagnie du Nom de Jésus, et de tous leurs dévots et dévotes (*y de todos sus devotos y devotas*), nous espérons avoir tel secours de ces mérites que nous arriverons à faire bon usage de la grâce de Dieu.

Grande est notre consolation de penser que Dieu Notre-Seigneur voit nos intentions, nos désirs, la fin que nous nous proposons en allant au Japon, savoir, faire connaître Dieu aux créatures qu'il a formées à son image et ressemblance, le glorifier lui-même en elles, et dilater les frontières de l'Église, étendre le règne de l'Épouse de Jésus-Christ, notre Mère : là étant l'unique fin de ce voyage, nous avons grande confiance que l'issue en sera heureuse.

L'Ennemi y met bien des empêchements ; nous le combattons, et deux considérations nous aident tous à le vaincre : nous nous disons, d'abord, que Dieu sait nos intentions ; puis, nous pensons : toutes les créatures dépendent de la volonté de Dieu ; elles ne peuvent rien faire sans la permission de Dieu ; les démons eux-mêmes sont à la discrétion de Dieu, et Satan, avant de nuire à Job, en demande à Dieu la permission.

Nous avons, ici, besoin de considérer tout cela, car nous y marchons environnés de bien des périls de mort. De toutes les traversées, celle du Japon est la plus dangereuse, à cause des tempêtes, des écueils et des pirates. Pour ne parler que du danger principal des tempêtes, c'est beaucoup que sur trois vaisseaux deux se sauvent.

Je pense, bien des fois, que s'ils venaient ici et se voyaient engagés dans les périls de ces voyages, nos grands docteurs de la Compagnie (*los muy letrados de nuestra Compañia*) auraient l'esprit travaillé et rudement par une préoccupation de doctrine ; ils se demanderaient avec anxiété si ce n'est pas tenter Dieu que de se mettre en de si évidents périls, et de naviguer là où tant de navires périssent ; mais je me ras-

sure en pensant que l'Esprit-Saint habite dans l'âme de nos docteurs et qu'ils mettent ses lumières fort au-dessus de leurs raisonnements. Sans cela, ils auraient l'esprit en peine, et non pas en légère peine.

Je tiens quasi toujours devant mes yeux et mon âme ce que, bien des fois, j'ouïs dire à notre bienheureux P. Ignace, savoir, que ceux qui seraient (*havian de ser*) de notre Compagnie devraient beaucoup travailler à se vaincre, et jeter hors de soi (*lançar de si*) toutes les craintes qui empêchent les hommes d'avoir foi, espérance et confiance en Dieu, et prendre les moyens pour cela ; — et quoique il soit vrai que toute foi, espérance et confiance sont dons de Dieu, et que Dieu les donne à qui il lui plaît, cependant, le don communément est pour ceux qui font effort pour se vaincre eux-mêmes, et qui en prennent les moyens.

Il y a grande différence entre celui qui se confie en Dieu, en se munissant de tout le nécessaire, — et celui qui se confie en Dieu, sans rien avoir de ce nécessaire, bien qu'il le pût avoir, mais qui s'en est dépouillé pour mieux imiter Jésus-Christ ; — et de même, grande est la différence de celui qui, loin de tout péril de mort, croit, espère, se fie en Dieu, — à celui qui croit, espère et se fie en Dieu, alors que, pour son amour et service, librement (*de voluntad*), il s'est mis, pouvant les éviter s'il eût voulu, — en des périls quasi évidents de mort, et pouvant encore, ou les laisser, ou les prendre, à son gré.

Il me semble que de tels hommes, qui uniquement pour servir Dieu, et sans autre considération ni fin, vivraient en de continuels périls de mort, à ceux-là, la vie serait bientôt à charge (*vendria a les aborrecer la vida*) ; ils désireraient mourir pour vivre et régner à jamais avec Dieu dans le ciel, car vivre comme ces hommes n'est pas une vie, mais une continuelle mort, et ceux-là sentent le dur exil où

nous sommes de la gloire pour laquelle Dieu nous a créés.

Les Japonais nos frères et compagnons, qui avec nous vont au Japon, me disent que les Pères (prêtres) des Japonais se scandaliseront à notre sujet, s'ils nous voient manger viande et poisson; nous allons donc, déterminés à vivre en continuelle abstinence (*comer continuamente dieta*), plutôt que de scandaliser personne.

Ceux qui viennent de là-bas disent qu'il est bien grand le nombre des Pères qu'il y a au Japon, et ils me donnent comme nouvelle très certaine que ces Pères sont très obéis du peuple, et des grands comme des petits.

Je vous rends ainsi compte de toutes choses, afin que vous voyiez la grande nécessité où nous sommes, ceux qui allons au Japon, d'être aidés et favorisés des saints Sacrifices et dévotes oraisons de tous les Frères de la bénie Compagnie du Nom de Jésus.

Le jour ou la veille de saint Jean de l'an 1549, nous partons de Malaca pour le Japon. Nous passons en vue de la Chine, sans y prendre ni terre ni port aucun. De la Chine au Japon, il y a deux cents lieues. Les pilotes disent que nous arriverons au Japon, du dix au quinze du mois d'août de la même année. Que de choses (*tantas cosas*) n'aurai-je pas à vous écrire, de là-bas; que de particularités, sur le sol, ses habitants, leurs coutumes, leurs mœurs, les tromperies où les engagent les livres de leurs Universités, et tout ce qui se fait dans ces écoles!

Paul de Sainte-Foi, le Japonais notre compagnon, m'a dit une chose qui me donne grande consolation; c'est que dans le monastère de son pays, où beaucoup de *frayles* étudient, ils ont un exercice de méditation, que voici : Celui qui a charge de la maison, leur supérieur, qui est plus lettré, les réunit tous et leur fait une instruction (*platica*), une sorte de sermon, et il dit ensuite à chacun d'eux de méditer, pen-

dant une heure sur ce point, savoir : « Un homme est à l'agonie ; il ne peut plus parler ; l'âme va se séparer du corps : s'il pouvait parler, à l'instant de cette séparation, de ce départ de l'âme, que dirait-elle au corps, cette âme ? Et, de même, que diraient ceux qui sont en enfer ou au purgatoire, s'ils revenaient à la vie présente ? » Puis, l'heure écoulée, le supérieur de la maison demande à chacun d'eux les pensées et sentiments qu'il a eus, l'heure de méditation durant ; et s'ils disent quelque bonne chose, il les en loue ; il les reprend, au contraire, s'ils disent choses qui ne sont pas dignes de mémoire.

Ces Pères, dit-on, prêchent au peuple, de quinze en quinze jours, et il va beaucoup de monde, tant hommes que femmes, à leurs prédications. On pleure à ces sermons, les femmes surtout. Le prédicateur a une représentation peinte de l'enfer et de ses tourments, et il expose ces peintures aux regards du peuple.

Je tiens ces choses de Paul de Sainte-Foi : Je lui ai demandé s'il se souvenait de quelques-unes des propositions qu'il aurait entendu développer à ces prédicateurs. Il m'a dit se souvenir d'avoir entendu, une fois, un de ces Pères prêcher qu'un mauvais homme, une mauvaise femme, font pire que le diable ne peut faire par lui-même : il fait ce pire, comme voler, semer des calomnies et autres semblables péchés, en s'aidant d'un mauvais homme ou d'une mauvaise femme. Paul ne cesse de me redire que les Japonais sont un peuple fort désireux de s'instruire.

Quand, par delà, l'expérience m'aura beaucoup appris, je vous écrirai bien longuement.

Dieu Notre-Seigneur, par son infinie miséricorde, nous réunisse dans sa gloire, puisqu'en la vie présente, je ne sais quand nous nous verrons. Il est vrai que l'obéissance peut le

faire (*lo puede hacer*), et ce qui paraît difficile est facile, quand l'obéissance veut [1].

De ce Malaca, le 22 juin 1549.

Serviteur inutile de tous les Frères de la Compagnie du Nom de Jésus [2].

FRANÇOIS.

A Simon, en particulier, il fait délicatement entendre que l'homme de son choix, Antonio Gomez, n'a pas satisfait. Ce billet est du 23 juin :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Au mois de janvier de cette année 1549, je vous écrivis très longuement, de Cochin, et avec moi tous les Frères.

La présente est pour vous informer que vous rendriez grand service à Dieu Notre-Seigneur, si vous envoyiez une personne qui eût déjà exercé l'office de Directeur au collège de Coïmbre, ou qui fût capable de l'exercer; — une personne dont la conscience ne se troublât point à l'excès, dans une telle charge, bien que, comme vous le savez, l'office de commander soit très dangereux pour ceux qui le remplissent sans être parfaits et de grande perfection; — une personne qui sût, avec beaucoup de sens et de prudence, veiller sur tous les Frères qui sont dans l'Inde; traiter, comme il convient, avec les Frères de la Compagnie, les soutenir, compatir à leurs peines. Cette personne à envoyer, il est donc nécessaire que vous l'ayiez éprouvée dans les charges.

Antonio Gomez a beaucoup de talent pour la prédication, et ses sermons font beaucoup de bien; mais il a moins de

1. Lo que parece difficil es facil, quando la obediencia quiere.
2. *Ajuda*, ms. Lettres des Indes.

qualités et pas autant que j'en désire pour avoir la charge des Frères de l'Inde et du collège : s'il allait prêcher par les forteresses de l'Inde, là, Antonio Gomez rendrait beaucoup de service à Dieu.

Pour l'amour de Notre-Seigneur, envoyez-moi donc quelques Pères prédicateurs, car il y a grande nécessité d'instruction chrétienne dans ces forteresses de l'Inde, et nous, qui avons tant d'obligation au Roi et aux Portugais de ces contrées, nous ne pouvons leur payer notre grande dette qu'en veillant aux intérêts de leurs âmes : le Roi, en particulier, a de grands devoirs : c'est nous acquitter envers lui que de travailler, ici, à la décharge de sa conscience.

Ceux que vous enverrez dans ces contrées, qu'ils soient ou non prédicateurs, veillez, pour l'amour de Notre-Seigneur, à ce qu'ils soient personnes d'une vie et de vertu déjà bien éprouvées, parce que les rencontres, les occasions de mal y sont très nombreuses; et les prédicateurs que vous nous manderez ne fussent-ils pas hommes de grande doctrine, il faut, pour l'amour de Notre-Seigneur, qu'ils soient hommes de grande vie (*homes de grande vida*), car, dans ces pays-ci, on regarde peu à la doctrine (*as letras*) et beaucoup à la vie.

J'ai trouvé, à Malaca, que le Père François Perez avait fait beaucoup de fruit, et il en fait chaque jour : de quoi je demeure très consolé. Les prédicateurs que vous enverrez dans ces contrées, j'aimerais qu'ils fussent, vie et doctrine, pareils à François Perez. Plaise à la miséricorde de Notre-Seigneur pourvoir ce pays de l'Inde des ouvriers nécessaires : faute d'ouvriers, la vigne n'est pas cultivée et les raisins en sont aigres (*da uvas azedas*).

Mon frère, très cher Maître Simon, ne manquez pas de m'écrire (*vous avez à m'écrire*) beaucoup de nouvelles, et de vous, et de toute la Compagnie, et, bien par le menu, des nouvelles de votre collège de Coïmbre.

Le jour de Saint-Jean, je m'embarque pour le Japon. De là, je vous écrirai longuement des dispositions du pays, et du fruit qui s'y pourra faire. Ce ne sera pas merveille, si vous désirez vivre au Japon, plutôt qu'au sein du brouhaha (*tumulto*) de la cour : en vérité, je crois que vous en êtes dégoûté (*enfadado*).

Dieu Notre-Seigneur nous réunisse, là où il lui plaira davantage, et si ce ne doit pas être en la vie présente, que ce soit en la gloire du paradis. *Amen.*

De Malaca, 23 juin 1549. »

III.

Du 20 au 22 juin, François écrivit ce qui suit aux Pères de Maluco :

A suite de l'adresse :

Si le P. Jean de Beira était mort, le P. Afonso de Castro ouvrira cette lettre et la lira devant tous. — FRANÇOIS. — (De Malaca) :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables. Amen.

Les Pères qui viennent là vous donneront nouvelles de tous les Frères qui sont dans l'Inde, et de ceux qui sont en Portugal, et du fruit que font ceux de l'Inde et ceux de Portugal : je ne vous en dirai pas plus long.

De moi, je vous fais savoir que je vais au Japon, ayant eu information de la bonne disposition qu'il y a dans ces contrées pour la propagation de notre sainte Foi. Nous allons trois Portugais, en compagnie de trois Japonais, braves gens (*boms homes*) et bons chrétiens.

Tous trois se sont faits chrétiens à Goa; ils ont appris à lire et à écrire au collège de Sainte-Foi. Ils ont, tous trois, fait les Exercices spirituels; chacun y a été un mois, dans ces Exercices, et en a retiré grand profit. Ils vont pleins du désir de faire chrétiens ceux de leur pays.

Les Japonais ont envoyé des ambassadeurs au Roi de Portugal, pour lui faire demander des Pères qui leur enseignent la foi des Chrétiens. Tous, nous allons, espérant grandement de Dieu Notre-Seigneur qu'il se fera beaucoup de fruit dans ce pays. J'ai l'expérience de celui que l'on obtient dans la région où nous sommes, et si je vois que le fruit est plus grand au Japon, je vous écrirai de venir me joindre là où je serai : tenez-vous donc prêts, pour l'heure quelconque où l'on vous appellera.

Le P. Afonso est envoyé à la forteresse de Maluco, pour y prêcher, non seulement aux Portugais, mais à leurs esclaves et aux chrétiens libres du pays (*cristaos forros da terra*). Il enseignera encore, chaque jour, la doctrine chrétienne, comme je faisais quand j'étais là, et il prêchera, une fois la semaine, aux femmes des Portugais, sur les articles de la Foi, les Commandements de la Loi, et la manière de se confesser et de se préparer à la réception du Très Saint-Sacrement.

Il sera bon, ce me semble, que Afonso réside, une année, ou plus encore si vous le jugez à propos, dans la ville de Ternate; parce que, là, il pourra plus facilement traiter, avec le Roi du pays, le Capitan, le *Feitor* des intérêts des chrétiens et les favoriser, et s'y occuper, non seulement à protéger les chrétiens, mais à subvenir à vos nécessités matérielles.

Manoel de Moraes et François Gonçalez sont désignés pour venir là où vous êtes, et vivre sous votre obéissance : et eux et Afonso sont personnes qui vous donneront beaucoup de consolation et vous seront d'un grands secours.

Vous nous écrirez, avec bien des détails, du fruit qui se

fera; et si le fils du Roi se fait chrétien; et si les chrétiens du More reviennent à nous; et comment les choses se passent dans ces îles; et de la disposition que l'on y a pour se convertir à notre sainte Foi; si, en certaines régions, comme Rio, Macassar ou à Potolle, aux Célèbes et autres contrées voisines, il y a voie ouverte pour la propagation de notre sainte Foi; nouvelles du Roi, et la faveur ou secours qu'il donne : de tout cela vous m'écrirez, par le menu, à Malaca, afin que je sache ce que j'ai à faire de vous, selon que là se produira ou ne se produira pas du fruit. Vous me direz encore s'il serait bon d'envoyer plus de Frères à Maluco.

Au Père Ignace et au Père Maître Simon vous écrirez une lettre plus étendue (*mais comprida*) : vous y rendrez compte, avec détail, du fruit que vous faites, tous ceux qui êtes là; et que ce soit de choses édifiantes : quant à ce qui pourrait scandaliser, gardez-vous de l'écrire. Songez que ces lettres, adressées au Père Ignace et au Père Maître Simon, bien des gens les doivent lire : qu'elles soient donc tellement écrites que personne ne s'en malédifie. Après les avoir signées et scellées, vous les expédierez au Père François Perez, à Malaca, et l'adresse intérieure sera ainsi conçue : « Pour le Père Ignace et le Père Maître Simon. »

Vous en écrirez d'autres à tous les Frères de l'Inde, pour leur exposer le fruit que vous faites, afin qu'ils en rendent tous grâces à Dieu Notre-Seigneur.

Quant aux choses dont vous auriez besoin, qu'il s'agisse de l'appui du seigneur Gouverneur, ou de soutiens de la vie corporelle, vous les demanderez, par lettre spéciale, adressée au Père Antonio Gomez, qui répondra à vos demandes par le vaisseau qui va à Malaca. Ces lettres, comme les autres, seront dirigées d'abord sur Malaca, d'où le Père François Perez, selon l'instruction que je lui ai remise, les enverra, soit en Portugal, soit dans l'Inde.

A moi vous écrirez, au Japon, longuement, et si vous n'aviez pas le temps de le faire, la lettre que vous écrirez aux Frères de l'Inde, et où vous rendrez compte de tout le fruit de vos travaux, vous l'enverrez, ouverte, au Père François Perez, pour que lui en prenne copie et m'envoie copie au Japon.

De tous les Frères vous m'enverrez nouvelles, bien particulièrement; et si quelqu'un d'eux faisait ce qu'il ne doit pas, vous userez, à son endroit, de la Provision du seigneur Évêque que je vous envoyai l'an passé : vous l'exclurez de la Compagnie, et vous l'obligerez, en vertu de l'obéissance, sous peine d'excommunication, de comparaître devant le seigneur Évêque. Ceci doit s'entendre du cas où le sujet aurait fait chose qui mérite l'expulsion. S'il s'en trouvait un qui fût désobéissant, de sorte que, requis d'obéir, il refusât de le faire, celui-là, vous le congédierez. Signifiez à tous ma volonté à cet égard, afin qu'ils sachent que s'ils vont à l'encontre, ils ne seront pas de notre Compagnie (*nao han de ser de nossa Companhia*).

Dieu, Notre-Seigneur, nous réunisse en sa sainte gloire, puisque, durant la vie présente, nous allons si épars (*espalhados*), que je ne vois pas quel chemin pourrait nous rejoindre (*no veio caminho como nos veamos*).

Le 22, François poursuit, à l'adresse des Frères de Maluco :

De Malaca, aujourd'hui, 22 juin 1549.

Si vous ne pouvez vous-même écrire, de la façon que j'ai dit, pour le Père-Maître Ignace et Maître Simon, et de même pour les Frères de la Compagnie, envoyez à Afonso la minute de l'exposé du fruit que vous faites, des travaux et peines que vous avez à supporter, de la disposition des esprits dans

le pays : avec ce document, Afonso, à Ternate, écrira les lettres. Envoyez-lui, de même, les notes relatives au besoin que vous auriez de la protection du Gouverneur, à ce qui vous manquerait pour le vêtement, la chaussure, etc. : Afonso, avec cela, rédigera les lettres : il a une belle plume, et il sait de quel style et de quelle façon les lettres se doivent écrire.

Tous les autres Frères recevront la présente comme à eux également adressée, et vous me donnerez nouvelles très-particulières, de leur santé, du fruit de leurs ministères, et de leur avancement dans la vie spirituelle.

Ici, l'on nous a dit que vous aviez été assassiné, au More : nous n'avons pas vu là nouvelle certaine. Plaise à Dieu que vous viviez de longues années, pour son saint service. Si cependant Dieu disposait de vous (*faisait de vous quelque chose*), j'ordonne que tous obéissent au Père Afonso, — et ceux qui déjà sont là, et ceux qui s'y rendent avec lui.

Le Père Ribeiro et Nicolas, si Jean de Beira était mort, obéiront au Père Afonso.

Manoel de Moraes et Francisco Gonçalez, et Mansilhas, j'ordonne, en vertu de la sainte obéissance, que, Juan de Beira étant mort, ils obéissent à Afonso de Castro ; — et si Jean de Beira est vivant, ils obéiront tous audit Jean de Beira.

FRANCISCO [1].

La veille du départ, 23 juin, François écrit au Roi de Portugal :

Il dit à Jean III tout ce que Pedro de Sylva a fait en faveur de l'expédition apostolique du Japon : il a non seulement pourvu à la dépense du voyage, mais

1. Ce fut pour n'être pas allé à Maluco, où le Saint lui avait ordonné de se rendre, que Francisco Mansilhas perdit la grâce et la gloire de sa vocation apostolique. Nous avons dit, plus haut, qu'il eut la grâce et la gloire de ne s'en consoler jamais.

à celle d'un séjour assez prolongé ; il a fourni tout le nécessaire pour la construction d'une chapelle où l'on puisse, en arrivant, célébrer la sainte messe ; réuni, à ses frais, de beaux présents destinés au Roi du Japon, etc. François supplie le Roi d'acquitter, envers Pedro de Sylva, la dette des missionnaires.

Le dernier mot de François, toujours le même, est de rappeler au Roi la mort et le jugement qui la suit.

Enfin, les dernières heures qui précédèrent son embarquement, heures de nuit, François les consacra à instruire un jeune religieux :

« Ces notes (*apontamentos*), écrites de cette manière, le béni Père Maître François me les donna, la veille de Saint-Jean, de nuit, à l'ermitage de Notre-Dame du Mont, où il couchait (*dormia*), au temps où il alla au Japon. — Malaca, 1549. » (Ces mots sont écrits sur la pièce originale, de la main du Frère Jean Bravo) :

Premièrement, le matin, au réveil, vous ferez ce qui suit :

L'espace de demi-heure, vous méditerez sur quelques points de la vie de Jésus-Christ, commençant à sa Nativité et continuant jusqu'à sa glorieuse Ascension, de cette manière : — Le premier jour, vous méditerez et contemplerez sur la Nativité, et puis, le lundi, le mardi, sur les Mystères suivants; et de même, le mercredi, le jeudi, le vendredi, le samedi, tous les jours, le matin, suivant l'ordre des méditations du livre des Exercices, et de la même manière qu'au temps où vous fîtes les Exercices.

La semaine suivante, vous ferez les exercices de la troi-

sième Semaine; commençant ces méditations, le lundi, et les continuant, le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi.

La semaine suivante, vous ferez les exercices de la quatrième Semaine, méditant, le matin, demi-heure ou une heure, sur chaque Mystère (*contemplation*) de la quatrième Semaine, dans l'ordre marqué au livre des Exercices; — de sorte que, chaque mois, vous méditerez toute la vie de Jésus-Christ Notre-Seigneur; et après avoir, une fois, achevé de la méditer, en un mois, vous vous remettrez à la méditer, une autre fois, comme le mois précédent et dans le même ordre.

A la fin de chacun de ces exercices, vous renouvellerez, vous ferez de nouveau les vœux que vous avez déjà faits, principalement les vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté; de sorte que, chaque jour, vous renouvellerez et ferez de nouveau ces vœux que vous avez faits; parce que, les faisant tous les jours, vous ne serez pas autant combattu de l'Ennemi et de la chair, pour les violer, comme vous le seriez, si vous ne les renouveliez pas et confirmiez pas de nouveau : vous aurez donc soin spécial de renouveler et faire de nouveau ces dits vœux de chasteté d'obéissance, etc.

Après avoir dîné et fait la sieste, vous emploierez demi-heure ou une heure à méditer, à répéter la même contemplation que vous avez faite le matin, renouvelant, comme le matin, les vœux de chasteté, obéissance et pauvreté; de sorte que, tous les jours, vous méditerez, une heure, sur la vie de Jésus-Christ Notre-Seigneur; demi-heure le matin, en vous levant, et demi-heure après la sieste, tandis que le Père François Perez fait la doctrine.

Le soir, après souper, avant de vous coucher et dormir, vous retirant quelque part, vous examinerez votre conscience, observant ce qui s'est passé en vous, ce jour-là, et en quoi vous auriez, par pensées, paroles ou œuvres, offensé Dieu

Notre-Seigneur. Vous ferez cet examen de conscience très diligemment, comme si vous aviez à vous confesser des fautes de ce jour, et, de toutes ces fautes, vous demanderez pardon à Dieu Notre-Seigneur, promettant d'amender votre vie. A la fin, vous direz *Pater noster* et *Ave Maria*, et, cela fait, vous vous coucherez, occupé à penser comment vous avez à vous amender, le jour suivant.

Quand, le matin, vous vous réveillerez, tout en vous habillant et vous lavant, vous ramènerez à votre mémoire les manquements, fautes et péchés que vous commîtes, le jour précédent, et vous demanderez à Notre-Seigner Jésus-Christ la grâce de ne pas tomber, le jour présent, en ces fautes et péchés où vous tombâtes la veille. Après quoi, mettez-vous à faire la méditation, de la façon et selon l'ordre que j'ai marqué.

Cela, vous le ferez tous les jours; et quand, étant en bonne santé, n'ayant pas d'empêchement, vous aurez omis de le faire, vous vous le reprocherez, en conscience, puisque vous aurez omis ce que le Père vous avait tant commandé et recommandé, et vous direz votre faute.

Travaillez à vous vaincre en toutes choses, refusant à vos convoitises ce qu'elles demandent, et acceptant, embrassant ce qu'elles fuient et abhorrent. Combattez par dessus tout la convoitise de la vaine gloire, jusqu'à ce que vous en soyez venu à souffrir patiemment l'humiliation, à l'accepter volontiers, à vous en réjouir. Sans cela, vous ne seriez bon ni à vous-même ni aux autres, vous ne pourriez plaire à Dieu, vous ne persévéreriez pas dans la Compagnie de Jésus.

Vous travaillerez fort à obéir à celui avec qui vous serez, en tout ce qu'il vous commandera, sans aller contre, en aucune chose, de quelque sorte qu'elle soit; mais, en tout, lui obéir, comme si le Père Ignace vous commandait.

Toutes vos tentations, de quelque espèce qu'elles soient, vous les découvrirez au Père avec qui vous êtes, afin qu'il

vous y aide, et vous donne remède pour vous en délivrer. A découvrir ainsi les tentations de l'Ennemi aux personnes qui peuvent y apporter remède, l'homme mérite beaucoup, et l'Ennemi, voyant que ses tentations vont se dévoilant et que ses damnées intentions et prétentions ne s'accomplissent pas, demeure vaincu, et il perd ses forces pour vous tenter encore.

Votre ami de cœur (*d'âme*),

FRANÇOIS [1].

Avant de partir pour le Japon, François, de Malaca, avait écrit à l'évêque de Goa : Fray Juan de Albuquerque lui-même nous l'apprend, dans une de ses lettres à Gaspard Barzée, datée du 25 mars 1550. Cette lettre ne permet pas de douter que le Saint, durant les dix années de son apostolat dans l'Inde, n'ait entretenu une correspondance très suivie avec le pieux Prélat. La lettre révèle, de plus, les richesses du cœur de cet homme de Dieu et l'étendue de la reconnaissance que lui doit la Compagnie de Jésus :

Trois lettres me sont arrivées : deux de votre charité, une desquelles est pour moi, et l'autre pour le Père Antonio Gomez. La troisième est du Capitan, pour ce même Père.

J'ai lu les trois, car il y a tant d'amour et telle union de bonnes œuvres entre moi et les Pères de la Compagnie de Jésus, qu'eux voient mes lettres et moi les leurs. Ainsi, quand le Père maître François partit de Malaca pour le Japon, il m'écrivit deux très longues lettres où il me rend minutieusement compte de tout ce qui s'y fait de bien et de mal, jusqu'au jour de son embarquement; me priant vivement de

[1] *Ajuda*, $\frac{25}{4}$, folio 87.

faire de même, et de l'informer, par le menu, de toutes les choses de la Compagnie. Ces lettres du Père François, je les communiquai au Père Antonio Gomez, et il vit de même celles que j'écrivis au Père maître François.

J'écris ceci à votre charité, afin qu'elle sache la confiance de charité et d'amour que j'ai en la Compagnie de Jésus, et elle en moi.

Juan De Albuquerque [1].

1. *Ajuda,* ms. Lettres des Indes.



APPENDICES

APPENDICES.

I.

MISSIONNAIRES ENVOYÉS DANS L'INDE.

(1541-1552.)

1541. — Maître François Xavier, Navarrais. — P. Micer Paulo (Camerino), Italien. — François Mansilhas, Portugais. — Frère Diogo Roiz, Portugais.

1543. — P. Antoine Criminale. — P. Lopez[1].

1544. — Avec D. Juan de Castro, gouverneur. — P. Antoine Criminale, Italien. — P. Nicolas Lancilotti, Italien. — P. Jean de Beira, Galicien (ailleurs Portugais).

1545. — Aucun envoi.

1546. — P. Cypriano, Castillan. — P. Enrique Enriquez, Portugais. — P. François Enriquez, Portugais. — P. François Perez, Castillan. — P. Nuno Ribeiro, Portugais. — FF. Manuel de Moraes, Portugais, — Nicolas Nunez, Portugais. — Baltazar Nunez, Portugais. — Adam Francisco, Portugais.

1547. — Aucun envoi.

1548. — P. Antonio Gomez, Portugais. — Maître Gaspard Francisco (Barzée), Flamand. — P. Melchior Gonçalez, Portugais. — P. Baltazar Gago, Portugais. — Fr. Jean Fernandez, de Cordoue. — François Casco, Portugais. — Paul del Valle, Portugais. — François Gonçalez, Portugais. — Manuel Vaz, Portugais. — Louis Froes, Portugais.

1549. — Diogo Vieyra, Portugais. — Jean Vasquez, castillan. — Antoine Cabral, Portugais.

1. Ce premier départ n'aboutit pas.

1550. — Aucun envoi.

1551. — P. Melchior Nunez, Portugais. — P. Manuel de Moraes, Portugais. — P. Antonio..., Portugais. — P. Gonçalo Roiz, Portugais. — FF. Christophe da Costa, Portugais. — Melchior Diaz, Portugais. — Alexo Madeira, Portugais. — Antonio Diaz, Portugais. — Manuel Texeira, Portugais. — George Nunez, Portugais. — Pierre de Almeida, Portugais. — François Durao, Portugais.

« Avec eux partirent quelques meninos orphelins, desquels certains furent reçus (dans la compagnie) : un d'eux fut Guillaume.

1552. — Aucun envoi[1].

II.

LETTRES DES MISSIONS DE L'INDE REÇUES EN PORTUGAL.

(1544-1555.)

1544. — Une du P. Maître François, du 15 janvier.

1545. — Du P. Maître François, — des 27 janvier, — 8 mai, — 10 novembre, — 16 décembre. — Jean de Beira, 20 novembre. — Nicolas Lancilotti, 22 octobre (alias, 22 nov.). — Diogo de Borba, 18 novembre. — D'un séculier, lettre de 1548, se référant à l'année 1545.

1546. — Deux du P. Maître François, du 10 mai. — Du P. Enrique Enriquez, 12 novembre.

1547. — Du P. Enrique Enriquez, 6 décembre. — De Francisco Enriquez, 8 décembre. — De Me François, sans date : envoi de « particularités » sur le Japon.

1548. — Deux du P. Maître François, du 20 janvier. — Informations sur le Japon du capitaine de vaisseau George Alvrez. — De François Perez, 4 décembre. — De Enrique Enriquez, 31 octobre, 10 novembre. — de Me Gaspard, 13 décembre. — De Melchior Gonçalez, 9 novembre. — De Paul del Valle, 24 décembre. — Du Japonais Paul de Sainte-Foi, 29 novembre. — Du Frère Louis Gonçalez. — Récit des faits accomplis au royaume de Tanor.

1. *Ajuda,* Reg. I, lettres des Indes. Le départ de 1549 n'aboutit pas.

1549. — Du P. Maître François, 20 janvier, 25 janvier, 1er février, 22 juin (alias, 23 juin); trois du 5 novembre. — Manuel de Moraes, 3 janvier, 6 août. — De Cosme de Torres, 21 janvier (alias, 25 janvier). — De Baltazar Gago, 20 novembre. — De Cypriano, 3 décembre. — De Enrique Enriquez, 25 novembre (alias, 21 novembre). — De Me Gaspard, 10 décembre. — De Manuel de Moraes, 6 août. — De Jean de Beira, 5 février. — Du Japonais Paul, 5 novembre. — De Antonio Gomez, 25 octobre. — Extrait des lettres sur la mort d'Antoine Criminal, juin.

1550. — De Maître Gaspard, 1er octobre, 24 novembre... — De l'évêque de Goa, 25 mars, 28 novembre. — Du Gouverneur de l'Inde, 25 mars. — Du Feytor de Mascate, 14 septembre. — D'un homme de Mascate, 8 septembre. — De Juan de Beira, 13 février. — De François Perez, 24 juin. — De Adam Francisco... — De Enriquez de Macedo, 13 août. — Le Gouverneur au P. Gaspard...

1551. — De Manoel de Moraes, 25 novembre. — De Manuel Texeira, 15 novembre. — Du Vice-roi, 5 janvier. — De Melchior Gonçalez, 20 janvier. — De Me Melchior (Nunez), 9 décembre. — De Enrique Enriquez, 12 janvier. — De Francisco Perez, 24 novembre. — De Jean Fernandez, 20 octobre. — Du Prêtre Jean, 7 jours après Noël. — Informations du pays du Prêtre Jean. — De Nicolas Nunez, 3 avril. — De Cosme de Torres, 29 septembre. — De Me Gaspard, 20 décembre. — De Baltazar Nunez, janvier. — De Antonio de Heredia.

1552. — Du P. Maître François, 7 avril, 8 avril. — Du P. Me Melchior (Nunez), 7 décembre. — Du Fr. Manoel, 16 décembre. — De Manoel de Moraes, 28 novembre. — Du Vice-roi, 28 novembre. — De Baltazar Gago, 20 janvier. — Du P. Nicolas, 8 avril. — De Me Gaspard, 9 octobre, 5 novembre, 30 novembre. — De Gonçalo Roiz, 31 août. — De Enrique Enriquez, 5 novembre, 27 novembre. De Gil Barreto, 16 décembre. — De Antonio Gomez, 25 novembre, etc.

1553. — De Jean de Beira, 7 février. — D'Alphonse de Castro, 7 février. — D'Alexo de Madeira ou Madureira, 24 septembre. — Nicolas, de Coulao, 9 décembre, etc.

1554. — De Aires Brandao, 23 décembre. — D'Antonio Gomez, 20 octobre. — Témoignage de Gaspard Coelho, décembre. — De Baltazar Diaz, décembre, etc.

1555. — Du P. Antonio Quadros, 6, 18 décembre. — Du P. Me Melchior Nunez, 21, 27 novembre. — Du roi de Firando, 26 octobre. — De Enrique Enriquez, février, etc.

1556. — Rôle des *meninos* du collège de Goa, à l'entrée de novembre : 110 *meninos* portugais, métis, malabares, chinois, bengalais, etc., divisés en treize catégories[1].

III.

POUVOIRS DE FRANÇOIS DE XAVIER DANS LES INDES.

I. — Bref de Paul III du 27 juillet 1540. — Paulus III. Dilecto filio Francisco de Xavier, socio Societatis de Iesu nuncupatæ, Theologiæ Professori, nostro et Apostolicæ Sedis Nuntio.

Dilecte fili, salutem. — Dudum pro parte charissimi in Christo filii nostri Joannis, Portugaliæ et Algarbiorum regis illustris, Nobis fuit expositum quod in nonnullis Rubei, Persici et Oceani marium insulis, necnon provinciis et locis Indiæ, citra et ultra Gangem ac promontorium *Caput bonæ spei* nuncupatum, sub dominio ipsius Joannis Regis consistentibus, in quibus fides Christi, divina inspirante gratia, de novo a quampluribus coli et observari cœperat, illi ad quorum corda cognitio fidei hujusmodi nondum penetraverat conversos ad illam falsis et infidelibus suasionibus ab eadem fide retrahere ac alios contaminare conabantur.

Nos igitur, pro ipsius Fidei conservatione, propagatione et incremento, inter alia, Te, de cujus fide, religione, probitate, pietate, prudentia et doctrina plurimum in Domino confidebamus, Nostrum et Apostolicæ Sedis Nuntium ad omnia et singula insulas, provincias et loca hujusmodi illorumque populos, incolas et habitatores destinavimus, Tibique confessiones populorum, incolarum et habitatorum hujusmodi, eorum peccata tibi confiteri volentium, audiendi et, con-

1. *Ajuda*, Reg. I, lettres des Indes.



fessionibus ipsis diligenter auditis, eos et eorum quemlibet ab omnibus et singulis per eos commissis peccatis, criminibus, excessibus et delictis, etiam hæresim sapientibus, aut aliis quantumcumque gravibus et enormibus, etiam talibus propter quæ dicta Sedes esset merito consulenda (exceptis contentis in Bulla quæ in die Cœnæ Domini legi consuevit) absolvendi, eisque pro commissis pœnitentiam salutarem injungendi; — necnon vota quæcumque, per eos pro tempore emissa (Religionis, castitatis ac aliis jure expressis duntaxat exceptis), in alia pietatis opera commutandi, — et diversas alias jure expressas facultates concessimus, prout in eisdem Litteris plenius continetur.

Cupientes igitur ut præmissis eo efficacius intendere ac uberiorem fructum facere valeas, quo majori fueris auctoritate suffultus, Tibi, qui etiam in sacerdotio constitutus existis, quod singulas illarum partium utriusque sexus personas, in omnibus ac singulis, etiam in dicta Bulla contentis, casibus, et a quibusvis ex iisdem casibus resultantibus sententiis, censuris et pœnis ecclesiasticis, etiam in dicta Bulla contentis, et quæ, post emissum per eas simplex Religionis aut castitatis votum, matrimonium contraxerint et carnali copula consummaverint, a transgressione voti hujusmodi, earumdem singularum personarum confessionibus diligenter auditis, absolvere, eisque pro præmissis omnibus pœnitentiam salutarem injungere; — ac etiam plures missas, juxta locorum et personarum in eisdem partibus pro tempore existentium indigentiam, quoties tibi videbitur in die celebrare; — ac quibuscumque utriusque sexus Christi fidelibus, prævio examine conscientiarum eorumdem, per aliquot dies præcedentes, qui peccata sua generaliter confiteri, eorum confessionibus auditis, plenariam omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem a culpa et a pœna, semel tantum in vita, ac omnibus etiam particulariter confessis, in mortis articulo, misericorditer in Domino concedere et indulgere; — et ad præmissa omnia et singula quoscumque sacerdotes dictæ Societatis socios, aut eamdem Societatem profiteri cupientes, per te eligendos, cum simili vel limitata potestate, semel aut pluries, ac ad tempus de quo tibi videbitur, deputare, ac etiam loco tui (ita tamen quod eorum auctoritas, Te ab eisdem partibus recedente, expiret et expirare censeatur) substituere

libere et licite valeas, — plenam ac liberam, Apostolica auctoritate, tenore præsentium, concedimus facultatem et potestatem;

Nonobstantibus quibuslibet apostolicis, ac in provincialibus et synodalibus Conciliis editis specialibus vel generalibus Constitutionibus et ordinibus; necnon omnibus illis quæ in aliis Litteris prædictis voluimus non obstare, ceterisque contrariis quibuscumque.

Datum Romæ, VI cal. augusti 1540.

Dans un second Bref, du même jour, adressé à François de Xavier et à Simon Rodriguez, mandat leur est donné d'aller, le plus tôt possible, dans ces régions, confirmer la Foi par la prédication de l'Évangile, l'explication de l'Écriture sainte et l'exposé de toute la doctrine catholique, — avec pouvoir d'absoudre de tout péché, même de l'hérésie; — de dispenser des vœux ou de les commuer, excepté ceux d'aller en pèlerinage outre-mer (à Jérusalem), ou aux tombeaux des Saints Apôtres Pierre et Paul, ou à Saint-Jacques-de-Compostelle, ou les vœux de religion et de chasteté.

Un Bref du 2 août 1540, adressé aux deux, leur donne pouvoir de constituer des notaires apostoliques, de légitimer les bâtards (que leurs parents vivent encore ou qu'ils soient morts), afin que, la nécessité d'avoir des ouvriers apostoliques l'exigeant, — ces fils illégitimes puissent jouir de bénéfices et être admis aux saints Ordres; — pouvoir de dispenser, au cas d'affinité, sauf entre filleuls et parrains ou marraines; — pouvoir d'absoudre des censures, et, là où il n'y a pas d'évêque, de relever des irrégularités, — excepté les cas d'homicide volontaire et de bigamie; — pouvoir d'absoudre les hérétiques et schismatiques; — de réformer les monastères, églises et hôpitaux; — nonobstant, etc.

Le Bref du 4 octobre 1540, adressé aux princes et seigneurs des îles des mers rouge, persique et océane, les prie de favoriser les deux nonces dans l'accomplissement de leur mission [1].

1. *Ajuda*, Sébast. Gonçalv., *Histoire manuscrite de la Compagnie de Jésus dans l'Inde*, chap. VII et VIII.

IV.

Religieux de la Compagnie associés aux travaux de François de Xavier (1542-1552).

I. — Religieux venus de Portugal.

1542, octobre, arrivèrent Paul de Camerino et François Mansilhas.

Ce dernier quitta la Compagnie en 1548[1].

1545, 2 septembre (d'après le P. Lancilotti, 2 octobre), arrivèrent les Pères Nicolas Lancilotti, Jean de Beira et Antoine Criminale[2].

Ce dernier mourut, martyr, au milieu de mai 1549, selon le sentiment commun. Il y a cependant, à *Ajuda*, une lettre de lui, datée du 14 juin : — reste à vérifier l'exactitude de cette date. Le martyre d'Antoine Criminale est annoncé par lettre du 19 juin, comme récemment accompli.

1546, 12 septembre, arrivèrent les Pères François Enriquez, François Perez et le Frère Adam Francisco.

Ce dernier, ordonné prêtre dans l'Inde, mourut saintement, au mois de novembre 1548, assisté par le P. Criminale[3].

1546, 17 septembre, arrivèrent les Pères Enrique Enriquez, Alphonse Cypriano, Nuno Ribeiro et les Frères Manoel de Moraes, Baltazar Nunez et Nicolas Nunez[4].

Manoel de Moraes, alors prêtre, fut exclu de la Compagnie, par François, au mois de janvier 1552. Manoel est aussi appelé Pedro-Manoel.

1548, 4 septembre, arrivèrent les Pères Gaspard Barzée, Melchior

1. *Select. epist.*, pag. 12. — François ne fait, dans ses lettres de 1542, aucune mention du Frère Diogo Rodriguez, qui, d'après les catalogues mss. et le catalogue imprimé du P. Franco (*Synops. Annal.*, pag. 5 et pag. 467), serait parti, avec lui, de Lisbonne pour l'Inde; Rodriguez n'arriva probablement ni à Goa, ni à Mozambique. Le *Rodrigo,* compagnon de François, en 1544, n'est pas Diogo Rodriguez.

2. *Select. epist.*, pag. 7.

3. *S. epist.*, pag. 66; pag. 90, 97, 128.

4. *S. epist.*, pag. 20.

Gonçalez, Baltazar Gago (il célébra sa première messe à Goa, le 28 octobre), et le Frère Jean Fernandez[1].

1548, 9 octobre, arrivèrent les Pères Antonio Gomez et Paul do Valle (il est dit *prêtre*, au mois de décembre), et les Frères François Gonçalez, Manoel Vaz et Louis Frois[2].

Antonio Gomez fut exclu de la Compagnie au mois d'avril 1552; — François Gonçalez était exclu dès le mois de janvier.

Le P. Paul do Valle mourut saintement, au cap de Comorin, en 1552.

1551, en septembre, arrivèrent les Pères Melchior Nunez, Manoel de Moraes, Antonio de Heredia, Gonçalo Roiz (Rodriguès), et les Frères Manoel Texeira, Cristobal da Costa, Melchior Diaz, Antonio Diaz, Aleixo Madeira, Pedro de Almeida, François Durao et Thomas[3].

II. — Religieux ou novices admis en Orient.

Alcaçova (Pierre de). — Admis par François, en 1552 (*Select. Ind. epist.*, p. 158). Paul Camerino l'avait formé.

Barreto (Gil). — Admis en 1548. Envoyé à Baçaïm par François, en 1552 (*Ibid.*, pag. 123, 155).

Bravo (Jean). — Admis par François, à Malaca, en 1549 (Lettres du Saint). Disciple de François Perez.

1. *S. epist.*, pag. 51, 46, 52.

2. *S. epist.*, pag. 51, 46. — Le P. Franco donne au Fr. Vaz le prénom de Martial. Il ajoute aux missionnaires un Père Gil Barreto, qui fut, ce nous semble, un des novices admis de Goa.

3. *S. epist.*, pag. 161. — Cf. Franco, *Synops. annal.*, pag. 31 et 467. Les catalogues mss. ne nomment pas le P. Heredia, et le P. Franco, qui le mentionne à la page 31, l'oublie à la page 467. — Au Reg. I de *Ajuda*, dans une lettre copiée du Frère Manoel Texeira, du 15 novembre 1551, — on a biffé le nom *Heredia* et mis au-dessus : *Anto*. Le P. Heredia fut excellent ouvrier dans l'Inde et à Ormuz (Bartoli, *Asia*).

Le P. Franco se tait, à propos de Francisco Durao, que seul, entre les catalogues mss. que nous connaissions, celui de *Ajuda* a mentionné.

François ne dit rien de Durao; — mais une de ses dernières lettres est adressée à Heredia. Durao travaillait, à Comorin, en 1552. Il travailla et souffrit grandement, à Ormuz, cinq années entières; il travailla encore dans l'Inde, en 1583, et Lucena (en 1597) loue ses travaux.

Le Frère George Nunez, parti de Goa, mourut en mer victime de son dévouement au service des malades. (Franco, pag. 31.)

Carvalho (André). — Admis en 1548. Envoyé par François en Portugal en 1552 (*S. epist.*, pag. 123, 168, 193. Lettres du Saint).

Carvalho (Dominique). — Admis en 1548. Choisi par François pour aller au Japon. Mort peu de jours avant le départ de François pour la Chine, le 3 avril 1552 (*S. epist.*, pag. 64, 156).

Castro (Alphonse de). — Admis en 1548. François préside à sa première messe, à Malaca, et l'envoie à Maluco en 1549 (*S. ep.*, pag. 62, 112, 115, 127. Lettres du Saint).

Domingos. — Maître de grammaire au collège de Goa, dès l'année 1546. Cultivé par Cosme de Torres, et admis par François en 1548 (*S. epist.*, pag. 57, 83. Lettres du Saint).

Fernandez (André). — Admis par François, et envoyé par lui à Rome avec le Japonais Bernard, en 1552. Il fut, plus tard, ordonné prêtre et travailla au Japon de longues années (Lettres du Saint).

Fernandez (Antoine). — Envoyé à Comorin par François, en 1552 (*S. ep.*, pag. 155).

Ferreira (Alvaro). — Admis en 1548. Exclu de la Compagnie par François en 1552 (*S. ep.*, pag. 123, 158, 159. Lettres du Saint).

Freyre (Fulgence). — Ancien Alcayde de la forteresse de Diu; admis, à Baçaïm, par Melchior Gonçalez en 1551; fixé à Baçaim par François en 1552 (*S. ep.*, pag. 155).

Gaspar (Frère). — Compagnon du P. Cypriano à San-Tomé, dès 1549; mort saintement au collège de Goa, le jour de Pâques, 29 mars 1551 (*S. ep.*, pag. 62, 117, 157).

Laurent (Frère). — Japonais. Admis par François, à Ayamaguchi, en 1551, et devenu l'un des plus utiles continuateurs de ses travaux au Japon.

Lopez (Jean). — Compagnon donné par François au P. Cypriano, en 1552, à la place du Frère Gaspar (*S.* ep., pag. 156).

Lopez (François). — Admis en 1548. Envoyé à Baçaïm par François en 1552 (*S. ep.*, pag. 123. Lettres du Saint).

Mendez (Alvaro). — Admis par le P. Gaspard Barzée et François en 1552. Envoyé à Ormuz en 1552 (*S. ep.*, pag. 156).

Mendez (Louis). — Acquis à la Compagnie par le P. Gaspard Barzée, durant la traversée de Lisbonne à Goa (1548); admis par François en 1549, envoyé par lui à Comorin en 1552; martyrisé, la même année, par les Badages. (*S. ep.*, pag. 47, 168).

Nunez (Ambroise). — Donné pour auxiliaire, à Comorin, au P. Enrique Enriquez en 1549 (*S. ep.*, pag. 94).

Nunez (Baltasar). — Admis en 1548, et envoyé à Maluco, compagnon des Pères Beira et Ribeiro (*S. ep.*, pag. 67, 127. Lettres).

Oliveira (Roch de). — Admis en 1548; envoyé à Malaca par François comme compagnon du P. François Perez (*S. ep.*, pag. 39, 64. Lettres du Saint).

Osorio (Fernand de). — Admis en 1548. Envoyé par François à Tana, en 1552 (*S. ep.*, pag. 123, 155. Lettres du Saint). V. *Asia*, p. 576.

Pereira (Ramon). — Admis en 1548. Envoyé par François à Ormuz, avec le P. Barzée, en 1549 (*S. ep.*, pag. 123. Lettres du saint).

Rodriguez (Manoel). — Interprète de François, à Comorin, en 1544; admis à titre de Frère, et envoyé par François à Comorin en 1549 (*S. ep.*, pag. 94. Lettres du Saint).

Sylva (Édouard da). — Choisi par François, en 1552, pour aller au Japon (*S. ep.*, pag. 159. Lettres du Saint).

Torres (Cosme de). — Reçu par François, en 1548, et par lui emmené au Japon en 1549 (*S. ep.*, pag. 83. Lettres du Saint).

Vera (Simon da). Disciple de Paul Camerino, comme Osorio et Alcaçova. Vera mourut aux Moluques[1].

III. — Des cinquante coopérateurs du zèle de François de Xavier, qui, jusqu'à leur mort, poursuivirent l'exécution de ses apostoliques desseins, la plupart furent des hommes de très éminente vertu, et la Compagnie de Jésus, dans ses Annales, les signale comme tels à l'admiration et à l'imitation de leurs frères. Nommons quelques-uns de ces plus dignes disciples et fils de l'Apôtre des Indes et du Japon :

ITALIENS. — Paul de Camerino, — Nicolas Lancilotti, — Antonio Criminale.

ESPAGNOLS. — Jean de Beira (de Pontevedra, en Galice), — Alphonse Cypriano, — François Perez (il est dit *Castillan* au catalogue du Reg. I *de Ajuda*), — Jean Fernandez, — Cosme de Torres.

PORTUGAIS. — François Enriquez, — Adam Francisco, — Enrique Enriquez, — Nuno Ribeiro, — Nicolas Nunez, — Melchior Gonçalvez,

1. Lucena cite encore, comme ayant vécu avec le Saint, un Père Melchior de Figueredo.

— Baltasar Gago, — Paul del Valle, — Louis Frois, — Melchior Nunez, — Manoel de Moraes (premier missionnaire de Ceylan), — Gonçalo Roiz, — Aleixo Madeira, — André Carvalho, — Dominique Carvalho, — Alphonse de Castro, — François Lopez, — Louis Mendez, — Edouard da Sylva.

FLAMAND. — Gaspard Barzée.

JAPONAIS. — Frère Laurent.

Notons encore quelques corrections à faire :

Pag. 135, milieu : — *l'autographe...* — Erreur : il faut : copie ancienne.
Pag. 207, 4e ligne : *que de nom.* — il faut : que de noms.
Pag. 237, milieu : — *Toute la gentilité les entretient.* — il faut : ils soutiennent toute la gentilité.
Pag. 338, vers la fin : — *qui sont la gloire.* — il faut : qui sont dans la gloire.

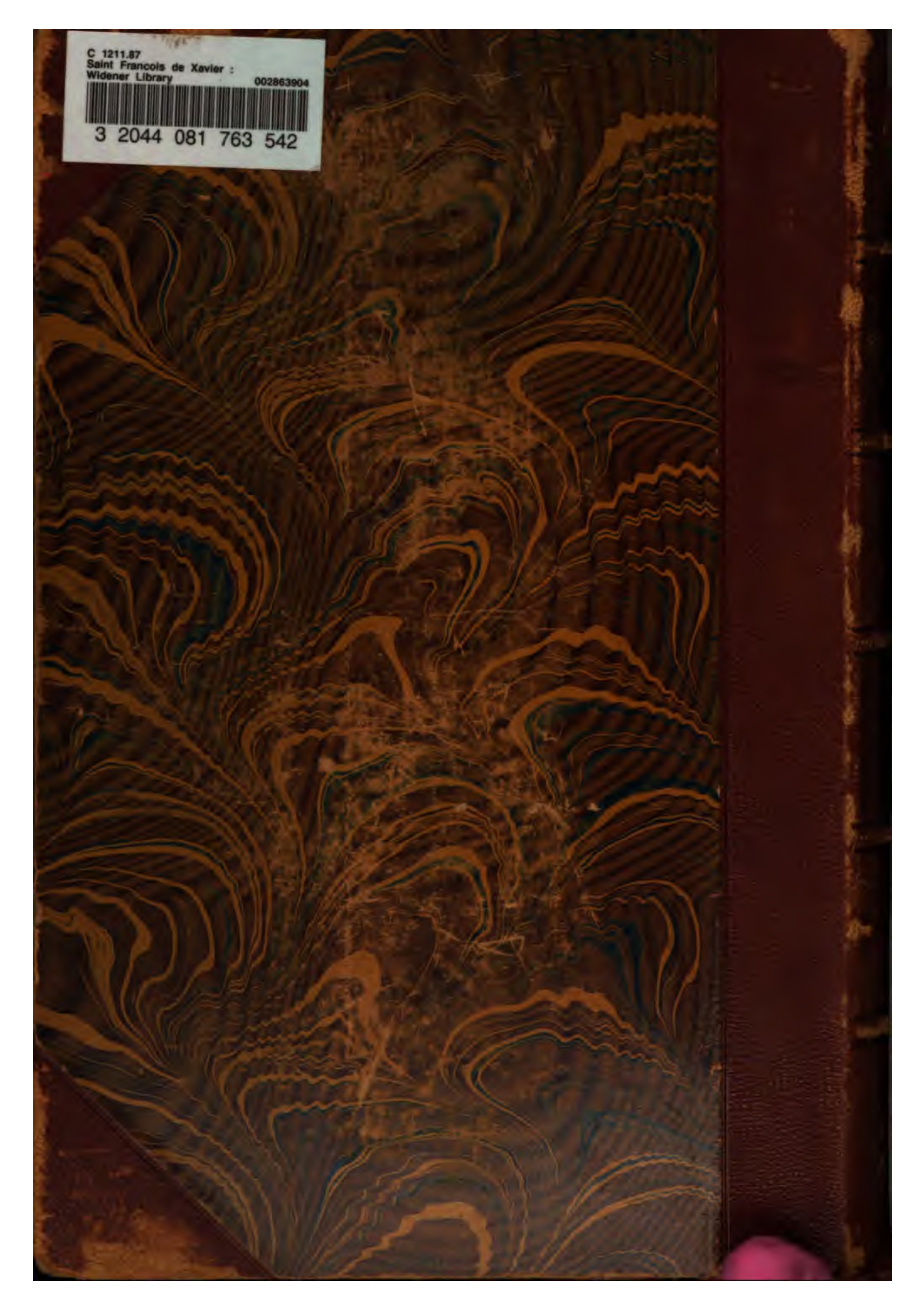
Nous réservons pour la fin du deuxième volume un essai de *Vie de François de Xavier thaumaturge :* le lecteur ne doit donc pas s'étonner si, dans les pages précédentes, il a rarement trouvé le récit ou la mention de faits miraculeux.

TABLE

FIN DU PREMIER VOLUME.

DEO GRATIAS ET MARIÆ !

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St-Rome, 39. — 8304


C 1211.87
Saint Francois de Xavier :
Widener Library
002863904
3 2044 081 763 542